REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

EPAU

Mémoire de magister

Option :

"Préservation et Mise en Valeur des Sites

et Monuments Historiques"

MONOGRAPHIE DE DAR MUSTAPHA PACHA

Influence du contexte historique sur la production architecturale palatine à Alger vers la fin de la période ottomane

(TOME I)

Présenté par :

Melle TOUARIGT Assia

Devant le jury composé de :

Président du jury : **Mme CHABBI CHEMROUK Naïma**
Maître de conférences – EPAU

Examinateurs : **M. KEHILA Youcef**
Maître de conférences – EPAU

M. MAHROUR Kaci
Chargé de cours – EPAU

M. SOUIDI A.
Docteur – CNRPH

Rapporteur : **M. KHELIFA Abderahmane**
Docteur – Ministère de la culture

Soutenu le 18 / 02 / 2003

SOMMAIRE

INTRODUCTION. 5

1.**PROBLEMATIQUE :** Relation données historiques / monument historique quant à la sauvegarde et la préservation du patrimoine historique bâti. 6

2.CAS D'ETUDE. 7

3.INTERET DE LA RECHERCHE. 9

4.OBJECTIFS. 10

5.METHODE. 11

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE D'EDIFICATION. 16

CHAPITRE 1 : APERCU HISTORIQUE SUR LE SITE. 17

1.1 Alger, de l'antiquité à la veille de son annexion à l'empire ottoman. 18

1.Alger, Site Préhistorique. 18

2.Sur la fondation et le nom de la ville antique d'Alger. 20

3.Sur Ikosim, le comptoir punique. 23

4.Sur Icosium, la ville romaine. 24

5.Sur Alger, de l'antiquité à la fondation de Djazaïr Banu Mezghanna. 37

6.Sur la fondation de Djazaïr Banu Mezghanna. 38

7.Sur l'histoire d'Alger, de sa fondation (au X° siècle)au début du XVI° siècle. 40

8.Sur la configuration de la ville d'Alger du X° au XVI° siècle. 47

1.2 Alger, durant la période ottomane. 57

1.Sur la fondation d'El Djazaïr. 57

2.Aperçu historique sur El Djazaïr. 58

- Sous le règne des Beylerbeys. 58
- Sous le règne des Pachas. 61
- Sous le règne des Aghas. 64
- Sous le règne des Deys. 65

3.Sur la configuration de la ville d'El Djazaïr. : 74

- Au XVI° siècle. 74
- Au XVII° siècle. 77
- Au XVIII° siècle et début du XIX° siècle. 82

CHAPITRE 2 : MUSTAPHA PACHA , DEY D'ALGER. 92

2.1.Biographie du Dey Mustapha Pacha. 93

2.2.Les édifications et propriétés immobilières du Dey Mustapha Pacha . 101

2.3.Les relations extérieures d'El Djazaïr durant le règne du Dey Mustapha Pacha (1798-1805) . 107

2.4.Sur la situation des Juifs durant le règne de Mustapha Pacha . 112

2.5. A propos de la situation financière d'El Djazaïr durant le règne de Mustapha Pacha. 115

2.6.A propos du contexte politique et social d'El Djazaïr durant le règne de Mustapha Pacha. 118

2.7.A propos de l'activité maritime d'El Djazaïr durant le règne de Mustapha Pacha. 120

CHAPITRE 3 : CONTEXTE ARCHITECTURAL PALATIN A ALGER VERS LA FIN DE LA PERIODE OTTOMANE. 123

3.1.Sur l'existence et la localisation de grandes demeures citadines à Alger vers la fin de la période ottomane. 124

3.2. Sur le quartier des palais princiers d'Alger vers la fin de la période ottomane. 134

3.3.Sur l'architecture palatine citadine à Alger vers la fin de la période ottomane. 141

CONCLUSION. 214

SECONDE PARTIE : MONOGRAPHIE DU PALAIS. 221

CHAPITRE 1 : ETUDE HISTORIQUE 222

1.L'édification du palais (1799-1800). 223

2.Lè palais durant le règne de Mustapha Pacha (1799-1800 à 1805). 225

3.Le palais bien de l'Etat puis propriété des descendants du Dey défunt (1805 à 1859). 226

4.Le palais abritant la Bibliothèque – Musée d'Alger puis la Bibliothèque Nationale d'Alger (1863 à 1953). 227

5.Le palais, siège d'organismes divers (1953 à 1989). 232

6.Dar Mustapha Pacha squatté par des sinistrés (1989 à 1998). 233

7.Le palais actuellement, faisant objet de travaux de restauration en vue d'accueillir le "Musée des Arts et Métiers Traditionnels"(1998 à nos jours). 233

CHAPITRE 2 : ETUDE ARCHITECTURALE. 234

2.1. Situation topographique, configuration générale et organisation spatiale. 235

2.2.Description architecturale. 241

1. L'entrée (bab ed'dar) et sa façade. 241
2. Les espaces d'entrée (sqifa). 245
3. Le patio (west ed'dar). 252
4. Les galeries (shaïn). 254
5. Les pièces (biout, ghoraf, menazah et kouchek). 261
6. Les espaces en sous-sol. 285
7. Les terrasses (stah). 286
8. Les escaliers (ed'droudj). 294
9. Le "Café du Dey". 303
10. La cuisine (khaïama) et ses dépendances. 306
11. Les bains (hammam). 313
12. La buanderie (bit es'saboun). 317
13. Les espaces de l'entrée actuelle. 319
14. Les espaces restants du second étage. 321

2.3.Description des éléments architecturaux. 327

1. Les arcs (qwãs). 327
2. Les colonnes et les colonnettes (a'arç). 328
3. Les chambranles. 335
4. La balustrade (derbouz). 338
5. La fontaine (fouara, sahridj). 339
6. Les portes en bois. 340
7. Les fenêtres. 344
8. Les niches-placards (marfaã). 347

2.4.Le décor. 348

1. Le décor de carreaux de céramique. 348
2. Le décor de marbre. 351
3. Le décor de bois. 351
4. Les métaux d'ornement. 352
5. Le décor de plâtre. 353
6. Les formes décoratives. 353

2.5.Le parti constructif. 356

1.Les matériaux. 356
2.Le système constructif. 358

CONCLUSION. 361

CONCLUSION GENERALE. 364

1. Spécificités du contexte d'édification de Dar Mustapha Pacha. 366
2. Caractéristiques architecturales et ornementales de Dar Mustapha Pacha. 370
3. Influence du contexte d'édification sur les particularités architecturales et ornementales de Dar Mustapha Pacha. 372

BIBLIOGRAPHIE. 376

LEXIQUE. 386

TABLE DES FIGURES. 391

TABLE DES PLANCHES GRAPHIQUES. 416

ANNEXES. 420

INTRODUCTION.

1.**PROBLEMATIQUE :** Relation données historiques / monument historique quant à la sauvegarde et la préservation du patrimoine historique bâti.

2.**CAS D'ETUDE.**

3.**INTERET DE LA RECHERCHE.**

4.**OBJECTIFS.**

5.**METHODE.**

INTRODUCTION.

1. PROBLEMATIQUE : Relation données historiques / monument historique quant à la sauvegarde et la préservation du patrimoine historique bâti.

Préserver et sauvegarder un monument historique c'est un peu préserver et sauvegarder une mémoire, un témoignage du passé ; c'est aussi faire en sorte de transmettre aux générations futures un héritage qui nous a nous-mêmes été transmis.

Préserver et sauvegarder le patrimoine historique bâti c'est lui permettre de raconter l'histoire sous un aspect concret.

La question de la préservation et de la sauvegarde des monuments historiques a dû prendre son importance, en partie, pour ces raisons. Que saurions-nous de l'Histoire Antique, aurait-elle pu nous être racontée avec autant de détails, aurait-elle pu nous paraître aussi réelle sans le fabuleux héritage de pierre que nous ont légué nos ancêtres ? Les villes moyenâgeuses dont une grande partie était, jusqu'à récemment encore, considérée comme ayant une valeur architecturale mineure, n'auraient jamais survécu si l'on ne leur avait pas découvert un réel pouvoir de raconter leur passé. D'ailleurs le premier article de la charte de Venise de 1964 ne dit-il pas que la notion de monument historique comprend la création architecturale qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. [1]

L'importance et la valeur d'un monument ou d'un site s'appuie donc, entre autre, sur ce pouvoir de révéler une partie de l'histoire ; sur cette capacité de représenter un témoignage matériel d'une ère à jamais révolue.

Ainsi, un monument historique peut confirmer des éléments de l'histoire établis à partir de récits ou de tout autre document ; de même, il peut donner naissance à un certain nombre de questionnements et d'hypothèses concernant des données historiques qui se verront attestées

---

[1] PALMERIO G., *Cours de restauration,* Edition du Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome 1993, pp. 23/24.

par les autres outils de l'historiographie ; ce n'est pas à tort qu'il représente, selon la charte de la restauration italienne, *"un ensemble de documents d'histoire et d'art traduits en pierre et qui ne sont pas moins précieux que ceux que l'on conserve dans les musées ou dans les archives".*[1]

C'est justement cette relation :

"Contexte historique / Monument historique"

qui a principalement suscité l'intérêt de cette recherche.

Afin de tenter d'apporter une partie de réponse à ses interrogations, cette présente recherche se propose d'essayer de concrétiser cette relation "Contexte historique / Monument historique" en tentant de reconstituer le contexte historique particulier dans lequel a été édifié le monument ; cette étude tentera également de mettre en valeur l'authenticité historique, l'aspect documentaire et les particularités architecturales du monument, ceci à travers l'exemple du palais "Dar Mustapha Pacha", un monument algérois datant de la période ottomane (1798) situé dans la partie basse de la Médina d'Alger qu'on appelle communément la Casbah d'Alger.

2. CAS D'ETUDE.

Les raisons qui ont contribué au choix du site sont d'abord des raisons d'ordre pratique : proximité, existence de la documentation ; puis d'autre raisons d'ordre personnel : un penchant particulier pour la ville d'Alger du fait que j'y suis née et y ai vécu.

Pour ce qui est de la période, c'est surtout devant l'urgence que le besoin s'en fait ressentir : la plupart des édifices datant de la période ottomane – parmi les plus anciens d'Alger – menacent de tomber en ruines alors que les autorités entreprennent des travaux de restauration et parfois même de restructuration en l'absence d'études spécialisées ou de documentation spécifique. De plus, cette partie de l'histoire d'Alger semble ne pas avoir

---

[1] PALMERIO G., *Cours de restauration,* op. cit., p. 19.

l'importance qu'elle mérite, elle est quelque peu méconnue alors que c'est justement à partir de cette période qu'Alger a réellement évolué pour connaître son formidable essor.

Le choix de Dar Mustapha Pacha n'est pas un choix aléatoire ; en premier lieu : le Palais du Dey, Dar Aziza, Dar Hassan Pacha ayant déjà été choisis comme thème de recherche pour le magister, Dar Khdaouedj El Amia ayant aussi déjà fait l'objet d'une étude en vue des travaux de restauration en cours; Dar Mustapha Pacha reste donc parmi les édifices les plus accessibles.

En second plan, après une furtive visite et un léger coup d'œil sur quelques ouvrages, on prend vite conscience de la particularité de ce monument. En effet un certain nombre d'éléments en font : *"... un des plus beaux exemples de l'architecture algéroise des XVIII° et XIX° siècles"*[1] ; l'un des plus grand palais algérois en ville (709 m²) ; parmi les plus riches en décor (carreaux de faïences notamment celles provenant de Delft, marbre sculpté, boiseries, etc.), l'un des rares ayant été "conservé" dans sa totalité, n'ayant pas subi la mutilation de ses annexes et dépendances, et surtout parmi les palais les plus représentatifs de l'architecture civile algéroise de la période ottomane[2] .

Notons que l'ensemble de ces éléments sont grandement en faveur de faire de Dar Mustapha Pacha un exemple représentatif des demeures palatines algéroises de la fin de l'époque ottomane, et peut-être même d'en faire une sorte de "palais témoin" du contexte historique d'Alger à la fin du XVIII° et au début du XIX° siècle.

D'autre part, la période d'édification de ce palais coïncide avec une phase singulière du passé algérois, celle de l'abondance, du triomphe de la course spécialement avec le précieux concours du célèbre Raïs Hamidou ; celle également de la floraison du commerce extérieur avec la collaboration des non moins célèbres familles juives Bacri et Busnach et enfin celle d'une certaine quiétude sur le plan politique, période qui a vu se consolider un pouvoir

---

[1] GOLVIN, *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, édisud, Aix-en-Provence, 1988 ; p.56.

[2] MARCAIS, (*L'Architecture Musulmane d'Occident*, Arts et Métiers Graphiques, Paris 1954 ; p.441) a choisit de décrire et de présenter les plans de Dar Mustapha Pacha pour évoquer l'architecture civile en Algérie durant la période ottomane ; KADDACHE, (*La Casbah sous les Turcs*, in "Documents Algériens" 1951 ; p.4) dira même que *"cette demeure peut être considérée comme le modèle des palais d'Alger"*.

pratiquement héréditaire, une période épargnée par les catastrophes naturelles et par les conflits avec les nations européennes.

Un autre élément a dû faire pencher le choix du côté de ce palais particulièrement, il s'agit du fait que ce monument historique fait l'objet de travaux de restauration d'une envergure relativement importante, et surtout du fait que j'ai eu la chance d'être recrutée au sein du bureau d'études[1] chargé de l'étude et du suivi de ces travaux et d'avoir donc pu participer aux différentes étapes de l'étude et vivre le déroulement des travaux qui sont toujours en cours.

Cette expérience du terrain a justement contribué à l'orientation de cette recherche, car au cours des travaux, on s'est souvent trouvé confronté à des choix difficiles et lourds de responsabilités, à des nécessités de prises de position incontournables, par rapport à l'adoption de telle attitude plutôt qu'une autre (quant à la restitution à l'état originel, quant à la mise en évidence d'une particularité du monument, quant au devoir de respecter toutes les phases historiques que l'édifice a connu, etc.…). Et c'est donc grâce aux réalités du terrain qu'on prend conscience du fait que tout projet de restauration doit être guidé par une orientation préalablement établie.

3.INTERET DE LA RECHERCHE.

Cette présente étude sera avant tout une monographie qui pourra représenter une manière d'immortaliser le monument sous un aspect qui peut l'être au moyen de documents graphiques ou écrits, elle permettra ainsi de faire connaître l'édifice, de faire prendre conscience de son importance et faire admettre la nécessité de le préserver de la dégradation et de la marginalité.

[1] Il s'agit du Bureau d'Etudes de la Wilaya d'Alger (B.E.W.A.) ; ex- Bureau d'Etudes du Gouvernorat du Grand Alger (B.E.G.G.A.).

Elle peut également constituer un support parmi d'autres pour les opérations de restauration en cours, puis celles de sauvegarde qui révéleront **l'authenticité historique du palais et respecteront l'aspect documentaire** de celui-ci en mettant en valeur les particularités de Dar Mustapha Pacha et les éléments puisant leur signification ou même leur raison d'être dans le contexte d'édification de l'édifice, jusqu'à même, dans la mesure du possible, faire de Dar Mustapha Pacha un monument racontant le contexte algérois de la fin du XVIII° et du début du XIX° siècle.

Car, nous pensons que révéler l'aspect documentaire d'un édifice ancien, œuvrer à démontrer que le monument est un authentique document d'Histoire peut contribuer à une meilleure prise de conscience, à une sensibilisation plus efficace quant à la sauvegarde et la préservation du patrimoine historique bâti.

La spécificité de cette recherche pourrait, par ailleurs, aider à démontrer l'intérêt de considérer le patrimoine historique bâti comme étant un réel et surtout précieux outil d'historiographie, à réaffirmer la nécessité de mettre à contribution notre héritage de pierre, dans le processus d'une réécriture plus objective de notre Histoire.

4.OBJECTIFS.

Les objectifs que se fixe cette étude s'articulent autour d'un axe principal, celui de décoder le message relatif à l'histoire, plus particulièrement celui relatif au contexte historique de l'époque d'édification. Cette recherche s'emploiera donc à déceler les éléments spécifiques au palais et à retrouver leur rapport avec le contexte d'édification.

Néanmoins, la nécessité de rechercher des réponses à un certain nombre de questionnements relatifs au palais demeure incontournable, ces questionnements naissent non seulement de la problématique générale mais sont également inhérents à toute étude monographique :

- **Quel est le contexte historique qui prévalait lors de l'édification du palais ?**
- **Quel personnage est Mustapha Pacha et quels sont les faits marquants de son règne ?**

- **Quel était le contexte urbain et architectural palatin qui caractérisait la période d'édification du palais Dar Mustapha Pacha et quels sont les particularités architecturales et ornementales de Dar Mustapha Pacha ?**
- **Quelle est l'histoire du site et de la parcelle sur laquelle Mustapha Pacha édifia son palais ?**
- **Quelle est l'ampleur des modifications qu'à subit Dar Mustapha Pacha et quel est le degrés de son authenticité ?**
- **Et enfin, quel est le rapport entre les particularités architecturales et ornementales du monument et les éléments relatifs au contexte de son édification ?**

5. METHODE.

La nature même de cette étude incite à puiser dans le vaste domaine de l'histoire, afin d'explorer le passé d'Alger, de restituer la situation qui prévalait sous le règne du Dey Mustapha Pacha et de retracer la biographie de ce dernier.

La confrontation de ce contexte historique reconstitué avec les éléments spécifiques du monument ne s'effectuera qu'après l'étude du contexte architectural palatin qui prévalait à Alger vers la fin de la période ottomane pour pouvoir cibler les particularités de notre palais et après l'étude monographique de l'édifice qui consistera en une étude historique et architecturale afin de pouvoir établir la stratification du palais et par là de découvrir son degrés d'authenticité et l'ampleur des remaniements qu'il a subit.

La recherche consiste en deux principales parties :

- **La première partie** se voue au contexte, elle tente de rassembler les différents éléments du contexte historique, urbain et architectural palatin qui prédominaient lors de l'édification du palais à Alger, soit vers la fin de la période ottomane.

- **La seconde partie** se consacre au monument, à sa matière en tant qu'élément physique ; ce volet consiste en une monographie du palais.

La première partie englobe trois chapitres :

Le premier chapitre consacré à l'Histoire et à l'histoire urbaine, tentera d'explorer le passé d'Alger depuis l'antiquité jusqu'à la période d'édification du palais, en se basant surtout sur les récits de voyageurs tels que ceux d'El Bekri[1], d'Ibn Hawqal[2], Al Idrissi[3], de Léon l'Africain[4], de Haëdo[5], de Venture de Paradis[6], de Laugier de Tassy[7], de Marmol[8], d'Aranda[9], du père Dan[10], de Shaw[11] les études générales consacrées à l'Histoire de toute l'Afrique du Nord comme celle d'Ibn Khaldoun[12] de Mercier[13], de Charles André Julien[14], celles concernant l'Algérie parmi lesquelles celles de Kaddache[15], celles évidemment nombreuses spécifiques à Alger parmi lesquelles l'étude historique de Grammont[16], celle d'histoire urbaine de Cresti[17], de Devoulx[18], de Shuval[19] et de Klein[20] et sur les iconographies, dont "la gravure de Braun" [21] et celle de Wolffgang[22] .

---

[1] BEKRI (ABOU OBEID EL), *Description de l'Afrique Septentrionale*, Trad. De Slane, Librairie d'Amérique et d'Orient – Adrien Maisonneuve, Paris 1965.
[2] IBN HAWQAL, *Kitab Surat Al Ard (Configuration de la terre)*, Beyrouth-Paris 1964.
[3] AL IDRISSI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne par Edrisi*, Trad. Dozy & Goeje, Leyden, 1866.
[4] AFRICAIN (JEAN LEON L'), *Description de l'Afrique Septentrionale*, Trad. Epaulard, Nouvelle édition Maisonneuve, Paris 1980-1981.
[5] HAËDO, *Topographie et histoire générale d'Alger*, Trad. Monnereau et Berbrugger, in "Revue Africaine" 1870-1871.
[6] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger au XVIII° siècle*, Sindbad, Paris 1983.
[7] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume d'Alger*, De Suzet, Amsterdam 1725, Réédité aux Ed. Loysel, Paris 1992.
[8] MARMOL CARVAJAL (Luis del), *L'Afrique de Marmol*, Trad. Perrot, Paris LXVII.
[9] ARANDA (De), *Relation de la captivité et de la liberté du Sieur Emmanuel De Aranda mené esclave à Alger en l'an 1640 et mis en liberté en l'an 1642*, Jean Mommart, Bruxelles 1656.
[10] DAN (Père), *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*, 1637-1647, P. Rocolet, Paris 1649.
[11] SHAW, *Voyage dans la Régence d'Alger*, Merlin, Paris 1830.
[12] IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale*, Trad. De Slane, Nouvelle Edition, Paris 1969.
[13] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale (Berbèrie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1830*, E. Leroux, Paris 1888.
[14] JULIEN (Ch. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, Payot, Paris 1952.
[15] KADDACHE, *L'Algérie dans l'antiquité*, E.N.A.L., Alger 1992 ;et *L'Algérie durant la période ottomane*, O.P.U. Alger.
[16] GRAMMONT, *Histoire d'Alger sous la domination turque 1515-1830*, Leroux, Paris 1887.
[17] CRESTI, *Notes sur l'histoire urbaine d'Alger*, E.P.A.U., Alger (document dactylographié, sans date). Et CRESTI, *Contributions à l'histoire d'Alger* , Centro Analisi Sociale Progetti s.r.l., Roma 1996.
[18] DEVOULX, *Alger, Etude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine, arabe et turque* in "Revue Africaine" Tomes 19 à 22.
[19] SHUVAL, *La ville d'Alger vers la fin du XVIII° siècle*, C.N.R.S., Paris 1998.
[20] KLEIN, *Les Feuillets d'El Djazaïr*, Fontana, Alger 1914.
[21] Publiée par ESQUER, *Iconographie Historique de l'Algérie depuis le XVI° siècle jusqu'à 1871*, Collection du Centenaire, Plon, Paris 1929.
[22] Publiée par ESQUER, *Iconographie* ..., op. cit.

Ces outils permettront de restituer, à chaque grande période de l'histoire urbaine d'Alger, la configuration de la ville et d'y mettre en évidence la parcelle qu'occupera Dar Mustapha Pacha.

Ces outils permettront également l'exploration du contexte politique, administratif, social, et urbain de la Régence d'Alger durant le XVIII° siècle.

Le second chapitre, dicté par la particularité de la problématique, s'intéressera au Dey qui fit bâtir le palais qui porte encore son nom. Cette partie tentera de retrouver les données qui lui sont relatives et celles concernant son règne. Il faudra pour cela consulter divers ouvrages parmi lesquels : les récits de Shaw[1], de Venture de Paradis[2], de Cazenave[3], de Shaler[4], de Khodja[5] les ouvrages historiques relatifs à la période ottomane tels que ceux de Grammont[6], de Plantet[7], de Devoulx[8] , de Belhamissi[9] ; les feuillets de Klein[10] ; les nombreux articles de la Revue Africaine, dont ceux de Devoulx[11], de Berbrugger[12], ou encore de Féraud[13].

Le troisième et dernier chapitre de cette première partie consacrée au contexte, s'intéresse au contexte urbain et architectural palatin qui a caractérisé les dernières décennies de la Régence d'El Djazaïr, il s'agira en premier lieu de faire un bref inventaire des palais et autres grandes demeures citadines qui durent éventuellement exister à Alger vers la fin de la période ottomane et de retrouver leur localisation topographique, cela grâce principalement au précieux ouvrage de Devoulx[14] et aux incontournables "Feuillets d'El Djezaïr" de Klein.

---

[1] SHAW, *Voyage* ..., op. cit.
[2] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit.
[3] CAZENAVE, *Un consul français à Alger (1785)*, in "Revue Africaine" Tome 78, 1936.
[4] SHALER, *Esquisse de l'Etat d'Alger*, Trad. De Bienchi, Ladvorat, Paris 1830.
[5] KHODJA, *Le Miroir ou Aperçu historique sur la Régence d'Alger*, Ed. Sindbad, Paris 1985.
[6] GRAMMONT, *Histoire d'Alger*..., op. cit.
[7] PLANTET, *Correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France (1579-1833)*, Alcan, Paris 1889.
[8] DEVOULX, *Le Raïs Hamidou*, Dubos Frères, Alger 1858.
[9] BELHAMISSI, *Marine et marins d'Alger (1518-1830)*, *Bibliothèque Nationale d'Algérie*, Alger 1996.
[10] KLEIN, *Les Feuillets* ...,op. cit.
[11] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique..., op. cit.* ; "*Tachrifat*", *Recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne Régence d'Alger*, Alger 1852 ; *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, in "Revue Africaine" Tomes 13 et 14 ; *Le registre des prises maritimes*, in "Revue Africaine" Tomes 15 et 16 ; *La marine de la Régence d'Alger*, in "Revue Africaine" Tome13.
[12] BERBRUGGER, *La Régence d'Alger sous le Consulat et l'Empire*, in"Revue Africaine" Tomes15&16.
[13] FERAUD, *Ephémérides d'un secrétaire officiel sous la domination turque à Alger de 1775 à 1805*, in "Revue Africaine" Tome 18.
[14] DEVOULX, *Alger* (document manuscrit sauvegardé sous microfilm et sous CDRom, dont une partie seulement a été publiée dans la Revue Africaine, sous le titre d'*Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit.)

Il sera ensuite question de faire ressortir la particularité de la localisation des palais princiers, catégorie à laquelle appartient Dar Mustapha Pacha, et de découvrir les spécificités de la partie de la ville dans laquelle on a voulu que ces palais soient érigés. La dernière partie de ce chapitre tentera de reconstituer le contexte architectural palatin caractérisant l'Alger de la fin du XVIII° siècle et du début du XIX° siècle, en considérant les palais et grandes demeures ayant survécus aux treize décennies de colonisation et ceux ayant laissés des indices de leurs configuration sous forme de documents écrits ou iconographiques.

Cette partie s'appuiera principalement sur l'étude de Cottereau[1] consacrée à l'habitation traditionnelle au Maghreb et celle de Ravéreau[2] qui expose les principaux éléments des habitations de l'Alger turc, elle se basera également sur l'ouvrage de Golvin[3] voué aux grandes demeures algéroises de la période ottomane, enfin, cette partie s'enrichira des données recueillies lors d'investigations sur terrain. Cette même partie, qui tentera par ailleurs d'être une sorte d'étude comparative qui révèlera les particularités de Dar Mustapha Pacha, sera relativement enrichie de documents photographiques, elle sera également accompagnée, autant que possible, des vocables locaux qu'on employait jadis pour désigner un certain nombre d'espaces, d'éléments architecturaux et décoratifs[4]

Deux chapitres composent la seconde partie :

Le premier chapitre est l'étude historique du palais, laquelle s'efforcera de retracer la "biographie" du monument, de rassembler les récits et les descriptions le concernant, de retrouver, à chaque période, depuis son édification par le Dey en 1799-1800 jusqu'à aujourd'hui, sa fonction et ses occupants. Des récits spécifiques au monument, nous avons retrouvé le précieux article de Gavault[5], un écrit de Lebel[6] et un autre d'Oudiane[7] tous deux

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, in "Les Chantiers Nord-Africains", Juin 1930.
[2] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger, et le site créa la ville*, Sindbad, Paris 1989.
[3] GOLVIN, *Palais et demeures* ..., op. cit.
[4] On doit la majeure partie de cette terminologie spécifique à MM. Ismail Ben Hafiz et E. Fagnan, (GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque –musée d'Alger*. In "Revue Africaine" 1894, pp. 241 à 272) et à Mahfoud Kaddache, *La Casbah sous les Turcs*, op. cit.
[5] GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque*..., op.cit.
[6] LEBEL, *Ancienne résidence des Deys d'El Djezaïr, La Bibliothèque Nationale d'Alger*, in "Algéria" n°31, Mars-Avril 1953.
[7] OUDIANE, *Un palais de légende, résidence des Deys abrite la Bibliothèque Nationale d'Alger*, in "Algéria" n°10, Novembre 1949.

parus dans la revue "Algéria", un document dactylographié de Philibert[1] exclusivement consacré à Dar Mustapha Pacha, quelques lignes dans les "Feuillets d'El Djazaïr"[2] de Klein et quelques autres écrites par Golvin[3].

Le second chapitre de la monographie est l'étude architecturale, elle tentera d'établir une description critique de toute la structure bâtie de l'édifice, d'analyser ses différentes composantes architecturales et spatiales, d'étudier ses éléments architecturaux et ses divers répertoires décoratifs, d'examiner ses modes constructifs et ses matériaux. L'étude se basant principalement sur les investigations in situ, profitera des décapages et autres démantèlements pour effectuer les lectures archéologiques qui dévoileront les remaniements qu'a subit le palais.

Les documents iconographiques qui accompagnent cette étude monographique sont de deux types.

Nous avons en premier lieu les figures qui englobent les nombreuses photographies anciennes du palais publiées dans divers ouvrages, parmi lesquels ceux précédemment cités se consacrant exclusivement au monument, les photographies récentes témoignant de l'état des lieux actuel, quelques plans (le plan de Ballu[4] dressé vers 1890 , et les plans en la possession de l'Agence Nationale d'archéologie établis vers 1980). Notons que pour ces derniers, il ne s'agira de les exploiter que pour servir à l'essai de reconstitution de la configuration du palais à ses différentes périodes ; à cause de leur inexactitude et de l'absence de certains éléments (on ne retrouve, par exemple, sur les plans trouvés au service des archives de l'Agence Nationale d'Archéologie, ni échelle, ni orientation, ni date, ni auteur).

Le second type de documents iconographiques, rassemblés en un tome à part, n'est en fait constitué que de planches graphiques, figures réalisées au trait, dont une partie (notamment les vues en plan et la coupe-façade intérieure) a été accomplie dans le cadre de l'élaboration du dossier de l'étude préliminaire du projet de restauration par l'équipe de relevé du Bureau d'Etude de la Wilaya d'Alger (dont j'ai personnellement fait partie).

---

[1] PHILIBERT, *Dar Mustapha Pacha*, Document dactylographié, Alger 1970.
[2] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit.
[3] GOLVIN, *Palais et demeures* ..., op. cit.
[4] Publié par GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque* ..., op. cit.

PREMIERE PARTIE :

Etude du contexte d'édification.

CHAPITRE 1 : APERCU HISTORIQUE SUR LE SITE.

I.1 Alger, de l'antiquité à la veille de son annexion à l'empire ottoman.

1.Alger, Site Préhistorique.

2.Sur la fondation et le nom de la ville antique d'Alger.

3.Sur Ikosim, le comptoir punique.

4.Sur Icosium, la ville romaine.

5.Sur Alger, de l'antiquité à la fondation de Djazaïr Banu Mezghanna.

6.Sur la fondation de Djazaïr Banu Mezghanna.

7.Sur l'histoire d'Alger, de sa fondation (au X° siècle)au début du XVI° siècle.

8.Sur la configuration de la ville d'Alger du X° au XVI° siècle.

I.2 Alger, durant la période ottomane.

1.Sur la fondation d'El Djazaïr.

2.Aperçu historique sur El Djazaïr :

- Sous le règne des Beylerbeys.
- Sous le règne des Pachas.
- Sous le règne des Aghas.
- Sous le règne des Deys.

3.Sur la configuration de la ville d'El Djazaïr :

- Au XVI° siècle.
- Au XVII° siècle.
- Au XVIII° siècle et début du XIX° siècle.

1. Aperçu historique sur le site d'implantation.

I.1 Alger, de l'antiquité à la veille de son annexion à l'empire ottoman.

I. ALGER, Site Préhistorique :

G.Souville[1] mena une enquête, aux environs de 1953, dont il ressort qu'une certaine grotte à Alger, prés de Guyotville actuellement Ain Benian, appelée "La grotte du Grand Rocher", avait fourni un matériel archéologique d'une grande importance : haches polies, polissoirs, fragments de céramique décorée qu'on a pu rapporter au Néolithique. Cette même grotte permit aussi la découverte d'ossements d'animaux mêlés à des restes humains. Gsell a décrit cette grotte :"*Au Grand Rocher, une sorte de couloir qui, s'il était complètement déblayé, donnerait passage à un homme marchant debout, conduit à une salle longue de près de 20 mètres, large de 4 à 5 mètres aux points les plus étroits, dans laquelle pouvaient s'abriter au moins vingt personnes ; un soupirail naturel l'éclaire par en haut.*"[2]

La prospection du Sahel Algérois par un groupe de chercheurs[3], dès 1869 ; a permit la récolte de pièces de grande valeur archéologique dont certaines sont en la possession du musée du Bardo. Ses récoltes proviennent entre autre du Domaine Bouchaoui, du Sud de Ain Benian, du Sud de Staoueli, de la zone délimitée par les villages de Zéralda, Saint Ferdinand et Mahelma , du Sud de Bousmaïl , de la région comprise entre les villages de Saoula et

---

[1] SOUVILLE G., *Les grottes à ossements et industries préhistoriques de l'ouest d'Alger (Entre Alger et Guyotville)*. Libyca. Antropo. Arch. Préhist. , t. I, 1953. pp. 17-53.
In C. BRAHIMI ,*L'Ibéromaurusien littoral de la région d'Alger*. Mémoire du C.R.A.P.E. XIII , Arts et Métiers Graphiques , Paris 1970, p. 89.

[2] GSELL S., *Les monuments antiques de l'Algérie, Tome I*, Albert Fontemoing, Editeur. Paris 1901, p.1.

[3] AYME A.; Dr MARCHAND ; L. BALOUT ; G. CAMPS ; P. ROFFO ; RICHARD , Cités par C. BRAHIMI, *L'Ibéromaurusien* ..., op. cit. Et qui renvoie aux ouvrages :
MARCHAND H., *Les industries préhistoriques littorales de la province d'Alger* . Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. de CONSTANTINE, t. LXIII, 1935-1936. p.29.
Idem, *De quelques stations préhistoriques des environs d'Alger*. Bull. de la Soc. d'Hist. Nat. de l'Afr. du Nord, t XXIX, 1938. pp. 24-25.
ROFFO P., *Découvertes préhistoriques dans le département d'Alger*, B.S.P.F., t. XXXII, 1935. p.347. Id., *Découvertes préhistoriques dans le département d'Alger, La station de Souk-El-Khemis*. 1er Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord, 1935, in Revue Africaine 1935 pp.118-123.

Khraïcia, des environs de Birtouta, Draria, et plus près d'Alger, dans la zone entre Birkhadem et Bir Mourad Raïs.

Roffo dit avoir trouvé, *"à 1 Km environ en amont de l'Oued Kniss, sur une terrasse quaternaire de la rive droite et à cent mètres avant d'arriver au lieu dit d' Hydra, j'ai trouvé un petit disque - racloir circulaire en silex, biface, retouché sur son pourtour mesurant 34 mm (mm) de diamètre..."* [1] aux cotés de nombreuses autres trouvailles dans les environs d'Hydra et Oued Kniss ; qu'il qualifie d'*indices paléolithiques.*

De toutes ces découvertes archéologiques se rapportant à la Préhistoire, l'une, qui nous semble être parmi les plus importantes pour nous architectes car, pouvant être qualifiée de "vestige architectural " puisqu'il s'agit de construction, serait les dolmens de Beni Messous.

Gsell les cite dans son Atlas Archéologique de l'Algérie[2] (feuille 5, N°24.) et en parle plus explicitement dans un autre de ses ouvrages[3] :*"Parmi les cimetières indigènes de l'Algérie, le plus connu à cause de sa proximité d'Alger, est celui du plateau de Baïnem, ou des Beni Messous, situé entre Guyotville et Chéraga. Vers 1860, il y avait encore à cet endroit une centaine de dolmens... ".*

Un peu plus loin il les décrit :*"Les cases rectangulaires, longues en moyenne de 2 mètres, larges d'un mètre, sont formées par quatre pierres brutes, plantées verticalement et mesurant environ 1m,20 -1m,50 de haut, la dalle de couverture dépasse rarement 2m,20 de longueur."* Plus il avoue que ces tombes sont difficiles à dater.

M. Salama en confirmera l'importance lors d'une conférence en 1967 : *"On a retrouvé des vestiges protohistoriques (à partir du premier millénaire) qui laissent entendre que les environs du site central d'Alger ont connu un habitat. Il s'agit notamment des authentiques dolmens de Beni Messous (Chéraga, Ain Benian). Des fouilles ont permis de découvrir un*

---

[1] ROFFO P. , *Découvertes préhistoriques dans le département d'Alger, in Revue Africaine* n° 362-363. tome 76 - 1935.

[2] GSELL S. , *Atlas Archéologique de l'Algérie,* Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Monuments Historiques, Alger 1997. - Feuillet n°5 : Alger, pp.5-6 , n°24.

[3] GSELL S. *Les monuments antiques* ..., op. cit., pp.13-14.

mobilier funéraire qui semble appartenir à l'époque antérieure à l'arrivée des Phéniciens sur le site d'Alger."[1]

Pour ce qui est du site qui nous intéresse particulièrement, soit celui qu'occupait la ville à la période ottomane ; à défaut d'indices préhistoriques dont on n'a retrouvé aucune trace jusqu'à aujourd'hui ; on a pu mettre à jour en décembre 1952, dans le quartier de la Marine, aux environs de l'actuel bâtiment du trésor - Avenue du 1° Novembre -, un puits contenant des fragments de poteries :*"... qui sont d'un intérêt exceptionnel, puisque les tessons à vernis noir proviennent de vases campaniens datables des III°, II° et I° siècles avant J.C."*[2]

2 Sur la fondation et le nom de la ville antique d'ALGER.

En novembre 1940, lors de travaux de terrassement entrepris dans le quartier de la Marine, dans la partie nord de la Place des Martyrs (Selon Leglay : près du carrefour des anciennes rues Duquesne et de La Révolution[3],actuellement aux environs de l'Avenue du 1° Novembre) des ouvriers ont mis à jour une petite cruche contenant *"158 pièces de monnaies dont 154 en plomb et 4 en bronze. Bien que défectueux, l'état des pièces permettait de distinguer sur une face, une tête de femme couronnée ainsi qu'une victoire ailée. Au revers de la pièce, se dresse un personnage masculin dont la silhouette se détache assez bien.."* [4] Leglay affirme qu' :*" on reconnaît le Dieu phénicien MELQART, revêtu de la peau de lion attribuée par la légende à HERCULE."*[5]

"Une inscription disposée le long du côté droit du personnage fournit pour la première fois le nom punique de la ville : 'y k s m. IKOSIM."[6]

---

[1] SALAMA, *Recherches des origines d'Alger,* Extraits d'une conférence parus dans le quotidien « *El Moudjahid* » du 05/02/1967.
[2] LE GLAY, *A la recherche d'Icosium.* In « Antiquités Africaines » Tome 2- 1968. p.14.
[3] Idem, p.13.
[4] *A la découverte du passé d'Alger* (Sans auteur). In le quotidien « El Moudjahid » du 30/04/1974.
[5] LE GLAY, *A la recherche* ..., op. cit. , p.13.
[6] *A la découverte du passé d'Alger*, op. cit.

Cette découverte, tout à fait fortuite est en fait une découverte capitale car elle permit, non seulement de prouver que c'est bien à la culture punique qu'il faut faire remonter la fondation d'Alger ; mais également de mettre fin à un certain nombre de versions.

En effet, une légende très ancienne qui remonte à la période romaine attribue la fondation de la ville à la culture de la Grèce archaïque ; son auteur est un célèbre historien de l'antiquité Caius Iulius Solinus, plus connu sous le nom de Solin qui écrivit : "*Hercule passant en cet endroit fut abandonné par vingt hommes de sa suite, qui y choisirent l'emplacement d'une ville dont ils élevèrent les murailles*"[1].

Il est à signaler que ce même Hercule est cité par Salluste qui selon lui, serait mêlé aux "*origines des peuples et des sociétés de l'Afrique du Nord d'après Hiempsal :" ...Les Gétules et Ephiens furent les premiers habitants de l'Afrique. ... A la mort d'Hercule, lequel périt en Espagne, ainsi que le croient les Africains, son armée, composée d'hommes qui appartenaient à différentes nations, se trouva sans chef et, plusieurs ambitieux aspirant à se créer une domination personnelle, elle ne tarda pas à se disloquer. Les Mèdes, les Perses et les Arméniens passèrent dans des barques en Afrique et occupèrent les contrées les plus rapprochées de notre mer. Les Perses, cependant s'écartant des autres, dirigèrent leur marche du côté de l'océan. ... Peu à peu, ces Perses se mêlèrent aux Gétules par des mariages ... ils se donnèrent à eux-mêmes le nom de Numides...Quant aux Mèdes et aux Arméniens, ils se joignirent aux Lybiens qui habitaient plus prés de la mer africaine et se trouvaient moins exposés aux ardeurs du Soleil que les Gétules. De bonne heure ils se mirent à bâtir des villes car n'étant séparés de l'Espagne que par le détroit, ils purent établir avec elle un trafic de marchandises. Le nom de Mèdes fut altéré peu à peu par les Lybiens et finit par devenir Maures dans leur langage barbare.* "[2]

Donc, si l'on veut tirer quelque chose de la légende rapportée par Solin, "*il faudrait supposer qu'Hercule représente le Dieu phénicien Melqart : le site d'Alger, avec ses îlots jetés en avant du rivage convenait parfaitement à un établissement phénicien ou carthaginois.* "[3]

---

[1] BERBRUGGER, *Icosium, notices sur les antiquités romaines d'Alger*, De l'imprimerie de A. BOURGER , Alger 1845, p.13.
[2] SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha, XVII,XVII* dans Historiens Romains, Editions Gallimard 1968. pp. 684-685. in KADDACHE M., *L' Algérie dans l'antiquité*, op. cit., pp. 38-39.
[3] *A la découverte du passé d'Alger*, op. cit.

Gsell pense aussi que *"Si les Phéniciens ou les Carthaginois occupèrent Rusguniae, l'actuel Bordj El Bahri, ils se fixèrent sans doute aussi en face, à Icosium (Alger)."* [1] Gsell ne pouvait donc s'en tenir qu'à "un pressentiment" car il lui a manqué cette preuve, la fameuse cruche de monnaies qui ne fut découverte que bien plus tard, et avant laquelle l'interprétation de Solin fut presque toujours celle retenue et acceptée.

Pour ce qui est de l'origine du nom antique de la ville ; tant que la version rapportée par Solin était celle retenue et acceptée, Icosium, le nom qu'Alger empruntera à la période romaine avait pour origine "Ikosein", dont on a fait "Icosion" puis "Icosium" qui, en grec signifie vingt, qui serait le nombre des compagnons d' Hercule qui s'établirent sur le site et qui *"convinrent de perpétuer le souvenir de cette naïve incertitude dans le nom même de leur ville ; et comme ils étaient vingt, ils l'appelèrent Icosium, d'un mot grec qui exprime ce nombre."* [2]

Cette étymologie est évidemment erronée car nous savons aujourd'hui qu' "Ikosim" est en réalité d'origine punique et non grecque. Ce mot a été interpréter de différentes façons :

"Cantineau a montré qu'Ikosim était composé de deux mots : l'initial qui veut dire l'île, ce qui nous ramène aux quatre îlots de l'Amirauté qui ont éveillé l'intérêt des Puniques ici comme ailleurs, comme plus tard ils frappèrent l'attention des Arabes qui appelèrent le site : El-Djezair , c'est à dire « les îlots ». Et d'autre part Kosim. Ici, selon J.Cantineau toujours, on peut hésiter entre deux sens, celui d'épines et celui d'oiseaux impurs habitant dans les ruines, c'est à dire hiboux. Ikosim voudrait dire l'île des épines ou l'île des hiboux. Victor Bérard dans ses célèbres navigations d'Ulysse avait déjà abordé le problème à partir d'Icosium et traduit Kos par mouette. Ikosim serait alors l'île aux mouettes." [3] M. Salama en donne une explication quasi identique [4], elle est considérée comme étant l'interprétation la

---

[1] GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du nord.* Tome 2. p.159.
[2] CLAUSOLLES, *L'Algérie pittoresque ou histoire de la Régence d'Alger, Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* Imprimerie de J.B. Paya, Editeur. Toulouse, 1845. p.32. (note de l'auteur : *"En grec Eixoet, vingt"*).
[3] LE GLAY, *A la recherche* ..., op. cit, p.14.
[4] M. SALAMA, *Recherches des origines d'Alger*, op. cit.

plus probable par Cresti [1] ; M.J. Carcopino[2] en a manifesté la préférence et Le Glay affirme : *"Je y souscrirais volontiers."*[3]

Sur Icosim, le comptoir punique.

Alger offrait des conditions naturelles grandement favorables à l'établissement d'un comptoir punique ou carthaginois, Lespes[4] confirme que le déterminisme géographique a joué un rôle important dans le choix du site, mais le facteur historique a cependant été un second élément qui a dicté la fixation d'un établissement. Le facteur historique était, à cette époque l'impérialisme carthaginois :

"Carthage entreprit d'installer de point en point une série de relais [...] (la distance) *correspondant le chemin que pouvait parcourir quotidiennement une balancelle. Ce sont les premières « échelles puniques », où les navigateurs pouvaient trouver asile, s'assurer un ravitaillement et troquer leur marchandises [...] entre Cap Matifu (Rusguniae) et Tipaza (occupation carthaginoise démontrée) il y a plus de 80 Km, cette distance exige un relais."*[5] C'est là qu'intervient le facteur géographique, Alger réunit les meilleures conditions pour constituer une escale.

Plusieurs découvertes, en plus de celle de la cruche contenant les monnaies puniques ; ont permis d'appuyer concrètement la thèse selon laquelle Alger connut la culture punique et fut à cette époque un comptoir de l'empire de Carthage (Voir sur la figure 1 les découvertes correspondant aux n° 24-36-39-40), par contre nous ne pouvons rien affirmer à propos de sa forme à cette période ; *"... nous pouvons seulement imaginer qu'il s'agissait d'une agglomération de quelques maisons et magasins destinés à l'entrepôt des marchandises, entourés peut-être par quelques ouvrages défensifs de peu d'importance. ... A la chute de Carthage (146 Av. J.C.) , le comptoir primitif était devenu un véritable village".*[6]

---

[1] GSELL (F.), *Notes sur l'histoire urbaine d'Alger*, op. cit., p.12.
[2] LE GLAY, *A la recherche d'Icosium*, op. cit. p.14.
[3] Idem, p.14.
[4] Idem, p.8.
[5] Idem, p.8.
[6] GSELL (F.), *Notes sur l'histoire urbaine d'Alger*, op. cit., p.12.

Cependant, en ce qui concerne le site sur lequel fut édifié le palais de Dar Mustapha Pacha, celui auquel nous nous intéressons particulièrement, son histoire se fond dans l'histoire d'Alger. L'objet remontant à l'ère punique ayant été découvert le plus près de ce site doit être celui représentant *"une stèle de type punique"*. (voir le n°24 sur la figure 1).

Revenons-en à la suite de l'histoire d'Ikosim :Quand Scipion prend Carthage et la détruit en 146 avant J.C., l'ouest de l'Afrique, c'est à dire la Maurétanie demeura indépendante et sous l'autorité des rois berbères jusqu'en 40 après J.C. Cette indépendance restera toutefois relative car dès 25 avant J.C. lorsque l'empereur Auguste installe sur le trône Juba II, c'est plutôt le prélude à l'annexion car Rome ne va s'installer en Afrique du Nord que par étapes. De 25 avant J.C. à 40 après J.C. vont se succéder deux rois vassaux à la tête du Royaume de Maurétanie auquel Ikosim appartient : Juba II, qui avait épousé Cléopâtre Séléné, fille de Cléopâtre VII et d'Antoine ; puis son fils Ptolémée.[1] Notons que de cette période intermédiaire entre Ikosim punique et Icosium romain, il a été retrouvé vers 1950, au centre d'Alger, une monnaie de Cléopâtre VII.[2]

4. Sur Icosium, la ville romaine.

C'est le Père Hardouin qui, le premier, proposa d'identifier Icosium à Alger. A la suite duquel le docteur Shaw commença à rassembler les documents et les preuves, pour affirmer que la ville des corsaires correspondait à l'antique Icosium."[3] Depuis lors, l'identification n'a plus été remise en cause, grâce notamment à des savants comme Berbrugger, Devoulx, Gsell et Leshi qui se sont mis à l'affût de la moindre découverte que dévoilait le sol d'Alger, surtout à l'occasion des travaux de démolition et de construction effectués au début de l'ère coloniale.

---

[1] LE GLAY, *A recherche d'Icosium*, op. cit., p.16 ; M. SALAMA, *Recherches des origines d'Alger*, op. cit.

[2] LE GLAY, *A recherche d'Icosium*, op. cit., p.16.

[3] Idem, p.7.

Ainsi donc, Alger fut annexée à l'empire de Rome, et de quelle manière !Un fruit du pur génie calculateur romain :*"Les Romains ont d'abord tenté de pénétrer en « Maurétanie » par un artifice : en recherchant l'amitié de Juba qui, élevé à Rome et marié à la fille de Cléopâtre et d'Antoine, présentait toute les garanties de « fidélité ».*"[1]

Puis en 40 de notre ère, l'empereur Caligula fait assassiner à Lyon Ptolémée, fils de Juba II et dernier roi de Maurétanie, laquelle est réduite en province et annexée à Rome.

D'Icosium la ville romaine, on sait qu'elle a du se développer et s'étendre, au moins jusqu'à former un petit noyau urbain ou peut-être même une vraie ville.

Justement, plusieurs auteurs se sont penchés sur l'étendue d'Icosium :

Berbrugger : "[On peut] *affirmer avec quelque apparence de raison que l'étendue d'Icosium, en allant du littoral vers le haut de la montagne, était de beaucoup inférieure à celle d'Alger, et qu'entre les portes Bab-el-Oued et Bab-Azoun, elle était à peu près la même qu'aujourd'hui.*"[2]

Gsell : "*Icosium occupait probablement, le long de l'axe nord - sud, toute la zone comprise entre les antiques portes de bâb al-Wâd et de bâb 'Azzûn. [...] L'extension de la ville romaine, le long de cet axe, égalait donc l'extension de la ville arabo-berbère et de la ville turque qui occupèrent successivement la même position. Il semble que sur le côté est, c'est-à-dire le côté de la mer, également les limites de la ville romaine coïncidaient avec celles de la ville musulmane ultérieure.*"[3]

Devoulx : "*Tout prouve qu'elle s'est étendue vers le nord, jusqu'à la porte turque de Bab-el-Oued [...] On peut donc reconnaître par l'examen des découvertes faites depuis 1830, à la suite des travaux entrepris pour la nouvelle transformation d'Alger, que l'antique ville [...] occupait le plateau circonscrit entre la rue de la Marine*[4]*, la mer et la rue Bab-el-Oued,*

---

[1] SALAMA, *Recherches des origines d'Alger*, op. cit.
[2] BERBRUGGER , *Icosium, Notices* ..., op. cit., pp.45-46.
[3] GSELL, *Notes sur l'histoire urbaine d'Alger*, op. cit., p.13.
[4] Actuellement Rue AL MOURABITINE.

s'avançait peu du côté de Bab-Azoun, et longeait, sans y monter beaucoup, la colline sur laquelle s'étagent aujourd'hui les hauts quartiers de la ville turque."[1]

Gsell : *"L'espace circonscrit par le rempart antique paraît avoir correspondu à peu près à l'ancienne ville arabe : Icosium s'étendait probablement au N. jusque vers la place Bab el Oued, au S. jusqu'au square Bresson*[2]*, à l'O. jusqu'à la Kasbah (conf. Gavault, Bull. des antiquaires de France, 1895, p.298-300)."*[3]

Le Glay, lui pense que si l'on veut préciser l'étendue de la ville romaine, on peut recourir notamment : aux découvertes archéologiques effectuées aux alentours ; à l'examen des remparts là où les traces en subsistent et à l'étude de l'emplacement des nécropoles[4].

Pour ce qui est des découvertes périphériques, notons entre autre : une tête de jeune femme trouvée près de la Casbah (qui pourrait peut-être correspondre à la tête de Pomone), d'autres découvertes à El Biar, à Ben Aknoun, à Belcourt (une tête de l'empereur Adrien), à Notre Dame d'Afrique (monnaie) et près du Jardin d'Essai (des petits thermes romains)[5]. Ces éléments ne nous permettent, dans un premier temps que de cerner le champ, vaste certes, à l'intérieur duquel devrait se trouver la ville d'Icosium.

L'étude des restes des remparts périphériques par contre ; nous donnerons en principe un espace dont les limites seront déjà plus précises et un peu plus maîtrisées.

Nous donc, les traces de murs ou de tours qui auraient appartenu au rempart romain, ces traces sont qualifiées *"d'à peu près sûres"* par LeGlay qui nous les énumère et les fixe sur [illegible] (voir sur la figure 1 les découvertes correspondant aux n° 1-2-3-4-5-6-26-27.).

---

[1] DELAMARE, *Alger, étude archéologique et topographique ...*, *op. cit.*, In R. A. Tome 19. 1875, p.408.

[2] Actuellement Square Port Saïd.

[3] GSELL, *Atlas archéologique de l'Algérie* ...,op. cit. p.2 - n°11.

[4] LEGLAY, *A la recherche d'Icosium*, op. cit. p.22.

[5] Idem, pp.25-26.

[6] Idem, Carte pp.53-54.

L'enceinte d'Icosium, selon Gavault, aurait servit de fondation à celle d'El Djazaïr et son tracé aurait été pratiquement le même que celui de la ville turque[1]. Le Glay, plus prudent pense que le rempart romain suivait, en partie seulement celui de la ville turque.

Enfin, l'étude de l'emplacement des monuments funéraires sera un critère supplémentaire pour fixer les limites d'Icosium car *"On sait que la législation romaine interdit d'enterrer les morts –qu'ils soient incinérés ou qu'ils soient inhumés—à l'intérieur des cités. Fixer sur la carte le site des cimetières aboutit donc à circonscrire les limites de la ville[2]"* (Voir sur la figure 1 les découvertes correspondant aux n° 37-41-42-43).

On se rend aisément compte que la plupart de ces nécropoles se regroupent en deux endroits : au delà de la porte Bab Azoun et autour du Jardin Marengo[3].

Nous pouvons conclure de tout ceci que la ville romaine devait s'étendre du square Port Said au lycée Emir Abd el Kader sur l'axe Nord - Sud ; à l'est jusqu'à la mer ; mais pour ce qui est des limites ouest ; il est moins facile d'avancer une réponse aussi évidente.

Devoulx pense qu'Icosium longeait, sans y monter beaucoup la colline[4] alors que Gavault suppose que la ville romaine aurait eu exactement la même grandeur que la ville turque[5], argumentant son affirmation sur la base de la découverte des restes d'un mur, sous le rempart non loin de la prison civile. (Voir sur la figure 1 la découverte portant le n°1.)

Le Glay, qui effectue un tracé de l'enceinte romaine, estime qu'elle devait suivre, en partie du moins, celle de la ville arabo-berbère mais sans toutefois égaler l'étendue de la ville des romains.

Ces trois éventualités prises en considération, **le site sur lequel sera édifié plus tard le palais de Dar Mustapha Pacha , situé au bas de la colline et sur l'axe nord - sud entre les portes Bab el Oued et Bab Azoun de manière évidente et claire ; nous permet**

---

[1] GAVAULT P. ,*Le rempart d'Icosium,* In " Revue Africaine", Tome 31- 1887, pp.158-159-160.
[2] LE GLAY, *A la recherche d'Icosium,* op. cit., p.27.
[3] Actuellement JARDIN DE PRAGUE.
[4] DEVOULX , *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit. p.498.
[5] GAVAULT P. , *Le rempart d'Icosium,* op. cit. p.159.

d'avancer, avec un minimum de précautions tout de même, que cette parcelle appartenait déjà à la ville à l'époque romaine.

Ces hypothèses mises à part et quelque ait pu être l'étendue d'Icosium, on peut être sûr qu'elle fut un véritable établissement urbain dont le réseau routier a pu être définit grâce notamment, aux différentes découvertes de portions de voies dallées, les plus importantes d'entre elles son résumées et fixées sur la figure . Ce réseau *"met en évidence une structure qui tend à être orthogonale, constituée par des axes qui se coupent presque toujours à angle droit."*[1] Pasquali en parle plus en détails :*"La rue Bab-El-Oued semble être le grand cardo maximus N.S. La rue de la Marine*[2] *le décumanus E.O.*

L'ensemble présente une série de rues parallèles (rues des Trois couleurs, Duquesne, de la Charte, d'Orléans, des Consuls) auxquelles viennent se raccorder une série de rues perpendiculaires (Doria, Navarins, des Lotophages, Bruyès, Bélisaire, Eginaïs, de la Licorne et de la Marine).[3]

Ce tracé constitue, à n'en pas douter, une disposition qui, déformée, certes, est l'ancienne trame urbaine de l'Icosium des Romains."[4]

Parmi les voies romaines qu'on a réussi à tracer, c'est justement cet axe principal qui semble être le Cardo Maximus nord-sud qui passe le plus près du site de <u>Dar Mustapha Pacha</u> ; cela ne veut en aucun cas dire que le réseau routier disparaît au delà de cet axe (vers l'ouest), c'est juste qu'il n'y a été retrouvé aucune trace de voie parce que tout simplement fouilles ou même travaux n'y ont point eu lieu, d'ailleurs ce n'est pas l'inexistence confirmée d'une amorce de voie à l'entrée de la Rue Ahmed et Mohamed Bouchetti (voir découverte n°16 sur la figure 1) qui viendra contredire cette hypothèse en étant considérée comme élément isolé.

---

[1] GRESTI F., *Notes sur l'histoire urbaine d'Alger*, op. cit., p.14.

[2] Actuellement Rue AL MOURABITINE.

[3] Nous trouvons dans l'incapacité de retrouver les rues actuelles auxquelles pourraient correspondre ses anciens noms de rue pour la simple raison que ce quartier (quartier de la Marine) a subit de larges opérations de restructurations depuis.

[4] PASQUALI , *L'évolution de la rue musulmane d'El Djazaïr*. in « Documents Algériens » Revue culturelle n°75 - avril 1955. p.3.

Berbrugger pense que la configuration du site a, en quelque sorte dicté le tracé des deux artères les plus importantes : les rues de la Marine et de Bab-el-Oued - Bab-Azoun.

"La position topographique d'Alger détermine si rigoureusement la direction de ses voies principales de circulation qu'on pourrait à priori indiquer le trajet que les grandes rues romaines y ont dû suivre. En effet, un port étant donné comme point de départ ; puis, au- delà et en face, un étroit espace plan courant est et ouest au pied d'une montagne escarpée, il est évident que le chemin, commençant au bord de la mer, se dirigera vers l'obstacle jusqu'au point où celui-ci devient presque insurmontable, que là il devra se bifurquer, tourner à droite et à gauche pour se continuer sur le terrain facile.[1]"

Nous ne savons pas grand-chose des édifices qu'ait pu connaître Icosium ; quelques restes seulement, découverts çà et là peuvent en signaler la présence.

Gsell parle entre autre de substructions romaines rencontrées place de Chartres[2], d'autres substructions entre les (ex-) rues de Chartres, du Lézard et l'(ex-) impasse Jenné, c'est à dire vers l'entrée de la rue de la Lyre[3], ainsi que d'autres encore retrouvées rue du Vieux Palais[4].

On relève également des traces de deux établissements de bains romains, l'un sous l'église Notre-Dame-Des-Victoires[5] et l'autre à l'emplacement de la Cathédrale (l'actuelle mosquée Ketchaoua[6].

C'est justement à cette découverte que nous allons tenter de nous intéresser de plus près, en sa proximité du site de <u>Dar Mustapha Pacha.</u>

La plus ancienne des descriptions écrites que nous en possédons doit être celle d'El Bekri : *"Cette dernière ville* (Alger) *est grande et de construction antique ; elle renferme des monuments anciens et des voûtes solidement bâties, [...] On y remarque un théâtre (dar el -*

---

[1] BERBRUGGER , *Icosium, Notices* ..., op. cit., p.32.
[2] "Actuellement occupée par le marché de la rue EL KAMA Amar, connu sous le nom du "marché de Chartres".
[3] Actuellement rue BOUZRINA Arezki.
[4] GSELL, *Atlas archéologique de l'Algérie* ..., op. cit., p.4 - n°20/23/24.
[5] Actuellement Mosquée ALI BETCHINE.
[6] LEVEAU, *A la recherche d'Icosium*, op. cit., p.45.

melãb, à la lettre : maison de divertissement) dont l'intérieur est pavé de petites pierres de diverses couleurs, qui forment une espèce de mosaïque." [1]

Cresti pense que le dar el-melãb que De Slane a traduit par « théâtre », était probablement situé aux environs de l'actuelle mosquée Ketchaoua[2].

Gsell rejoint également cette hypothèse :*"En 1844, quand on établit les fondations du portail de la cathédrale on découvrit deux mosaïques, l'une purement ornementale, l'autre présentant des médaillons, avec deux têtes de personnages et un oiseau. Au dessous, quatre citernes juxtaposées. Il y avait peut-être là des thermes et on peut être tenter de croire que cet édifice est la « maison de divertissement », décorée de mosaïques, dont parle El Békri."*[3]

Berbrugger, lui, ne s'en tient qu'à rejeter l'hypothèse selon laquelle cet emplacement avait été occupé par un théâtre :*"d'abord notre mosaïque ne répond pas à la description que donne El Bekri de celle du théâtre d'Icosium ; puis les Romains ne manquaient jamais d'adosser ces édifices à une colline, quand la nature des localités le permettait, ce qui faisait une grande économie dans les frais de construction. Or, cette disposition en pente existe bien à Alger, mais non dans l'endroit où a été trouvée la mosaïque, endroit très plat et assez éloigné de la colline."*[4]

La thèse selon laquelle il s'agissait bien d'un établissement thermal est confortée par la découverte au même endroit, de citernes disposées d'une façon assez particulière, examinons à quelques près la description que nous en fait Berbrugger :*"Cette mosaïque, bien qu'elle ne soit pas de celles qui se recommandent par un grand mérite artistique, est cependant remarquable par le bon goût des dessins et le régularité de l'exécution. Elle se trouvait entre des murailles de pierres irrégulières noyées dans du ciment, coupées de distance en distance par des chaînes de pierres de taille d'un assez fort appareil. Au-dessous, on a découvert quatre citernes juxtaposées deux à deux, donnant l'une dans l'autre. A la voûte de ces citernes étaient des judas bouchés par une simple tuile au-dessus de laquelle il n'y avait que le sous-sol de la mosaïque, circonstance qui ferait penser qu'on avait voulu, le cas échéant, se*

---

[1] EL BEKRI (ABOU OBEÏD) , *Description de l'Afrique* ..., op. cit., p.136.
[2] CRESTI F., *Notes sur l'histoire urbaine d'Alger*, op. cit., p.15.
[3] GSELL, *Atlas archéologique de l'Algérie* ..., op. cit., p.4 - n°22.
[4] BERBRUGGER , *Icosium, Notices* ..., op. cit., p.44.

melîh, à la lettre : maison de divertissement) dont l'intérieur est pavé de petites pierres de diverses couleurs, qui forment une espèce de mosaïque." [1]

Cresti pense que le dar el-melãb que De Slane a traduit par « théâtre », était probablement situé aux environs de l'actuelle mosquée Ketchaoua[2].

Gsell rejoint également cette hypothèse : *"En 1844, quand on établit les fondations du portail de la cathédrale on découvrit deux mosaïques, l'une purement ornementale, l'autre présentant des médaillons, avec deux têtes de personnages et un oiseau. Au dessous, quatre citernes juxtaposées. Il y avait peut-être là des thermes et on peut être tenter de croire que cet édifice est la « maison de divertissement », décorée de mosaïques, dont parle El Békri."*[3]

Berbrugger, lui, ne s'en tient qu'à rejeter l'hypothèse selon laquelle cet emplacement avait été occupé par un théâtre : *"d'abord notre mosaïque ne répond pas à la description que donne El Békri de celle du théâtre d'Icosium ; puis les Romains ne manquaient jamais d'adosser ces édifices à une colline, quand la nature des localités le permettait, ce qui faisait une grande économie dans les frais de construction. Or, cette disposition en pente existe bien à Alger, mais non dans l'endroit où a été trouvée la mosaïque, endroit très plat et assez éloigné de la colline."*[4]

La thèse selon laquelle il s'agissait bien d'un établissement thermal est confortée par la découverte au même endroit, de citernes disposées d'une façon assez particulière, examinons de plus près la description que nous en fait Berbrugger : *"Cette mosaïque, bien qu'elle ne soit pas de celles qui se recommandent par un grand mérite artistique, est cependant remarquable par le bon goût des dessins et le régularité de l'exécution. Elle se trouvait entre des murailles de pierres irrégulières noyées dans du ciment, coupées de distance en distance par des chaînes de pierres de taille d'un assez fort appareil. Au-dessous, on a découvert quatre citernes juxtaposées deux à deux, donnant l'une dans l'autre. A la voûte de ces citernes étaient des judas bouchés par une simple tuile au-dessus de laquelle il n'y avait que le sous-sol de la mosaïque, circonstance qui ferait penser qu'on avait voulu, le cas échéant, se*

---

[1] EL BEKRI (ABOU OBEÏD) , *Description de l'Afrique* ..., op. cit., p.136.
[2] CRESTI F., *Notes sur l'histoire urbaine d'Alger*, op. cit., p.15.
[3] GSELL, *Atlas archéologique de l'Algérie* ..., op. cit., p.4 - n°22.
[4] BERBRUGGER , *Icosium, Notices* ..., op. cit., p.44.

même d'Icosium qui fut mis à sac. Le général romain Théodose dut intervenir ; et en 373, Firmus lui remit la ville d'Icosium avec tout le butin dont il s'était emparé. Après cet événement, l'histoire d'Icosium se dilue dans l'histoire générale de la province de Mauritanie."[1] Notons tout de même qu' " *Icosium devint le siège d'un évêché dont l'un des évêques, Victor, assista à une conférence réunie à Carthage en 484*" [2]. Quelques documents archéologiques nous restent de cette période d'Icosium chrétien (voir sur la figure 1 les découvertes n° :18 - 19 - 28.) aux côtés de l'église à laquelle fait allusion El Békri :

" (Alger) *Elle possédait autrefois une vaste église dont il ne reste qu'une muraille en forme d'abside.*"[3]

---

[1] *A la recherche d'Icosium*, op. cit., p.52.
[2] *Redécouverte du passé d'Alger*, op. cit.
[3] (ABOU OBEÏD) , *Description de l'Afrique* ..., op. cit., p.136.

ELEMENTS DE LA VILLE D'ALGER DURANT LA PERIODE ANTIQUE

- LEGENDE DE LA FIGURE 1 –

Découvertes de documents archéologiques datant de la période punique.

Découvertes de documents archéologiques datant de la période romaine.

Traces de voies romaines.

Traces de murailles romaine.

Traces de nécropoles (monuments funéraires romains).

Traces d'édifices romains.

Tronçon d'un mur qui paraît être d'origine romaine. (Ex-Boulevard Valée, actuellement Boulevard Hahad Abderezak.)

Tronçon d'une tour ronde (romaine ou berbère).

Tronçon d'un ouvrage de même aspect que le mur n°1 (à l'angle du Bd. Valée et de la Rue [illegible] actuellement Bd. Hahad Abderezak et Rue Arbadji Abderrahmane).

Tronçon d'une tour ronde (Gavault en aurait remarqué environ le quart.)

Tronçon d'un mur en moellons, d'excellentes construction. (sous l'angle sud-ouest du Lycée [illegible] Emir Abd el Kader.

6. Un gros mur, de blocage très dur, *"dont l'origine romaine paraît probable"* selon Devoulx « Revue Africaine » Tome 15 . p.399.

7 & 8. Restes d'une chaussée romaine dallée (Rue de la Marine, actuellement Rue AL MOURABITINE).

9 & 10. Voie dallée qui devait se diriger du S.E. au N.O.

11 & 12 & 13. Vestiges d'une voie dallée orientée du sud au nord et suivant à peu près le tracé de la rue Bab el Oued (d'abord sur le côté est, puis sur le côté ouest de cette rue.)

14. Voie qui coupait l'ex - rue d'Orléans (Elle supporte aujourd'hui le parking du 1er Novembre) à angle droit à une quarantaine de mètres de l'ex- rue de la Marine, actuelle rue AL MOURABITINE.

15. Amorce d'une voie.

16. Amorce d'une voie sous le vieux palais dit Jénina à l'entrée de la rue Ahmed et Mohammed Mécheri.

17. Restes d'une voie (vers l'angle de la rue Bab Azoun et de l'ex - rue du Laurier).

18. Chapiteau ionique de style chrétien au 18, rue Bab Azoun.

19. Stèle en pierre, orné d'une croix monogrammatique ajourée au 11, rue Bab Azoun.

20. Substructions romaines rencontrées en creusant les fondations des maisons de la place de Chartres (actuellement marché de la rue EL KAMA Amar, mieux connu sous le nom du marché de Chartres).

21. Siège de bain romain en marbre, trouvé ex - rue Juba.

II. Deux mosaïques, quatre citernes (L'établissement thermal ?) sous le portail de la cathédrale (la mosquée Ketchaoua actuellement).

III. Substructions romaines.

IV. Diverses substructions, dont quelques-unes en pierres de gros appareil ; base de colonne en place, conduit antique ; vestige de mosaïques ; fût de colonne en brèche africaine ; rue du Vieux Palais.

V. Stèle de type punique . A côté, dédicace latine du roi Ptolémée, rue du Vieux Palais.

VI. Dédicace à Mithra trouvée en creusant les fondations des ex - Bureaux du Gouvernement Général (ancienne Mairie) , Actuellement le Musée des arts et traditions populaires , Dar Khalfaouedj-el-amia.

VII. Deux murs romains, en pierres de taille, sous le Palais Consulaire, la Chambre de Commerce actuellement.

VIII. Muraille romaine (ou tout au moins, faite avec des pierres romaines) au fond des arcades qui supportent la Grande Mosquée du côté de la mer.

IX. Chapiteau ionique de l'époque chrétienne, trouvé dans des démolitions à la Grande Mosquée.

X. Deux citernes, un caveau et quelques débris antiques entre le Boulevard AMILCAR CABRAL actuel, l'ex - rue Dupperé et l'ex - rue Lamoricière.

XI. Mosaïque romaine dans une impasse de l'ex - rue des Consuls, près du rempart et derrière l'ex - caserne Lemercier.

XII. Vestiges d'une maison romaine, mosaïque ornementale, dédicace à Saturne.

Deux gros murs perpendiculaires à la mer et divers débris (colonnes, pierres de taille, etc.).

Mosaïque en place et petite tête en marbre.

Deux sépultures qui étaient certainement romaines, au 12 et 14, rue Bab el Oued.

Plusieurs sépultures de l'époque romaine, sous des tombes arabes en creusant les fondations du Lycée Emir Abd el Kader.

Sarcophage en pierre au Jardin Marengo, l'actuel Jardin de Prague.

Tombes sur l'esplanade Bab el Oued (actuellement aux environs de l'angle de l'avenue BOUBELLA Mohamed et de la rue ACHOUR Hassan.)

N'apparaît pas sur la carte, en dehors des limites de l'antique Icosium ; mur antique au fond, ex - rue d'Isly, actuel rue Larbi Ben M'hidi. Ainsi q'une stèle dans le faubourg Bab el Oued.

Cruche contenant les 158 pièces de monnaies puniques sur lesquelles était écrit le nom punique d'Ikosim (au environs du Bd. 1° Novembre).

Puits contenant entre autres poteries se rapportant à une époque plus haute que les monnaies puniques d'Ikosim, ainsi que d'autres objets datant du III° siècle av. J.C. au V° siècle apr. J.C.

Thermes ayant été reconnues sous l'église Notre-Dame-Des-Victoires, aujourd'hui la mosquée Ali Betchine.


CASBAH
DAR MUSTAPHA PACHA
Place des Martyrs
Darse de l'amirauté
Ilot de la Marine
Phare
JETEE KHEIR EDDINE
CABRAL
AMILCAR
BOULEVARD
Rampe
C.E.M.
Lycée
ACHOUR
ARBAOUI
CHENEL
LOUNI Arezki
Mohamed
Colonel Bentobbal
Abderrahmane
Abdelkader
Mohamed
Ali
Hassiba
Ben Bouali
Ben Mhidi
Larbi
Said
Hamza
Ben Ali
Ben Mhidi
Ben Boulaid
Ben Mhidi
Ben Boulaid
Ben Mhidi
Ben Boulaid

5/ Sur Alger de l'antiquité à la fondation de Djazaïr Banu Mezghanna :

La Maurétanie après s'être délivrée de la domination de Rome, dont la puissance s'effondra au V° siècle, connu une période instable caractérisée par les guerres qui secouèrent la région. D'abord les royaumes vandales s'en étant pris à l'empire de Byzance puis, par la suite, les populations de cette région elles-mêmes se révoltant contre les Byzantins lesquels, après avoir chassé les Vandales s'étaient emparé d'une partie de l'Afrique Romaine.

L'occupation byzantine fut donc une domination contestée par la population indigène et minée par les incessantes révoltes de celle-ci. Affaiblie, elle ne résistera pas longtemps à la conquête musulmane au VII° siècle.

Nous n'avons hélas pas de détails sur le sort d'Icosium, sur sa décadence et sur sa disparition par la suite. De toute la période qui s'étend de l'invasion des Vandales à la fondation de Djazaïr Banu Mezghanna au X° siècle, période qui englobe la domination vandale de près d'un siècle, l'occupation byzantine et la conquête arabe.

"Tout ce qui est certain, c'est que cette ville resta abandonnée fort longtemps, probablement pendant deux siècles et demi, c'est-à-dire depuis la fin du VII° siècle de notre ère, date de la grande invasion arabe qui dispersera les Gréco-Byzantins, jusqu'au milieu du X° siècle, date de la fondation d'Alger par Bollogguin ..."[1]

Demaeght[2] pense qu'il a été possible de lire les traces de cet abandon sur le site même d'Alger. En effet, un important dépôt de gravier et d'épaisses alluvions avaient recouvert les ruines romaines retrouvées au dessous des maisons *"indigènes"*. Plusieurs débris antiques découverts par les travaux avaient été enveloppés sous ces couches alluvionnaires qui ont du se déposer par les terres emmenées des hauteurs par les pluies hivernales qui se sont lentement accumulées au fil du temps, et qui *"n'ont pu se former qu'à l'aide d'une période très longue de temps"*.[3]

---

[1] DEVOULX, *Alger, Etude archéologique et topographique* ..., op. cit., In R. A., Tome 19,

Ceux qui aussi pense qu'à partir de la conquête musulmane du Maghreb et jusqu'à la fondation de Djazaïr Banu Mezghanna, soit pendant une durée d'environ deux siècles et demi, Icosium tomba en ruine, se dépeupla et fut plus ou moins complètement abandonnée.

Sur la fondation de Djazaïr Banu Mezghanna.

C'est Ibn Khaldoun que nous tenons le récit, assez précis, de cet événement :

"Outre un diplôme qui le constituait chef des Sanhadja, il [Ziri] [2] *obtint de ce prince* [Ismaïl al-Mansour] *la permission d'élever des palais, des caravansérails et des bains dans Alger. Il reçut aussi le commandement de la ville et de la province de Tèhert. Quelque temps après, il autorisa son fils Bologguîn à fonder trois villes, l'une sur le bord de la mer et appelée Djézaïr - Béni - Mezghanna (les îles des enfants de Mezghanna), et l'autre sur la rive orientale du Chélif et appelée Milîana ; et la troisième porte le nom des Lemdïa* [Médéa] *méridionale."*[3]

Ibn Khaldoun ne nous donne hélas pas plus de détails sur l'année de la fondation d'Alger par Bologguin. Néanmoins, nous savons que Ziri ibn Menad régna de 945 à 971[4] , donc cet événement devrait avoir eu lieu dans ce laps de temps. Devoulx pense que : *"la fondation de Djazaïr-Beni-Mezghanna semble pouvoir être fixée à l'année 950."*[5]

Lisan al-Din ibn al-Khâtîb, un auteur arabe, ne nous renseigne pas davantage lorsqu'il écrit : *"Ce fut Bologguîn qui, sur ordre de son père l'émir Ziri, construisit Miliana, Alger*

Contributions ..., op. cit., p.16.

Ziri ibn Manâd est un chef berbère de la tribu des Sanhadja. *"L'éponyme de la dynastie berbère qui devait sortir de la domination sur l'Ifriqiya, avait été le lieutenant fidèle et actif des Fatimides. Aussi, le Calife El-Qaïm l'avait autorisé à affirmer sa jeune puissance par la construction d'une capitale qui lui servit de place forte et de magasin, Achir."*. JULIEN (CH. A.) ,*Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.66.

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit., Tome II, p.6

Contributions ..., op. cit., p.17.

DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ...., op. cit., p.503.

avant l'an 362."[1] Etant donné que l'an 362 de l'Hégire correspond à l'an 973 de l'ère chrétienne.

Cependant Ibn Hawqal, l'ayant visité entre 947 et 948 l'a décrite comme étant entourée de murs et ayant déjà plusieurs marchés ; donc, soit il faut faire reculer de quelques années en arrière la fondation de la ville – ce qui est peu probable car encore vers 947 ; selon Ch. A. Julien, l'influence politique des Omeyyades d'Espagne s'étendait tout le long de la côte jusqu'à Alger où l'on disait la prière du vendredi au nom du Calife de Cordoue[2] – ou alors ce nom d'Ibn Hawqal nous interpelle sur le fait qu'à l'époque de la fondation d'Alger, il existait déjà un noyau urbain, bien que modeste, mais qui devait quand même atteindre un certain degré de prospérité.

Cresti émet l'hypothèse qu'à partir de la conquête musulmane et jusqu'à la fondation de Djamaa Banu Mezghanna, un groupe restreint d'habitants continua à vivre dans les environs jusqu'au Xe siècle.

Ch. A. Julien confirme cette possibilité : *"Pour assurer sa maîtrise sur les communications, Ziri fit fonder ou, peut-être, simplement restaurer, par son fils, trois villes, dont Miliana et Médéa dont il lui confia le gouvernement."*[3]

Nous verrons par la suite, au moment d'aborder la configuration qu'avait pu adopter la ville au moment de sa fondation par Bologguîn, qu'elle n'était pas un site totalement déserté et inhabité, et c'est sûrement ce qui a contribué – au côté d'autres critères -- au choix de Bologguîn de fonder une ville sur ce site précisément.

Berbrugger pense justement que :*"Il est vraisemblable que, si Bologguîn choisit cet emplacement pour y bâtir une ville, c'est que non seulement il y existait de nombreux matériaux bons à utiliser, mais qu'encore il s'y trouvait déjà un noyau de population..."*[4]

---

[1] BERBRUGGER, *Voyages du Cheikh Ibn Battoutah*, p.137, Cité par CRESTI, *Contributions* ..., op. cit., p.17.

[2] JULIEN (CH. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit. , Tome2 - p.65.

[3] Idem, p.67.

[4] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p.504.

Cela affirme également : *"L'hypothèse* [selon laquelle] *un groupe restreint d'habitants continua à vivre dans les parages jusqu'au X° siècle aurait pu constituer une raison du choix de ce lieu pour la fondation de la ville berbère, en même temps que l'abondance des matériaux de constructions récupérables dans les ruines romaines et que l'existence des sources."*[1]

Sur l'histoire d'Alger, de sa fondation (au X° siècle) au début du XVI° siècle.

En cette période, le Maghreb est le théâtre d'un véritable désordre politique et d'une anarchie régnante. Un nombre important de conquérants et de prétendants se disputent la région. Alger va en subir les dominations et son histoire va dépendre des luttes de ces peuples belliqueux qui cherchent à tout prix à affirmer leur supériorité.

Voici donc, de façon plutôt concise les événements les plus importants qui ont marqué cette période de l'histoire d'Alger :

- Lorsque Bologguîn fut proclamé souverain Hammadite, Alger reconnut l'autorité des descendants de Hammad[2] et lorsque ce dernier fut assassiné par son cousin En-Nacer ben-Alennas en 1063, qui prit le commandement et s'installe à la Kalâa où il se fait proclamé souverain. Alger, au même titre qu'un certain nombre d'autres villes importantes telles que Médéa, Hamza, Constantine, Ngaous et Achir, se vit commander par les frères et fils d'En-Nacer.[3]

- Vers 1080 l'Almoravide Youssouf Ibn Tachfin, s'empara de Tlemcen et fit ensuite la conquête d'Oran, de Tenez, du Wancherich, de Chelif et de tout le pays jusqu'à Alger[4] devant laquelle il vint mettre le siège en **1082**.[5] De la présence Almoravide à Alger, il subsiste encore la Grande Mosquée d'Alger malgré qu'ayant subit plusieurs transformations depuis.

---

1. *Contributions* ..., op. cit., pp.16-17.
2. MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., Tome 2, p.20.
3. Idem, pp.27-28.
4. DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p.540.
5. GSELL (CH. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p. 82.

- Vers **1151**, l'Almohade Abd el-Moumin, décida de frapper un grand coup dans le Maghreb Central qu'il traversa, dit-on comme un ouragan. Il se dirigea d'abord vers Bougie dans le plus grand secret[1] puis parut devant Alger. *"Aussitôt, El Kaïd* [alors gouverneur de la ville] *prit la fuite et alla prévenir son frère Yahia à Bougie, de l'Arrivée des ennemis. Pendant ce temps, la population d'Alger, conduite par* [le cousin de Yahia et d'El Kaïd] *le prince Zeride El-Hassan, faisait sa soumission aux Almohades.*[2]

- En mai **1185**, Ali Ben Ghania (*"dernier représentant de la dynastie Almoravide selon Ibn Khaldoun"*[3]) marcha sur Alger et y laissa Yahia Ibn Akhi Talha en qualité de Gouverneur. Mais Alger se rebella à son nouveau gouverneur lorsque le Sultan Almohade El Mansour fit marcher des troupes contre les agresseurs ; les Algérois, avertis de son approche se soulèvent contre Yahia et le livrèrent aux troupes almohades.[5]

- En **1221** ; Ibn Ghania se mit à nouveau à attaquer les frontières et à dévaster les villes de l'Ifriqua pour passer ensuite chez les Zenata.[6] Il se porta une nouvelle fois sur Alger vers [illegible] et, pour terrifier les habitants, il fit exposer devant les murs de cette ville le cadavre de Yemlil ben Abd er Rahmane, chef d'une petite royauté berbère établit dans la vallée du Chelif qui lui livra bataille et fut mis à mort.[7] Devoulx précise : *"Il* [Ibn Ghania] *mit en croix, contre les murs de cette forteresse* [Alger] *le cadavre de sa victime."*[8] Yahia Ibn Ghania mourut [illegible] et avec lui s'éteignit définitivement le nom Almoravide. [9]

- En **1234-1235** : Abou Zakaria, le Hafside s'étant solidement établit à Tunis, s'avança [illegible] et continua sa route vers l'ouest et vint recevoir l'hommage d'Alger et du pays [illegible] des Sanhadja.[10] Abou Zakaria a donc annexé Alger à l'empire hafside en **1235.** [11]

---

[1] GSELL (CH. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.105.
[2] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, op. cit., p. 92.
[3] GUEST, *Contributions* ..., op. cit. p.22.
[4] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p.540.
[5] Idem, p.540.
[6] Idem, p.540.
[7] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, op. cit., pp.146-147.
[8] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p.541.
[9] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, op. cit., p.155.
[10] Idem, p.155.
[11] GSELL (CH. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.136.

- Vers **1265-1266** : Alger semblait mal supporter la soumission au pouvoir hafside. *"Ils avaient aperçus que l'autorité du sultan hafside avait cessé de se faire sentir dans le Maghreb Central, les habitants d'Alger secouèrent le joug de l'empire afin d'établir leur indépendance".* [1] C'est ainsi que les habitants d'Alger avaient répudié ce qui restait chez eux l'administration hafside.[2] Pendant sept ans, ils jouirent tranquillement de leur indépendance.[3]

- En **1275**, Alger est de nouveau reprise par le Hafside Abou Zakaria [4] mais non sans peine. En fait en **1270-1271** , le khalife El-Mostancer (Abou Zakaria) envoya en vain une armée contre Alger ; puis deux ans plus tard, vers **1272-1273**, il donna l'ordre au général abou Hilal (gouverneur de Bougie) de s'y rendre. Celui ci assiégea la ville pendant toute une année sans succès.[5] Ce général tenta à plusieurs reprises de la réduire mais il n'y parvint pas et finit même par y perdre la vie. Ce n'est qu'en **1275**, lorsque El Mostancer expédia sur place une armée imposante, renforcée même par les contingents de Bédjaïa qu'ils l'avaient rejoint et qu'en même temps il y envoya la flotte hafside prenant la mer qu'il réussit à encercler la ville d'Alger d'assaut. [6] *"... c'est sur les murs d'Alger que toute ces forces avaient reçu l'ordre de se concentrer."*[7] La ville se trouvant ainsi étroitement bloquée ne put résister.

- En **1284** [8] (ou en **1285-1286** [9]) Alger fit sa soumission à l'émir Abou Zakaria (arrière-petit-fils du Hafside Abou Zakaria qui prit Alger en 1275). Celui-ci se forma un empire dans la partie occidentale du royaume de Tunis avec Bougie pour capitale. Le gouverneur d'Alger Ibn Khlamich qui était en fait un cheikh almohade reconnut l'autorité d'Abou Zakaria avec le consentement du Conseil des Cheikhs d'Alger.[10]

---

1. IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit., Tome 2 - p.372.
2. MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale,* op. cit., pp.205-206.
3. IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit., Tome 3 - p. 388.
4. JULIEN (CH. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord,* op. cit., p.139.
5. DOUAIS, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., pp.541-542.
6. IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit., Tome 2 - p.372.
7. MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale,* op. cit., pp. 205-206.
8. Idem, p.227.
9. DOUAIS, *Alger, Etude archéologique et topographique*..., op. cit. In R. A. Tome 20, p.57.
10. Idem, p.57.

- Vers le début du XIV° siècle, aux environs de **1307** ;quand Ibn Akmazir mourut ; l'un des cheikhs d'Alger qui jouissait de toute sa confiance et qui fut également son gendre[1], Ibn Allan, après s'être défait de tous ses opposants, pris le titre de seigneur d'Alger. Ainsi, il libera la ville et y imposa un pouvoir autochtone. Lorsqu'il se fit proclamé souverain, il fut acclamé par un grand nombre de cavaliers, dont certains fournis par les tribus arabes de la Mitidja[2] et il reçu aussi un grand soutien de la part des Thaaliba, tribu arabe qui avait soumis toute la plaine autour de la Mitidja[3].

Ibn Allan réussit à se maintenir au pouvoir pendant 14 ans. Il put préserver le commandement d'Alger à plusieurs reprises :

D'abord, lorsque le Mérinide Abou Yahia Ibn Yacoub mit le siège devant Alger ; Ibn Allan voyant que la ville allait succomber , accepta de reconnaître l'autorité du souverain mérinide Youcef Ibn Yacoub et de le servir avec le plus grand dévouement, pourvu qu'on lui laissât le commandement d'Alger. C'est ainsi que Youcef fit tenir à son frère Abou Yahia l'ordre de faire la paix avec Ibn Allan[4].

Une seconde fois, quand Abou l'Baca, roi de Bédjaïa et successeur d'Abou Zakaria, en 1366 – 1367, marcha contre Alger. Malgré qu'il ait pu rassembler plusieurs tribus des environs, il dut reprendre le chemin de sa capitale au bout de seulement quelques jours tant la résistance Algéroise qu'il rencontra était vigoureuse[5].

- Durant les **XIV°** et **XV°** siècles les véritables maîtres d'Alger furent les Thaaleba qui se succédèrent et prêtèrent serment tour à tour aux conquérants qui n'avaient pas le temps de s'installer, Mercier le confirme et Yver également :

"Et c'est sans doute à partir de cette époque [**1312 - 1313**] *que la Mitidja fut abandonnée aux Arabes Tha'aleba."*[6]

S. , *Alger, la mémoire*, Editions du Layeur (2° édition) , Paris 2000, p.29.
IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit., Tome 3 - p.389.
Contributions ..., op. cit., p.23.
IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit. Tome 3 - pp.389-390.
Alger, étude archéologique et topographique ..., op. cit., p.59.
MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.259.

En effet, " *...après avoir été la proie de tous les conquérants du Maghreb Central, elle fut occupée, au* ***XIV°*** *siècle, par la tribu arabe des Thàaleba dont les chefs louvoyèrent habilement entre les Àbd el-Wadites (Zeyanides), les Hafçides et les Mérinides.*"[1] .

Effectivement en **1312 - 1313**, Abou Hammou l'émir zeyanite roi de Tlemcen obtint la soumission d'Alger[2] ; en **1337** Alger tombe de nouveau au pouvoir des Mérinides[3] ; vers **1351** Alger est assiégée par le Zeyanite Abou Thabet et les Thâaleba durent reconnaître sa souveraineté[4] ; en **1360**, Alger, tombée de nouveau au pouvoir des Mérinides en **1352 -1353** par le sultan Abou-Eïnane[5], fut reprise par le sultan Abou Hammou roi de Tlemcen qui reçut sa soumission [6].

- Vers 1367, Abou Zeyane, qui contribua à la victoire des Hafçides, étendit son pouvoir sur la Mitidja et Alger dont les habitants à leur tête Salem Ibn Brahim (de la tribu des Thaaleba) reconnurent aussitôt l'autorité.

- En 1370, quand le sultan mérinide Abd el Aziz occupe Tlemcen, Salem s'empresse de reconnaître son autorité par une lettre que lui envoient les habitants d'Alger .[8]

- En 1373, le sultan zeyanite Abou Hammou reçut la soumission des Thaaleba lorsqu'il retourne à Tlemcen à la mort d'Abd el Aziz, et installa un de ses propres fils à Alger pour y gouverner sous la tutelle de Salem [9] .

- En 1376 - 1377 , Salem, contrarié par Abou Hammou pour une affaire d'impôts, rappela la Mitidja Abou Zian (ou Abou Zeyan) et en proclama la souveraineté à Alger[10]. Abou

---

[1] MERCIER cité par JULIEN (CH. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.254.
[2] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*..., op. cit., p.259. & IBN KHALDOUN, *Histoire de Berbères* ..., op. cit., Tome 3 - p.390.
[3] DEVOULX , *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p.59.
[4] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*..., op. cit., p.305.
[5] Idem, p.309.
[6] DEVOULX , *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p.60.
[7] Idem, pp.60 -61-62.
[8] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*..., op. cit., p.344.
[9] Idem, p.349.
[10] IBN KHALDOUN, *Histoire de Berbères* ..., op. cit., Tome 3 - p.454.

Hammou se porta au plus vite au Maghreb pour les combattre et la plupart des Thaaleba, las de la guerre lui offrirent alors leur soumission et Salem, abandonné de tous, périt [1]. C'est à cette période qu'Abou Hammou, dit-on, songea à transporter sa capitale à Alger parce qu'il craignait les intrigues de son fils, mais il du renoncer à ce projet [2].

- En 1386, Abou Hammou, détrôné par son fils Abou Tachefin, se rendit à Alger où il reçut l'adhésion des cheikhs et des Arabes, s'avança avec eux vers l'occident[3] où il vainquit son fils, retourna dans son royaume et repris sa capitale. Il avait laissé à Alger son second fils Abou Zian à qui il avait confié le gouvernement de cette ville [4]. Ce dernier s'enfuit quand il apprit la mort de son père en **1389** [5] Abou Hammou qui fut attaqué de nouveau par son fils aussi Abou Tachefin [6]. En **1394** un troisième fils d'Abou Hammou, Abou l'Hadjadj Youcef Ben-Zaïm, gouvernait Alger au nom de son frère Abou Tachefin [7].

- En 1393 , à la mort d'Abou Tachefin, le sultan mérinide Aboul Abbas s'empare de Tlemcen et de tout le royaume et Alger passa donc sous domination mérinide.

Ces grands événements que nous venons de parcourir, nous les devons en majeure partie aux écrits d'Ibn Khaldoun dans son ouvrage traduit par le Baron De Slane : "Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale". Mais malheureusement pour nous, son récit s'arrête en l'an 1393 et nous ne pouvons plus suivre l'histoire d'Alger aussi bien plus brièvement.

Durant le **XV**e siècle, les Thaaliba continuèrent à régner en maîtres et formèrent à Alger *"une sorte de petite république municipale administrée par une oligarchie bourgeoise"* sous une certaine protection [8]. Néanmoins, nous savons que vers **1410 - 1411**, le Hafçide Abou Faris fils d'Abou Abdallah Amr réussit à s'emparer d'Alger [9] ; et que le 05 janvier **1438** ; le prince Abdel Moumène (Hafside) nommé Abou Zeyane - Mohamed (fils d'abou Thabet) se rendit maître

---

1. MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*..., op. cit. pp.353 -354.
2. BOUDJEDENE, *Alger, Histoire et Capitale de Destin National*, Ed. Casbah, Alger 1997.
3. CH. MESSIKH, *Alger* ...,op. cit., p.33.
4. MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*..., op. cit., p.369.
5. DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p. 63.
6. MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*..., op. cit., p.372.
7. DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p.63.
8. Cité par & MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*..., op. cit., p.376.
9. Cité par JULIEN (CH. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.254.
10. JULIEN (CH. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., pp.142-143.

d'Alger en voulant même en faire une capitale [2], seulement il se montra si injuste que les habitants d'Alger se révoltèrent contre lui et le mirent à mort en décembre de la même année.

Il est important de signaler qu'à partir de 1360 (toujours d'après Ibn Khaldoun) , et durant la fin du **XIV°** et le **XV°** siècle, préludait en Afrique du Nord, l'usage de la Course maritime contre les chrétiens, qu'Ibn Khaldoun décrit justement [4], dont Bédjaïa fut le berceau et auquel Alger prit une large part [5].

Notons également que pendant le **XV°** siècle, chaque année, les flottes vénitiennes et génoises séjournaient, entre autre à Alger [6] et que vers **1492**, à la chute de Grenade, tombée entre les mains du Roi Ferdinand, les villes du littoral et notamment Alger, reçurent les exilés juifs expulsés d'Espagne [7]. D'ailleurs on peut noter *"l'importance exceptionnelle du commerce algérois au XV° siècle, alors qu'Alger n'occupait pas encore son rôle de capitale, conquise seulement par les Turcs, il convient peut-être de se demander si l'essor économique apporté à la cité par ces Juifs d'Espagne et leur commerce maritime ne l'a pas préparée, en quelque sorte à son dessein futur".*[8] De plus, *"En enrichissant ces villes* [Oran, Alger, Dellys, Bougie et Bône] *de leur industrie et des épaves de leur fortune, les nouveaux venus y apprenaient en même temps l'horreur du nom chrétien...."* [9] Les violences s'amplifièrent et la réconciliation donc perdue pour longtemps.

Ainsi débute le chapitre de l'histoire d'Alger ; sa période "Arabo-berbère" se referme au moment où les Espagnols entreprennent des expéditions vers le Maghreb, en réponse aux incessantes et quelquefois intimidations des corsaires arabes, mais surtout, poussés par la gloire qui fut la leur ajoutant à leur royaume l'Espagne musulmane et par l'ambition de pouvoir étendre leur

---

[2] HABIB BOUCHER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ...,op. cit., pp.399-400.
[3] BOUDJEDOUDENE, *Alger*..., op. cit., p.26
[4] HABIB BOUCHER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit. , pp.399-400 & MESSIKH, *Alger*..., op. cit., p.31.
[5] Ibn IBN KHALDOUN décrit, IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit., Tome 3 p.427.
[6] BOUDJEDOUDENE, *Alger, étude archéologique et topographique*..., op. cit., p. 64.
[7] HABIB BOUCHER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.418.
[8] MARÇAIS, *La Berbérie orientale sous les Hafsides, des origines à la fin du XV° siècle*, 1940, Tome 1- p.401.
[9] HAEDO (DE), *Histoire d'Alger*..., op. cit., p.3.

d'Alger en voulant même en faire une capitale [2], seulement il se montra si injuste que les notables d'Alger se révoltèrent contre lui et le mirent à mort en décembre de la même année.

Il est important de signaler qu'à partir de 1360 (toujours d'après Ibn Khaldoun) , et durant la fin du XIV° et le **XV°** siècle, préludait en Afrique du Nord, l'usage de la Course maritime contre les chrétiens, qu'Ibn Khaldoun décrit justement [4], dont Bédjaïa fut le berceau et auquel Alger prit une large part [5].

Notons également que pendant le **XV°** siècle, chaque année, les flottes vénitiennes et génoises séjournaient, entre autre à Alger [6] et que vers **1492**, à la chute de Grenade, tombée entre les mains du Roi Ferdinand, les villes du littoral et notamment Alger, reçurent les exilés juifs expulsés d'Espagne [7]. D'ailleurs on peut noter *"l'importance exceptionnelle du royaume algérois au XV° siècle, alors qu'Alger n'occupait pas encore son rôle de capitale, commercialement par les Turcs, il convient peut-être de se demander si l'essor économique n'a-t-il été par ces Juifs d'Espagne et leur commerce maritime ne l'a pas préparée, en quelque sorte à son dessein futur".*[8] De plus, *"En enrichissant ces villes* [Oran, Alger, Ténès, Bougie et Bône] *de leur industrie et des épaves de leur fortune, les nouveaux venus y apprirent en même temps l'horreur du nom chrétien...."* [9] Les violences s'amplifièrent et la tolérance fut donc perdue pour longtemps.

Cette époque de l'histoire d'Alger ; sa période "Arabo-berbère" se referme au moment où les Espagnols entreprennent des expéditions vers le Maghreb, en réponse aux incessantes et grandissantes intimidations des corsaires arabes, mais surtout, poussés par la gloire qui fut la leur et par l'ambition de pouvoir étendre leur royaume l'Espagne musulmane et par l'ambition de pouvoir étendre leur

---

[2] GSELL, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ...,op. cit., pp.399-400.
[4] BOUBAYA, *Alger*..., op. cit., p.26
[5] GSELL, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit. , pp.399-400 & MESSIKH, *Alger*..., op. cit., p.31.
[6] Ibn KHALDOUN décrit, IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit., Tome 3
[7] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique*..., op. cit., p. 64.
[8] GSELL, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.418.
[9] *La Berbérie orientale sous les Hafsides, des origines à la fin du XVI° siècle*, 1940, Tome 1- p.401.
[3] DIEGO DE HAEDO (DE), *Histoire d'Alger*..., op. cit., p.3.

d'Alger en voulant même en faire une capitale [2], seulement il se montra si injuste que les habitants d'Alger se révoltèrent contre lui et le mirent à mort en décembre de la même année.

Il est important de signaler qu'à partir de 1360 (toujours d'après Ibn Khaldoun) , et durant la fin du **XIV°** et le **XV°** siècle, préludait en Afrique du Nord, l'usage de la Course maritime contre les chrétiens, qu'Ibn Khaldoun décrit justement [4], dont Bédjaïa fut le berceau et auquel Alger prit une large part [5].

Notons également que pendant le **XV°** siècle, chaque année, les flottes vénitiennes et florentines séjournaient, entre autre à Alger [6] et que vers **1492**, à la chute de Grenade, tombée entre les mains du Roi Ferdinand, les villes du littoral et notamment Alger, reçurent les exilés juifs expulsés d'Espagne [7]. D'ailleurs on peut noter *"l'importance exceptionnelle du commerce algérois au XV° siècle, alors qu'Alger n'occupait pas encore son rôle de capitale, remplacé seulement par les Turcs, il convient peut-être de se demander si l'essor économique apporté à la cité par ces Juifs d'Espagne et leur commerce maritime ne l'a pas préparée, en quelque sorte à son dessein futur".*[8] De plus, *"En enrichissant ces villes* [Oran, Alger, Tenès, Bougie et Bône] *de leur industrie et des épaves de leur fortune, les nouveaux venus y apportèrent en même temps l'horreur du nom chrétien...."* [9] Les violences s'amplifièrent et la sécurité fut donc perdue pour longtemps.

Ce chapitre de l'histoire d'Alger ; sa période "Arabo-berbère" se referme au moment où les Espagnols entreprennent des expéditions vers le Maghreb, en réponse aux incessantes et grandissantes intimidations des corsaires arabes, mais surtout, poussés par la gloire qui fut la leur lorsqu'ils avaient à leur royaume l'Espagne musulmane et par l'ambition de pouvoir étendre leur

---

[2] HAEDO, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ...,op. cit., pp.399-400.
[4] BOUYACOUBENE, *Alger*..., op. cit., p.26
[5] HAEDO, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit. , pp.399-400 & MESSIKH, *Alger*..., op. cit., p.31.
[6] Ibn KHALDOUN décrit, IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit., Tome 3 p.417.
[7] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique*..., op. cit., p. 64.
[8] HAEDO, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.418.
[9] GOLVIN, *La Berbérie orientale sous les Hafsides, des origines à la fin du XVI° siècle*, 1940, Tome 1- p.401.
[3] DE GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger*..., op. cit., p.3.

empire le plus loin possible vers l'Orient. Alger se vit contrainte à leur faire sa soumission dans un traité signé le 13 janvier 1510[1] , et pendant que la ville était tenue par les canons du Peñon, forteresse bâtie par les Portugais en 1515 sur le plus grand des trois îlots faisant face à la baie algéroise, les habitants implorèrent le secours d'Aroudj Barberousse, célèbre corsaire, connu de toute la Méditerranée par ses exploits et dont l'origine reste depuis toujours discutée. Aroudj ne tarda pas à répondre favorablement à l'appel et il se fit même proclamer Sultan d'Alger en un temps record. Il sera, avec son frère et successeur Kheir Eddine, à l'origine de l'annexion d'Alger au puissant Empire ottoman, ce qui va faire prendre un tout autre cours au destin de cette future capitale.

Sur la configuration de la ville d'Alger du X° au XVI° siècle.

Aux environs de sa fondation, Djazaïr Beni Mezghanna est décrite par Ibn Hawqal :

"Alger, ville entourée de murs, se trouve au bord de la mer. Elle contient plusieurs sources et possède de nombreuses sources limpides qui coulent sur le rivage et servent aux besoins des habitants. Son territoire est formé de vastes plaines et de montagnes, peuplées d'un grand nombre de Berbères. Leurs richesses sont en grande partie constituées par des bœufs et des moutons qui paissent dans les montagnes. Le miel, le beurre et les figues sont produits en telle quantité qu'on peut les exporter jusqu'à Kairouan et plus loin encore. Une île se trouve en face de la ville, à une portée de flèche. Quand un ennemi les attaque, les habitants se réfugient sur cette île [...] *et y trouvent un refuge sûr contre tous ceux dont ils craignent l'agression."*[2]

Ce texte, l'un des rares concernant Alger à cette époque, ne peut hélas pas nous renseigner sur la configuration exacte de cette ville. Certains éléments de ce texte permettent néanmoins d'avancer quelques hypothèses :

---

[1] GSELL, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.425. & DEVOULX , *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p. 66.

[2] MASQUERAY , *Configuration de la terre*, p. 73 cité par CRESTI, *Contributions* ..., op. cit., pp.17-18.

le plus loin possible vers l'Orient. Alger se vit contrainte à leur faire sa soumission un traité signé le 13 janvier 1510[1] , et pendant que la ville était tenue par les canons du forteresse bâtie par les Portugais en 1515 sur le plus grand des trois îlots faisant face à algéroise, les habitants implorèrent le secours d'Aroudj Barberousse, célèbre corsaire, de toute la Méditerranée par ses exploits et dont l'origine reste depuis toujours Aroudj ne tarda pas à répondre favorablement à l'appel et il se fit même proclamer d'Alger en un temps record. Il sera, avec son frère et successeur Kheir Eddine, à l'origine d'Alger au puissant Empire ottoman, ce qui va faire prendre un tout autre cours de cette future capitale.

La configuration de la ville d'Alger du X° au XVI° siècle.

de sa fondation, Djazaïr Beni Mezghanna est décrite par Ibn Hawqal :

Alger, ville entourée de murs, se trouve au bord de la mer. Elle contient plusieurs et possède de nombreuses sources limpides qui coulent sur le rivage et servent aux des habitants. Son territoire est formé de vastes plaines et de montagnes, peuplées d'un grand nombre de Berbères. Leurs richesses sont en grande partie constituées par des et des moutons qui paissent dans les montagnes. Le miel, le beurre et les figues sont en telle quantité qu'on peut les exporter jusqu'à Kairouan et plus loin encore. Une en face de la ville, à une portée de flèche. Quand un ennemi les attaque, les se réfugient sur cette île [...] *et y trouvent un refuge sûr contre tous ceux dont ils craignent l'agression.*"[2]

des rares concernant Alger à cette époque, ne peut hélas pas nous renseigner exacte de cette ville. Certains éléments de ce texte permettent néanmoins quelques hypothèses :

Histoire de l'Afrique Septentrionale ..., op. cit., p.425. & DEVOULX , *Alger, étude et topographique* ..., op. cit., p. 66.

, *Configuration de la terre,* p. 73 cité par CRESTI, *Contributions* ..., op. cit., pp.17-

D'abord que la ville est entourée de murs qui ne sont pas assez solides pour garder la population à l'abri des éventuelles attaques ennemies puisque celle-ci doit recourir aux îlots qu'on lui fait face pour se réfugier.

Ensuite, vu l'importance des productions de la région ; il devait sûrement y avoir des lieux d'échanges à l'intérieur de la ville, des sortes de marchés périodiques. Et quand Ibn Hawqal affirme que l'importance de ses productions atteignait un degré tel qu'il s'en étonne, nous pouvons aisément imaginer que c'était par le port d'Alger que s'établissaient ces échanges commerciaux ; même si à cette époque le port est loin de ressembler à celui que nous connaissons aujourd'hui, même s'il n'était pas aussi favorable à abriter les embarcations nombreuses qu'aujourd'hui. Car s'il fut choisit par les Phéniciens puis par les Romains pour servir de débarcadère, pourquoi ne l'aurait-il pas été au X° siècle au moment où la fertile région en avait besoin pour pouvoir exporter le surplus de ses récoltes.

Nous avons un autre récit d'un auteur arabe, mort en 1823 qui fait juste une allusion sur le site d'Alger avant sa fondation par Bologguin au milieu du IV° siècle (de l'Hégire, soit au X° siècle de l'ère chrétienne.) Alger n'était qu'un amas de cabanes habitées par les Beni Mezghenna.[1] Ceci ne contredit pas la description d'Ibn Hawqal et les hypothèses formulées ci-dessus, de plus s'il n'a pas mentionné la présence d'édifices ou de constructions, c'est certainement qu'ils ne devaient être que de modeste importance ou peu nombreux, en somme "bicoques" pour reprendre le vocable employé par An Nasiri.

Nous pouvons en conclure qu'au moment de sa fondation, vers le milieu du X° siècle, Alger est une ville dont les constructions sont de modeste importance, elle possède des lieux d'échanges qui représenteraient des sortes de marchés, elle est entourée d'une muraille de faible capacité défensive ; et son port permettait l'exportation des surplus de production de sa campagne environnante.

Un siècle plus tard, nous parvient le récit du célèbre géographe arabe El Bekri, dont il est nécessaire de préciser qu'il n'a jamais visité la région :

---

[1] MOHAMED BOU RAS B. AHMED B. ABD-EL-KADER, *Voyages extraordinaires et observations agréables*, Cité par CRESTI, *Contributions* ..., op. cit., p.19.

"... Cet endroit, qui porte aussi le nom de Mitidja, est riche en pâturages et en champs cultivés ; il surpasse toutes les localités voisines par la quantité de lin que l'on y récolte et que l'on transporte dans les autres pays. ... Cette dernière [Alger] *est grande est de construction antique ; elle renferme des monuments anciens et des voûtes solidement bâties, elle renferme plusieurs bazars et un djamê. Elle possédait autrefois une vaste église dont il ne reste qu'une muraille en forme d'abside, se dirigeant de l'est à l'ouest. Cette muraille sert maintenant de kibla légale, lors des deux grandes fêtes,... Le port est bien abrité et possède une source d'eau douce ; il est fréquenté par les marins de l'Ifrikiya, de l'Espagne et d'autres pays."*[1] EL BEKRI confirme l'importance des productions agricoles, la présence de lieux destinés au commerce et le fait que certaines récoltes soient exportées.

L'élément nouveau cependant, réside dans sa description des monuments anciens, dont il cite le Dar el Melãab (voir supra pp. 29-30). Nous supposons donc que certaines parties de l'enceinte romaine d'Icosium subsistaient encore à cette époque, la ville en ce temps là, qui ne comptait relativement pas être très peuplée, du moins pas au point de manquer d'espace et d'être contrainte à occuper toute l'étendue d'Icosium ; et par conséquent, certains emplacements restaient abandonnés, tels que les avaient laissés les Romains cinq siècles auparavant. Toujours, selon Devoulx le quartier occupé aujourd'hui par la mosquée Ketchaoua et ses environs, par exemple, resta longtemps sous son aspect antique.

Soulignons un autre élément marquant de ce récit : la présence d'une mosquée, qui selon toutes probabilités est l'actuelle Grande Mosquée d'Alger reconstruite par IBN TACHFIN en 1096, et qui selon lui est un des monuments les plus antiques d'Afrique du Nord. DEVOULX affirme qu'à l'époque de la description d'EL BEKRI en 1068, la Grande Mosquée existait déjà : *"Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! ce minbar a été achevé le 1° redjeb de l'an 460. Ouvrage de Mohammed ». Inscription rapportée dans le dernier folio de l'histoire des Beni-Abd-el-wad, par YAHIA IBN KHALDOUN, manuscrit copié il y a plus de 560 de l'Hégire correspond à 1018) ".*[2]

Selon EL BEKRI, nous apprenons également que cet édifice cultuel, n'était pas assez spacieux pour accueillir toute la population masculine qui devait s'y réunir notamment tous les

---

[1] *Description de l'Afrique Septentrionale*, op. cit., pp.136-137.
[2] *Alger, étude archéologique et topographique* ...., op. cit., In R. A. Tome 19

des deux grandes fêtes religieuses. Le port est enfin cité ; sa vocation de lieu d'échange avec d'autres pays y est aussi confirmée.

Du XII° siècle nous est parvenu un bref descriptif d'Alger, par Al Idrisi, un troisième auteur arabe : " [Alger] *est située au bord de la mer, ses habitants boivent de l'eau douce qui provient de sources près de la mer et des puits. C'est une ville très peuplée, dont le commerce est florissant, les bazars très fréquentés, les fabriques bien achalandées.*

Autour de la ville s'étend une plaine entourée de montagnes, habitées par des tribus berbères qui cultivent l'orge et le blé, mais qui s'occupent principalement de l'élevage des bestiaux et des abeilles. "[1]

Nous sommes à près d'un siècle de la description d'El Bekri, il est toujours question de commerce florissant, de lieux d'échange et même de fabriques, et une fois de plus sont citées les sources d'eau douce.

Ces trois descriptions ne permettent pas une vision précise de la configuration qu'a du connaître la ville d'Alger depuis sa fondation jusqu'au XII° siècle, mais, en assemblant les éléments de ces trois récits, on peut parvenir à s'en faire quand même une modeste idée.

Au fil des événements historiques qu'elle connaîtra par la suite ; Alger qui prendra de plus en plus d'importance ; nous livrera par petites bribes, de brefs aspects de sa forme urbaine.

En 1227, sont cités les murs de la ville qui est déjà qualifiée de forteresse ; sur lesquels a été exposé le cadavre de Mendil (Voir supra p.41) et quelque 40 ans plus tard, Alger parvient à échapper à la domination Hafside et réussit même à garder une certaine indépendance.

---

[1] EL CRESSI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne par Edrisi*, cité par CRESTI, *Constructions* ..., op. cit., p.20.

Pendant plusieurs années, cette ville résistera à maints assauts, ce qui prouve qu'une vérit[illegible] muraille robuste, d'une efficacité défensive sûre avait remplacé la fragile enceinte du temps où les Algérois se trouvaient contraints à se réfugier sur les îlots. Cresti pense que mis à part les motifs défensifs et militaires, la reconstruction des murs devait également répondre à la nécessité d'agrandir la ville vers l'ouest, en direction des collines – car auparavant elle ne devait occuper que la partie de plaine qui correspondait à celle habitée par les Romains[1] — ce qui est fort probable, vu que la ville avait pris plus d'importance, sa population s'est sûrement vu s'accroître.

"Il est facile de reconstituer par la pensée cette ville berbère : on doit se figurer une réunion de maisonnettes à rez-de-chaussée seulement, basses, mal bâties, misérables, recouvrant des ruines romaines plus ou moins conservées, plus ou moins ensevelies sous les décombres. Cet assemblage de baraques entremêlées de restes antiques a commencé à se former dans la rue de la Marine, sur le bord de la mer, près de la Grande Mosquée – la tradition en a conservé un vague souvenir."[2]

Enfin que vers le début du XIV° siècle, Alger de nouveau indépendante, réussit sous le commandement d' Ibn Allan ; à se préserver des différentes attaques et à les repousser victorieusement ; le fait aussi que durant ce même siècle les Thaaliba dotèrent à la ville la capitale d'un pouvoir autochtone et enfin le fait qu' Ibn Khaldoun écrivit durant ce même siècle qu'Alger comptait parmi les villes les plus importantes du Maghreb Central [3], nous amène à penser qu'Alger devait être pourvue, dès cette époque déjà, d'un réel système défensif, une solide muraille surmontée même d'une forteresse.

Car si au début de sa période "arabo-berbère" Alger ne devait contenir que quelques habitations, occupant les alentours de l'actuelle Grande Mosquée, elle du au fil du temps se développer en direction des collines, vers l'ouest ; s'entourant d'un solide mur et se hissant au point le plus haut atteint par la ville d'une casbah. Devoulx atteste, se basant sur l'étude de certains titres de propriété que cette forteresse occupait l'emplacement d'une ancienne mosquée (ayant reçu le n°11 après 1830) et pense que cet emplacement convenait parfaitement à sa destination dans le sens où ce dernier occupait le sommet d'une bosse très

---

[illegible] *Contributions* ... , op. cit., p.23.
[illegible] *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p.505.
[illegible] KHALDOUN, *Histoire des Berbères* ..., op. cit., Tome 2 - p.6.

escarpée de tous les côtés et où il dominait une grande partie du lieu que cette casbah était destinée à défendre.[1]

Plus tard, lorsque les Ottomans ont du agrandir et remanier l'enceinte, puis construire une nouvelle casbah plus à l'ouest, l'ancienne casbah disparut ne laissant à sa place qu'un simple quartier qui garda encore quelque temps le nom de "casbah el qadima". La construction de cet édifice est néanmoins difficile à dater. Cresti, qui met en relation cet événement avec celui d'une reconstruction des murs et surtout celui de l'achèvement de la construction ou la rénovation de la Grande Mosquée, le situe aux environs de la première moitié du XIV° siècle.[2]

La configuration de la ville arabo-berbère de Djazaïr Béni Mezghanna, à la veille de son annexion à l'empire ottoman, soit au début du XVI° siècle, est évoquée dans l'étude menée par Devoulx[3]. Cresti lui consacre également quelques pages[4].

Nous partirons essentiellement de ces deux ouvrages, nous tenterons, de manière concise, de situer les principaux éléments que contient la ville à cette époque, puis de les reporter sur une carte actuelle (voir figure 2), ce qui nous a semblé utile pour pouvoir ensuite mettre en relation ces éléments de la ville avec l'emplacement qu'occupera ultérieurement <u>Dar Hassan Pacha.</u>

Dar Béni Mezghanna devait occuper une bonne partie de la ville ottomane, elle s'étendait sur une nord - sud ; à l'est, elle se prolongeait comme elle jusqu'à la mer, mais ses murailles qui étaient qualifiées de "*splendides et extrêmement fortes* " par Léon l'Africain n'atteignaient pas celles de la ville ottomane à l'ouest, la ville arabo-berbère s'étendait sur la colline jusqu'à la hauteur d'un point culminant marqué par une forteresse, la Kasbah (voir la référence n°3 sur la figure 2). La ville possédait deux portes qui devaient être les seules, l'une au nord, la seconde au sud (voir les références sur la figure 2).

---

[1] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit. pp.510 - 511.
[2] *Contributions* ..., op. cit. pp. 24 - 25.
[3] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit. in R.A. tome 19 – pp.510 à 522.
[4] *Contributions* ..., op. cit., pp.25 à 31.
[5] LEON (JEAN LEON L') , *Description de l'Afrique*, op. cit., Tome II, p. 347

Entre ces deux portes s'allongeait une véritable rue commerçante, cette même artère qui depuis l'antiquité déjà, semblait représenter le Cardo Maximus nord-sud. Non loin de là vers l'ouest, devait se tenir le marché hebdomadaire, partie de la ville qui longtemps plus tard, portera encore l'appellation de "Socgemah" (voir la référence n°9 sur la figure 2), dont l'origine "Souk el Djemaa" signifie "marché du vendredi". Au cœur de la ville, à l'emplacement de l'actuelle Place des Martyrs, se trouvait la "Qaïsariya" (voir la référence n° sur la figure 2)., une sorte de quartier réservé aux marchands francs qui y avaient droit d'avoir un "consul", une église, leurs boutiques et leurs logements [1].

La ville contenait également un certain nombre d'édifices à cette époque, parmi lesquels de nombreuses mosquées, les plus importantes d'entre elles :la Grande Mosquée d'Alger (voir la référence n°2 sur la figure 2), la Mosquée Sidi Ramdan (voir la référence n°8 sur la figure 2), la Mosquée Ketchaoua (voir la référence n°10 sur la figure 2), à l'emplacement de l'actuelle mosquée du même nom qui fut reconstruite durant la période ottomane et modifiée à l'époque coloniale.

La ville arabo-berbère renfermait aussi une madrassa "Madrasat Bu Annan" (voir la référence n°4 sur la figure 2).; le tombeau du Saint Patron de la ville mort vers 1468/1469 [2], Sidi Abderrahmane Etthaalibi ; et de nombreuses maisons d'habitation. La ville devait s'organiser en quartiers ayant chacun une spécialisation artisanale.

A ce propos le récit que nous en fait Jean Léon L'Africain vers 1514/1515 : " *Elle [Alger] est très grande et fait dans les 4 000 feux. Ses murailles sont splendides et extrêmement fortes, construites en grosses pierres. Elle possède de belles maisons et des quartiers bien ordonnés dans lesquels chaque profession a son emplacement particulier. On y trouve aussi bon nombre d'hôtelleries et d'étuves. Entre autres édifices, on y remarque un temple très grand placé sur le bord de la mer et devant ce temple une très belle place aménagée sur la muraille même de la ville, au pied de laquelle viennent frapper les vagues.*" [3]

---

[1] MERCIER, *Traités de paix et de commerce concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique Septentrionale au Moyen Age*, Paris 1866, p. 89.
[2] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p. 514.
[3] AFRICAIN (JEAN LEON L') , *Description de l'Afrique*, op. cit., pp. 347-348.

Le siège du pouvoir, palais du gouvernement ou encore Dar Essoltan El Qadima devait se trouver non loin de la Casbah El Qadima comme l'atteste Devoulx [1], mais il semblerait qu'elle dut changer d'emplacement car la description que fera le "Ghzaouet " du palais qu'occupait Kheir Eddine vers le début du XVI° siècle, alors qu'Alger n'était pas encore soumise à l'empire ottoman, correspondrait à la situation de la Jénina de la période ottomane, occupant une partie de l'actuelle Place des Martyrs [2]. *"Il était assurément fort naturel que* [illegible] *Barberousse, en usurpant le pouvoir à Alger, se fussent installés dans la demeure royale de leurs prédécesseurs, ..."*[3].

L'emplacement qu'occupera ultérieurement Dar Mustapha Pacha est au cœur de la ville arabo-berbère, non loin de ce qui devait être le siège du gouvernement, près du marché hebdomadaire et à quelques mètres du plateau où on s'était contenté de bâtir une petite mosquée (où se trouve l'actuelle mosquée Ketchaoua) en laissant le reste en un état [illegible] **tel, qu'à l'arrivée des Ottomans, on y voyait encore les restes des ruines** [illegible]

[illegible] *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., p.511.
[illegible] *Les trente premières années de l'état d'Alger 1510-1541*, O.P.U., Alger 1986, p.14.
[illegible] *Topographie et histoire générale d'Alger*, op. cit., In R. A. Tome 15 - p.390 (en note).
[illegible] *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., pp.518-519.

Le siège du pouvoir, palais du gouvernement ou encore Dar Essoltan El Qadima devait se trouver non loin de la Casbah El Qadima comme l'atteste Devoulx [1], mais il semblerait qu'elle dut changer d'emplacement car la description que fera le "Ghzaouet " du palais qu'occupait Kheir Eddine vers le début du XVI° siècle, alors qu'Alger n'était pas encore soumise à l'empire ottoman, correspondrait à la situation de la Jénina de la période ottomane, occupant une partie de l'actuelle Place des Martyrs [2]. *"Il était assurément fort naturel que Barberousse, en usurpant le pouvoir à Alger, se fussent installés dans la demeure royale de leurs prédécesseurs, ..."*[3].

L'emplacement qu'occupera ultérieurement Dar Mustapha Pacha est au cœur de la ville arabo-berbère, non loin de ce qui devait être le siège du gouvernement, près du marché hebdomadaire et à quelques mètres du plateau où on s'était contenté de bâtir une petite mosquée (où se trouve l'actuelle mosquée Ketchaoua) en laissant le reste en un état désolant tel, qu'à l'arrivée des Ottomans, on y voyait encore les restes des ruines antiques.

Alger, étude archéologique et topographique ..., op. cit., p.511.
Les trente premières années de l'état d'Alger 1510-1541, O.P.U., Alger 1986, p.14.
Topographie et histoire générale d'Alger, op. cit., In R. A. Tome 15 - p.390 (en note).
Alger, étude archéologique et topographique ..., op. cit., pp.518-519.

ELEMENTS DE LA VILLE D'ALGER DURANT LA PERIODE S'ETALANT DU X° AU XVI° SIECLE.

- LEGENDE DE LA FIGURE 2 –

1. Le siège du Conseil des Notables (Dar Essoltane El Qadima).

2. La Grande Mosquée d'Alger.

3. La Casbah El Qadima.

4. Madrasat Bû-Annân.

5. La Qaïsariya.

6. La porte Bab El Oued, qui devait se trouver en face de la chapelle du saint patron de la ville Sidi Abderrahmane. Cresti (op. cit. P. :27) pense qu'elle se serait trouvée aux environs de l'entrée de l'actuel lycée Emir Abdelkader.

7. La porte Bab Azzoun, dont la localisation devait correspondre à l'emplacement du square "Port Saïd" actuellement (selon Devoulx, op. cit. P. :514)

8. La mosquée Sidi Ramdan.

9. Djamaa El-Jumaa.

10. La mosquée Ketchaoua.

11. La mosquée Sidi Abou Barkat El Barouni.

12. Palais Ibn Essoultan.

[illegible] Djamaa El Kechach (El Djamaa El Kedime).

[illegible] Mesdjed Sidi Sliman El Kebaïli.

[illegible] Zaouiat Akeroun.

[illegible] Zaouiat El Abassi.

[illegible] La chapelle Sidi Abderrahmane.

[illegible] Hammam Sidi Abderrahmane.

[illegible] Maison où a eu lieu le décès de Sidi Abderrahmane.

[illegible] Petite mosquée bâtie par Sidi Abderrahmane.

[illegible] Ruines bâties sur l'emplacement de Hammam Sekk.

[illegible] Quartier Tiber Routin.

[illegible] Mosquée Sidi Heddi.

13. Djamaa El Kechach (El Djamaa El Kedime).

14. Mesdjed Sidi Sliman El Kebaïli.

15. Zaouiat Akeroun.

16. Zaouiat El Abassi.

17. La chapelle Sidi Abderrahmane.

18. Hammam Sidi Abderrahmane.

19. Maison où a eu lieu le décès de Sidi Abderrahmane.

20. Petite mosquée bâtie par Sidi Abderrahmane.

21. Ruines bâties sur l'emplacement de Hammam Sekk.

22. Quartier Tiber Routin.

23. Mosquée Sidi Heddi.


CASBAH
DAR MUSTAPHA PACHA
Selon DEVOULX
Selon CRESTI
Darse de l'amirauté
Ilot de la Marine
Place du Gouvernement
Bd de la VICTOIRE
Rampe Louni
Arsenal
SIDI AMAR
Colonial
LOTR
Aéroport d'Alger
Phare
JETEE KHEIR EDDINE
CABRAL
ANGKOR
GUEVARA
Marine
Av. du 1er Novembre
Av. BOUDJELLA
Rue Marengo
Rue Bruce
Rue Randon
Rue Bab Azoun
Rue Bab el Oued
Rue Mahon
Rue Duquesne
Rue Rovigo
Rue Bruyères
Rue Lamoricière
Rue Bugeaud
Rue Clauzel
Rue Michelet
Rue Dumont d'Urville
Rue Berthezène
Rue Hamad Abderrahmane
Rue Abderrahmane
Rue Arsenal
Rue Ali Khodja
Rue Ahmed Bey
Rue Ben Chenet
Rue Ben Ali Rais
Rue Ben Mahdi
Rue Ben Ali Chérif
Rue Ben Ali Chérif
Rue Ben Ali Chérif

1.2 Alger, la période ottomane.

1.Sur la fondation d'El Djazaïr.

En mai 1518 [1], après avoir pris le pouvoir à Tlemcen, Aroudj est tué aux environs même de cette ville. C'est ainsi que périt le premier Barberousse au cours d'une longue et sanglante expédition, *"il était âgé de 44 ans, et ne laissait pas de prospérité"*. [2]

Son frère Kheir Eddine lui succède, mais il se trouva face à des difficultés telles qu'*" il comprit qu'il ne fallait plus compter sur l'appui des populations africaines et jugea qu'il ne lui restait qu'un seul espoir de conserver sa conquête ; c'était d'en offrir la suzeraineté à la Porte."* [3] Il s'adressa alors aux habitants d'Alger en ces termes, tels que nous les rapporte le "Tahrat" [4] : *" J'ai conçu le projet de mettre mes états sous l'égide protectrice de Sa Hautesse, notre maître le Sultan ! En échange de l'or, des troupes, des armes et des munitions qu'il voudra bien nous fournir, il ne revendiquera comme droit de suzeraineté, de simple privilège de faire frapper la monnaie à son effigie, et cette autre faveur, de voir son nom devenir l'objet de la vénération des fidèles dans leurs prières publiques, et notamment dans l'invocation solennelle de la Khotba. "*[5]

Selim I, Sultan des Ottomans venait d'étendre sa domination sur la Syrie, le Liban, Jérusalem, l'Arabie et l'Egypte ; il était alors maître de la Mecque et de Médine, ajoutant à ses titres celui de "Serviteur des villes sacrées et nobles". Saisissant avec empressement l'occasion d'étendre son autorité sur la Berbèrie, Sélim adressa au second Barberousse le titre de Bey des Beys [6], ou de Pacha, avec le droit battre la monnaie, et lui expédia des troupes et des munitions.[7]

CHEVALLIER, *Les trente premières* ..., op. cit., p.36.

GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger*..., op. cit., p.28.

HAEDO, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., Tome II – p.24.

Le "Tahrat" ou plus exactement "Ezzohrat Ennayerat" est en fait un manuscrit traduit du Turc par TLEMSANI, puis traduit de l'arabe par Rousseau "Chronique de la Régence d'Alger" il raconte avec beaucoup de détails les premières années de la Régence d'Alger.

ROUSSEAU, *Chroniques de la Régence d'Alger*, Imprimerie du Gouvernement, Alger 1841, p.iii.

L'Encyclopédie Turque donne pour date de la nomination de Barberousse comme Beylerbey : ISA "Türk Ansiklopédisi " Tome I. p.324. Date confirmée par HAMMER , *Histoire de l'empire ottoman*. Tome 5. pp.243-244 In CHEVALLIER, *Les trente premières* ..., op. cit., p.41.

HAEDO, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.24.

Cette reconnaissance du Sultan fut acceptée le 15 mai 1519 [1], et ce *"grand acte politique par lequel le second Barberousse reconnut la suzeraineté de la Porte ottomane, est un fait capital dans les annales algériennes, car c'est de ce moment que date, en réalité, la domination turque dans la Régence d'Alger."*[2]

C'est à Kheir Eddine que nous devons le port d'Alger qui, après avoir combattu, chassé les Espagnols et détruit la forteresse du Pégnon en 1529, rattacha les îlots à la terre ferme. *"Il construisit, par les captifs chrétiens, à l'aide des débris du Péñon et des ruines de Bougie (Matifou), un môle long de 200 mètres, large de 25 et haut de 4 qui réunit la ville aux îlots ensablés par un terre-plein."* [3]

<u>Aperçu historique sur El Djezaïr :</u>

<u>Sous le règne des Beylerbeys. [1533 - 1587].</u>

"Cheir Eddine Barberousse inaugura le règne des Beylerbeys au Maghreb" [4] qui dura environ le XVI° siècle jusqu'aux environs de 1587 [5].

Les Beylerbeys nommés et envoyés par la Grande Porte étaient pour la plupart des Raïs, des commandants, *"hommes de guerre qui doivent leur nomination à leur courage et à leurs talents militaires"* [6] ; ils étaient également d'origines différentes [7].

"Tome Encyclopédisi " Tome I. p.324. In CHEVALLIER, *Les trente premières* ...,op. cit., p.37.
BOUTIN (ED), *Etablissement de la domination turque en Algérie.* In « Revue Africaine ». Tome 17 p.363.
GRAMMONT (DE H. A), *Histoire de l'Afrique du Nord,* op. cit., Tome 2 - p.257.
CHEVALLIER, *Alger,* ..., op. cit., p.44.
MARCAIS G. *L'architecture musulmane d'occident,* op. cit., p.423. & KADDACHE M., *L'Algérie durant la période ottomane,* op. cit., p.49.
KADDACHE M., *L'Algérie durant la période ottomane,* op. cit., p.49.
De Turquie ou d'Asie Mineure selon MARCAIS, *L'architecture musulmane d'occident,* op. cit., d'origine sarde ou hongroise selon KADDACHE M. , *L'Algérie durant la période* ... op. cit. ; de l'Egée, d'Asie Mineure et de Corse (pour le cas de Hassan Corso) d'après BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II,* Colin, Paris 1966, Tome I - pp.124-145.

succédés à la tête d'El Djezaïr : Kheir Eddine Barberousse, Hassan Agha, Hassan Kheir Eddine, Salah Raïs, Mohamed Terkeli, Hassan Ibn Kheir Eddine (2ème mandat), Pacha, Hassan Ibn Kheir Eddine (3ème mandat), Mohamed Ibn Salah Raïs, Euldj Ali, Venezziano, Djafer Pacha et Hassan Venezziano (2ème mandat).

envoyés de Constantinople" étendirent leur autorité sur tout le territoire du Maghreb Maroc qu'ils ne réussirent pourtant jamais à conquérir. Ils y fondèrent les trois Tripoli, de Tunis et d'El Djezaïr.

un gouvernement sévère qui n'admettait aucune opposition. Pendant toute la leur règne, ils eurent souvent à contenir les révoltes des janissaires qui tentaient de pouvoir ; car l'odjac des janissaires a toujours été un pilier essentiel du pouvoir, un *"morceau de la lointaine Turquie qui s'est trouvée transportée en terre*

Beylerbeys parvinrent donc à maintenir sous leur autorité les deux principales forces la redoutable milice des janissaires ou l' "Odjac", et la puissante confédération ou "Taïffa des Raïs".

de l'histoire d'El Djezaïr fut marquée par la victoire de Hassan Agha et fils adoptif de Kheir Eddine) sur Charles Quint qui dirigeait une expédition vers 1541. *"Alger a mis en déroute la plus grande armée de la chrétienté."*[2]

d'être relaté avec beaucoup de détails par le "Zohrat" et le "Ghazaouet"[3].

expéditions des Algériens contre les Espagnols établis à l'ouest furent

les faits marquants de cette période.

M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.19.
F., *La Méditerranée et le monde* ..., op. cit., Tome2 - p.227.
(Ezzohra ennayera) traduit par ROUSSEAU, *Chroniques de la Régence d'Alger*, op. cit. ;
" (Ghazaouet Kheir Eddine Pacha) traduit par SANDER RANG & DENIS , *La Régence d'Alger, Histoire des Barberousse* (2 tomes), J Angé, Paris 1837.

Le règne des Beylerbeys connu un véritable essor économique, la course s'accrut considérablement, le commerce extérieur commença à s'établir, bien qu'il fut accaparé par les musulmans d'Espagne et par les Juifs [1] et la vie agricole devint elle aussi importante dans la Mitidja qui *"s'est mise à produire, pour la ville grandissante et les luxueuses maisons des seigneurs turcs et renégats"* [2].

Une population cosmopolite habitait Alger à cette époque, *"Alger poussé à l'économie » est une ville d'immigrés"* [3] ; un rapport fait état de 6000 renégats corses [4] et un autre document de 1567 signale à Alger la présence de marins valenciens venus pour commercer [5].

Des commerçants provençaux, languedociens, pisans, génois, vénitiens et barcelonais avaient installé des comptoirs à Collo, à Bône et à La Calle[6]. Des consuls représentant ces nations vinrent également s'installer, à Alger ; la France, profitant des avantages que lui donnaient les capitulations obtenues de la Porte, eut la première un consul, pour défendre ses commerçants [7].

Le règne des Beylerbeys --qualifié par Grammont *" d'une des époques les plus remarquables de l'histoire d'Alger* [après laquelle] *nous ne verrons plus de chefs de guerre, aussi grands politiques ..."*-- s'acheva avec le dernier Beylerbeys d'Afrique [8], Euldj Ali qui mourut le 27 juin 1587 âgé d'environ 80 ans [9] et qui régna à Alger de 1568 à 1577 après quoi il fut élevé au rang de Grand Amiral de la Porte ottomane [10].

La dernière décennie du règne des Beylerbeys connut une ville ravagée par la famine et l'anarchie. A la mort de Euldj Ali, *"la Sublime Porte supprima la dignité de*

GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.44.
BRAUDEL F., *La Méditerranée et le monde* ..., op. cit., Tome 1 - p.75.
Idem, p.380.
Idem, p.245.
Idem, p.236.
HABIB HADDAD, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*..., op. cit., Tome 3 - p.150.
MARÇAIS G., *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.424.
DEVOULX, *Alger* ..., op. cit., p.56.
GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.123.
DEVOULX, *Alger* ..., op. cit., p.54.

et divisa les possessions turques d'Afrique en trois Pachaliks indépendants, El Djazaïr, Tunis et Tripoli." [1]

Sous le règne des Pachas triennaux [1587- 1659].

Vers la fin du XVI° siècle, le royaume d'El Djazaïr, qui avait sous son autorité, outre El Djazaïr, Tunis et Tripoli, était devenue une grande puissance en Méditerranée. S'inquiétant quelque peu de cette importance grandissante, Istanbul décida de diviser ce royaume. Quand Kheir Eddine mourut, vers 1587, le sultan ottoman jugea le moment opportun pour faire entrer les régences africaines dans le cadre normal de l'organisation ottomane en transformant la Régence, la Tunisie et l'Algérie en trois régences, administrées par des Pachas remplaçables périodiquement. [2]

Les Pachas envoyés à El Djazaïr étaient nommés par la Grande Porte pour trois ans, ils pouvaient être renommés plusieurs fois comme ce fut le cas pour Hussein Pacha qui l'a été à deux reprises. [3]

Les Pachas n'eurent en réalité, pas une grande autorité ; on leur accordait quelques privilèges externes certes, mais leur pouvoir fut souvent réduit et éclipsé tour à tour par la milice des janissaires et par la Taïffa des Raïs. Le Pacha ne pouvait donc se maintenir qu'en adhérant à une politique de compensation entre ces deux grandes forces.

Cette période qui débuta avec Dély Ahmed et qui dura 70 ans, connut à la fois une grande prospérité économique grâce à la course, et une certaine anarchie engendrée par les révoltes répétées des kouloughlis et des populations berbères, aggravée par une série de tragédies : famines, épidémies notamment celles ravageuses de la peste. [4]

---

[1] Idem, p.56.
[2] JULIEN (CH. A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.274.
[3] BOUDJACHE M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.76.
[4] Voir GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit. , le récit détaillé des événements tragiques qui ont marqué cette période.

A propos des succès de la course à cette période, Grammont écrit : *"En 1615 et 1616, les prises s'élevèrent à plus de trois millions par an ; de 1613 à 1621, neuf cent trente six bâtiments capturés entrèrent dans le port d'Alger ; de la fin de 1628 au milieu de 1634, la France, qui fut cependant la moins éprouvée des nations maritimes, perdit quatre vingts bâtiments d'une valeur d'environ cinq millions, et dut racheter ou laisser renier treize cent hommes et un captifs. L'audace des reïs s'accrut de jour en jour : on les vit enlever dans l'océan les galions des Indes, écumer le golf de Gascogne, la Manche, et les mers de la Grande-Bretagne ; des rives de Madère aux glaces d'Islande, nulle part on n'échappait à leur poursuite. Mais le bassin occidental de la Méditerranée fut particulièrement victime de l'avidité et de l'incurie de ses gouvernants, deux fois par an au moins, les côtes de l'Italie, de la Sicile, de la Corse, de la Sardaigne et de l'Espagne virent apparaître les galères et les galiotes légères des Barbaresques."* [1]

Julien pense quant à lui que : *"Le XVII° siècle fut l'âge d'or des corsaires barbaresques. L'indépendance des régences vis-à-vis de la Porte, l'affaiblissement des marines européennes et la mésentente des nations chrétiennes leur permirent toutes les audaces."* [2]

Les bénéfices de la course étaient évidemment considérables et la ville entière en profita ; particulièrement les habitants de la basse Casbah, autour du quartier de la Marine qui bénéficient économiquement des corsaires [3].

Outre ses succès, la corporation ou Taïffa des Raïs représentait *"une force avec laquelle il fallait désormais dut compter"* [4].

Certains de ces corsaires, dont Mami Arnaute, Morat Raïs, Soliman Raïs, Arbadji et Hadj Ali Bechin ; réussirent même à usurper pendant un certain temps le pouvoir, en osant parfois braver les ordres de la Grande Porte ou jusqu'à carrément les désobéir [5].

GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., pp.128 - 129.
HILLENKOTH A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.277.
BOUDJADJA M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.78.
MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., Tome 3 - p.135.
GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.127.

" Tels furent, au temps des Pachas triennaux, ces reïs qui, jadis avaient été le plus ferme [illegible] des Beglierbeys contre les mutineries de la milice ; l'accroissement du nombre des [illegible] fut la cause déterminante de ce changement de conduite." [1]

Alger, qui prospéra donc considérablement grâce à la course, vu sa population augmenter *[illegible] du XVII° siècle, sa population dépassait 100 000 habitants, sans compter 25 à [illegible] captifs. "*[2]

L'ère des Pachas triennaux prit fin en 1659, à la suite d'événements auxquels on [illegible] la désignation de "la révolte de 1659".

C'est au cours de la seconde moitié du XVII° siècle que la Taïfa et la milice ; que le [illegible]ement réunissait – les Raïs n'acceptant pas le droit du huitième sur les prises, quota [illegible] par le Pacha à son profit et les janissaires se considérant comme les seuls vrais turcs, [illegible] de partager le pouvoir [3] – cherchaient toutes deux un prétexte pour se débarrasser [illegible] envoyé d'Istanbul : le Pacha.

La milice profita alors d'un climat de désolation et d'anarchie qui résultait d'une période [illegible] : révoltes des autochtones, successions d'épidémies de peste qui emportèrent [illegible] de la population algéroise [4] , d'un climat également marqué par une certaine [illegible] des janissaires craignant pour leur solde puisque les impôts devenaient [illegible] ; pour carrément s'emparer du pouvoir pendant que les Raïs, sous prétexte de [illegible] jetèrent le Pacha Ibrahim en prison. Il fut en fait, le dernier Pacha triennal à [illegible] Alger.

[illegible] p.128.

[illegible]CH A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.277.

[illegible]ACHE M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.84.

[illegible] *Alger* ..., op. cit., p.63.

Sous le règne des Aghas [1659 - 1671] :

C'est le Bouloukbachi Khalil, qui fut à la tête du mouvement de "la révolte de 1659" ; qui proclama la déchéance des Pachas et avec l'accord des membres du Diwan, il décida de leur remplacement par des Aghas, membres du Yoldjac des janissaires. [1]

C'est donc la révolution de 1659 qui changea le Pachalik en une république militaire [2].

Nouvelles ; le Pacha fut par déférence au Sultan ottoman maintenu, mais ses prérogatives furent considérablement réduites, ce n'était plus qu'un Pacha honoraire. Il garda outre son titre, sa solde, son logement et ses esclaves, mais il fut interdit de s'immiscer dans les affaires d'Etat [3].

Quatre Aghas seulement se sont succédés à la tête d'El Djazaïr de 1659 à 1671 et tous les quatre périrent assassinés. Le règne de Chaaban Agha, un renégat d'origine portugaise [4], qui dura de 1661 à 1665, fut caractérisé par de brillants succès de la course que l'Agha lui même dirigea.

Cette période de quatre années ne fut non plus pas épargnée par les tragédies ; en plus des ravages de peste, un terrible séisme provoqua la destruction de nombreuses habitations, d'une partie des installations portuaires et entraîna la perte de plusieurs navires.

Ali Agha succéda à Chaaban Agha en 1665 et régna jusque en 1671. Si ce fut les janissaires qui s'en sont pris au troisième, ce seront les Raïs qui eurent raison du dernier Agha d'Alger ; qui, exaspérés après une attaque anglaise qui provoqua la perte d'un grand nombre de leurs navires, ne purent lui pardonner sa faiblesse.

Les milices corsaires étaient déjà mécontents de se voir dirigés par l'Agha issu de la milice janissaires, d'autant plus que ces derniers ne tenaient pas toujours compte des intérêts des

---

[1] p.63.
[2] GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.209.
[3] BOUBACHE M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.84.
[4] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., Tome 3 - p.252.

corsaires lorsqu'ils signaient des traités avec les puissances étrangères [1]. D'ailleurs, un important accord avec la France fut conclu le 17 mai 1666 [2].

C'est dans le mois de septembre 1671 que les Raïs, unis aux janissaires provoquèrent une révolte [3] :

D'abord la rébellion gagna toute la milice, les janissaires envahirent la Jénina et tuèrent l'Agha. L'émeute dura cinq jours, les Raïs la transformèrent en révolution [4].

C'est dans cette confusion – les janissaires ne réussissant pas à élire un nouvel Agha – après bien des délibérations, que les Raïs décidèrent l'institution d'un Dey sur le modèle de celui de Tunis [5] et qu'il nommèrent l'un d'entre eux Dey d'El Djazaïr [6].

Les Aghas furent donc dépossédés et les chefs corsaires furent investis du pouvoir exécutif tandis que les Pachas restaient dans leur nullité [7].

Cette date de 1671 marque *"un bouleversement politique dont la conséquence était la création d'un nouveau rouage de gouvernement."* [8]

Sous le règne des Deys :

En 1671 donc, les Raïs , soutenus par leur Taïffa, plus puissante que la milice mettent fin à l'alternance qui caractérisait le pouvoir des Aghas en désignant un délégué parmi eux qu'ils nomment Dey [9]. Vocable dont nous est parvenu une définition de Venture de Paradis : *"Dey, ou plutôt daï, est un mot turc qui signifie proprement oncle maternel ; il signifie aussi quelquefois, un héros. C'est la signification que lui donnent les Turcs d'Alger, et ils prétendent que, quand les trois Barberousse partirent pour leurs expéditions, le père*

---

1. BOUDJACHE M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.84.
2. GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.218.
3. MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., Tome 3 - p.274.
4. BOUDJACHE M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.86.
5. MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, op. cit., Tome 3 - p.275.
6. BOUDJACHE M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.86.
7. GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.220.
8. MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., Tome 3 - p.275.
9. GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.226.

recommanda aux deux cadets et à tous ceux qui les suivaient dans leur expédition d'obéir à Khayr-ed-Din en leur disant « c'est votre daï ». "[1]

Malgré ce changement, Alger est toujours considéré comme une régence par Istanbul, qui maintiendra, du moins jusque en 1710, un représentant : le Pacha. [2]

Symbolisant la présence de ce Pacha, qui en fait était dépouillé de tout pouvoir réel[3], El Hadj Ali tenta d'affirmer une certaine indépendance politique vis-à-vis de la Grande Porte, elle entreprit également durant ces premières années du règne des Deys, de consolider ses frontières à l'est et à l'ouest.

En effet, les officiers de la milice se substituent aux Raïs pour désigner le Dey, il est nécessaire de préciser que tant que la Taïffa fut maîtresse du choix, elle nomma des Deys forts, dès le cinquième Dey, la milice se prononça au hasard des circonstances [4].

Du point de vue politique, la période englobant la règne des Aghas puis celui des Deys jusqu'en 1710 s'est caractérisée par le recours à la violence à des fins politiques ainsi que par la mise en place d'un système politique qui allait faire ses preuves tout au long du XVIII° siècle [5].

Ce système se consolida justement en 1710, lorsque l'entrée au port du Pacha envoyé par le sultan Charkan Ibrahim fut interdite par le Dey d'Alger[6].

Laugier de Tassy, qui fut diplomate à Alger en 1724, c'est-à-dire à peine quatorze ans après l'événement, nous en livre quelques détails :

"Le Pacha avait sa maison, son train, ses appointements aux dépens du gouvernement, et ne faisait rien, que lorsqu'il en était requis. Mais quelque temps après, il se fit des créatures dans la milice pour l'élection d'un dey. Il y en avait, qui par leur crédit et leur

---

[1] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger au XVIII° siècle*, op. cit., pp.197-198.
[2] MASSIACHE M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.91.
[3] MERCIER, *Histoire d'Alger et de la piraterie des Turcs dans la Méditerranée*, Tome II. p.367.
[4] JULIEN (CH. A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.292.
[5] MICHEL T., *La ville d'Alger*..., op. cit., p.23.
[6] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., Tome 3 - pp. 337-338.

étrangler les deys, les déposaient et en mettaient d'autres qui leur étaient Mais Baba Ali qui était Bachaoux ayant été élu dey en 1710 malgré le Pacha, qui de part à l'autorité et aux affaires du gouvernement, le fit arrêter et pour Constantinople ..."

continue en précisant que le Dey en renvoyant le Pacha, le menaça de le faire s'il revenait semer le trouble ; dans le même temps, le Dey envoya des représentants à chargés de présents. L'envoyé du Dey *"fit représenter au grand vizir, que cet officier méritait la mort par son esprit de parti et de division "*. L'envoyé avança que si encore se produire, la milice déjà fort outrée contre les Pachas, n'hésiterait pas à un massacre et l'anarchie qui en résulterait serait *"un affront irréparable aux commandements de la Porte"*. L'envoyé conclut en proposant de ne plus envoyer de celui-ci devenait *"inutile et préjudiciable aux intérêts du gouvernement"* [1].

que dès 1710, les Deys d'Alger prirent le titre de Pacha et n'acceptèrent plus de du Sultan à leurs côtés, affirmant ainsi leur indépendance vis-à-vis d'Istanbul [2]. évolution vers une autonomie de plus en plus complète serait certainement éloignement d'Alger de la Porte ottomane [3].

Dey" (lire Ali), succédant à "Dely Hibraïm" (lire Ibrahim) en 1710, qui fut cette mesure [4]. Celle-ci permit au Dey élu de devenir le représentant du Sultan et une certaine stabilité politique, *"Durant la période 1710 - 1798, on ne deys dont sept sont morts de mort naturelle."* [5] En 1729, le Sultan ottoman fois d'imposer un Pacha à Alger, sous le règne de Kurd Abdi, mais lorsque le Dey lui défendit d'approcher [6].

politique qui caractérisa presque tout le XVIII° siècle fut malheureusement série de catastrophes naturelles (notamment sécheresse et tremblement de

---

DE TASSY, *Histoire du Royaume d'Alger*, op. cit., pp.43-44.
M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.105.
A., *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Sindbad, Paris 1985, pp.29-30.
Histoire d'Alger ..., op. cit., p.370.
La ville d'Alger ..., op. cit., p.23.
Histoire de l'Afrique Septentrionale ..., op. cit., Tome 3 - p.350.

terre) et par des vagues d'épidémies meurtrières. Lespès qualifie justement la période s'étalant de 1730 à 1773 de particulièrement éprouvante : *"Jamais Alger n'a connu à la fois autant de souffrances, car il s'y ajoute* [en plus des épidémies et des tremblements de terre] *encore les incendies, les pillages qui les accompagnent ... tous les malheurs s'abattent ainsi à la fois sur la capitale, qui ne connaît de répit qu'en 1773."* [1] En effet, la peste réapparaissait régulièrement, de 1734 à 1737, la sécheresse et la famine[2] "lui préparèrent un terrain favorable" ; en juin 1740, une peste dite "d'Alexandrie" coûte la vie à pas moins de 1000 personnes la première semaine, puis, durant tout le premier mois, il mourut jusqu'à 400 âmes par jour, le mal diminua mais dura quand même trois années [3].

En 1752, la peste réapparut et s'installa pour quatre années consécutives provoquant la mort de près de mille sept cents personnes en un mois [4].

En 1762, la peste continuant à sévir pendant que la ville manquait d'eau. Les derniers tremblements de terre de 1755 ayant tari les canaux souterrains et brisé les aqueducs, plongeant la population dans une véritable sécheresse [5] , si bien que le Dey Baba Ali fut contraint à frapper les habitants d'un nouvel impôt pour rétablir les fontaines [6] et dû même faire employer tous les esclaves pour rechercher et amener l'eau [7].

En 1787, une épidémie de peste emporta plus du tiers de la population d'Alger [8], qui fut réduite à moins de cinquante mille habitants, une perte estimée à 16 721 habitants selon Rozet et Berbrugger admet que l'épidémie dura 15 ans consécutifs, jusque en 1798 [9].

L'épidémie reparaît encore plusieurs fois entre 1813 et 1819 avec autant de virulence.

LESPES R., *Alger, étude de géographie et d'histoire urbaines*, Alcan, Paris 1930, pp.132-133.
HEUSCH, *Alger* ..., op. cit., p.69.
GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.297.
HEUSCH, *Alger* ..., op. cit., p.69.
GRAMMONT (DE), *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.314.
Idem, p.314.
MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., Tome 3 - p.395.
HEUSCH, *Alger* ..., op. cit., p.69.
LESPES R., *Alger* ..., op. cit., p.139.

Un autre phénomène vint déstabiliser la quiétude du gouvernement des Deys, celui des révoltes répétées des populations berbères, qui, périodiquement, descendaient de la montagne pour venir semer le désordre dans la plaine de la Mitidja et parfois mettre le siège devant la ville.

Alger se vit également contrainte à faire face à d'autres types d'attaques mais de l'extérieur cette fois-ci : les Européens, s'estimant victimes de la course opérèrent des actes de représailles sous forme de bombardements[2].

En 1682 et 1683, Alger subit les bombardements de Duquesne , qui causèrent de grands dégâts, notamment *dans l'habitation même de Baba Hassen, près de la porte de la Marine*[3].

En 1688 eu lieu le bombardement du Maréchal d'Estrées dont l'effet *" fut plus terrible que tous les bouleversa et détruisit presque entièrement la ville"* [4] ; mais *" d'Estrées fut obligé de faire la retraite sans avoir eu la gloire de soumettre les Algériens"* [5].

En 1770, la flotte danoise tente une attaque qui s'avère infructueuse.

En 1775, l'Espagnol O'Reilly débarqua près de l'Harrach un corps expéditionnaire de 20000 hommes, qui dut repartir le lendemain, après avoir perdu le dixième de ses effectifs[6].

En 1816, la flotte anglaise commandée par Lord Exmouth vint bombarder la ville [7], la flotte anglaise écrasa la flotte algéroise et la ville sous non moins de 34 000 projectiles, rencontra à une énergique résistance [8].

Alger ..., op. cit., p.64.
T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.22.
Histoire de l'Afrique Septentrionale ..., op. cit., Tome 3 - pp. 293 à 295.
Histoire d'Alger ..., op. cit., p.358.
p.358
(CH. A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.296.
Alger ..., op. cit., p.71.
(CH. A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.298.

Ces attaques ennemies causèrent des pertes considérables à la course qui vit ses bénéfices diminuer durant ce XVIII° siècle à cause, entre autre, de la raréfaction des bons équipages et des traités conclus avec les puissances étrangères qui limitèrent les champs d'activités des corsaires algériens [1].

Néanmoins la dernière décennie du siècle connu un renouveau de l'activité maritime grâce au concours du célèbre chef corsaire : le Raïs Hamidou qui obtint de larges succès malgré les accords qui liaient Alger aux nations européennes ; car il faut dire que sept puissances consentirent à payer un tribut annuel en échange de la paix. En effet, les Etats-Unis, la Hollande, le Portugal, le Royaume de Naples, la Suède, la Norvège et le Danemark achetaient auprès fort le respect de leur pavillon [2].

A propos du gouvernement d'Alger durant ce siècle, nous pouvons dire que les Deys arrivent à consolider leur pouvoir :il n'y eu que dix Deys entre 1700 et 1750, puis quatre seulement durant toute la seconde moitié du même siècle [3].

"*Tous les Turcs de la milice d'Alger sont sans distinction habiles à être deys, ou chefs du gouvernement...*" [4] et une fois élus, ces Deys eurent à former une sorte de gouvernement, en s'entourant d'un groupe de dignitaires : « les Puissances », qui remplacent donc le Divan des origines et parmi lesquelles s'est instaurée une certaine hiérarchie [5].

Le Dey, véritable autocrate, choisissait avec la plus grande liberté les membres de son conseil (le Divan ou Diwan), constitué principalement de cinq ministres ou puissances [6] : (cet ordre hiérarchique nous est proposé par Shuval).

---

[1] Idem, p.289.
[2] Idem, pp.296-297.
[3] RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.36.
[4] GRAMMONT DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.130.
[5] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.23.
[6] GALLIEN (CH. A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.292.

- Le "Khaznadji "[1](en arabe :"Khaznâji", trésorier) [2] ; on trouve également "Hazendar" ou "Cazenadar" [3] ou encore "Khaznadar" [4] :

"en premier lieu responsable, comme l'indique son nom du trésor de la Régence. Il recevait les revenus de la Régence et payait la solde des janissaires " [5].

"Le trésorier doit tenir un compte général des dépenses de la république."[6]

Ce ministre, certainement le plus influent, était souvent le successeur désigné du Dey [7].

- Agha des Arabes, "àrab aghasi" [8] , "Mehellé agasi" [9] ou "agha de la mehalla" [10] : le général en chef de l'armée de terre [11] , *"responsable des « affaires indigènes » et de la sécurité dans la région de Dâr al-Sultân"* [12].

- "Khijat al-khayl", "secrétaire des chevaux" [13] , le "Hoja" ou "cogia pingié"[14] : le percepteur des tributs [15] , contrôleur de toutes les rentrées en matière d'impôts en nature, gestionnaire des propriétés appartenant au beylik. [16]

- "Bayt al-maljî", "beytülmâldji", administrateur des finances, responsable du bayt al-mal [17] , curateur des successions vacantes [18], *"pitremelgi, ou bethmagi, qui signifie homme de mauvaise nature des biens,* [il] *est chargé de s'emparer au nom du dey de tout le casuel, qui appartient à la république par la mort ou l'esclavage de ceux qui n'ont ni enfants ni*

---

[1] RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.36.
[2] BRUSLE T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.23.
[3] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.140.
[4] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.212.
[5] BRUSLE T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.23.
[6] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.141.
[7] RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.36.
[8] BRUSLE T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.23.
[9] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.214.
[10] ISNARD (CH. A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.292.
[11] Idem, p.292.
[12] BRUSLE T., *La ville d'Alger*..., op. cit., p.23.
[13] Idem, p.23.
[14] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.142.
[15] ISNARD (CH. A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.292.
[16] BRUSLE T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.23.
[17] Idem, p.23.
[18] ISNARD (CH. A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.292.

[illegible][2]. Il a *"entre autres charges, celles d'habiller les esclaves du Dey tous les quatre ans"*[2].

- "Vali vekil kardji" , "wakîl al-kharj", "oukil el-karj", ministre de la Marine [3], "vekil [illegible] de la marine [4], responsable de l'entretien de la flotte algérienne. A ce titre, il officiait [illegible] sorte comme ministre des affaires étrangères d'El Djezaïr. [5]

Le grand Conseil ou Divan (Diwan), se composait également, hormis des cinq puissances, [illegible] de 700 membres : hauts fonctionnaires, notables, oulamas, principaux officiers de la [illegible] 300 boulouks bachis et 200 oldachis) [6].

Le Dey possédait encore le pouvoir de nommer les Beys, qui *" sont les gouverneurs de [illegible] et les généraux d'armée. ... Il y en a trois dans le royaume ... le premier réside à [illegible], le deuxième à Oran et le dernier se tient à la campagne dans un camp, n'y ayant aucune habitation bâtie dans toute l'étendue de son gouvernement"*. [7]

A la fin de ce XVIII° siècle, le système politique semble être arrivé à maturité, il se [illegible] adapté aux conditions du XIX° siècle [8].

En effet, dès 1805, une certaine anarchie régna, si quatre Deys seulement se succédèrent [illegible] de 1800 ; il y en a eu par la suite pas moins de sept durant à peine une vingtaine [illegible], dont le plus grand nombre périt assassiné dans un certain climat de désordre [illegible], ce qui a d'ailleurs poussé, entre autre, l'avant dernier Dey d'Alger Hadj Hafiz Ali [illegible] abandonner la Jénina, la résidence officielle des Rois d'Alger depuis plus de trois [illegible] pour s'installer à la citadelle en 1818.

[illegible] DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.142.
[illegible] DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.215.
[illegible] (CH. A), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.292.
[illegible] DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.215.
[illegible] T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.23.
[illegible] M., *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.93.
[illegible] DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.139.
[illegible] T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.24.

En 1830, Alger abrite une population de 30 000 habitants, chiffre que l'on peut considérer bien inférieur à celui de la population d'Alger aux deux siècles précédents[1]. Boyer estime que cette population se composait de : 4 000 Turcs, 2 ou 3 000 Kulugli [2], 5 000 barrânî (Mozabites, Biskris, ...), 2 000 nègres et esclaves, 5 000 Juifs, quelques centaines de Chrétiens, avec une communauté "étrangère" à la ville dépassant la moitié de la population totale, les "Maures Baldis" (considérés comme étant les Algérois de souche appelés "maures" par la plupart des voyageurs [3]) ne comptant que 12 à 16 000 individus [4].

Shuval, selon une étude récente basée principalement sur des inventaires et des archives de la période ottomane, estime cette communauté de baldis à 66% environs de la population d'Alger, mais il faut dire que Shuval considère comme baldis, presque toute la communauté "locale" en excluant évidemment les Juifs, les Chrétiens et les esclaves [5].

Car il est utile de mentionner que jusqu'à ce XIX° siècle, la milice d'Alger garda jusqu'au bout un caractère turc, *"Les Maures et les Tagarins n'entrent point dans la milice"* [1]. Tous les témoignages qui nous sont parvenus des voyageurs se rejoignent, Shaw, Laugier de Tassy, Haedo et de nombreux autres affirment clairement que les Maures et les Arabes sont entièrement exclus de la milice. Le maintien d'un recrutement strictement levantin de la milice préserva à Alger une structure de type relativement colonial, qui n'existait, selon Raymond, nulle part ailleurs avec cette netteté.

---

[1] RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.62.
[2] Kulugli : nom donné aux personnes issues du mariage d'un Turc et d'une autochtone.
[3] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.123.
[4] RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.117.
[5] Chiffre estimé à 65% pour la période de 1786 – 1803, SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.123.

3 Sur la configuration de la ville d'Alger au XVI° siècle.

Nous tenterons de retrouver la configuration générale de la ville à cette période en nous basant essentiellement sur les récits de Marmol [2] et de Haëdo [3],la précieuse étude de Cresti [4] et sur "la gravure de Braun" [5] (voir figure 3).

Alger, vers la fin du XVI° siècle, adopte déjà sa forme triangulaire qu'elle gardera jusqu'en 1830 ; *"La ville d'Alger s'était vu interdire tout développement en dehors de ses remparts. La construction de l'enceinte au début du XVI° siècle avait fixé l'étendue d'Alger jusqu'à l'arrivée des Français en 1830."* [6]

Ses constructions s'étagent déjà en amphithéâtre face à la mer, elles sont entourées d'une simple muraille ponctuée de batteries, un profond fossé rempli d'eau entoure cette enceinte ultime.

La ville possède dès cette période plusieurs portes – leur nombre varie d'un auteur à un autre et d'une iconographie à une autre – parmi lesquelles, certaines ont gardé leur nom et leur emplacement durant tout le règne des Ottomans.

Le port, qui fait partie intégrante de la ville, dont l'activité principale reste la course, est fortifié et offre un abri sûr à une flotte parmi les plus puissantes de la Méditerranée.

Intra-muros, s'organisent rues étroites et places, l'artère la plus importante et la plus large d'entre elle qui relie la porte Bab Azzoun au sud à la porte Bab El Oued au Nord ; *"c'est la rue du Socco parce qu'elle forme une espèce de marché entouré de chaque côté d'un infini de boutiques, où l'on vend toute sorte de marchandises ; encore cette rue qui*

(Pétis de la) cf. EMERIT, M « Un mémoire sur Alger par Pétis de la Croix (1695) », p.15. Cité CHEVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.62.

CARVAJAL Luis del, *Description de l'Afrique*, op. cit.

D. *Topographie et histoire* .., op. cit.,

F., *Contributions à l'histoire d'Alger*, op. cit.

Reproduction en vraie grandeur d'une planche d'un Atlas du XVI° siècle, éditée en 1577 (on remarquera également les dates de 1572 &1573) par BRUIN (ou BRAUN) G. , HORENBERGIUS F. et HOGUELLANO S. .

CHEVAL T., *La ville d'Alger* ...,op. cit., p.16.



FIGURE 3 : ALGER AU XVI° SIECLE,

BRUIN, NOVELLANO ET HORENBERGIUS, " CIVI

(Dans ESQUER, Iconographie H



ESTAMPE DE BRAUN (OU BRUIN).

VITATES ORBIS TERRARUM ...", éditée en 1577.

Historique de l'Algérie, Pl. I).

la principale et la plus large voie d'Alger, atteint à peine dans sa plus grande largeur 40 [illegible] tout au plus, et sur bien des points elle est de beaucoup plus étroite."[1]

Ce sont surtout les éléments défensifs de la ville qui ont suscité le plus d'intérêt de la part de la majorité des auteurs, hormis l'enceinte et les bastions, sont décrits les forts, les casernes, l'arsenal et la forteresse, à ce propos Haëdo affirme : *"Dès qu'il fut maître d'Alger, le premier soin d'Aroudj fut, en 1516, de construire plus haut que l'ancienne, une nouvelle Casbah, dont les travaux ne furent achevés qu'en 1590 sous Kheder Pacha"* [2].

Alger, comme toute autre ville de sa période, -- car n'oublions pas qu'elle fut dès cette époque la capitale du Maghreb el Awsat – possédait des édifices publics et administratifs dont le siège du gouvernement :le Dar Essoltan, des bagnes, des banques, des marchés, une centaine de mosquées [3], Haëdo cite les 7 principales parmi lesquelles la Grande Mosquée, la mosquée Ketchaoua (détruite puis reconstruite à plusieurs reprises depuis) et la mosquée Sidi Ramdan, qui doit sa fondation à la période arabo-berbère.

Il y avait également à Alger des bains publics –Haëdo en décrit justement deux [4]--, plusieurs palais privés appartenant aux pachas ou aux puissants Raïs de l'époque.

La ville s'organisait déjà, dès ce XVI° siècle, en quartiers dont certains voués aux artisans d'autres aux marchands.

Il est utile de rappeler qu'à cette période on prit soin de construire ou de maintenir les systèmes de canalisation d'eau vers la ville ; les nouveaux aqueducs du Telemly vers 1550, celui de Hamma en 1573 [5].

Topographie et histoire ..., op. cit., p.431.
Epitome de Los Reyes de Argel, Valladolid, 1612 ; traduit par GRAMMONT, *Histoire des [illegible] d'Alger*, Jourdan, Alger 1881, p.22.
Topographie et histoire ..., op. cit., p.382.
[illegible] pp.384-385.
[illegible] TAL, *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.16.

Sur « la gravure de Braun »[1] (voir figure 3), Alger est représentée comme un véritable établissement urbain, on y retrouve la confirmation des principaux éléments que nous ont donné les récits, à savoir la muraille, le fossé, les bastions, la forteresse, le port et les différentes portes donnant accès à la ville.

Sont également mentionnées 5 mosquées, 3 synagogues, 10 palais, des bagnes, des bains, des mederssates et certains édifices consacrés à l'activité publique, commerciale et administrative qui, pour la plupart occupent la partie basse de la ville (sa partie est), comme c'est d'ailleurs le cas pour les plus grandes mosquées.

La Jenina, ou plutôt le Dar Essoltane occupe une position centrale, sur une partie appelée El Outa (la plaine), où se concentre la plupart des palais mentionnés sur la gravure.

La partie de la ville sur laquelle sera édifiée plus tard le palais Dar Mustapha Pacha semble être identifiée grâce à certains éléments tels que la position à peu près centrale dans la ville, grâce également à sa topographie se rapprochant de la plaine [2], grâce aussi à deux édifices « repères » : le "Dar Essoltan", qu'on appellera plus tard la "Jénina" qui devait occuper une partie de l'actuelle Place de la Régence et dont Dar Aziza aurait fait partie, le second édifice « repère » est la mosquée identifiée par Braun comme étant la mosquée "Zaouïa" que Philibert fait correspondre à l'actuelle mosquée Ketchaoua.

Il nous semble important d'attirer l'attention sur le fait que dès cette époque, les Deys, tout en ayant le Dar Essoltan comme résidence officielle, possédaient des palais privés en ville. Justement, à l'époque à laquelle fut réalisée la gravure, Euldj Ali, Dey d'Alger au pouvoir avait son palais qui est mentionné sur l'iconographie (voir figure 3).

---

[1] PHILIBERT consacre à cette gravure une étude détaillée. PHILIBERT, *Estampe du XVI° siècle, étude critique de l'estampe de Braun (1577)*, (document dactylographié). Comité du Vieil Alger, Alger 1969.

[2] Cette partie de la ville abrite en effet plusieurs palais dès ce XVI° siècle, ce qui implique sa faible pente, ces édifications à aire importante ne peuvent être érigées que sur un sol relativement plat.

Sur la configuration de la ville d'Alger au XVII° siècle.

Le nombre de récits et de documents iconographiques traitant d'Alger au XVII° siècle s'est considérablement vu augmenté par rapport aux siècles précédents [1].

Pour tenter de se représenter la configuration générale que la ville a du adopter durant ce siècle, nous nous appuierons essentiellement sur les récits de Grammaye (1622), du Père Dan (1637), du captif De Aranda (1656) , de ceux de Manesson Mallet (1683) et également sur la première étude de Cresti : "Alger au XVII° siècle".

Parmi les sources iconographiques, la gravure de Wolffgang (voir figure 4) semble représenter la vue la plus détaillée qui nous est parvenue de cette période.

La prospérité économique engendrée en majeure partie par la course va pouvoir se manifester par une nette évolution urbaine. La population s'accroît considérablement au début du siècle, jusqu'à atteindre les 100 000 âmes selon les dires du Sieur Emmanuel De Aranda *"grâce, entre autres, à l'apport des derniers morisques chassés d'Espagne, qui se réfugient en partie à Alger, et à l'augmentation du nombre des esclaves présents dans la ville"*[2]. Le nombre d'habitations qui avoisinait les 3 000 ou 4 000 au siècle précédent augmente aussi remarquablement pour atteindre les 15 000 maisons à l'époque à laquelle nous nous intéressons[4] .

Cette évolution a lieu toutefois, sans que l'enceinte , construite au XVI° siècle, ne subisse de modifications ; ceci implique qu'Alger se développera sans réellement s'agrandir, mais en se densifiant intra-muros, en occupant au fur et à mesure les espaces vides à l'intérieur des murailles et ses constructions seront appelées à croître en hauteur.

---

[1] CRESTI, *Alger au XVII° siècle*, Centro Analisi Sociale Progetti s.r.l., Roma 1996. Nous retrouvons dans cette étude les principales sources concernant Alger à cette époque.
[2] DAN (DE), *Relation de la captivité* ..., op. cit., p153.
[3] CRESTI, *Alger au XVII° siècle*, op. cit., p.14.
[4] Idem, p.14.

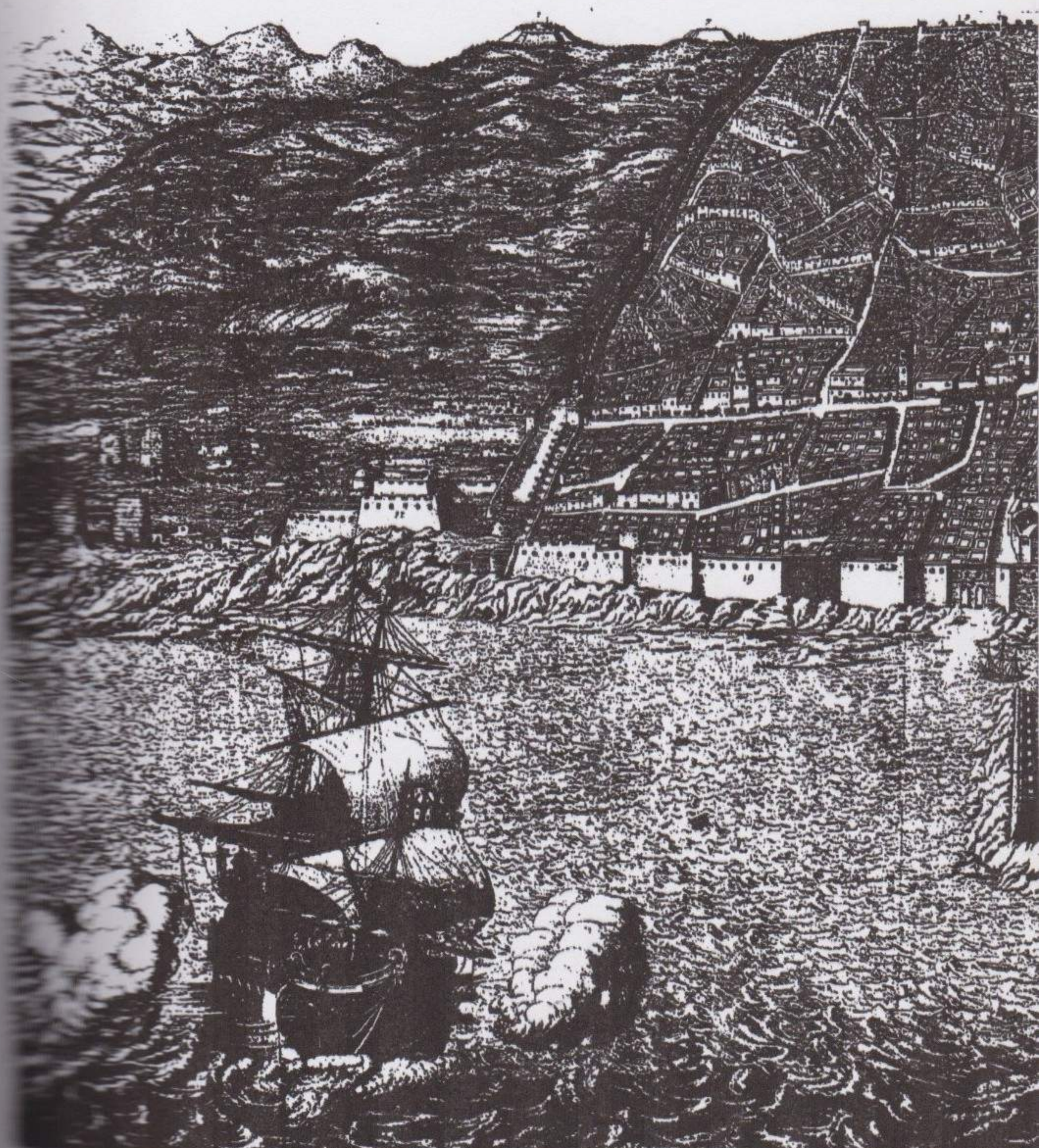
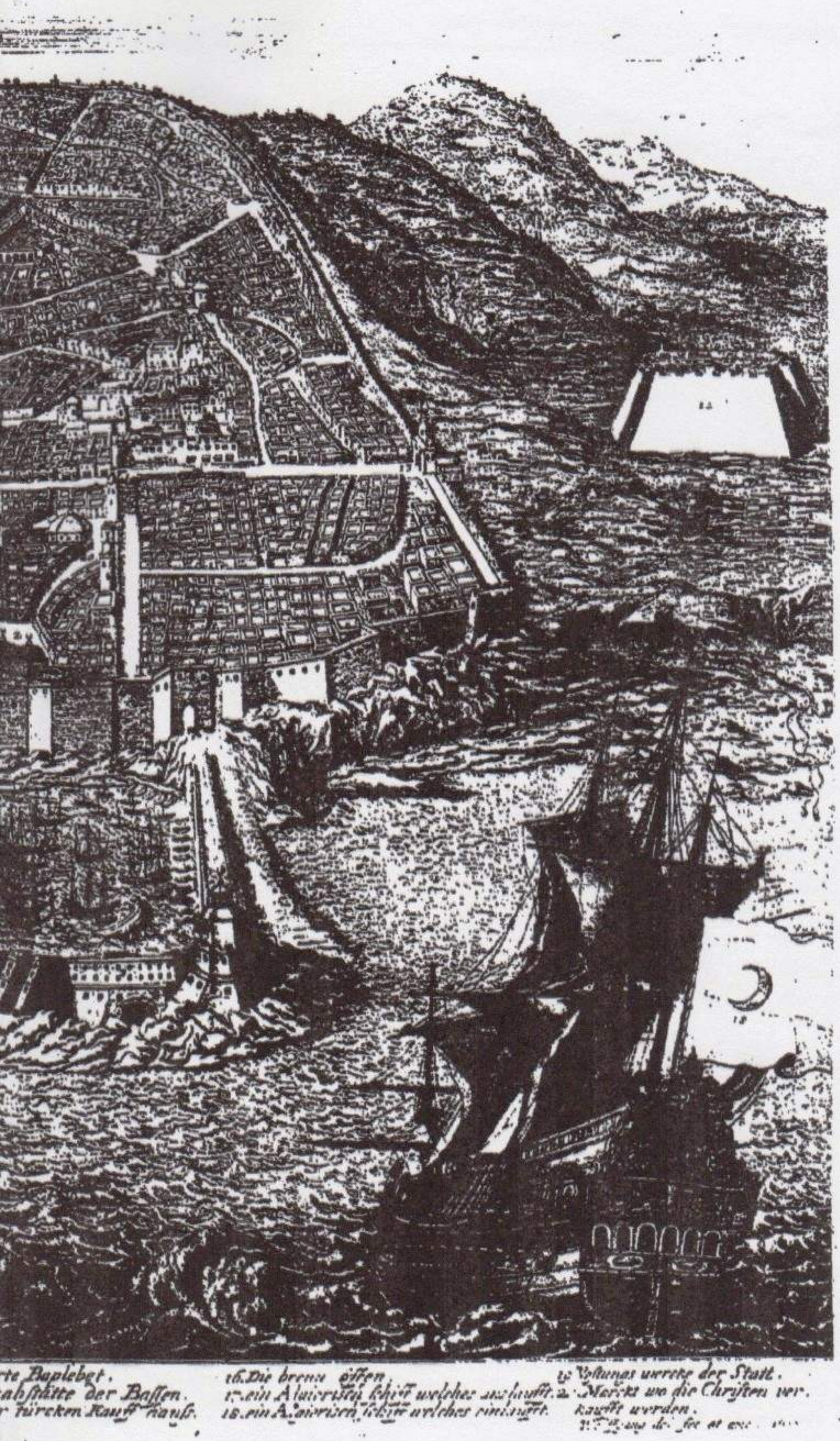


FIGURE 4 : ALGER AU XVII° SIECLE, ES

(Dans ESQUER, Iconographie Historique de l



TAMPE DE WOLFFGANG.

Algérie, Pl. XXXII).

Un intérêt particulier est réservé à la fonction défensive, dont le Père Dan et le captif De Grammaye décrivent les éléments :

Dan compte 6 portes ouvertes et quelques autres murées, il cite les portes de *"Babazon"* , la *"porte neuve"* , la porte de *"l'Alcassave" (" ainsi nommée parce qu'elle est proche de cette même maison")*, la porte dite *"Babaloüette"*, la porte du môle et la porte de la *"Boucherie"* [1].

De Haedo décrit les murailles en ces termes : *"Les murailles sont de briques, bâties sur la façon ancienne, et de fortifien* [?] *avec des petites tours quarrées, les fossés sont seulement larges de seize pas, et profonds d'une piqué, secs, pleins d'ordure, et mal entretenus, sans être couverts d'aucunes fortifications au dehors, toute la ville est commandée des collines qui l'environnent ..."* [2]

Dan avance que ces murailles *"sont assez bonnes, partie de brique, partie de pierre, avec plusieurs tours quarrées et quelques bastions ..."* [3].

Les deux auteurs ne manquent pas de citer ou de décrire les forts et la citadelle.

En plus de l'attrait accordé aux fortifications et aux défenses de la ville ; d'importants édifices religieux ont été construits durant ce siècle, entre autres mosquées : la mosquée Djamaa de Sidi Abderrahmane en 1611, la mosquée Ali Betchine en 1623, la mosquée Djamaa El Djedid ou mosquée de la pêcherie vers 1660, la mosquée Essaïyida construite en 1660, entièrement reconstruite un siècle plus tard, puis totalement détruite au début de l'ère coloniale [4]. Toujours concernant la fonction religieuse, Grammaye parle d'un nombre important de marabouts au service des mosquées, de *"86 écoles où on enseigne à lire et à quelques jeunes"*, et de quelques *" « instituts supérieurs » où quelques « prêtres » dissertent sur l'interprétation de la loi du Coran."* [5]

(DAN (PERE), *Histoire de la Barbarie*..., op. cit., p.90.
(HAEDO (DE), *Relation de la captivité* ..., op. cit., pp.150 - 151.
(DAN (PERE), *Histoire de la barbarie* ..., op. cit., p.91.
(GOLVIN (LUCIEN), *Les édifices religieux* ..., op. cit., p.
(GRAMMAYE), *Alger au XVII° siècle*, op. cit., p.25.

Alger, qui atteint en ce siècle l'apogée de sa puissance, abrite une activité commerciale intense. Le marché principal de la ville se tient toujours le long de l'artère qui relie les portes Bab Azoun et Bab El Oued, ce marché *"tellement réglé que les vendeurs de froment, de beurre, de chair, de bois et de choses semblables, ont chacun leur quartier assigné.."*[1]. Un certain nombre d'édifices spécialisés contribuent également à la vie urbaine : foundoks, bagnes, badestans ...etc.

L'ancien siège du gouvernement abrite la résidence officielle du gouverneur, qui peut représenter l'exemple incontournable de la résidence palatiale à cette époque, surtout qu'il a attiré l'attention de nombreux auteurs, certains d'entre eux ont même décrit "cette maison du Pacha" assez précisément :

"La plus belle maison d'Alger, est celle du Bacha, ou du vice-roi, qui est presque au milieu de la ville, et n'a pour toutes choses remarquables, que deux petites galleries l'une sur l'autre, soutenues de plusieurs colonnes de marbre et de porphyre à double rang, avec quelques enrichissements à la mosaïque. Il y a pareillement deux basses-cours, la première desquelles plus spacieuse que l'autre, est environnée de galleries, où le Divan se tient le Dimanche au sortir de l'Alcassave, le Dimanche, le Lundi et Mardi" [2].

Alger frappe par l'étroitesse de ses rues, Manesson Mallet affirme que : *"Ses rues sont étroites, et pour la plus grande sûreté, la plupart se ferment de nuit par des grilles de fer qui sont à chaque extrémité."* [3]

Durant ce siècle, les services publics ont été nettement améliorés, on a construit de nouveaux aqueducs et plusieurs fontaines pour assurer une meilleure alimentation en eau de la ville. On comptait à son époque (1637) plus de 100 fontaines et *"depuis 25 ans seulement,*

Description générale de l'Afrique, seconde moitié du monde. Paris 1660. pp.189 – 190 -197.
Cité par SEFFADJ Z., *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane*, Thèse de Doctorat 3° cycle, 1995, pp 28 - 29.
PERE, *Histoire de la Barbarie* ..., op. cit., p.88.
MANESSON MALLET, *Description de l'univers.* p.22. Cité par CRESTI, *Alger au XVII° siècle*, op. cit, p.

autrefois qu'autrefois il n'y avait que des citernes."[1] De Aranda parle justement d'une fontaine près du Fort l'Empereur *"laquelle fournit à la ville l'eau douce qu'on y a besoin, sans en avoir autre de la pluie conservée en quelques citernes :elle est conduite sur des arcades à la fontaine, et se répartit en la ville par des tuyaux sous terre, par lesquels sont remplis les réservoirs qui sont en plusieurs endroits tant au haut qu'au bas de la ville ..."* [2].

Nous pouvons aisément se représenter les habitations algéroises de cette époque grâce aux descriptions qui nous en sont parvenues :

"Les édifices serrés sans jardinages, ayant seulement leurs petites cours, et dessous icelles des citernes, lesquelles reçoivent les eaux de pluye, pour s'en servir au besoin, d'autant qu'il n'y a aucunes sources dans la ville, ainsi y est l'eau apportée de dehors par canaux et aqueducs, qui se peuvent trencher aisément de celuy qui l'assiégerait, et pour cela fouissent-ils leurs dites citernes :les maisons sont couvertes en terrasses et enduites de chaux dedans et dehors, tellement que fort loing la ville se voit comme une tache blanche dans la montagne."[3]

"Bien que l'étroitesse des rues ne permettent pas aux maisons d'être éclairées de l'extérieur, leur forme (totalement différente de celles des maisons chrétiennes) remédie à ce défaut : elles sont construites sur l'exemple d'un cloître de nos couvents, sur deux, trois étages et plus, et la lumière et l'air y pénètrent par les portes dans les pièces disposées sur le périmètre du portique, qui ont de petites fenêtres vers la rue, et sur la terrasse convenablement revêtue contre les pluies."

"Au milieu de la cour se trouve le puits, mais l'eau est saumâtre et n'est pas bonne à boire. Il n'y a ni cheminées ni foyers car la cuisine se fait dans les vestibules ou dans les chambres au feu de bois et dans des poêlons de terre cuite : ils peignent de blanc de chaux les vestibules et les murs, et renouvellent l'enduit les jours de fête solennelle ou en des occasions particulièrement importantes ; le spectacle est agréable à voir :dans leurs Palais, celui du Dey et les autres, on note les dimensions spacieuses et les colonnes de facture élégante qui

---

[1] DAN (PERE), *Histoire de la Barbarie* ..., op. cit., p.91.
[2] ARANDA (DE), *Relation de la captivité* ..., op. cit., pp. 152 -153.
[3] DAVITY, *Les Estats, Empires, royaumes et principautez du monde*, II° Partie, p.105. Cité par GRAMAYE, *Alger au XVII° siècle*, op. cit., p.18.

notamment les galeries, le grand nombre de pièces et de locaux abrités, tous recouverts de nattes d'osier ou de tapis ; ..." [1]

La gravure de Wolffgang (voir figure 4), qui date de la fin de ce XVII° siècle, plus exactement entre 1684 et 1691 [2], présente les grandes lignes de la topographie de la ville accompagnées d'intéressantes indications sous forme de légende. La ville apparaît comme assez dense et sillonnée de voies parmi lesquelles les deux voies principales que l'on reconnaît de prime à bord, la rue qui traverse la ville de part en part presque en ligne droite de la porte Bab Azzoun à la porte Bab El Oued ; et la seconde artère qui n'est autre que la rue de Chartres qui relie la porte du môle au centre de la ville et qui aboutit sur la rue Bab El Oued – Bab Azzoun, juste en face de la "Maison du Roi". Les édifices aisément reconnaissables sont la Grande Mosquée et la résidence officielle du gouverneur ("La Maison du Roi").

Malgré **l'inexactitude remarquée dans cette iconographie, nous pouvons néanmoins délimiter la partie qui correspondrait à celle qui renferme aujourd'hui Dar Mustapha Pacha.**

Cette portion comprise entre les deux principales voies traversant la ville haute d'ouest en est – ces mêmes voies qui recevront les noms de la rue de la Casbah et celle de la Porte Neuve – portion se rapprochant plus de la future rue de la Casbah, laquelle semblerait juste "derrière" ou plutôt à l'ouest de la "Maison du Roi".

Il semble que l'édifice représenté par un élément plutôt haut et surplombé d'une coupole demi sphérique devrait correspondre à la mosquée Ketchaoua vu son emplacement [3], dans ce cas l'assiette sur laquelle s'implantera plus tard notre palais appartiendrait au "quartier officiel", attenant peut-être au complexe de la Jénina, où l'on pourrait également reconnaître une caserne [4], un certain nombre de palais (hypothèse basée sur les dimensions de ces constructions plus importantes que celles de la

---

1. HAEDO DIEGO DE TORRES FRAY. *Topographia e historia general de Argel*. Valladolid, 1612. Cité par GRAMAYE J.B. *Africae illustratae libri decem, in quibus Barbaria gentesque eius ut olim, et nunc describuntur. Tornaci Nerviorum, 1622.* Livre VII - Chapitre III – p.7.
2. Cf. CRESTI , *Alger au XVII° siècle*, op. cit., p.88. (Note :124).
3. Cette hypothèse pense à une mosquée érigée par Hagg Husein Dey quelques années plutôt (mosquée "démolie vers 1656 pendant les travaux de percée de la rue de Chartres".) CRESTI , *Alger au XVII° siècle*, op. cit., pp.75-88.
4. Cette supposition qui s'appuie sur les descriptions qui nous sont parvenues de DAN et de DE HAEDO à propos justement des casernes.

autres constructions répandues dans la ville) ainsi que quelques habitations modestes (voir figure 4).

Sur la configuration de la ville d'Alger au XVIII° et début du XIX° siècle.

(voir la figure 9).

Les récits décrivant Alger durant cette période sont abondants et d'une importance considérable parce qu'assez précis et plutôt concordants.

Nous nous baserons essentiellement sur les témoignages de LAUGIER DE TASSY (Histoire du royaume d'Alger, 1724), du Docteur SHAW (Voyage dans la Régence d'Alger, 1732), et de VENTURE DE PARADIS (Alger au XVIII° siècle vers 1798). Nous devons ajouter que de récentes études, notamment celles menées par SHUVAL (La ville d'Alger vers la fin du XVIII° siècle, 1998) et par RAYMOND (Grandes villes arabes à l'époque ottomane, 1985) représentent des outils incontournables, nous ne pouvons en renier l'apport.

Alger se présentait au XVIII° et au début du XIX° siècle, comme se fut sans doute le cas au XVII° siècle, *"vue de la mer, comme un triangle dont la base, tournée vers l'est, suivait le rivage, tandis que la Qasba en occupait le sommet, au point le plus élevé."* [1] (voir figure 5) LAUGIER DE TASSY la décrit aux environs de 1724 comme formant un parfait amphithéâtre où *"aucune maison ne borne la vue de l'autre"*[2].

Marmol, SHAW, VENTURE DE PARADIS et nombreux autres reprendront cette même image "l'amphithéâtre" [3], image qui reflète fidèlement la réalité à l'époque et aujourd'hui encore. Les maisons que porte Alger –dont les terrasses bien blanchies font penser LAUGIER DE TASSY à une blancherie où on a étendu du linge [4] – rappellent à certains une carrière de pierre en exploitation, à d'autres un burnous de laine étendu, le capuchon en haut, sur la pente d'un coteau verdoyant [5]. Le Docteur SHAW trouve que les terrasses des maisons algéroises

---

[1] RAYMOND A., *Grandes villes arabes* , op. cit., p.208.
[2] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.99.
[3] SHAW , *Voyage dans la Régence d'Alger*, op. cit., p.292. & VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ... op. cit., p.109.
[4] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.99.
[5] GAUDIACHE M. , *La Casbah sous les Turcs*, op. cit., p.1.

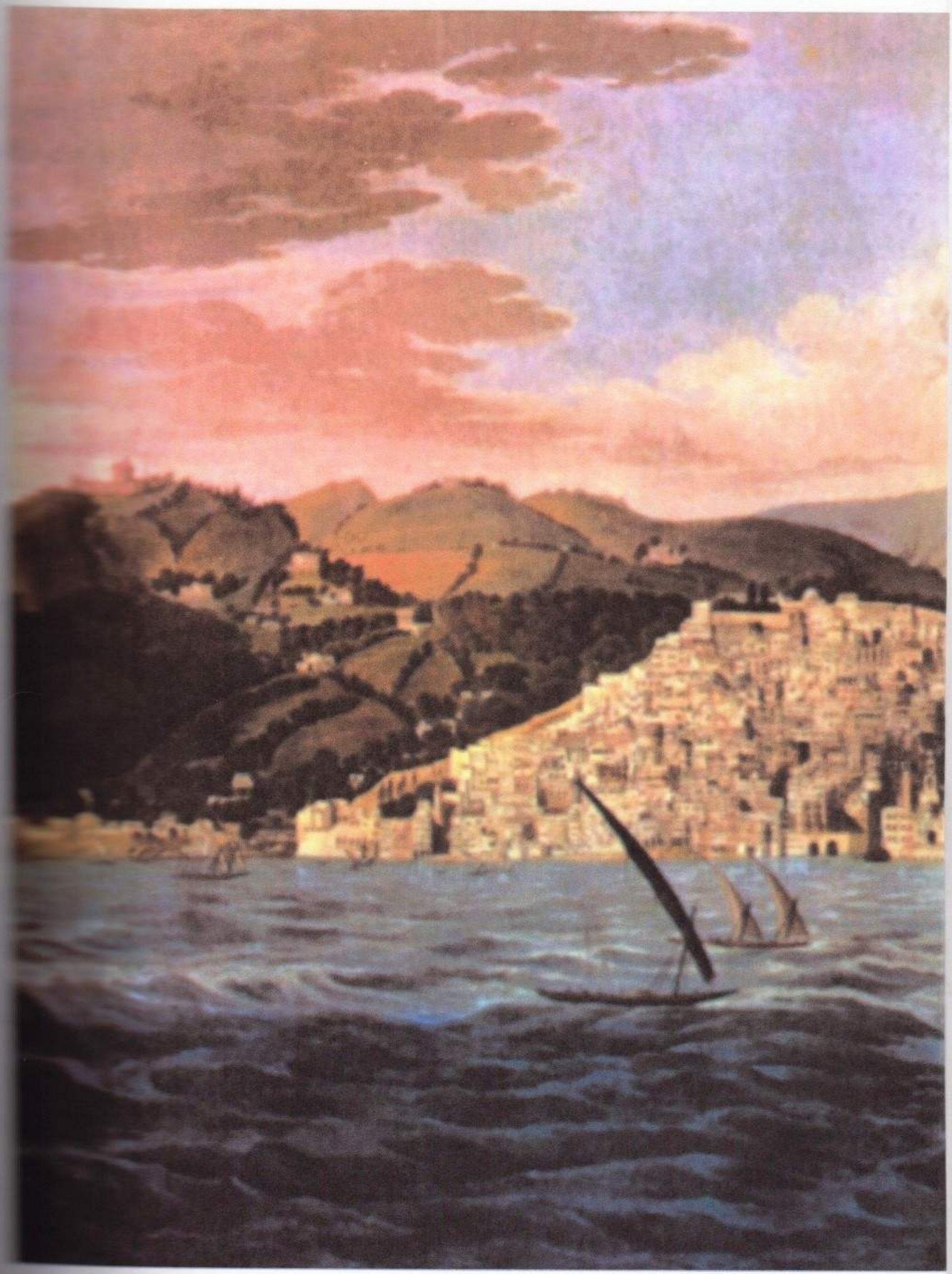
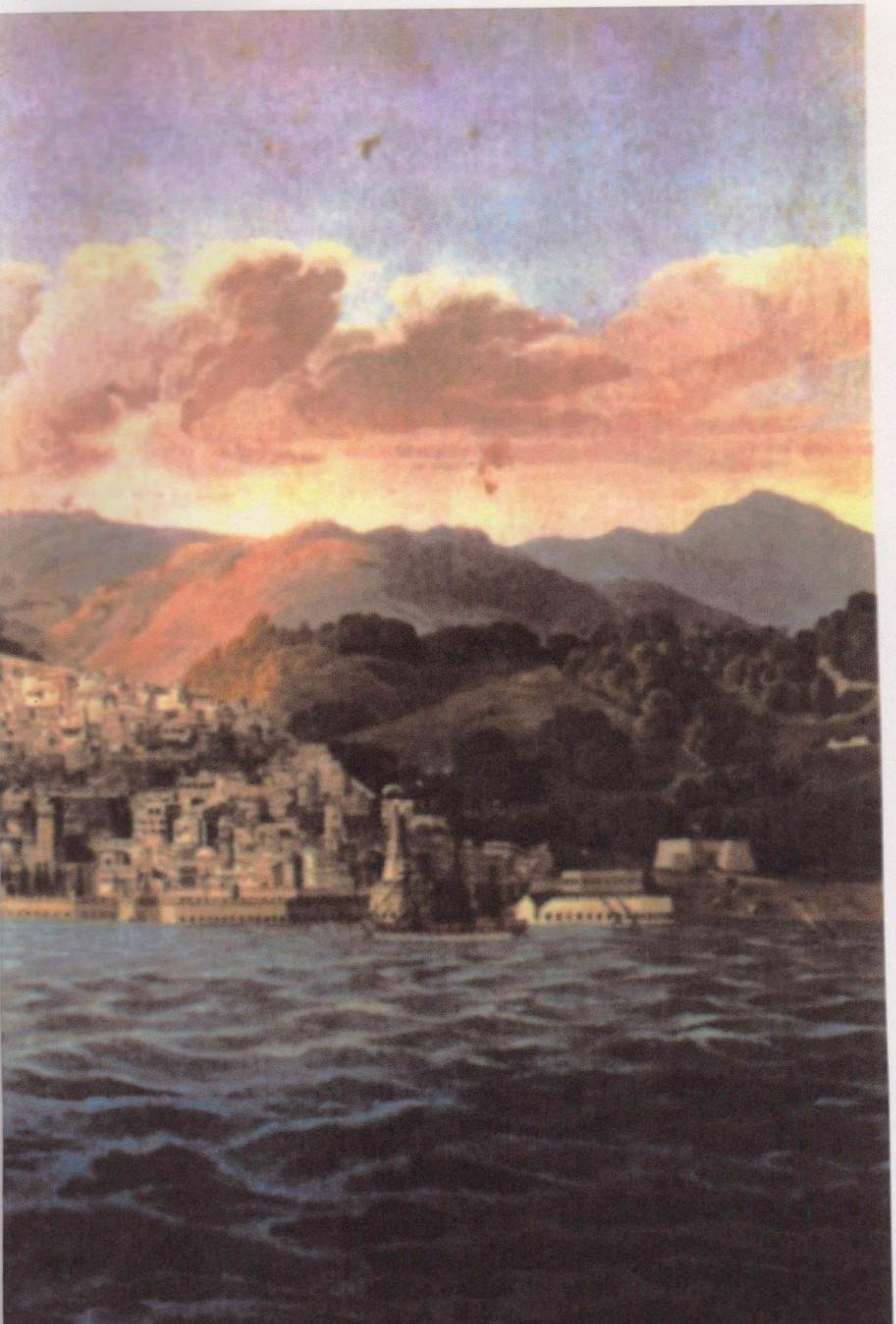


FIGURE 5 : ALGER AU DEBU
C. Rumker et H.M.S. Albion, La Cité d'Alg
Gravure publiée à Londres en Avril 1830 (dans



JT DU XIX° SIECLE.

ger (Musée des Beaux-Arts, Alger).

"Villes d'Algérie au XIX° siècles", p.23)

à la chaux donnent un aspect particulier à la ville [1], entre "*l'indigo de la mer et du firmament cet amas de choses éblouissantes*" s'émerveillera plus tard DESPREZ .[2]

la ville en 1830, qui durant le XVIII° et le début du XIX° siècle ne connut pas de nouvelles édifications mais sera plutôt marquée par l'amélioration du cadre [3]. Alger devait s'étendre sur environs 54 hectares 62 ares (dont l'espace bâti occupait compter à cette époque un nombre maximum de 50 000 habitants et entre 4 000 maisons [4] entassées les unes sur les autres formant une masse compacte dans laquelle aucun espace libre, aucun dégagement [5] ; " *ni places ni jardins*" atteste

évidentes de sécurité, la ville du rester enfermée dans des murailles fort de tours carrées [7], que FAU compare à des *"bastions à l'antique"* [8]. *"Ces ne furent pas l'œuvre d'un seul homme et d'une seule époque ... les ouvrages de donc le résultat de modifications et d'additions successives..."* [9].

pendant les trois siècles de la domination turque les murailles durent être renforcées [10]. Cet entretien permanent a été imposé par la crainte de la guerre, contre l'ennemi espagnol [11]. Ces murailles constituaient en fait *"un rempart avec chemise extérieure qui entourait Alger du côté de la terre. Cette enceinte sur la mer, et dans cette partie, les maisons formant les limites de la ville et par les flots de la Méditerranée, étaient simplement encadrées par quelques*

Voyage dans la Régence ..., op. cit., p.293.
M. , *La Casbah*..., op. cit., p.1.
T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.234.
C-43-44.
R., *Alger* ..., op. cit., p.166.
Voyage dans la Régence ..., op. cit., p.293.
p.295.
Description d'Alger (1729) in « Revue Africaine » Tome : 84 - 1940. p.253.
Alger, Etude archéologique et topographique ..., op. cit., in R. A. Tome 20 - p.73.
A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p. 208.
T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., pp.42-43-44.
Alger, étude archéologique et topographique ..., op. cit., p.69.

Circonscrite par cette ceinture de murailles ininterrompue, Alger, comme certainement la ville maghrébine traditionnelle en général, ne s'aventure que très peu au dehors [1]. En effet, parmi les cinq portes que comptait Alger [2], seules celles de Bab El Oued (voir figure 6) et plus spécialement celle de Bab Azzoun (voir figure 7) ouvraient vers l'extérieur sur de petites implantations « industrielles » et commerciales qui comprenaient funduqs pour les marchands et les voyageurs, cafés, ateliers, ...etc. souvent regroupés autour d'édifices religieux. Ces petites implantations extra-muros, ne constituaient pas vraiment des faubourgs. [3]

A ce propos, l'"Aperçu historique, statistique et topographique" à l'usage du corps expéditionnaire en Afrique (rédigé au dépôt général de la guerre à Paris en 1830) est formel : *"Alger à bien dire n'a pas de faubourg ; on ne peut guère donner ce nom à quelques maisons commencées en dehors des portes Bab-Azoun et Bab el Oued".* [4]

Ces deux portes sont en fait les deux principales portes de la ville :

"La porte de Babaloüet est au septentrion ; au dehors de cette porte sont les cimetières..." témoigne LAUGIER DE TASSY [5]. En réalité, la porte de Bab El Oued s'ouvre sur une sorte de faubourg en "cul de sac" qui rassemblait en plus des cimetières, les industries liées à la construction (briqueteries, four à chaux, ...etc.). Ainsi nommée car elle donne sur un ravin qui dévale la colline, c'est une porte basse et en chicane, affectant l'allure d'un long passage voûté qui traverse le large rempart. [6]

---

[1] LE TOURNEAU, *Les Villes musulmanes de l'Afrique du Nord*, Alger 1957, p.21.

[2] Le nombre de portes reste incertain , il varie d'un auteur à un autre, à titre d'exemple : LAUGIER DE TASSY (*Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.102) ne mentionne que 4 portes alors que SHAW (*Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.293) et FAU (*Description d'Alger* ..., op. cit., p.255) parlent de 6 portes. Quoi qu'il en eu été, nous pensons que les portes les plus importantes devaient être au nombre de 5, lesquelles sont les plus souvent citées par les auteurs .

[3] RAYMOND A., *Grandes villes* ..., op. cit., p.202.

[4] DESPES R., *Alger* ..., op. cit., p.184.

[5] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.102.

[6] DEVER, *La vie quotidienne à Alger à la veille de l'intervention française*, Hachette, Paris 1963, p.65.

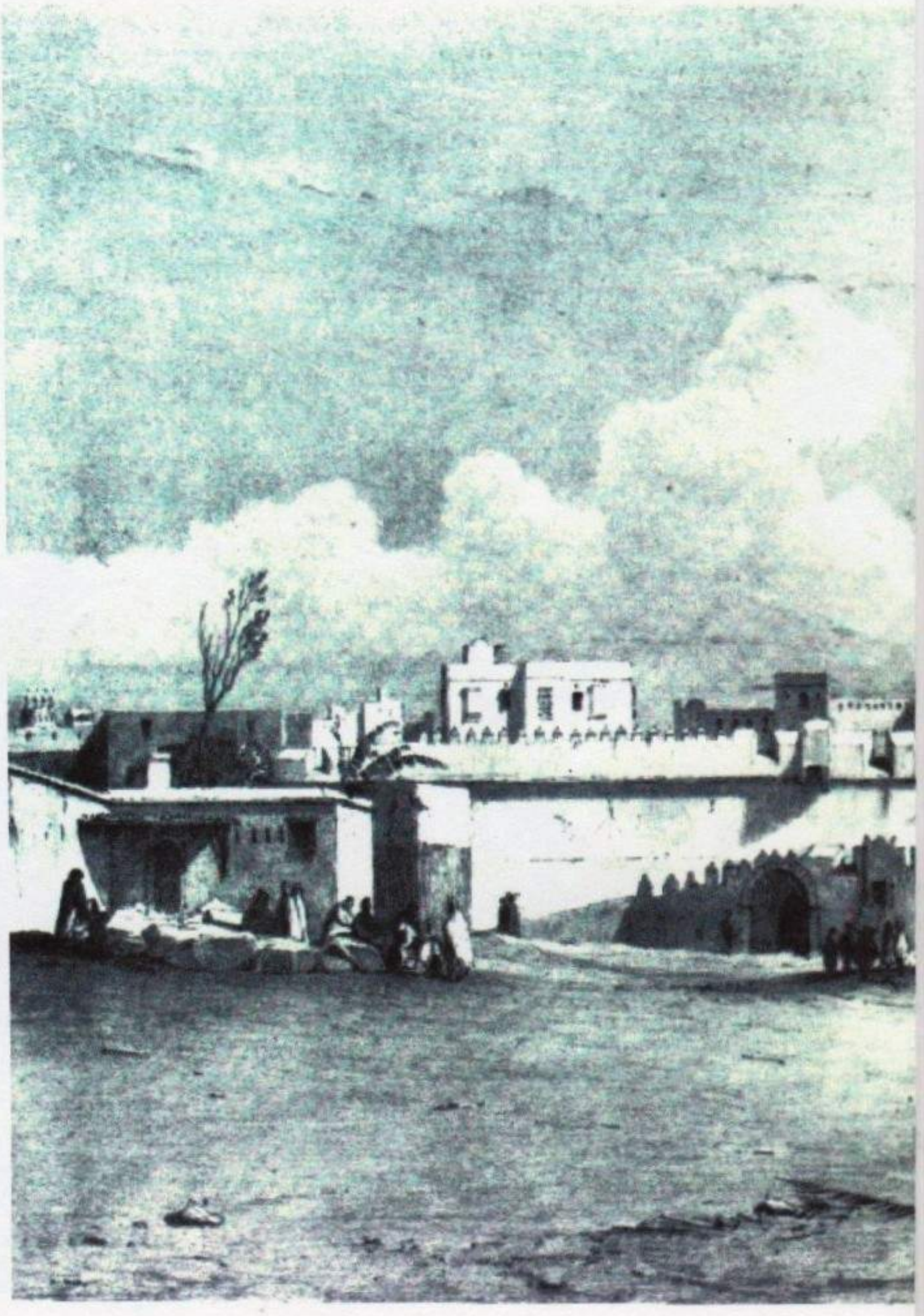


FIGURE 6 : LA PORTE BAB EL OU

W. Wyld, Ba

Dans "Villes d'A



D DURANT LA PERIODE OTTOMANE.

El Oued (B. N., Paris)

erie au XIX° siècle", p.61.

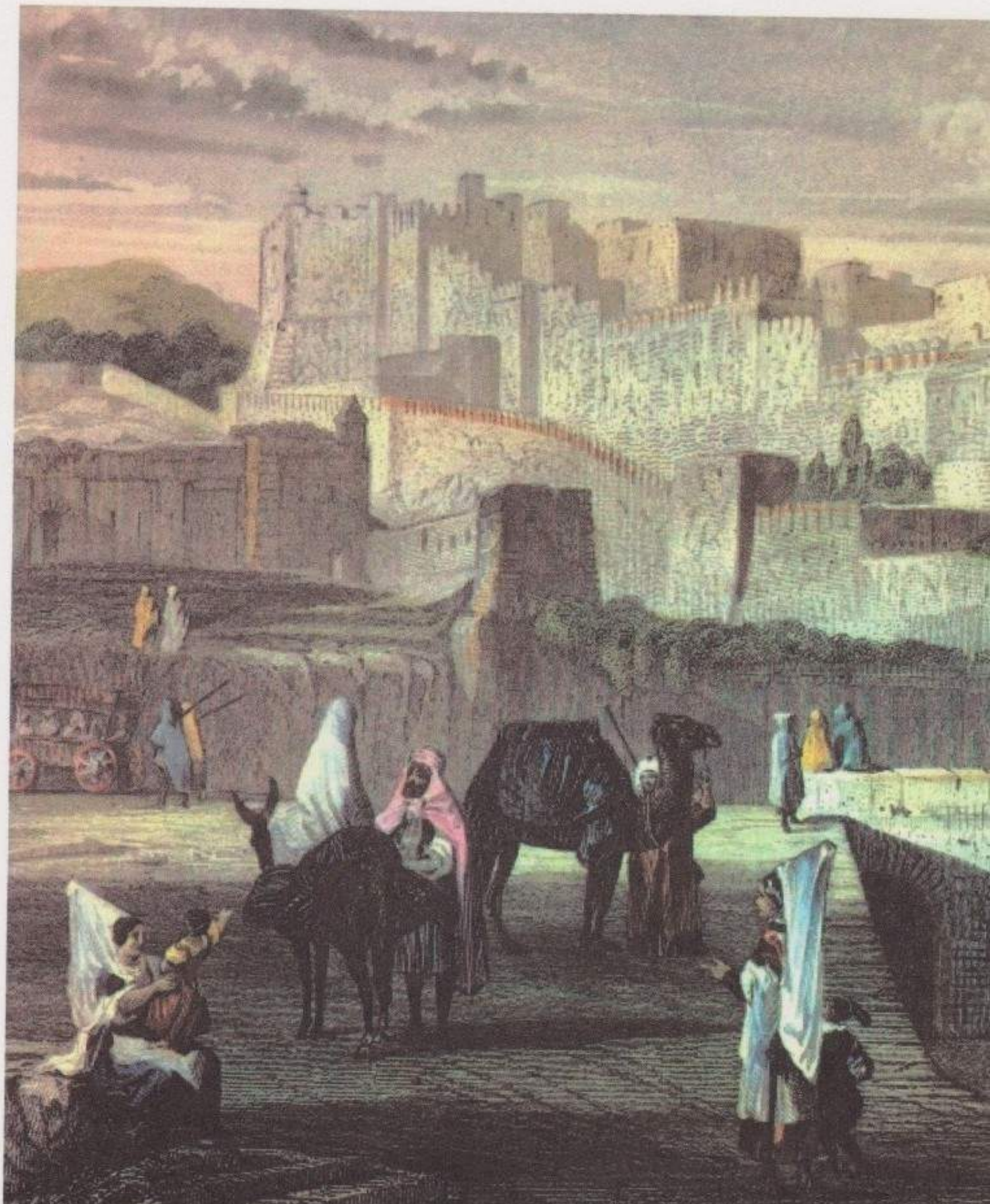
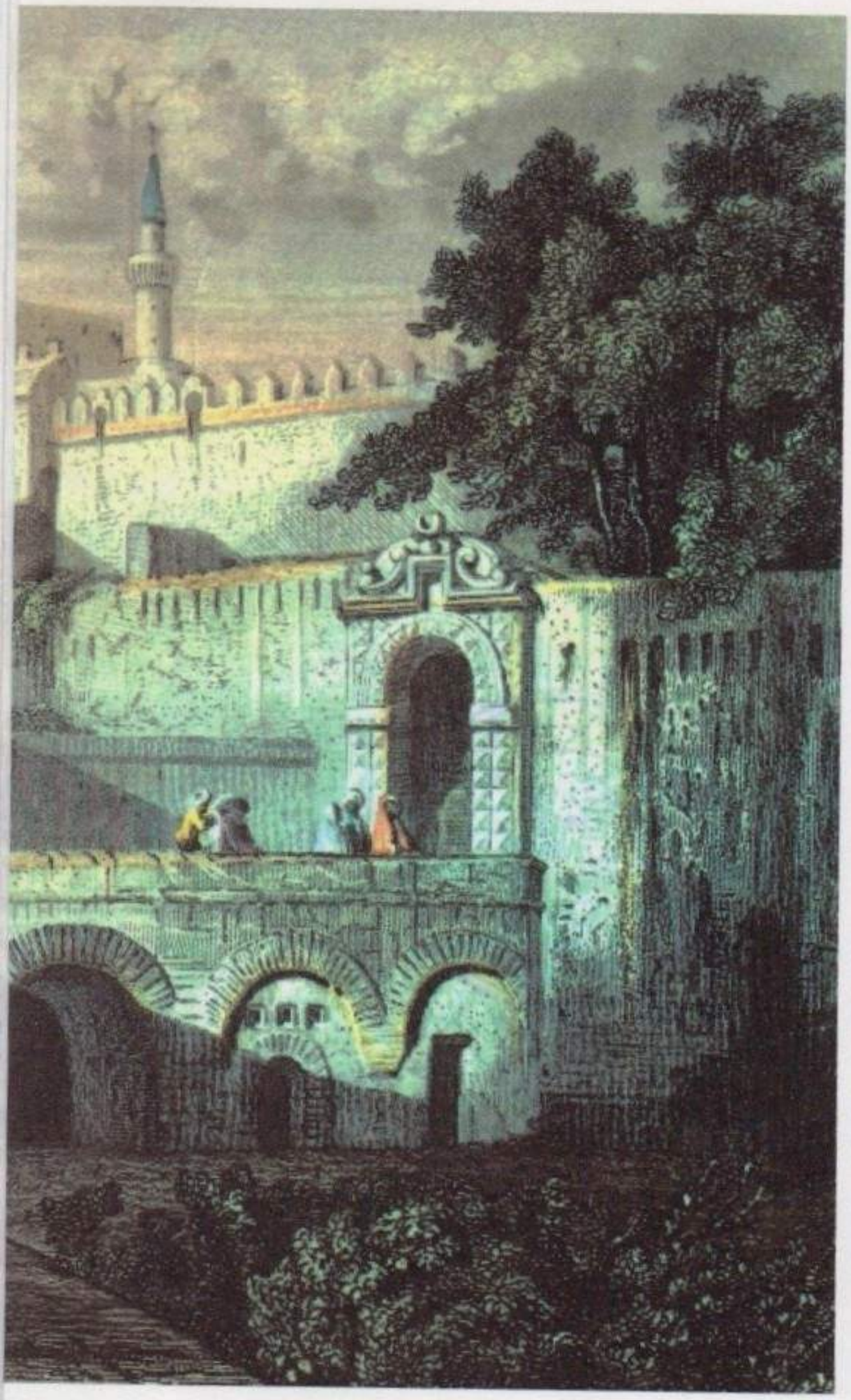


FIGURE 7 : LA PORTE BAB AZOUN DURA

Rouargue Frères, Porte Bab Azoun à Alg

Dans "Villes d'Algérie au XIX° siècle"



NT LA PERIODE OTTOMANE.

er (Collection privée)

page de couverture.

Beaucoup plus importante est la porte sud, celle de Bab Azzoun ; elle doit son importance surtout qu'elle représente le passage obligatoire de toute marchandise entrant ou sortant de la ville par voie terrestre, elle constituait également l'extrémité sud de la grande rue des souks qui se prolongeait vers le nord jusqu'au cœur de la ville. A proximité immédiate du côté intérieur de cette porte se trouvait une zone de contact entre la ville et la campagne où étaient reléguées les activités réputées nuisibles ou nécessitant de l'espace. [1]

L'aspect constructif de cette porte témoigne de son importance, elle était, comparée à celle de Bab El Oued, monumentale ; construite en pierre de taille, coiffée d'une voûte en plein cintre [2].

Bab El Djezira, "la Porte de l'Ile" est une entrée importante, point de passage du trafic militaire et commercial dépendant du port.

Un peu plus au sud se trouvait Bab El Bahr (que Laugier de Tassy doit confondre avec celle de Bab El Djezira) *"qui est un peu au sud de la marine et a issue dans le port ... En dedans il y a un chantier où l'on construit des vaisseaux"* [3], En fait cette porte constituait celle de l'Arsenal.

La dernière porte ou plutôt la dernière des cinq principales portes que comptait Alger, est la porte de Bab Djedid, "la Porte Neuve" , sans doute appelée ainsi parce qu'édifiée récemment par les Turcs, alors que les autres portes devaient déjà exister au début du XVI° siècle. Cette porte se situe à proximité de la citadelle (la Casbah) et représente la seule porte de la partie haute de la ville, elle n'ouvre pas sur un faubourg et est plus une poterne qu'une porte. Laugier de Tassy ne nous en apprend pas vraiment d'avantage sauf peut-être que c'était cette porte qui conduisait au château de l'Empereur [5].

---

[1] GRAMAYE T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.164.
[2] DEVOULX, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.66.
[3] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.102.
[4] DEVOULX, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.68.
[5] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.102.

La ville d'Alger était en réalité divisée en deux parties qui devaient correspondre à peu près à la disposition naturelle du site [1]. C'est le relief et surtout l'adaptation des hommes à la topographie qui ont permit de distinguer ces deux zones [2].

Ces deux parties se différenciaient, en plus de la géographie, par le système de rues, par les origines et l'appartenance sociale de la population et par la nature des activités qui s'y déroulaient. En effet, ces deux parties appelées al-Jabal "la montagne" pour la partie haute, celle qui dévale vers la mer et al-watâ' "la plaine" pour la partie basse qui formait un replat à proximité de la mer [3] ; se différenciaient en premier lieu par leurs organisations spatiales et par les activités que ces deux zones abritaient, elles étaient vouées en fait à deux destinations différentes de l'espace urbain [4].

L'une publique, celle qui regroupait les organes essentiels de la ville et de l'Etat, les centres économiques les plus importants et les plus grands édifices religieux se trouvait dans la ville basse, al-Watâ' ; alors que al-Jabal, la ville haute, structurée en quartiers est presque exclusivement résidentielle, elle reste très dépendante du centre car ne possédant pour tout équipement que quelques modestes mosquées, des moulins, des fours et des hammams répartis de manière plus ou moins homogène.

Tandis que al-Watâ' paraît constituer une préférence pour les membres de la milice [5] qui y avaient édifié les huit casernes, une préférence pour les Raïs et les grands dignitaires qui y faisaient élever leurs luxueuses demeures, et pour les minorités exclues de la ville haute, Maures et Juifs ; al-Jabal était habité par une majorité de Baldi, Algérois de souche [6].

Par ailleurs, Shuval insiste sur le fait que *"Il serait excessif de parler d'une division dichotomique de la ville entre « ville autochtone » et « ville turque »."* L'auteur pense que

---

1 BERTHIER T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.235.
2 BOUCHE M. , *La Casbah* ..., op. cit., p.1.
3 RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.207.
4 BERTHIER T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.235.
5 Idem, p.238.
6 Idem, p.235.

l'on devrait plutôt évoquer une partie à forte concentration de militaires, qui correspond à peu près à la ville basse, et une partie avec une majorité de Baldi, correspondant à la ville haute [1].

Le caractère de la voirie contribue également à distinguer les deux parties de la ville. Le système de rues de la ville basse est assez régulier, il rappelle dans son ensemble le tracé en damier des Romains [2], des rues qui se coupent pratiquement à angle droit. C'est dans cette partie de la ville justement que se trouvent les grands axes, les voies principales qui relient le centre aux portes de la ville.

Dans la ville haute par contre, région très accidentée, le caractère de la voirie est très irrégulier, les rues sont étroites, tortueuses, elles absorbent la déclivité du site par de fortes pentes et parfois même des escaliers. Hormis deux voies importantes qui traversent al-Jabal d'ouest en est –l'une qui relie la citadelle (à l'extrême ouest de la ville) au centre, l'autre commence au niveau de la porte Bab Djedid et mène également au cœur de la ville—les autres rues sont plutôt d'ordre secondaire à faible flux et débouchant souvent sur des impasses, on notera à ce propos que les impasses sont beaucoup plus nombreuses dans cette partie de la ville (environ 59.9 % de la voirie) que dans al-Watâ' (24.5 % de la voirie) [3].

La ville basse d'Alger, zone publique par excellence, plus peuplée, plus animée et plus ouverte que la ville haute, accueillait outre la plupart des janissaires et des Raïs, les gens riches de la ville haute, entre autre les Juifs et les consuls européens[4], il faut tout de même noter que les Baldis (Algérois de souche) n'étaient nullement écartés de cette partie de la ville. Cette partie de la ville se développait autour de la zone où étaient regroupées les activités économiques, les grands centres du pouvoir politique et militaire ainsi que les principaux centres religieux [5], une sorte de noyau central que Le Tourneau compare à une "cellule – mère" qui serait formée de trois éléments : la mosquée et le marché central côte à côte, et d'un troisième élément beaucoup moins constant que les deux autres le palais du gouverneur [6].

---

p.219.

GRANDGUILLAUME, *L'évolution de la rue* ..., op. cit., p.2.

GOLVIN L., *Deux villes de l'Ifriqiya*, Paris 1971, pp. 131-132-136 In RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p. 186.

GRANGAUD I., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.235.

RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p. 285.

LE TOURNEAU, *Les villes musulmanes* ..., op. cit., pp.11-12.

Au cœur de cette zone publique se trouvait donc le vrai centre d'Alger, centre politique, administratif et militaire, où l'on retrouvait entre autre la résidence des Deys jusque en 1817 – la Jénina–, l'hôtel de la monnaie, l'administration des finances , la maison de l'Agha des janissaires, le local du Chaykh El Balad , la police chargée de la population indigène...etc.[1]

A proximité s'établissait le principal centre économique, à l'est de la Jénina, principalement au nord-est du carrefour formé par les rues Trik Bab Azzoun et Trik Bab Djenn.

Les souks qui sont l'expression la plus remarquable de l'activité économique dans la ville[2], se concentrent à Alger surtout dans le centre --27 souks couvrant un espace d'environ 3 hectares–, ce centre se prolongeait par une antenne sous la forme de plusieurs souks implantés le long de la rue Bab Azzoun (voir figure 8). Le long de cette antenne, l'activité économique était rangée selon une hiérarchie d'importance croissante depuis l'extérieur de la porte de Bab Azzoun jusqu'au Badistân et à la Qaïssariya [3] deux éléments qui marquent également le centre.

En effet, "*un quartier d'artisanat et de commerce de luxe constitue le cœur de la ville, le long des rues étroites qui se coupent pratiquement à angle droit, les souks organisés par métiers s'alignent dans un découpage régulier d'îlots [...] Le Badistân, l'endroit où sont vendues les prises des corsaires et qui sert au XIX° siècle de marché pour les tissus et les vêtements, constitue l'élément central de ce dispositif géométrique des souks.*" [4]

Autour de ce "noyau économique", les souks se succédaient tout le long de la rue menant vers la porte sud de Bab Azzoun, citée par la plupart des voyageurs, cette artère constitue sans conteste la plus importante voie de l'Alger turc, véritable rue commerçante, distinctement la plus large, parsemée de boutiques, d'ateliers et de caravansérails, elle n'est autre que la continuité du centre économique. Les marchés spécialisés, dont la plupart étaient désignés par le nom de la profession qui les occupait ou du produit dont ils avaient la spécialité [5] ;

---

[1] BRUNEL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., pp. 164 à 173.
[2] RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.234.
[3] BRUNEL T, *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.235.
[4] VAILLANT L., *Alger*, Bulletin d'Informations Architecturales, supplément au n° 85, avril 1984, p.2 de l'article.
[5] BRUNEL T, *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.181.



FIGURE 8 : LA RUE BAB AZOUN DURANT LA PERIODE OTTOMANE

W. Wyld, Rue Bab Azoun (B.N., Paris)
Dans "Villes d'Algérie au XIX° siècle", p.57.

s'établissaient suivant une certaine hiérarchie, *"qui semble respecter le caractère de centralité pour les marchés lucratifs concernant des produits de faible volume avec un fort rapport au point de vue du prix, comme le marché des orfèvres, de fileurs d'or, celui des tisserands de soie. On constate au contraire un éloignement vers la périphérie de la ville des activités polluantes ou exigeant de l'espace : abattoirs, tanneurs, marché aux bestiaux, qui étaient rejetés hors de Bab 'Azzûn."* [1]

Trik Bab El Oued, d'importance moindre était également à vocation commerciale, et *"constituait dans une certaine mesure une démonstration de l'ordre hiérarchique de l'activité économique d'Alger : aux souqs des maréchaux-ferrants (entre les deux portes) succédaient ceux des forgerons, dinandiers, ferblantiers, tourneurs sur bois, tisserands, tailleurs, marchands de produits alimentaires, et à l'extrémité est la Qaisariyya (l'ancien marché couvert, qui était le cœur même du centre économique, normalement consacrée au commerce des marchandises les plus précieuses, et donc mieux protégée, comme en témoignent encore à l'extérieur de l'époque ottomane les deux portes situées à ses deux extrémités."* [2]

Outre de ces deux voies qui sont Trik Bab Azzoun et Trik Bab El Oued, Trik Bab Djezira est la troisième des trois voies principales qui sillonnent la ville basse, elle relie également le centre à une porte, celle de Bab Djezira, la Porte de l'Ile. *"Trik Bab el Djezira concentre un certain nombre important de bâtiments militaires, religieux, publics et commerciaux. Tout d'abord à l'intérieur de la porte, s'élèvent deux casernes destinés aux janissaires, puis en allant vers le centre un hammam réservé aux Turcs célibataires, une zaouia pour le logement des pèlerins et des étudiants ; le long de la rue s'échelonnent des boutiques installées en rez-de-chaussée des maisons et de nombreuses fontaines (dons de personnes privées) aménagées dans des niches ornées sur fond de céramique. Après le grand café, Qahwa al Kabira, remarquable par ses dimensions internes par de petites colonnes en marbre et sa salle carrée toute ouverte sur la rue Trik Bab el Djezira, en longeant la mosquée el Djedid (de la Pêcherie) et le Badestan, situés dans le quartier central de la ville ..."* [3]

---

[1] Idem, pp.184-185.
[2] Idem, p.185.
[3] GUILLAUMET L., *Alger*, op. cit., p. 2 de l'article ; SHUVAL (*La ville d'Alger* ... op. cit., p.236.) précise que *"Contrairement aux deux autres, cette rue n'abritait aucun marché et aucun commerce général"*.



FIGURE 9 : ELEMENTS DE LA VILLE D'ALGER VERS LA FIN DE LA PERIODE OTTOMANE.

(Dan GRUVAL, La ville d'Alger vers la fin du XVIII° siècle, p.268).

La ville haute était consacrée presque exclusivement aux quartiers résidentiels [1] qui portent le nom de "hawma"[2]. Ces unités (Shuval en dénombre 41 [3]) plus ou moins fermées, munies de portes ou séparées des autres quartiers par des grilles ; étaient identifiées par le nom du four à pain ("Kûsha") , du petit marché ("Hawanit") ou par le nom du principal édifice qu'elles englobaient.

On ne trouvait dans la zone de résidence que peu de marchés spécialisés ; pour répondre aux besoins des habitants qui devaient trouver près de leurs lieux d'habitation les produits de première nécessité ; les quartiers de la ville haute durent se munir d'un certain nombre de boutiques. On rencontrait donc des "swiqat" qui étaient des groupements de 20 à 30 boutiques constituant une sorte de *"zone d'échange inter-quartier"* [5] ; et à une échelle de moindre importance, les "Hawânit" qui ne devaient pas englober plus d'une dizaine de boutiques, étaient aussi des petits marchés *" où se vendent les objets absolument indispensables à chaque quel moment de la vie quotidienne."* [6] "swiqat" et "hawanit" étaient des équipements complémentaires aux souks, ils faisaient partie des équipements des quartiers de première nécessité aux côtés des fours à pain ("les kûshat") –chaque quartier en possédait au moins un et souvent plusieurs [7] -- , des moulins à farine ("les fûrns") , des cafés maures et évidemment des hammams.

Alger devait posséder en 1830 *"60 cafés maures, le plus beau, el Kaouat el Kébira était situé près de la Marine."* [8]

Les bains sont mentionnés dans le témoignage de Laugier de Tassy, il en compte un nombre important :*"on trouve dans Alger une infinité de maisons publiques où l'on prend des bains chauds."* [9] . Shaw, plus précis compte *"douze bains publics ordinaires et soixante*

---

[1] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.235.
[2] RAYMOND A., *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.135.
[3] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., pp.206-207.
[4] LE TOURNEAU, *Les villes musulmanes* ..., op. cit., p.70.
[5] ELEM / O.R.E.F.-G.A.M. ,*La Casbah d'Alger*, p.80.
[6] LE TOURNEAU, *Les villes musulmanes* ..., op. cit., p.69.
[7] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.209.
[8] DELUZY H., *Les feuillets* ..., op. cit., Tome 1 - II°Partie, p.109.
[9] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.106.
[10] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.294.

parvenu à en localiser 34[1] affirme que ces bains n'étaient pas répartis de [illegible] homogène, car intimement dépendants des sources d'approvisionnement en eau[2].

[illegible] justement alimentée en eau par un système d'aqueducs dont les Turcs furent à [illegible] les Maures d'Espagne les artisans [3].

[illegible] du Telemly (vers 1550), celui de Birtraria (vers1573), du Hamma (1611), de [illegible] (vers le milieu du XVIII° siècle) [4]. En plus de l'eau acheminée par ces [illegible] par les canalisations des eaux sauvages descendant du massif, les Algérois [illegible] également de leurs citernes individuelles et de quelques 150 fontaines [illegible] dont la plus part construites au XVII° et XVIII° siècles [6] et constituait des [illegible] jetées[7]. Le réseau permit à la ville de fournir une quantité d'eau largement [illegible] aux besoins de ces habitants, *"car si l'on considère qu'au plus fort de son [illegible], c'est-à-dire vers le milieu du XVII° siècle, avec 100 000 habitants, une dose [illegible] de 20 à 30 litres par jour et par personne était assurée."* [8]

[illegible] *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.272.
[illegible] 210 à 213.
[illegible] *La Casbah* ..., op. cit., p.8.
[illegible] *Grandes villes arabes* ..., op. cit., pp.163-164.
[illegible] *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.294.
[illegible] *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.166 ; LESPES R. (*Alger*..., op. cit., p.184) [illegible] remonter à la deuxième moitié du XVIII° et au début du XIX° siècle.
[illegible] *Les feuillets* ..., op. cit., p.8.
[illegible]-OUZIDANE D. , *El Djezaïr à l'époque ottomane, Essai de restitution de son système* [illegible] Thèse de Magister, E.P.A.U. 1999.

CHAPITRE 2 : MUSTAPHA PACHA , DEY D'ALGER.

2.1. Biographie du Dey Mustapha Pacha.

2.2. Les édifications et propriétés immobilières du Dey Mustapha Pacha .

2.3. Les relations extérieures d'El Djezaïr durant le règne du Dey Mustapha Pacha (1798-1805) .

2.4. Sur la situation des Juifs durant le règne de Mustapha Pacha .

2.5. Eléments de la situation financière d'El Djezaïr durant le règne de Mustapha Pacha.

2.6. Eléments du contexte politique et social d'El Djezaïr durant le règne de Mustapha Pacha.

2.7. Eléments de l'activité maritime d'El Djezaïr durant le règne de Mustapha Pacha.

I Biographie du Dey Mustapha Pacha :

Mustapha Pacha Ben Brahim, personnage fort connu de son époque est d'ailleurs *"Celui d'entre les Deys dont les Français prononcent le plus souvent le nom"*[1]. Il régna à la tête d'El Djazair durant sept années de 1798 à 1805. L'"Iconographie Historique de l'Algérie" de G. Esquer nous offre une iconographie représentant le Dey (voir figure 10).

On ignore sa date de naissance et son origine, on peut néanmoins émettre une hypothèse quant à cette dernière sachant que son grand-oncle [2], le Dey Mohamed ben Osman Pacha, dont le long règne dura 25 ans (de 1766 [3] à 1791 [4]) naquit *"dans cette partie de Caramine qui est vis-à-vis Rhodes et Stanche."* [5], sachant également que la propre nièce de Mustapha Pacha quittera quelques temps plus tard Alger pour s'exiler à Rhodes précisément[6]. Il ne vit certainement pas le jour en Bosnie ou en Crète, car Shaler témoigne que ceux qui en étaient originaires ne pouvaient prétendre à la souveraineté[7].

A propos de la situation familiale de Mustapha Pacha, nous savons selon le témoignage d'un certain Astoin Sielve que lors de son accession au pouvoir, il était veuf et père de deux fillettes ayant entre 3 et 5 ans [8]. Par la suite il dut se remarier avec, entre autre, Aïcha bent Abdallah dont il eu un fils, Ahmed. A sa mort il laissa un autre fils qui fut sans doute prénommé répondant au même prénom que son grand-père , Braham (ou Ibrahim) [9].

DEVOULX, *Le Raïs Hamidou,* op. cit., p.33.

Ahmed ben Osman Pacha étant l'oncle et le père adoptif du Dey Hassan Pacha, son successeur, selon CAZENAVE, *Un consul français*..., op. cit., p.107 et selon VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.197] lui-même oncle de Mustapha Pacha. [Selon BERBRUGGER, *La Régence d'Alger*..., op. cit., p. 243 ; selon BOYER , *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.93 ; selon EUDEL, *L'orfèvrerie algérienne et tunisienne*, Jourdan, Alger 1902, p. 345 ; selon GRAMMONT, *Histoire d'Alger*..., op. cit., p.355 ; et selon MERCIER , *Histoire de l'Afrique Septentrionale*...,op. cit., Tome 3 - p. 448].

VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.195.

PLANTET, *Correspondance des Deys* ...,op. cit., Tome 2 - pp. 406-407.

VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.195.

KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome 1- II° partie, p.56. En note de bas de page.

SHALER, *Esquisse* ..., op. cit, p.30.

BERBRUGGER, *La Régence d'Alger* ..., op. cit., p.250.

KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome 1- II° partie, p.53 ; EUDEL, *L'orfèvrerie* ..., op. cit., p.344 ; FERAUD, *Ephémérides* ..., op. cit., p.313.

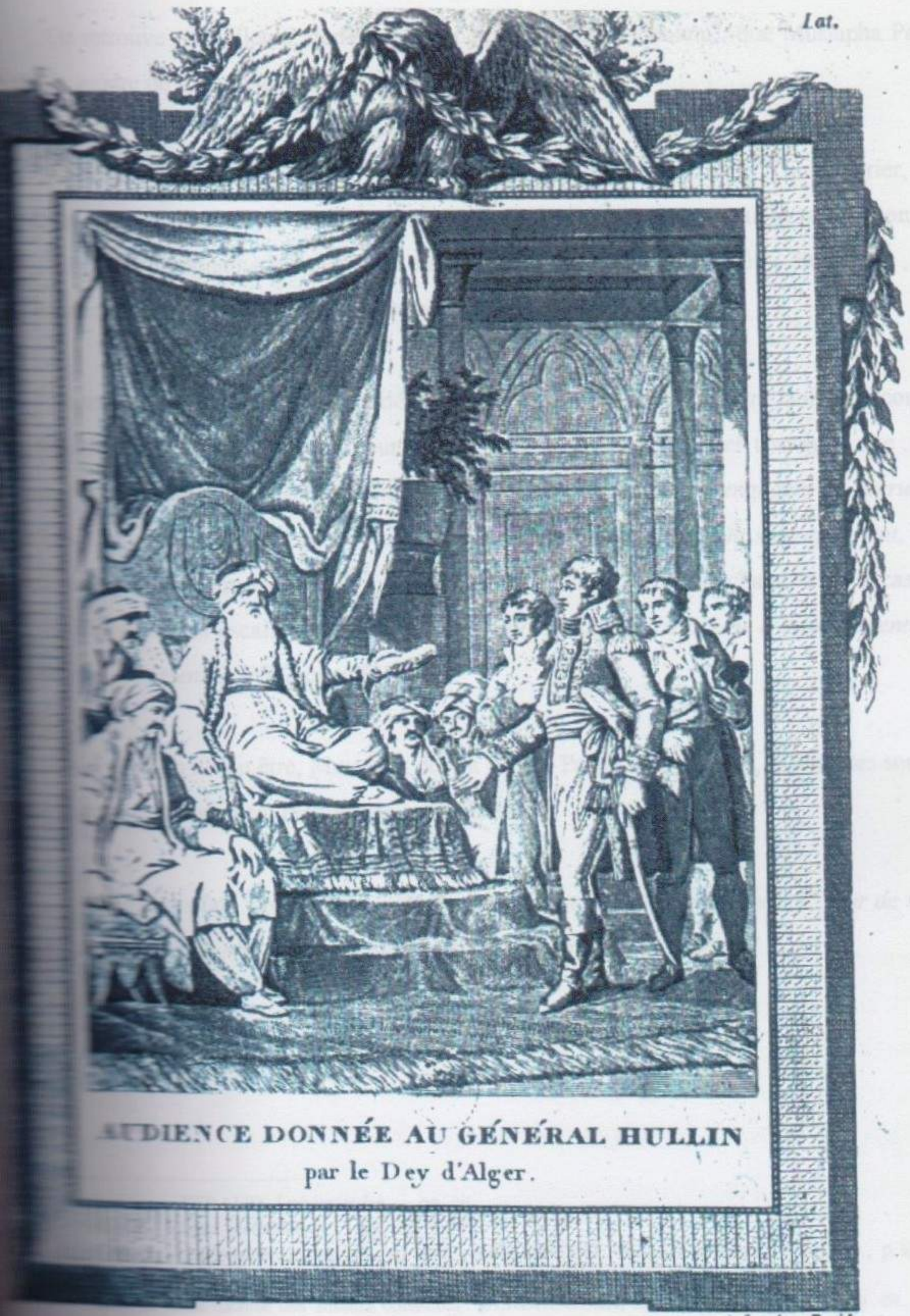


FIGURE 10 : MUSTAPHA PACHA

Audience donnée au Général Hulin par le Dey d'Alger.
en 1802 (Gravé par David).
ESQUER, "Iconographie Historique de l'Algérie", Pl. L(50)

On retrouve par ailleurs, dans un cahier arabe d'auteur inconnu[1], que Mustapha Pacha était le gendre de son oncle Hassan Pacha .

Ancien balayeur [2], ancien charbonnier [3], il devint ensuite Khaznadji [4] ou trésorier, une sorte de premier ministre, poste fort envié qui, depuis quelques temps, était devenu synonyme de "Vice-Dey". Mohamed ben Osman Pacha était Khaznadji avant d'être élu Dey [5] , son successeur Hassan Pacha (prédécesseur de Mustapha) l'était également.

Cependant, Mustapha Pacha, au début de son séjour à Alger a dut être janissaire comme la majorité des recrues turques à leur arrivée dans la Régence. Shaler témoigne que : *"Le gouvernement entretient à Constantinople et à Smyrne des agents qui engagent les recrues et les envoient à Alger sur des vaisseaux de louage. A leur arrivée ils sont soldats de fait, sous la dénomination de janissaires..."* [6]. Son nom est justement lié à une chambre de la caserne de "Bit Drouj" [des escaliers] ; *"Chambre dite Bit Djaafar, la deuxième à droite en entrant, servant de logement à l'Odjack n°327"* [7].

Quel qu'il en ait pu être, Mustapha devint Dey et Pacha d'El Djazaïr, différentes sources à l'époque font justement mention de cet événement :

- Le "Tachrifat" [8] renseigne : *"Hassan Pacha est décédé le mercredi, 9° jour de rabia El Ouel Moustapha, trésorier a été nommé dey et placé sur le trône"*. [9]

Traduit par FERAUD, *Ephémérides* ..., op. cit.
BOYER, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p. 93.
EUDEL, *L'orfevrerie* ..., op. cit., p. 345 ; GRAMMONT, *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.355; BOYER, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p. 93.
Dans la quasi-totalité des auteurs consultés : BERBRUGGER, *La Régence d'Alger* ..., op. cit., p. 249 ; BOYER, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.93. ; DEVOULX, *Tachrifat, Recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne Régence d'Alger*, p.84 ; EUDEL, *L'orfèvrerie* ..., op. cit., p.345 ; GRAMMONT, *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.355. ; MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ... , op. cit., p. 448.
ESTHAVE, *Un consul français* ..., op. cit., p.104.
MERCIER, *Esquisse* ..., op. cit., p.40.
BERBRUGGER, *les casernes de janissaires à Alger*, In Revue Africaine, Tome (1858-1859), p.147.
Document arabe de l'époque traduit par DEVOULX, *Tachrifat* ..., op. cit.
DEVOULX, *Tachrifat* ..., op. cit., p.84.

- Un document de M. Astoin Sielve, Chancelier substitué au Consulat de France de [illegible] à 1794, dont la correspondance va tout de même jusqu'en 1801 [1], témoigne :

"*Moustapha ben Brahim remplit les fonctions de Pacha depuis le 14 mai 1798, jour de la mort de son prédécesseur et de son oncle Hassan.*"[2]

- Un cahier arabe traduit par Féraud --qui l'attribue à un auteur devant être, au vu des renseignements précis du document, employé chez le Pacha—nous donne une date quelque peu différente : "*Si Husseïn Pacha* [lire Hassan] *a succombé le mardi 28 du mois de Ka'ada* [Féraud fait correspondre cette date au 28 mai 1798] *Son successeur est Si Moustapha* [illegible] *: son gendre....*" [3].

- Le "Zohrat" [4] mentionne cette même année 1212 de l'Hégire [5].

Quoi qu'il en eut été, tous les historiens que nous avons consultés s'accordent sur le fait que Moustapha ben Brahim devient Dey et Pacha d'Alger en mai 1798 [6]. D'ailleurs Mustapha adresse une lettre à la France datée de juin 1798, dans laquelle il annonce la mort de son prédécesseur Hassan Pacha [7].

Les historiens occidentaux, se sont en général montrés assez sévères envers la caste gouvernante algérienne comme le remarque André Raymond [8] ; Shaler doit être l'un des rares auteurs qui n'a pas affiché d' animosité en évoquant la caste dirigeante de l'Alger ottomane : "*les Turcs sont des hommes simples, prudents et sensés,... En général, on peut compter sur leur parole. Dans le commerce ordinaire de la vie, ils sont polis, sincères, [illegible] les Turcs sont remarquables par la force de leurs corps et la beauté de leurs [illegible]*". Les autres témoignages et les récits ultérieurs des historiens européens nous ont

---

[1] Publié par BERBRUGGER,*La Régence d'Alger* ..., op. cit.
[2] BERBRUGGER, *La Régence d'Alger*..., op. cit., in R.A. Tome15 , p.249.
[3] [illegible], *Ephémérides* ..., op. cit., p.313.
[4] Document arabe traduit par ROUSSEAU, *Chroniques de la Régence* ..., op. cit.
[5] ROUSSEAU, *Chroniques de la Régence* ..., op. cit., p.212.
[6] [illegible], *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.355; MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.448.
[7] [illegible], *Correspondance* ..., op. cit., pp. 476-477.
[8] [illegible], *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.166.
[illegible] *Esquisse* ..., op. cit., pp.42-44.

dépeint Mustapha Pacha avec une rudesse particulière, ils le décrivent comme ayant été brutal, peureux, ignorant, avide et ayant même des crises de folie [1].

Cependant, Khodja, l'un des rares auteurs arabes dont nous sont parvenus les écrits, affirme qu'on ne pouvait lui reprocher la moindre faute[2].

Sans qu'il s'agisse ici de présenter un plaidoyer en faveur de ce personnage, nous pensons tout de même, en toute objectivité, qu'il y a des faits qui nous permettent de relativiser ce portrait extrêmement dur ; nous ne pouvions occulter ces faits et l'occasion nous est présentée de contribuer à la réécriture d'une version différente de notre Histoire.

On qualifie Mustapha de brutal, pourtant lorsqu'il destitue les Beys leur reprochant maintes fautes, il s'empresse de les épargner, de les gracier en leur offrant la liberté et même de leur proposer des vivres pour nourrir leurs familles [3]. Mustapha ira jusqu'à laisser la vie sauve à un soldat qui en tentant de l'assassiner, le blessa [4]. En 1800, lors d'une pénurie de vivres qui faisait souffrir la population algéroise, le Dey Mustapha Pacha entrepris d'y remédier en approvisionnant la ville de blé depuis la Mer Noire, en veillant à faire respecter l'achat de la céréale par les soldats eux-mêmes [5].

On retrouve par ailleurs, le récit d'un certain Mohamed ben Mustapha, devenu par la suite caïd bénéfite au début de la période coloniale, qui raconte avoir été témoin, étant encore enfant, de Mustapha Pacha passant tous les jours dans la rue Bab el Oued sur un cheval blanc : *"La première fois que je le vis, j'étais avec mon père dans la boutique d'un barbier maure. Je me précipitais sur la porte en étendant la main et en criant : Papa, c'est celui-là !" Mon père tremblait que mon irrévérence n'attirât quelque orage sur ma tête et me fit battre. Mais Mustapha daigna me sourire gracieusement en me faisant un geste amical de la route."*[6]

---

[1] HAEDO, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.93. ; EUDEL, *L'orfèvrerie* ..., op. cit., p.345. ; DEVOULX, *Notice sur la Bibliothèque-Musée* ..., op. cit., p.246 ; GRAMMONT, *Histoire d'Alger* ... op. cit., p.355.

[2] HAEDO, *le Miroir* ..., op. cit., p.130.

[3] HAEDO, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.118.

[4] EUDEL, *L'orfèvrerie* ..., op. cit., p.345.

[5] HAEDO, *Le Miroir* ..., op. cit., p.139.

[6] DEVOULX, *Alger, Etude archéologique et topographique* ..., op. cit., in R. A. Tome22 - p.147.

Ces faits démontrent tout de même que Mustapha Pacha était loin d'être aussi monstrueux que l'ont raconté les auteurs occidentaux. Ces derniers le disent également lâche et peureux, pourtant il se hâte de réclamer à la France, à peine un mois après son investiture, les sommes qu'elle doit à El Djazaïr en employant un ton plutôt sévère. La lettre en question, datée de juin 1798 contient ces réclamations, la France ayant à remettre : 200 000 piastres, le chargement d'un navire qui, venant d'Angleterre fut capturé par les français, ... etc. .Un extrait de cette correspondance donne une idée sur le ton employé par Mustapha Pacha: *"Combien y a-t-il d'années que l'argent du susdit Bacri, notre sujet, est dû par vous, et combien de fois feu Hassan Pacha vous a-t-il écrit pour que vous remettiez cet argent ? la somme n'en a pas été faîte."* [1]

Peureux Mustapha ? Il réussit malgré tout, durant son règne, à imposer le respect des différentes nations envers El Djazaïr, et parvient même à contraindre les puissances occidentales à payer chacune un lourd tribut. *"Alger, qu'un seul de ses grands Etats* [Angleterre, France, Hollande, Espagne] *eût écrasé, était en guerre avec tous, ou du moins pouvait acheter la paix à tous ... l'Angleterre, la Hollande, la Suède, le Danemark, l'Espagne, l'Amérique lui payait tribut..."* [2]

Mustapha Pacha ne manquera pas l'occasion de se montrer courageux lorsqu'il se retrouve seul face à quatre soldats venus l'assaillir à coups de pistolet, qui réussirent tout de même à l'atteindre de deux balles, il se défendit vaillamment avec son sabre jusqu'à ce qu'on ait le temps de lui venir en aide. [3]

On a également attribué à Mustapha Pacha l'ignorance, pourtant il se révèle être un grand constructeur, ayant même un certain sens du goût et de l'esthétique, les chefs-d'œuvre architecturaux qu'il édifia l'ont prouvé dans le passé, ceux qui nous sont parvenus en témoignent aujourd'hui encore. Il dût même transmettre à son fils Braham l'amour des constructions et a su lui faire prendre conscience de l'importance du patrimoine bâti, puisque celui-ci indigné par les destructions qui résultèrent de l'occupation militaire française à Alger les condamna dans un écrit adressé au Roi de France. [4]

---

[1] PLANTET, *Correspondance* ..., op. cit., pp.476 à 478.
[2] ROTHALIER, *Histoire d'Alger*..., op. cit., Tome2 - p.398-399.
[3] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.448.
[4] VALLEIN, op. cit., Tome 1, III° partie, p.99.

Mustapha Pacha aurait été selon ces mêmes historiens occidentaux, d'une grande avidité. Pourtant l'argent de l'Etat – bien que fort abondant durant *son règne—fut surtout* employé dans l'intérêt de l'Etat et pour le bien de la ville. Le Dey s'étant surtout occupé à son embellissement et à en améliorer les ouvrages défensifs, à la doter de fontaines, forts et casernes (voir infra la partie consacrée aux édifications du Dey). Il abandonne même des monopoles lui appartenant au profit du Gouvernement à condition que les produits soient destinés pour les besoins d'un fort[1] .

Considérer Mustapha Pacha comme étant avide, c'est peut-être occulter le fait que les présents envoyés à la Sublime Porte lors de son investiture furent considérables, dépassant de beaucoup de ses prédécesseurs [2] ; c'est également passer outre la coutume qu'avait le Pacha distribuer chaque vendredi, aux femmes de son palais un coffre plein de joyaux, lesquels paraît-il étaient si nombreux que beaucoup restaient sans emploi [3].

En plus de tous les défauts qu'on a pu attribué à Mustapha Pacha, on lui a également reproché le fait d'avoir – toujours selon les mêmes auteurs—dépouillé la famille de son prédécesseur le Dey Hassan Pacha. En réalité, Mustapha Pacha ne fit que se soumettre aux coutumes depuis longtemps en vigueur à El Djazaïr, à savoir que les possessions d'un Dey quel qu'il soit sont remis au beylik à sa mort, ses biens redeviennent propriétés de l'Etat dans le cadre des possessions ont été acquises durant le "mandat" du Dey défunt ; cependant, ses héritiers ont le droit de garder une de des résidences particulières du défunt. Ce fut justement le cas des descendants de Hassan Pacha, auxquels Mustapha remis la Campagne "Dar El Hamal" et une partie des bâtiments qui y furent élevés[4].

Les auteurs consultés ne se sont pas empêchés d'affirmer que Mustapha était détesté de son entourage, malgré le fait qu'il ait été proclamé et élu Dey malgré lui , contre sa volonté, il n'a absolument pas voulu être Dey. Sa nomination n'a été contestée par personne et se déroula sans troubles, alors qu'il fut fréquent , quelques temps auparavant ou même un peu

---

Alger, étude archéologique et topographique ..., op. cit., pp.147-148.
Le Miroir ..., op. cit., p.116.
L'orfevrerie ..., op. cit., p.345.
Les feuillets ..., op. cit., Tome 3, p.219.

dès la fin du règne de Mustapha Pacha, que les changements à la tête du pouvoir s'accompagnent d'émeutes et de bains de sang.

L'hostilité qu'on devait éprouver envers Mustapha Pacha devait être toute relative, car suite d'une tentative d'assassinat dont il fut victime mais à laquelle il échappa comme par miracle, les soldats refusèrent de se rallier du côté des assaillants et déclarèrent soutenir le Pacha.

"La joie a éclaté de toutes parts quand on a appris que la conspiration des révolutionnaires était réprimée ... La joie de voir le souverain sauvé de ce complot a été extrême. Le canon de réjouissance a tiré ; le calme s'est rétabli dans les esprits." [1]

Il est vrai que les circonstances tragiques dans lesquelles Mustapha Pacha trouva la mort peuvent laisser penser qu'il fut détesté par ses sujets ; mais il faut tout de même savoir que les événements qui ont conduit à la perte de Mustapha Pacha se sont produits dans un contexte particulièrement marqué par la disette et dans un climat de complot dont l'auteur fut Hamdan Khodja, qui devait être capable de tout pour se débarrasser du Dey en place et s'emparer du pouvoir.

Les historiens occidentaux achèvent le tableau négatif du personnage par le reproche qu'ils lui font d'avoir un penchant pour les Juifs, et particulièrement pour les deux familles Bacri et Bouchenak. Ce que nous pouvons apporter comme précisions à ce propos, c'est que l'importance des Juifs et les privilèges dont ils jouissaient avaient été acquis bien avant l'arrivée de Mustapha Pacha au pouvoir. (Voir ci-après la partie consacrée à la situation des Juifs dans la Régence d'Alger).

Enfin, outre les récits d'auteurs occidentaux, nous sont parvenus les récits d'un certain nombre d'auteurs de l'époque :Hamdan Khodja et d'un autre auteur arabe traduit par Féraud ; l'un comme l'autre ne laisse paraître aucun point négatif concernant le Dey. Le premier affirme que Mustapha Pacha fut assassiné sans qu'on ait à lui reprocher la plus légère faute [1]. Le second esquisse un portrait grandement en faveur du Dey, *"Moustapha Pacha, qui est un*

---

[1] *Ephémérides* ..., op. cit., pp.316-317.

beau d'aspect, d'une grande bienveillance, qui ne permet pas qu'on tue les gens qui se conforment aux règles de la justice, tracées par Mahomet, notre prophète, sur lui prière et salutations. [2]

Le 30 août 1805, Ahmed ben Ali [3] ancien Khodjet el Kheil [4] avait été proclamé par les janissaires. Mustapha Pacha tenta la fuite, sentant sa fin approcher, tout le monde savait que pour qu'un nouveau Dey accède au pouvoir il fallait que celui déjà en place décède, quitte à provoquer sa mort. Mustapha Pacha fut donc massacré ce même jour du 30 août 1805 par un des hommes d'Ahmed Khodja, qui l'atteignit d'un coup de yatagan et le fit tomber à côté de la mosquée Sidi Ouali Dada, près de Ketchaoua, où il se rendait pour faire sa prière. On enterra Mustapha Pacha d'abord au cimetière Bab Azzoun, puis à la mosquée de Sidi Abderrahmane [5] où repose aujourd'hui sa sépulture et celles de plusieurs membres de sa famille.

Après un règne de sept années à la tête d'El Djazaïr, période durant laquelle cet Etat connut une phase singulière de son histoire ; la vie de Mustapha Pacha s'acheva par une mort tragique et inévitable, à laquelle il réussit pourtant à échapper de nombreuses fois auparavant.

Une première fois le 18 septembre 1801, le Dey et ses ministres furent la cible de huit hommes de la milice qui pénétrèrent dans le palais de la Jénina pendant que le Dey était à la mosquée. Ils promirent une prime pour la tête de Mustapha Pacha, de son Khaznadji et du Oual Bouchenak. La tentative avorta et les auteurs furent tués [6]. Des détails de cette tentative nous sont racontés par un auteur arabe traduit par Féraud [7]. La date avancée est celle du "4 de Djoumad el-ouel 1216" (de l'Hégire) que Féraud fait correspondre au vendredi 18 septembre 1801. Le principal auteur du putsch était Ouali Khodja, il réussit à entrer à la caserne puis au palais du Dey grâce à quelques complices employés au palais. Le chef de la milice tenta de corrompre les soldats qui le combattaient : *" Je vous accorderai huit parts de pain blanc et, pendant trois jours le droit de saccager les Juifs"*. Malgré ces

---

[2] HAEDO, *Le Miroir* ..., op. cit., p.130.
[3] FERAUD, *Ephémérides* ..., op. cit., p.317.
[4] BLOCH, *Inscriptions tumulaires des anciens cimetières israélites d'Alger*, Durlacher, Paris 1888, p.111 (la date donnée par Bloch est le 31 août 1805).
[5] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.462.
[6] GRANDEL, *L'orfevrerie* ..., op. cit., p.345.
[7] BLOCH, *Inscriptions tumulaires* ..., op. cit., p.97.
[8] FERAUD, *Ephémérides* ..., op. cit., pp.315 à 317.

offres, rien n'y fit, tous maintinrent leur dévouement et déclarèrent soutenir Mustapha Pacha. Pour mettre fin à la rébellion et arrêter les révolutionnaires, on dut pénétrer dans le palais par des percements faits dans les murs des bâtiments mitoyens. L'événement se conclut donc, on exprima sa joie pour la fin heureuse de cette affaire et on célébra la vie sauve du Pacha [1].

Une seconde mésaventure vint troubler la vie du Dey, le 21 mars 1804, Mustapha étant allé inspecter les carrières, le Dey fut attaqué par quatre soldats qui le blessèrent, il réussit néanmoins à se défendre jusqu'à l'arrivée des secours qui mirent fin à l'incident [2].

Une troisième fois, le Dey n'eut pas la chance d'en sortir indemne comme ce fut le cas précédemment ; il fut grièvement blessé et même laissé pour mort sur place. Cela se produisit le 17 mars 1805, alors que Mustapha Pacha inspectait, en dehors de la ville les travaux des ouvrages défensifs entrepris sous son ordre, il fut assailli par quatre Turcs. Il réussit miraculeusement à guérir de ses graves blessures en gardant malgré tout de sérieuses séquelles, la perte de sa main gauche et deux doigts de l'autre [3].

Les édifications et propriétés immobilières du Dey Mustapha Pacha .

Mustapha Pacha était reconnu pour avoir été un grand bâtisseur, comme l'avouent d'ailleurs bon nombre d'auteurs. Pour Boyer, *"Il se révèle grand constructeur "* [4] ; c'est en d'autres termes que l'exprime Devoulx : *"Le Pacha Mustapha possédait à un haut degré l'amour des travaux et de la bâtisse ..."* , doué de beaucoup d'activité, il surveillait lui même l'exécution de ses ordres. [5] Boutin témoigne également que : *"Mustapha aimait à bâtir"* [6]. Et Devoulx : *"le Dey Mustapha avait le goût des grandes constructions"* [7].

---

p.315 à 317.

Histoire de l'Afrique Septentrionale ..., op. cit., p.461.

Inscriptions tumulaires ...., op. cit., p.98.

La vie quotidienne ..., op. cit., p.93.

Alger, étude archéologique et topographique ..., op. cit., In R. A. tome 22 - p.147.

Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger par le chef de bataillon Boutin (1808) dans les "Mémoires sur Alger" par les consuls de Kercy (1791) et Dubois-Thainville (1809), Librairie Honoré Champion, Paris 1927, pp.30-31.

Les feuillets ..., op. cit., Tome1 - II° partie, p.76. (en note de bas de page).

Le Dey varia ses centres d'intérêt ;il a construit plusieurs belles maisons en ville, a créé la magnifique et immense propriété appelée durant la période coloniale "Mustapha Pacha" et également donna son nom à tout le quartier, il a également bâti et restauré plusieurs forts[1].

Portant un intérêt particulier aux ouvrages défensifs, Mustapha Pacha fit construire des casernes, des batteries et fit agrandir des forts [2]. Il entreprit également d'importants travaux de défense au Péñon [3].

Nous avons retrouvé quelques lignes à propos du Fort Neuf, appelé durant la période ottomane "Bordj-Ez-Zoubia" ("le fort des immondices") [4] ou "Bordj el Mezebela"("fort des ordures") ou encore "Bordj el Djedid" ("Fort Neuf"), nom finalement conservé par les Français [5]. Ce fort, dont les fossés servaient de dépotoir à la ville fut construit par Mustapha Pacha en 1805 sur l'emplacement d'un ouvrage fortifié qu'avait élevé Ramadan Pacha en 1798 [6]. A ce propos, le témoignage du Général Boutin, s'étant rendu à Alger en 1809, confirme: *"Le Fort Neuf de Bab Azoun a été reconstruit sur un nouveau plan par le dernier Dey qui était à peine fini lorsque ce prince fut massacré il y a quatre ans"* [7]. Devoulx qui en donne une intéressante description, signale la présence, au dessus de la porte de l'étage supérieur, d'une inscription turque que Mohamed ben Otsman Khodja traduit par *"Lorsqu'il (Mustapha) ordonné la construction de ce fort béni, ... celui-ci devint chaque jour le but de ses bienfaits, bien qu'il soit un vizir magnanime. Admire et fais une prière, ne fut-elle que d'un seul mot, pour Mustapha Pacha qui du haut de la selle de son coursier dirige les agissements de son royaume. J'ai mis la date où elle (cette inscription) a été datée, année (allant) du 4 mai 1802 au 22 avril 1803).*[8]

Le Pacha portait un intérêt particulier à ce fort, dans plusieurs actes retrouvés par Devoulx, il est question de largesses faîtes par Mustapha au profit du fort. Dans l'un de ces

---

[1] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., In R. A. tome 22 - p.147.
[2] ALLEN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome1 - II° partie, p.76.
[3] DEVOULX, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.93.
[4] ALLEN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome3 - p. 78.
[5] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., In R. A. tome 22 - pp.147-148.
[6] ALLEN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome1 - II° partie, p.76.
[7] BOUTIN, *Reconnaissance des villes* ..., op. cit., pp.30-31.
[8] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., In R. A. tome 22 - pp.146-147.

documents, on mentionne l'abandon de boutiques appartenant à Mustapha Pacha au profit du gouvernement, à condition que les produits soient dépensés pour les besoins du fort. [1]

Un second fort est lié au nom de Mustapha Pacha, c'est celui de Bab Azzoun --hélas démoli en 1905[2]—dont une inscription datée de 1804-1805 atteste :

"Que Dieu soit exalté ! Grâces à celui qui a créé cet immense bienfait ! Qu'il soit une force pour Alger et assure en même temps la tranquillité des humains. Son excellence le gouverneur d'Alger, Mustafa pacha, a prodigué ses soins à la construction de cette forteresse. Il en a disposé les fondations sur une roche noire et l'a achevé de la sorte. Il a daigné l'incliner à ce que son nom soit Borji Sefid [le Fort blanc] *» Bravo ! maître. Une voix merveilleuse étant survenue, Tchâkerî a prononcé sa date : « Fort étonnant, élevé, solide, semblable assise comme un roc. »*

Année 1219. (Année qui correspondrait, selon Colin, aux années 1804-1805) [3].

Ce fort également appelé par les Turcs "Borji Sefid" ou "Bordj-râs-Tafoûra" [4] se trouvait au Ras-Tafoura, que dominait l'ex - square Guynemer. Il avait été bâti de 1581 à 1584 et Mustapha Pacha l'agrandit durant son règne [5].

Dénommé à présent le fort des Anglais ou Bordj Kalaat el Foul, qui fut construit vers 1830. *"Mustapha projetait de remplacer cet ouvrage par un ouvrage plus important et avait commencé à apporter sur les lieux des matériaux dans ce but"*. Son projet ne pu se réaliser car il mourut avant [6].

Il exista cependant tout juste le temps d'établir une fontaine, voisine de ce fort des Anglais[7], dans le cimetière de Saint - Eugène qui fut restaurée durant la période coloniale [8].

Alger, étude archéologique et topographique ..., op. cit., In R. A. tome 22 - pp.147-

Les feuillets ..., op. cit., Tome1 - II° partie, p.76.
Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie, Département d'Alger, Leroux

Les feuillets ..., op. cit., Tome 3 - p.78) dit que le Pacha agrandit ce fort en 1798 alors
que nous fait parvenir COLIN mentionne 1804-1805.
Alger, étude archéologique et topographique ..., op. cit., In R. A. tome 22 - p.155.

Les feuillets ..., op. cit. Tome1 - I° Partie, p.70.

L'inscription arabe surmontant cette fontaine publique confirme bien qu'elle fut édifiée sous les ordres de Mustapha Pacha [1].

Cette fontaine se trouvait (ou se trouve-t-elle encore ?) contre le cimetière des Européens, en face et à quelque distance du Fort des Anglais, sur le bord de la route départementale qui (aujourd'hui comme) autrefois reliait la pointe Pescade à Alger [2].

Mustapha réussit donc à doter ce fort de l'eau dont il était dépourvu en établissant une conduite depuis une source se trouvant dans une campagne lui appartenant au quartier de Bir-Kadem (ou Zéghara, ex - Vallée des Consuls). Deux actes passés devant le Cadi d'Alger en mai et en juin 1804 mentionnent le fait que pour le passage de la conduite , le Pacha dût acheter ou échanger les divers terrains qu'elle devait traverser [3].

On ne retrouve pas beaucoup d'édifices religieux qui furent l'œuvre de Mustapha Pacha, sinon une mosquée --aujourd'hui disparue-- qu'il ne fit d'ailleurs que restaurer.

Toufiq des établissements religieux désigne ainsi cette mosquée : « Mosquée du Cheikh Sidi Ahmed ben Abd-Allah, sise au dessous de la Fontaine Rouge (el-Aïn el-Hamra), désignée sous « le nom d'Ibn Mo'rnine ». Plus tard, cet édifice a été successivement appelé Mosquée de Bab-Essouk, du nom du quartier, la mosquée de Mustapha Pacha, du nom de son restaurateur, et la mosquée d'el-Manguelati, ou plus habituellement de Belguellati, du nom de son Imam. Il porta le n°1 de la rue de l'Intendance et fut démoli en août 1837. La partie de son emplacement respectée par l'alignement fut aliénée en juin 1838 et comprise dans la construction de la salle de spectacle, aujourd'hui occupée par l'école communale que dirigent les frères de la doctrine chrétienne." [4]

---

[1] KLEIN, *Corpus des inscriptions* ..., op. cit., pp.184-185. & KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit. Tome1 - I° Partie, p.70.

[2] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., pp.225-226. & KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit. Tome 3 - p.80.

[3] DEVOULX, *Alger, étude archéologique et topographique* ..., op. cit., pp.155 à 159. & KLEIN, Les feuillets ..., op. cit., Tome 3 – p.80.

[4] DEVOULX, *Les édifices religieux* ..., op. cit., In R. A. Tome 13 - p.196.

De toutes les édifications de Mustapha Pacha, c'est surtout pour ses palais et demeures qu'il est le plus célèbre, car les autres oeuvres dont il fut à l'origine ont aujourd'hui disparu.

Parmi ces palais et demeures nous avons retrouvé des écrits concernant quatre demeures citadines : Dar Mustapha Pacha qui fait l'objet de cette étude, Dar Essouf qui lui est mitoyen, le palais 18 situé dans le quartier de La Marine et faisant partie aujourd'hui du complexe des casernes des Raïs qu'on désigne populairement sous le nom du "Bastion 23", et une demeure qui devait semble-t-il être le Harem du Pacha, qui n'est plus aujourd'hui, elle était jadis sise rue de La Révolution[1] ; et deux résidences de campagne : le palais d'été de Mustapha aujourd'hui la Maison de l'Enfance, et la villa Esnadji.

A propos de Dar Essouf, que Klein décrit dans ses "Feuillets d'El Djezaïr"[2], nous savons qu'elle fut être construite vers 1798, dans l'ex - rue de l'Etat Major aujourd'hui rue Ahmed et Mohammed Mécheri. Selon Klein, le Pacha édifia ce palais sur l'emplacement de maisons citadines dont il ordonna la démolition après les avoir acquises. En 1805, cette demeure revenait bien de l'Etat et des Janissaires pour être utilisée comme entrepôt des laines de la régence, d'où le nom de Dar Essouf ("maison de la laine"). Dar Essouf fut occupée en 1859 par le général de l'armée française, nous avons justement retrouvé une description datant de cette année de 1871 exactement faite par Feydeau [3]. Dar Essouf devint par la suite le siège de la subdivision, puis résidence du général de cavalerie[4], aujourd'hui, cette belle demeure fait l'objet de travaux de restauration et abritera probablement "Le Musée des Arts et Métiers traditionnels".

Le palais 18 s'étant trouvé dans l'ex - rue des Lotophages abrita la bibliothèque - musée de 1848 à 1862, juste avant qu'on l'installe dans l'autre palais appartenant – ironie du sort – également à Mustapha Pacha[5]. A partir de 1862, l'édifice devient l'Hôtel ou la Maison du Commandant du Génie, alors qu'au moment de la conquête française, il abritait les représentants des Etats Unis, d'ailleurs il garda durant la période coloniale le nom de Consulat d'Amérique. Cette maison fut en fait vendue à Mustapha Pacha vers 1798 par son Khaznadji Cara

---

[1] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome1 - IX° Partie, p.24.
[2] Idem, Tome1 - IV° Partie, p.49 et Tome 3, p.121.
[3] FEYDEAU, *Alger en 1860*, nouvelle édition, Paris 1884, pp.32-33.
[4] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome1 - II° Partie, pp.55-56.
[5] Idem, p.53 & LEBEL, *La Bibliothèque Nationale d'Alger*, op. cit., p.28.

Mustapha [1]. Feydeau qui visita Alger vers 1860 témoigne : *"Le musée, rue des Lotophages qui traverse le quartier de La Marine est l'ancien palais du gendre de Hassan Pacha ... Le palais est bâti sur les récifs et la mer bat le pied des rempart où il est assis"*[2]. Shaler, qui fut Consul des Etats Unis d'Amérique dans les dernières années précédant la conquête française habita cette maison dont il nous laisse une intéressante description, atteste que la construction de la demeure coûta environ 100 000 dollars et que lui la louait à 250 dollars par année [3].

Mustapha Pacha possédait, comme ce fut le cas pour bon nombre de Deys et hauts personnages d'El Djazaïr, une résidence secondaire, un palais d'été en banlieue dans une campagne lui appartenant également (voir figure 11). Cet immense domaine, qui donna son nom durant la période coloniale à tout le quartier appelé Mustapha, s'étendait jusqu'au Champ de Manœuvres [4].

En fait, Mustapha Pacha avait reçu en donation de son oncle Hassan Pacha la partie supérieure de ces terrains (située, selon un acte ancien au quartier Tedjarart), Mustapha, acheta ensuite la partie inférieure, limitée jadis par la fontaine Hassan Pacha, voisine du Champ de Manœuvres (actuel quartier du 1° Mai). Il annexa en 1802 l'espace qu'occupera à la période coloniale le Camp des Chasseurs. Cette dernière partie limitait, à l'ouest la "Bassa" (le petit verger, anciennement Rekka-ben-Fahria) que le Pacha réussit à s'approprier en échange d'un magasin situé en ville, au dessus de la caserne : Dar el Ienkecheria el Kadima (ex rue Médée, actuelle rue Allem Ahmed). Mustapha Pacha dut acquérir un certains nombre d'autres campagnes pour agrandir encore son domaine, parmi celles-ci, il acheta celle d'Ain Zerka (Fontaine Bleue).

Pour ses besoins en eau, nécessaire à l'entretien de ses jardins, il fut contraint de débourser d'énormes sommes pour exécuter les travaux d'adduction et pour les indemnités qu'il fallut verser à l'Etat et aux particuliers pour les canalisations qu'il emprunta à cet effet. Cette partie de la campagne algéroise devait être un véritable havre de paix, Feydeau écrivait : *"Si j'avais la liberté de désigner un coin de terre pour y passer en paix le reste de*

---

[1] *Les feuillets* ..., op. cit., Tome 3 - p.126.
[2] *Alger* ..., op. cit., pp.29-30
[3] *Esquisse* ..., op. cit., pp. 93 à 96.
[4] *Les feuillets* ..., op. cit. Tome1 - II° Partie, pp.75-76.

107

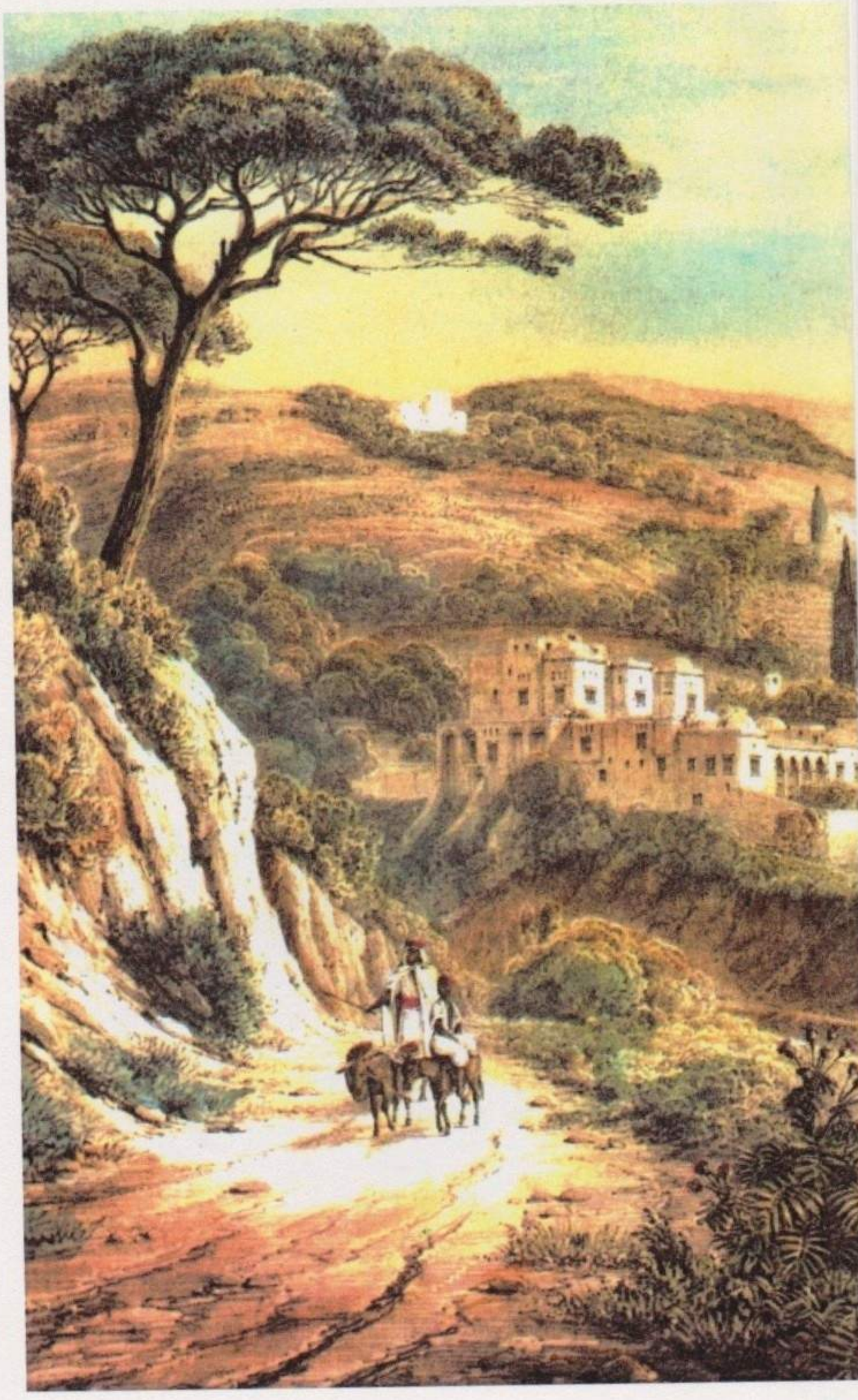
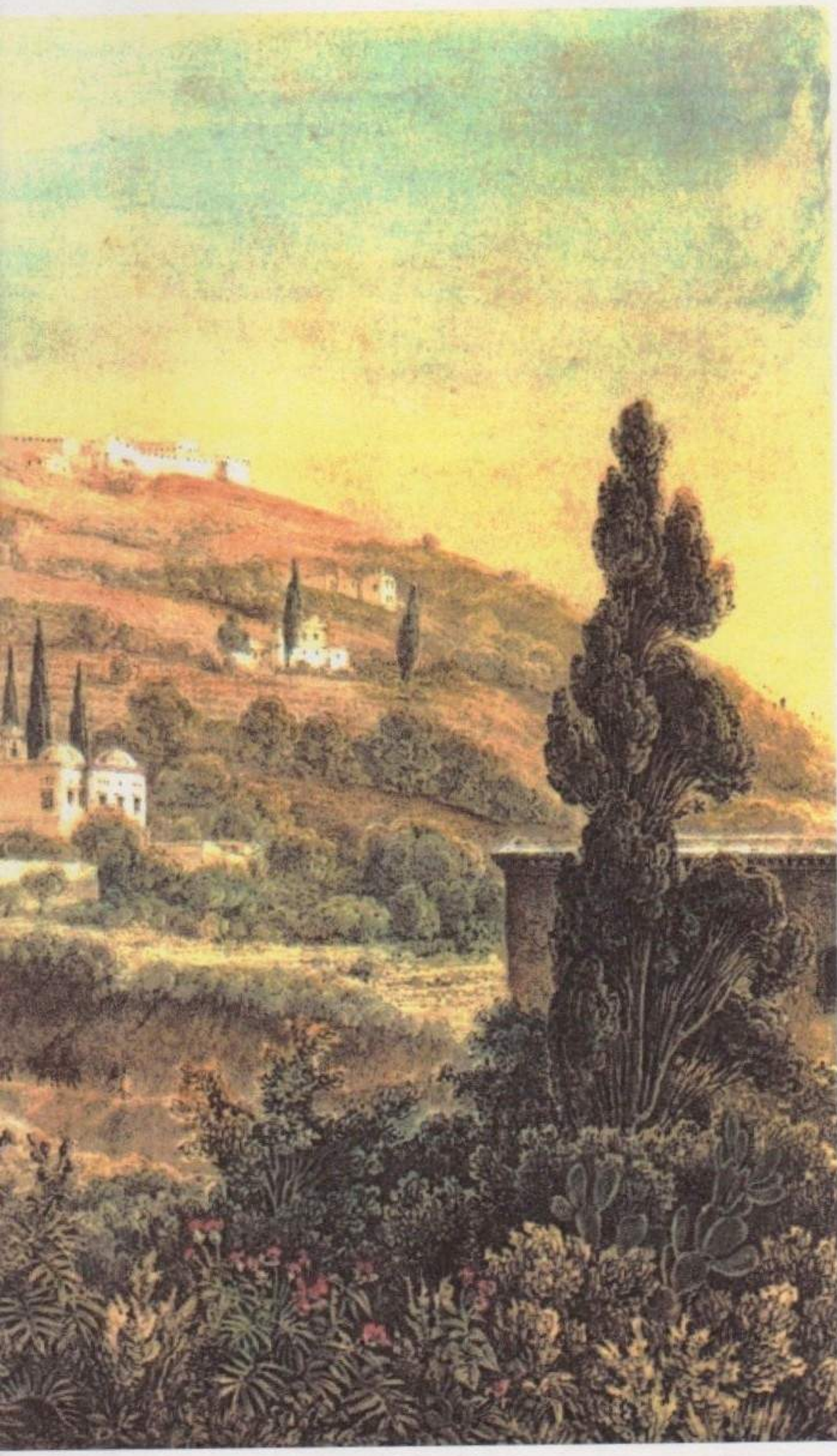


FIGURE 11 : LA MAISON DE CAMI

A. Otth, Maison de campagne maure à M

Dans "Villes d'Algérie au



PAGNE DE MUSTAPHA PACHA.

ustapha, près d'Alger (B.N., Alger).

XIX° siècle", p.77.

... jours, je choisirais le coteau de Mustapha ... ce que le coteau de Mustapha a de ravissant c'est sa situation unique dans le monde ..." [1].

Au beau milieu de cette nature généreuse, s'élevait le palais d'été de Mustapha Pacha, qui fut, selon Bavoux admirable avant sa transformation en caserne, car depuis *"ce n'est plus qu'une ruine"* [2] . En effet, dès 1830, l'armée d'occupation s'installa dans les locaux et y demeura jusque en 1848. Un peu plus tard la résidence fut attribuée au clergé[3]. En 1849, le palais devient maison d'asile pour enfants, sous le nom de "Orphelinat de Saint - Vincent - de - Paul" [4]. En 1863, le département d'Alger fait l'acquisition du domaine, sans changer la destination de la résidence qui resta orphelinat, mais les jardins furent vendus en lots à des particuliers [5]. Malgré les regrettables et malheureuses transformations dont le palais fit l'objet, il reste un très bel exemple de résidence secondaire, aux proportions majestueuses, avec de marbre, colonnes torses, portes sculptées ... etc.

Par ailleurs, il est fait mention d'une villa Esnadji, que Mustapha Pacha possédait au quartier de Bouzaréah, au quartier Zéghara (ou Zérara) devenue ensuite la Vallée des Consuls [6].

Les relations extérieures d'El Djazaïr durant le règne du Dey Mustapha Pacha (1798-1805) .

Les relations d'El Djazaïr avec Istanbul étaient fort bonnes au début du règne de Mustapha Pacha. Il était de coutume lors de l'élection d'un nouveau Dey qu'il demande à recevoir la confirmation de son pouvoir. La demande étant toujours acceptée, la nomination était reconnue par le Sultan, celui-ci fait parvenir à son vassal nouvellement élu –selon l'usage– le firman (sorte de titre) d'investiture, le caftan brodé d'or, l'aigrette de son turban et autres marques d'honneur. En échange, la tradition voulait que le Dey d'Alger envoie à son tour des présents pour le Sultan et ses ministres, présents qu'il confiait à un messager du beylik [7].

Alger, op. cit., pp. 239-242.
in KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome1-V° Partie, p.16.
Palais et demeures ..., op. cit., p.117.
Les feuillets ..., op. cit. Tome1-I° Partie, pp.46-47.
Palais et demeures ..., op. cit., p.117.
Alger, Etude archéologique et topographique ..., in R. A. Tome22 - p.155. &
Les feuillets ..., op. cit., Tome 3 - p.80.
La vie quotidienne ..., op. cit., pp.84-85.

Lors de l'investiture de Mustapha, les cadeaux échangés avec la Porte furent particulièrement importants. Le présent que le Pacha fit au Sultan ottoman *"dépassa de beaucoup celui de ses deux prédécesseurs"* [1]. A ce propos Khodja témoigne : *"Le présent qui fut adressé à la Porte fut plus considérable ; il était composé de diamants, d'horlogeries, et d'autres objets semblables, que reçoivent les Deys des puissances européennes ; ce présent pouvait être évalué à un million, le don de la porte fut encore plus considérable ; elle donna même des frégates."* [2]

En effet, les cadeaux envoyés par Istanbul pour Mustapha Pacha étaient particulièrement importants en comparaison avec ceux envoyés ultérieurement, le Tachrifat traduit Devoulx l'atteste clairement[3] :

- En 1696, sous le règne de Mohamed Pacha, Le Sultan ottoman a offert :

3 Canons en cuivre du calibre de 22 ; **3** Canons de cuivre du calibre de 12 ;

1 000 quintaux de poudre ; **2 000** livres de soufre ; ...etc.

- En 1766, un bâtiment apportait d'Istanbul :

2 mortiers du calibre de 200 ; **2** mortiers du calibres de 100 ; **2** canons en cuivre du calibre de 32 ; **2** canons en cuivre du calibre de 24 ; **19** grands mâts ; **28** petits mâts ; **250** [illegible] ; **250** barres de portefaix ; **22** barres de gouvernail ; **60** roues de canons ; **200** [illegible] ; **1577** bombes ; **100** quintaux de colophane ; ...etc.

- En 1765, le Sultan a fait don à l'Odjak d'Alger :

[illegible] quintaux de poudre ; **300** quintaux de résine ; **200** crosses ; **17** bâtons de foc ; **50** [illegible] quintaux de cuivre ; **20 000** boulets ; **10** canons.

---

[1] *L'orfèvrerie* ..., op. cit., p.345.
[2] *Le Miroir* ..., op. cit., p.116.
[3] *Tachrifat* ..., op. cit., pp.40 à 42.

• En 1800, sous le règne de **Mustapha Pacha**, l'Oukil-el-Hardj de la Marine, est arrivé d'Istanbul apportant :

50 Canons de cuivre ; **6** mortiers ; **40** bâtons de foc ; **1 000** avirons de chebek ; **1 000** avirons d'embarcation ; **1 000** poutrelles ; **40** gouvernails ; **1 000** grands avirons ; **60** barres de gouvernail ; 1 **500** quintaux de poudre ; **200** quintaux de plomb ; **12 000** obus ; **30** quintaux de mèche ; 1 **500** quintaux de colophane ; **500** quintaux de goudron ; **500** quintaux de salpêtre ; **1** 000 affûts de canons ; **1 500** quintaux de fil de fer ; **13 000** boulets.

Les rapports d'El Djazaïr avec Istanbul durent se gâter lors de l'expédition d'Egypte par Bonaparte qui débuta vers la fin du XVIII° siècle. La Porte envoya même un Capidji-Bachi à Mustapha Pacha pour le contraindre à rompre ses relations avec la France lorsque celle-ci envahit l'Egypte et la Syrie, deux pays de l'empire ottoman [1] (la lettre dans laquelle la Porte demande à Mustapha Pacha de déclarer la guerre à la France est intégralement publiée par Devoulx[2]). Le Dey s'exécuta et déclara la guerre à la France en décembre 1798 [3], expulsa les négociants français de leurs comptoirs de Bône (Annaba) et de la Calle ; le consul français à Alger, M. Dubois-Thainville fut enlevé de sa maison et embarqué pour être fait prisonnier à Istanbul[4].

Cet état de guerre n'allait pas dans le sens des intérêts de la France et d'El Djazaïr, et dès le 24 mai 1800, Bonaparte s'adresse à Mustapha Pacha pour lui proposer de rétablir les relations politiques et commerciales[5]. C'est là que Mustapha mollit et se rétracta dans l'exécution des ordres de la Porte, sans doute pensait-il que le véritable intérêt de la Régence était de ménager la France, surtout avec les importants échanges commerciaux qui s'étaient établis entre les deux Etats. Mustapha accepta donc un armistice, qui fut signé le 19 juillet 1800 dans une lettre qu'il adressa à Bonaparte le 30 Novembre 1800.

---

[1] DEVOULX, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.87.
[2] DEVOULX, *Le Raïs Hamidou*, op. cit., pp.36 –37-38.
[3] Idem, p.35.
[4] DAUMAS & FEUILLIDES, *L'Algérie pittoresque* ..., op. cit., p.200.
[5] DARICAU, *Correspondance* ..., op. cit., Tome 2 - p.488. & KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome III - IIIe Partie, p.118.
[6] DARICAU, *Correspondance* ..., op. cit., Tome 2, pp.489 à 491. & BERBRUGGER, *La Régence d'Alger* ... op. cit., in R.A. Tome16, pp.11-12 (en note de bas de page).

La Porte, indignée par l'accord établi entre El Djazaïr et la France, mais surtout révoltée par le fait qu'une partie des approvisionnements de l'expédition d'Egypte fut fournit par la Régence d'Alger [1] ; adressa au Dey une longue dépêche datée du 24 février 1801 dans laquelle le Capitan Pacha *"met au jour cette indignation et contient de nouvelles exhortations à la guerre sainte."* [2] Mustapha dut donc renvoyer le consul français et déclarer la guerre à la France une seconde fois, mais dans une lettre qu'il adressa à Bonaparte, il est question d'une sorte d'accord officieux et secret, qui stipule que les deux nations ne se porteront pas préjudices l'une à l'autre. Mustapha ne manquera pas –dans cette même lettre—de demander de garder le secret de cet accord tacite[3]. Quelques années plus tard, le Général Bonaparte parvint à rétablir la paix avec l'Empire Ottoman et entra par conséquent en négociations avec le Dey d'Alger pour accéder à une paix définitive. En effet, le 17 décembre 1801 (ou le 25 août 1802 [4]), un traité en 19 articles restaurait les relations amicales, de navigations et de commerce [5].

Il faut néanmoins convenir que les relations qu'entretenait El Djazaïr avec la France durant le début du règne de Mustapha Pacha, ou plutôt durant la dernière décennie du XVIII° siècle, constituaient des relations privilégiées par rapport à celles qu'elle entretenait avec les autres nations occidentales, malgré le fait qu'aucune de ces puissances ne représentait réellement une menace pour Alger. La ville ayant été bombardée vers 1770 - 1772 par les Russes, en 1783 - 1784 par les Espagnols, en 1812 et en 1816 par les Anglais et les Néerlandais, on peut aisément se rendre compte qu'il se dégage une période de deux décennies –la dernière du XVIII° siècle et la première du XIX° siècle—durant laquelle Alger devint ouvertement la cible des puissances Européennes [6]. En fait, *"la longue période de guerre qui de 1792 à 1815 s'abat sur l'Europe fait que les puissances préfèrent payer plutôt que d'engager en Méditerranée les forces qui leur font cruellement défaut ailleurs ..."* [7]. Guillaume le Raïs Hamidou n'avait-il pas raison de dire : *"Dieu conserve Bonaparte ! Tant que les autres nations auront affaire à lui, elles seront battues et ne songeront pas à nous*

---

[1] DEVOULX, *Le Raïs Hamidou*, op. cit., pp.39-40.
[2] Idem, pp.41 à 47. (extraits de la dépêche).
[3] FLAHAUT, *Correspondance* ..., op. cit. Tome 2, pp.492 à 494.
[4] Idem, p.495.
[5] DEVOULX, *Le Raïs Hamidou*, op. cit., pp.47 à 49.
[6] GRAMMONT, *Voyage dans la Régence d'Alger*, op. cit., pp.297-298.
[7] BOYER, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.116.

inquiéter."[1] Alger, en définitif faisait acheter la paix à tous, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, le Danemark, l'Espagne et l'Amérique lui payaient tribut. [2]

Les rapports avec la France étaient donc différents, plutôt favorisés durant toute la fin du XVIII° siècle. La particularité de ces rapports se reflète clairement dans la correspondance qui entretenaient les Deys d'Alger avec les hauts personnages français [3].

Dans les années 1770 par exemple, Baba Mohamed ben 0sman, le Dey d'alors s'adresse à Louis XVI, le Roi français s'inquiétant de sa santé[4]. Un extrait d'une lettre datée du 30 septembre 1776 du Compte de Sartine, secrétaire d'Etat français de la Marine adressée à Baba Mohamed confirme également la spécificité de ces relations : *"Il n'y a jamais eu entre les différents peuples du monde une alliance aussi constante ..."* [5].

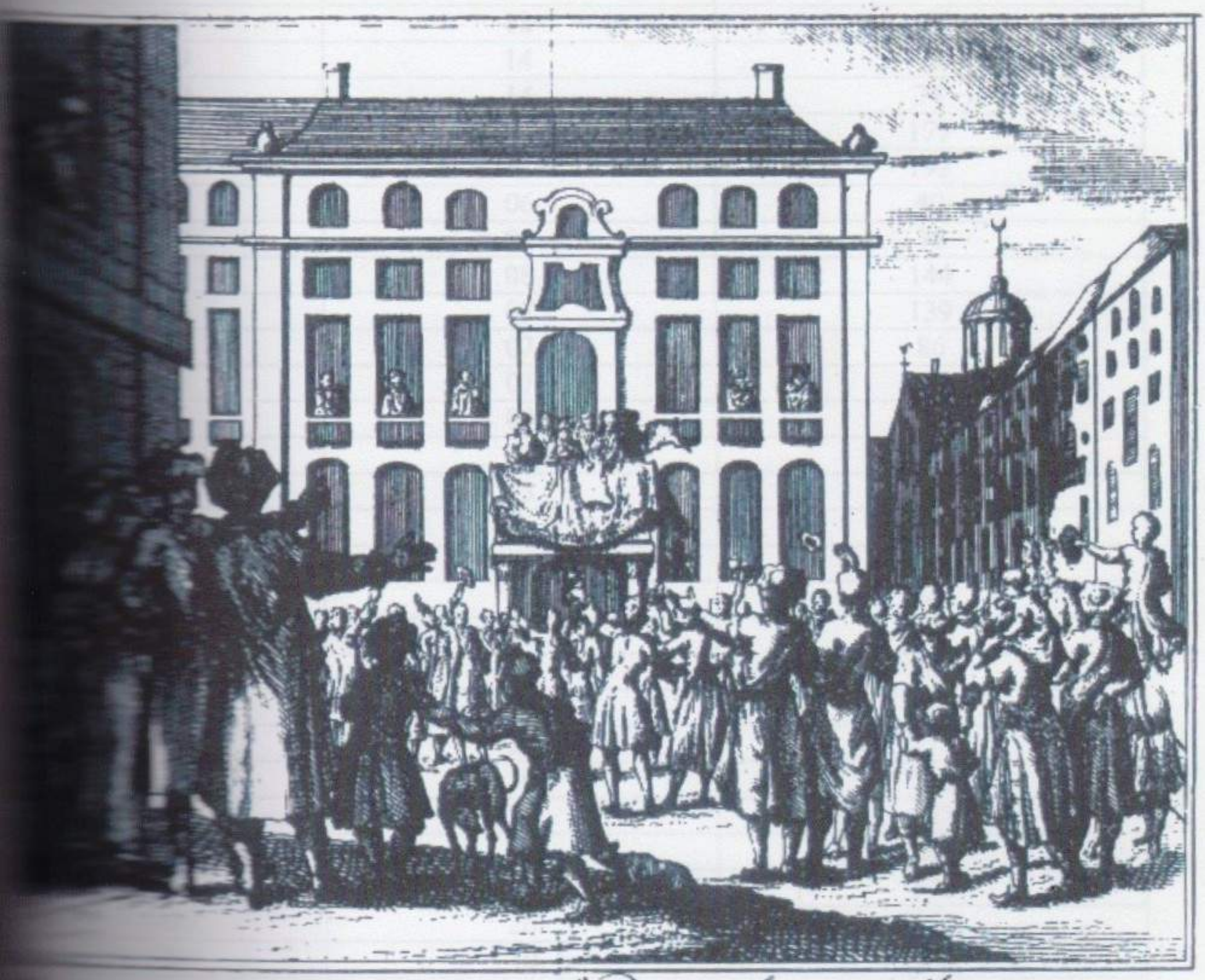
Le successeur du Dey Baba Mohamed ben Osman, Hassan Pacha parvint à perpétuer les bonnes relations entre la France et El Djazaïr, il avait même loué une frégate française – celle du Capitaine Domergue—pour faire parvenir à Constantinople les cadeaux offerts par Alger au Sultan à l'occasion de son investiture, Louis XVI ne manquera d'ailleurs pas de le remercier d'avoir *"donner la préférence à son pavillon"* [6]. Hassan Pacha, afin de maintenir ses rapports avec la France ira jusqu'à accorder un prêt à la France en 1794 [7].

Après Hassan Pacha, Mustapha saura préserver –malgré quelques incidents mineurs— *"l'amitié et la bonne harmonie qui ont subsisté depuis plus d'un siècle sans interruption ni changement"* comme il a été mentionné dans une lettre du 17 septembre 1798 adressée par Ali Thomgia, Khaznadji et Premier Ministre du Dey au ministre français [8].

Les relations avec les Provinces Unies s'améliorèrent considérablement durant la seconde moitié du XVIII° siècle, la paix fut proclamée en grandes pompes en 1726 (voir figure 12).

---

[1] DEVOULX, *Le Raïs Hamidou*, op. cit., p.55.
[2] MERCIER, *Histoire d'Alger* ..., op. cit., pp.398-399.
[3] PLANTET, *Correspondance* ..., op. cit., pp.314 à 483.
[4] Idem, pp.314 à 328.
[5] Idem, p.341.
[6] GRAMAYE, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.85.
[7] PLANTET, *Correspondance* ..., op. cit., pp.439.
[8] Idem, p.465.



...der Vreede in Algiers, zynde ... gesloten tusschen de Heere ... de regering van die Stadt.

Pacis proclamatie in Algiria, renovata cum Dominis Crit. Generat: et regimine illius Urbis die 8 Septembris 1726.

Pet. Schenk exc. Amst. Cum priv.

FIGURE 12 : CONCLUSION DE LA PAIX AVEC LES PROVINCES UNIES.

...ion à Alger entre les Pays-Bas et le Dey, le 8 septembre 1726.

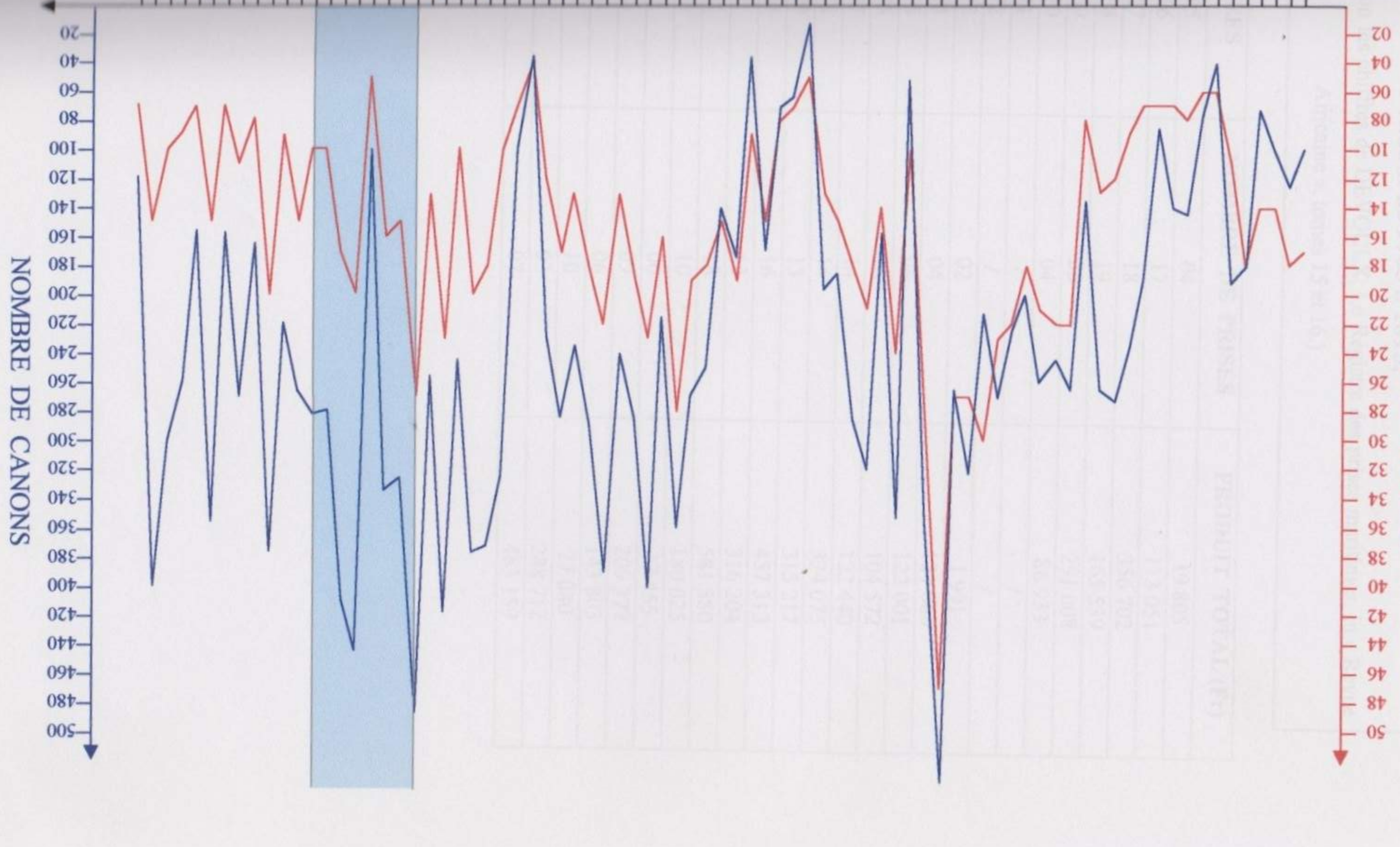
...ER, Iconographie Historique de l'Algérie, Pl. XXXIV (34).

L'importance de la flotte algérienne durant la période s'étalant de 1737 à 1817,

(selon les chiffres de DEVOULX, La marine de la Régence d'Alger, , in "Revue Africaine", tome 13.)

ANNEES	NOMBRE DE NAVIRES	NOMBRE DE CANONS
1737	17	100
1738	18	126
1739	14	98
1740	14	74
1741	18	177
1742	11	192
1743	06	40
1744	06	76
1745	08	144
1746	07	139
1747	07	86
1748	07	190
1749	09	236
1750	12	272
1751	13	268
1752	8	132
1753	22	266
1754	22	245
1755	21	260
1756	18	201
1757	22	224
1758	23	271
1759	30	212
1760	27	322
1761	27	268
1762	47	578
1763	26	357
1764	10	53
1765	24	352
1766	14	158
1767	21	320
1768	18	286
1769	15	186
1770	13	196
1771	05	13
1772	07	64
1773	08	70
1774	15	171
1775	09	38
1776	19	178
1777	15	139

ANNEES	NOMBRE DE NAVIRES	NOMBRE DE CANONS
1778	18	248
1779	19	280
1780	28	360
1781	16	214
1782	23	400
1783	19	284
1784	13	240
1785	22	390
1786	18	290
1787	13	36? [236]
1788	17	284
1789	12	230
1790	04	36
1791	07	100
1792	10	326
1793	18	372
1794	20	376
1795	10	246
1796	23	418
1797	13	256
1798	27	487
1799	15	328
1800	16	335
1801	05	100
1802	20	445
1803	17	410
1804	10	280
1805	10	282
1806	15	268
1807	09	221
1808	20	376
1809	08	168
1810	11	269
1811	07	158
1812	15	355
1813	07	157
1814	09	259
1815	10	305
1816	15	401
1817	07	120


ANNÉES
1737 39 41 43 45 47 49 51 53 55 57 59 61 63 65 67 69 71 73 75 77 79 81 83 85 87 89 91 93 95 97 99 01 03 05 07 09 11 13 15 17
1738 40 42 44 46 48 50 52 54 56 58 60 62 64 66 68 70 72 74 76 78 80 82 84 86 88 90 92 94 96 98 1800 02 04 06 08 10 12 14 16
NOMBRE DE CANONS
20 40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400 420 440 460 480 500
NOMBRE DE NAVIRES
02 04 06 08 10 12 14 16 18 20 22 24 26 28 30 32 34 36 38 40 42 44 46 48 50

Les prises de la course et leurs produits durant la période s'étalant de 1765 à 1815,

(selon les chiffres de DEVOULX, Le Registre des prises maritimes, in « Revue Africaine », tomes 15 et 16.)

ANNEES	NOMBRE DE PRISES	PRODUIT TOTAL (Fr)
1765	04	19 805
1766	17	113 051
1767	18	356 702
1768	19	165 539
1769	08	291 008
1770	04	86 933
1771	/	/
1772	/	/
1773	02	1 991
1774	04	121 080
1775	06	122 001
1776	10	104 572
1777	14	122 440
1778	14	324 075
1779	13	315 217
1780	16	457 313
1781	13	316 204
1782	18	581 580
1783	10	180 025
1784	06	37 455
1785	09	209 377
1786	06	143 803
1787	10	77 080
1788	03	288 712
1789	07	463 159

ANNEES	NOMBRE DE PRISES	PRODUIT TOTAL (Fr)
1790	04	95 884
1791	06	463 159
1792	06	82 942
1793	15	1 352 317
1794	03	1 204 366
1795	08	310 398
1796	08	202 811
1797	22	1 294 269
1798	42	1 510 528
1799	31	1 583 482
1800	19	523 574
1801	04	340 318
1802	20	575 152
1803	/	/
1804	09	272 850
1805	08	190 433
1806	?	283 439
1807	10	357 294
1808	10	297 105
1809	07	114 496
1810	/	/
1811	04	513 137
1812	12	2 136 675
1813	03	172 329
1814	17	1 954 132
1815	08	770 415

4.Sur la situation des Juifs durant le règne de Mustapha Pacha .

Il nous a semblé incontournable de consacrer quelques lignes à la communauté juive de d'Alger, premièrement parce que les Juifs sont intimement liés au personnage de Mustapha Pacha, tous les auteurs consultés ne manquent pas de les citer chaque fois qu'il est question du Dey ; deuxièmement parce qu'ils avaient pris une importance considérable durant toute la seconde moitié du XVIII° siècle, en plus du monopole commercial qu'ils détenaient, ils réussirent à former une sorte de pouvoir occulte, ce fut parmi les Juifs que les Ottomans prenaient des directeurs pour le commerce, les manufactures et la monnaie [1].

Les Juifs avaient acquis leur suprématie depuis longtemps déjà *"dès le commencement du pouvoir des Deys"* [2] . A partir de 1689, des interventions en faveur des juifs eurent lieu : Hadj Chaaban demanda à Louis XIV d'agir sur le grand Duc de Florence pour que ce dernier autorise le retour à Livourne du Juifs Isaac David Fernandez [3]. Au début du XVIII° siècle, c'est un certain Isaac Soliman qui parvint à acquérir une influence considérable au sein d'El Djezair. Ce Juif que Laugier de Tassy cite d'ailleurs , mais sous le nom de Saquete [4] qui ne serait autre qu'un diminutif espagnol du nom "Isaac" [5].

Cette importance qu'avaient acquise les Juifs à Alger était peut-être due au fait qu'ils étaient à l'origine de l'invention au moyen âge, de la lettre de change ; au fait également, qu'ils possédaient des correspondants dans toutes les villes de quelque importance et qu'ils étaient des intermédiaires sûrs et capables [6] ;ou peut-être, comme le pense Khodja, que c'est par suite de la méfiance des Ottomans envers les Kouloughlis (et donc des autochtones également), qu'ils ont placé leur confiance chez les Juifs, *"n'ayant pas à craindre que ceux-ci s'emparent du pouvoir"* [7].

DESFONTAINES, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans l'Afrique Septentrionale*. In Revue Tunisienne 3° et 4° trimestres 1948.

[2] DIEGO DE HAEDO, *Histoire d'Alger* ..., op. cit., pp.349-350.

[3] PEYSSONNEL, *Correspondance* ..., op. cit. Tome1, p.175.

[4] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.296.

[5] BERBRUGER, *Inscriptions tumulaires* ..., op. cit., p.95.

[6] ROUSSEAU, *Le livre d'or des Israélites algériens "Recueil de renseignements inédits sur les principaux négociants juifs d'Alger pendant la période turque"*, Bouyer, Alger 1872, pp.10-11.

[7] DIEGO DE HAEDO, *Le Miroir* ..., op. cit., p.137.

De toute manière, quelle qu'ai pu être la raison ou les raisons, le fait est que les Juifs profitant habilement des embarras financiers des souverains et hauts personnages de la Régence, avaient *"monopolisé le commerce à leur profit ; ils avaient acquis par ce moyen de très grandes richesses, dont ils consacraient une partie à acheter la faveur des principaux de l'Etat. Peu à peu, ils étaient devenus occultement les véritables maîtres de la Régence."*[1]

Les taxes de l'Etat étaient perçues par eux, ils constituaient les principaux fermiers des terres, servaient comme interprètes et secrétaires, ils ont même quelques fois été employés comme conseillers, c'est ainsi qu'ils sont parvenus à exercer une grande influence sur le Divan d'Alger.

Durant le XVIII° siècle, plus que jamais le commerce est entre leurs mains[2], ce commerce embrassait tous les articles possibles [3] ; ces Juifs d'Alger devinrent une puissance économique telle, qu'elle élimina de la Méditerranée de nombreuses maisons européennes [4].

En fait, les Juifs qui avaient pu accéder à cette prépondérance étaient surtout ceux originaires de Livourne, Eisenbeth l'atteste clairement :*" Ce sont les Juifs Livournais et quelques autres d'origine Nord-Africaine, établis à Livourne à une date qu'il nous est pas possible de préciser, et revenus dans les Etats Barbaresques, et dits, pour cette raison, originaire de Livourne » également, qui ont constitué véritablement la classe commerçante."*[5]

Ces Juifs Livournais furent aussi appelés par les Nord - Africains "Juifs Francs" ou "Juifs Chrétiens", du fait que la majorité des Juifs étrangers, en Afrique du Nord choisissaient la protection du consul de France [6]. Laugier de Tassy et Peyssonnel n'ont pas manqué d'en faire mention dans leurs récits racontant leurs séjours à Alger [7].

DESFONTAINES, *Histoire d'Alger* ..., op. cit., pp.349-350.
SHALER, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique Barbaresque*, cité in EISENBETH, *Les Juifs en Algérie et en Tunisie à l'époque turque* in Revue Africaine, Tome 96 (1952), p.349.
EISENBETH, *Les Juifs en Algérie* ..., op. cit., p.349.
HAEDO, *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p.225.
EISENBETH, *Les Juifs en Algérie* ..., op. cit., p.157.
Idem, p.158.
LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., pp.74 à 76. & PEYSSONNEL, *Voyage dans les Régences d'Alger et de Tunis*, p.458.

Parmi ces Juifs Livournais établis à Alger, deux grandes familles vont se distinguer et marquer de leurs noms l'histoire d'Alger. Ce sont les "Bacri" et "Busnach" (Berbrugger dit que le nom est en réalité "Boudjenah" et qu'il fut altéré par les Européens en "Busnach"[1]) qui deviendront de riches commerçants et se montreront de précieux intermédiaires pour devenir les favoris des Deys.

Dès le milieu du XVIII° siècle, Michel Cohen-Bakri avait fondé à Alger une maison de commerce qui a vite fait de prendre, en quelques années seulement, une extension considérable, et réussit également à s'insinuer dans les bonnes grâces des principaux officiers d'El Djazaïr [2].

Selon le témoignage de Khodja, Michaïl (vraisemblablement ce même Michel) ne possédait, lorsqu'il s'établit à Alger, qu'une petite boutique d'épicier et de quincaillerie située dans les environs de Bab Azzoun [3]. L'affaire prospéra donc, le fils de Michel Cohen-Bacri, Joseph figure, dès 1774, dans le haut commerce d'Alger. Ce personnage était très influent, on lui doit en partie, la paix qui fut signée à Alger par Donaldson, représentant des Etats Unis d'Amérique [4].

En 1782, Joseph Bacri s'associe avec trois de ses frères pour fonder la "Maison Bacri" , vers 1797, Neftali Busnach (ou Boudjenah) – qui n'est autre en fait que le neveu et le beau frère de Joseph Bacri – entre dans la société [5] ; cette société s'occupait surtout d'échanges commerciaux avec les principaux ports de la Méditerranée dans lesquels ils possédaient des correspondants et même des comptoirs [6].

Vers la fin du siècle, tandis que Bacri dirigeait les affaires commerciales de la société, Busnach tentait de s'introduire au sein du gouvernement d'Alger, se mêlant aux nominations des Beys et des hauts fonctionnaires [7]. Busnach prit une influence prépondérante sur l'esprit des Deys, celui de Hassan Pacha puis de Mustapha Pacha, à un point

---

BERBRUGGER, *L'affaire Bakri*, In Revue Africaine Tome 13 (1869), p.63.
PLANTET, *Correspondance* ..., op. cit., Tome2, p.451. (en note de bas de page.)
GRAMIDA, *Le Miroir* ..., op. cit., p.137.
DEVOULX, *Américains et Barbaresques*, p.85 in EISENBETH, *Les Juifs en Algérie* ..., op. cit., p.374.
DEVOULX, *Inscriptions tumulaires* ..., op. cit., p.112.
DEVOULX, *Le livre d'or* ..., op. cit., pp.62 à 72.
ESTHER, *Les commencements d'un empire, la prise d'Alger, 1830*, p.20 in EISENBETH, *Les Juifs en Algérie* ..., op. cit., p.373.

tel, que lorsqu'il fut massacré, le vendredi 28 juin 1805, l'assassin cria en déchargeant son arme "Salut au gouverneur d'Alger" [1] ou "Salut au Roi d'Alger" [2].

Busnach (ou Boudjenah ou encore Bouchenak) parvint donc à acquérir une réelle puissance ;en rapport direct avec les représentants des divers nations européennes, il devint un médiateur précieux et indispensable [3]. Son pouvoir était tellement reconnu *"qu'un chaouch de Constantinople, arrivé le 11 janvier 1804 avec une mission importante, tint à avoir une entrevue avec lui avant même de se présenter devant le Dey,* et que le consul d'Espagne, en rendant compte d'une autre affaire analogue, l'appela tout simplement le vice-roi d'Alger [4].

La prépondérance de Busnach fut sans nul doute réelle et sans bornes, il accéda en premier lieu à la fonction de conseiller (officieux) et de favori du Dey Hassan Pacha [5], il devint par la suite encore plus influent durant le règne de Mustapha Pacha qui lui avait même commis un peloton de la milice pour le protéger [6], mais cela ne l'empêchera pas de finir assassiné alors qu'il était en si bon train de devenir le maître de palais de Mustapha Pacha[7].

5 La situation financière d'El Djazaïr durant le règne de Mustapha Pacha.

La situation financière d'El Djazaïr est bien meilleure pendant la seconde moitié du XVIII° siècle et surtout vers la fin de ce même siècle qu'elle ne le sera au début du XIX° siècle lorsque la disette et les pénuries faisaient rage, et lorsque l'Etat s'était trouvé dans l'incapacité de payer la milice [8]. Elle est également meilleure qu'elle ne l'était au début du XVIII° siècle, quand le trésor était –selon le consul de Kercy—quasiment vide et le Dey commença à demander des avances aux négociants français pour pouvoir assurer la paie des janissaires [9]. D'ailleurs, on retrouve dans les mémoires d'un certain M. Guerey, datant de

---

[1] BLOCH, *Inscriptions tumulaires* ..., op. cit., p.99.
[2] MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.462.
[3] BLOCH, *Inscriptions tumulaires* ..., op. cit., p.95.
[4] Idem, p.96.
[5] GRAMMONT, *Histoire d'Alger* ..., op. cit., pp.353-354.
[6] BLOCH, *Inscriptions tumulaires* ..., op. cit., p.98.
[7] BERBRUGGER, *L'affaire Bakri,* op. cit., p.63.
[8] DEVOULX, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.88. ; FERAUD, *Ephémérides* ..., op. cit., p.308. Et HAEDO, *Le Miroir* ..., op. cit., p.139.
[9] DEVOULX, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.116.

1791, qu'il n'y avait de cela qu'une quarantaine d'années que les Deys d'Alger avaient commencé *"à se former un trésor"* [1].

De manière générale, la situation florissante du trésor algérien durant cette période (seconde moitié et surtout fin du XVIII° siècle) se reflète à travers, entre autre, la puissance de la flotte [2] ; l'importance des cadeaux envoyés à la Porte –qui furent remarquablement importants, Khodja en a témoigné[3] (voir supra p.108) – ; à travers également l'envergure des travaux entrepris dans l'embellissement et la défense de la ville[4] ; ou à travers le simple fait qu'Alger pu se permettre d'accorder un prêt notable à la France en 1794 [5].

Les facteurs qui furent à l'origine de la prospérité financière d'El Djazaïr en cette fin du XVIII° siècle sont nombreux et de différente nature, parmi ceux-là :

- une des raisons qui semble être la plus importante est certainement le renouveau de la Course, avec des valeurs de prises atteignant des chiffres records pour tout le XVIII° siècle [6].

- un second paramètre serait le fait que les nations européennes versaient des tributs dûment à El Djazaïr pour acheter, à prix fort donc, la paix en Méditerranée. Le consul d'Angleterre, à titre d'exemple, du combler l'exigent Mustapha Pacha de présents pour obtenir ses bonnes grâces en faveur des Anglais établis à Alger [7]. Ce fut le cas surtout durant la période s'étalant de 1792 à 1815, qui fut caractérisée par de grandes guerres entre les pays d'Europe qui ne pouvaient se permettre de mobiliser leurs forces en Méditerranée tandis que les conflits continentaux rendaient ces forces précieuses et indispensables. Du reste, dès 1796, un nouveau tributaire fait son apparition, les Etats Unis qui débuteront par acheter la paix à hauteur d'un million de dollars d'or, et qui continueront à payer annuellement l'équivalent de 21.000 dollars d'or en munitions et matériel naval [8].

---

[1] VOLLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome1 - VI° Partie, pp.90-91.
[2] Voir infra (pp. 120-121-122) la partie consacré à l'activité maritime d'El Djazaïr durant le règne de Moustapha Pacha.
[3] KHODJA, *Le Miroir* ..., op. cit., p.116.
[4] Voir supra (pp. 101 à 107) la partie consacrée aux édifications du Dey Mustapha Pacha.
[5] PLANTET, *Correspondance* ...,op. cit., p.439.
[6] DESPUES, *Alger* ..., op. cit., p.135. Voir également infra (pp. 120-121-122) la partie consacrée à l'activité maritime d'El Djazaïr durant le règne de Mustapha Pacha.
[7] HEUDEL, *L'orfevrerie* ...,op. cit., p.345.
[8] GRAMMONT, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.116.

• Ce qui contribua également, et de manière sans doute déterminante à emplir le trésor public de l'Etat pour qu'il atteigne l'importance qu'il avait lorsque Mustapha Pacha accéda au pouvoir, c'est le long règne de Baba Mohamed Ben Osman Pacha, le grand-oncle de Mustapha, qui prit la tête de l'Etat du 8 février 1766 à 1791. Ce personnage marquant, fort aimé des Algérois régna jusqu'à l'âge de 81 ans –s'éteignant le 12 juillet 1791 d'une longue maladie[1]—laissa un trésor immense, car tout au long de son règne, qui dura 25 ans, il fut très économe et très peu dépensier. Fions-nous au précieux témoignage de Venture de Paradis : *"le seul vice qu'on puisse lui reprocher, c'est une trop grande économie ; il ne laisse échapper aucun moyen d'accroître le trésor du beylick ..."* [2].

• Les dirigeants algériens trouvèrent, en diverses circonstances, le moyen de renflouer le trésor d'El Djazaïr : la majeure partie des richesses que le trésor contenait à la fin du XVIII[e] siècle, par exemple, venait de l'attaque de Tunis par les troupes algériennes en 1755[3] ; la vente de 2 000 habitants de l'île de Tabarka réduits en esclavage contribua également à augmenter la fortune de l'Etat [4].

• Mustapha Pacha ne manqua pas de profiter, à de nombreuses occasions, de récupérer l'argent public, notamment les biens du défunt Dey Hassan Pacha et ceux des nombreux Beys fraudeurs ou destitués durant son règne. Le 1° juillet 1798 par exemple, lorsqu'un certain Sid El Hadj Mohamed est exilé à la Kalàa, il est contraint de céder toute sa fortune, ses effets et ses propriétés [5]. En 1801 également, au moment où Mustapha Pacha fait arrêter le Bey de Titteri Si Hassen, Il n'est remis en liberté qu'après avoir abandonné 102 000 Soltani d'or, sans compter les bijoux, vêtements précieux et esclaves. L'année suivante, le fils de l'ancien Bey Osman livre trois coffrets pleins d'or, une caisse remplie de pièces d'argent et des armes

---

[1] PLANTET, *Correspondance* ..., op. cit., pp.406-407.
[2] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.196.
[3] DEVOULX, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.116. & KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit. Tome1 - VI° Partie, pp.86-91.
[4] DEVOULX, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.116.
[5] HERAUD, *Ephémérides* ..., op. cit., p.305, voir également les pp.314-317-318.

de prix, ses descendants sont contraints à rendre le contenu de la maison et à payer une amende supplémentaire de 180 000 dinars d'or. [1]

- Lors des circonstances durant lesquelles Mustapha Pacha déclara la guerre à la France le 10 décembre 1798, il en profita pour *"faire main basse sur tout ce qui existait dans les comptoirs de la Compagnie d'Afrique"* [2].

6. A propos du contexte politique et social d'El Djazaïr durant le règne de Mustapha Pacha.

A propos du contexte politique :

Durant plus d'un demi siècle et jusque en 1805, le successeur du Dey défunt –mort de mort naturelle—est tout désigné et l'accession au pouvoir du nouveau chef de l'Etat se fait sans troubles. En nommant son Khaznadji, le Dey au pouvoir choisissait par la même occasion, durant son règne, son "vice-Dey" ; ce qui avait permis d'éviter les conflits.

On remarque en plus, l'instauration d'une sorte de système de pouvoir héréditaire durant près d'un demi siècle : Le Dey Baba Mohamed ben Osman était d'abord Khaznadji avant d'être élu Dey [3] en 1766 [4] et à sa mort en 1791 [5], il est remplacé par Hassan Pacha, son fils adoptif, neveu et trésorier [6], qui lui même a nommé Mustapha Pacha son neveu et gendre, lui même qui lui a succédé à son tour en 1798.

Après cette forme de sérénité politique qui caractérisera toute la seconde moitié du XVIIIe siècle, on verra apparaître une période de troubles, durant laquelle la plupart des Deys

---

[1] GRAMAYE, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.118.
[2] DEVOULX , *Le Raïs Hamidou*, op. cit., p.35.
[3] EUSEBE ROUSSEAU, *Un consul français* ..., op. cit., p.104 & VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.196.
[4] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.195.
[5] PLANTET, *Correspondance* ..., op. cit., pp.406-407 ; DEVOULX, *Tachrifat* ..., op. cit., p.84 font correspondre la date de sa mort à 1790.
[6] DEVOULX, *Tachrifat* ..., op. cit., p.84 & VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.197.

périront assassinés à la suite de complots et de machinations infernales, dont les auteurs ne seront autres que leurs propres successeurs ; le changement de Dey rimera donc avec émeute, bain de sang et parfois même soulèvement populaire.

On pourrait attribuer cette violence et le mécontentement général qui l'alimentait, entre autre, aux pénuries et disettes qui devenaient fréquentes et surtout au système politique qui semble être arrivé à maturité et se révélera inadapté aux conditions du XIX° siècle [1].

Cette décadence du gouvernement ottoman ne serait-elle pas due, en partie, au fait que les autochtones et les Kouloughlis aient été écartés du pouvoir contrairement aux autres Etats de l'empire ottoman[2]. En effet, jusqu'au début du XIX° siècle, la milice d'Alger garda jusqu'au bout son attribut turc, *"Les Maures et les Tagarins n'entrent point dans la milice"* [3]. Tous les auteurs consultés s'accordent pour affirmer nettement que les Maures et les Arabes sont absolument exclus de la milice. La conservation d'un recrutement strictement levantin de la milice, conservera à Alger une structure de type relativement colonial, qui n'existait, selon Raymond, nulle part ailleurs avec cette clarté.

<u>A propos du contexte social :</u>

Ce n'est qu'à partir du XIX° siècle que disettes et pénuries empoisonnèrent la vie des Algérois ; en 1800, témoigne Khodja, on manquait de vivres à un point tel que Mustapha dû faire importer du blé depuis les ports de la Mer Noire [4], vers mai 1805 également une disette manqua pas de faire souffrir la ville [5].

Heureusement, le règne de Mustapha Pacha fut particulièrement épargné par les épidémies meurtrières ; en effet, si la maladie sévit pendant quinze années consécutives jusque en 1798, elle ne réapparaîtra pas avant 1817 [6].

SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.24.
DEVOULX, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.90.
DIEUDONNE (de la) P., p.15 cité par SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.62.
HAEDO, *Le Miroir* ..., op. cit., p.139.
MERCIER, *Histoire de l'Afrique Septentrionale* ..., op. cit., p.461.
PEYSSEL, *Alger* ..., op. cit., p.139.

7. A propos de l'activité maritime d'El Djazaïr durant le règne de Mustapha Pacha.

A propos de la Course :

Si la Course connut une relative décadence au XVIII° siècle comparativement aux XVI° et XVII° siècles[1], la dernière décennie du XVIII° siècle fut toutefois favorable à l'activité maritime. C'est en effet grâce à de vaillants chefs corsaires – tel le Raïs Hamidou – que le renouveau de la Course eu lieu, et que le nombre des prises maritimes et leurs produits atteignirent des chiffres records pour tout le XVIII° siècle. Le registre des prises maritimes de Dessi Devoulx illustre parfaitement que la dernière décennie, plus spécifiquement les trois dernières années du siècle, fut formidablement prospère à l'activité maritime de la Régence.

Effectivement, si la moyenne annuelle des prises maritimes des années considérées (1765-1815)[2] (voir figure 14) est d'environs **11** prises par an apportant un produit moyen d'environs **450 000 Fr.** ; celle des prises des 10 dernières années du siècle (1791-1800) est de 14 prises par an mais apportant un produit quasiment doublé d'environs **850 000 Fr.**. Ce fut également le cas pour les 25 années précédentes (1765-1789) où la moyenne annuelle du nombre de prises est d'à peine **10** prises pour un produit nettement inférieur d'environs 200 000 Fr., ou même pour la première décennie du XIX° siècle (1801-1810), avec moins de 8 prises et environs **300 000 Fr.** . De tous ces chiffres, il est cependant important de retenir que les trois années qui ont vu Mustapha Pacha accéder au pouvoir (1797/1798/1799) les voient augmenter considérablement, la moyenne des prises étant de **31** pour un montant global des produits de près de **1 500 000 Fr.** .

---

[1] ESTHER (CH. A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, op. cit., p.289.

[2] Nous avons choisi de prendre en considération les données relatives à un demi siècle, de 1765 à 1815.

Par ailleurs, on peut également apprécier, toujours grâce à Devoulx, l'étendue de la flotte algérienne[1] (voir figure 13). On remarque tout d'abord que durant un demi siècle (1765-1815), les quatre années au cours desquelles la flotte algérienne possédait le plus grand nombre de canons sur ses navires appartiennent à la même décennie (1796-1803) ,celle qui a vu Mustapha Pacha régnant en maître sur El Djazaïr.

Effectivement, en 1798, la marine algérienne était puissante de **487** cannons pour **27** navires ; en 1802, de **445** cannons pour **20** navires ; en 1796, de **418** cannons pour **23** navires ; et en 1803 de **410** cannons pour **17** navires.

Ces chiffres sont en réalité considérables si on devait les comparer à ceux des premières années du XIX° siècle, la moyenne annuelle des années 1801-1815 par exemple est d'à peine **III** navires portant **270** cannons ; des chiffres également nettement supérieur à ceux de la dernière décennie de la première moitié du XVIII° siècle (1741-1750) avec seulement **9** navires et **155** cannons ; de manière générale, ils sont toujours meilleurs que la moyenne de toutes les années considérées (1737-1817) qui est de moins de **15** navires portant un total d'un peu plus de **235** cannons.

A propos du commerce maritime [2]:

Il faut tout d'abord dire que sans se priver complètement de cet instrument de richesse, Alger a nettement préféré consacrer sa flotte et ses hommes à la marine de guerre et donc à la Course[3]. Surtout que le commerce extérieur était efficacement freiner par les Européens, notamment les Marseillais [4] qui, aux côtés des Juifs Livournais, gardaient le monopole du commerce maritime à Alger [5].

---

[1] La période dont nous avons tenu compte est celle des années de 1737 à 1817.

[2] Pour ces quelques lignes, nous nous sommes contentés d'un seul ouvrage, celui de BELHAMISSI, *Marine et marins d'Alger*, op. cit.; ceci parce que d'une part cet écrit – basé sur un nombre important de sources, d'archives et de documents officiels – constitue une étude approfondie qui nous permet d'y trouver exactement les informations dont nous avons besoin ; et d'autre part, parce qu'il ne s'agit pas ici de faire de ce vaste sujet une étude spécifique mais plutôt de trouver des réponses précises à des questions préalablement ciblées.

[3] BELHAMISSI, *Marine et Marins d'Alger*, op. cit., Tome1, p.53.

[4] Idem, pp.56 à 61.

[5] Idem, p.55.

Par ailleurs, on peut également apprécier, toujours grâce à Devoulx, l'étendue de la flotte algérienne[1] (voir figure 13). On remarque tout d'abord que durant un demi siècle (1765-1815), les quatre années au cours desquelles la flotte algérienne possédait le plus grand nombre de canons sur ses navires appartiennent à la même décennie (1796-1803) ,celle qui a vu Moustapha Pacha régnant en maître sur El Djazaïr.

Effectivement, en 1798, la marine algérienne était puissante de **487** cannons pour **27** navires ; en 1802, de **445** cannons pour **20** navires ; en 1796, de **418** cannons pour **23** navires ; enfin 1803 de **410** cannons pour **17** navires.

Ces chiffres sont en réalité considérables si on devait les comparer à ceux des premières années du XIX° siècle, la moyenne annuelle des années 1801-1815 par exemple est d'à peine **11** navires portant **270** cannons ; des chiffres également nettement supérieur à ceux de la dernière décennie de la première moitié du XVIII° siècle (1741-1750) avec seulement **9** navires et 155 cannons ; de manière générale, ils sont toujours meilleurs que la moyenne de toutes les années considérées (1737-1817) qui est de moins de **15** navires portant un total d'un peu plus de **235** cannons.

A propos du commerce maritime [2]:

Il faut tout d'abord dire que sans se priver complètement de cet instrument de richesse, Alger a nettement préféré consacrer sa flotte et ses hommes à la marine de guerre et donc à la course[3]. Surtout que le commerce extérieur était efficacement freiner par les Européens, notamment les Marseillais [4] qui, aux côtés des Juifs Livournais, gardaient le monopole du commerce maritime à Alger [5].

---

[1] La période dont nous avons tenu compte est celle des années de 1737 à 1817.

[2] Pour ces quelques lignes, nous nous sommes contentés d'un seul ouvrage, celui de BELHAMISSI, *Marine et marins d'Alger*, op. cit.; ceci parce que d'une part cet écrit – basé sur un nombre important de sources, d'archives et de documents officiels – constitue une étude approfondie qui nous permet d'y trouver exactement les informations dont nous avons besoin ; et d'autre part, parce qu'il ne s'agit pas ici de faire de ce vaste sujet une étude spécifique mais plutôt de trouver des réponses précises à des questions préalablement ciblées.

[3] BELHAMISSI, *Marine et Marins d'Alger*, op. cit., Tome1, p.53.

[4] Idem, pp.56 à 61.

[5] Idem, p.55.

En plus de ce que procurait la mer grâce à la course, qui constituait un moyen très efficace pour acquérir des richesses ; la Grande Bleue permettait également à El Djazaïr de se procurer divers produits à travers certains arrangements. En effet, de nombreux traités conclus entre Alger et les puissances européennes mentionnent le fait que certains pays autorisent leur libre circulation en mer à El Djazaïr en offrant du matériel de construction navale et de l'armement. Parmi ces nations, citons la Suède, l'Angleterre, la France, le Danemark [1] et surtout la Hollande, dont la contribution fut de beaucoup la plus consistante [2], notamment durant le XVIII° siècle, car *"la nécessité de conclure une paix avec Alger, poussa la Hollande à redoubler d'efforts et de sacrifices pour une meilleure compréhension entre les deux pays"* [3].

Puisque certaines transactions étaient efficacement freinées, entre autre par des interdictions royales ou encore par des bulles pontificales, la marine algérienne dut recourir, pour ses besoins en matériel de construction navale notamment, aux services des Juifs experts en contrebande, qui se spécialisèrent dans l'importation des armes de Hollande [4]. *"Les arrangements les plus importants se faisaient par les ports d'Italie. Mais Livourne restait la principale place du trafic. Les Juifs qui y résidaient étaient en étroite relation avec ceux de Hollande et d'Alger"* [5].

---

[1] Idem, p.73.
[2] Idem, p.74.
[3] Idem, p.75.
[4] Idem, p.84.
[5] Idem, p. 85.

CHAPITRE 3 : CONTEXTE ARCHITECTURAL PALATIN A ALGER VERS LA FIN DE LA PERIODE OTTOMANE.

3.1 Sur l'existence et la localisation de grandes demeures citadines d'Alger vers la fin de la période ottomane.

3.2 Sur le quartier des palais princiers d'Alger vers la fin de la période ottomane.

3.3 Sur l'architecture palatine citadine à Alger vers la fin de la période ottomane.

3.1 Sur l'existence et la localisation de grandes demeures citadines à Alger vers la fin de la période ottomane.

Sur l'existence de grandes demeures citadines à Alger vers la fin de la période ottomane.

"De tous les arts, celui que les Maures entendent le mieux, c'est l'architecture ; et la chose à laquelle ils attachent le plus de prix dans leurs habitations, c'est d'être commodément et largement logés." [1]

"La maison des femmes [des grands officiers] *annonce de la magnificence. La paix de Passarowitz, qui a été achetée par des sommes si considérables, a introduit le luxe à Alger ; les grands ont fait faire de magnifiques jardins et de superbes maisons pour leurs harems."* [2]

"Il y a plusieurs maisons très belles, qui n'ont pourtant aucune apparence au dehors. Ce sont celles qu'on fait bâtir les Pachas et les Deys." [3]

Il ne subsiste aujourd'hui que quelques spécimens de ces vastes et fastueuses demeures qui ont tant marqué les voyageurs de l'époque, mais ce sont probablement les plus importantes[4] qui n'ont pas su échapper aux démolitions massives des débuts de l'ère coloniale française. Nous en retrouverons quelques brèves mentions dans les écrits de Klein (Feuilles d'El Djazaïr) et surtout dans l'étude de Devoulx (Topographie d'Alger), qui lui valut la croix d'officier d'académie et pour laquelle il dut consulter un nombre incalculable d'actes anciens datant de la période ottomane. C'est donc grâce à ces deux ouvrages qu'il nous est encore possible de connaître l'existence de nombreux palais ou grandes demeures aujourd'hui disparus et surtout de pouvoir localiser la plupart des maisons citées.

Nous avons choisit de classer ces maisons selon la nature de leur bâtisseur, ou à défaut – chose rare que celui-ci soit connu- selon la nature de leur propriétaire en prenant le

---

Voyage dans la Régence ..., op. cit., p.93.
PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.222.
DE TASSY, *Histoire du Royaume*..., op. cit., p.105.
Alger, Imprimerie Algérienne, Alger 1909, p.18.

plus ancien cité. Ce critère de classification concordera parfaitement avec le critère de localisation ainsi que nous le verrons ci-après.

Il résulte de ce classement éventuel six catégories de grandes demeures :

1.**En tout premier lieu les deux résidences officielles** des souverains d'El Djezaïr, le palais des Deys (Dar Essoltan) qui fit partie de la Jénina et qui demeura jusqu'en 1817 le palais officiel ; et le palais du Dey qui est toujours et qui se trouve à la citadelle d'Alger, et qui fut la résidence officielle des souverains qui se sont succédés de 1817 à 1830.

2.**Nous avons ensuite les demeures princières** ayant appartenu aux anciens souverains d'Alger dont elles portent encore le nom, et ayant été édifiées sous leurs ordres pour devenir des sortes de résidences citadines privées, car *"Un Dey ne peut avoir des femmes dans la maison du gouvernement, et s'il se marie il est obligé de tenir sa femme ailleurs, en ville ou à la campagne"* [1]. Quatre d'entre elles existent encore aujourd'hui, leurs dates d'édification sont connues et les Deys qui sont à l'origine de leur existence – qui se sont par ironie du sort succédés — ont également été révélés. Il s'agit, selon l'ordre chronologique de leur construction, de : Dar Hassan Pacha construit vers 1791 par le Dey Hassan Pacha qui fut à la tête du pouvoir de 1791 à 1798 ; Dar Mustapha Pacha et Dar Essouf qui sont deux palais jumeaux construits dans la même période vers 1798 par Mustapha Pacha, Dey d'Alger de 1798 à 1805 ; et Dar Ahmed, maison que fit construire Ahmed Khodja vers 1808.

3.**Troisièmement, les résidences de corsaires,** en effet, nombreux d'entre eux possédaient aussi de vastes habitations dont le luxe était souvent à la mesure de leur rang et de leur puissance qui furent considérables durant toute la période ottomane. Parmi celles-là, il faudra citer entre autre : Dar Khdaouedj El Amia qui fut certainement, selon l'ancien président de l'Académie du vieil Alger [2], Dar Yahya Raïs construite vers 1570 et qui eu par la suite de nombreux propriétaires dont le Juif Bakri et la princesse Khdaouedj fille de Hassan Pacha dite El Amia ; et Dar El Hamra, connue également sous le nom de Dar Mami Arnaout[3] qui appartint tout à fait être son constructeur, contrairement à ce qu'avance Klein qui prétend

---

[1] VERGNETTE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.205.
[2] GRANGAUD, *Palais et demeures* ..., op. cit., p.59.
[3] Idem, p.57.

qu'on doit l'édification de ce palais à Hussein Dey, dernier souverain d'Alger[1], car Devoulx atteste de l'existence de cette maison déjà en 1661-1662 en appuyant sa confirmation sur des actes authentiques de la période en question[2], Mami Arnaout ayant justement vécu à Alger au début du XVII° [3].

Il existe également un certain nombre d'habitations de raïs qui ont survécu et qui font partie de ce qu'on appelle communément aujourd'hui le "Bastion 23". Parmi elles devaient se trouver la maison du Raïs Mustapha Ben Brahim, correspondant au n°4 de l'ex-rue du Quatorze Juin[4] qui était nommée "Sebãa Tebaren" (les sept tavernes)[5] et la maison de Hadj Mustapha Raïs, au n°10 de la même rue[6]. L'Amirauté avait évidemment accueillit les résidences des plus importants marins dont celle du Coptan Raïs, construite en 1826 et celle de l'Oukil El Hardj (ministre de la Marine) [7].

Ensuite **nous trouvons les consulats et demeures de consuls** étrangers résidant à Alger car les palais de la partie basse de l'Alger ottoman avaient également séduit les consuls des nations étrangères, la plupart de ces édifices pour ne pas dire tous n'existent plus (en outre il n'en reste qu'un). On retrouvait entre autre:

La maison du Consul de Danemark au n°7 de la rue Charles-Quint qui devint par la suite rue Charlemagne[8] et qui aurait appartenu durant la période ottomane au quartier "Dar Moudjenah" [9].

Le Consulat d'Angleterre qui fut au n°5 de la rue de La Charte [10] puis au n° 70 de la même rue [11], dans le quartier qui recevait jadis plusieurs appellations :"Hammam Essghir" (Hammam étroit), "M'cid El Ghoula" (L'école de la fée) et Djamaa Sidi Abderrahmane[12].

---

[1] KLEIN in GOLVIN, *Palais et demeures* ..., op. cit., p.67.
[2] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.169.
[3] GRAMMONT, *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p.127.
[4] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome II, p.54.
[5] Idem, Tome VI, P21.
[6] Idem, Tome II, p.54.
[7] Idem, Tome III, pp.40-41.
[8] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.132.
[9] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome VI, p.15.
[10] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.166.
[11] KLEIN, *Les feuillets* ...,op. cit. Tome IV, pp.56-57.
[12] Idem, Tome VI, p.15.

La maison du Consul de France au n°7 de la rue Jean Bart dans le quartier qu'on appelait jadis "Hammam Malah" [1].

Le Consulat de Suède était rue de La Licorne [2] sur l'emplacement qu'occupa ensuite la chapelle des Jésuites [3].

Le Consulat d'Espagne était près de celui de Suède qu'on vient de citer [4].

Le Consulat de Sardaigne dans le voisinage de la rue Bab El Oued [5].

Le Consulat du Portugal pareillement dans les environs de la rue Bab El Oued [6].

La belle demeure qu'occupait le Consul des Etats Unis d'Amérique, doit être l'un des rares spécimens, si ce n'est le seul, ayant été un jour consulat, et qui a pu être épargné par les différentes restructurations qu'a connu la partie basse de ce qu'était la médina d'El Djazaïr. Il se trouvait au n° 18 de l'ex-rue des Lotophages, dans l'ancien quartier de "Sabat El Hout" (passage ou voûte du poisson, du fait de la présence d'un poisson sculpté dans ce passage), quartier répondant également au nom ancien de "Sabãa Tebaren" (les sept tavernes) [7], il porte aujourd'hui le nom du "Palais 18" du complexe du "Bastion 23".

Dans cette **cinquième catégorie nous avons les demeures et habitations de hauts dignitaires et de parents de souverains,** parmi lesquelles seront également inclues les demeures de souverains lorsque ceux-là n'ont pas été les premiers propriétaires, car leur date d'édification demeure inconnue ou incertaine, des membres de leur famille, les habitations de

---

[1] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.170.
[2] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome IX, p.24.
[3] Idem, Tome VII, p.99.
[4] Idem, p.99.
[5] Idem, p.99.
[6] Idem, p.99.
[7] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.168. Voir également KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome IX, p.31 et la description de SHALER, *Esquisse* ..., op. cit., pp.93 à 95 ; Shaler ayant été consul des Etats Unis à Alger, a habité le Palais.

hauts personnages de l'administration ou du pouvoir (ministres, Aghas, …etc.) Voici celles dont on a pu recueillir les quelques renseignements concernant leur localisation :

Dar Aziza, nous proposons d'inclure ce palais dans cette catégorie car ayant été édifié par un Bey, en l'occurrence celui de Constantine, "Redjeb Bey" vers la fin du XVII° siècle (entre 1666 et 1672)[1], de plus il devint le palais des beys attenant à la Jénina ; en dernier lieu, cette demeure accueilli les missionnaires étrangers et les ambassadeurs.

Dar Chaban Bey, à l'angle de ce que fut la rue Salluste[2], anciennement "Zenqat Dar El Hout" ou "Fourn Ezzenagui" [3].

Dar El Hadj Mustapha El Oldj (esclave chrétien devenu musulman), rue de La Licorne [4] durant la période coloniale et qui fut antérieurement le quartier de "Djamaa Makaroun" [5].

Dar El Hadj Ahmed Bey, dans cette même rue de La Licorne [6].

Dar El Hadj Omar, parent par alliance au Dey Hassan Pacha, au n° 18 de l'ex-rue des Consignes[7] , qui fut jadis le quartier de "Sabat El Hout" ou "Sebãa Tebaren" [8]. C'est cette même maison que s'est approprié Mustapha Pacha [9] et qu'il loua au Consul des Etats Unis d'Amérique, qui devint durant la période coloniale française "l'Hôtel du Général du Génie"[10] qui existe toujours aujourd'hui sous le nom du "Palais 18" dans le complexe qu'on appelle communément "Le Bastion 23".

---

[1] BOUCHENECHE N., *Dar Aziza, dernier témoin de la Jénina d'Alger*, Thèse de Magister, E.P.A.U., Alger 2002.
[2] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.135.
[3] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit. Tome VI, p.22.
[4] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.167.
[5] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit. Tome VI, p.19.
[6] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.167.
[7] Idem, p.168.
[8] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit. Tome VI, p.19.
[9] Idem, Tome VII, p.157.
[10] Idem, Tome IX, p.31.

Dar Bouloukbachi, n°13 de l'ancienne rue Jean Bart[1] , Jadis quartier de"Hammam Malah"

Dar Ahmed Khodja, secrétaire du palais sous le dernier Dey, au n°14 à l 'angle des rues Jean Bart et Doria [3], faisant toujours partie de l'ancien quartier de "Hammam Malah" [4].

Dar Sid Abdallah, qui fut d'abord Dar El Hadj Ali Jenlir « d'Andalousie », droguiste. Cette maison qui existait déjà en 1663, devenait la propriété de Sid Abdallah vers 1814, qui fut "Oukil el Hardj" (ministre de la Marine). Elle se trouvait à l'angle des anciennes rues de Chartres et Scipion [5], quartier qui recevait à l'époque ottomane plusieurs appellations : "Hammam El Arça" (Bain ou étuve de la colonne), "Hammam Esbouã" (Bain ou étuve des lunes), "Soueïkat Ammour" (petit marché d'Ammour") , "El Kbabtia", "Souk Essmen" (Marché au beurre frais) [6]. Cette demeure accueillit l'ex-Hôtel de la Division ou de la Subdivision .

Dar Hadj Omar, allié d'Hussein Pacha (il s'agirait plutôt de Hassan Pacha), voisine au n°6, au n°7 ou 11 de la Rue du Quatorze Juin [7], rue qui est toujours et qui fut "Sebãa Tomane"[8]. Cette maison devrait figurer parmi les édifices qui existent toujours au complexe de "Section 23".

Maison ayant appartenu aux familles El Hadj Omar et El Hadj Hamidou au n°1 de l'ancienne rue du Vinaigre[9] qui fut "Zenqat Dar El Khal" ou "Sidi Moshab"[10].

Maison étant revenue aux héritiers du Dey Husseïn, au n°2 de cette même rue du Vinaigre[11].

---

[1] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit. , p.170.
[2] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit. Tome VI, p.18.
[3] Idem, p.18.
[4] Idem, p.17.
[5] Idem, Tome II, p.47.
[6] Idem, Tome VI, p.15.
[7] Idem, Tome II, p.54.
[8] Idem, Tome VI, p.21.
[9] Idem, Tome II, p.11.
[10] Idem, Tome VI, p.24.
[11] Idem, Tome II, p.11.

Maison ayant appartenu à Ahmed Bey de Constantine au n°20 de cette rue [1].

Maison qui fut la propriété de Mustapha Khodjet El Kheil, au 21 de cette rue [2].

Maison ayant été une autre possession d'Ahmed Bey, au n°22 [3].

Dar Aïcha Bent El Hadj Youssouf, à l'ancien n°30 de la rue des Lotophages [4].

Dar N'Fissa Bent Eddey Ahmed au n°65 de la rue Philippe [5], dans le quartier qui fut auparavant celui de "Sidi Ali Fassi" et "Aïn El Hamra" [6].

Une demeure qui aurait été le harem de Mustapha Pacha avant 1830. (s'agit-il de Mustapha Pacha qui fut Dey d'Alger de 1798 à 1805 ou bien de son petit-fils qu'on appelait autrement ? c'est le rajout "avant 1830" qui sème le doute, car le Dey étant mort en 1805, cette précision n'aurait pas lieu d'être si il s'agissait de lui). Cette maison était sise rue de la Révolution, elle devint en 1880 l'externat des Sœurs de la Doctrine Chrétienne [7].

La sixième et dernière catégorie englobe les demeures de personnes influentes sans statut officiel, de riches commerçants et également des habitations dont les propriétaires semblent être des personnes ordinaires mais que nous supposons avoir été de grandes demeures, car elles ont soit donné leur nom au quartier, ce qui atteste d'une certaine importance ; soit qu'elles aient été occupées par les militaires français au moment de la conquête ce qui peut laisser supposer qu'elles furent de grandes dimensions. Elle englobe également quelques uns des palais et des grandes demeures[8] qui existent toujours mais dont nous avons croisé nulle mention dans aucun document que nous a été possible de consulter.

---

[1] Idem, Tome II, p.11.
[2] Idem, Tome II, p.11.
[3] Idem, Tome II, p.11.
[4] Idem, Tome II, p.12.
[5] Idem, Tome II, p.13.
[6] Idem, Tome VI, p.21.
[7] Idem, Tome IX, p.24.
[8] Il s'agit ici, en aucune sorte, d'établir un inventaire de ces palais et grandes demeures, mais pour les besoins de l'élaboration de cette partie de chapitre, il a semblé utile de prendre certaines de ces demeures à titre d'exemple.

Habitations de personnes de confession juive :

Dar Boudjenah, qui fut au n°5 de la rue Charles-quint (devenue par la suite rue Charlemagne) qui donna son nom au quartier où elle se trouvait à l'époque ottomane [1].

Dar Bacri, qui n'est autre de Dar Khdaouedj El Amia qu'habita Bacri et qui lui donna pendant un temps son nom.

Un îlot de maisons juives : Dar Djarki, Dar Ourdja et Dar Aloua, s'étant trouvées à l'angle des rues de Chartres et Bab Azoun [2].

Maisons de commerçants, habitations dont les propriétaires nous sont inconnus, ou dont le nom n'a pas été révélé :

Dar Ben Djenan, rue Desaix[3] de la période française et qui avait porté les noms de "Zenqat Ain Edjedida" (rue de la fontaine neuve) ou "Zenkat el-Azara" (rue des palefreniers) auparavant "Kouchet Ali"[4] durant la période ottomane.

Dar Mami L'Espagnol, armateur qui existait déjà en 1722-1723 dans la rue Du Beurre, rue qui avait justement pris le nom de "Zenqat Mami Essbagnouli" durant la période ottomane[5].

Dar Ali Tatas, n°17 toujours rue Jean Bart [6].

Dar Mekatadj, n°15 de ce que fut cette même rue Jean Bart [7].

Maison dans la rue des Lotophages, ayant porté le n°16[8] , elle ne fut malheureusement pas sauvée car la plus grande portion de la rue fut rasée lors des travaux de restructuration durant

---

[1] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.132.
[2] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome III, p.14.
[3] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.133.
[4] KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit. Tome VI, p.16.
[5] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit. p.158.
[6] Idem, p.158.
[7] Idem, p.158.
[8] Idem, p.168.

la période coloniale. Nous avons la chance inouïe d'avoir retrouvé une photographie[1] (voir figure 15) qui confirme le caractère palatin de cette demeure.

Toujours cette même rue des Lotophages dont il subsiste une portion de nos jours, se trouvait et se trouve encore la maison portant le n°27, sise en face du n°18 [2]. (Ne s'agirait-il pas du palais 23 qui se trouve justement aujourd'hui en face du palais 18 dans ce qu'on appelle communément le "Bastion 23" ?).

Le Palais 17 du "Bastion 23" dont on n'a pas trouvé la mention dans les écrits mais son existence actuelle, ses dimensions et la noblesse de ses matériaux atteste qu'il s'agit bien d'une grande demeure.

Maison existant aujourd'hui rue Ahmed et Mohamed Mécheri (ex-rue de l'Etat Major), dont nous n'avons aucune information, mais sa configuration, ces marbres et sa céramique font qu'elle dut sûrement être une demeure bourgeoise si non un palais, nous saisissons justement cette occasion pour dénoncer l'indifférence dans laquelle ce palais se trouve marginalisé (voir figure 16).

Maison bourgeoise sise actuellement dans la rue Hadj Omar (ex- rue Bruce), convertie en école d'enseignement primaire, dont les dimensions et les marbres attestent de l'importance passée de l'édifice.

Maison également bourgeoise, existant au n°6 de la rue de l'Intendance, qui paraît avoir connu certaine importance vu les dimensions et la configuration de ces espaces, même si son atrium est ceint par des portiques que de arcades, il possède tout de même une assez grande chambre et un vrai bain privatif.

Maison au n°4 de l'ex-rue Salluste [3].

---

[1] Idem, p.168.
[2] Idem, p.168.
[3] Idem, p.168.



LX, Alger (manuscrit), p.168.

15 : (Ci-contre et au-dessus).

16, rue des Lotophages.



Dans COTTEREAU, La maison mauresque, p.554.



FIGURE 16 : (Ci-contre)

Maison rue Ahmed et Mohamed Mécheri.

ex-rue de l'Etat-Major.

Cliché personnel.

Sur la localisation des grandes demeures citadines d'Alger vers la fin de la période ottomane.

Après avoir localisé les demeures dont ont mentionné l'existence et l'emplacement les auteurs que nous avons consultés (voir figure 17) , on se rend compte que les hauts dignitaires et leurs familles ne semblent pas avoir eu de préférence particulière pour une partie de la ville plutôt qu'une autre, à condition peut-être que le terrain soit relativement plat .

Les Consuls par contre laissent penser qu'ils ont particulièrement été attirés pour la partie basse de la ville, portion qui reçut durant la période coloniale la désignation du quartier de La Marine.

Les Raïs se sont naturellement rapprochés du port et de la zone baignée par les flots de la Grande Bleue, sauf peut-être Yahya Raïs et Mami Arnaout, qui constituent deux cas singuliers : le premier ayant vécu vers le milieu du XVI° siècle sous le règne des Beylerbeys période durant laquelle la Taïffa des Raïs exerçait un pouvoir décisionnel considérable au point qu'il était même arrivé que l'un d'eux –Salah Raïs- ait été au pouvoir ; le second a également réussit à l'usurper pendant un temps vers la fin du règne des Pachas Triennaux [1].

Le regroupement des trois maisons juives près de la porte Bab Azoun s'explique tout simplement par la présence à cet endroit de l'une des deux plus importantes synagogues de l'Alger de l'époque [2].

Mais ce qui demeure sans doute le plus apparent c'est la concentration des cinq palais princiers dans une même portion de la ville, sur une aire d'un rayon d'à peine 60 mètres environ, située juste derrière ou plutôt juste à l'ouest de la Jénina, le siège du pouvoir ottoman.

Dar Mustapha Pacha faisant justement partie de ces palais de souverains, il nous semble important, peut-être même incontournable, de consacrer quelques lignes à cette partie de la ville qu'on désignera désormais sous l'appellation du quartier des palais princiers.

Voir supra (pp. 59 et 62) dans le chapitre consacré à l'histoire d'Alger durant la période ottomane.
[2] *Les feuillets* ..., op. cit., Tome III, p.13.

3.2 Sur le quartier des palais princiers d'Alger vers la fin de la période ottomane.

Dans la plupart des grandes villes arabes de la période ottomane et particulièrement celles d'Afrique du Nord, les grandes demeures citadines de la population la plus aisée, étaient soit regroupées autour du cœur de la ville, à proximité des centres économique, religieux et politique ; soit implantées en périphérie (intra-muros) où elles trouvaient l'espace suffisant pour s'étendre avec leurs jardins et dépendances et où elles pouvaient également échapper à l'agitation et aux bruits de la zone centrale [1].

A Alger la zone périphérique n'offrait pas ces avantages, d'abord de part la nature fortement accidentée de son site et en second lieu par sa densité importante car comme nous l'avons déjà vu supra[2], Alger n'a pas pu se développer hors de ses remparts durant quasiment les trois siècles de la période ottomane. Au XVIII° siècle particulièrement, la ville ayant été si dense qu'elle ne disposait plus d'aucun espace libre et qu'il fallait recourir à des démolitions pour pouvoir édifier une construction quelle qu'elle soit [3]. Ce fut donc la zone centrale, qui de plus offrait un terrain plutôt plat, qui était la plus appropriée à accueillir les grandes demeures de la population bourgeoise (voir figure 9).

D'abord est du noyau central, correspondant à l'ex-quartier de La Marine était considéré comme la zone publique de la ville [4], ce fut en effet là que se trouvaient les véritables établissements publics, qu'ils soient à caractère économique, avec la présence entre autre du "Soukeitan", place où se vendaient les effets des prises des corsaires et les esclaves [5] et les marchés les plus importants [6]; qu'ils soient à vocation religieuse avec la présence des deux plus importantes mosquées, Djamaa El Kébir ou Djamaa al Ãdham, qui fut le principal édifice religieux pour la population autochtone, de rite malékite, et le Djamaa El Djédid, le

---

[1] LE TOURNEAU, *Les villes musulmanes* ..., op. cit., pp.16-17 & RAYMOND, *Grandes villes arabes* ..., op. cit., pp.184-279.
[2] Voir dans le chapitre consacré à la configuration de la ville.
[3] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.197.
[4] Idem, p.163.
[5] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.262.
[6] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.197

lieu de culte le plus important pour les Ottomans, de confession hanéfite ou qu'ils soient à caractère politique et administratif avec la concentration des établissements du pouvoir tels que la Jénina, Dar Essika, le local du Bouloukbachi, etc. De nombreux cafés se regroupaient dans cette partie à l'Est du centre d'Alger, dont le plus grand, "al-Qahwa al-Kabira" (le Grand Café) situé jadis dans la rue de La Marine [1]. Ce fut également la partie de la ville qui avait très tôt été choisie par les consuls et les Raïs.

Les abords Nord et Sud n'en étaient pas moins publics car les artères de "Trik Bab El Oued" et "Trik Bab Azoun", bordés tout le long de marchés et de fondouks, n'étaient en réalité que le prolongement du centre économique, donc toujours bruyants et très fréquentés par la population même celle étrangère à Alger.

La partie de la ville située juste à l'Ouest du centre semble déjà être la plus avantageuse pour les souverains de cette fin de XVIII° siècle à l'établissement de leurs palais privatifs ; surtout que c'était justement de ce côté de la zone centrale que se trouvait la Jénina, le siège du pouvoir qui contenait encore à cette époque la résidence officielle des Deys ; avec laquelle les palais pouvaient bénéficier d'une proximité fort intéressante et déjà ambitionnée dès le milieu du XVIII° siècle par le Dey Ali Pacha dit Bou Sbãa (1754-1766) [2] qui "*avait fait bâtir une maison attenant au palais* [il s'agit du palais du Dey], *et il avait pratiqué une porte de communication pour s'y rendre. Le divan lui fit des représentations à ce sujet, et lui dit qu'il ne convenait pas qu'il y eût plus d'une entrée au palais, que cela était contre les usages. Il fit condamner la porte de communication qu'il avait faite, ...* " [3].

Ce fut donc, probablement –car nous ne pouvons à ce sujet qu'émettre des hypothèses– pour ces raisons que le choix de Dey Hassan Pacha, le premier, suivit par la suite par ses successeurs le Dey Mustapha Pacha et le Dey Ahmed Khodja, s'est porté sur cette portion de la ville. Cependant, l'emplacement précis de son palais est sûrement dut au fait qu'il choisit de reconstruire vers 1794 –1795, la mosquée Ketchaoua qui existait déjà en 1612, qu'il aurait à s'approprier ainsi que les biens immobiliers autour de celle-ci soit par voie d'achat,

---

[1] DEVOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.164.
[2] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit. p.,102.
[3] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.205.

soit par voie d'échange [1]; qu'il fit détruire et sur les terrains desquels il fit construire son palais et ses dépendances.

L'Histoire se répéta presque de la même manière à peine quelques années plus tard avec le neveu et successeur de Hassan Pacha, le Dey Mustapha Pacha qui pareillement fit reconstruire une mosquée qui porta un temps son nom, fit l'acquisition de vieilles maisons appartenant à une corporation religieuse, qu'il fit raser pour ériger en leur emplacement deux palais contigus, Dar Mustapha Pacha et Dar Essouf. Notons que les constructions qu'ont fait disparaître ces deux souverains n'avaient pas, comme tout laisse à y croire, une grande importance. Les bâtisses qu'avait acquit Hassan Pacha étaient : *" 24 boutiques, 4 'ulwî, une cavalma (cave, taverne souterraine, du turc zindan – prison, un lieu sombre), et un café."* [2] ; celles que fit détruire Mustapha Pacha sont qualifiées de "vieilles" par les auteurs que nous avons consultés qui d'ailleurs ne précisent pas de quelle manière elles avaient été acquises, il n'est pas impossible de penser que ces "vieilles" maisons menaçant de tomber en ruine, leur appropriation fut d'autant plus facile, car Poiret (1785-1786) témoigne que le Dey *"voit avec chagrin les maisons s'écrouler. Il les fait rebâtir pour son compte, si le propriétaire ne peut en faire la dépense"*. [3]

Le cas de Dar Ahmed est sensiblement différent, car contrairement à Dar Hassan Pacha, Dar Mustapha Pacha et Dar Essouf lesquels, tout en ayant été très proches de la Jénina, ne possédaient aucune mitoyenneté avec cette dernière ; la palais d'Ahmed Khodja était directement accolé au siège du pouvoir si il n'en avait pas carrément fait partie vu qu'il existait un accès entre le palais privatif et la Jénina par le moyen d'une poterne[4].

Pour ce qui est de la configuration graphique de ce qu'avait été ce quartier, qui fut fort heureusement épargné jusqu'à ce qu'on ait pu en établir un plan précis, le fameux "Plan Bleau" (voir figure 18) qui date de 1832 et qui demeure sans conteste une référence pour ce qui est de la configuration de la ville au tout début de l'ère coloniale française.

---

[1] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit. p.196.
[2] Idem, p.196.
[3] POIRET, *Lettres de Barbarie 1785-1786*, Le Sycomore, Paris 1980, p.201.
[4] DEVOULX, *Alger,* (Document manuscrit), op. cit., p.152.

soit par voie d'échange [1]; qu'il fit détruire et sur les terrains desquels il fit construire son palais et ses dépendances.

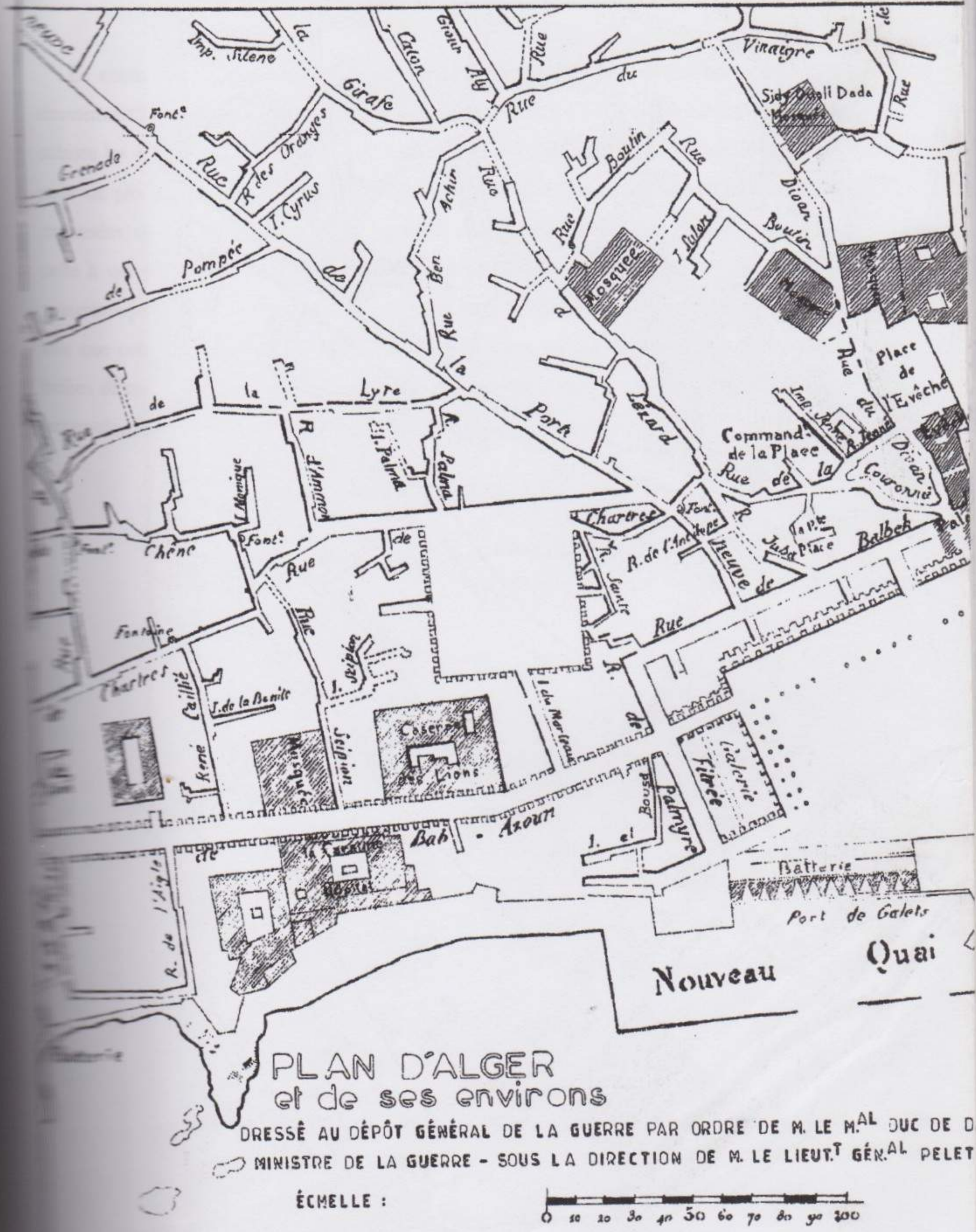
L'Histoire se répéta presque de la même manière à peine quelques années plus tard avec le neveu et successeur de Hassan Pacha, le Dey Mustapha Pacha qui pareillement fit reconstruire une mosquée qui porta un temps son nom, fit l'acquisition de vieilles maisons appartenant à une corporation religieuse, qu'il fit raser pour ériger en leur emplacement deux palais contigus, Dar Mustapha Pacha et Dar Essouf. Notons que les constructions qu'ont fait disparaître ces deux souverains n'avaient pas, comme tout laisse à y croire, une grande importance. Les bâtisses qu'avait acquit Hassan Pacha étaient : *" 24 boutiques, 4 'ulwî, une sardoba (cave, taverne souterraine, du turc zindan – prison, un lieu sombre), et un café."* [2] ; et celles que fit détruire Mustapha Pacha sont qualifiées de "vieilles" par les auteurs que nous avons consultés qui d'ailleurs ne précisent pas de quelle manière elles avaient été acquises, il n'est pas impossible de penser que ces "vieilles" maisons menaçant de tomber en ruine, leur appropriation fut d'autant plus facile, car Poiret (1785-1786) témoigne que le Dey *"voit avec plaisir les maisons s'écrouler. Il les fait rebâtir pour son compte, si le propriétaire ne peut en faire la dépense"*. [3]

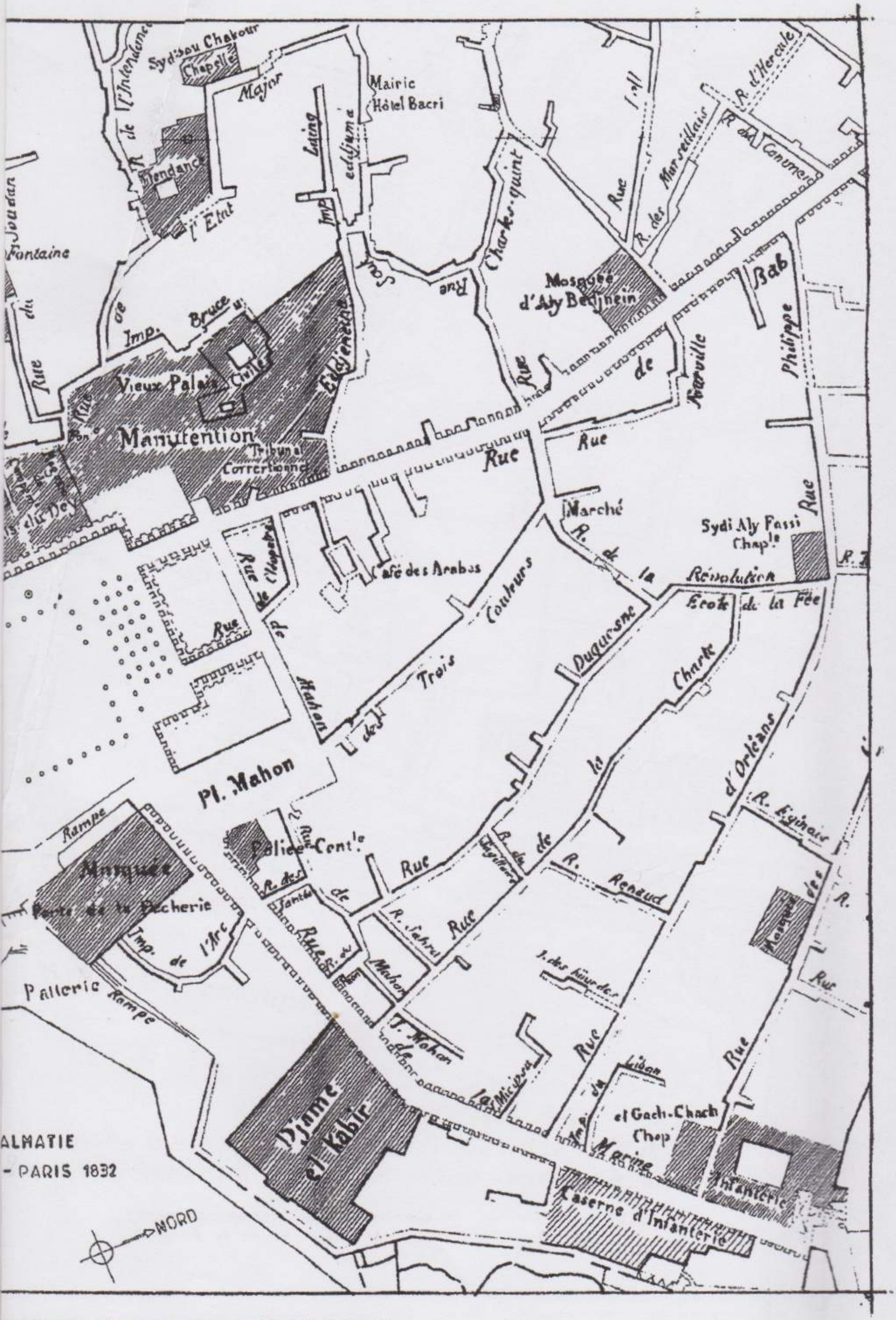
Le cas de Dar Ahmed est sensiblement différent, car contrairement à Dar Hassan Pacha, Dar Mustapha Pacha et Dar Essouf lesquels, tout en ayant été très proches de la Jénina, ne possédaient aucune mitoyenneté avec cette dernière ; la palais d'Ahmed Khodja était directement accolé au siège du pouvoir si il n'en avait pas carrément fait partie vu qu'il existait un accès entre le palais privatif et la Jénina par le moyen d'une poterne[4].

Pour ce qui est de la configuration graphique de ce qu'avait été ce quartier, qui fut fort heureusement épargné jusqu'à ce qu'on ait pu en établir un plan précis, le fameux "Plan Deval" (voir figure 18) qui date de 1832 et qui demeure sans conteste une référence pour ce qui est de la configuration de la ville au tout début de l'ère coloniale française.

---

[1] DEVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit. p.196.
[2] Idem, p.196.
[3] POIRET, *Lettres de Barbarie 1785-1786*, Le Sycomore, Paris 1980, p.201.
[4] DEMOULX, *Alger*, (Document manuscrit), op. cit., p.152.


Imp. Silene
Girafe
Caton
Rue
Vinaigre
Rue
Fonte
Rue
Rue des Oranges
Fontaine
Rue
Boutin
Rue
Rue
Dixan
Rue
Rue
Pompée
de
Rue
Ben Achir
Rue
Rue
Mosquée
Rue
Rue
Lyre
la
Port
Lézard
Rue
Rue
Rue
Place de l'Evêché
Rue
Rue
Rue



NTRE D'ALGER EN 1832.

n PELET).

Le centre de l'Alger ottoman, avec lequel notre quartier des demeures princières est étroitement lié, n'eut malencontreusement pas cette chance d'avoir été dessiné avant qu'il ne subisse les défigurations beaucoup trop hâtives dont il a fait l'objet dès les premières années – pour ne pas dire les premières heures— de l'occupation. Plusieurs reconstitutions ont été proposées, celle d'Eudel[1] (voir figure 19) est la plus ancienne et date de 1900, la plus récente, celle à qui nous nous fierons le plus est celle de Shuval [2] (voir figure 20). Mais nous ne passerons pas à coté d'autres plans établis entre temps dont nous ne pouvons ignorer l'apport, tels que celui de Klein (voir figure 21), ceux de Devoulx qui ne reprennent que quelques limbes de ce qu'avait été le centre d'Alger, et celui établi vers juin 1970 –de manière plutôt schématique— par Marcel Philibert (voir figure 22).



---

[1] EUDEL, *L'orfèvrerie* ..., op. cit., pp. 76-77.
[2] SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.269.



FIGURE 19 : Le centre d'Alger en 1830 selon Eudel.

Eudel, Alger avant 1830.

EUDEL, L'orfèvrerie algérienne et tunisienne, pp. 76-77.

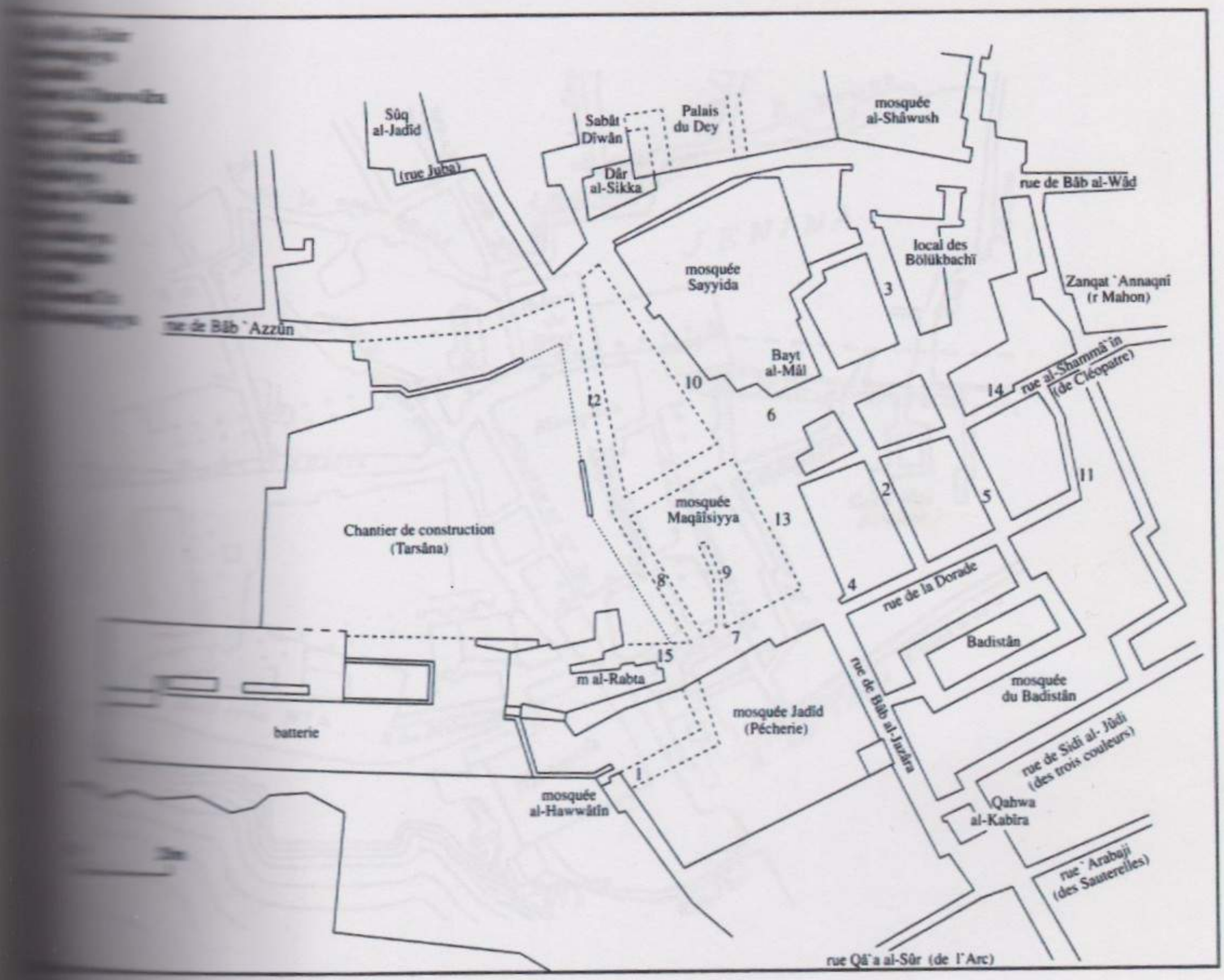


FIGURE 20 : LE CENTRE D'ALGER EN 1830.

SELON SHUVAL.

[illegible], le centre d'Alger à la veille de l'intervention française.

(Corrigé par shuval).

Dans SHUVAL, La ville d'Alger vers la fin du XVIII° siècle, p.269.

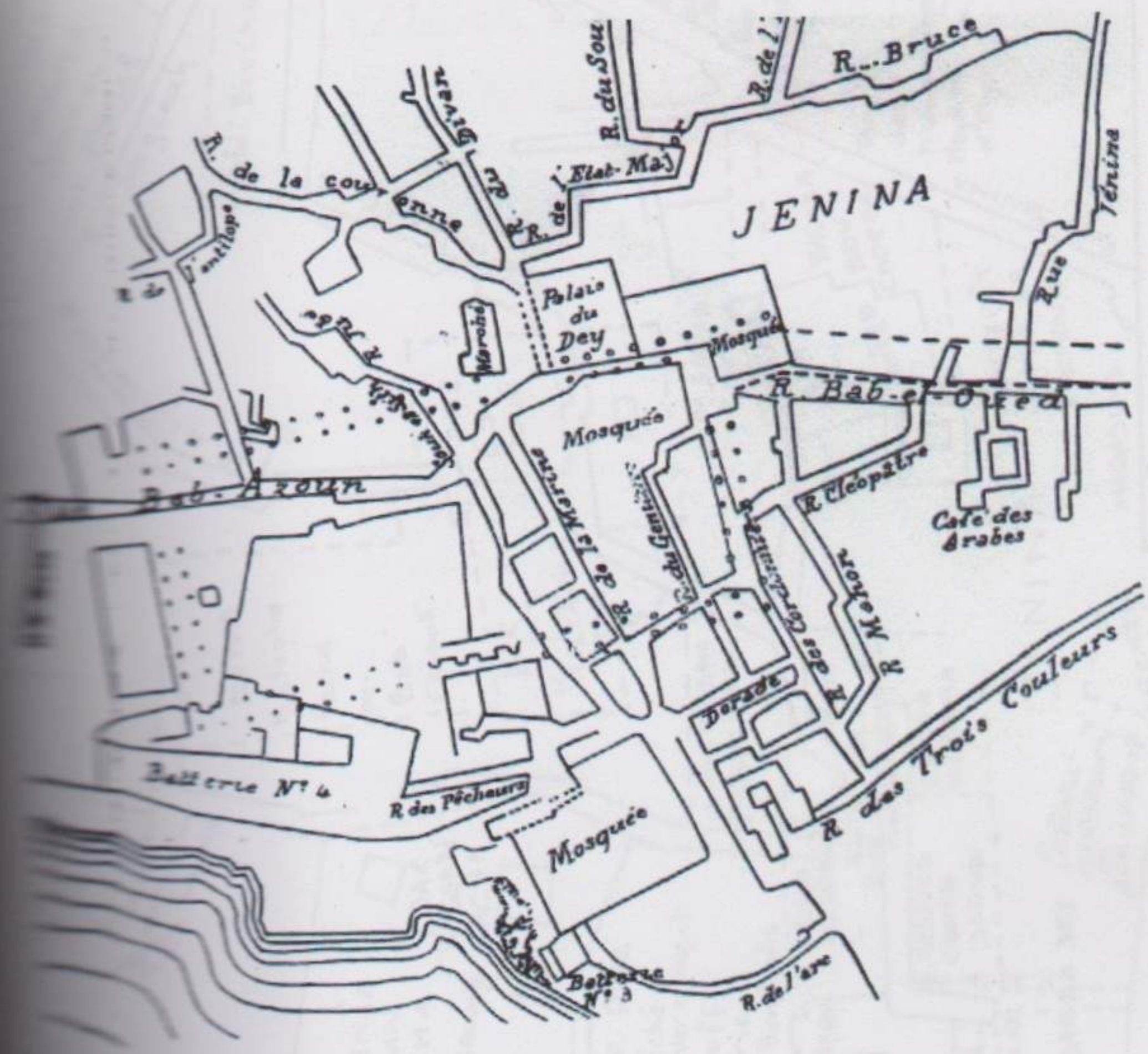
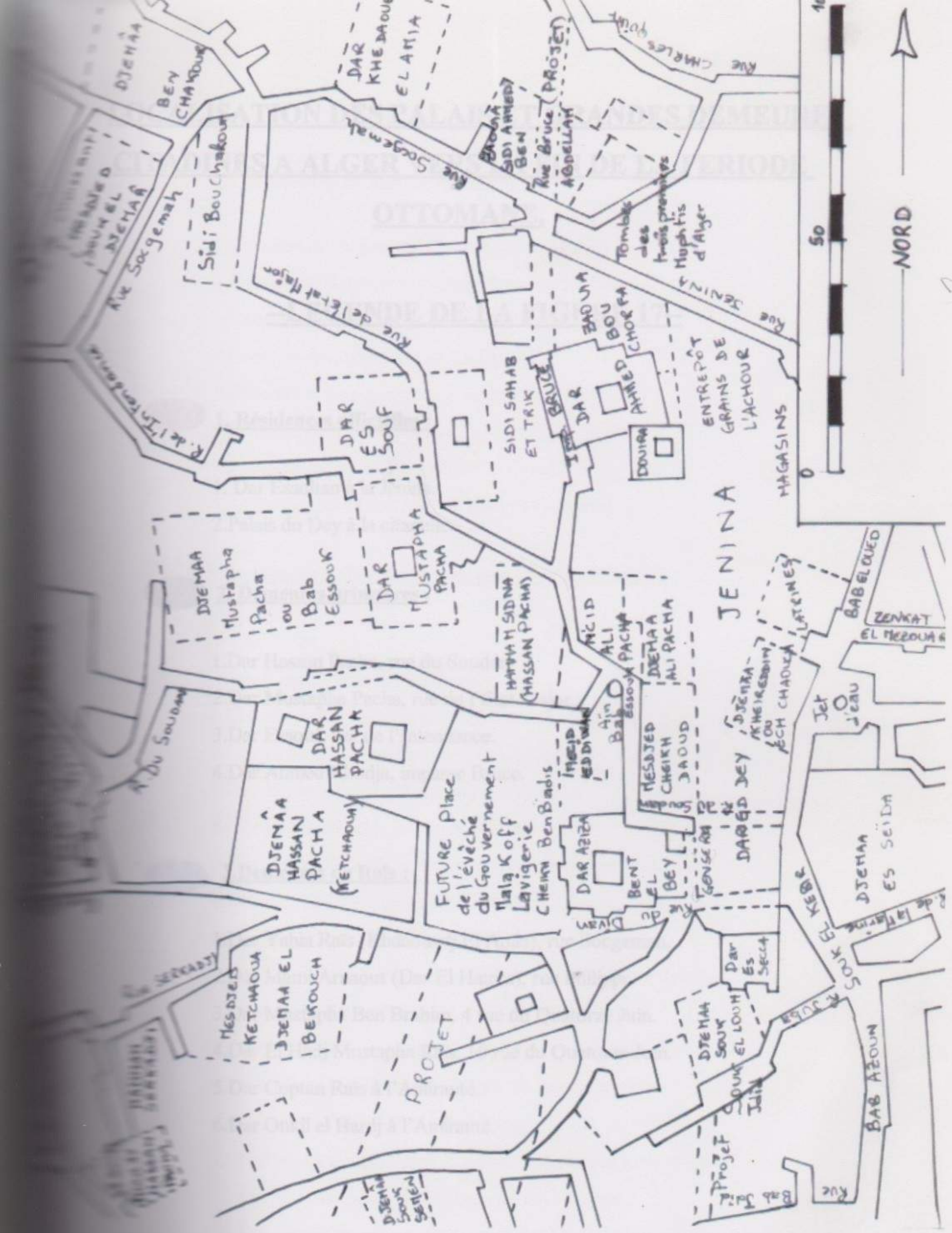


FIGURE 21 : LE CENTRE D'ALGER EN 1830

SELON KLEIN.

Klein, Plan primitif de la Place du Gouvernement.

KLEIN, Les feuillets d'El Djezaïr, Tome1 - II° partie, p.48.


NORD
JENINA
Rue Sogemah
Rue de l'Etat Major
Rue Zenina
Rue Charles Quint
Rue Bruce (Projet)
Sidi Ahmed Ben Abdellah
Dar Khedaouedj el Amia
Djenâa Bey Chaouch
Djenâa Hassan Pacha (Ketchaouia)
Dar Hassan Pacha
Future Place de l'évêché du Gouvernement
Halg Koff
Lavigerie
Chemin Ben Badis
Dar Aziza
Bent el Bey
Dar Mustapha Pacha
Dar Es Soufi
Dar Douiria
Dar Ahmed
Dar Sidi Sahab et Trik
Dar Ali Pacha
Dar Ben Aïcha
Dar Es Seghir
Dar Djenina
Dar Aïcha
Tombeau des trois premiers Hupchis d'Alger
Entrepôts
Grains de l'Achour
Magasins
Djenâa Sidi Ahmed Ben Youssef
Djenâa Mezouar
Djenâa Es Seida
Djenâa Souk El Louh
Djenâa Souk El Ghezel
Mesdjed Ketchaoua
Djenan El Bekouch
Mesdjed Djamaa Sidi Mohammed Ech Cherif
Mesdjed Djamaa Sidi Ramdan
Mesdjed Djamaa Sidi Abderrahman
Mesdjed Djamaa Sidi Mohammed Ben Ali
Mesdjed Djamaa Sidi Mohammed Ben Aïssa
Mesdjed Djamaa Sidi Mohammed Ben Abdallah
Mesdjed Djamaa Sidi Mohammed Ben Ahmed

LOCALISATION DES PALAIS ET GRANDES DEMEURES CITADINES A ALGER VERS LA FIN DE LA PERIODE OTTOMANE.

--LEGENDE DE LA FIGURE 17--

1. Résidences officielles :

1. Dar Essoltan à la Jénina.
2. Palais du Dey à la citadelle.

2. Demeures princières :

1. Dar Hassan Pacha, rue du Soudan.
2. Dar Mustapha Pacha, rue de l'Etat Major.
3. Dar Essouf, rue de l'Intendance.
4. Dar Ahmed Khodja, impasse Bruce.

3.Demeures de Raïs :

1. Dar Yahia Raïs (Khdaouedj El Amia), rue Socgemah.
2. Dar Mami Arnaout (Dar El Hamra), rue Philippe.
3. Dar Mustapha Ben Brahim, 4 rue du Quatorze Juin.
4. Dar El Hadj Mustapha Raïs, 10 rue du Quatorze Juin.
5. Dar Coptan Raïs à l'Amirauté.
6. Dar Oukil el Hardj à l'Amirauté.

T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.269.

4. Consulats et demeures de consuls :

1.Consulat du Danemark, 7 rue Charlemagne.

2.Consulat d'Angleterre, 5 puis 70 rue de La Charte.

3.Consulat de France, 7rue Jean Bart.

4.Consulat de Suède, rue de La Licorne.

5.Consulat d'Espagne, rue de La Licorne.

6.Consulat de Sardaigne, rue Bab El Oued.

7.Consulat du Portugal, rue Bab El Oued.

8. Consulat des Etats Unis, 18 rue des Lotophages.

5. Demeures de hauts personnages et de dignitaires:

1. Dar Aziza.

2.Dar Chaban Bey, rue Salluste.

3.Dar El Hadj Mustapha El Oldj, rue de La Licorne.

4.Dar El Hadj Ahmed Bey, rue de La Licorne.

5.Dar El Hadj Omar, 18 rue des Lotophages.

6.Dar Bouloukbachi, 13 rue Jean Bart.

7.Dar Ahmed Khodja, à l'angle des rues Doria et Jean Bart.

8.Dar Sid Abdallah, à l'angle des rues de Chartres et Scipion.

9.Dar Hadj Omar, 7 ou 11 rue du Quatorze Juin.

10.Dar Ouled Hadj Omar et Hadj Hamidou, 1 rue du Vinaigre.

11.Dar Ouled Hussein Dey, 2 rue du Vinaigre.

12.Dar Ahmed Bey, 20 rue du Vinaigre.

13.Dar Mustapha Khodjet El Kheïl, 21 rue du Vinaigre.

14.Dar Ahmed Bey, 22 rue du Vinaigre.

15.Dar Aïcha Bent El Hadj Youssouf, 30 rue des Lotophages.

16.Dar N'Fissa Bent Ahmed Dey, 65 rue Philippe.

17.Dar Harem Mustapha Pacha, rue de la Révolution.

6. Maisons de personnes de confession juive, de personnes influentes sans poste officiel, de riches commerçants ou de propriétaires inconnus :

Maisons de personnes de confession juive.

1.Dar Boudjenah, 5 rue Charlemagne.

2.Dar Bakri, (Dar Khdaouedj El Amia) rue Socgemah.

3.Dar Djarki, à l'angle des rues de Chartres et Bab Azoun.

4.Dar Ourdja, à l'angle des rues de Chartres et Bab Azoun.

5.Dar Aloua, à l'angle des rues de Chartres et Bab Azoun.

Maisons de personnes inconnues ou de commerçants :

1.Dar Ben Djenan, rue Desaix.

2.Dar Mami Essbagnouli, rue du Beurre.

3.Dar Ali Tatas, 17 rue Jean Bart.

4.Dar Mekatadj, 15 rue Jean Bart.

5.Demeure sise 16 rue des Lotophages.

6.Demeure sise 27 (ou plutôt 23) rue des Lotophages.

7.Demeure sise au "Bastion 23" sous la désignation du "Palais 17".

8.Maison rue Ahmed et Mohamed Mécheri.

9.Maison rue Hadj Omar (ex-rue Bruce)

10.Maison 6, rue de l'Intendance.

11.Demeure sise 4 rue Salluste.



FIGURE 17 : LOCALISATION DES PALAIS PRIN
DEMEURES A ALGER VERS LA FIN DE

(Plan de fond dans SHUVAL, La ville d'Alger ver



NCIERS ET DE QUELQUES GRANDES

LA PERIODE OTTOMANE.

s la fin du XVIII° siècle, p.272).

3.3 Sur l'architecture palatine citadine à Alger vers la fin de la période ottomane[1].

I. L'existence d'éléments communs aux palais algérois.

Le degré d'uniformité de l'architecture des habitations citadines algéroises de la période ottomane est aisément remarquable, même pour un public non averti. C'est justement ce qui attira l'attention des voyageurs de l'époque. Venture de Paradis s'est vu affirmé : *"Cette ville peut contenir environ 5 000 maisons, toutes bâties sur le même plan, de sorte que lorsqu'on en voit une, on peut avoir une idée de toutes les autres, grandes et petites."*[2] Plus tard, Grammont confirmera : *"Alger semble avoir été bâti tout d'une pièce par la même équipe d'ouvriers"*[3].

Le fait est que les maisons algéroises de cette période répondent pour la plus part d'entre elles –pour ne pas dire toutes—à un même modèle d'organisation ; celui-ci pourra aisément s'adapter à la situation urbaine, à la géographie et la dimension du terrain[4] et enfin à la richesse ou l'importance du propriétaire.

On a souvent eu tort de faire correspondre la structure générale ou le système d'organisation de l'habitation algéroise de la période ottomane à celle de la maison islamique classique ou encore à celle d'un modèle ottoman qui se serait créé et se serait exprimé à travers toutes les contrées de l'Empire.

---

[1] Sont prises en considération, pour toute cette partie relative à l'architecture palatine citadine à Alger durant la fin de la période ottomane, de grandes demeures existant toujours ayant un caractère palatin par leurs dimensions (patio de trois arcades minimum par côté et entouré de galeries sur ses quatre côtés) , par le fait qu'ils possèdent des annexes (cuisine et bains privatifs), par la noblesse de leurs matériaux et par la richesse de leurs décors.

[2] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.109.

[3] GRAMMONT, Alger , op. cit., p.87.

[4] MAILLANT, *Alger*, op. cit., p. 2 de l'article.

En réalité, il n'en est rien : la demeure algéroise dont la caractéristique la plus évidente reste la cour centrale à ciel ouvert répond tout simplement au fait qu'Alger appartienne au monde méditerranéen, Alger ne fait qu'hériter un modèle d'organisation existant depuis l'antiquité (voir figures 23, 24 et 25). Ce modèle d'organisation est régit d'une part par des conditions climatiques spécifiques au bassin méditerranéen –températures plutôt élevées, ensoleillement important, pluies relativement rares—qui invitent à la vie à l'extérieur, à ciel ouvert ; et d'autre part par des exigences d'ordre social dont résulte une certaine préservation de la vie familiale et intime par rapport à la vie publique.

Ces conditions à caractère fortement méditerranéen s'adaptant précisément aux principes de la religion musulmane permettront à ce modèle d'organisation spatiale fort ancien de se perpétuer dans les régions arabisées du monde méditerranéen, au Maghreb (voir figures 26 et 27) et donc dans Alger [1].

Notons qu'il a également été fait mention, par Shaw d'une certaine analogie entre certains éléments des maisons algéroises de la période ottomane et celles cités dans l'Ecriture Sainte[2].

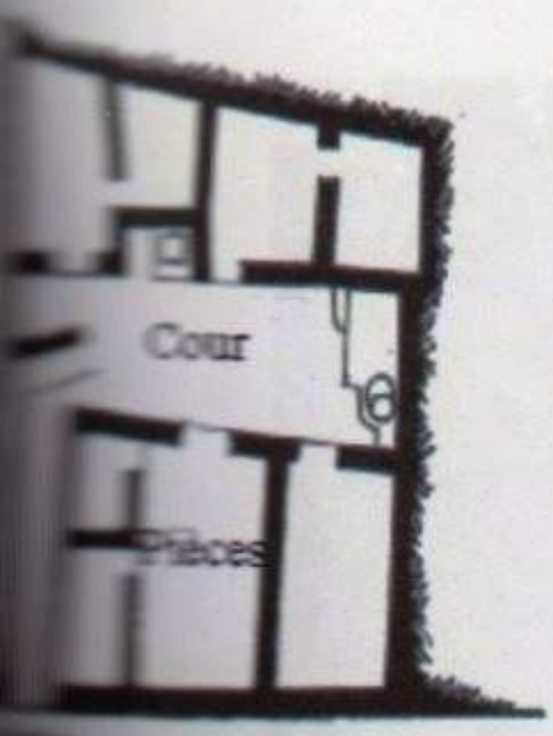
Ce système d'organisation de la maison algéroise s'articule autour de trois éléments ordonnés : l'entrée, la cour et les pièces [3] (voir figure 28).

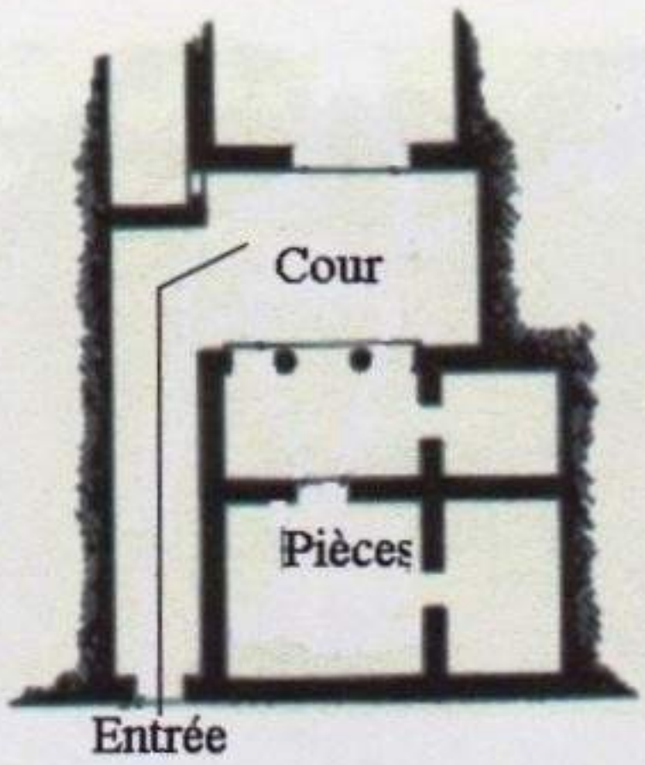
En premier lieu l'entrée, qui se fait par le biais d'un espace intermédiaire de transition, elle est coudée, en chicane, de sorte que la vue de l'extérieur se heurte à un mur, l'intérieur de la demeure n'est atteint que par le moyen d'un détour. Cette configuration répond bien entendu au souci de préserver la vie intime évoluant à l'intérieur, des regards indiscrets de l'extérieur.

En second lieu, la cour, le patio, cette "portion d'extérieur à l'intérieur", l'attribut le plus connu et le plus indéniable de la maison maghrébine ; l'espace grâce auquel tous les autres éléments s'harmonisent harmonisés. En fait, on se doit de souligner qu'il n'y a pas que l'habitation qui ressemble à ce schéma, la "Maison du Dey" , les *fondouks* (sorte d'auberges) et même les casernes de l'époque ottomane qui ont été décrites s'inscrivent tout à fait dans ce mode

---

[1] RAYMOND, *Grandes villes arabes* ..., op. cit., p.306.
[2] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.93.
[3] ICHELLANT, *Alger*, op. cit., p.2 de l'article.





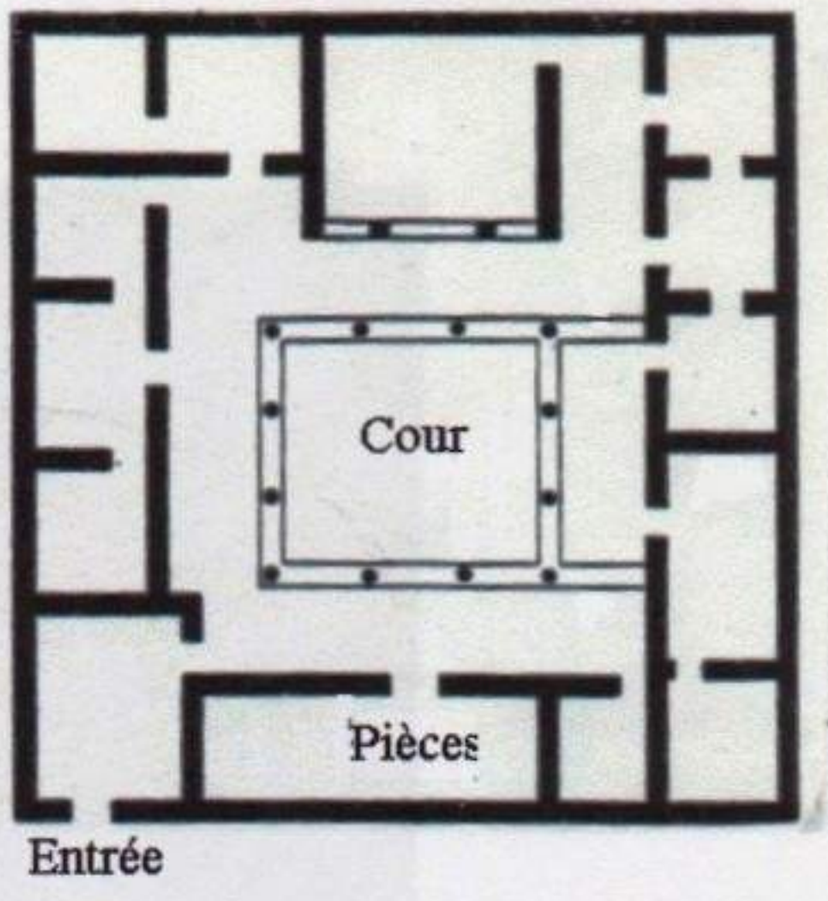


FIGURE 23 :

période punique.

Dans RAVEREAU, La Casbah d'Alger, p.110.

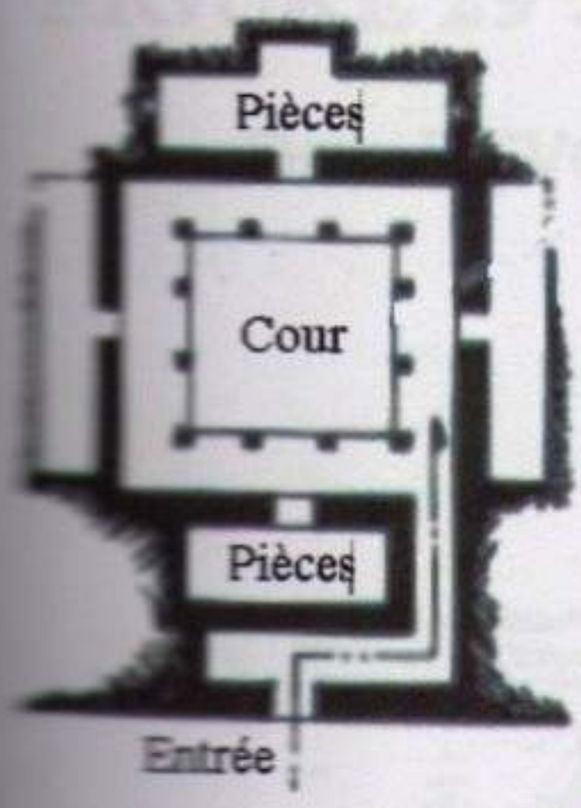
FIGURE 24 :

Turquie, époque hellénique.

FIGURE 25 :

Algérie, époque romaine.

Dans COTTEREAU, La maison mauresque, p.535.



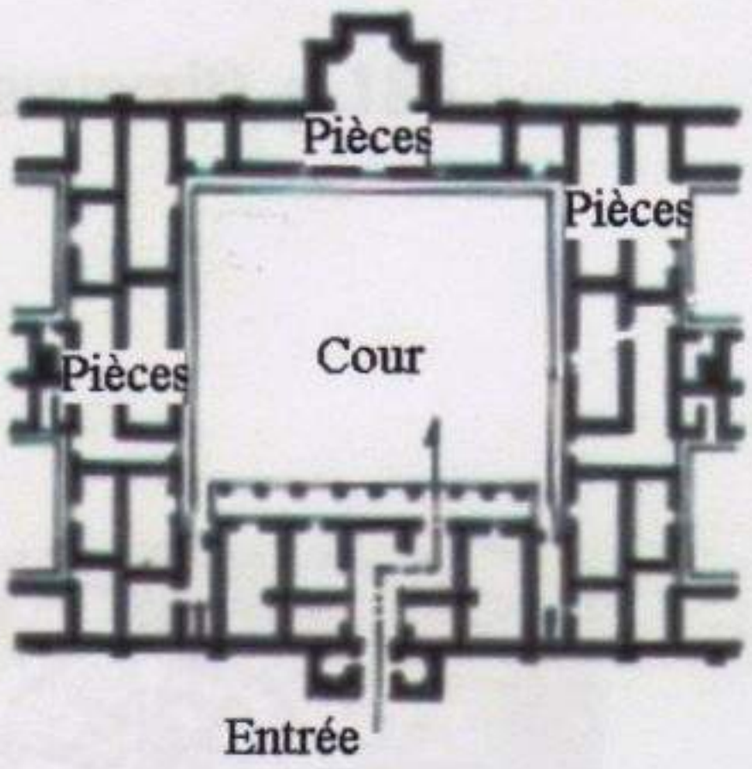


FIGURE 26 :

Palais des Beni-Hammad.

FIGURE 27 :

Achir.

Dans RAVEREAU, La Casbah d'Alger, p.111.

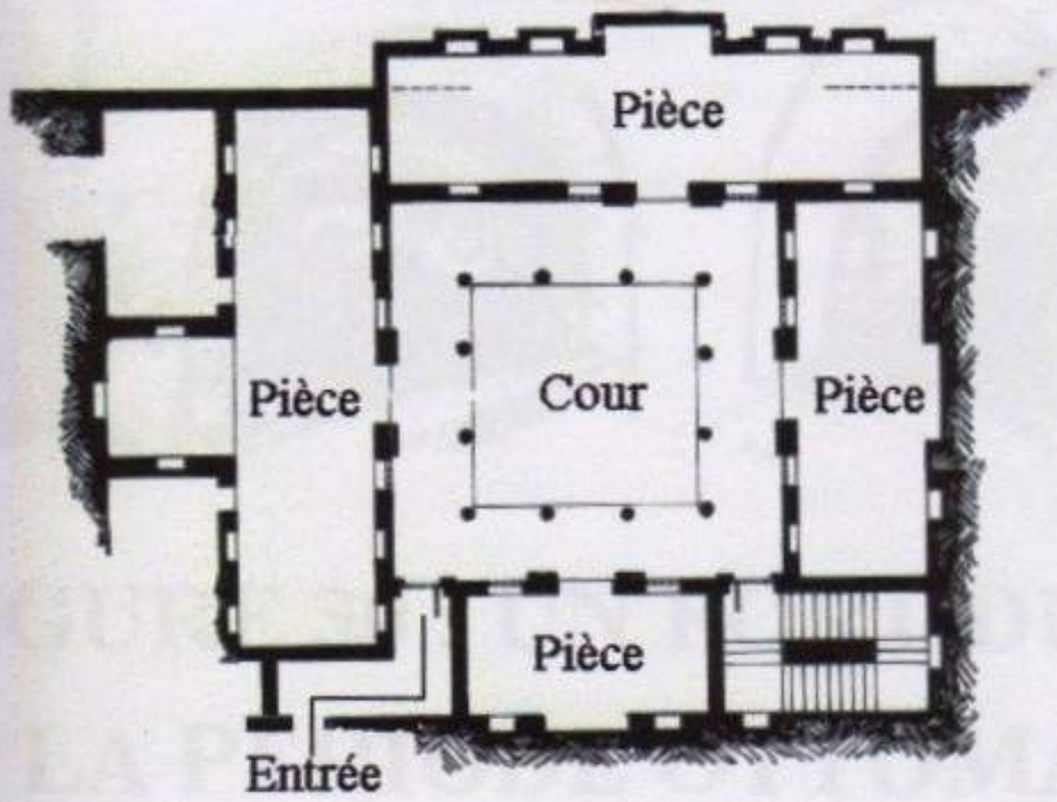


FIGURE 28 :

Plan schématique d'une demeure algéroise de la période ottomane.

Dans RAVEREAU, La Casbah d'Alger, p. 154 (légèrement modifié).



FIGURE 29 : LA CASERNE BAB AZOUN.

Dans DEVOULX, Alger (manuscrit), p.185.

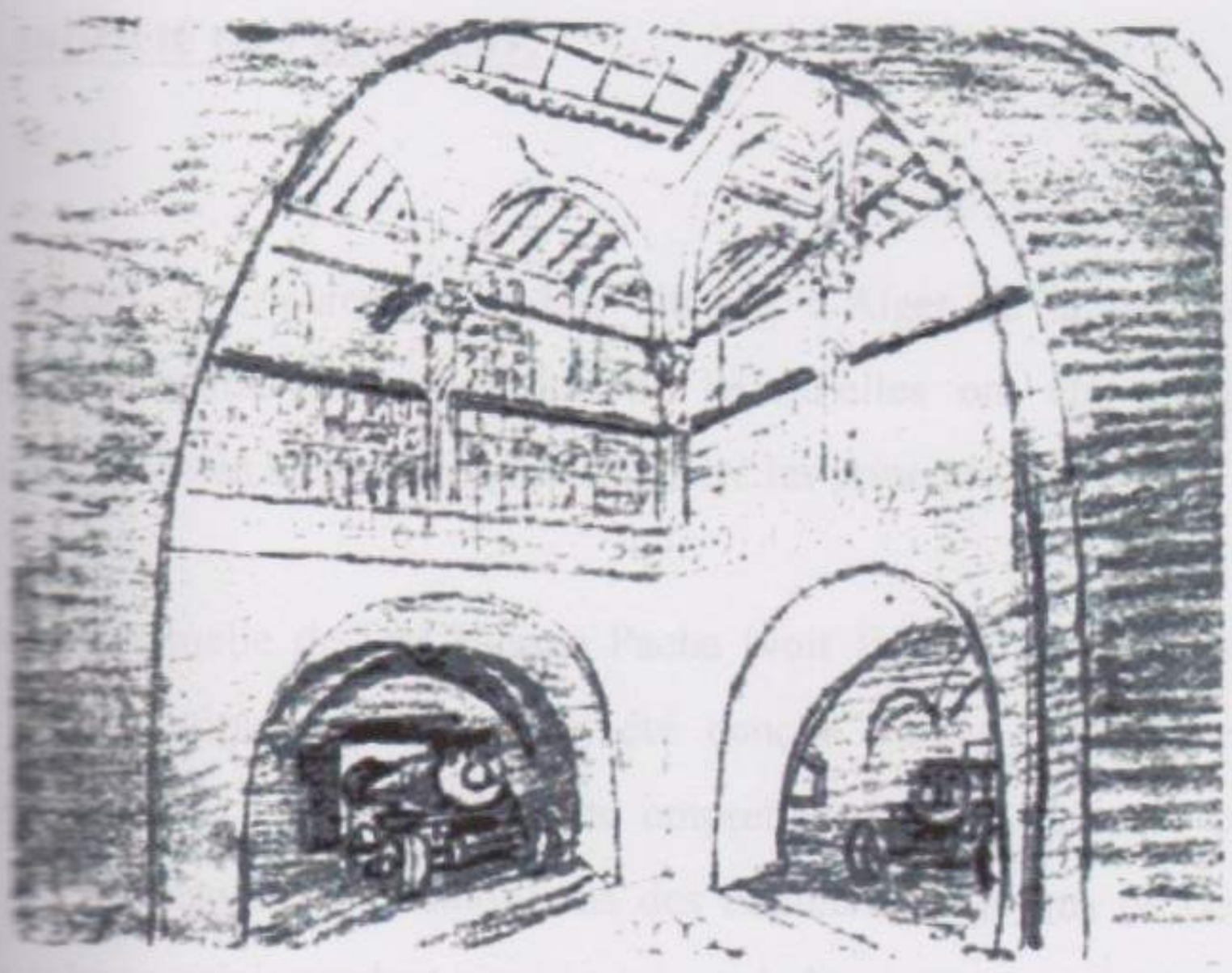


FIGURE 30 : UN FORT DURANT LA PERIODE OTTOMANE.

Longuemar, Intérieur d'un fort turc vers 1830.

Dans ESQUER, Iconographie Historique de l'Algérie, Pl. CXLIII (143).

d'organisation. On entend par "la Maison du Dey" le siège du pouvoir, le palais gouvernemental qui a été représenté par Venture de Paradis comme n'ayant point été bâti différemment des maisons avec une cour et des galeries à l'entour[1]. Pour ce qui est des fondouks, c'est de Laugier de Tassy que nous est parvenu le fait qu'il s'y trouvaient des cours[2]. Pour le cas des casernes, Venture de Paradis nous rapporte que " *ce sont des corps de logis très vastes et très propres. Les appartemens consistant en un rez-de-chaussée et un premier étage, comme toutes les maisons d'Alger, sont pratiqués à l'entour d'une cour, où il y a une fontaine.*"[3] Nous avons justement retrouvé une photographie (voir figure 29) représentant une caserne de l'époque ottomane, celle de Bab Azoun, la ressemblance avec les demeures apparaît nettement. Etrangement même les forts semblent avoir adopté cette organisation autour d'une cour carrée ceinte par des galeries à arcatures (voir figure 30).

Troisièmement les pièces, les unités d'habitation, espaces desservis par les galeries entourant le patio.

2. La sobriété de l'extérieur.

Les façades extérieures des palais citadins d'Alger de la période ottomane ne sont nullement représentatives aujourd'hui de ce qu'elles ont été initialement, l'empreinte coloniale française en a considérablement altéré les principes.

La façade actuelle de Dar Hassan Pacha (voir figure 31) –celle bordant la Place Ben Badis– par exemple, a entièrement été conçue durant l'ère coloniale, elle doit être l'expression la plus manifeste de cette empreinte. Les façades des autres palais ne sont souvent que le résultat des démolitions des bâtiments mitoyens ou des mutilations qu'ont subit ces mêmes palais perdant ainsi certaines de leurs propres annexes au profit de placette ou de rues plus larges ou carrément nouvelles, laissant à nu des murs intérieurs devenus

---

[1] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.110.
[2] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.105.
[3] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.110. voir également la description de ROZET in SHUVAL T., *La ville d'Alger* ..., op. cit., p.90.



FIGURE 31: DAR HASSAN PACHA.



FIGURE 32 : DAR AZIZA.

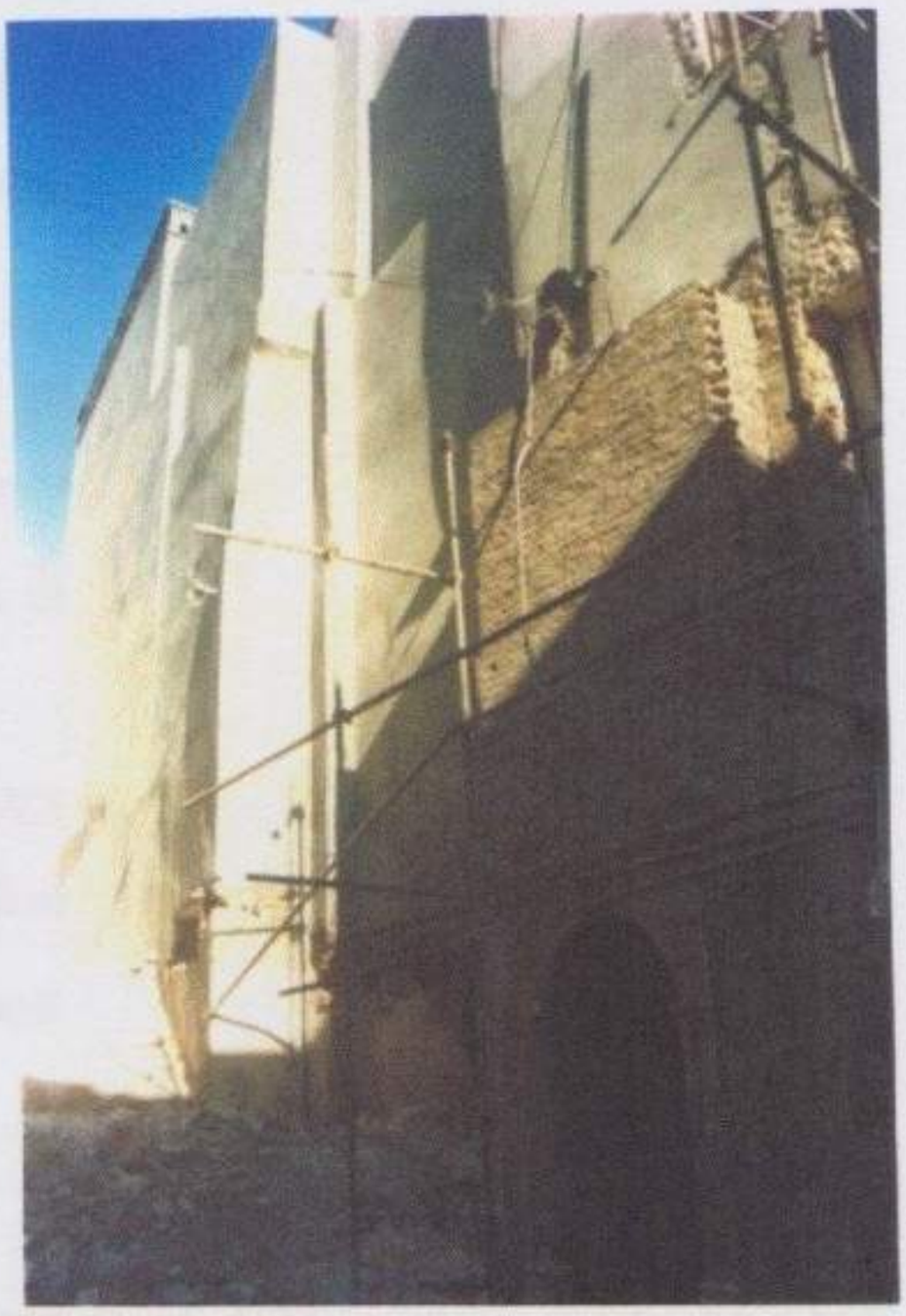


FIGURE 34 : DAR ESSOUF.

FIGURE
DAR MUSTAPH

FACADES D

(Clichés pers



FIGURE 33 : DAR EL HAMRA.



FIGURE 35 : DAR AHMED.



37 :

IA PACHA.

E PALAIS

onnels).

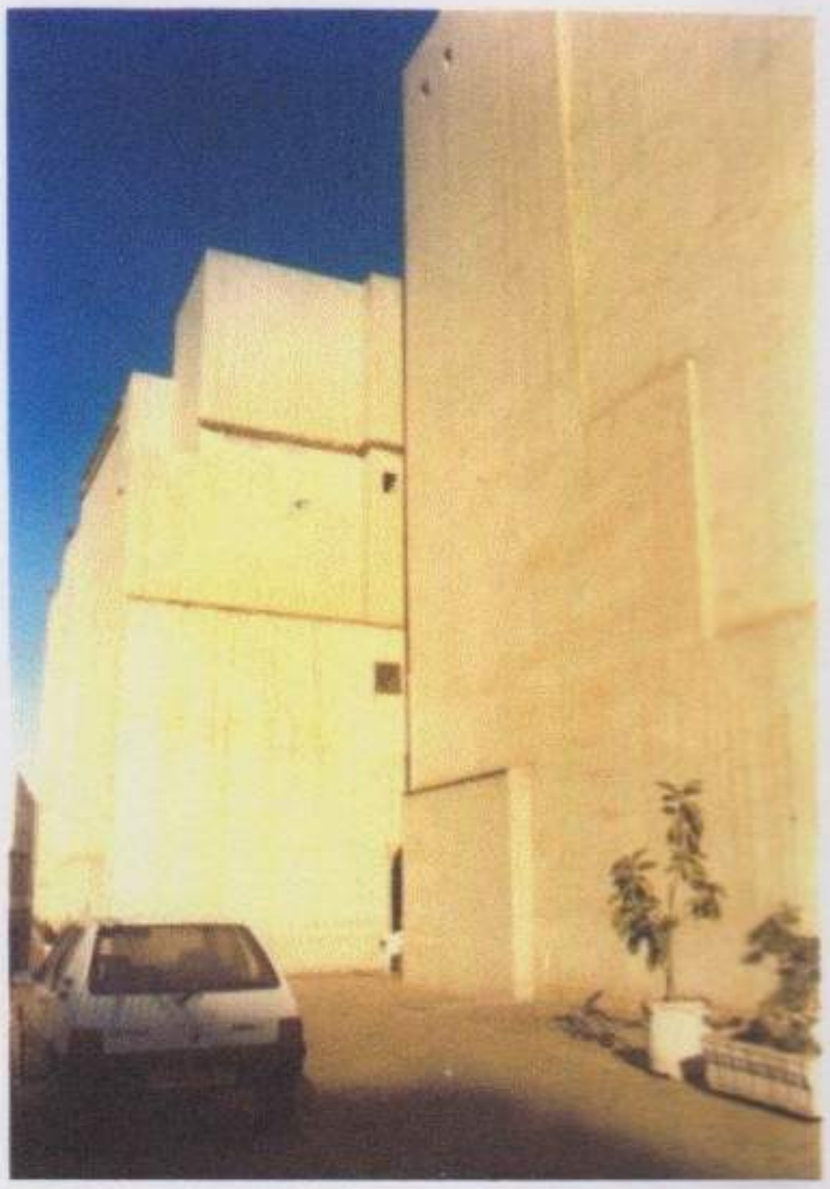


FIGURE 36 : PALAIS DU "BASTION 23".

extérieurs sur lesquels on tenta vainement d'ébaucher des façades qu'on osa qualifier par la suite de "mauresques". Les exemples de Dar Aziza (voir figure 32), Dar El Hamra (voir figure 33), Dar Essouf (voir figure 34), Dar Ahmed (voir figure 35) et le Palais des Raïs (voir figure 36) illustrent parfaitement cet état de fait.

Dar Mustapha Pacha semble représenter l'exception, ce palais a su garder les mêmes moyennetés dont il était pourvu initialement, sa seule limite libre n'a connu que de très legers remaniements durant la période française : le percement de deux fenêtres, qu'on vient juste d'obstruer pour octroyer à ce palais sa façade originelle (voir figure 37).

Car à l'origine les palais algérois, tout comme les modestes demeures, étaient complètement engloutis dans le réseau des ruelles étroites, et ne possédaient pas de façades dans le sens où on l'entend aujourd'hui, le mur extérieur de la maison ne représentait qu'une paroi bordant la rue, d'ailleurs on ne parvenait pas à lire sur ces parois où exactement se terminait une maison et où une autre débutait, voire même si c'était réellement une maison, une école ou encore une auberge.

Cette élévation était donc d'une sobriété considérable. Cette discrétion manifestée à l'extérieur est, entre autre, une des caractéristiques essentielles de l'habitation arabe et orientale. La maison égyptienne de l'antiquité possédait déjà cet aspect [1] de vouloir garder pour l'intérieur les matériaux les plus luxueux, les éléments d'architecture les plus riches et les décors les plus raffinés et de ne laisser à l'extérieur qu'une bien modeste apparence.

Feydeau, qui séjourna à Alger aux environs de 1860 pensera que c'est : *"en cela que les Maures ont montré combien ils comprenaient la vie pratique, gardant leur luxe pour en jouir discrètement, en famille, et non pour attirer les yeux des passants."*[2]

Temoignages d'époque et études plus récentes s'accordent presque tous sur le fait que seuls deux éléments importants permettent d'interrompre la monotonie d'un mur qui serait presque quasiment aveugle : la porte d'entrée et les encorbellements.

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.534.
[2] FEYDEAU, *Alger*, op. cit., p.15.

La porte d'entrée (bab ed'dar[1]) semble être le seul élément annonciateur – bien que plutôt timide — de la richesse de l'intérieur et donc de l'importance du maître des lieux. Aujourd'hui encore, en empruntant les rues et ruelles de ce qu'avait été la Médina d'El Djazaïr, les palais et grandes demeures s'annoncent par la taille et l'ornementation de leur porte d'entrée. Elles s'inscrivent pour la plupart d'entre elles dans un arc, elles sont soit bordées de part et d'autre par des colonnes de marbre blanc –ce qui est le cas de Dar Essouf (voir figure 38) , de Dar Ahmed (voir figure 39) , de Dar El Hamra (voir figure 40) et de **Dar Mustapha Pacha (voir figure 41)** —soit encadré d'un chambranle également de marbre blanc – cas de Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 42), de la maison de la rue Mécheri (voir figure 43) et de Dar El Kadi (voir figure 44) – qui sera richement sculpté : de motifs floraux comme la porte à l'œillet qui ouvrait sur l'ancienne douèra de Dar Hassan Pacha ; de motifs fruitiers comme ceux qui ont valu à la porte de Dar Aziza le nom de la porte aux fruits [2](voir figure 45) ; ou d'un modèle de chambranle unique en tuf, encadrant l'entrée du palais du Dey à la citadelle (voir figure 46) ; plutôt chargé, il se compose lui-même de deux sortes de colonnes cylindriques pourvues de cannelures en spirale. Les entrées du Palais 18 et du Palais 23 du complexe du "Bastion 23" ne sont pas vraiment matérialisées par des portes –mais l'étaient-elles ainsi initialement ? – elles se contentent d'une simple arcature, laquelle coïncidant avec un seuil légèrement surélevé suffit pour annoncer l'entrée de la demeure. En réalité la porte proprement dite se trouve au fond de la première sqifa, face à la précédente arcature.

Nous supposons que les chambranles furent employés pour les grandes demeures qui ne furent pas princières –l'exemple de l'encadrement de la porte de Dar El Kadi, celle de la maison de la rue Mécheri et celle de Dar Khdaouedj El Amia, et de certaines autres portes récupérées et réemployées comme celle de la rue Bruce— et pour les entrées secondaires des palais ; l'actuelle porte du palais du Dey à la citadelle n'est pas une exception contrairement à ce qu'il semble paraître, elle se trouve être différente des autres portes d'entrée de palais parce qu'elle n'ouvrait point directement sur la rue mais à l'intérieur du complexe de la forteresse.

---

[1] Nous emprunterons à MM. Ismail Ben Hafiz et E. Fagnan, (GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque...*, op. cit.) et à Mahfoud Kaddache, *La Casbah sous les Turcs*, op. cit. ; la traduction et la transcription de la plupart des termes arabes donnés dans cet écrit.

[2] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.580.

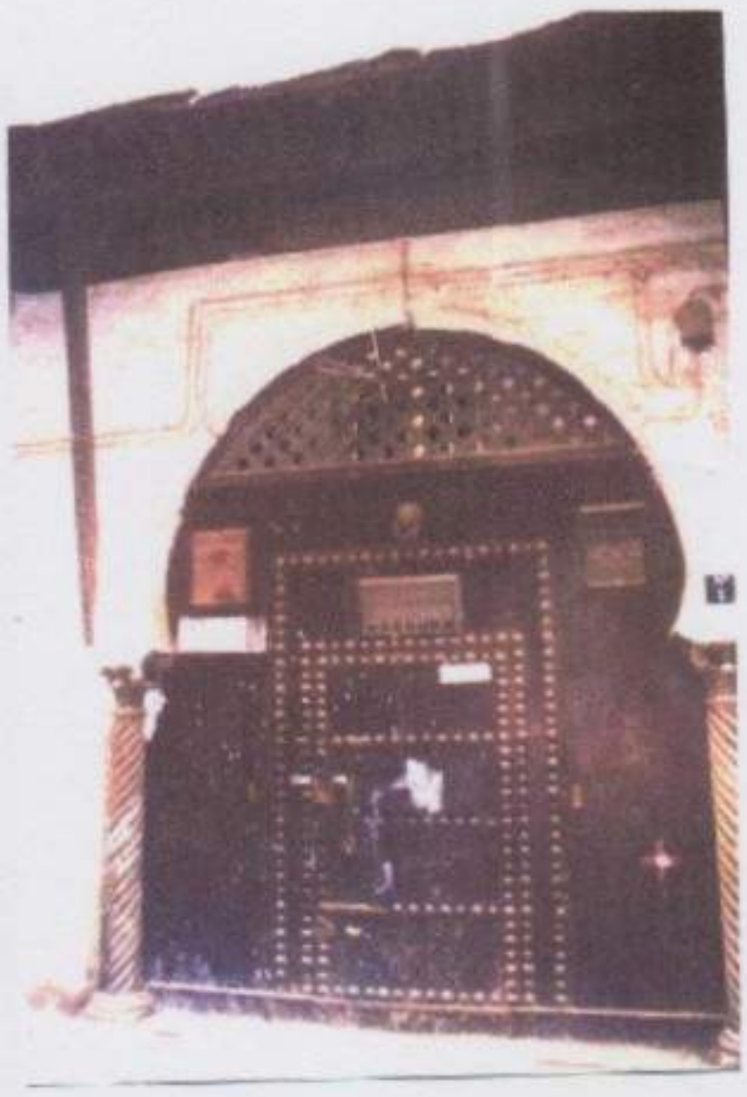


FIGURE 38 : DAR ESSOUF.



GURE 39 : DAR AHMED.



FIGURE 40 : DAR EL HAMRA.



FIGURE 42 : DA

EL



FIGURE 41 : DAR MUST

PACHA.

(Dans ESQUER, Alger, p.60).

PORTES D'ENTR

(Clichés personnels hormis la figu



R KHDAOUEDJ
MIA.

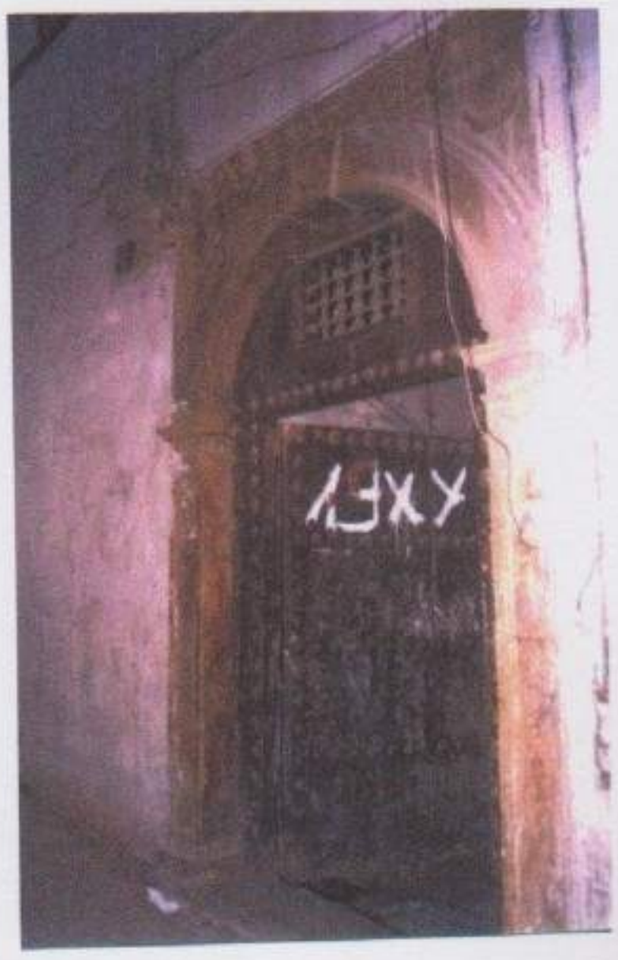


FIGURE 43 : MAISON DE LA RUE MECHERI.



FIGURE 44 : DAR EL KADI.



FIGURE 45 : DAR AZIZA.



APHA

FIGURE 46 : PALAIS DU DEY.

EE

ure 41).

Souvent, les portes des palais s'abritaient sous un auvent (tsamoda) composé d'un soutirage de bois sculpté sur lequel venaient s'appuyer des terrassons de tuiles vertes, c'est encore le cas des rares portes maintenues en leur état originel telles que celles de Dar Essouf (voir figure 38), Dar Ahmed (voir figure 39) et de **Dar Mustapha Pacha (voir figure 41)**.

Outre les portes d'entrée, les encorbellements et les avant-corps marquent les murs extérieurs des maisons algéroises, en révélant l'anatomie de l'intérieur. Ce sont en effet les élancements médians des chambres, parfois même des placards qui se dénoncent en façade. Les encorbellements seront presque toujours soutenus par les poutrelles émergeant en dessous, s'appuyant à leur tour sur des rondins posés obliquement et enracinés dans le mur à leur extrémité inférieure.

Bien que plutôt rares, quelques ouvertures perçaient les murs, mais elles étaient toujours de dimensions fort réduites et munies de barreaux de fer.

En dernier lieu, une évocation d'un détail rapporté par la tradition orale et qui fut notamment cité par Venture de Paradis, c'est la présence, à côté de la porte de chaque maison d'un auge à ordures [1].

3. Les espaces d'entrée (sqifa).

Le souci des Algérois de vouloir à tout prix préserver l'intimité de leur vie familiale des regards indiscrets des passants a grandement favorisé l'apparition d'un espace de transition "filtreur" et "sélectionneur" situé justement à l'entrée, dès le seuil franchit. Cet espace analogue au vestibule occidental, aura à répondre à plusieurs exigences, il sera l'espace dans lequel le gardien "filtre" les éventuels visiteurs, l'espace souvent converti en salle d'attente pour ceux qui viennent demander audience au maître des lieux et parfois –quand ses dimensions le permettent— transformé en salon de réception où le propriétaire préside l'assemblée qui n'est jamais admis à l'intérieur même de l'habitation, dans les parties où vivent la famille et les domestiques.

---

[1] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.112.

L'origine de ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui "vestibule" remonte à l'antiquité (voir les figures 23, 24, 25, 26 et 27), il en existe déjà dans les maisons gréco-latines et romaines dans lesquelles on pouvait même en trouver trois [1]. Il ne nous semble pas tout à fait anodin de vouloir mettre en rapport ces vestibules avec les annexes antérieures aux chambres destinées aux épouses du prophète Muhammad dans la demeure qu'il bâtit pour lui et les siens en arrivant à Médine. La tradition rapporte en effet que ces annexes constituées d'un auvent en branches de palmiers et fermées au besoin par des tentures en poil de chameau permettaient de mettre en rapport l'habitation avec l'extérieur jouant donc un véritable rôle de vestibule [2].

La présence de cet espace du donc se perpétuer sur notre territoire puisque nous retrouverons la "sqifa" dans les maisons algéroises jusqu'à la période ottomane. Tous les ouvrages que nous avons consultés –qu'ils soient sources ou études—donnent cette appellation, la tradition orale a du la garder car aujourd'hui encore les halls d'entrée d'immeubles même modernes se nomment ainsi. La confirmation nous vient donc des récits d'époque, celui de Venture de Paradis est on ne peut plus catégorique : *"La porte d'entrée donne sur un espace plus ou moins grand qu'on appelle l'esquifé..."* [3].

Un autre voyageur, le Dr Shaw nous en donne une description : *" A l'entrée des grandes maisons on trouve d'abord un porche avec des bancs placés de chaque côté : c'est là que le maître reçoit ceux qui ont à lui parler, et expédie ses affaires"* [4] . Cette description demeure malgré tout sommaire, heureusement qu' un certain nombre d'exemples de sqifa ont pu braver le temps et nous parvenir –pour la plupart de celles qui subsistent—dans leur état originel.

Celles des palais et des grandes demeures se ressemblent énormément mis à part quelques détails d'ordre décoratif ou concernant l'emplacement des portes par rapport à l'ensemble. La majorité des palais en possède plus d'une, deux ou trois ; certaines grandes maisons qui ne sont pas princières se contenteront d'une seule cas de Dar El Kadi (voir figure 48) et de la

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque,* op.cit., p.551.
[2] MARCAIS G., *"Dar"* in Encyclopédie de l'Islam, MARCAIS, "Dâr", in Encyclopédie de l'Islam, Tome II (C – G), Leyde – E. J. Brill, G. –P. Maisonneuve & Larose S. A., Paris 1977, p.116.
[3] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.109.
[4] SHAW, *Voyage dans la Régence d'Alger*, op. cit., p.94.



FIGURE 51 : DAR AHMED.



FIGURE 48 : DAR EL KADI.



FIGURE
DAR MUSTAF



FIGURE 49 : MAISON RUE MECHERI.

PREMIERE
(Clichés per



FIGURE 52 : DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.



50 :

'HA PACHA.

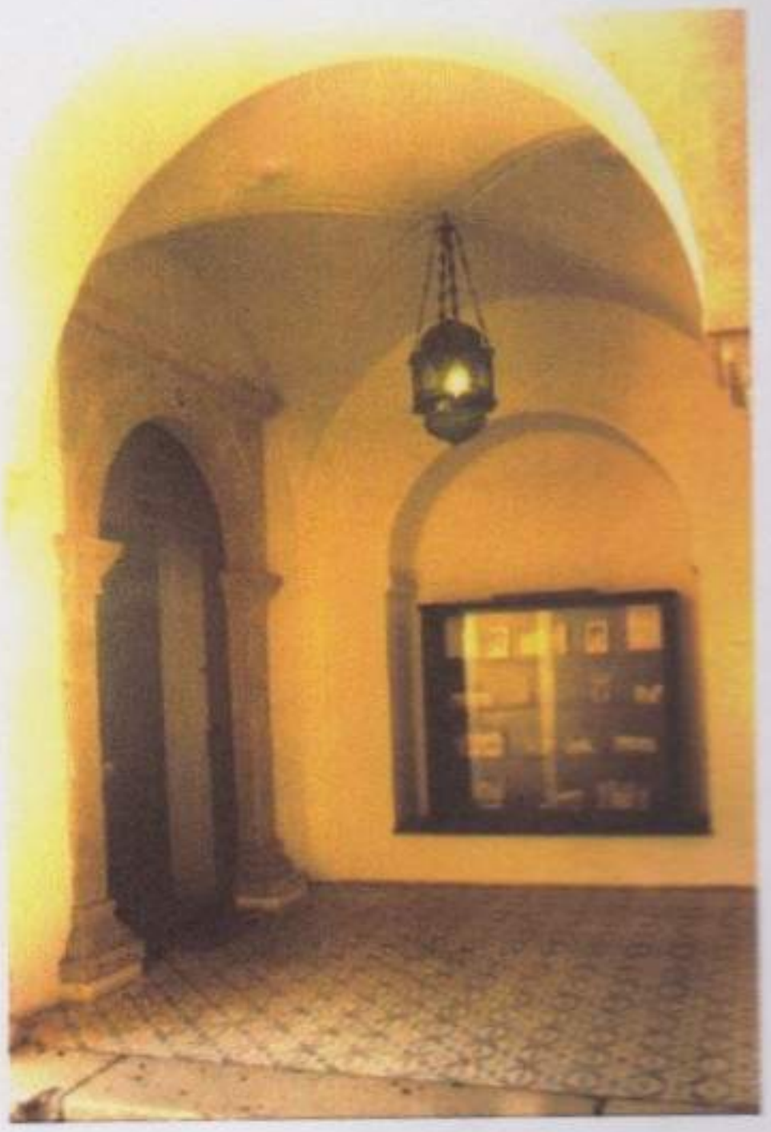


FIGURE 53 : PALAIS 18.



S SQIFA. **FIGURE 54 : PALAIS 23.**

onnels).

maison de la rue Mécheri (voir figure 49), certaines autres auront comme les palais deux sqifa, cas de la maison rue Hadj Omar et celle au 6,rue de l'Intendance.

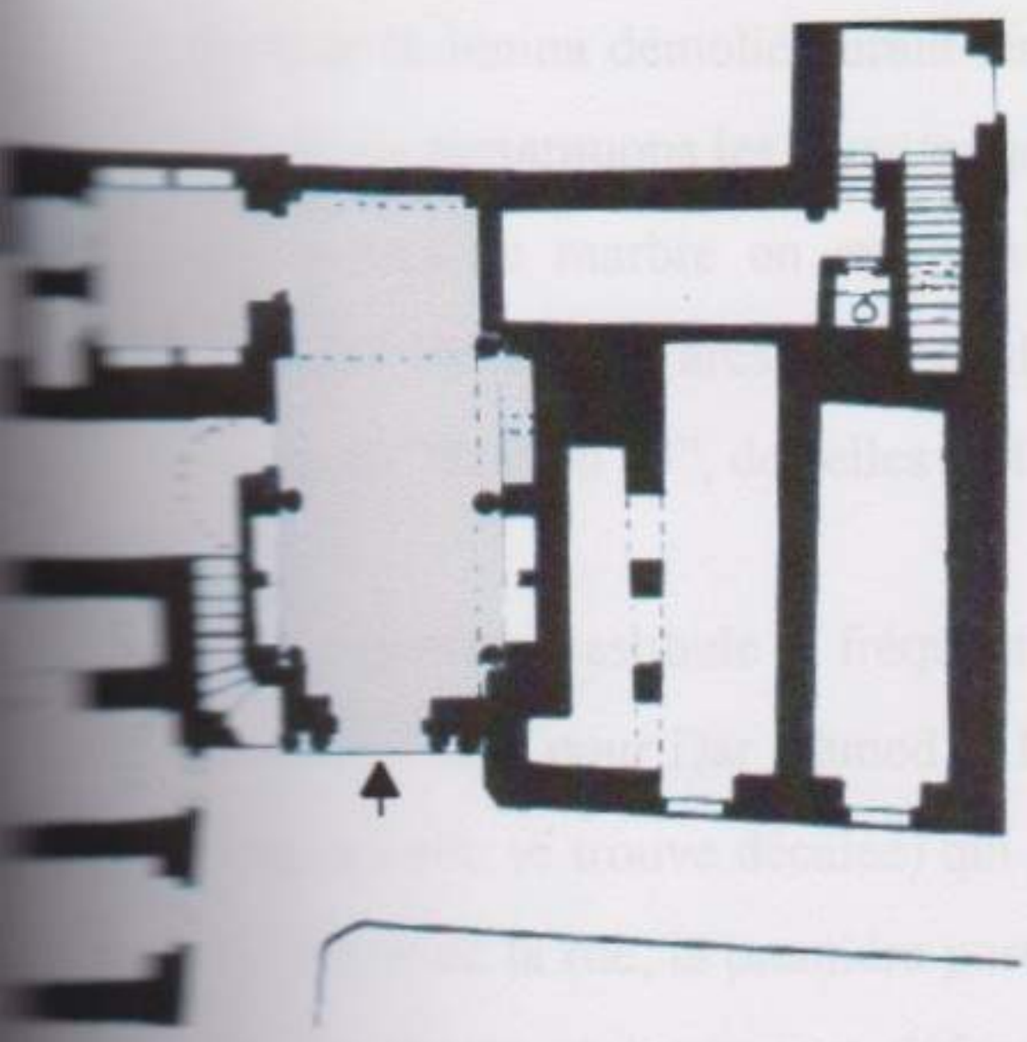
La première sqifa, celle dans laquelle on se retrouve dès le seuil franchit est généralement plutôt carrée d'environs 3 à 4 m de côté ; c'est le cas de **Dar Mustapha Pacha** (voir **figure 50)** et de tous les palais qu'on a eu l'occasion de visiter (Dar Essouf, Dar Ahmed (voir figure 51), Dar El Hamra, Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 52), du Palais 18 (voir figure 53) et du Palais 23 (voir figure 54)) ; et de ceux modifiés, grâce aux plans présentant leur état originel (Dar Aziza (voir figure 55) et Dar Hassan Pacha[1] (voir figure 56)).

Dans l'épaisseur de chacun des deux murs latéraux (à Dar Ahmed, ce sera un mur latéral et le mur faisant face à l'entrée, à Dar Essouf et Dar El Kadi il n'y a qu'un mur latéral) s'enfoncent deux "niches-banquettes" qu'on nomme *"dekaken"* (pluriel de *"doukkana"*), séparées par des colonnettes de marbre généralement regroupées par deux comme c'est le cas pour la sqifa de **Dar Mustapha Pacha,** Dar Essouf, Dar Ahmed et Dar El Hamra ; ou par trois comme à Dar Khdaouedj El Amia. Ces banquettes, qui sont également en marbre, sont surmontées d'arcs en accolades tout à fait spécifiques et leur fond est largement tapissé de carreaux de céramiques peints.

Les deux palais du "Bastion 23"(voir figures 53 et 54), Dar El Hamra et la demeure du 6, rue de l'Intendance font cependant l'exception, leurs premières sqifa, lesquelles appartiennent plus à l'espace de la rue qu'à celui de la demeure car ne possédant avec l'espace public qu'une simple baie en arcature dépourvue de fermeture matérielle, ne se dotent pas des niches-banquettes "classiques", mais d'une seule niche-banquette par côté, sous forme d'un enfoncement pratiqué dans l'épaisseur de la maçonnerie, sans la présence de colonnettes, et surmonté d'un arc brisé.

---

[1] Pour ce qui est des sqifa de Dar Hassan Pacha, elles demeurent pratiquement inaccessibles car sombres et encombrées de divers matériels et mobiliers, de plus, nous n'avons pu y avoir accès qu'une seule fois vu que cette partie du palais dépend du Ministère des Affaires Religieuses qui exige une autorisation spéciale que nous n'avons pu nous procurer.



55 : SQIFA A DAR AZIZA.

Palais et demeures d'Alger ..., p.34.

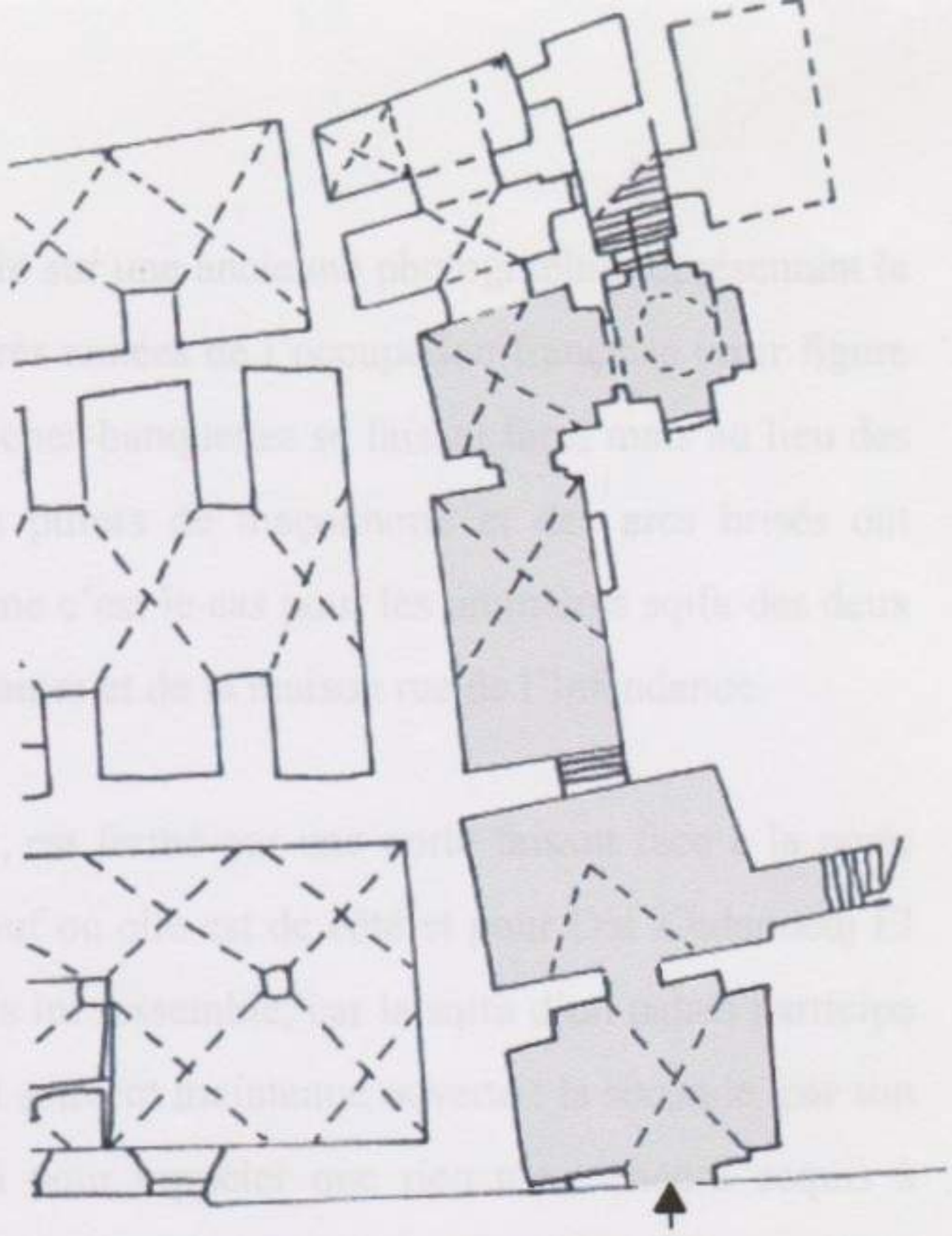


FIGURE 56 : SQIFA A DAR HASSAN PACHA.

(Dans AKAB, Les palais d'Alger, Thèse de Doctorat en Archéologie).



FIGURE 57 : LA SQIFA DE LA DJENINA.

La sqifa de la Djenina au cours de sa démolition.
(Dans COTTEREAU, La maison mauresque, p.595).

Nous avons eu la chance de mettre la main sur une ancienne photographie représentant la sqifa de la Jénina démolie durant les premières années de l'occupation française (voir figure 57). Nous remarquons les deux rangées de niches-banquettes se faisant face, mais au lieu des colonnettes de marbre on retrouve de gros piliers de maçonnerie et des arcs brisés ont remplacé les fameux arcs en accolade [1] comme c'est le cas pour les premières sqifa des deux palais du "Bastion 23", de celles de Dar El Hamra et de la maison rue de l'Intendance.

Ce premier vestibule si fréquent à Alger, est fermé par une porte faisant face à la porte d'entrée (sauf pour Dar Ahmed et Dar Essouf où elle est de côté et pour Dar Khdaouedj El Amia où elle se trouve décalée) qui d'ailleurs lui ressemble, car la sqifa d'un palais participe à l'espace de la rue, la première porte restant souvent maintenue ouverte ; la seconde, par son aspect robuste et hautement défensif est là pour rappeler que rien n'est encore acquis à quiconque se retrouvant dans la sqifa et voulant s'introduire à l'intérieur de la demeure. Cette seconde porte ouvre –pour le cas des demeures palatines exclusivement— sur un second vestibule bien plus vaste que le premier, c'est la sqifa el kébira ou la driba (appellation que Cottereau emprunte au répertoire tunisois).

La grande sqifa rappelle beaucoup la première, en gardant pratiquement la même largeur, elle s'étale cependant sur une longueur bien plus importante et sera munie d'un nombre plus appréciable de niches-banquettes identiques pouvant atteindre, à Dar Ahmed par exemple, le chiffre de sept par côté (voir figure 58), le records est détenu par **Dar Mustapha Pacha avec huit dekaken pour un côté (voir figure 59).** (voir également les figures 60 et 61 représentant les grandes sqifa des autres palais).

Si les premières sqifa des deux palais du "Bastion 23" (Palais 18 et Palais 23) sont différentes des premières sqifa des autres palais, ce n'est plus le cas que pour la grande sqifa du Palais 23 (voir figure 62) qui demeure dissemblable des autres, car malgré la même configuration spatiale, ses colonnettes sont de tuf, non pas de marbre et les arcs surmontant les niches-banquettes sont brisés, non pas en accolade. Le Palais 18 (voir figure 63) par contre –exactement comme la maison de la rue de l'Intendance (voir figure 64)— voit sa grande sqifa reprendre exactement les mêmes attributs ornementaux que ceux des grandes sqifa des autres demeures palatines sauf que ses colonnettes sont également en tuf.

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op.cit., p.595.

1949

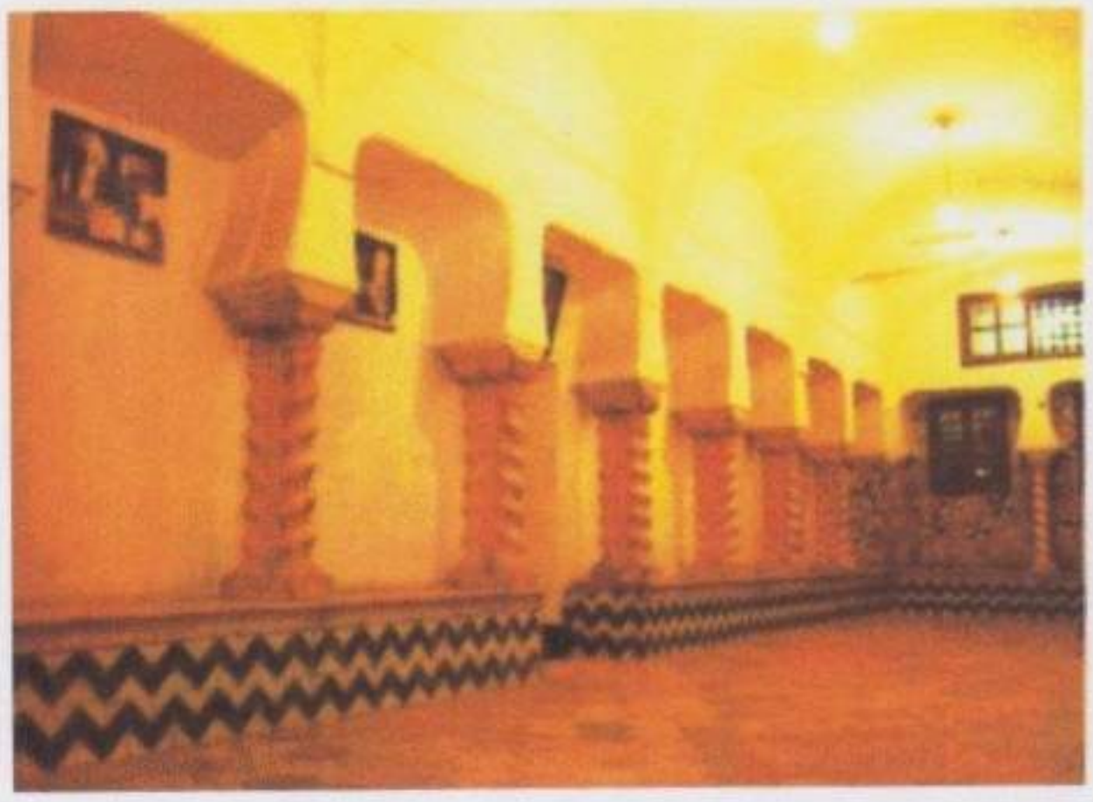


FIGURE 58 : DAR AHMED. **F**

(Dans RAVEREAU,
La Casbah d'Alger, p.115).

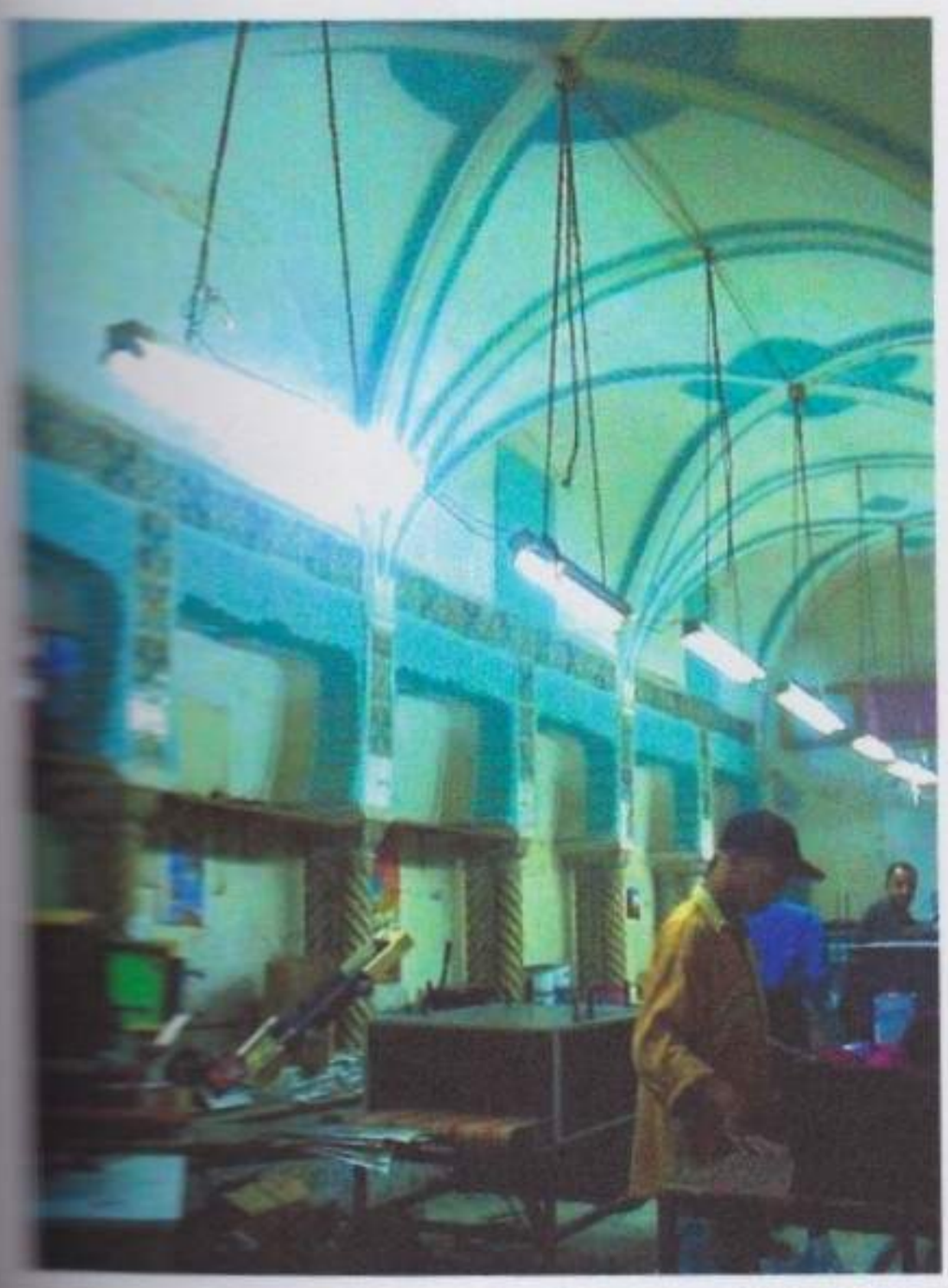


FIGURE 60 : DAR ESSOUF.

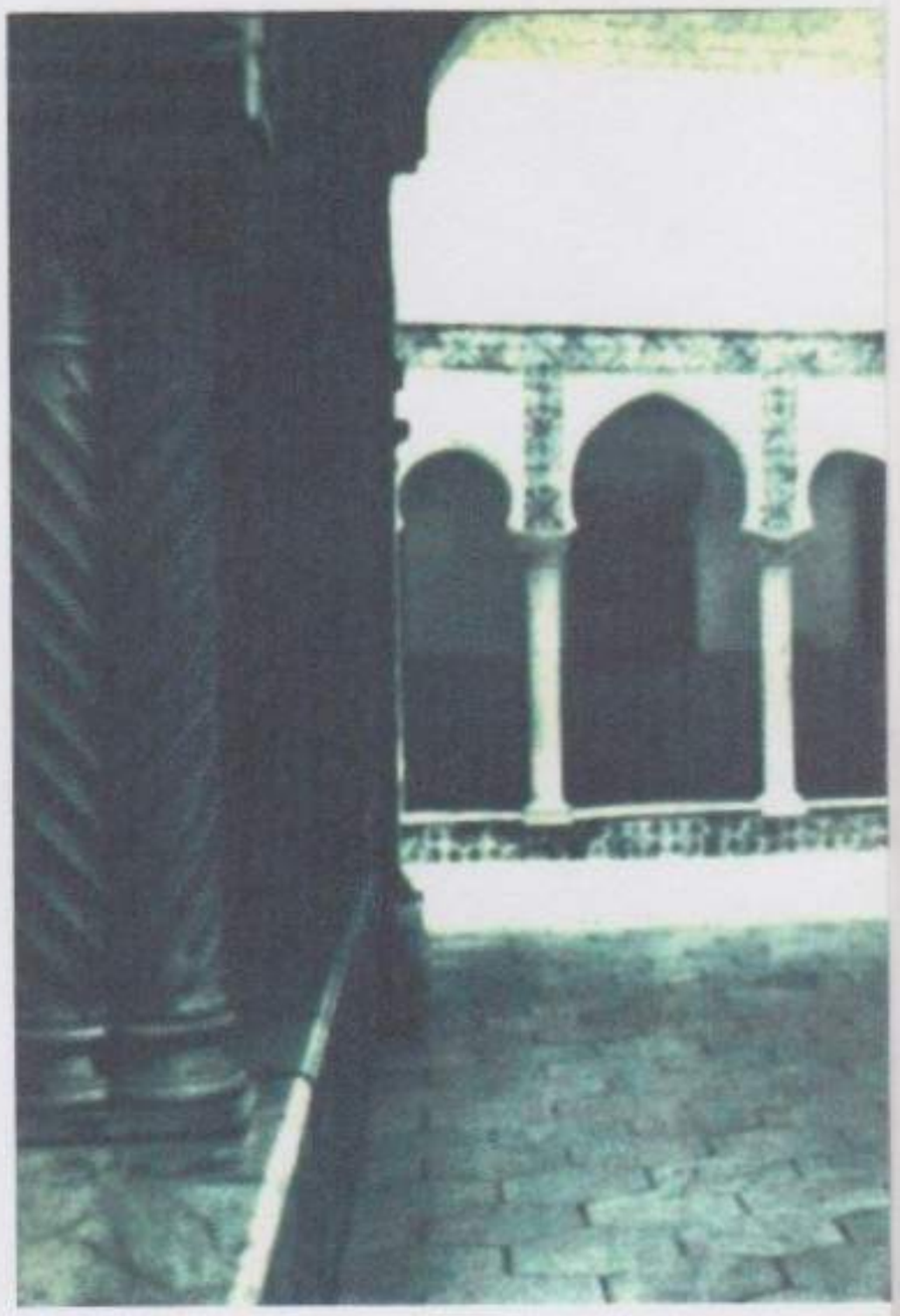


FIGURE
DAR MUSTAPI

(Dans ESQUER, A

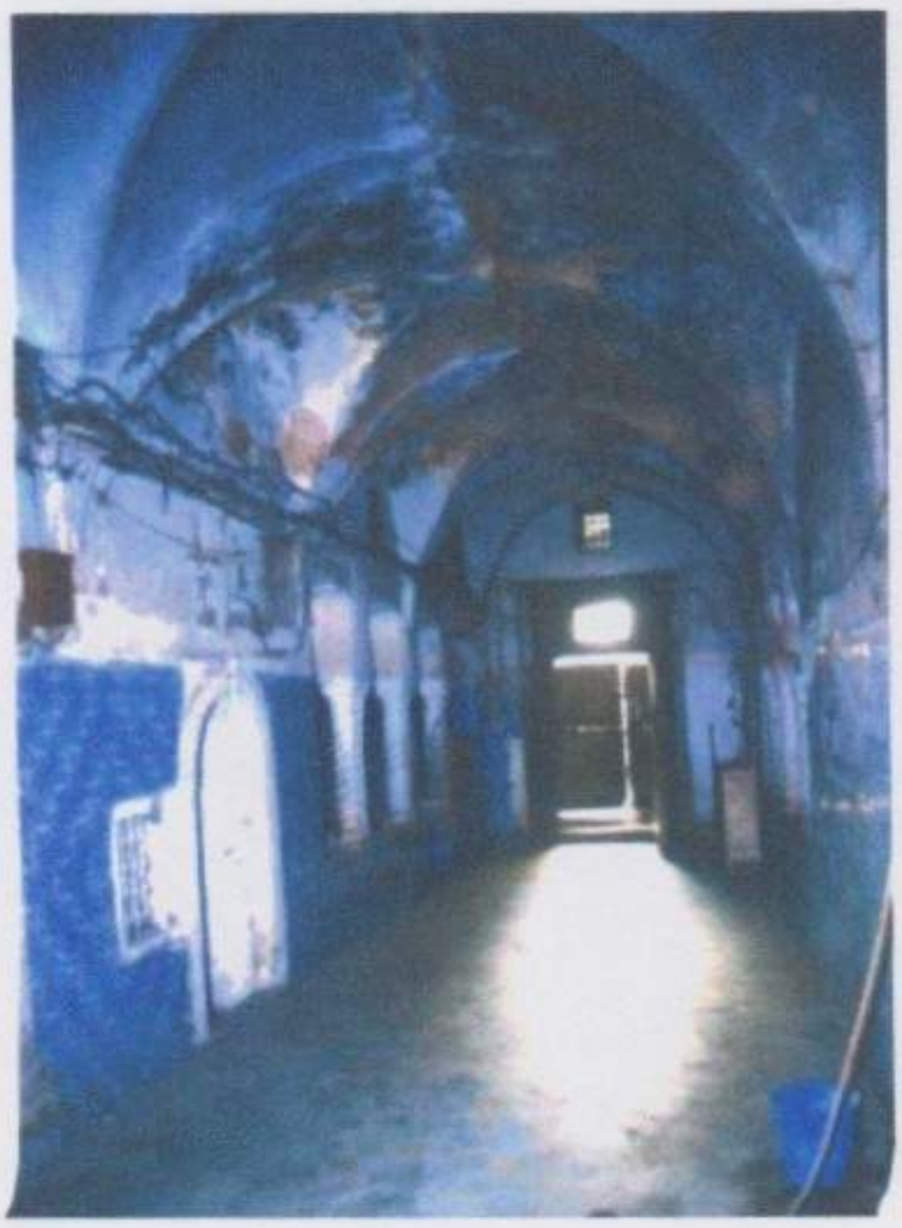


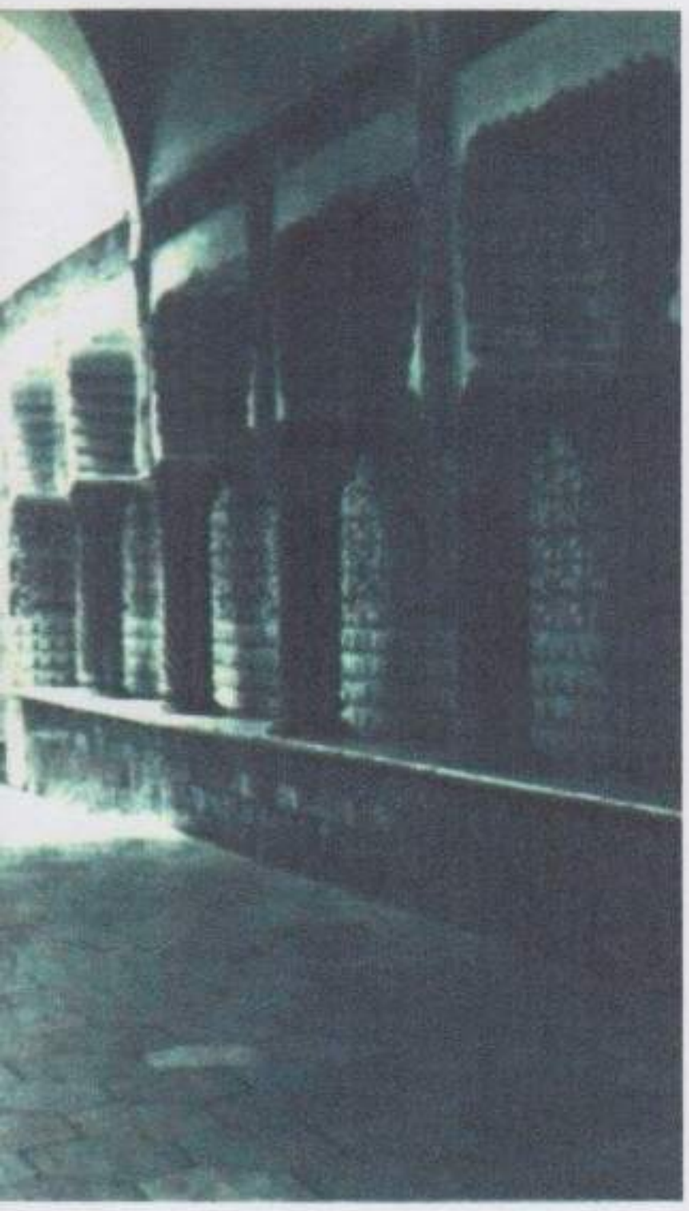
FIGURE 64 : MAISON
6,RUE DE L'INTENDANCE.

GRANDE

(Clichés personnels hor



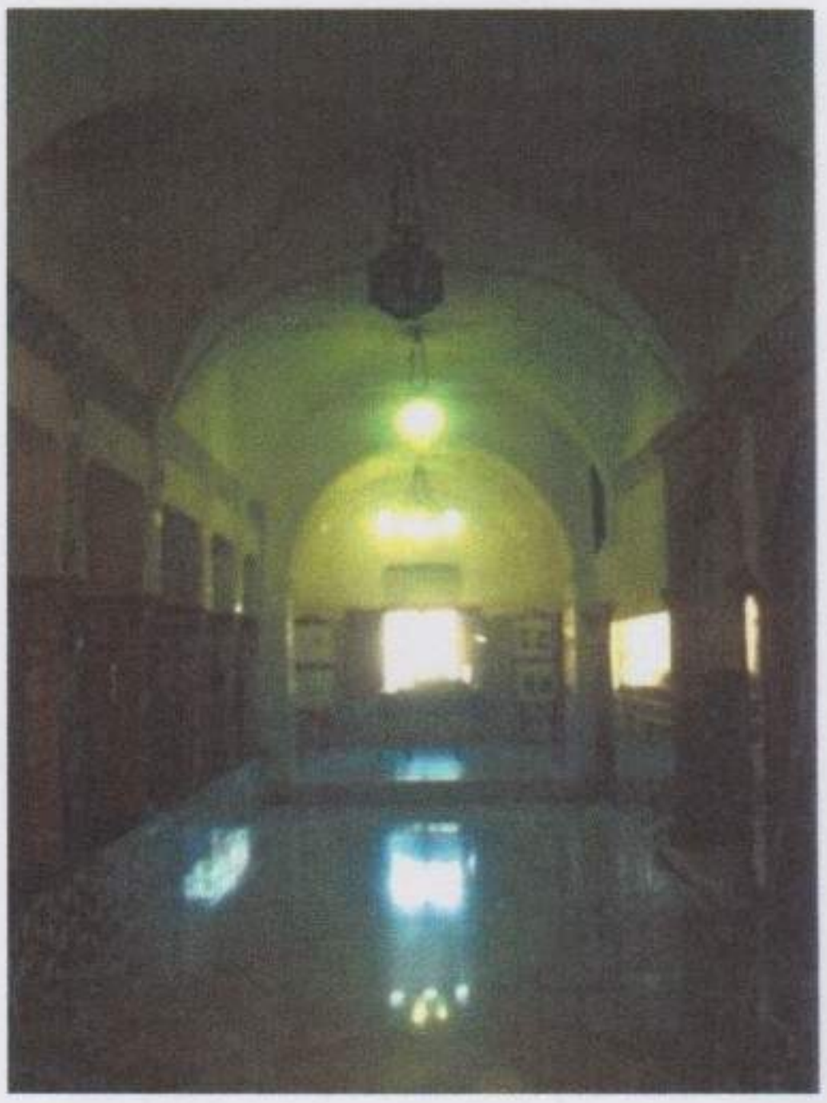
IGURE 61 : DAR KHDAOUED.I
EL AMIA.



59 :
IA PACHA.
lger, p.61).



FIGURE 62 : PALAIS 23.



S SQIFA.
nis les figures 58 et 59).

FIGURE 63 : PALAIS 18.

Les sqifa, grandes ou petites, sont généralement recouvertes de voûtes d'arrêtes croisées, il arrive quelquefois, comme ce fut le cas pour Dar Essouf et comme c'est toujours le cas pour **Dar Mustapha Pacha (voir figure 65)**, le Palais 18 (voir figure 66), le Palais 23 (voir figure 67), Dar El Hamra (voir figure 68) et la maison de la rue de l'Intendance (voir figure 69) ; que les travées formant cette voûte s'interrompent pour laisser place à un puits de lumière (menqas es'sqifa) éclairant une sorte de courette, ce qui permettait non seulement d'éclairer cet espace qui ne possédait pas d'autres ouvertures, mais également de créer la ventilation nécessaire à le rafraîchir, une fontaine au niveau de la courette **Dar Mustapha Pacha** offrait son jet d'eau pour le même dessein.

Notons à propos que l'atrium, le vestibule de la maison romaine était également muni d'un puits de lumière zénithale et d'un bassin –"impluvium"—recevant les eaux de pluies [1].

Seules les grandes sqifa de **Dar Mustapha Pacha (voir figure 70)** et du Palais 18[2] (voir figure 71) sont pourvues en leur fond, après le menqas es'sqifa, d'une alcôve surélevée se démarquant par rapport au reste de l'espace par un portique à trois arcades (estouanat es'sqifa[3]), du reste la similitude des deux alcôves demeure nettement remarquable. Par ailleurs, on pourrait faire l'analogie de cette alcôve où siégeait le maître des lieux en compagnie des ses hôtes de distinction, avec le "tablinum" romain[4] .

Dans la grande sqifa se trouvait l'ultime porte sensée mener à la partie intime de la maison, le patio, qui n'était atteint qu'après une troisième étape, généralement sous la forme d'un escalier (cas de tous les palais hormis **Dar Mustapha Pacha**) conduisant au niveau supérieur là où se trouve le patio, car le reste du rez-de-chaussée étant souvent occupé par des magasins ou entrepôts de stockage. Ce n'est qu'à **Dar Mustapha Pacha**, qu'il existe une troisième sqifa, plutôt ressemblante à la première, qui ouvre sur le patio se trouvant, spécifiquement pour ce palais, au rez-de-chaussée. La porte qui sépare les espaces d'entrée de la partie intime de l'habitation est l'étape ultime pour accéder aux appartements intérieurs, la franchir, c'est franchir "el bab el facel" (la porte séparatrice).

---

[1] GOUTTEREAU, *La Casbah d'Alger*..., op. cit., p.105.

[2] Ce palais, avant restauration, possédait effectivement un portique de trois arcades inégales qui délimitait l'extrémité de sa grande sqifa.

[3] GOUTTEREAU (*La maison mauresque*, op. cit., p.552,) trouve que, curieusement, cette appellation "estouana" vient du grec « stoa », et , en arabe classique, il désigne les stoïciens ou philosophes du « portique ».

[4] GOUTTEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.105.



FIGURE 65 : DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 66 : PALAIS 18.



FIGURE 67 : PALAIS 23.



FIGURE 68 : DAR EL HAMRA.



FIGURE 69 : MAISON 6, RUE DE L'INTENDANCE.

DE LUMIERE DANS LES GRANDES SQIFA.

(Clichés personnels).

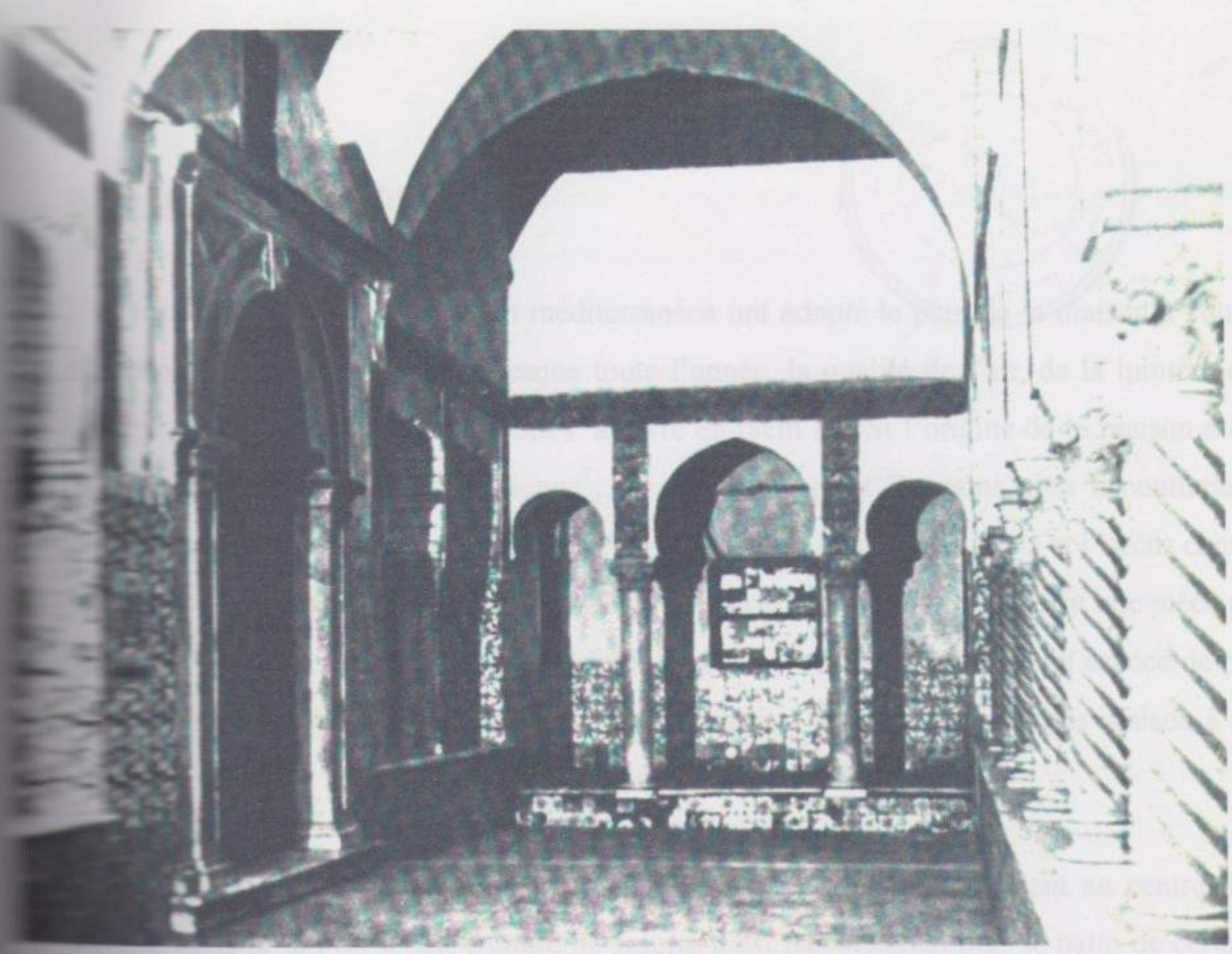


FIGURE 70 : DAR MUSTAPHA PACHA.

(Dans LEBEL G., La bibliothèque Nationale d'Alger, p.29).



FIGURE 71 : PALAIS 18.

(Cliché personnel d'une photographie exposée dans la grande sqifa du palais 18 montrant la configuration de l'alcôve avant restauration).

ES A PORTIQUE DANS LES GRANDES SQIFA.

4. Le patio (west ed'dar).

Très tôt les peuples du bassin méditerranéen ont adopté le plan de la maison à cour, la clémence du climat s'étendant presque toute l'année, la qualité de l'air, de la lumière et la douceur de la température les a incités à vivre en plein air. Si l'origine de la maison à cour semble remonter à l'Egypte ancienne[1], les Grecs puis les Romains s'en accoutumeront judicieusement, les deux pièces principales --le mégaron pour les premiers et l'oecus chez les seconds—donnent sur la cour. A Carthage ou à Pompéi, on retrouve carrément une pièce pour une cour [2]. Puisque ce type d'architecture se reportant principalement sur un espace de plein air circonscrit et préservé allait parfaitement convenir à la vie musulmane, la maison à cour ne cessera d'exister durant plusieurs siècles en terre maghrébine.

Le patio de la maison maghrébine est plutôt carré et se situe souvent au centre de la maison, mais le fait qu'il soit entouré de galerie n'est pas systématique, le patio de certaines demeures tunisoises est directement ceint par les chambres.

A Alger, la présence de galeries est quasi-systématique même si pour des raisons de manque d'espace, la cour de certaines habitations modestes n'est entourée que de trois, de deux, voire d'un seul coté. La réalité est tout autre en ce qui concerne les demeures palatines, les patios carrés, dallés de marbre blanc, sont ceints sur leurs quatre côtés et sur deux niveaux.

Ces pans verticaux cernant le patio, le west-eddar [3], sont de véritables façades intérieures, les portiques sont soutenus par des colonnades de marbre supportant des séries d'arcs brisés entrecroisés, ornés de carreaux de céramiques s'organisant en rangées et en bandeaux verticaux, embellis à l'étage par la balustrade en bois ouvragé qui coure de colonne en colonne. L'attention accordée au décor de cet espace confirme combien il est important pour les Algérois, il représente tout simplement la pièce principale de l'habitation ; d'autant plus qu'on le sent bien à soi, ainsi, même la richesse de son décor et de son ornementation n'est accessible qu'aux hôtes de la demeure. Ainsi préservé des regards extérieurs et même des

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.552.
[2] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., pp.59-60.
[3] Cette appellation est encore largement en usage aujourd'hui, VENTURE DE PARADIS (*Tunis et Alger* ..., op. cit., p.110) témoigne de cette appellation au XVIII° siècle.

bruits de la vie publique, baigné de soleil, de lumière et d'air pur, n'étant couvert que par la voûte céleste, dallé d'un tapis de marbre blanc toujours maintenu propre et frais, bercé par le ruissellement du jet d'eau de la fontaine qui en marque le centre ; le west-eddar demeure incontestablement l'espace privilégié de toutes les activités quotidiennes.

Le fait qu'il appartienne et qu'il soit accessible à tous les membres de la famille, qu'on puisse participer aux ambiances qu'il accueille de quasiment partout dans la maison, presque tout le rez-de-chaussée lui est ouvert, son atmosphère est perçue à travers les jours de la balustrade de l'étage qui lui appartient également, la vue plongeante et exclusive qui est offerte depuis les terrasses, fait de ce précieux espace un élément unificateur sur le plan spatial et sur le plan social car favorisant à un haut degré la vie communautaire intra-familiale. Cette notion d'espace ouvert, extérieur mais circonscrit, privatif et partagé permet aux membres d'une même famille d'évoluer dans un univers qui fait oublier le fait d'être au beau milieu d'une ville dense et grouillante de bruits et d'agitation. *"On est chez soi dans la maison, on est chez soi dans la cour, avec un morceau de ciel qui n'appartient qu'à vous"* [1].

Ses avantages sont également ressentis lors de la célébration de grandes fêtes, ce n'est d'ailleurs que dans ces circonstances, qui demeurent plutôt rares qu'il est admis aux étrangers de franchir *"el bab el facel"* (la porte séparatrice, celle ouvrant sur le patio depuis les espaces d'entrée) et de pénétrer dans la partie intime de la maison, Shaw témoigne que pour l'occasion, le patio est tapissé, muni de coussins et recouvert d'une sorte de voile tendu au niveau de la terrasse, attaché par des cordes qu'on relie aux murs d'appui pour échapper au risque d'une averse ou tout simplement pour atténuer l'ardeur du soleil [2].

Les patios des grandes demeures et des palais sont tous très ressemblants les uns aux autres à un point tel qu'il est difficile de toujours reconnaître le palais en ne voyant que son patio, sauf si on examine de près les détails de l'ornementation ou si les travaux de restauration les dénoncent (voir figures 72 à 80).

---

[1] MARCAIS in RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.61.
[2] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit , pp. 93-94



FIGURE 73 : DAR ESSOUF.



FIGURE 74 : DAR AHMED.



FIGURE 75 : DAR HASSAN.



FIGU

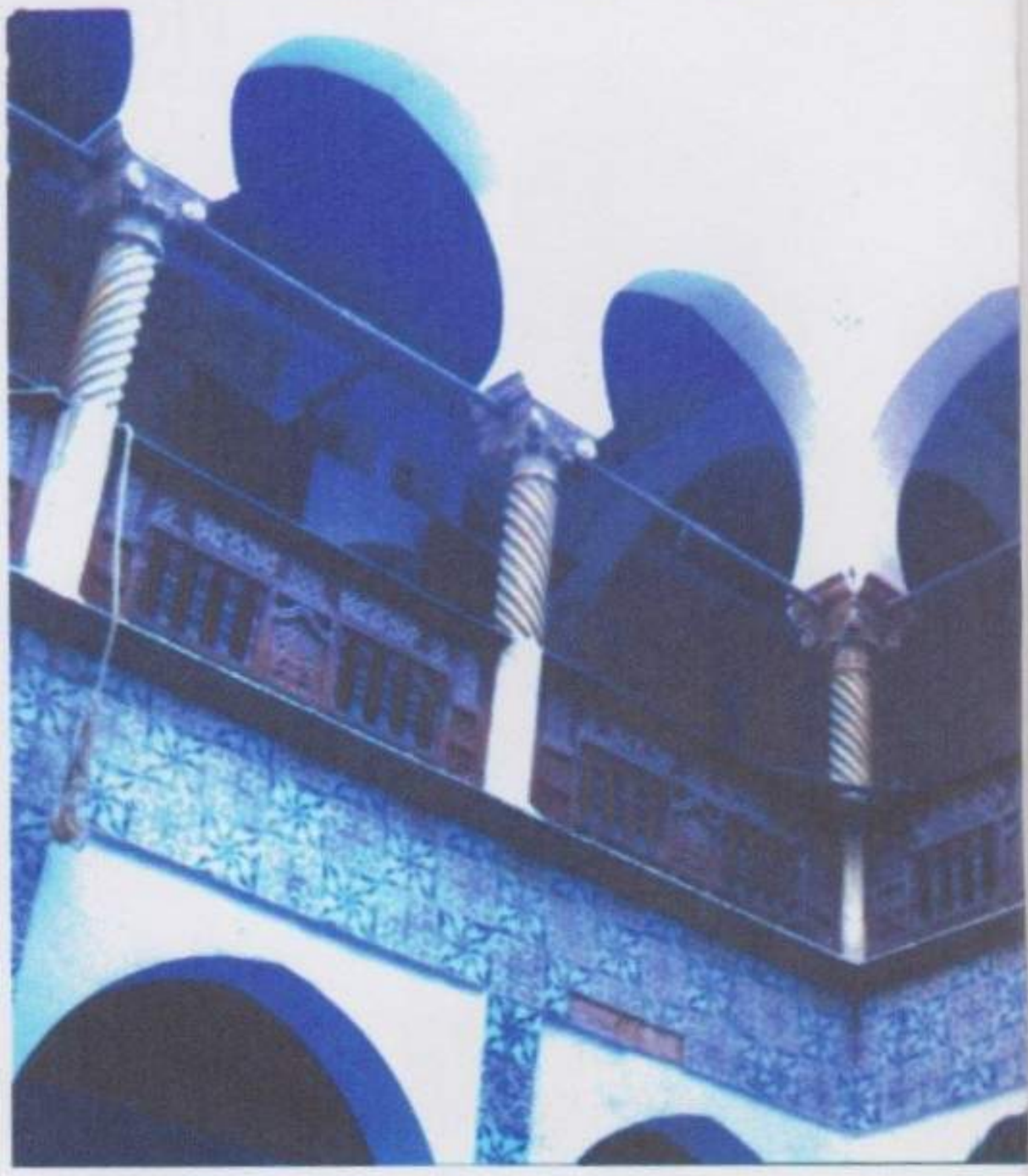


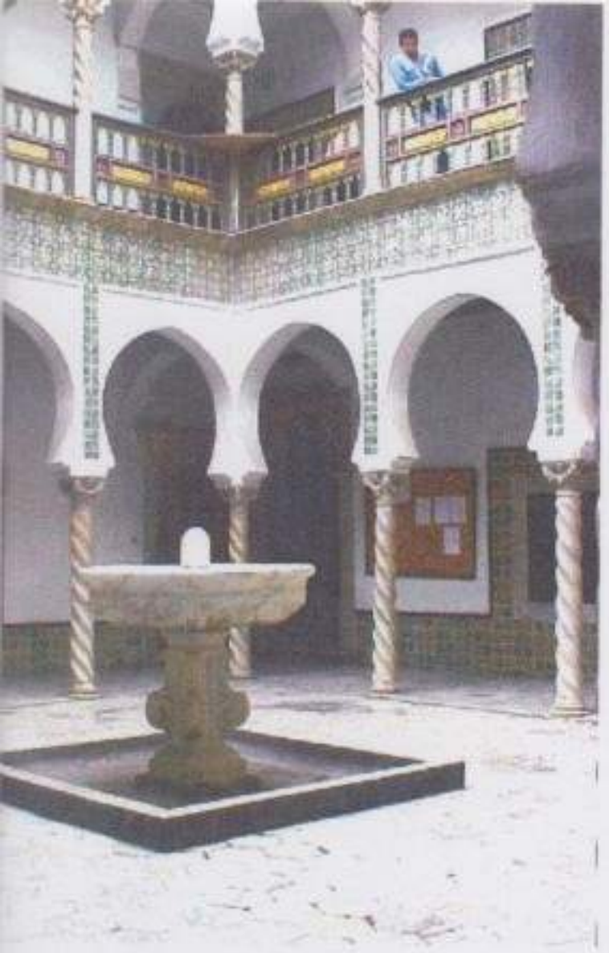
FIGURE 72 : DAR MUSTA



FIGURE 80 : PALA

PATIOS DES PALAI

(Clichés personn



RE 76 : DAR AZIZA.



FIGURE 77 : DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.



FIGURE 78 : DAR EL HAMRA.



PHA PACHA.



FIGURE 79 : PALAIS 18.

IS 23.

S D'ALGER.

els).

5. Les galeries (s'haïn).

La présence d'espace extérieur qu'il soit public ou privé est souvent, pour qu'on puisse en disposer favorablement, aménagé avec l'accompagnement de portiques, abris soutenus par des points d'appui formant des galeries ou carrément de spacieux lieux couverts mais partageant pleinement l'ambiance de l'espace extérieur dont elles constituent l'annexe. Ce fut le cas dès l'antiquité où on retrouve les portiques des agoras grecques, les péristyles des temples grecs et romains, les cours des temples égyptiens [1].

Les maisons algéroises ont repris ce système de portiques entourant leur patio, mais au lieu de l'organisation initiale en plate-bande qui ne se trouve qu'au niveau de certaines galeries du Palais du Dey à la Citadelle –soit de poutres sur poteaux qui est fréquent en Andalousie ou au Maroc par exemple, les portiques des patios d'Alger seront à arcades soutenues par des colonnes. L'arc est brisé outrepassé, la colonne est en pierre, souvent en tuf pour les maisons ordinaires et même pour les grandes demeures qui ne sont pas palatines (cas de Dar El Kadi et du Palais 23), quasi systématiquement en marbre pour les demeures palatines, les colonnes en tuf de Dar Essouf ne sont en réalité que le résultat d'un remplacement opéré à l'époque coloniale, elles étaient initialement en marbre ; le cas du Palais du Dey de la Citadelle est singulier, en effet, malgré le fait qu'il ait été le siège du pouvoir et la résidence officielle des derniers souverains d'El Djazaïr, bon nombre de ces colonnes sont en tuf.

Le nombre d'arc de chaque portique varie de trois à quatre et ce nombre n'est en fait pas véritablement révélateur de l'importance de la demeure, car le Dar Essoltan de la Jénina, la résidence officielle des Deys avant 1817 possédait trois arcades seulement pour chacun des portiques entourant son patio (voir figure 81), alors que Dar El Kadi (voir figure 82), qui n'est assurément pas à caractère palatin en possède quatre. Par ailleurs on compte quatre arcades pour les portiques cernant le patio de **Dar Mustapha Pacha (voir figure 83),** celui de Dar Essouf (voir figure 84), de Dar Aziza(voir figure 85), et de Dar Hassan Pacha (voir figure 86); mais pour Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 87), Dar El Hamra(voir figure 88), Dar Ahmed (voir figure 89), les deux palais du "Bastion 23"(voir figures 90 et 91) et la maison de la rue Mechri (voir figure 92).

---

[1] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.121 & SHAW, *Voyage dans la Régence* ...,op. cit, p.95.

153 2

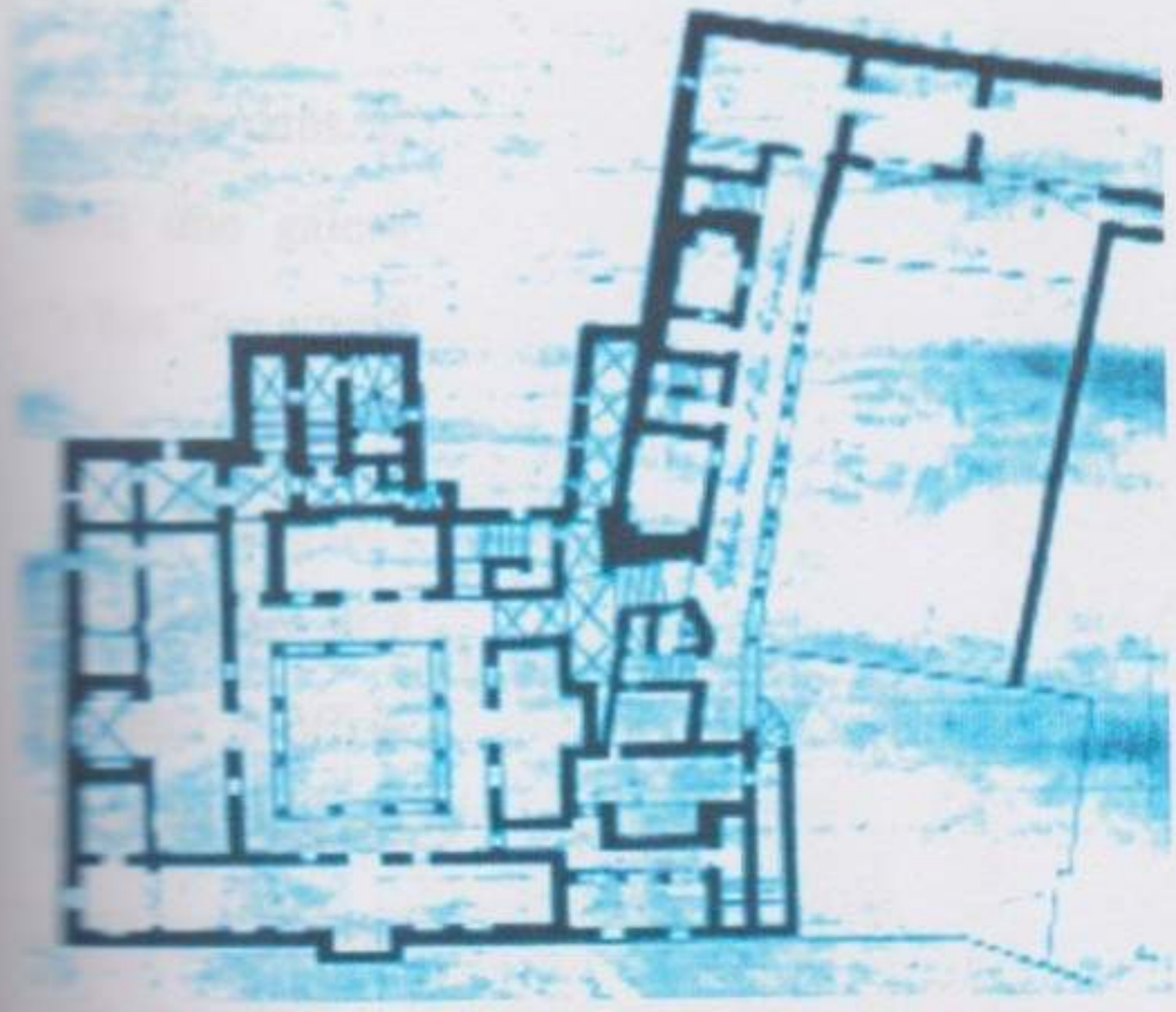


FIGURE 81 :PLAN DE DAR ESSOLTAN.

Devoulx, Dar Essoltan -1° étage.

(Dans DEVOULX, Alger -Manuscrit- p.349).



FIGURE 93 : PALAIS DU DEY.

(Cliché personnel).

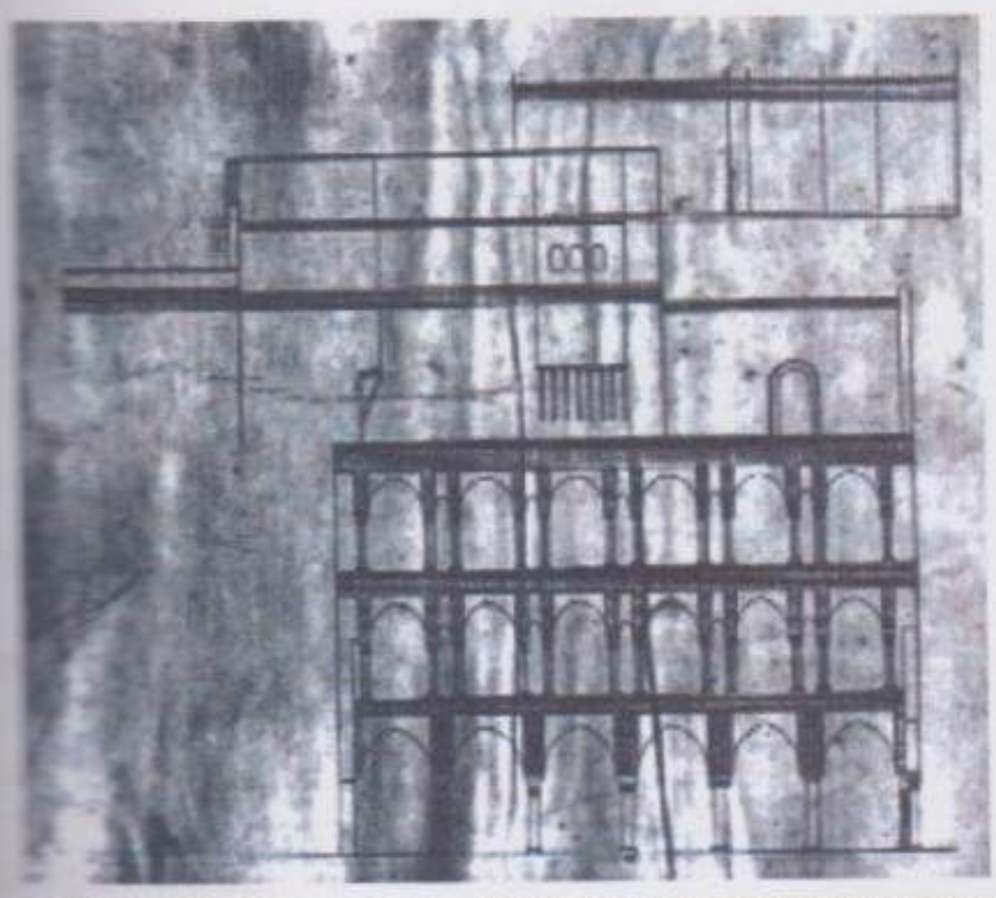


FIGURE 94 : FACADE INTERIEURE DE LA DJENINA.

(Dans DEVOULX, Alger -Manuscrit- p.174).

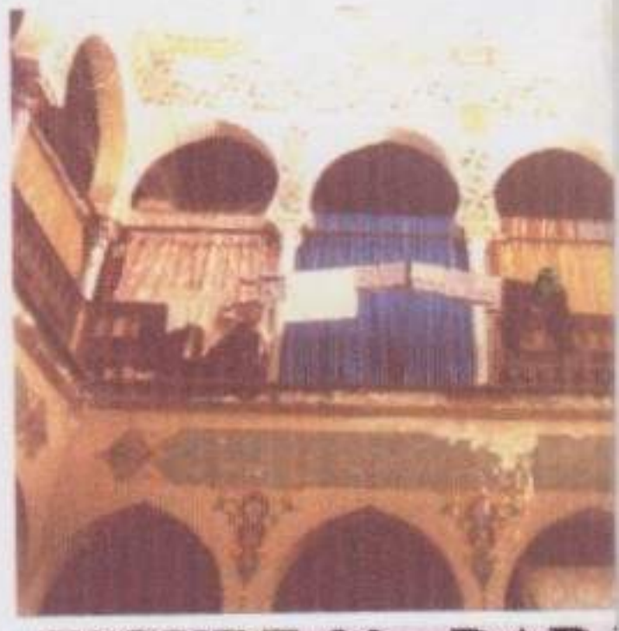


FIGURE 82 : DAR

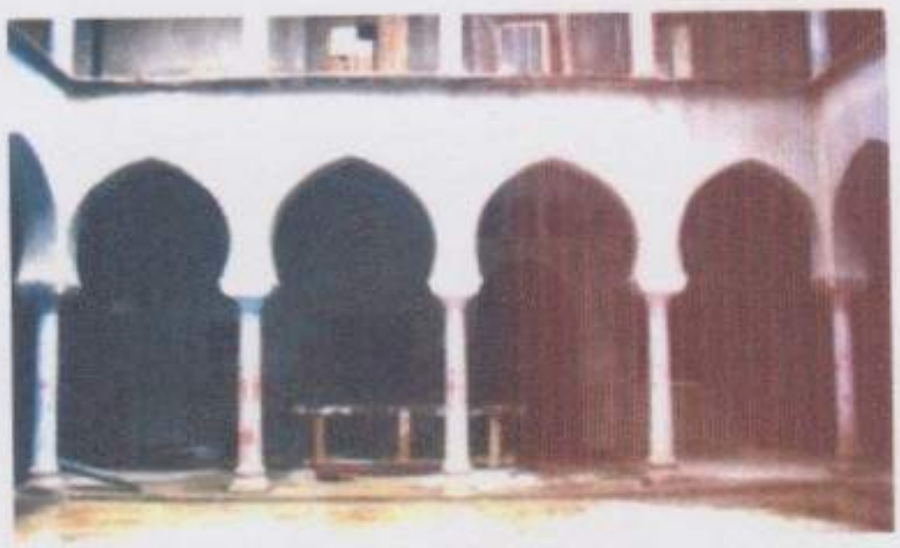


FIGURE 84 : DAR ESSOUF.

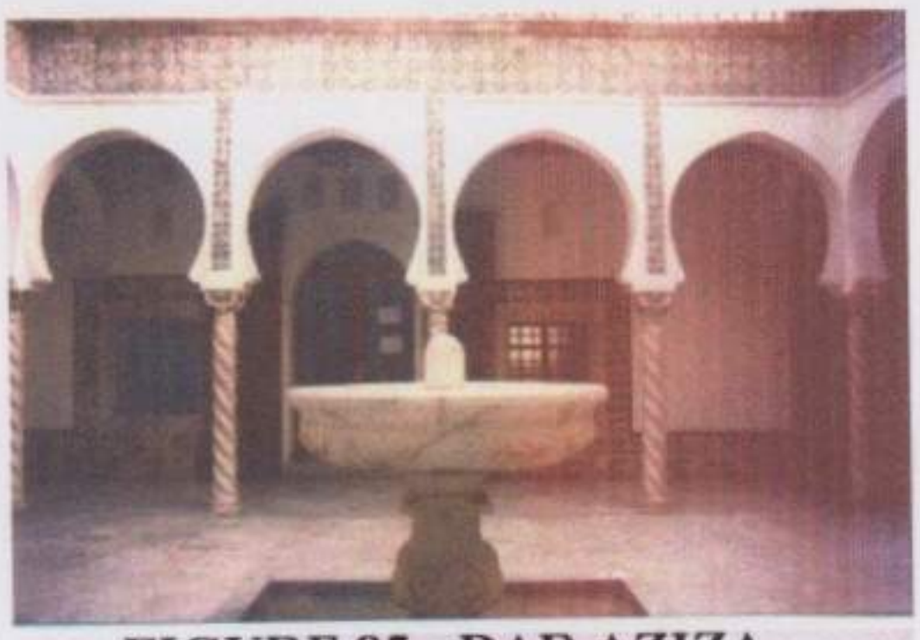


FIGURE 85 : DAR AZIZA.



FIGURE 86 : DAR HASSAN PA



FIGURE 87 :
DAR KHDAOUEDJ
EL AMIA
(ci-contre à droite).

PORTIQUES DES RESIDENCES OFFICIELLES.

PORTIQUES D



EL KADI.



FIGURE 88 : DAR EL HAMRA.



FIGURE 83 : DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 89 : DAR AHMED.



FIGURE 90 : PALAIS 18.



ACHA.



FIGURE 91 : PALAIS 23.





FIGURE 92 : MAISON RUE MECHERI.
(Ci-contre à gauche).

E PALAIS ET DE GRANDES DEMEURES.

(Clichés personnels)

Mais dans tous les cas ces portiques se développent toujours sur deux niveaux, créant ainsi une galerie de distribution pour chaque étage, qu'on appellera traditionnellement *"s'hain"* au singulier et *"s'haïn"* au pluriel.

Le Palais du Dey de la Citadelle se démarque encore une fois avec ses cinq et six arcades par portique, et également avec les trois et même quatre niveaux de galeries qui s'étagent de manière à offrir un aspect qui diffère nettement de celui des patios des autres palais et grandes demeures (voir figure 93). Mais n'oublions pas le fait qu'il accueilli une affectation toute spécifique, en plus du fait qu'il représentait la résidence officielle, il logeait le harem du Dey et sa cours et les galeries du rez-de-chaussée abritaient les séances du diwan ; d'ailleurs, l'ancienne cour de la Jénina était également bien vaste et comptait six larges arcatures dans le seul portique délimitant la galerie où siégeait le diwan (voir figure 94).

Nous pensons à propos de cet espace de transition qu'est la galerie, de son emplacement et de sa configuration telle que nous la retrouvons à Alger, qu'il remplit son rôle de partie transitoire même sur le plan de la perception spatiale : à partir d'un espace complètement ouvert et découvert qu'est le patio, on atteint l'espace assurément fermé qu'est la chambre en passant par un espace à moitié ouvert, parce qu'il l'est d'un seul côté, représentant la galerie. Le mur de la galerie comportant les portes et fenêtres des chambres est largement recouvert de carreaux de céramique dans sa partie basse d'environs quatre à dix rangées (quatre pour Dar Aziza et dix pour Dar Hassan Pacha) ainsi qu'en bande entourant les cadres des fenêtres et en frise sous-plafond d'environs deux carreaux de large.

Tentons de ne pas passer outre le fait que dans plusieurs palais que nous avons visité (Dar Aziza, Dar Khdaouedj El Amia, Dar Hassan Pacha (voir figures 95 à 97), se trouvait, bordant un des côtés du patio à l'étage supérieur, une double galerie annonçant la pièce privilégiée de la demeure. Cette double colonnade se retrouve plutôt au rez-de-chaussée pour ce qui est du cas du Palais du Dey, mais elle n'annonce pas une pièce et répondrait en réalité à une fonction politique, celle d'accueillir les séances du diwan (voir figure 98) , on retrouvera cette double galerie également à l'étage, la seconde formée que de trois arcades annonce les chambres du palais (voir figure 99).



FIGURE 95 : DAR AZIZA.
(Ci-contre à droite).



FIGURE 96 : DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.



FIGURE 97 : DAR HASSAN PACHA.

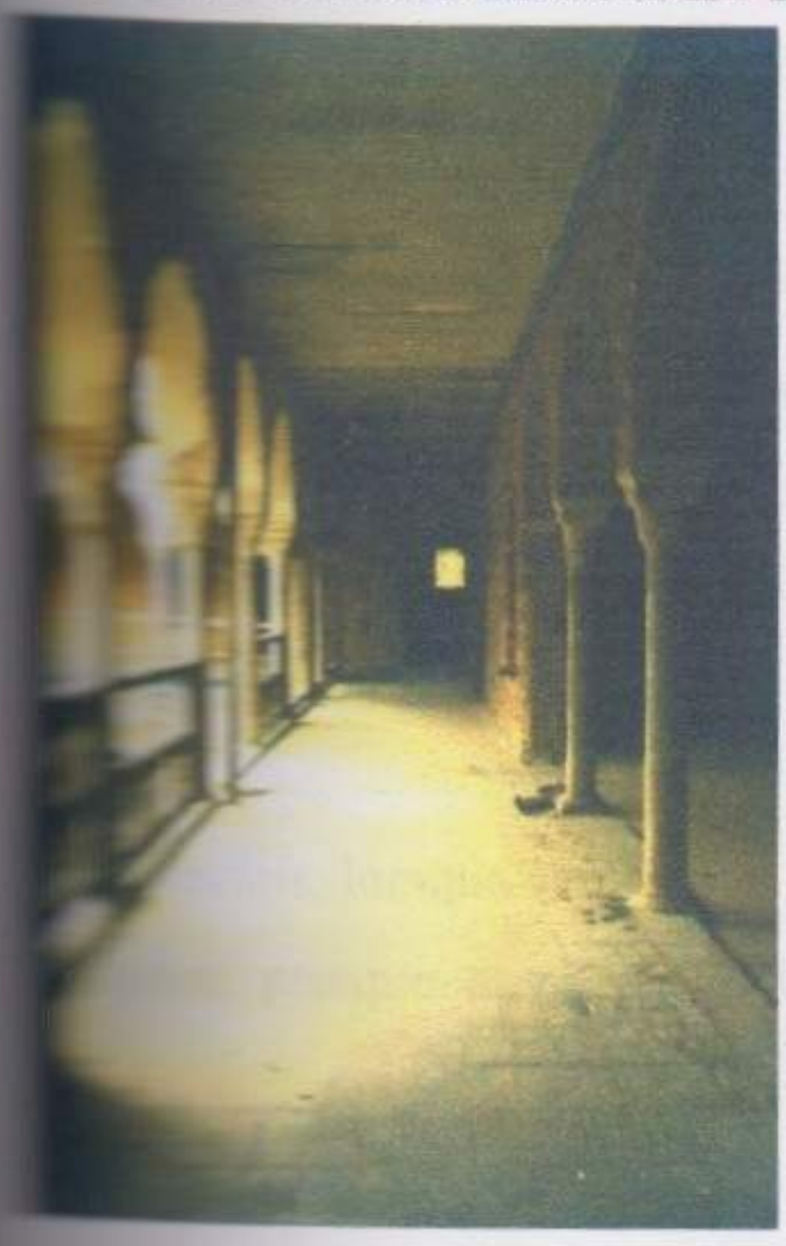




FIGURE 98 : PALAIS DU DEY (R.D.C.).

FIGURE 99 : PALAIS DU DEY (R+1).
(Ci-contre à gauche).

DOUBLES-GALERIES DE CERTAINS PALAIS.
(Clichés personnels).

6. Les pièces (biout, ghoraf, menazah et kouchek).

Les pièces s'ouvrent sur les quatre côtés du patio par l'intermédiaire des galeries, généralement une pièce par côté. Les pièces portent des noms différents suivant l'étage dans lequel elles se trouvent : celles du rez-de-chaussée du patio seront les *"biout"* pluriel de *"bit"* ; celles de l'étage, *"ghoraf"* ou *"ghorfat"* pluriel de *"ghorfa"* ; celles du second étage correspondant au niveau des terrasses s'appelleront *"menzah"* et *"menazah"* au pluriel [1], enfin celles au-dessus au quatrième étage, lorsque celui-ci existe, seront les *"kouchek"*.

Ces pièces sont ordinairement longues et étroites, leur forme plutôt oblongue, n'excédant pas, la plupart du temps, les 3m à 3m 50 de large, est due au plan général de la maison qui a pour principe de disposer les pièces sur les quatre côtés de la cour, et à moins que les dimensions du terrain soient considérables, ce qui est rarement le cas en Alger intra-muros, la largeur des pièces se trouvent de ce fait limitée. Mais cette largeur est surtout due à la nature du mobilier et au mode de vie des algérois qui convient parfaitement à cette forme et à ces dimensions de l'espace[2]. Il y a également la longueur "droite" des rondins de thuya qui est contrainte, raison mainte fois évoquée, qui nous semble toutefois de moindre importance car, même lorsqu'on viendra à remplacer les rondins par des solives qui peuvent être bien plus longues, on tiendra à maintenir cette même largeur des pièces.

Les chambres s'ouvrent sur la galerie par une baie en arc flanquée de part et d'autre d'une fenêtre carrée munie de barreaux et encadrée de marbre (dans certains palais, à Dar Khedaouedj El Amia, au rez-de-chaussée de Dar Ahmed et à Dar Essouf, le bois a remplacé le marbre, peut-être résultant de modifications coloniales.) Face à la porte se trouve un renfoncement inscrit dans une arcature, généralement de l'épaisseur d'une brique c'est le cas des maisons marocaines.

Parfois, lorsque l'espace le permet le simple défoncement se transforme en une véritable alcôve, presque aussi profonde que la pièce elle-même, surmontée généralement d'une

---

[1] KADDACHE, *La Casbah sous les Turcs*, op. cit., p.5.
[2] LESPES, *Alger* ..., op. cit., p.172.

coupole qui, à Tunis ou encore à Constantine lui a valu le nom de *"qbou"* [1] (de *"qouba"* qui veut dire coupole). Ce sont donc ces fameuses pièces en "T", la barre horizontale supérieure de la lettre représentant l'axe de la pièce elle-même formant un des côtés du patio ; la barre verticale médiane invoque l'axe du renfoncement central de la pièce.

L'origine la plus lointaine de la pièce en "T" pourrait peut-être remonter au-delà de la Grèce, en Egypte ou en Mésopotamie, on retrouve en tout cas le défoncement médian dans les constructions abbassides de Samara ou il est surdimensionné au point de dépasser les dimensions de la salle [2] ; le modèle de la pièce en "T" existera encore à Fustãt puis à Tunis, mais il ne sera pas tout à fait le même qu'à Alger dans le sens où l'alcôve ne fait pas saillie à l'extérieur, celle-ci sera bordée de deux pièces "récupérant la profondeur du défoncement". C'est à Achir, au palais de Ziri (voir figure 27) et à la Qal'a des Banu Hammad (voir figure 26) que nous retrouverons la pièce en "T" se dévoilant à l'extérieur [1] pareillement que pour les maisons algéroises de la période ottomane.

Dans les maisons de la campagne algéroise, le défoncement médian est aussi profond que la pièce et est un espace en lui-même, richement décoré, il ressort en saillie sur la façade, surmonté d'une coupole bien mise en évidence à l'extérieur. En ville, la réalité est toute différente, le manque d'espace a contraint les Algérois à réduire les dimensions du qbou, mais il ressort également en encorbellement recouvrant partiellement la rue, parfois, quand deux qbou se font face, ils arrivent à recouvrir toute la largeur de la rue et créent ainsi un passage couvert, le "Sabat" qui est souvent voûté d'arrêtes croisées. Il existe néanmoins, dans plusieurs palais citadins, une pièce en "T" munie d'alcôve profonde semblable à celle des maisons de campagne qui est généralement desservie par la galerie à double colonnade de l'étage, nous avons retrouvé cet exemple à Dar Aziza (voir figure 100). Dar Essouf doit être à notre avis un cas particulier car les quatre pièces de l'étage possèdent toutes cette particularité du profond défoncement (voir figure 101) qui est même couvert d'une coupole richement sculptée de stuc. La pièce en "T" de **Dar Mustapha Pacha doit être la seule dont l'alcôve n'est pas recouverte d'une coupole (voir figure 102) alors que ce sont les deux antichambres de cette même alcôve qui s'en couvrent.**

---

[1] MARCAIS, *Architecture Musulmane d'Occident,* op. cit., p.442 & COTTEREAU, *La maison mauresque,* op. cit., p.555.
[2] COTTEREAU, *La maison mauresque,* op. cit., p.555.

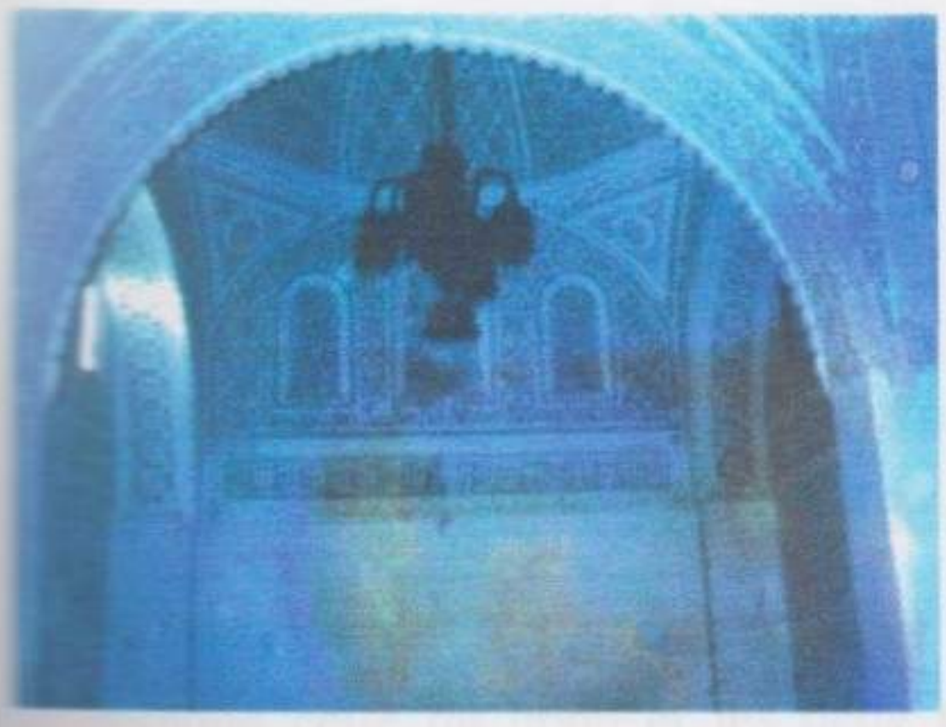


FIGURE 100 : DAR AZIZA.



FIGURE 101 : DAR ESSOUF.

ALCOVES MEDIANES DES PIECES EN "T"

(Ci-contre, ci-dessus et ci-dessous).

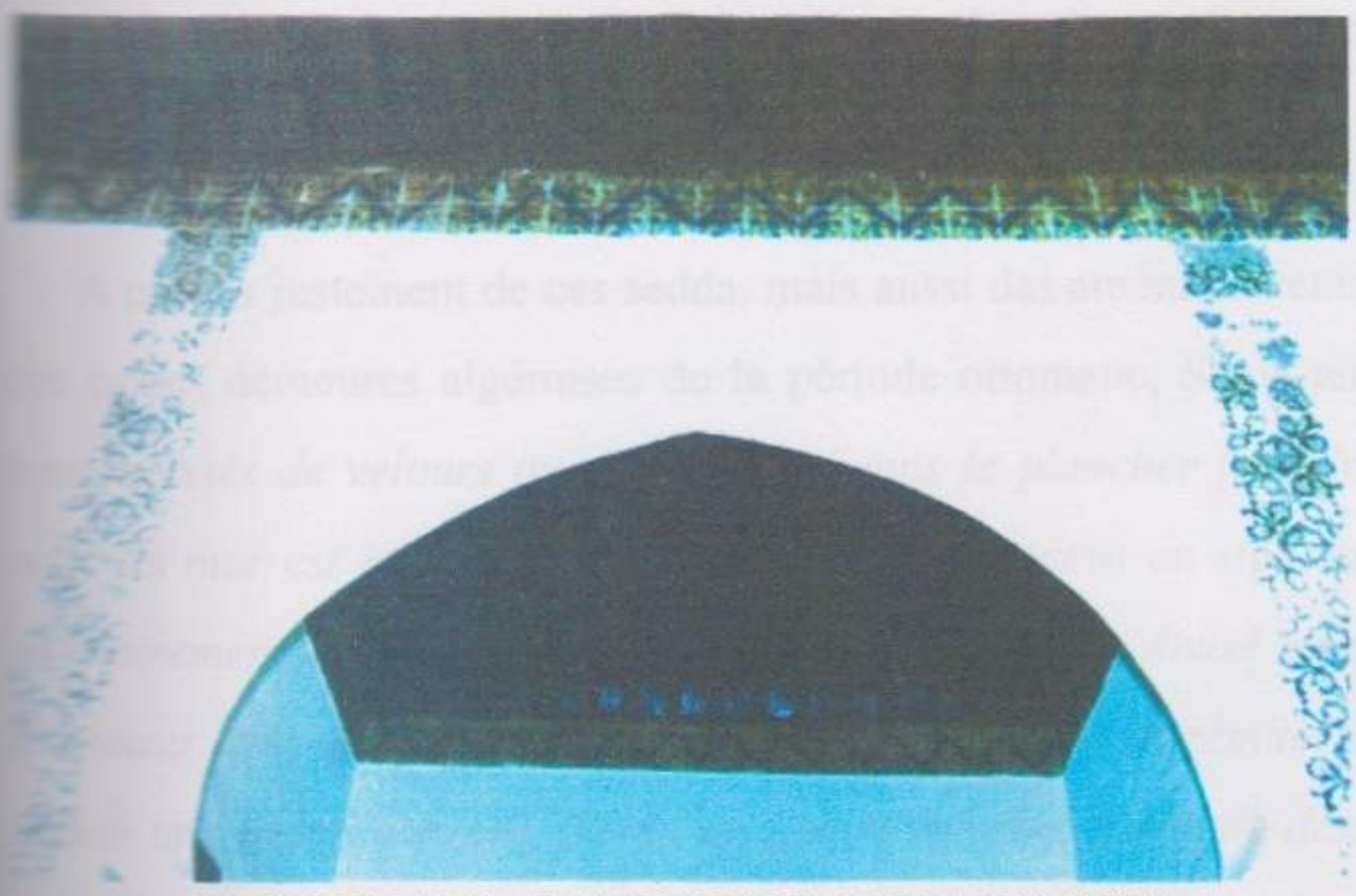
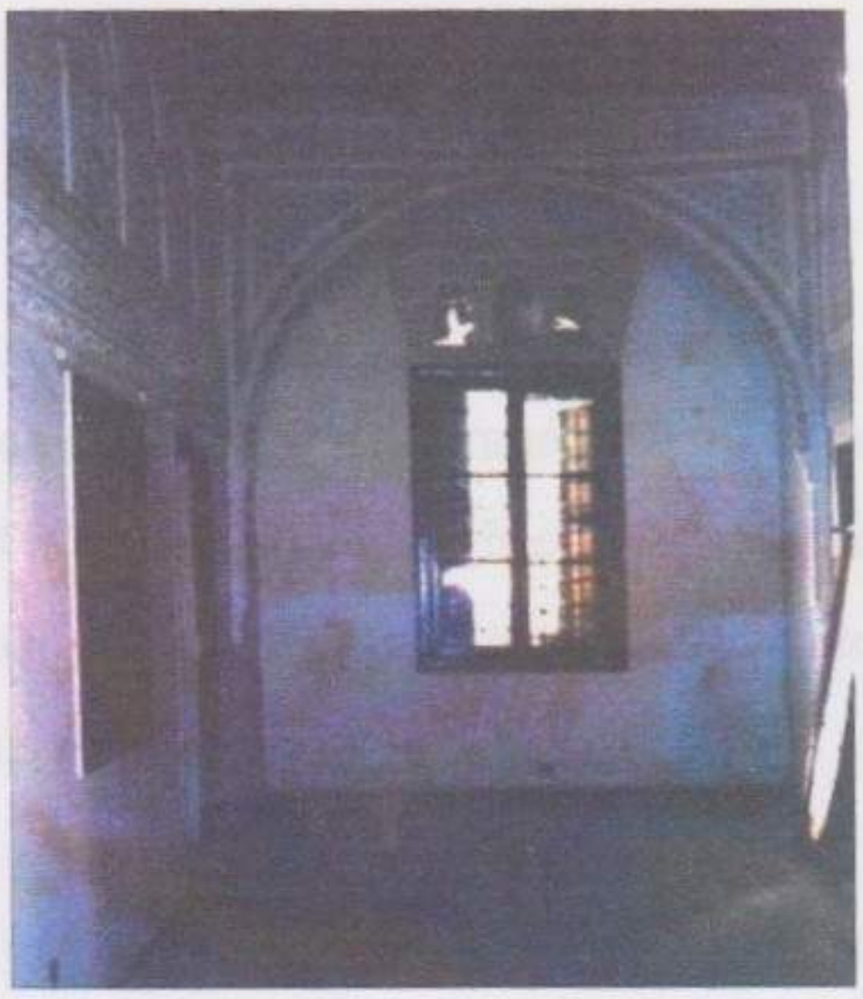


FIGURE 102 : DAR MUSTAPHA PACHA.



ALCOVES DE FOND DE PIECE.

(Ci-contre).



E SURELEVEE (SEDDA).
BASTION 23.

FIGURE 104 : ALCOVE DELIMITEE PAR UNE ARCATURE A DAR AZIZA.

ALCOVES DE PIECES.

(Clichés personnels).

Comme l'est la porte d'entrée de la pièce, le qbou est également flanqué de part et d'autre d'une petite niche-placard à étagères, de sorte que lorsqu'on se retrouve à l'intérieur, les deux murs latéraux reprennent presque les mêmes aménagements : à l'arcature de la porte correspond celle du qbou et les deux fenêtres concordent avec les deux niches, les unes comme les autres sont surmontées d'un arc en accolade et se ferment par des volets en bois sculptés pareillement.

Dans le fond de la pièce, est aménagée une partie qui paraît rechercher une certaine intimité soit par le moyen d'une franche surélévation qu'on appelle *"sedda"* (voir figure 103), soit par le biais d'une arcature (voir figure 104).

A propos justement de ces sedda, mais aussi des aménagements et du décor des chambres des riches demeures algéroises de la période ottomane, Shaw témoigne :*"ces appartemens sont tapissés de velours ou de damas, depuis le plancher jusqu'à la moitié du plafond ; le reste du mur est surchargé de toute pièce d'ornemens en stuc ou en plâtre. Le plafond est ordinairement boisé, et peint avec beaucoup d'art, ou divisé en plusieurs compartimens ou panneaux avec des moulures dorées, ... A l'une des extrémités de chaque appartement se trouve une petite estrade, élevée de quatre ou cinq pieds au-dessus du plancher, avec une balustrade qui règne tout alentour ; c'est là que sont placés les lits."* [2]

7. Les terrasses (stah).

Conformément aux types de couvertures les plus courants en Méditerranée les maisons algéroises de l'époque ottomane sont à terrasses, et des villes du Maghreb sur la côte méditerranéenne, Alger est la seule qui présente un parti pris aussi total de terrasses, et cette configuration de cité descendant du haut d'une colline jusqu'à la mer [3].

A ce propos Feydeau affirmera en visitant Alger vers 1860 :" *Quand on est parvenu à grimper sur la terrasse d'une maison mauresque, on peut se rendre compte de la puissance*

---

[1] GOLVIN, *Palais et demeures* ..., op. cit., p.80.
[2] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., pp.96-97.
[3] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.203.

l'effet de la couleur neutre, qui devient, envisagée en masse, un étonnant motif de décoration. Il vous prend un subit éblouissement, si vous portez vos regards de haut en bas. Aucun mot ne saurait donner une idée de cet éclat qui vous aveugle. C'est une blancheur violente, immaculée, plus intense que la neige. ...Il n'y a rien de plus réjouissant sous le ciel que l'uniformité du blanc sous l'uniformité du bleu." [1]

Pour atteindre cet absolu, cette harmonie, un règlement d'urbanisme strict a du régir l'édification des constructions de la médina d'Alger, en voici les articles :

" --Toutes les maisons seront construites avec des terrasses et auront vue sur la mer.

–Toutes les maisons seront implantées de telle façon qu'elles ne gênent pas la vue sur la mer de leur voisin.

--les janissaires seront chargés de faire appliquer le présent règlement.

Tout contrevenant aura la tête tranchée." [2]

Cette réglementation a permit aux maisons algéroises d'offrir à ses occupants un espace ouvert, plutôt vaste et surtout ayant vue sur la mer. En effet, le niveau de la terrasse ("*stah*") correspondant au second étage par rapport au niveau du patio est en majeure partie occupé par des plates-formes découvertes, le reste par quelques pièces largement ouvertes vers la mer et plutôt adossées au mur mitoyen de la maison située juste au-dessus. Cela permet d'atténuer un étagement trop important tout en préservant une partie de la terrasse des regards qui la surplombent. Ce n'est plus le cas pour Dar Aziza (voir figure 105), à qui il ne reste plus aucune mitoyenneté et aucune construction au niveau de la terrasse.

De ces espaces en terrasse on distingue d'abord les menazah (pluriel de menzah, pièce du niveau de la terrasse), pièces plutôt semblables à celles des niveaux inférieurs, parfois s'élevant sur deux niveaux comme à **Dar Mustapha Pacha (voir figure 106)**, à Dar Essouf (voir figure 107), à Dar Hassan Pacha (voir figure 108) et à Dar Ahmed (voir figure 109); et ensuite les belvédères, sortes de kiosques couverts mais ouverts, simplement délimités par un portique formé d'arcades sur colonnes. Le belvédère en terrasse (estouanat es'stah) demeure un élément des plus présents dans les palais et grandes demeures algéroises de cette époque, même si de nombreux belvédères ont été fermés durant la colonisation française, mais de

---

[1] FEYDEAU, *Alger*, op. cit., pp.21-22.
[2] LESBET, *La Casbah d'Alger, Gestion urbaine et vide social*, O.P.U., Alger 1985, p.33.



FIGURE 105 : DAR AZIZA.



FIGURE 107 : DAR ESSOUF.



FIGURE 106 : DAR MUSTAPHA PACHA.



: DAR HASSAN PACHA.



FIGURE 109 : DAR AHMED.

PIECES EN TERRASSE -MENAZAH-.

(Clichés personnels).

manière à ce qu'on puisse aisément en deviner la configuration initiale c'est le cas de Dar Essouf (voir figure 110), de Dar Hassan Pacha (voir figure 111), de Dar Ahmed (voir figure 112), de Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 113) et de Dar El Hamra (voir figure 114); **celui de Dar Mustapha Pacha a récemment été réouvert de manière à adopter de nouveau son premier aspect (voir figure 115), qui est tout à fait semblable à celui des deux belvédères restitués des palais 18 et 23 (voir figures 116 et 117).**

Les menazah et les belvédères sont un véritable agrément toute l'année ; l'été on profite de sa fraîcheur dès le début de la soirée, l'hiver on bénéficie du soleil souvent généreux.

La terrasse sert également à l'usage domestique, Laugier de Tassy et Shaw parlent du fait d'y étendre le linge et d'y faire sécher des fruits [1]. Plus que tout autre espace de la maison, la terrasse est le lieu privilégié de la population féminine de toute la ville qui, le soir arrivé, s'y retrouve pour respirer le grand air et jouir de la fraîcheur marine. Pour ce qui est de son aspect, plusieurs éléments sont là pour atténuer la platitude des terrasses, la plupart de ces éléments révèlent la configuration des étages inférieurs, les coupoles, les murs, les différents niveaux de plafonds s'accusent en saillie par des dômes, de petites murettes et des plates-formes de différents niveaux dont la plus haute s'appelle *"steha"* (petite terrasse)[2] (voir figures 118 et 119).

On rencontre également des cheminées qui, selon Laugier de Tassy, *" n'ont rien de défectueux à la vue ...elles sont même un ornement"* [3] ; elles ont fait l'objet de certaines recherches esthétiques et décoratives, leurs conduits s'ouvrent aux angles de la terrasse, coiffés par des pyramidions de faïence (voir figures 120, 121et122).

C'est au niveau de la terrasse qu'on retrouve des sortes d'anneaux de pierre ou de marbre émergeant du parapet entourant le vide du patio, ces anneaux servaient justement à maintenir le vélum qui couvrait occasionnellement la cour [4]. Il n'en reste qu'à **Dar Mustapha Pacha**, qui sont en marbre blanc et de forme rectangulaire, ces anneaux encastrés dans la maçonnerie

---

[1] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume ...*, op. cit., p.104 & SHAW, *Voyage dans la Régence ...*, op. cit., p.99.
[2] KADDACHE, *La Casbah sous les Turcs*, op. cit., p.5.
[3] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume ...*, op. cit., p.104.
[4] MARCAIS, *Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.442.



FIGURE 111 : DAR HASSAN PACHA.



FIGURE 110 : I

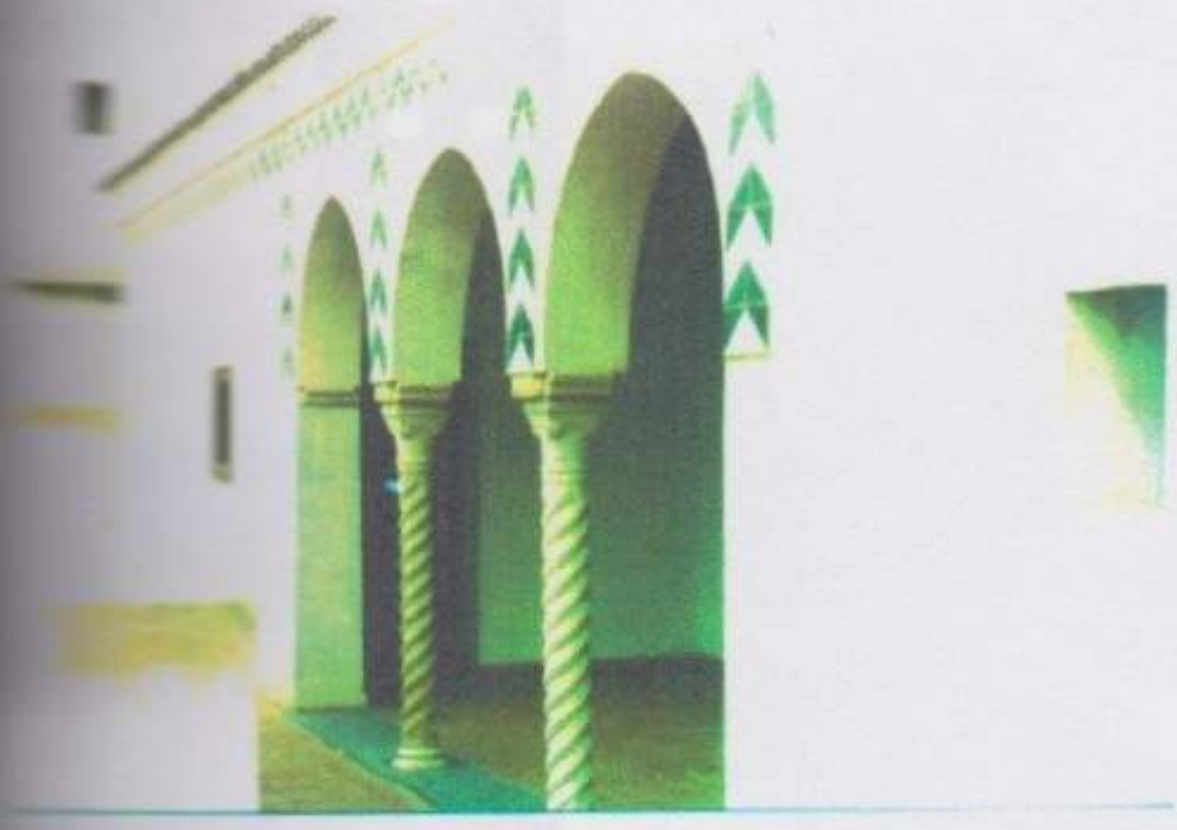


FIGURE 116 : PALAIS 18.



FIGURE 115 : DAR MU



FIGURE 117 : PALAIS 23.

BELVEDERES A

(Clichés perso



DAR ESSOUF.

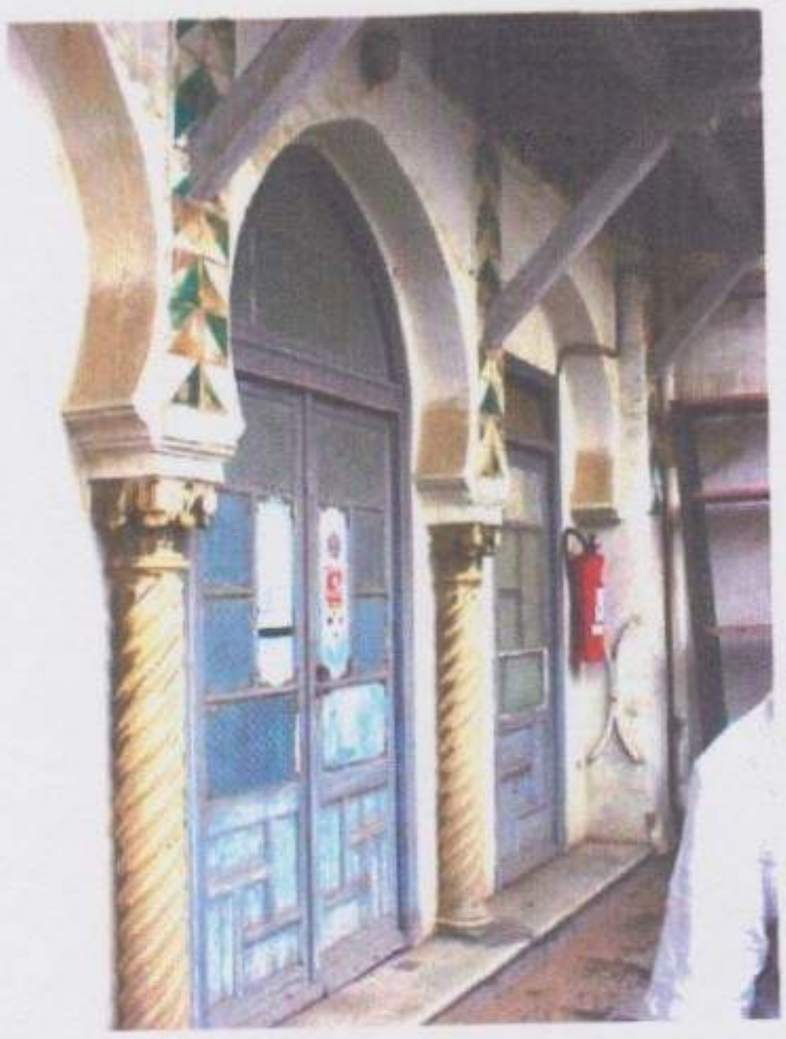


FIGURE 112 : DAR AHMED.



USTAPHA PACHA

A PORTIQUES.

nels)





FIGURE 113 : DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.

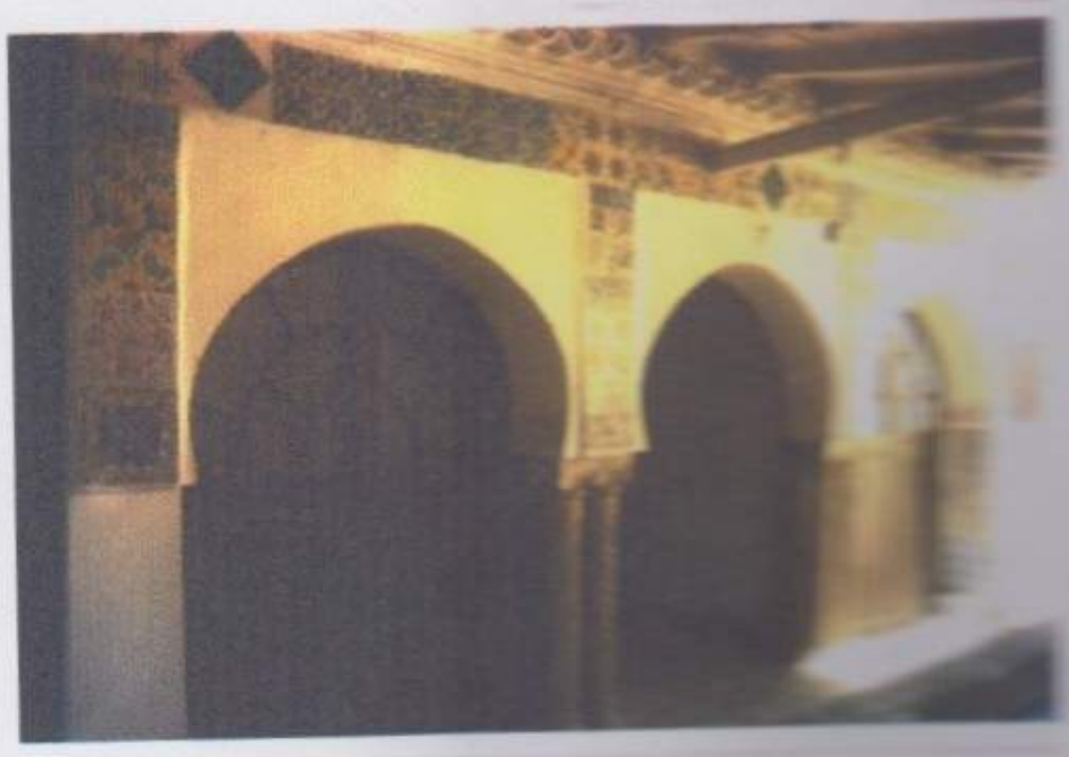


FIGURE 114 : DAR EL HAMRA



: ELEMENTS SAILLANTS
DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 119 : ELEMENT SAILLANT
A DAR ESSOUF.



RE 120 : CHEMINEE
DAR HASSAN PACHA.



FIGURE 121 : CHEMINEE
A DAR MUSTAPHA PACHA.



: ANNEAU DE MAINTIEN
M A DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 122 : CHEMINEE
A DAR ESSOUF.

ELEMENTS EN TERRASSE.

(Clichés personnels).

du parapet étaient aidés, pour porter le vélum, d'anneaux métalliques insérés dans les murs de la terrasse (voir figure 123).

8. Les escaliers (ed'droudj).

Les escaliers des maisons algéroises de la période ottomane ont un emplacement fort judicieux, ils se trouvent toujours à l'intérieur donc convenablement abrités mais ils sont dans le même temps totalement indépendants des pièces pour ne pas perturber la vie qui s'y déroule. Shaw en témoigne justement : *"Je ne me souviens pas d'avoir jamais vu d'escalier en dehors des maisons ; d'ailleurs la manière dont elles sont bâties ne permettent point cette disposition. On peut cependant monter et descendre l'escalier de chaque maison sans entrer dans les offices ni dans les appartemens, et par conséquent sans déranger qui que ce soit..."*[1].

Plutôt situés aux angles, pour ce qui est des palais du moins, ils cèdent l'emplacement privilégié des côtés du patio aux chambres. L'escalier algérois est cerné de toute part par des murs, son début est marqué par un chambranle et il se termine à chaque étage par un palier qu'il est possible de fermer par une porte en bois ; c'est en fait un espace en soi, précis et concrètement délimité.

Ses volées toujours droites possèdent un retour à angle droit autour d'un pilier central et sont couvertes soit par une série de petits plafonds de bois (voir figure 124) soit par une suite de petits paliers voûtés d'arrêtes (voir figure 125) ou recouverts de coupoles qui seront à Dar Hassouedj El Amia agrémentées de carreaux de céramique (voir figure 126), qui accompagnent parfaitement la pente des marches jusqu'à la sortie sur terrasse, on retrouve parfois ces deux types de couvertures dans l'escalier d'un même palais.

De cette manière, les escaliers, jamais monumentaux, arrivent parfaitement à cerner la masse, et pour ainsi dire, répondent à cette notion d'échelle humaine [2]. Leurs aménagements et leur décor ne sont pas en reste, on retrouve fréquemment des niches-placards creusées dans les murs latéraux (voir figure 127) lesquels sont également percés de petites fenêtres à

---

[1] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.98.
[2] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., pp.201à203.







FIGURE 124 : PLAFONDS ETAGES EN BOIS A DAR HASSAN PACHA.



: PALFONDS ETAGES
D'ARRETES A DAR
EDJ EL AMIA.





FIGURE 126 : PALIERS SURMONTES DE COUPOLES A DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.



: NICHE-PLACARD
HASSAN PACHA.

FIGURE 128 : FENETRE A DAR AHMED.



FIGURE 129 : REDUIT PRATIQUE DANS LA PAROI A DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.



FIGURE 130 : NICHE-BANQUETTE PRATIQUEE DANS LA PAROI A DAR MUSTAPHA PACHA.

ELEMENTS D'ESCALIER.

(Clichés personnels).

barreaux munies de volets intérieurs (voir figure 128) ou encore des sortes de réduits pour le rangement excavés du pilier central ou dans les murs latéraux (voir figure 129).

Il n'y qu'à Dar Mustapha Pacha que l'escalier se pourvoit de niches-banquettes semblables à celles des sqifa, qui se pratiquent soit dans l'épaisseur du pilier central ou dans celle des parois latérales (voir figure 130).

Le décor s'exprime dans les solives sculptées des plafonds de bois et dans les murs qui ont la partie inférieure, jusqu'à une hauteur proche de celle que pourrait avoir une rampe, revêtue de carreaux de céramique.

9. Les espaces annexes.

Les cuisines (khaïma).

Les études consacrées aux palais d'Alger de la période ottomane ne se sont pas réellement intéressées aux cuisines, peut-être par manque de témoignage ou par rareté de spécimens existant encore, **le seul exemple cité par l'un d'entre eux est celui de Dar Mustapha Pacha**[1].

La cuisine de Dar Mustapha Pacha (voir figure 131) est justement la seule d'entre celles de tous les palais ayant la même configuration spatiale que la cuisine du Palais du Dey de la Citadelle (voir figure 132), mais avec des dimensions naturellement plus réduites, au vu de la différence de fonction des deux palais et surtout de l'inégalité du nombre d'occupants. Ces deux cuisines sont sensiblement carrées, leur plafond voûté d'arrêtes croisées, lequel s'interrompt en son centre pour laisser place à une trémie carrée soutenue par quatre arcs brisés outrepassés, eux-mêmes portés par quatre colonnes. **Mais si à Dar Mustapha Pacha ces colonnes sont d'élégantes pièces de marbre sculpté, dans la cuisine du Palais du Dey, ce seront plutôt de robustes et relativement grossières colonnes en tuf.**

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.558.

Hormis les configurations spatiales qui demeurent différentes des cuisines d'un palais à un autre, celles-ci – du moins pour ce qui est des cuisines qu'on a pu retrouver (Dar Aziza (voir figure 133), Dar Hassan Pacha(voir figure 134), Dar Essouf (voir figure 135), **Dar Mustapha Pacha(voir figure 136),** Palais du Dey(voir figure 137) et la maison de la rue de l'Intendance (voir figure 138)) – possédaient sans doute toutes le même type d'aménagement : plafond en voûtes d'arrêtes croisées, parois se pourvoyant de niches-cheminées arquées surmontant des fourneaux faits en maçonnerie.

Si les cuisines de Dar Aziza, Dar Hassan Pacha, Dar Essouf et **Dar Mustapha Pacha** ont subit des remaniements durant la période coloniale qui ont altéré l'aménagement initial, celui-ci peut se deviner d'une part par les traces qui subsistent toujours **comme c'est le cas d'une manière plus évidente à Dar Mustapha Pacha grâce aux décapages des murs, et d'une autre part par les exemples de cuisine qui ont su garder leur aspect originel comme c'est le cas de la petite cuisine d'appoint de Dar Mustapha Pacha (voir figure 139)** ou qui ont récemment été restituées comme celles des deux palais du "Bastion 23", le Palais 18 (voir figure 140) et le Palais 23.

Grâce donc à ces trois derniers exemples, il nous est possible de se figurer à quoi pouvait bien ressembler une cuisine d'un palais algérois de la période ottomane. Les fourneaux sont en fait de petites niches arquées de plein-cintre, pratiquées contre les parois et naissant au niveau même du sol, se posent au-dessus des dalles de schistes percées d'évidements circulaires sur lesquelles se posaient les ustensiles de cuisson ; le foyer prenant vie dans les petites niches, la fumée et la vapeur s'évacuant par les conduits s'amorçant derrière les arcades brisées qui surmontent les fourneaux, évoluant sur toute la hauteur de l'édifice pour ressortir en saillie au niveau des terrasses sous forme de cheminées, lesquelles existaient bel bien dès l'époque ottomane comme en témoigne Montagne[1]. On note également la présence de hottes surmontant les fourneaux, naissant au niveau des niches-cheminées et s'évasant vers le bas pour parfaitement recouvrir l'espace de cuisson et ainsi aider à une meilleure expulsion des fumées et vapeurs. Ces hottes construites en maçonnerie légères sont portées par une sorte de coffrage en bois soutenus par une console parallèle au mur, elle-même reposant sur des corbeaux de bois encastrés aux murs auxquels ils sont perpendiculaires.

---

[1] MONTAGNE, *Physiologie morale et physique d'Alger 1833*, Luxardo et Guende, Alger 1834, p.11.



PARTIES CENTRALES A CIEL OUVERT.
(Ci-contre).



FIGURE 132 : PALAIS DU DEY.

RE 131 : DAR MUSTAPHA PACHA.





FIGURE 140 : PALAIS 18.
RESTITUTION DE LA CONFIGURATION ORIGINE

: DAR MUSTAPHA PACHA.
URATION ORIGINELLE
LA CUISINE D'APPOINT.

CUISINES.

(Clichés personnels).



FIGURE 133 : DAR AZIZA.



FIGURE 135 : DAR ESSOUF.

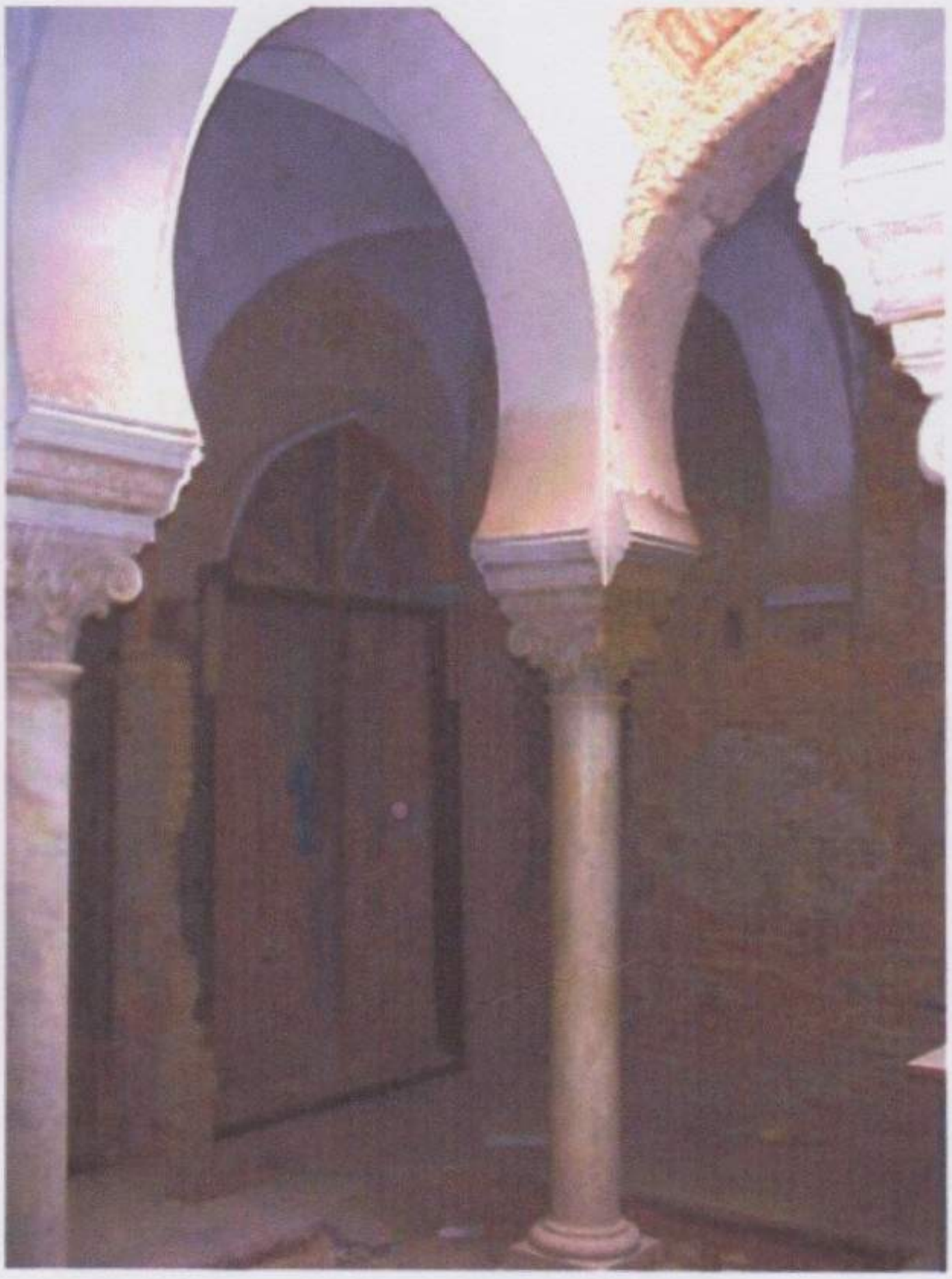


FIGURE 136 : DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 134 : DAR HASSAN PACHA.

E.



FIGURE 137 : PALAIS DU DEY.



FIGURE 138 : MAISON 6, RUE DE L'INTENDANCE.

Enfin, n'omettons pas de préciser que les cuisines sont souvent pourvues d'un point d'eau et sont fréquemment accompagnées d'espaces de service ayant servit au logement des serviteurs ou à l'emmagasinage des denrées. Elles sont également pour la plus part des cas, attenantes aux bains, soit juste en-dessous soit contiguës.

Les magasins et logements des domestiques.

Certains espaces sont prévus pour y stocker les provisions, ils occupent parfois une des pièces du rez-de-chaussée[1], l'une de celles entourant la cour, ou celles sur la rue. On rencontre fréquemment de petits espaces sombres, de hauteur sous-plafond réduite, placés à l'écart, parfois en terrasse comme à **Dar Mustapha Pacha,** Dar Essouf et à Dar Hassan Pacha, quelquefois annexés aux cuisines ou au hammam, qui devaient servir de logements pour le personnel et de pièces où sont entreposés les aliments. Il est également plausible qu'un couple ou une famille de serviteurs habite la douèra [2].

Puits (bîr) et citerne (djeb).

La plupart des maisons de l'Alger ottoman possédaient un puits ou une citerne, parfois les deux à la fois [3], toutes les demeures palatiales en avaient le privilège. Il est même dit que le gouvernement d'El Djazaïr obligeait les Algérois à aménager un puits ou une citerne dans chaque maison [4]. La citerne était constamment remplie par les eaux de pluie, qui sont récupérées de manière fort ingénieuse ; un conduit de poterie accolé à un des angles de la citerne recueille l'eau de la terrasse dont les pentes sont conçues à cet effet. Shaw témoigne que même les portes ayant accès à la terrasse devaient être maintenues fermées pour empêcher que les animaux domestiques ne salissent la terrasse et par conséquent l'eau qui en découle et qui est guidée vers la citerne, sous la cour [5]. Il n'y a pas qu'à partir des terrasses que l'eau est récupérée, on retrouve des inclinaisons vers un angle ou se trouve un conduit au

---

[1] LESPES, *Alger* ..., op. cit., p.172.
[2] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.59.
[3] HAEDO in KADDACHE, *La Casbah sous les Turcs*, op. cit., p.4.
[4] LESPES, *Alger* ..., op. cit., p.172. (en note de bas de page).
[5] SHAW, *Voyage dans la Régence*..., op. cit., p.97.

niveau du patio et même des galeries, cette eau serait surtout employée pour les travaux ménagers, le lavage des sols par exemple[1] .

Nous avons vu supra que les cuisines étaient souvent pourvues de point d'arrivée d'eau, c'est entre autre le cas de **Dar Mustapha Pacha**, Dar Essouf et des deux palais du "Bastion 23".

La buanderie (bit es'saboun).

Les riches demeures, dont les palais bien entendu, comportaient certainement une buanderie qui devait ouvrir sur un puits ou une citerne, nous ne connaissons hélas que celle du Palais 18 (voir figure 142) et celle **Dar Mustapha Pacha (voir figure 141), laquelle est, au rez-de-chaussée, une pièce tout à fait indépendante pavée de marbre, plafonnée de voûtes d'arrêtes croisées, pourvue de sortes de plans de travail surmontés d'arcs brisés et dotée d'un système d'adduction d'eau depuis la citerne en sous-sol.**

Les latrines (chichma ou bit el mâ).

Il en existe à chaque étage, même dans les caves ou magasins du rez-de-chaussée [2], souvent conçus dans les angles et presque toujours aux abords des hammams. De forme relativement rectangulaire d'environ 1m de large pour 2 ou 2m 50 de long (voir figure 143), ils sont fréquemment pourvus de réservoirs d'eau pratiqués dans la maçonnerie du mur de manière à former une sorte de fontaine murale, l'eau est contenue dans une jarre en poterie placée dans une excavation du mur, juste au-dessus de cette jarre se trouve une plaque de marbre percée pour permettre le remplissage, la plaque est elle-même surmontée d'une niche moulurée en accolade ou en anse de panier (voir figure 144).

---

[1] MONTAGNE, *Physiologie morale* ..., op. cit., p.11.
[2] Idem, p.10.



BUANDERIES
BIT ESSABOUN).

Ci-contre et ci-dessous).

FIGURE 141 : DAR MUSTAPHA PACHA.
(Cliché personnel).

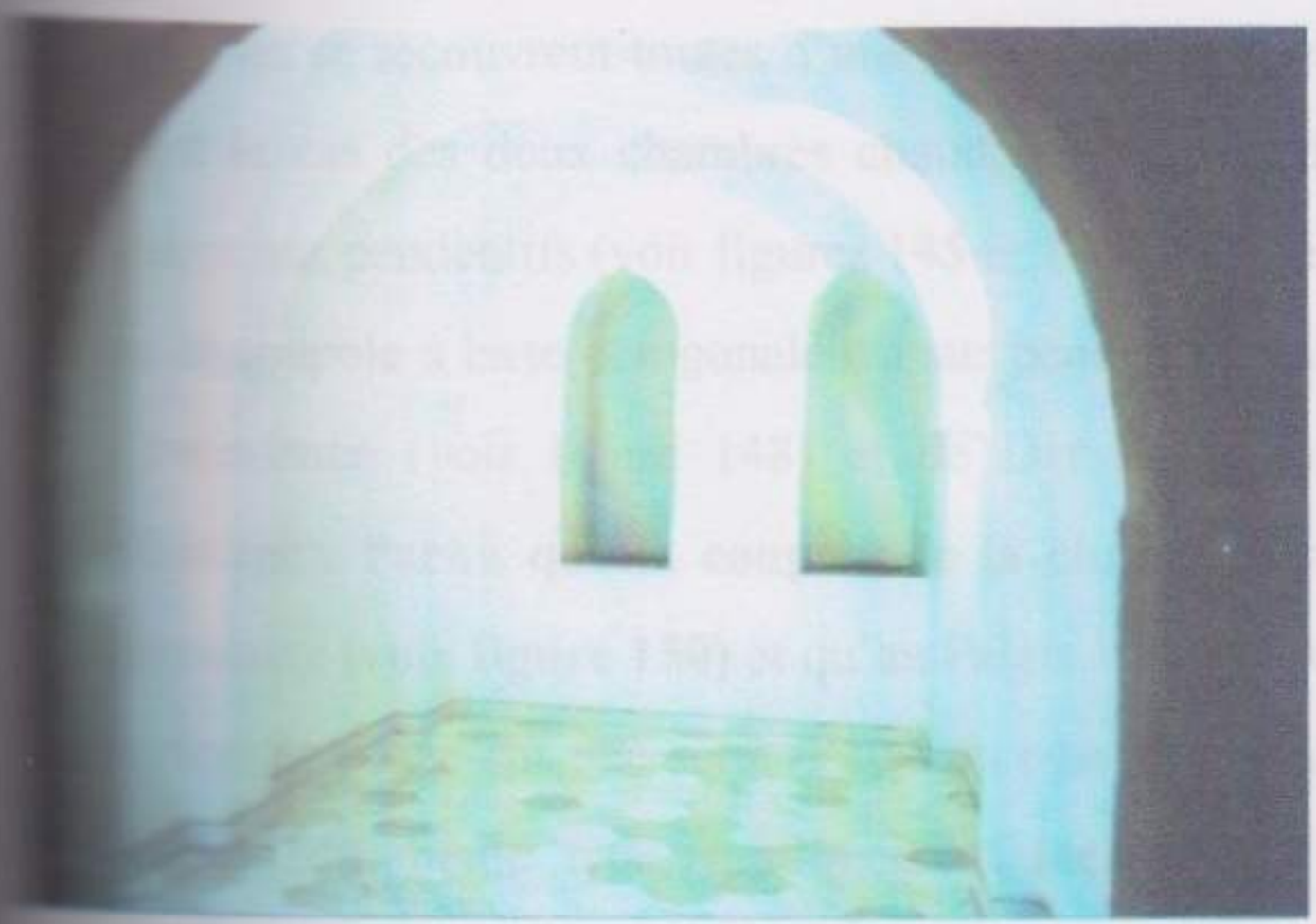


FIGURE 142 : PALAIS 18.
(Cliché personnel).



143 : LATRINES
QUE OTTOMANE
STAPHA PACHA.

personnel).



FIGURE 144 : NICHE-RESEVOIR D'EAU AU PALAIS DU DEY.
(Cliché personnel).

Les bains (hammams).

Les pièces de bains proprement dites, les chambres chaudes (el bit es'skhouna) celles-là même où a lieu le bain, adoptent toutes plus ou moins la même configuration spatiale, ce sont des pièces relativement petites, généralement pavées au sol de marbre et revêtues sur les parois de carreaux de céramique. Elles sont au nombre d'une seule chambre chaude par palais hormis le Palais du Dey qui en possède deux.

Elles se recouvrent toutes d'une coupole qui est le plus fréquemment à base octogonale, c'est le cas des deux chambres chaudes du Palais du Dey dont l'une sera sur trompes et l'autre sur pendentifs (voir figures 145 et 146), c'est également le cas pour celle du Palais 23 où la coupole à base octogonale est sur pendentifs (voir figure 147), cas de la maison rue de l'Intendance (voir figure 148) et de Dar Aziza (voir figure 149) ; **ce n'est qu'à Dar Mustapha Pacha que la coupole de la chambre chaude sera demi sphérique et à base circulaire (voir figure 150)** et qu'au Palais 18 que la couverture sera assurée par une coupole barlongue posée sur une série d'arcs en ogive (voir figure 151), on retrouvera d'ailleurs une coupole du même type, pratiquement identique si ce n'est l'inégalité des dimensions, surmontant la chambre tiède de ce même Palais 18 et celle de Dar Essouf (voir figure 152).

Comme ce fut le cas pour les cuisines, c'est encore une fois les récents travaux de restauration des palais comme ceux que connaissent Dar Essouf et **Dar Mustapha Pacha** et les restitutions qu'on a pris soins d'opérer aux deux palais du "Bastion 23" qui nous permettent de se représenter l'aspect de ces bains durant la période ottomane et surtout de comprendre leur système de fonctionnement.

Le système de chauffage que les fouilles ont révélé est partout celui à hypocaustes, système hérité de la Rome Antique, souvent cette chambre chaude est à proximité de la cuisine, soit au-dessus soit juste à côté de sorte que la combustion nécessaire au chauffage du hammam soit alimentée par une annexe de la cuisine comme c'est le cas à **Dar Mustapha Pacha**. A Dar Essouf et au Palais 18 la cuisine se trouve juste en-dessous de la chambre chaude, à Dar Aziza el bit es'skhouna du hammam est chauffée grâce aux fours de la Jénina qui se trouvaient juste en-dessous en sous-sol.



FIGURE 146 : PALAIS DU DEY.
COUPOLE SUR TROMPES.
A BASE OCTOGONALE.



FIGURE 145 : PALAIS DU DEY.
COUPOLE SUR PENDENTIFS.
A BASE OCTOGONALE.



FIGURE 148 : MAISON 6, RUE
DE L'INTENDANCE.
COUPOLE SUR PENDENTIFS.
A BASE OCTOGONALE.

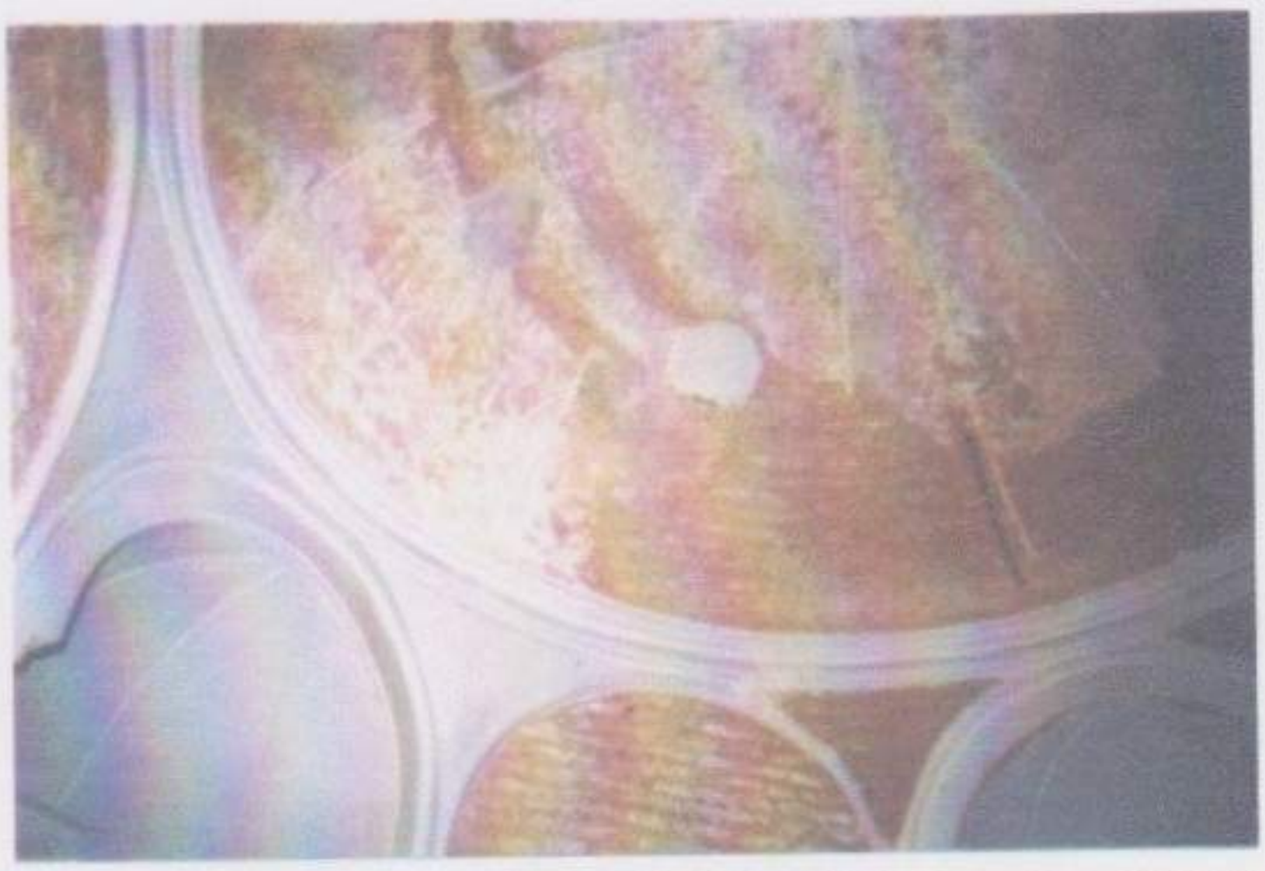


FIGURE 150 : DAR MUSTAPHA PACHA.
COUPOLE DEMI-SPHERIQUE
SUR TROMPES.



FIGURE 147 : PALAIS 23.
COUPOLE SUR PENDENTIFS.
A BASE OCTOGONALE.



FIGURE 149 : DAR AZIZA.
COUPOLE SUR PENDENTIFS.
A BASE OCTOGONALE.



"COUPOLE BARLONGUE
SUR TROMPES EN OGIVE".
(Ci-contre).



FIGURE 151 : PALAIS 18

FIGURE 152 : DAR ESSOUF.

COUPOLES DE HAMMAM.

(Clichés personnels).



FIGURE 154 : DAR ESSOUF.
Coupe du système de fonctionnement de la chambre chaude durant les travaux de restauration.
(BELKACEM, Consultant pour le B.E.W.A.).



FIGURE 156 : DAR MUSTAPHA PACHA.
Découverte du système d'évacuation des fumées.
(Cliché personnel).

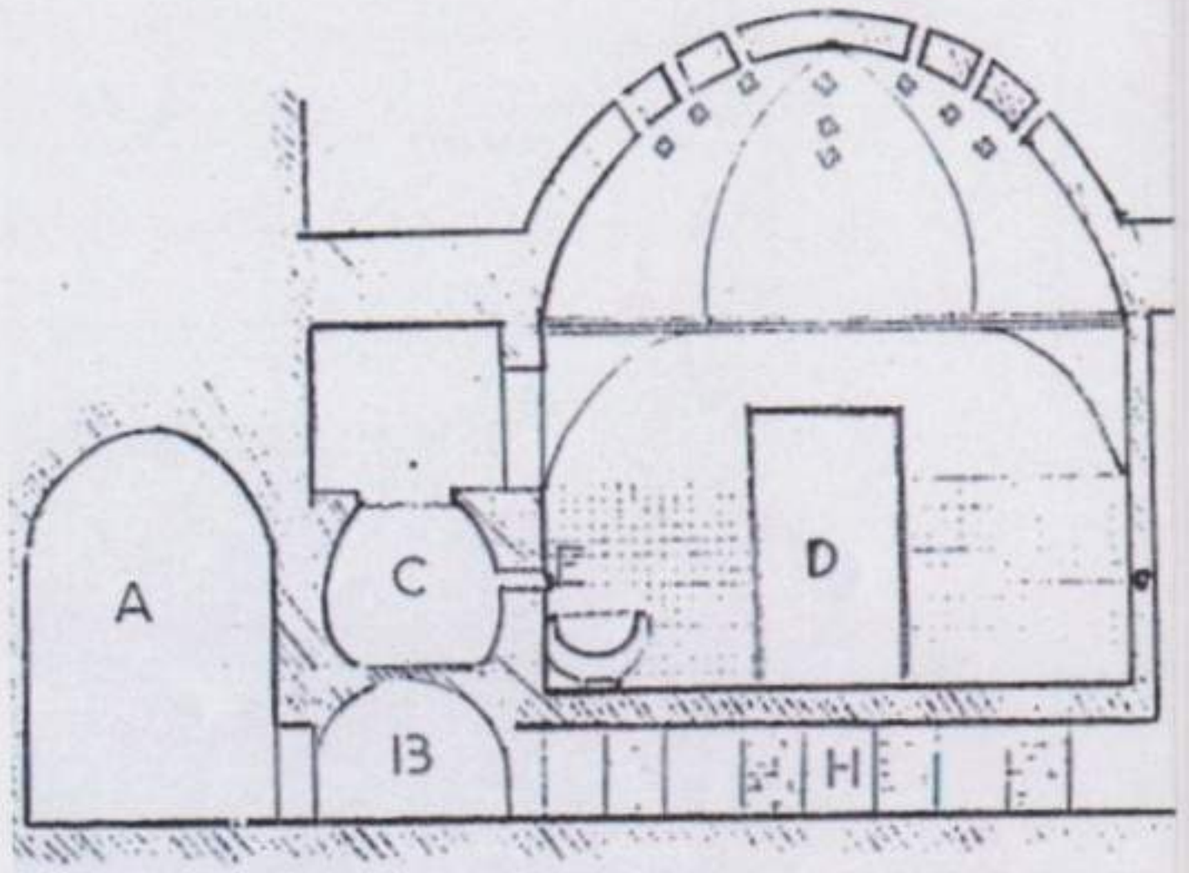


FIG.231 Coupe (7-7) Chaufferie et étuve
ech:
0 50 4,50cm

A: Chaufferie
B: Cavité du foyer (pa
C: Cuve d'eau chaude
D: Etuve
E: Arrivée de l'eau cha
F: Cheminée de tirage

FIGURE 153 : SYSTEME DE CHAUFFA ET D'EVACUATION DES FUMEES.
SEFFADJ N. , Coupe de la chambre chaude du l du Palais du Dey.
(Dans SEFFADJ N., Les bains algériens durant la période mus

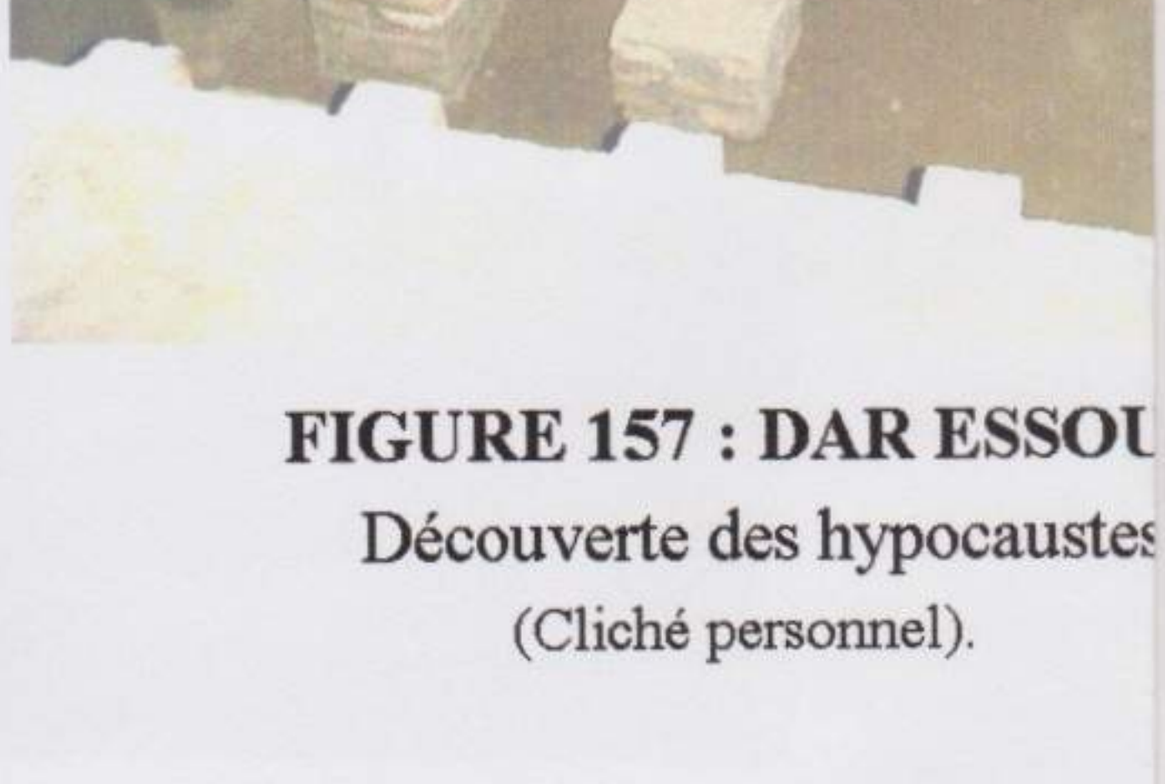


FIGURE 157 : DAR ESSOU
Découverte des hypocaustes
(Cliché personnel).

HAMMAN

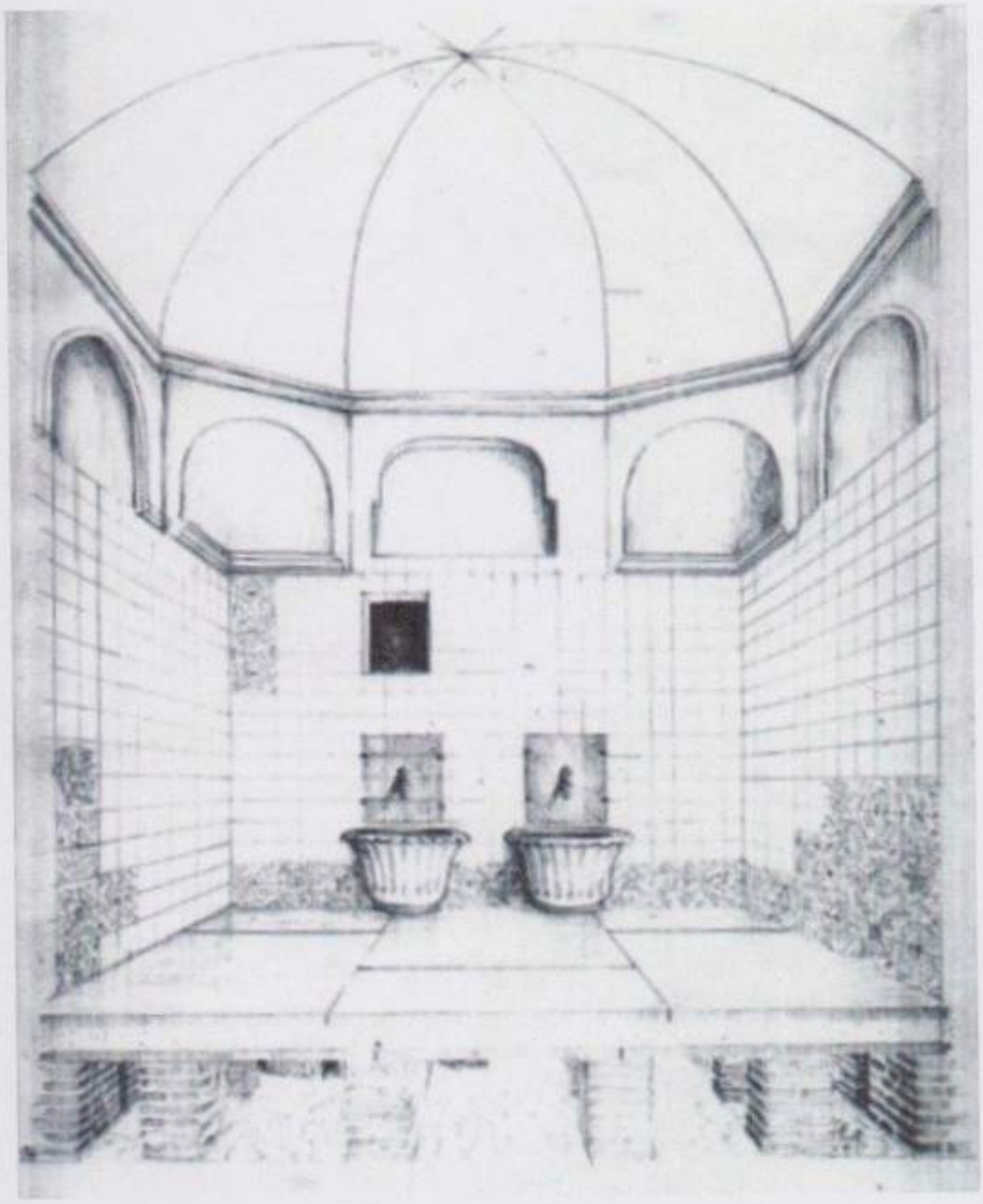


FIGURE 155 : DAR ESSOUF.

Proposition de restitution.

(BOUKACEM, Consultant pour le B.E.W.A.).



FIGURE 158 : PALAIS 18.

(Cliché personnel).



FIGURE 159 : VASQUE DE HAMMAM.

Vasque en marbre du hamman de Dar Hassan Pacha.

(Dans GUIAUCHIN, Alger, p.10

L'évacuation des fumées se fait par des conduits ressortant en terrasse sous forme de cheminées pareillement que pour les cheminées des cuisines, l'excès de vapeur est lui expulsé par des claustras placées au niveau de la coupole aidées parfois par un autre conduit de cheminée qui se trouve derrière l'arcature qui surmonte les réservoirs d'eau (voir figure 153).

Les réservoirs d'eau sont justement dissimulés dans les parois, parfois, comme c'est le cas Dar Essouf (voir figures 154 et 155), à **Dar Mustapha Pacha (voir figure 156)**, et au Palais (voir figure 158), une dalle de schiste percée surmonte ces réservoirs qui elle-même est recouverte par une large arcature pour permettre le remplissage ; l'eau chaude était sensée s'écouler par un robinet pour remplir une vasque placée contre le mur au niveau du sol, pareillement qu'il est possible de le croiser aujourd'hui encore dans les bains publics. Il ne subsiste malheureusement aucun spécimen de ces vasques, nous n'avons eu la chance que de contempler, sur une ancienne photographie, l'exemple d'une vasque en marbre blanc laborieusement ouvragée, qui aurait été trouvée dans les bains de Dar Hassan Pacha (voir figure 159).

<u>Les douèra.</u>

"*La plupart des demeures importantes,* écrit Marçais, *avaient pour annexe une dwira*" [1] (ou douèra :petite maison, du mot dar : maison), parfois même plusieurs[2].

C'est encore une fois à Shaw que nous emprunterons le récit : "*A la plupart des grandes maisons, on en ajoute une petite qui s'élève quelquefois un étage plus haut que l'autre, et ne consiste souvent qu'en une ou deux chambres et une terrasse*" [3].

Cette "petite maison", la douèra, est fidèlement organisée comme une grande mais avec des dimensions bien plus réduites, on se croirait réellement dans un palais en miniature, si ce n'était la différence des matériaux employés. Les portes sont plus basses, la cour n'atteint guère plus de 2m par côté, les chambres, sur un côté ou deux seulement ont une moyenne d'à peine 2m ou même 1m 50 sur 3m ; l'escalier étroit, aux marches raides dans lequel on est

---

[1] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.443.
[2] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger*..., op. cit., p.59.
[3] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.100.



FIGURE 160

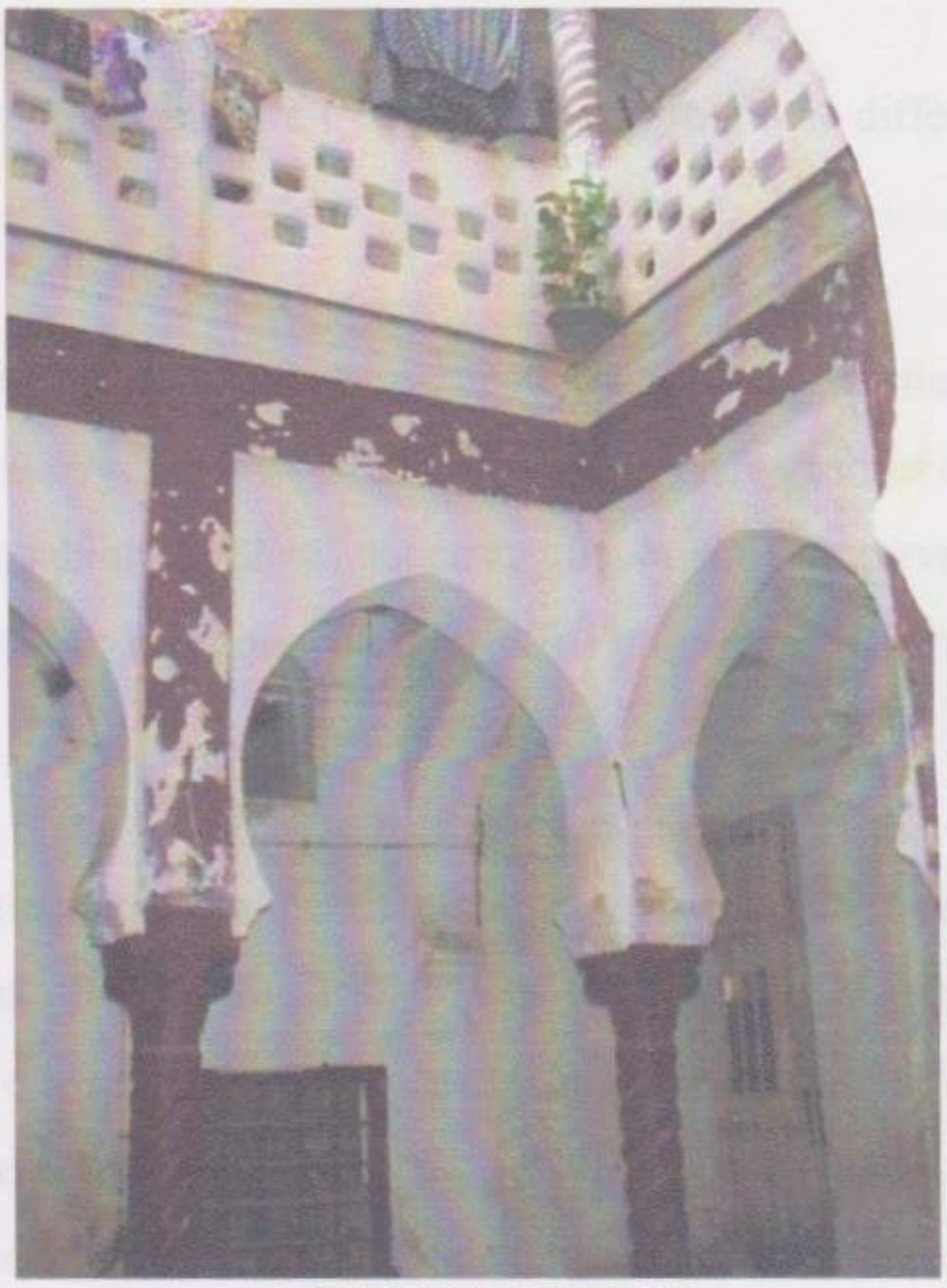


FIGURE 161

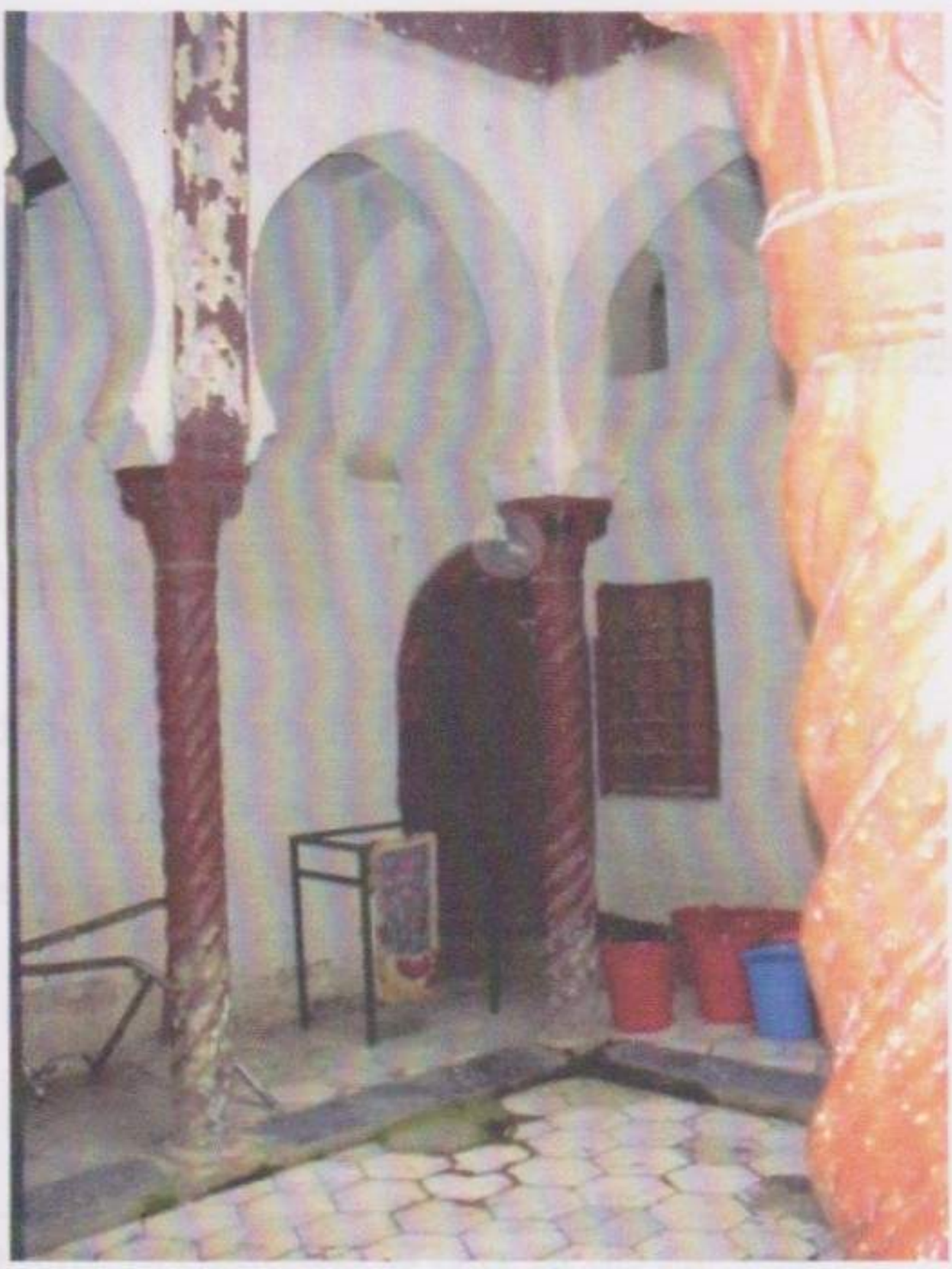


FIGURE 162

DOUERA A DAR ESSOUF.

(Clichés personnels).

obligé de se baisser pour ne pas heurter le plafond, mène à l'étage de la douèra qui ne diffère guère de son rez-de-chaussée[1].

Plus sombre et largement moins décorée que la demeure principale, elle devait sûrement servir à abriter une famille de serviteurs [2], ou être habitée par un des fils ou un des gendres du chef de famille[3], ou encore par une concubine [4]. Shaw suppose que la douèra servait également au maître du logis pour s'y retirer et s'y reposer ou pour offrir un espace de garde meuble ou de magasin [5].

Un spécimen de douèra fort intéressant , qui paraît être très peu modifié existe aujourd'hui, c'est la douèra de Dar Essouf (voir figures 160, 161 et 162), plusieurs autres palais de l'époque se sont vus être privés des leurs, dont **Dar Mustapha Pacha, sauf si on veut considérer le "Café du Dey" comme étant une douèra, vu qu'il possède un puits de lumière et une entrée indépendante de celle principale**. Ce que l'on pourrait croire être la douèra de Dar Khdaouedj El Amia n'en est rien, ce n'est qu'une portion de maison mitoyenne annexée durant la période coloniale française.

10. Les éléments architecturaux.

Les arcs (qwãs).

Le type d'arc le plus courant dans l'architecture algéroise de la période ottomane est l'arc brisé outrepassé ou l'arc en fer à cheval brisé, qui est selon Marçais, la forme la plus fréquente des formes d'arcs léguées par le moyen-age[6].

---

[1] KADDACHE, *La Casbah sous les Turcs*, op. cit., p.6.
[2] Idem, p.6.
[3] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.443.
[4] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger*..., op. cit., p.59.
[5] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.101.
[6] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.450.

L'outre passement ou la sensation que donne l'arc de s'être resserré à la base, est très développé dans l'architecture arabe, il est même spécialement islamique[1] mais plutôt rarement employé dans l'architecture byzantine [2]. Cet arc est surhaussé mais se prolonge au-dessous de la ligne horizontale contenant les centres suivant sa courbure normale et non pas par des tangentes verticales comme c'est le cas pour l'arc qu'on appelle surhaussé dont il résulte d'ailleurs et dont il reprend la technique constructive.

Car en effet, la partie se trouvant entre l'arc et la tangente verticale, juste au-dessus du chapiteau n'est en réalité que du remplissage (voir figure 163). Les avantages de cet arc sur les plans technique et esthétique sont nombreux : en premier lieu , le surhaussement rééquilibre la diminution de hauteur que produirait la perspective d'un portique où se succèdent une série d'arcade suivant une ligne horizontale ; en second lieu, la brisure au niveau de l'intrados accorde une certaine souplesse d'adaptation, dans le sens où la hauteur entre la naissance de l'arc et sa clé n'est pas corrélée à la dimension de l'ouverture comme pour l'arc en plein cintre ; enfin , l'outre passement offre une perception rassurante à l'inverse de l'impression de glissement que peut donner un arc simplement surhaussé. *"Avant de reposer sur le pilier, l'arc se retourne légèrement vers son axe vertical, comme se refusant à interrompre trop abruptement sa courbe"*[3]. On retrouve l'arc brisé outrepassé dans les portiques cernant le patio, dans les baies ouvrant les pièces, aux portes d'entrée, dans les qbou et dans les portillons des portes en bois.

Le second type d'arc, doit être le plus spécifique à l'Alger ottoman, Marçais lui accorde même l'appellation d' "arc algérien" [4]. La courbe de cet arc rappelle à la fois l'arc en anse de panier et l'arc en accolade et il ne serait pas anodin de vouloir en chercher des exemples en Turquie, car des tracés analogues ont été rencontrés dans les édifices balkaniques datant du XVIIe siècle [5].

---

[1] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., pp.122-123.
[2] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.573.
[3] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger*...,op. cit., p.125.
[4] MARCAIS, in COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.574.
[5] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.450.

Son tracé semble découler de la combinaison d'un arc en accolade et d'un arc outrepassé ou être carrément la résultante d'un arc outrepassé tronqué [1] (voir figure 164). Cette dernière hypothèse a inspiré à Guiauchin ce qui a pu être à l'origine de l'apparition de ce type d'arc. Il s'agissait de voûter les banquettes de la sqifa, l'artisan montait l'arc outrepassé dont il avait l'habitude, mais un tel parti aurait donné une hauteur trop grande, surtout aux retombées des voûtes ; on arrêtait donc la montée de l'arc à l'entrait qui aurait soutenu le cintre de bois et qui devenait un linteau, l'arc était enfin de compte constitué de deux branches montantes d'arc outrepassé et d'une plate bande appareillée, le tout enrobé dans un enduit qui adoucissait les angles et permettait à l'ensemble initialement composite de s'équilibré pour constituer un élément accompli. On retrouve justement l'emploi de cet arc dans les niches-banquettes des sqifa et dans les niches surmontant les fenêtres et les placards des pièces.

L'"arc algérois" se voit fréquemment être pourvu de deux ou trois petites gaufrures dans l'intrados, au niveau de la clé ; dans les grandes sqifa de **Dar Mustapha Pacha** et de Dar Essouf, ces arcs sont entièrement cannelés en leur intrados de manière à ce qu'ils soient festonnés sur la face du mur, tout le long de leur pourtour.

Notons qu'il existe à Dar Aziza une "variante" de cet arc, un arc plutôt en anse de panier adoptant une forme ellipsoïdale.

Le troisième type d'arc, plus rarement employé, est l'arc en plein-cintre, qui ne se trouve généralement qu'aux portes, ou plus exactement dans les chambranles de marbre ou de tuf. On rencontre cet arc en plein cintre sous sa forme outrepassée dans les portes en bois, dessinant la baie sur lequel s'ouvre le portillon central.

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque,* op. cit., p.574 & MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident,* op. cit., p.450.

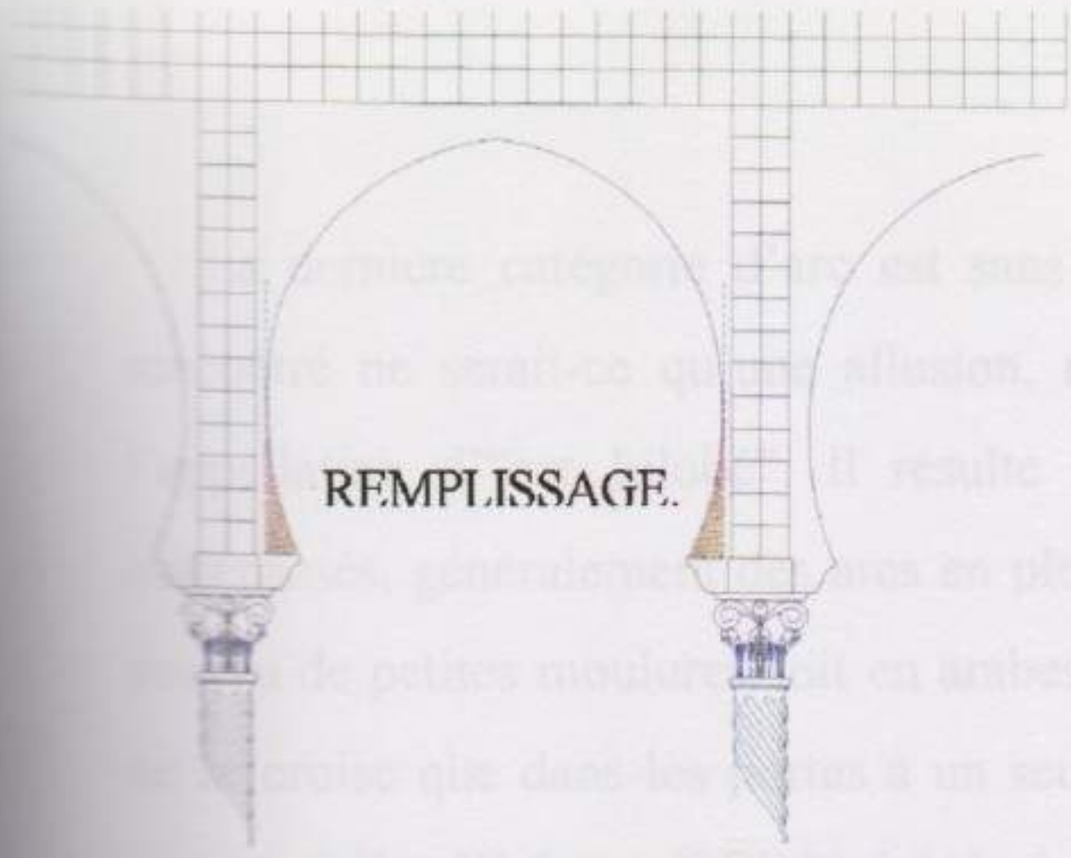


FIGURE 163 : ARC BRISE OUTREPASSE.

Schéma représentant le remplissage au niveau de l'outrepassement

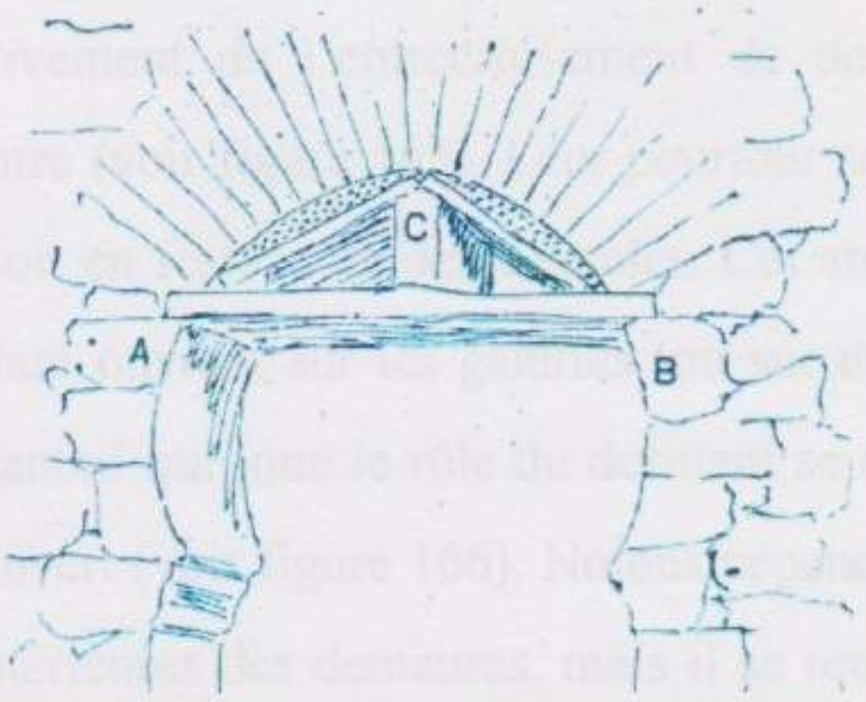


FIGURE 164 : APPAREILLAGE DE L'ARC BRISE TRONQUE .

(Dans GUIAUCHIN, Alger, p.98).

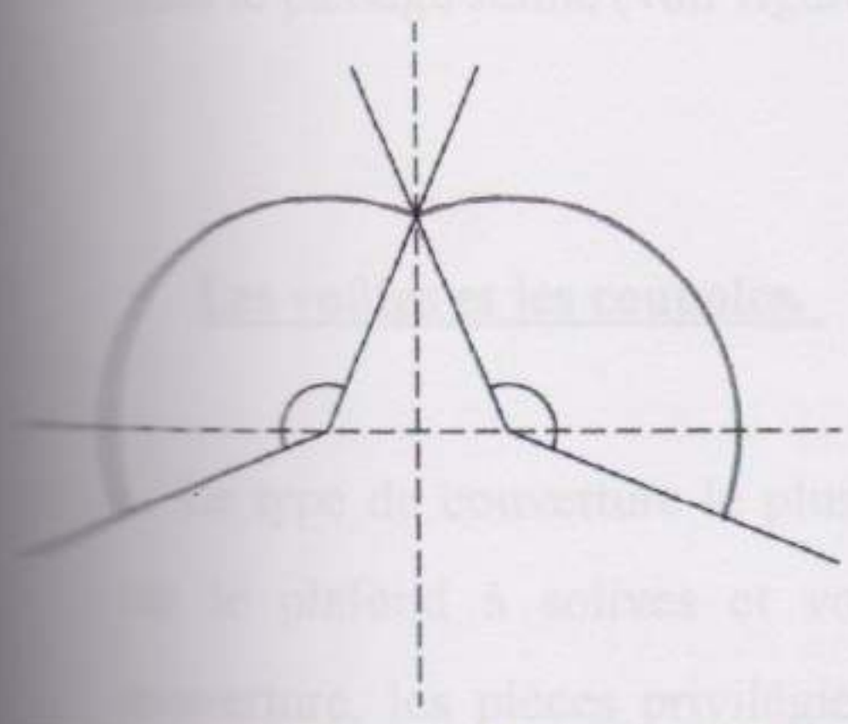


FIGURE 165 : ARC BILOBE.

Schéma représentant le tracé géométrique.

FIGURE 167 : ARC BILOBE.

Porte sur l'Impasse Jenné
se découpant d'une baie en arc bilobé.

Wyld W., "Passage Jenné", B.N.,Paris.
(Dans "Villes d'Algérie au XIX° siècle', p.43).



FIGURE 166 : ARC BILOBE

Porte à un vantail, découpée d'une baie en arc bilobé
à Dar Khdaouedj El Amia. (Cliché personnel).

ARCS.

La dernière catégorie d'arc est sans doute la moins connue, nous n'avons nulle part rencontré ne serait-ce qu'une allusion, nous avons choisit de désigner ce type d'arc par l'appellation d'"arc bilobé". Il résulte effectivement de l'entrecroisement de deux arcs outrepassés, généralement des arcs en plein-cintre (voir figure 165). Leur pourtour se trouve pourvu de petites moulures soit en arabesque soit en festons de demi-cercles. Cet arc bilobé ne se croise que dans les portes à un seul battant ouvrant sur les galeries (ou sur une sqifa comme à Dar Khdaouedj El Amia), le grand vantail qui joue le rôle du dormant se découpe par cet arc que découvre le portillon une fois ouvert (voir figure 166). Notons cependant que cet arc ne se suffit pas qu'à parer les portes intérieures des demeures, mais il se rencontrait également dans d'autre types d'édifices notamment à l'entrée d'un barbier dans ce que fut jadis le passage Jenné (voir figure 167).

Les voûtes et les coupoles.

Le type de couverture le plus fréquemment employé dans la demeure princière algéroise est le plafond à solives et voliges de bois. Néanmoins, on retrouve d'autres types de couverture, les pièces privilégiées sont souvent couvertes de coupoles, plus exactement la profonde *alcôve des pièces dites en "T" comme celles de Dar Aziza (voir figure 168)*, de Dar Essouf (voir figure 169) et Dar Essoltan de la Jénina (voir figure 81). Ces coupoles à plan octogonal reposant sur des pendentifs ou sur des trompes sont, pour la plupart, richement sculptées de stuc. D'autres coupoles, de forme et de dimensions semblables, d'un décor plus austère voire inexistant surmontent les pièces des hammams. Les unes comme les autres se matérialisent à l'extérieur par des dômes faisant saillie au niveau de la terrasse.

On perçoit aussi de petites coupoles sur plan pareillement octogonal coiffant les angles des galeries de l'étage de Dar Aziza (voir figure 170) et de Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 171), et plafonnant les paliers de l'escalier de ce dernier palais. Leur décor à de particulier qu'il marie parfaitement la forme sphérique avec les carreaux de céramique, à Dar Aziza, c'est même une composition tout à fait harmonieuse du stuc et des carreaux émaillés. **Des coupoles d'une ornementation moins élaborée, adoptant parfois le plan carré couvrent les paliers des escaliers lorsque ceux-ci sont également à plan carré comme en voit des exemples à Dar Mustapha Pacha (voir figure 172).**



RE 168 : DAR AZIZA.



FIGURE 169 : DAR ESSOUF.

COUPOLES D'ALCOVES DE PIECES EN "T".

(Clichés personnels).



RE 171 : A DAR OUEDJ EL AMIA.

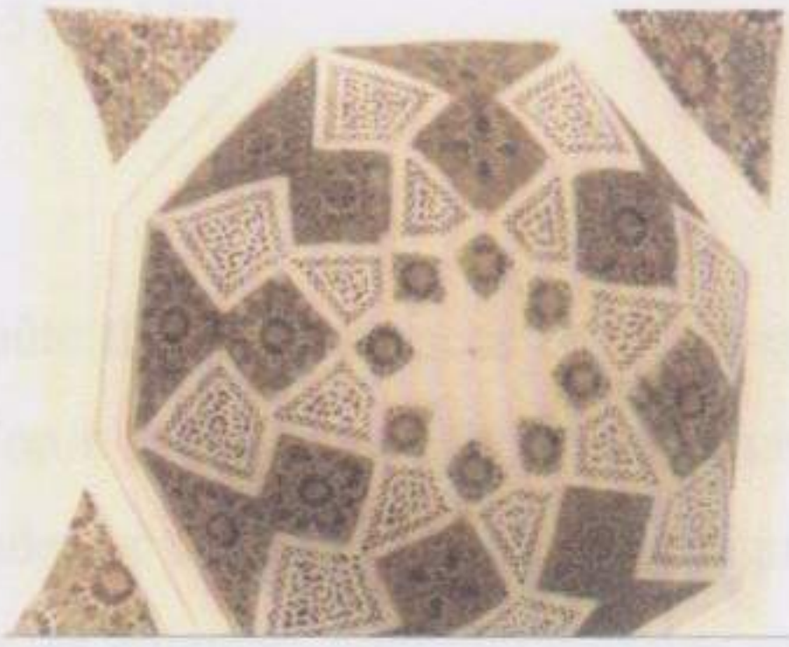


FIGURE 170 : A DAR AZIZA.



FIGURE 172 : A DAR MUSTAPHA PACHA.

COUPOLES DE PALIERS D'ESCALIERS.

(Clichés personnels).

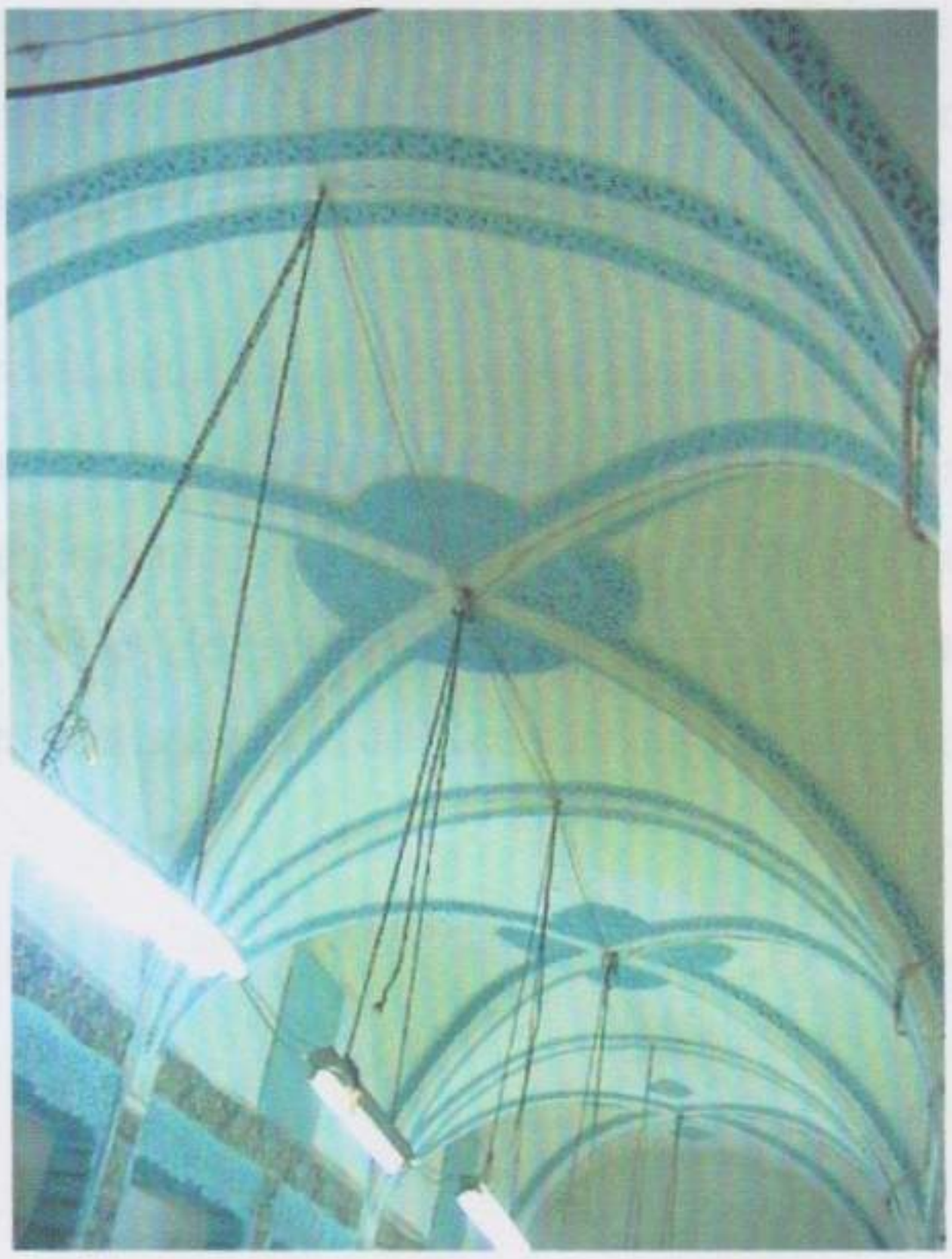


FIGURE 173 : VOUTE D'ARRETES CROISEES DECOREE DE PLATRE A DAR ESSOUF

(Cliché personnel).

Il existe deux exemples d'un type de couvertures tout à fait particulières recouvrant chacune les pièces des bains de chacun des deux palais : la chambre tiède de Dar Essouf et les deux chambres du hammam du Palais 18 du "Bastion 23". Ce sont des sortes de coupoles barlongues, chacune d'elle ressemble à une voûte d'arrêtes croisées d'une seule travée qui aurait été tronquée en son sommet par un plan horizontal, et qui se repose sur une série de trompes d'une forme singulière, sorte de petites voûtes ogivales dont l'axe est perpendiculaire aux murs (voir figures 151 et 152).

La couverture en voûte d'arrêtes croisées est quasi-systématique dans les sqifa, ce fut le cas de toutes celles qu'on a eu la chance de visiter, dans la grande sqifa de Dar Essouf, les arrêtes se parent de bandeaux de plâtre sculpté (voir figure 173). On remarque également ce type de couverture dans les cuisines, couvrant certains sous-sols comme à Dar Hassan Pacha où même la citerne en est surmontée ; et , sous forme de paliers de différents niveaux, au-dessus des escaliers. La voûte d'arrêtes possède toujours *"le petit mouvement de l'outre poussement qui est encore une vision sécurisante, à l'encontre de l'impression de glissement que peut donner une voûte en berceau en pente continue"* [1]. On retrouve en Alger ce même soucis du raffinement dans le geste de moulurer les arrêtes des coupoles et des voûtes, ce qui permet de souligner avec délicatesse les lignes de la structure toujours rassurante[2].

La voûte en berceau demeure plutôt rare, et généralement pas percevable, car elle couvre des espaces se trouvant en sous-sol ou en niveau inférieur soit sous le niveau du patio, des espaces destinés généralement à l'emmagasinage, comme pour les entrepôts au rez-de-chaussée du Palais du Dey, les sous-sols de **Dar Mustapha Pacha** et ceux de Dar Aziza. Au Palais 23, ce sont les vastes annexes de la cuisine qui sont ainsi voûtées.

[1] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.202.
[2] Idem, p.202.

Les colonnes (a'ãrç)

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, les portiques entourant le patio de la maison algéroise sont tous sous forme d'arcades soutenues par des colonnes, celles-ci seront également employées partout où se ressentira le besoin de points de support dégagés des murs :dans la double colonnade de certaines galeries de l'étage, dans les portiques des belvédères en terrasse mais également dans les niches-banquettes des sqifa. Ces colonnes pourraient être classés selon leur fût en quatre genres distincts :

En premier lieu, la colonne la plus ordinaire, la plus répandue de part le monde et qui est par héritage de l'antiquité, celle au fût lisse et cylindrique que nous retrouvons dans les demeures d'Alger ornant les portes d'entrée comme c'est le cas pour **Dar Mustapha Pacha,** Dar Essouf et Dar Ahmed, et c'est justement dans ce dernier palais – fait tout à fait exceptionnel — que ce type de colonne est employé dans les portiques du patio, ceux du rez-de-chaussée et seulement au centre de chaque portique. Nous remarquons également la présence de cette colonne à fût lisse et cylindrique dans la façade actuelle de Dar Hassan Pacha, étant donné que cette façade est purement française, on peut émettre l'hypothèse de la récupération et du réemploi de ces colonnes. A **Dar Mustapha Pacha,** cette colonne au fût lisse et cylindrique se retrouve dans le portique du belvédère, dans celui de l'alcôve de la grande sqifa et soutenant la trémie de la cuisine (voir figure 174).

En second lieu, nous retrouvons le colonne à cannelures torses ou à torsades qui est le type le plus courant et le plus caractéristique des intérieurs algérois. *"Leurs spires évoquent l'ascension d'une plante grimpante, voire d'un serpent autour du fût."*[1] . Ce sont effectivement des colonnes dont le fût donne l'impression d'avoir été à l'origine cylindrique et d'avoir par la suite été orné de cannelures ou de godrons enroulés en spirale[2]. Par ailleurs, la configuration qu'adopte ce fût pourrait également faire penser à un câble qui aurait subit une torsion au point de lui faire apparaître des étranglements et des gonflements en spirale.

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.571.
[2] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.451.

Ces colonnes sont les plus fréquemment employées dans les portiques du rez-de-chaussée entourant les patios des demeures palatines, de tous les palais que nous avons examiné, il n'y a qu'à Dar Ahmed et à Dar Essouf que nous rencontrons des colonnes différentes, pour le cas de cas de Dar Essouf précisément, nous savons que les colonnes ont été remplacées durant la période coloniale.

Il faut tout de même mentionner le fait que si nous faisons appartenir ces colonnes à cannelures torses au même type, elles ne sont pas pour autant identiques. A Dar Aziza (voir figure 175), les colonnes diffèrent par l'épaisseur de leurs godrons, ce sont les plus gros de tous ceux que nous avons vu, car la grosseur des cannelures des fûts des autres palais paraît être semblable et ce qui les différencie les uns par rapport aux autres serait plutôt l'épaisseur du fût lui-même –ceux de Dar Hassan Pacha (voir figure 176) possèdent le diamètre le plus important— et l'angle que suivent les cannelures dans leur révolution hélicoïdale autour du cylindre –à Dar Hassan Pacha toujours, l'angle est plus proche de l'horizontale, il ne semble pas dépasser les 30° alors que pour les autres palais, dont **Dar Mustapha Pacha (voir figure 177)**, il avoisinerait plutôt les 45°.

Ce type de fût se retrouve également sous forme de colonnettes jumelées (voir figure 178) ou triplées comme à Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 179) où les fûts des colonnettes voient leurs cannelures interrompre leurs circonvolutions sur une même ligne verticale pour reprendre dans un sens contrarié de manière à ce que la ligne devienne une sorte d'axe de symétrie et que les cannelures dessinent à cet endroit une série de chevrons.

Il est un troisième type de fût, plus rare mais tellement plus gracieux et surtout de taille nettement moins facile que pour les deux types de fûts précédemment cités. C'est un fût qui est carrément torse, de tout son corps comme s'il s'enroulait autour de son propre axe central ; il orne somptueusement, sous forme de colonnettes, les niches des premières sqifa, notamment celle de **Dar Mustapha Pacha** (voir figure 180) et de Dar Ahmed.

En quatrième lieu, le type de fût que l'on choisira d'appeler le "fût combiné", compte tenu du fait qu'il ne soit pas homogène sur toute sa longueur mais qu'il résulte de la combinaison d'un fût à cannelures torses et d'un fût à pans lisses, Cottereau lui donne l'adjectif "mixte"[1], Ravéreau le qualifie de "bi-morphe" [2].

Il se décompose en une partie inférieure qui se limite à une hauteur d'environs 80 cm, qui est à pans lisses et de section octogonale ; et d'une partie supérieure, qui se raccorde à la première par une ligne en dents de scie et qui est tout à fait semblable au fût à cannelures torses dont nous avons déjà parlé. Cette combinaison a du naître du soucis d'appliquer convenablement par une sorte d'emboîtement, la colonne à la balustrade, ce qui aurait été plutôt compliqué avec le contour "tourmenté" d'un fût à cannelures torses. C'est donc en présence de la balustrade que sera employée la colonne à fût combiné, donc cernant le vide du patio à l'étage.

Curieusement, à Dar El Hamra et à Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 182), ces colonnes à fût mixte se présentent au rez-de-chaussée du patio ; à cela plusieurs hypothèses valent d'être retenues : soit que le type ait plu et se soit généralisé, soit que le travail de taille, plus facile, en fit des colonnes moins chères que les colonnes dont le fût est entièrement torsadé [3], soit que leur production fut si abondante [4] pour des raisons qui peuvent être diverses, qu'on a du les employer même en l'absence de la balustrade où elles perdent leur raison d'être.

Les portiques du patio de la maison qui fut jadis au n° 16 de la rue des Lotophages dont il a subsisté une photographie (voir figure 181), furent pourvus d'un modèle de colonne tout à fait singulier, dont le fut est combiné mais qui reçoit en sa moitié supérieure non pas des cannelures enroulées en spirale mais l'aspect d'un fût carrément tors comme c'est le cas pour les colonnettes des sqifa de **Dar Mustapha Pacha** et Dar Ahmed.

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.572.
[2] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger*..., op. cit., p.124.
[3] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.572.
[4] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.124.



FIGURE 174 : COLONNE A FUT LISSE CYLINDRIQUE.

DANS LA CUISINE DE DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 175 : COLONNE A FUT TORS POURVU DE CANNELURES.

DANS LE PATIO DE DAR AZIZA.



FIGURE 178 : COLONETTES JUMELEES A FUT TORS POURVU DE CANNELURES.

DANS LA GRANDE SQIFA DE DAR MUSTAPHA PACHA.



RE 179 : COLONNETTES LEES A FUT TORS POURVU NNELURES EN CHEVRON

LA GRANDE SQIFA DE DAOUEDJ EL AMIA



FIGURE 180 : COL A FUT CAR

DANS LA PRE DAR MUS

COLONNES ET COLONN

(Clichés personnels hormis la



FIGURE 176 : COLONNE A FUT TORS POURVU DE CANNELURES.

DANS LE PATIO DE DAR HASSAN PACHA.



FIGURE 177 : COLONNE A FUT TORS POURVU DE CANNELURES.

DANS LE PATIO DE DAR MUSTAPHA PACHA.



COLONNES A FUT BI-MORPHE, PARTIE INFERIEURE LISSE A PANS ET DE SECTION OCTOGONALE.

(Ci-contre).



FIGURE 182 : PARTIE SUPERIE DU FUT TORSE ET POURVUE DE CANNELUR

DANS LE PATIO DE DAR KHDAC EL AMIA.



ONNETTES JUMELEES
REMENT TORS.
MIERE SQIFA DE
'APHA PACHA.

FIGURE 181 :
PARTIE SUPERIEURE DU FUT CARREMENT TORSE.
DANS LE PATIO DE LA DEMEURE
AU 16, RUE DES LOTOPHAGES.
(Dans COTTEREAU, La maison mauresque, p.554).

NETTES EN MARBRE.

igure 181).

Notons cependant que les deux seuls palais dont les portiques du patio ne se composent pas de colonnes identiques sont le Palais du Dey à la Citadelle et Dar Ahmed ; et que le seul palais qui n'est pourvu que colonnes de tuf est le Palais 23, au Palais du Dey on croise aussi bien des colonnes de tuf que de marbre, le sentiment est que les colonnes du matériau le plus noble ont plutôt été réservées pour le rez-de-chaussée.

En dernier lieu, intéressons-nous aux colonnettes, celles qui séparent les niches-banquettes les unes des autres. Très ressemblantes aux colonnes dont nous tenté de donner un aperçu, leur fût est le même, elles ne se différencient que par leur taille beaucoup plus réduite et par le fait qu'elles soient regroupées par deux dans la majorité des cas et par trois comme à Dar Khdaouedj El Amia. Ces colonnettes jumelées et triplées sont souvent sculptées dans un même bloc, ce qui augmente considérablement, cela va de soi, la difficulté de réalisation.

Les chapiteaux (tâdj ou ras el ãrça).

Le chapiteau est également de marbre, la sculpture de ses reliefs est apparentée aux chapiteaux de l'Antiquité de la Renaissance italienne. Son rôle essentiel étant de passer de la section carrée du tailloir –à l'arrivée des deux arcs contigus—à celle circulaire de la colonne par le moyen de la volute[1]. La partie inférieure du chapiteau, sorte de corbeille cylindro-conique plus étroite au bas, est enveloppée sur tout le tour de feuilles d'acanthe semblables.

A Dar Aziza (voir figure 183), on retrouve huit feuilles plutôt larges autour de la base cylindrique du chapiteau, quatre au centre des faces progressant en enroulements vers le haut et quatre autres plus longues aux angles s'enroulant de la même manière mais formant des circonvolutions plus importantes et donnant la sensation de porter les quatre volutes du chapiteau dressées juste au-dessus. Ces volutes semblent être reliées par le moyen d'une sorte de guirlande de deux ou trois roses feuillues reposant justement sur les enroulements des feuilles d'acanthes au centre du chapiteau lorsqu'il est vu de front. A l'extrémité supérieure du chapiteau, qui correspond au début des moulurations imitant le tailloir qui est sensé

[1] Idem, p.124.

recevoir la retombée des arcs –car il n'existe pas sous la forme d'une pièce de marbre comme dans les autres palais — se cramponne le fameux croissant, symbole de l'Empire ottoman.

A Dar Hassan Pacha (voir figure 184), les chapiteaux cernant le patio sur ces deux niveaux ne sont pas vraiment différents, ils ont juste la partie cylindrique inférieure de la corbeille qui paraît un peu plus longue, plus élancée et possèdent, planté entre les volutes, un petit bouquet de roses plus finement ouvragé. Par contre, les chapiteaux des colonnes que nous supposons être de réemploi (voir figure 185) et se trouvant sur la façade actuelle, sont nettement différents, en fait, ils divergent de tous ceux que nous avons croisés dans les autres palais. Pas la moindre trace de croissant ni de feuille d'acanthes d'ailleurs, uniquement des volutes aux angles supérieurs de chaque face, reposant sur des sortes de pétales en trois lobes ; plus bas, au centre de chaque face une fleur à pétales, plate et pouvant parfaitement s'inscrire dans un cercle vient s'insérer. A la place de l'habituel croissant un élément en forme de fleur de lys s'incruste rompant ainsi la tradition.

Les chapiteaux de Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 186), ceux se trouvant au niveau des portiques entourant le patio, sont les seuls à avoir des volutes dont l'enroulement n'est percevable que sur deux des quatre faces du chapiteau, sur les deux autres faces, les volutes prennent plutôt l'aspect de petits pylônes cylindro-coniques. Par ailleurs, les corbeilles de ces chapiteaux ne reçoivent que petites feuilles d'acanthes qui s'assemblent de manière à former quatre triangles, un au centre de chaque face du chapiteau. La partie supérieure de la corbeille se dote au niveau des angles du chapiteau de grappes de fruits sculptées en haut relief dans un style plutôt réaliste. Au centre des faces où se voit l'enroulement des volutes, une fleur stylisée a remplacé le fameux croissant caractéristique. Dans les portiques du niveau supérieur, les chapiteaux sont quasiment identiques à la seule différence qu'ils sont plus fins et paraissent plus élancés, mais ils ne manquent pas de reprendre les mêmes ornements que ceux du niveau du patio.

Au Palais 18, les chapiteaux du niveau du patio (voir figure 187) sont relativement différents de ceux du niveau supérieur (voir figure 188), aussi bien par leur allure que par les motifs dont ils se sculptent. Les premiers ressemblent plutôt à ceux de Dar Aziza mais sans la guirlande de fleurs qui s'accroche entre les volutes sur chaque face du chapiteau. Les seconds, plus élancés possèdent la singularité de s'orner au niveau de leur corbeille et au centre de

chaque face du chapiteau, d'une sorte de fleur stylisée inscrite dans un rectangle dans laquelle les quatre pétales sont en réalité des feuilles d'acanthe plates sculptées en demi-relief. Mais si le croissant a trouvé sa place coutumière sur les chapiteaux du niveau du patio, ce ne sera plus le cas pour ceux du niveau supérieur.

Au Palais 23, les chapiteaux sont de tuf (voir figure 189), comme les fûts qu'ils surmontent, ils sont fort simples d'aspect et ne comportent qu'une petite volute à chaque angle de chapiteau, sous laquelle se sculpte très discrètement une petite pétale isolée de la forme d'une simple ellipse.

A Dar Mustapha Pacha (voir figure 190), le chapiteau demeure "classique", conforme aux chapiteaux les plus fréquents, avec ses volutes et son croissant caractéristiques. Huit feuilles d'acanthe identiques enroulées, placées avec homogénéité, à intervalle régulier, coïncidant soit aux angles soit au centre des faces, entre ces feuilles, sont d'autres analogues mais plus petites et plates.

A l'étage de Dar Essouf , à Dar Ahmed (voir figure 191) et à Dar El Hamra, il est quasiment identique à celui que nous venons de décrire. Au rez-de-chaussée de Dar Essouf, il n'existe plu pour les raisons que nous avons déjà évoquées.

Les chapiteaux se terminent par une partie de section carrée, l'abaque, pour recevoir de manière plus harmonieuse le tailloir qui reçoit la retombée des arcs. Ce dernier est tout autant que les éléments de la colonne de marbre, il se situe juste au-dessus du chapiteau et reçoit la retombée des arcs. De deux, lorsqu'il surmonte une colonne centrale du portique et dans ce cas, l'abaque sera profilé et mouluré dans le sens de l'axe du portique ; et l 'abaque reçoit la retombée de quatre arcs quand la colonne sur laquelle il se pose est située aux angles du patio, et dans ce cas il sera mouluré et profilé sur ces quatre côtés, dans les deux axes. Notons qu'à Dar Aziza, le tailloir proprement dit, en tant que pièce de marbre, n'existe pas mais est simplement imité par la maçonnerie.



FIGURE 183 : PATIO DE DAR AZIZA.



FIGURE 184 : PATIO DE DAR HASSAN PACHA.



FIGURE 185 : FACADE DE DAR HASSAN PACHA.



FIGURE 186 : PATIO DE DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.

CHAPITEAUX

(Clichés personnels).



FIGURE 187 : PATIO DU PALAIS 18.



FIGURE 190 : PATIO DE DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 191 : PATIO DE DAR AHMED.



FIGURE 188 : GALERIE DU PREMIER ETAGE DU PALAIS.



FIGURE 189 : PATIO DU PALAIS 23.

UX.

A propos de la provenance de ces pièces de marbre d'une qualité artistique indéniable, on avance de manière catégorique que c'est en Italie, et spécifiquement à Carrare qu'elles ont été sculptées et envoyées exclusivement pour Alger [1].

Les balustrades (derbouz).

Elles sont dans tous les palais, car dans tous les palais les portiques à arcades cernant le patio se développent sur deux niveaux ; et à l'étage, s'étendant de colonne à colonne, la balustrade s'impose.

Les pans de balustrades des palais d'Alger se ressemblent tous, ce sont tous des agencements symétriques de panneaux ou de compartiments de bois sculpté et largement ajouré. Nous retrouvons trois types de ces sortes de compartiments : le plus apparent est certainement celui représentant un assemblage de pylônes de bois tourné imitant de petites colonnettes reliées entre-elles par des sortes de petites arcades. Un second type est constitué d'une planche de bois sculptée presque à plat et à jour de motifs floraux et végétaux stylisés et d'arabesques. Le troisième type de compartiment est formé de croisillons découpés à même le bois, révélant des figures qu'on apparenterait à des étoiles régulières à huit branches (voir figure 192). On retrouve toujours ces mêmes compartiments seuls leurs agencements dans le pan diffèrent.

A Dar Aziza (voir figure 193), Dar Ahmed (voir figure 194), Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 195), dans la maison au 6, rue de l'Intendance (voir figure 196) et Dar Hassan Pacha (voir figure 197), chaque pan de balustrade se partage en trois parties horizontales, celle du bas et celle du haut qui sont identiques, sont nettement plus larges que celle au centre et sont uniquement formées de compartiments à colonnettes pour ce qui est de Dar Aziza et Dar Ahmed, et formées de compartiments à motifs floraux en plus de ceux à colonnettes pour le cas de Dar Hassan Pacha. Cinq panneaux à motifs floraux, dont trois modèles différents, se partagent symétriquement la partie centrale de la balustrade de Dar Aziza, dans laquelle on remarque donc l'absence du type de compartiment à croisillons découpés, que l'on retrouvera dans les parties centrales des exemples de balustrade de Dar Ahmed et Dar Hassan Pacha,

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., pp.568-569 ; FEYDEAU, *Alger*, op. cit., p.30 ; MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident* , op. cit., p.451.

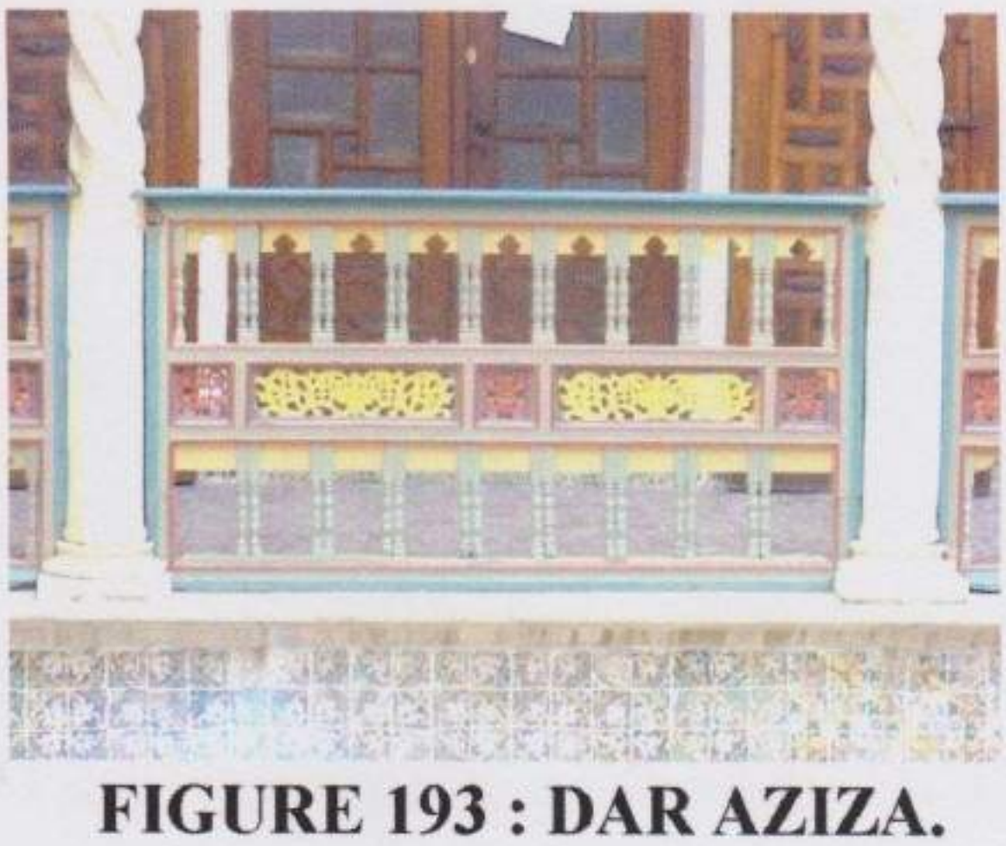


FIGURE 193 : DAR AZIZA.



FIGURE 194 :

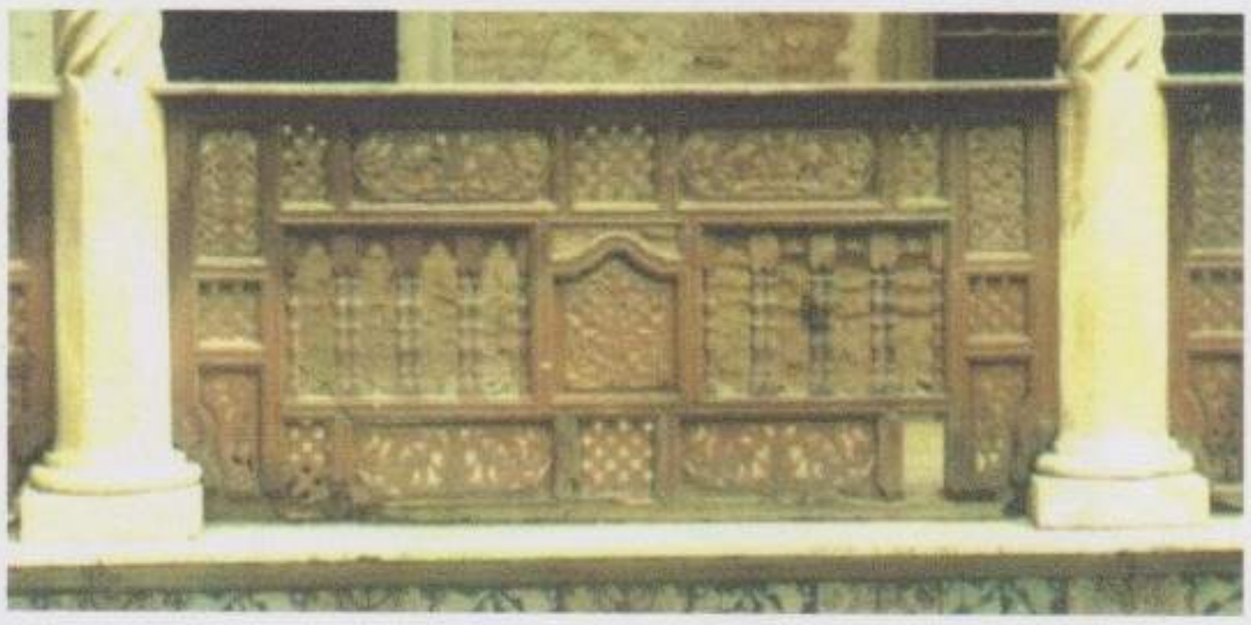
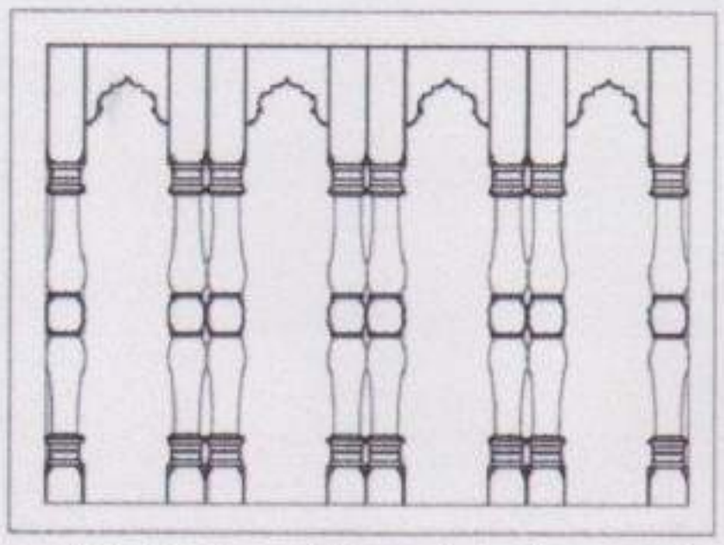
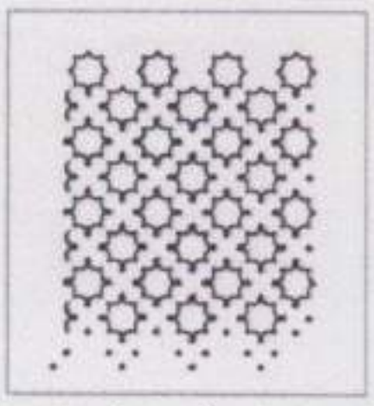


FIGURE 198 : DAR MUSTAPHA PACHA.



TYPE 1 : pylônes de bois tourné
imitant des colonnettes, reliées entre-elles
per de petites arcatures de style persan.



TYPE 3 : Sculpture ajourée de croisillons
révélant des étoiles à huit branc

FIGURE 192 : LES TROIS TYP

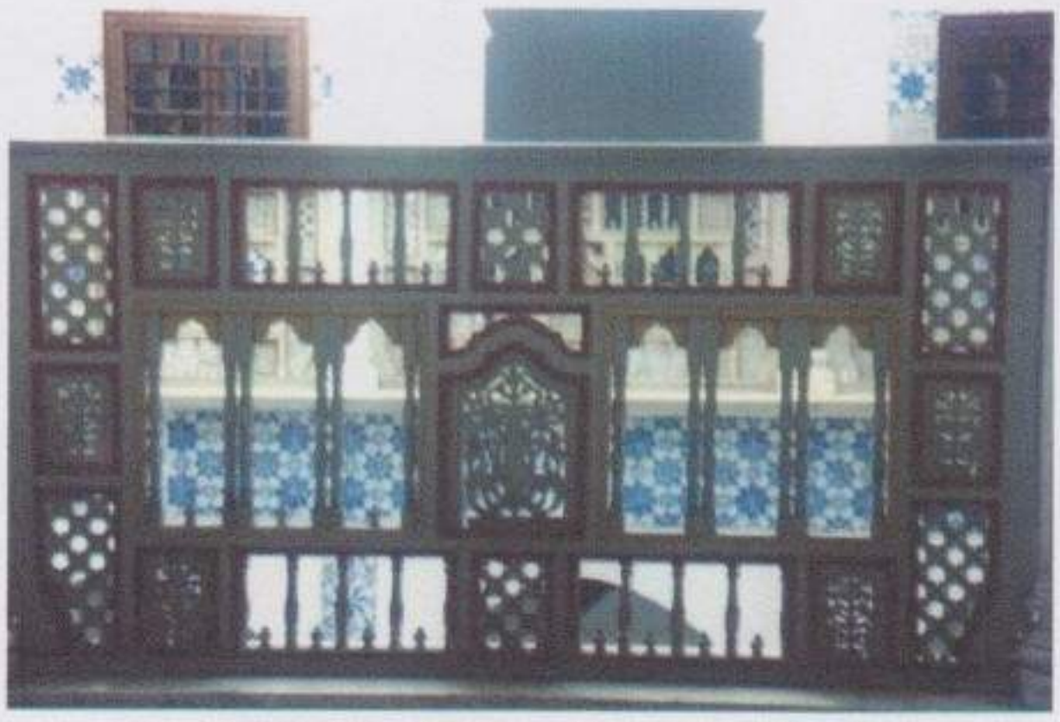


FIGURE 199 : PALAIS 18.

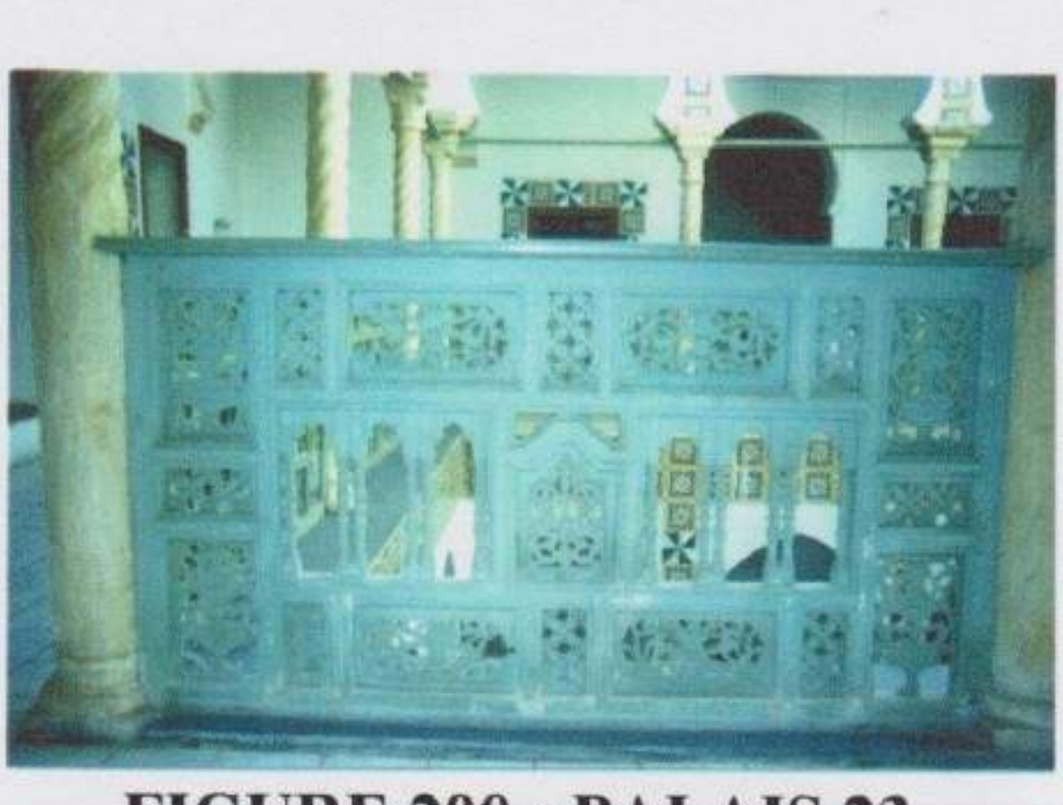


FIGURE 200 : PALAIS 23.



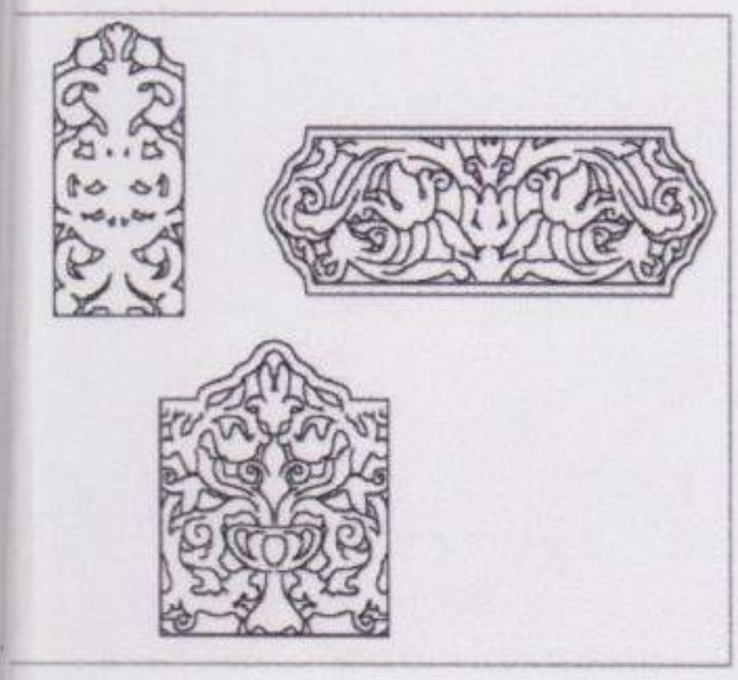
FIGURE 201 : D

PANS DE BA

(Clichés et dess



DAR AHMED.



TYPE 2 : Sculpture ajourée de motifs floraux, végétaux et d'arabesques.

ns découpés,
ıches.

PES DE COMPARTIMENTS.



DAR EL HAMRA.

ALUSTRADE.

ssins personnels).



FIGURE 195 : DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.

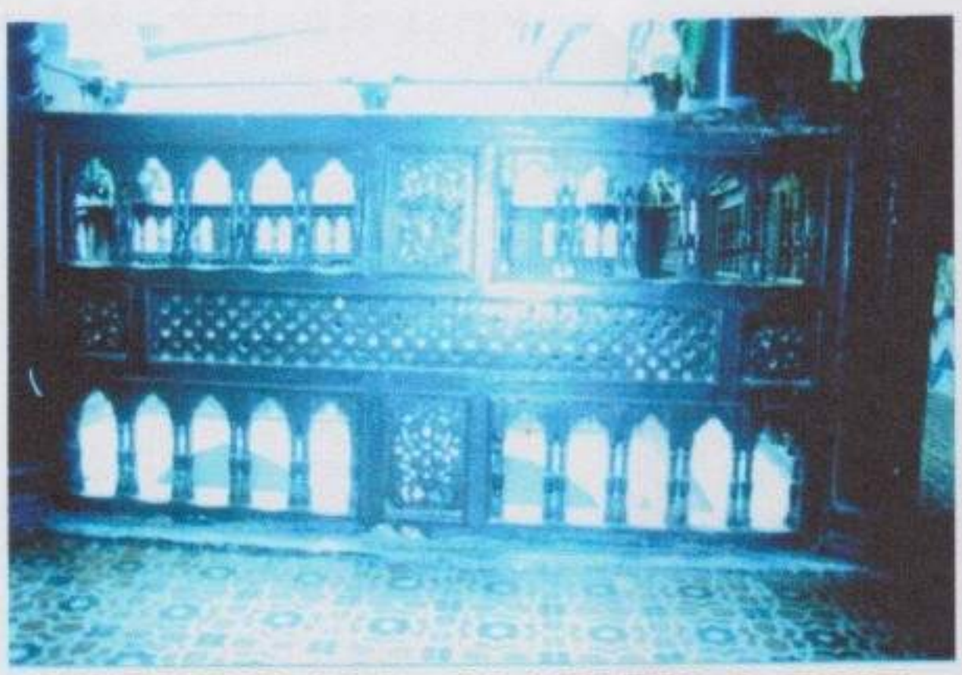


FIGURE 196 : MAISON 6, RUE DE L'INTENDANCE.



FIGURE 197 : DAR HASSAN PACHA.



FIGURE 202 : PALAIS DU DEY.

notons que les pans de la balustrade de Dar Khdaouedj El Amia sont pratiquement identiques à ceux de Dar Hassan Pacha.

Pour ce qui est des pans du derbouz de **Dar Mustapha Pacha (voir figure 198),** des deux palais du "Bastion 23" (voir figures 199 et 200) de celui de Dar El Hamra (voir figure 201), ils répondent à une composition légèrement plus élaborée mais les trois types de compartiments sont présents formant une sorte de bordure dessinant une sorte de rectangle dans lequel, les compartiments à croisillons découpés et ceux sculptés de motifs floraux et d'arabesques s'alternent, la partie centrale restante est la plus importante de par ses dimensions et se compose de trois compartiments, l'un au milieu reçoit un motif floral découpé à jour, les deux autres sont des compartiments formés des pylônes tournés imitant de petites colonnettes, jumelés deux à deux et reliés par des sortes d'arcatures.

Celle du Palais du Dey semble être la plus simple, elle ne se compose que de deux compartiments horizontaux d'un unique modèle, celui à colonnettes (voir figure 202).

Les portes (bibân).

Il nous paraît tout à fait envisageable d'établir un classement des portes en bois en trois genres distincts, selon leur configuration, leur rôle et leur emplacement dans la demeure. Dans une même catégorie presque rien ne différencie les portes des différents palais, elles constituent une sorte d'éléments rassembleurs et qui dans le même temps les rattachent au passé car bon nombre de leurs principes trouvent leur origine dans le Maghreb médiéval.

Les portes extérieures. Celles-ci engloberont, en plus des portes qui donnent véritablement sur la rue, les portes des espaces semi-publics, celles des sqifa (voir figure 203), en fait celles exposées aux étrangers. Nous inclurons dans ce groupe les portes ouvrant sur les terrasses (voir figure 204), car elles répondent tout autant à un rôle défensif du fait de la facilité avec laquelle il est possible d'avoir accès à la terrasse depuis les terrasses voisines.

Au vu de leur emplacement, on leur confie le rôle délicat de délimiter l'espace intime, privé de celui public et de protéger la demeure contre les intrus indésirables pour ce qui est

des portes permettant l'accès depuis la rue et depuis la terrasse, et contre le visiteur étranger admis seulement dans les espaces d'entrée qui sont les sqifa pour ce qui est des autres portes. L'aspect de leur élément ouvrant, mobile qui est en fait un imposant portillon rectangulaire, sera à caractère plutôt austère et de tempérament volontairement défensif, de menuiserie robuste et sans ornement superflu, juste des clous, des cabochons, deux heurtoirs et une entrée de serrure.

Cette porte composée donc du portillon s'ouvrant dans un encadrement de bois, ouvrant lui-même sur pivots mais presque toujours maintenu fermé par des targettes et venant buter contre une menuiserie formant le dormant comme pour les portes d'entrée principales de **Dar Mustapha Pacha,** Dar Essouf, Dar El Hamra et Dar Ahmed ; contre un chambranle de marbre pour celles de Dar Aziza et Dar Khdaouedj El Amia et pour presque toutes les portes de sqifa, contre un chambranle de tuf pour les portes de terrasse ; possède un autre trait de caractère, celui de la circonspection et de la défiance, qui se traduit par deux ouvertures servant à la surveillance, l'une le *"chebaïk fok el bab"* ou grille au-dessus de la porte qui est une petite baie rectangulaire à barreaux placée juste au-dessus du portillon, l'autre le *"zerb"* est une claire-voie pratiquée dans le dormant, donc juste au-dessus, munie d'une menuiserie à croisillons, qui est le véritable équivalent du mot "zerb".

<u>Les portes des pièces habitables.</u>

Ce sont les portes les plus à l'intérieur, celles des chambres, mais elles ne se qualifient pas d'intérieures pour la simple raison qu'elles ouvrent sur la galerie qui demeure tout de même un espace ouvert. Ravéreau pense que ces portes qu'il appelle "pensées ouvertes" sont un des principaux éléments qui rendent l'architecture de la Casbah unique[1]. En effet, même si Shaw lui trouve une ressemblance avec les portes des sépulcres royaux de Jérusalem [2], même si elle répond au même principe que celles du Maroc et de l'Andalousie, c'est en Alger que cette porte trouve son expression la plus complète et sa plus grande cohérence[3].

Elle est parfaitement indépendante de la maçonnerie, et elle ne lui fait subir aucune perturbation, aucune dislocation de ces éléments. Le mur se poursuit naturellement et s'ouvre

---

[1] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.93.
[2] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.97.
[3] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.90.

sur toute sa profondeur par une baie en arcature, nulle part sur ce mur ne se dévoile le moindre indice d'un éventuel élément conçu en prévision de la mise en place probable d'une porte (voir figure 205).

La porte de deux vantaux, placée contre le mur donnant sur la galerie, donne l'impression d'être venue se nicher après que le mur se soit complètement achevé. D'ailleurs, lorsque les deux vantaux sont complètement ouverts, ont accompli une rotation de 180° et vont se "plaquer" contre le mur de la galerie, ils ne se perçoivent plus de l'intérieur ce qui donne le sentiment d'un espace sans porte (voir figure 206).

Ces portes sont tout le contraire des portes tunisiennes et qu'on rencontre également en Europe, lesquelles s'ouvrent vers l'intérieur et sont conçues avec la maçonnerie dont elles sont dépendantes et dans laquelle elles s'enfoncent pour qu'elle les protège, car le patio tunisien ne possède pas de galerie. Les portes des chambres algéroises n'ont pas besoin de cette protection car elles s'ouvrent dans la galerie qui est toujours couverte.

Les vantaux, comme en témoigne Shaw, *"ne tournent pas sur des gonds mais sont assujetties à chaque extrémité par un jambage qui fait pivot, et dont le plus long entre dans le linteau, et l'autre dans le seuil."* [1] Ces portes sont aussi, comme le confirme Laugier de Tassy, *"presque de la hauteur de la galerie, et touchent au plancher qui est fort haut. Elles sont à deux battants"* [2]. Ces deux battants s'appliquent directement contre le mur sans feuillure et butent sur le seuil du plancher de la pièce qui est surélevé par rapport à celui de la galerie. Notons qu'un dispositif spécial assurait une fermeture impeccable *"les siècles eux-mêmes n'ont pu altérer la justesse des mouvements"* [3].

Dans chacun des deux vantaux et de manière symétrique, se découpe un portillon rectangulaire pivotant toujours vers la galerie mais autour d'un axe qui lui est propre, s'ouvrant indépendamment du grand battant au quel il demeure appartenir tout de même. Lorsque ce portillon, sorte de battant aux proportions réduites, est ouvert, il cède sa place dans le vantail à une baie découpant un arc, ou parfois brisé outrepassé mais paraissant en plein-cintre outrepassé, au contour en arabesque, spécifiquement orné de motifs floraux dans

---

[1] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., pp.97-98.
[2] LAUGIER DE TASSY, *Histoire du Royaume* ..., op. cit., p.104.
[3] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.582.

la majorité des portes de Dar Essouf et de Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 207), cette *"Khouïkha"* qui permet le passage lorsque le grand battant est maintenu fermé, d'ailleurs, la baie est juste assez large et haute pour céder le franchissement à une seule personne à la fois.

Au sujet de l'ornementation accordée à ces portes faites de deux grands rectangles bien plus longs que larges qui sont les battants, elle consiste en le fait que ces vantaux soient fragmentés en petits panneaux carrés ou rectangulaires, qui se subdivisent à leur tour en compartiments plus petits pareillement carrés ou rectangulaires, embrevés dans leurs encadrements et dans lesquels s'incrustent des rosaces ou des losanges. Soulignons le fait que les petits rectangles, suivent un agencement contrarié, tantôt horizontaux, tantôt verticaux, obéissant à une logique géométrique qu'on appelle le *"qaïm, naïm"* qui se traduit littéralement par "debout, couché" qui transcrit l'alternance des rectangles horizontaux et verticaux. La logique orchestratrice n'est pas toujours simple à cerner mais elle engendre un équilibre harmonieux et fort plaisant à regarder. Ces principes ornementaux, aux côtés de l'existence du portillon ouvrant sur la baie en arc, font que cette porte algéroise de la période ottomane trouve son analogue en la porte de la maqçoura de la grande mosquée de Tlemcen plus vieille de cinq siècles[1] (voir figure 208).

Cette porte des pièces habitables ne possède pas, contrairement à celles extérieures, de caractère défensif ou méfiant, mais ses fermetures se commandent néanmoins de l'intérieur de la chambre, les vantaux se raccordent l'un à l'autre par le moyen d'une targette de fer ciselé, les portillons ont la leur, plus petite et est souvent en bronze qui sert à les unir au vantail.

Les portes sur galeries.

Il existe un troisième type de porte que nous situerons entre les deux types précédemment cités. Il répond à un rôle pratiquement intermédiaire et sa configuration associe des éléments des deux types. Cette porte se trouve toujours sur les galeries des deux niveaux , elle ouvre sur les paliers des escaliers ou mène aux espaces annexes tels que les cuisines, et les bains.

[1] CARAYON, *Le travail artistique du bois en Algérie*, Fontana, Alger (non daté), p.4.



URE 203 : PORTE DE SQIFA
DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 206 : BAIE D'UNE PIECE A DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.
Les battants rabattus, on a le sentiment d'une baie sans porte.



FIGURE 20
A DEUX V
La porte est indépenda



IGURE 204 : PORTE SUR
ERRASSE A DAR MUSTAPHA
PACHA.



FIGURE 209 : PORTE SUR GALERIE A UN BATTANT. A DAR MUSTAPHA PACHA.



Dans la C
(CARA

FIG
POR

PORTES EN B

(Clichés personnels hormis la fi



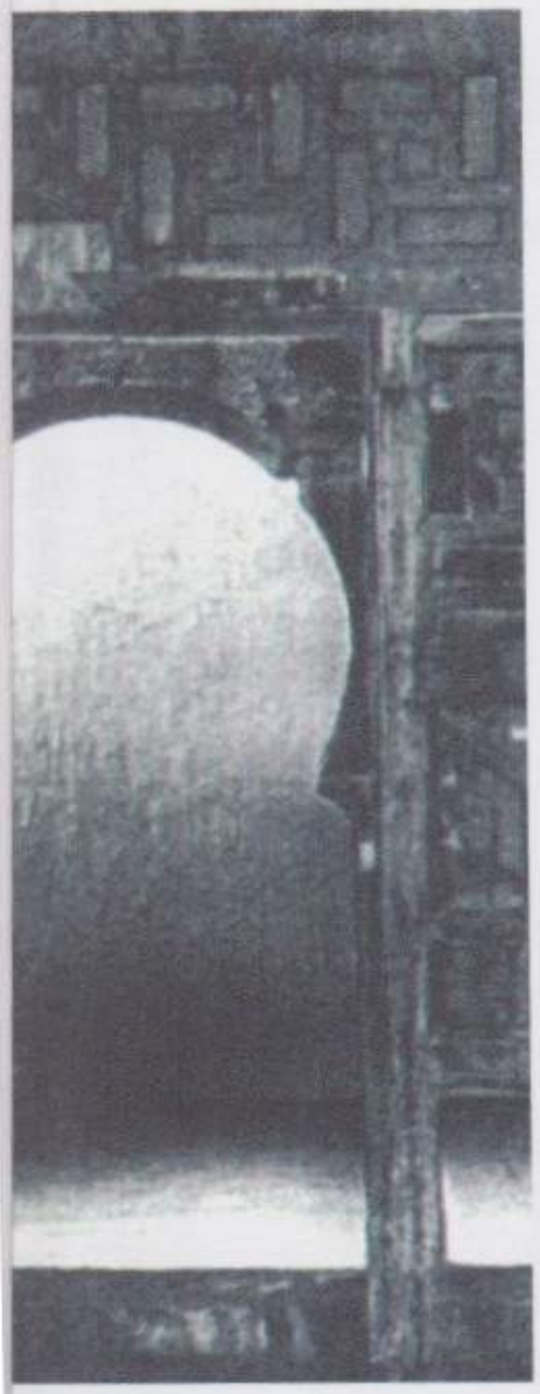
5 : PORTE
ANTAUX.
nte de la maçonnerie.



FIGURE 207 : DETAIL D'UNE PORTE A DEUX VANTAUX.



FIGURE 210 : PORTE SUR GALERIE A UN BATTANT A DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.



Grande Mosquée de Tlemcen.
YON, Le travail artistique
du bois en Algérie, p.10).



A Dar Mustapha Pacha.
(Cliché personnel).

URE 208 : PORTE DU XII° SIECLE
RTE ALGEROISE DU XVIII° SIECLE.

OIS.

gure 208).



FIGURE 211 : PORTE SUR GALERIE A UN BATTANT A DAR HASSAN PACHA.

Comme pour les portes extérieures, elle s'encadre d'un chambranle de marbre ou de tuf, n'est constituée que d'un seul battant mobile, rectangulaire découpé dans un élément de bois également rectangulaire, dont le pivot lui permet de s'ouvrir mais qui est toujours maintenu fermé, le portillon est surmonté d'une claire-voie à croisillons découpés, pareillement que pour les portes des sqifa, mais elle diffère de celles-ci par les mêmes aspects qui la font se rapprocher de la porte à deux vantaux qui ouvre sur les espaces habitables.

En effet, sa menuiserie n'est également pas robuste, son ornementation reprend la même technique géométrique des compartiments carrés et rectangulaires et le portillon ouvre de la même façon sur une baie découpée en arcade outrepassée, par fois par un arc bilobé dont le contour dessine une arabesque et qui sera bordée de sculpture florale comme c'est souvent le cas pour les portes de ce type, dont une à **Dar Mustapha Pacha** (voir figure 209), et pour la plupart de celles de Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 210) et de Dar Hassan Pacha (voir figure 211).

Les chambranles de porte.

Ils sont soit de tuf soit de marbre, le tuf étant rare dans les palais et plutôt réservés aux espaces les moins exposés comme les sorties sur terrasse par exemple. Les chambranles en marbre encadrent les portes des sqifa, et les portes "intermédiaires" qu'on croise dans les galeries, mais existent également sans l'accompagnement de la porte, notamment au départ des escaliers.

Les chambranles en marbre, éléments plus ou moins monolithiques se composant de pièces plutôt grandes, deux piliers et un arc inscrits dans un panneau rectangulaire. Les piliers, sorte de pieds-droits, affichent un air de pilastres de la Renaissance italienne [1], composant des éléments rectangulaires oblongs sculptés sur leur pourtour de filets et de moulures. Un arc en plein cintre les unit et se complète pour que le tout s'inscrive dans un rectangle qui sera surmonté d'une corniche tout comme chacun des piliers d'ailleurs.

[1] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.450.

Le palais qui présente les plus beaux spécimens de ces chambranles en marbre est sans contexte Dar Aziza, d'ailleurs on n'en trouve de pareils nulle part ailleurs. Ils sont sculptés soit en bas-relief, soit en demi-relief, de motifs floraux, de palmes et d'entrelacs en arabesque (voir figure 212), on en retrouve même, comme celui qui encadre la porte d'entrée actuelle qui contient des représentations de fruits. D'autres exemples de chambranles sont ornés de motifs différents représentant des fleurs en rosace éparpillées avec homogénéité le long des pieds-droits et suivant le contour en demi-cercle (voir figure 213) (On remarque l'existence, dans les autres palais, et un peu partout dans la vieille ville, d'excellentes imitations en tuf de ces modèles). Ce n'est également qu'à Dar Aziza que l'on croise ces fameux chambranles en marbre à deux baies jumelées, sculptés de ces derniers motifs (voir figure 214). On se doit de mentionner d'autres particularités des chambranles de Dar Aziza, en premier lieu, certains n'ont le cintre reliant les deux pieds-droit, constitué que de deux éléments symétriques et l'arc de la baie est un demi-cercle continu et régulier, en second lieu, leur sculpture spécialement abondante va parfois embellir même l'intrados, enfin, l'inexistence du croissant dans plusieurs modèles et son effacement par rapport au reste de l'ornementation dans d'autres est aussi une caractéristique propre à Dar Aziza.

A Dar El Hamra, c'est surtout par la forme de son arc que le chambranle demeure singulier (voir figure 215), un arc plutôt ouvert, comme surbaissé, et outrepassé. Il est également bien moins chargé que ceux des autres palais, la corniche le surmontant et celles surmontant ses pieds-droits est nettement allégée, les stries des contours se sont raréfié et deux grosses fleurs à pétales en feuilles d'acanthe occupent symétriquement chaque écoinçons et un croissant plus petit s'incruste au niveau de la clé.

Les exemples de chambranles qu'abritent **Dar Mustapha Pacha**, le Palais du Dey, le Palais 18, Dar Essouf, Dar Hassan Pacha, Dar Ahmed et Dar Khdaouedj El Amia sont tous relativement ressemblants, mais ne sont cependant pas identiques, il subsiste toujours quelques légères différences qui en font des modèles uniques. Ceux de Dar Ahmed (voir figure 216), du Palais 18 (voir figure 217) et Dar Essouf sont sobrement sculptés de motifs floraux en reliefs, Dar Hassan Pacha (voir figure 218) et le Palais du Dey abritent un type de chambranle contenant une seule fleur en rosace semblable à celles qu'on croise à Dar Aziza sur chaque piliers et dans chaque quart de cercle du cintre ainsi que deux fleurs –au milieu de leur touffu feuillage—sculptées juste au-dessus des écoinçons.



FIGURE 212 : DAR AZIZA.
Chambranle en marbre sculpté de motifs fruitiers de style réaliste, de rinceaux et d'entrelacs végétaux stylisés.



FIGURE 213 : DAR AZIZA.
Chambranle en marbre sculpté de motifs floraux stylisés.



FIGURE 215 : DAR EL HAMRA.
Chambranle en marbre à baie en arc outrepassé.



FIGURE 214 : DAR AZIZA.
Chambranle en marbre à deux baies jumelées sculpté de motifs floraux stylisés



FIGURE 221 : DAR MUSTAPHA PACHA.
Chambranle en tuf en une simple arcature.



FIGURE 222 : PALAIS 23.
Chambranle en tuf inscrit dans un rectangle.



FIGURE 2
Chambranle en
de motifs



FIGURE 223
Chambranle

CHAMBRANLES D

(Clichés personnels).

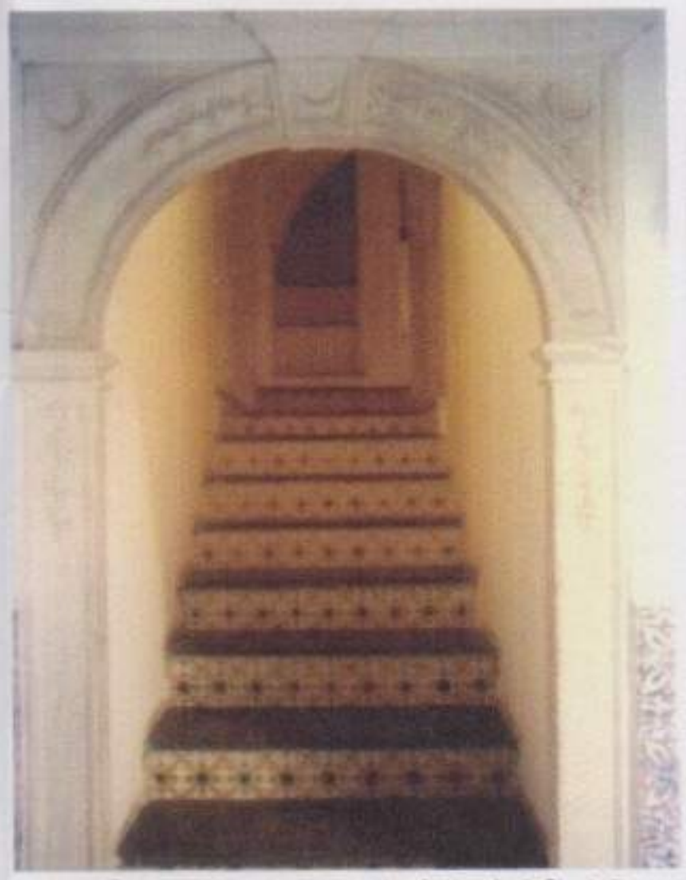


FIGURE 217 : PALAIS 18.
Chambranle en marbre légérement sculpté de motifs floraux



FIGURE 218 : DAR HASSAN PACHA.
Chambranle en marbre seulement sculpté de trois croissants.

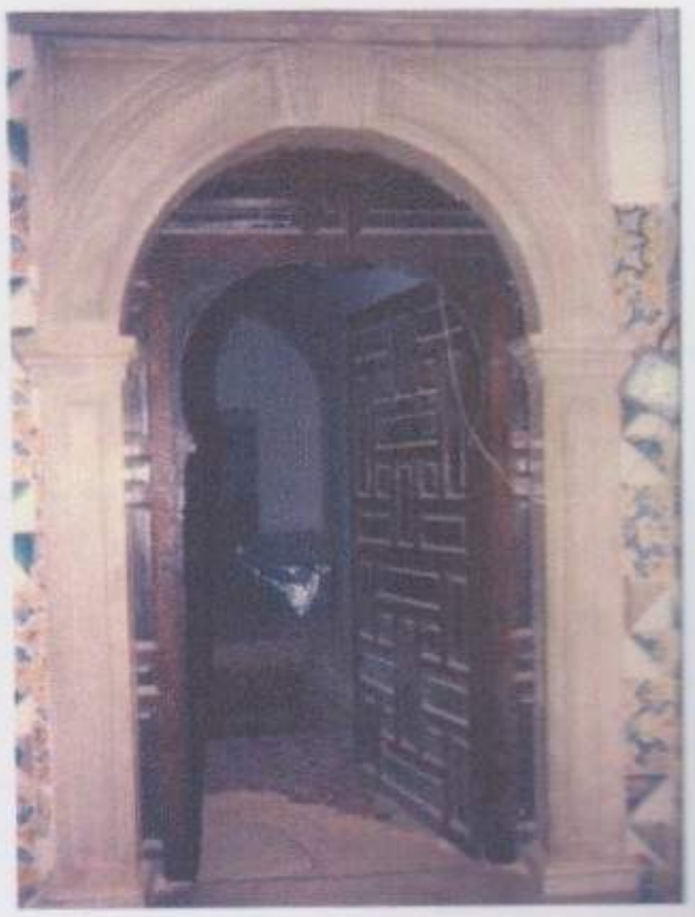


FIGURE 220 : DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.
Chambranle en marbre dépourvu de sculture hormis les simples filets redessinant les contours.



216 : DAR AHMED.
marbre légérement sculpté
floraux de style réaliste.



: DAR MUSTAPHA PACHA.
e en tuf à deux baies jumelées.

DE PORTE.

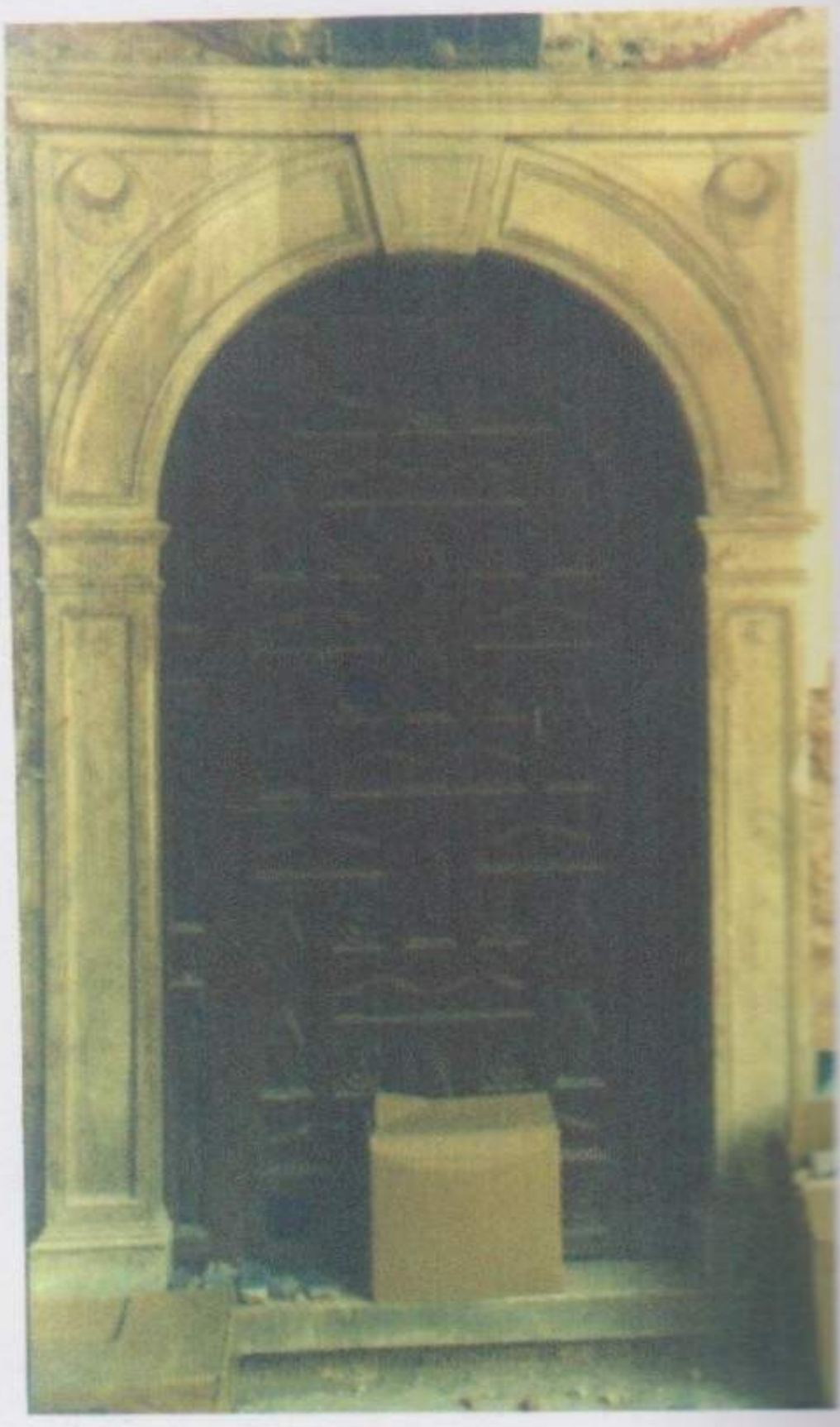


FIGURE 219 : DAR MUSTAPHA PACHA.
Chambranle en marbre seulement sculpté de trois croissants.

Leurs points communs sont tout d'abord le fait d'être constitués de cinq éléments :les deux piliers, sur lesquels reposent le cintre formé de trois éléments distincts, deux écoinçons et une partie médiane ressortant légèrement en saillie et débordant vers le bas en rompant la ligne de l'arc, et enfin la corniche qui couronne l'ensemble. Un autre aspect est à l'origine de leur analogie c'est la taille et l'emplacement du croissant qui sont presque toujours les mêmes.

Les chambranles de **Dar Mustapha Pacha** (voir figure 219) et ceux de Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 220) sont ceux qui possèdent le moins d'ornement, dans le premier palais, on ne trouve généralement que les croissants qui se nichent au niveau des clés et des écoinçons ; dans le second palais, on ne note même pas la présence de ce symbole de l'Empire ottoman, en fait, Dar Khdaouedj El Amia possède les chambranles en marbre les plus simples qui soient. Notons que ce dernier palais présente aussi la singularité d'avoir la clé du chambranle qui encadre sa porte principale recevoir une étoile de David, peut-être pour que l'on se rappelle que là habita un personnage de confession juive, Bakri.

Les chambranles en tuf se présentent globalement selon deux configurations, les plus simples se suffisent à une arcature reposant sur deux piliers, leur contour reste donc un demi-cercle (voir figure 221); les autres sont à peine plus élaborés, ils gardent les mêmes trois éléments mais s'inscrivent eux dans un contour rectangulaire (voir figure 222). Comme nous l'avons déjà mentionné, ces chambranles de tuf imitent parfaitement leurs analogues en marbre de Dar Aziza, et forment souvent de même, **des chambranles à deux baies jumelles comme à l'entrée du hammam de Dar Mustapha Pacha (voir figure 223).**

<u>Les fenêtres.</u>

Les portes donnant accès aux pièces habitables sont toujours flanquées de part et d'autre d'une fenêtre presque carrée, mais néanmoins rectangulaire, ouvrant donc sur la galerie. Ces ouvertures sont généralement encadrées de marbre, sauf au rez-de-chaussée de Dar Ahmed où elles le sont de bois. Le cadre est toujours gravé de simples filets verticaux et horizontaux parallèles au contour, créant des moulures en relief (voir figures 224, 225 et 226); sauf à Dar

Aziza où l'ornement de ces cadres est en motifs floraux (voir figure 227). Partout les fenêtres sont munies de barreaux, qui seront tors à Dar Aziza, leurs points de rencontre marqués par des sortes de nœuds ayant parfois l'aspect de polyèdres, ce quadrillage métallique et la forme qui matérialise le point d'intersection des barreaux sont très fréquent dans la Turquie ottomane. Ces fenêtres avec leurs cadres et leurs barreaux trouvent étrangement leurs analogues partout en Turquie, comme on le voit sur une photographie représentant le "Sünnet-köchkü" du sérail de Topkapi à Istanbul [1] (voir figure 228).

Ce cadre est lui-même encadré de carreaux de céramique sauf dans les cas où, comme à Dar El Hamra, la niche en arc en accolade surmontant la fenêtre de l'intérieur, a été percée puis vitrée à l'époque coloniale (voir figure 229). De la céramique, on en retrouve également dans la profondeur de l'embrasure sur les quatre faces. Notons que ces fenêtres sont plutôt basses pour correspondrent au niveau de l'œil d'une personne assise, parterre évidemment, à l'intérieur de la pièce.

Pareillement percées dans le mur séparant les chambres des galeries, de petites ouvertures, parfois à claustra de stuc sculpté et découpé à jour surmontent, par trois la porte à deux vantaux et en individuelle chaque fenêtre à barreaux. Elles sont de dimensions réduites et ont la forme combinée d'un demi-cercle sur un rectangle de largeur égale au diamètre de l'arc.

Les rares fenêtres ouvrant vers l'extérieur sont souvent celles se trouvant dans les murs latéraux des alcôves, plutôt petites et surtout étroites, elles sont grillagées pour des raisons évidentes de sécurité mais également par soucis de pouvoir voir sans être vu de l'extérieur. Seuls les palais du "Bastion 23" possèdent des baies semblables à celles s'ouvrant sur le patio, qui surplombent la mer (voir figure 230). Les cages d'escalier possèdent souvent de petites ouvertures, généralement vers un puits de lumière faisant partie du palais dans lequel elles se trouvent, les spécimens qu'on rencontre à Dar Ahmed et à Dar Hassan ne possèdent pas de barreaux mais sont munis de petits volets de menuiserie, agencés de compartiments comme le sont les battants de porte, ouvrant vers l'intérieur (voir figure 231).

---

[1] VOGT-GÖKNIL (ULGA) & WIDMER (EDUARD), *Turquie ottomane*, Office du Livre, Fribourg 1965, p.156.

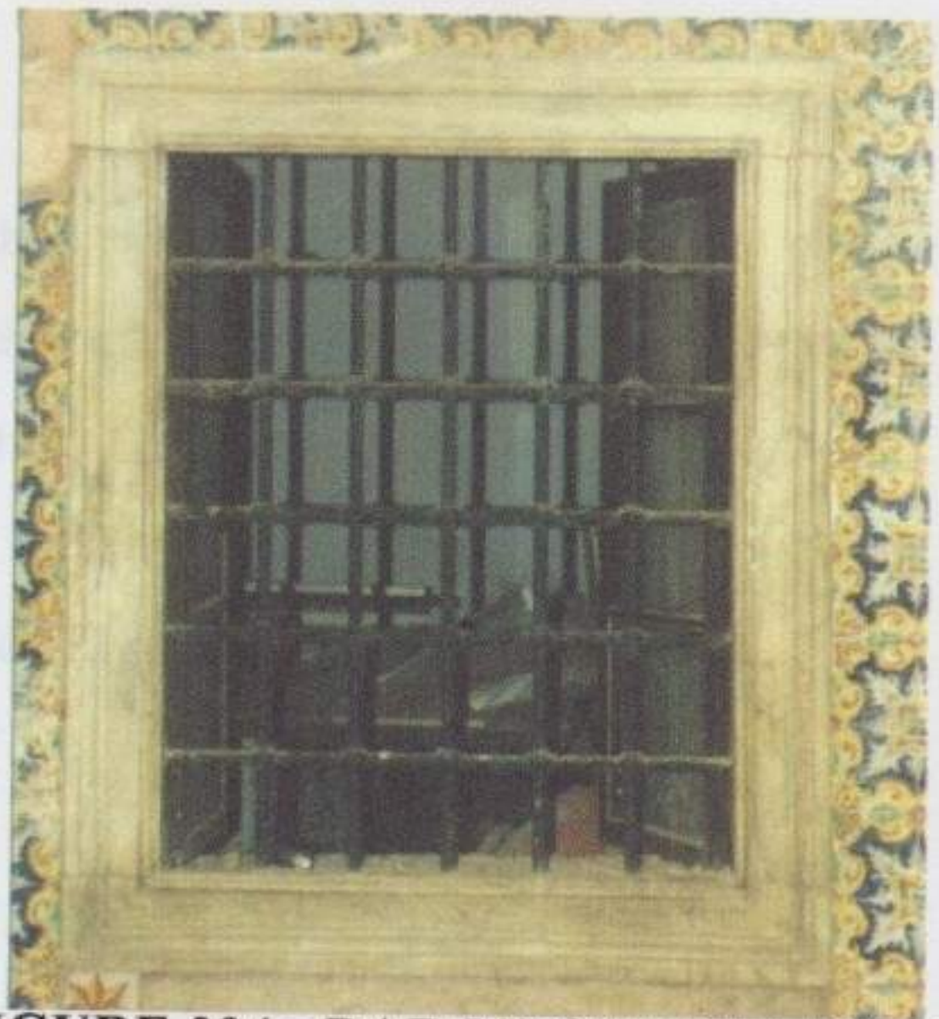


FIGURE 224 : DAR MUSTAPHA PACHA.
Chambranle de fenêtre sculpté de simples filets parallèles au contour.



FIGURE 225 : DAR HASSAN PACHA.
Chambranle de fenêtre sculpté de simples filets parallèles au contour.

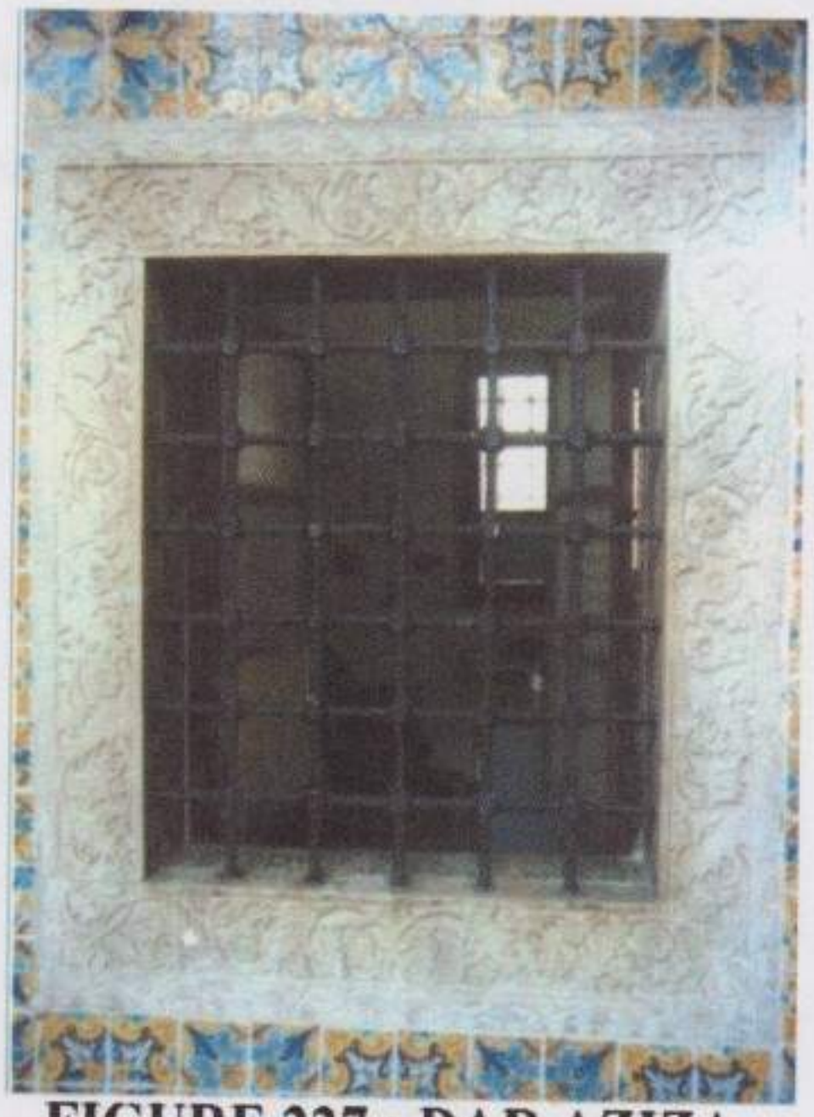


FIGURE 227 : DAR AZIZA.
Chambranle de fenêtre sculpté en bas-relief de rinceaux.

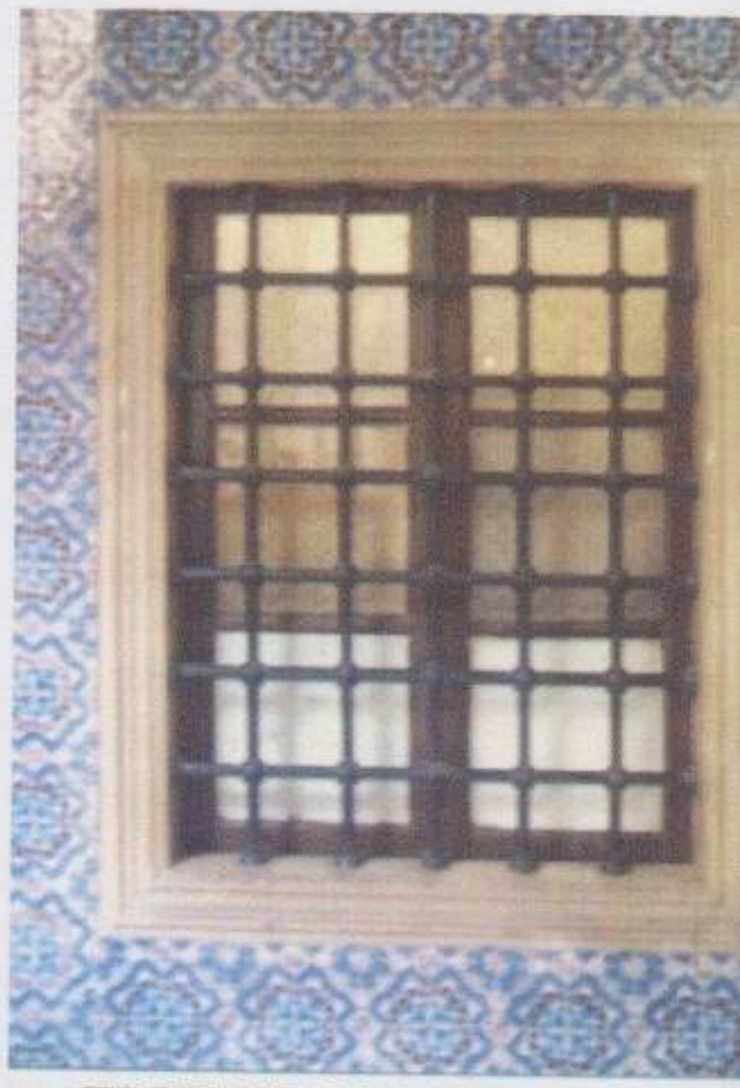


FIGURE 226 : DAR AHM
Chambranle de fenêtre sculpté de simples filets parallèles au contour.

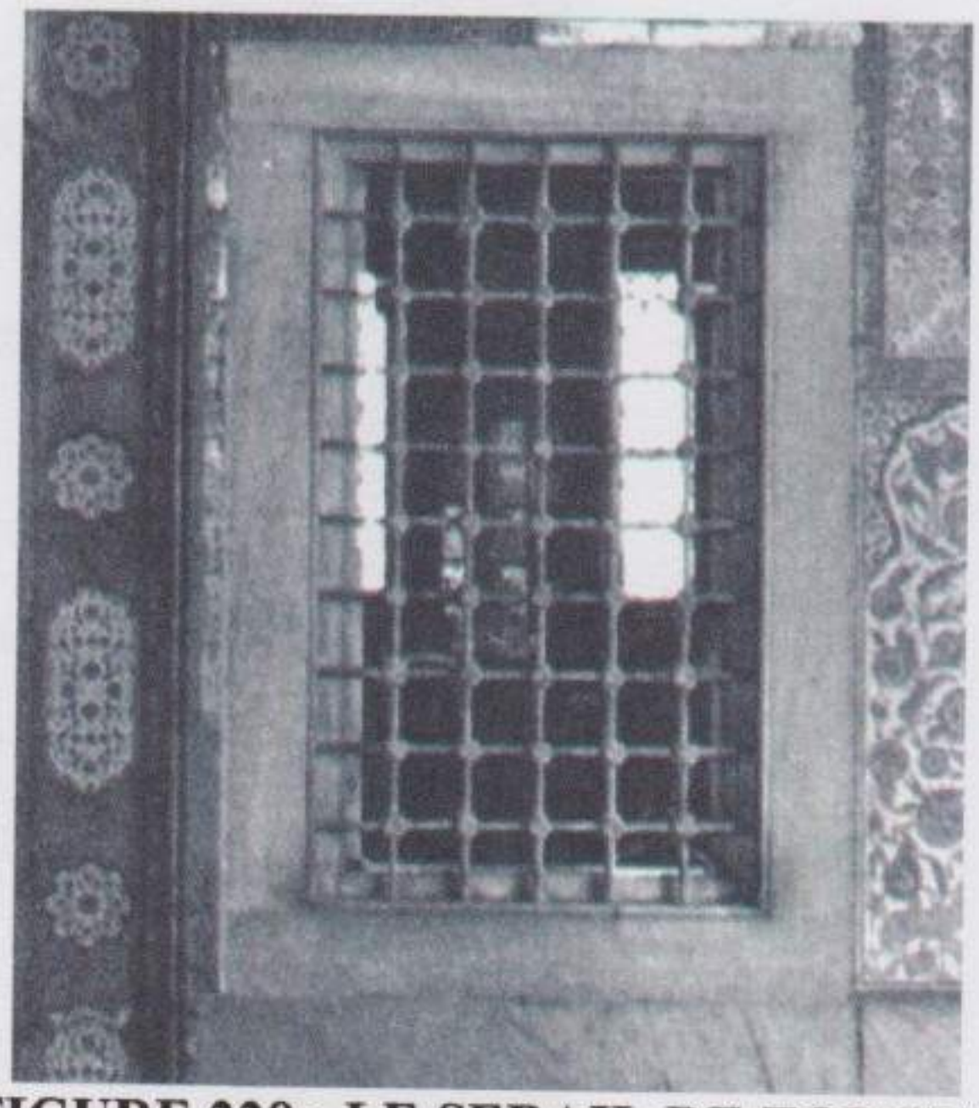


FIGURE 228 : LE SERAIL DE TOP-KAPI
Dans VOGT-GOKNIL, Turquie ottomane, p.156.

FENETR

(Clichés personnels hormi



FIGURE 230 : PALAIS 18.
Fenêtres s'ouvrant sur la mer.

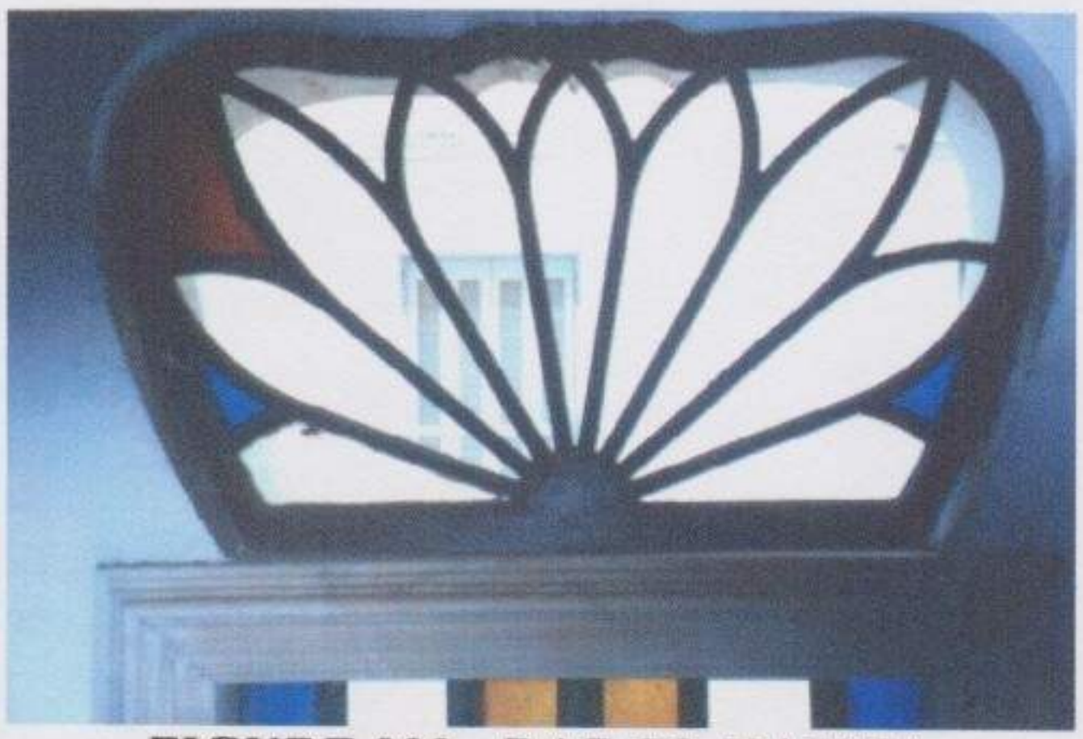


FIGURE 229 : DAR EL HAMRA.
Fenêtre surmontée d'une baie vitrée arquée en accolade
résultant de modifications de la période coloniale



FIGURE 231 : DAR HASSAN PACHA.
Fenêtre d'escalier s'ouvrant dans un puits
de lumière appartenant au palais.

ED.

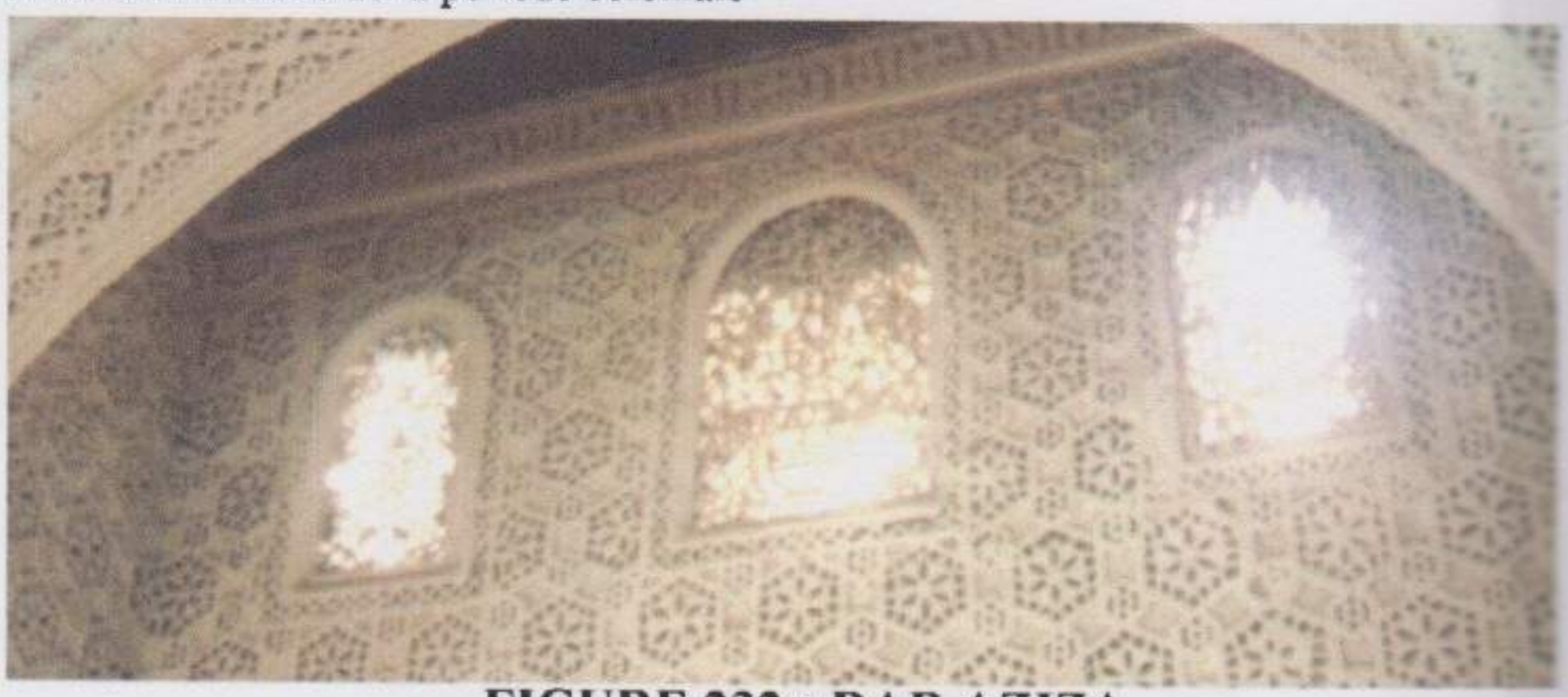


FIGURE 232 : DAR AZIZA.

RES.

is la figure 228).



FIGURE 233 : DAR MUSTAPHA PACHA.

Claustras sculptés
ajourés de plâtre.
(Ci-dessus et ci-contre).



FIGURE 234 : DAR HASSAN PACHA.

Il existe aussi les claustras perçant les murs qui séparent les pièces des galeries, elles surmontent les fenêtres et les portes à deux vantaux, elles s'agrémentent souvent de sculpture ajourée de plâtre comme on peut en voir dans beaucoup de palais (voir figures 232 et 234), parfois, **elles se pourvoient même de vitraux à plusieurs teintes comme dans les kouchek de Dar Mustapha Pacha (voir figure 232).**

11. Le décor.

Le décor des maisons algéroises de la période ottomane a de spécifique le fait qu'il soit exclusivement réservé pour l'intérieur, et qu'il soit, aux côtés des dimensions, le signe annonciateur principal du luxe de la demeure[1] et par conséquent de l'importance du propriétaire. Le témoignage du docteur Shaw résume parfaitement le répertoire décoratif de la demeure algéroise : *"Dans les bonnes maisons, ces appartemens sont tapissés de velours ou de damas, depuis le plancher jusqu'à la moitié du plafond ; le reste du mur est surchargé de toute espèce d'ornemens en stuc ou en plâtre. Le plafond est ordinairement boisé, et peint avec beaucoup d'art, ou divisé en plusieurs compartiments ou panneaux, avec des moulures dorées, et par-ci par-là des passages du Coran."*[2]

En effet le décor s'exprime tout d'abord par la céramique, le regard en croise les carreaux sur presque toutes les parois verticales de la demeure, sur les sols, la profondeur de l'embrasure des niches, fenêtres et placards.

Vient ensuite le bois sculpté des portes et des battants de placards, le bois richement ouvragé et peint des plafonds, le bois sculpté et ajouré des balustrades. Les éléments en marbre font également partie du tableau décoratif par les colonnes et chapiteaux, cadres de portes et fenêtres.

Le stuc est pareillement présent, témoignant d'une grande habileté d'exécution mais l'empreinte coloniale en voulant concurrencer le travail de l'époque ottomane dans ce domaine a semer l'ambiguïté, il est même devenu difficile de discerner l'œuvre originale de ces rajouts ultérieurs.

---

[1] LE TOURNEAU, *Les villes musulmanes* ..., op. cit., p.82.
[2] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.96.

Les métaux enfin, nettement moins profus et donc moins perceptibles, mais n'en constituant pas moins des œuvres d'une certaine valeur artistique.

Il nous semble important de mentionner l'aspect "cosmopolite" du répertoire décoratif algérois, la provenance des matières, l'origine des mains ouvrières sont tellement diverses, on retrouve de l'italien et de l'espagnol comme en témoigne clairement Venture de Paradis[1], du tunisien, du marocain, du français et même de l'hollandais. Un autre aspect qui raccorde ces différentes manifestations de l'ornementation domestique algéroise, consiste en le fait que le décor soit le point par lequel s'affirme le plus l'oubli des traditions et la rupture avec le passé, Alger semble avoir éliminé l'art maghrébin hérité du passé [2] ; du fait justement, ce qui nous semble évident à deviner, de la provenance étrangère des pièces d'ornementation, car ce qui a demeuré d'exécution locale, les portes en bois et le stuc, en partie, a néanmoins gardé, ne serait-ce que peu, une vague réminiscence de l'art "mauresque" ou plutôt de l'art maghrébin antérieur.

Le décor de céramique.

"La première chose qui frappe l'œil quand on pénètre dans une maison mauresque bien conservée c'est la profusion des carreaux de céramique." [3] C'est en effet l'élément du décor remarqué en tout premier lieu, non seulement par son abondance, mais également par le choix de ces emplacements –les plus exposés au champ visuel—et par sa brillance, le chatoiement de ses couleurs qui lui confère un caractère on ne peut plus aguicheur. Les arguments en faveur de l'emploi des carreaux de céramique ne relèvent pas tous de l'aspect ornemental, ils sont également dictés par le côté fonctionnel pour répondre aux besoins nés d'une certaine façon d'approprier l'espace.

En Alger, le climat, aux côtés probablement d'habitudes héritées, a fait naître des manières de vivre particulières, comme celle de marcher pieds nus ou très légèrement chaussés à même le sol dans les intérieurs ou celle de cerner les gestes de leur vie domestique

---

[1] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.222.
[2] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.452.
[3] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.586.

quotidienne dans *une hauteur plutôt proche du sol. Quoi de plus adapté en effet qu'un sol* émaillé, frais, maintenu propre, qu'un soubassement de mur, de la hauteur de l'adossement d'une personne assise, revêtu de carreaux de faïence, agréablement rafraîchissant et tellement facile d'entretien.

Les carreaux de céramique se sont souvent vus désigner la dénomination ancienne de *"zellidj"* ou de *"zellaïdj"*, terminologie maghrébine, car dès le moyen-age, les fabricants de carreaux de faïence de Fez notamment, formaient la confrérie des *"zellaïjiya"* exerçant dans le quartier des *"Fekharin"* près de Bab-Ftouh, et ces carreaux étaient déjà appelés des zellidj[1] .

A propos des parties qu'on a généralement choisit d'orner de ces carreaux, Montagne témoigne :*"On en garnissait le pourtour des galeries et des chambres à une hauteur plus ou moins grande, l'embrasure des portes, l'intérieur des armoires et même les murs des escaliers."* [2] Ce fut le cas dès le début du XVII° siècle comme l'atteste l'affirmation de Haëdo :*"Ces vestibules et ces cours généralement construits en briques avec beaucoup de goût sont, pour la plupart, ornés sur leurs parois de carreaux de faïence de diverses couleurs ; il en est de même des corridors et des balustrades situés à l'intérieur de ces cours, ..."* [3]

Ajoutons à cela les sols qui ont sont souvent tapissés, les faces des portiques entourant le patio sur lesquels les carreaux émaillés riches en couleurs encadrent les arcs, dessinent deux larges rubans horizontaux couronnant chaque niveau et se déployant le long des quatre portiques pour les relier en formant comme une ceinture, d'où le nom de *"h'zam"*. La composition décrit également des bandeaux verticaux plus minces de seulement deux carreaux de large, séparant chaque deux arcs, montant dans le prolongement vertical des colonnes jusqu'à se mêler au h'zam, ils reçoivent traditionnellement l'appellation de *"soulef"* pluriel de *"soulef"* qu'on assimile à une boucle de cheveux tombante.

---

[1] BROUSSAUD, *Les carreaux de faïence peints dans l'Afrique du Nord,* Plon, Paris 1930, p.5 ; remarquons que ce vocable a pour racine un verbe arabe qui pourrait éventuellement se traduire par "glisser" en référence à la face lisse et émaillée des carreaux.

[2] MONTAGNE, *Physiologie morale* ..., op. cit., p.11.

[3] HAEDO (DIEGO DE), *Topographie et histoire* ..., op. cit., in R. A. 1870, p.432.

Dar Mustapha Pacha semble détenir le record concernant ce répertoire décoratif, vers 1894, ce palais n'en possédait pas moins d'un demi million de carreaux[1] , les parois de galeries de l'escalier se parent d'un large soubassement dépassant parfois les dix rangées de carreaux émaillés, et toutes les pièces, même celles destinées au logement des domestiques en sont pourvues.

A Dar Aziza, par contre, le décor de céramique est sensiblement moins abondant qu'ailleurs, les soubassements des galeries ne possèdent que quatre à cinq carreaux de large, ceux des chambres et des embrasures des baies sont plutôt rares, c'est quasiment le même cas pour Dar Ahmed où on ne retrouve même plus ces soubassements dans les murs cernant les escaliers, mais où ceux des galeries comptent cependant de six à huit carreaux de large.

Dar Hassan Pacha doit être, d'entre tous les palais, parmi ceux les plus ornés. Pas moins de dix rangées forment les soubassements de ses galeries, et douze ceux des murs des escaliers, ses niches-placards sont entièrement tapissées, même sur l'intrados de l'arc en accolade.

Dar Khdaouedj El Amia, le Palais du Dey et les palais du "Bastion 23"sont également largement ornés de carreaux de faïence même si les carreaux du Palais 18 et du Palais 23 sont de production récente posés en remplacement de ceux qui existaient à l'origine et ceux du Palais du Dey se sont retrouvés stockés dans des cartons depuis longtemps à cause des travaux de restauration qui ont été engagés, mais il demeure néanmoins quelques pièces qui gardent encore sur leurs murs le revêtement émaillé, et ce sont ces espaces qui révèlent qu'il y a eu dans ce palais des modèles fort singuliers qu'on ne retrouve pas ailleurs mais en plus ou moins petite quantité, on ne trouve pas plus de deux mètres linéaires de mur avec le même modèle.

Concernant l'origine de ces carreaux émaillés, Venture de Paradis parle d'origines tunisoises et espagnoles [2], dans son étude, Broussaud[3] rajoute les provenances hollandaises de Delft, celles d'Italie et de France. Mais il demeure encore laborieux même aujourd'hui d'arriver à connaître l'age et l'origine des carreaux surtout qu'ils ne comportent, pour la

---

[1] GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque* ..., op. cit., p.264.
[2] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger* ..., op. cit., p.222.
[3] BROUSSAUD, *Les carreaux de faïence* ..., op. cit., pp. 3 à 17.

grande majorité d'entre eux, aucune inscription ; Broussaud n'a croisé qu'un seul modèle timbré au revers au nom d'une succursale de Moustier au sud de la France.

La faïence tunisienne serait caractérisée par une grande variété de dimensions : carreaux de 6, 9, 12, 15 et 20 cm, dont les échantillons anciens sont épais et taillés en biseau. Les dessins des carreaux tunisiens sont sommaires, cernés par un trait au violet manganèse, seules couleurs employées :le bleu, le vert, le jaune et le violet. Les Tunisiens procédaient par des modes d'émaillage et de cuisson qui font que les couleurs débordent les unes sur les autres et imprègnent souvent la couverte, qui devient moins nette que les faïences européennes. Le carreau tunisien ne comporte jamais la représentation ni de personnages ou d'animaux, ni de fleurs ou branches réelles :le décor s'inspire le plus souvent de végétaux stylisés ou reste purement d'imagination. Les faïences de cette origine constitue la très grande majorité de celles employées dans les constructions de l'Afrique du Nord [1]. Elle semble s'être plutôt effacée à Alger devant les provenances européennes, il n'y aurait qu'à Dar Aziza (voir figure 235) qu'elle serait la plus abondamment employée, si on se fie aux caractéristiques que nous livre Broussaud ; dans les autres palais la faïence tunisienne est surtout présente par le modèle du triangle vert /triangle blanc.

Dans les carreaux de provenance européenne, il y a, selon Broussaud, d'abord l'Italie et Delft, ensuite la France et l'Espagne.

Le carreau italien formerait la majorité des pavements d'Alger, il est généralement d'assez grande dimensions, 20cm environ. Le contour de ses dessins, qui se distinguent par la complication et la surcharge d'ornementation et dont certains ont été reproduits dans les ateliers tunisiens, était exprimé par un trait violet, puis un peu plus tard et pendant un siècle environ par un trait bleu. Les modèles italiens les plus connus seraient "l'Oeillet" polychrome (voir figure 237) ou bleu monochrome, la "Griffe du Lion" (voir figure 238) (appelée également la "Palme" et "Cornucopia"[2]) et la "Rocaille Aux Trois Fleurs" (voir figure 239). Mais dans un récent article de Couranjou[3] il est dit que les carreaux représentant ces modèles seraient plutôt catalans. Pour notre part , nous pensons que ces modèles auraient très bien pu

---

[1] Idem, pp. 6-7.

[2] COURANJOU Jean, *Le carreau catalan (et valencien) « Rocaille Aux Trois Fleurs »*, in "Butlleti Informatiu de Ceràmica, mùm. 64-65 juliol- desembre 1998 (en catalan), p. 1.

[3] Idem, p. 1.

être produits dans différents pays, surtout que nous trouvons des carreaux tunisiens reprenant les modèles européens, notamment celui de "l'œillet" comme on le voit encore à Dar Aziza. Notons également que des carreaux napolitains, souvent utilisés pour les revêtements de sol, auraient été importés vers la fin du XVIII° siècle [1].

Couranjou pense que les carreaux néerlandais sont assez caractéristiques pour qu'il n'y ait pas eu pour eux d'erreur d'attribution[2], on rencontre particulièrement à Alger, une proportion relativement importante de ces carreaux hollandais qu'on a souvent appelés avec restriction des "Delft" abondent particulièrement dans les demeures et palais construits tout à la fin du XVIII° siècle[3], nous les avons effectivement retrouvés à **Dar Mustapha Pacha,** Dar Hassan Pacha, Dar Essouf, Dar El Hamra, Dar Khdaouedj El Amia et au Palais 18. Ils sont ordinairement plutôt petits (12.5 cm environ), l'argile dont ils sont constitués est relativement friable et de couleur assez blanche. La plus part de ces carreaux sont traités en camaïeu, soit ton sur ton, dans des nuances de bleu ou de violet manganèse, on ne croise que très rarement des Delft polychromes, ceux-là sont pour la plus part en bichromie sauf à Dar Ahmed où on trouve des carreaux hollandais représentant des paysages en polychromie. Les carreaux hollandais représentent des dessins d'imagination, avec des fleurs (voir figures 240) ou des oiseaux plus ou moins stylisés, ou des compositions d'inspiration chinoise, ou encore des sujets dans des cercles, avec des fleurons aux angles, bateaux (voir figure 241), paysages, scènes de genre, ...etc. [4] Dans un ouvrage consacré exclusivement à la céramique de Delft[5], il nous avons effectivement découvert la grande ressemblance qui existait entre des carreaux se trouvant en Europe dont l'origine hollandaise était attestée et les carreaux d'Alger que nous attribuons à ce même pays ; des carreaux représentant des bateaux tout à fait analogues à ceux qu'on trouve à Dar Mustapha Pacha ou à Dar Khdaouedj El Amia se trouveraient au "Victoria & Albert Muséum" de Londres[6] ; le Pavillon Amalienburg (1734-1739) accueille des carreaux assemblés en colonne torsadée autour de laquelle s'agrippent des personnages[7], exactement comme on peut en croiser à Dar Essouf (voir figure 242) ; la maison de John Knox à Edimbourg reçoit sur ses murs des carreaux de Delft représentant des compositions

---

[1] COURANJOU, *Les carreaux de faïence néerlandais dans la Régence turque d'Alger (1518 –1830)*, in "Tegel 1998 26 36-41 (en néerlandais), p.3.
[2] Idem, p.3.
[3] Idem, p.3.
[4] BROUSSAUD, *Les carreaux de faïence* ..., op. cit., p. 3 à17.
[5] LEMMEN (Hans Van), *Céramique de Delft*, Editions Anthèse, Arcueil 1997.
[6] LANE, A guide to the collection of tiles Victoria and Alber Museum, London 1962, Pl. 35 A.C.
[7] LEMMEN, *Céramique de Delft*, op. cit. , p.106.

florales inspirées d'une estampe de l'artiste hollandais Carel Allard (1648-1709) [1] (voir figure 244) qui rappellent beaucoup les panneaux de "J van Maak" qui ornent les parois de certains palais de la fin du XVIII° (voir figure 243) : Dar Mustapha Pacha, Dar Hassan Pacha, Dar Essouf et le Palais 18, ces panneaux présentent souvent des signatures et ceux de Dar Essouf sont même datés (voir figure 245).

Les carreaux espagnols, dont la majorité sont polychromes et, selon Broussaud, quelques-uns traités en camaïeu bleu, sont recouverts d'un émail stannifère analogue à celui de Delft. Ils représentent souvent des animaux fantastiques, le trait du dessin est indiqué au bleu de cobalt, mais à la période à laquelle écrit Broussaud, les carreaux hispaniques (Barcelone et pays valencien) sont encore considérés comme italiens, les modèles catalans englobent peu de modèles mais de très grandes quantités de carreaux, *"au point qu'ils apparaissent partout"* [2], les valenciens représentés par peu d'exemplaires, sont plus discrets.

Broussaud parle de certains carreaux trouvés dans des maisons d'Alger, d'un travail beaucoup plus fin, au coloris éclatant et varié, d'origine sans doute européenne, mais qu'il a été jusqu'ici impossible à préciser ou même à confirmer, on avance plusieurs probabilités quant à leur provenance : Moustier, Marseille, Strasbourg, Italie, Hongrie, Espagne ou encore, celle dont l'auteur semble se rapprocher le plus, Delft.[3]

Trois modèles de carreaux paraissent constituer des éléments fédérateurs de l'architecture algéroise de la période ottomane, non seulement de l'architecture domestique mais également celle religieuse, ils sont connus sous les désignations de l'"Oeillet", la "Griffe ou Patte du Lion" (appellation locale, mais qu'on désigne également sous les noms de la "Palme" et "Cornucopia"[4]) et le triangle mi-partie vert et blanc. La "Rocaille Aux Trois Fleurs" est plus tardive mais est largement présente dans les palais édifiés vers la fin du XVIII° siècle, comme c'est le cas à Dar Mustapha Pacha où les carreaux de ce modèle s'assemblent souvent linéairement de manière à former une "vague bleue".

---

[1] Idem, p.41.
[2] COURANJOU, *Les carreaux de faïence néerlandais* ..., op. cit., p.3.
[3] BROUSSAUD, *Les carreaux de faïence* ..., op. cit., pp. 5 à 11.
[4] COURANJOU Jean, *Le carreau catalan* ..., p. 1.



FIGURE 235 : DAR AZIZA.
Carreaux tunisiens sur le modèle de l'oeillet italien et catalan.
(Cliché personnel).



FIGURE 236 : MODELES FREQUENTS A ALGER.
(Dans BROUSSAUD, Les carreaux de faïence peints dans l'Afrique du Nord).

CARREAUX TUNISIENS.



FIGURE 237 : L'OEILLET POLYCHROME.





FIGURE 238 : LA GRIFFE OU PATTE DE LION.

FIGURE 239 : LA ROCAILLE AUX TROIS FLEURS.

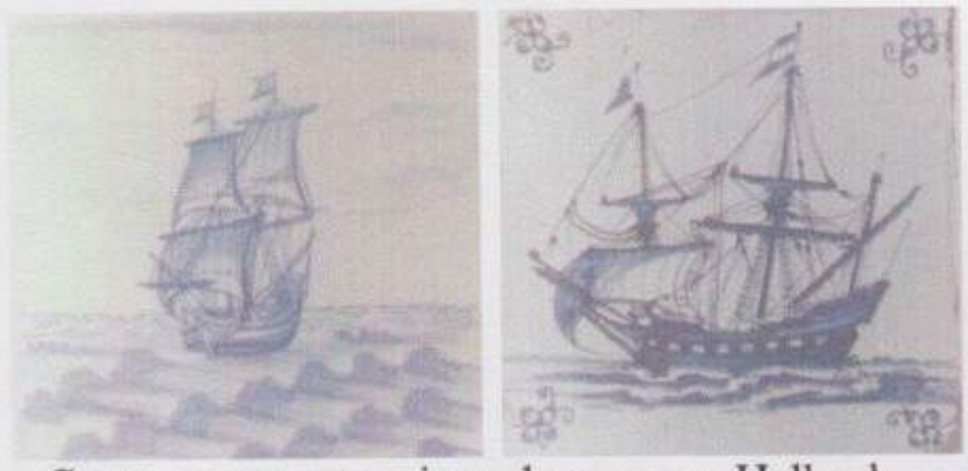
CARREAUX ITALIENS ET CATALANS

(Assemblages de modèles reproduits à partir de BROUSSAUD, Les carreaux de faïence peints dans l'Afrique du Nord).



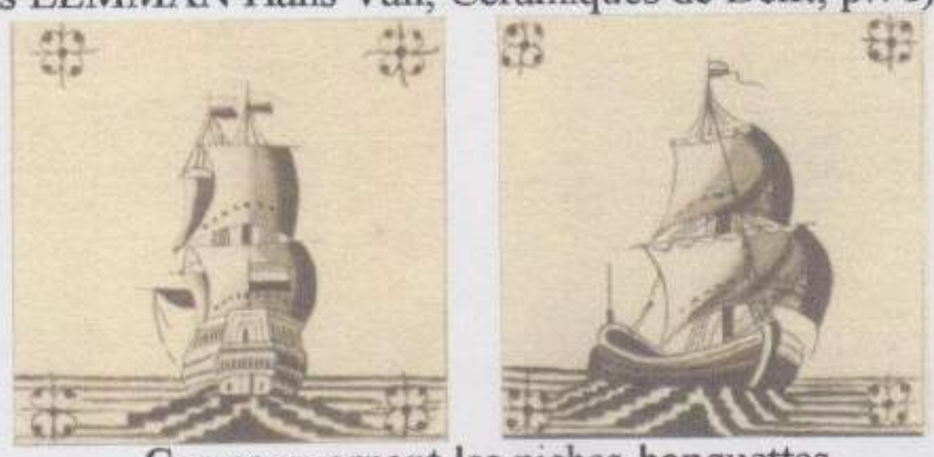
CARREAUX DE C





Carreaux pavant toujours les murs en Hollande.
(Dans LEMMAN Hans Van, Céramiques de Delft, p.71).

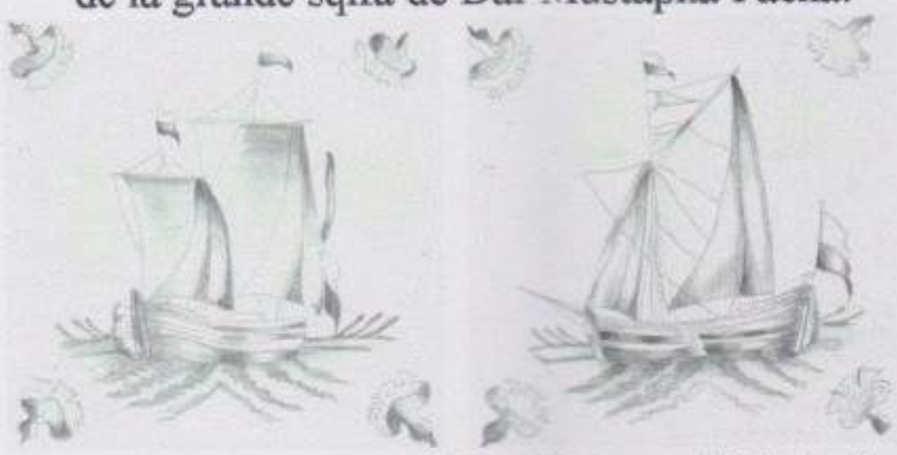




Carreaux ornant les niches-banquettes
de la grande sqifa de Dar Mustapha Pacha.



FIGURE 240 : MODELES A MOTIFS FLORAUX.



Carreaux se trouvant à Dar Khdaouedj El Amia.

FIGURE 241 : BATEAUX.

CARREAUX HOLLANDAIS.



Pavillon à Amalienburg (1734-1739).
(Dans LEMMAN Hans Van,
Céramiques de Delft, p.106).



A Dar Essouf.

FIGURE 242 : CARREAUX ASSEMBLES EN COLONNE.



FIGURE 243 : PANNEAU "J v M". A DAR MUSTAPHA PACHA.

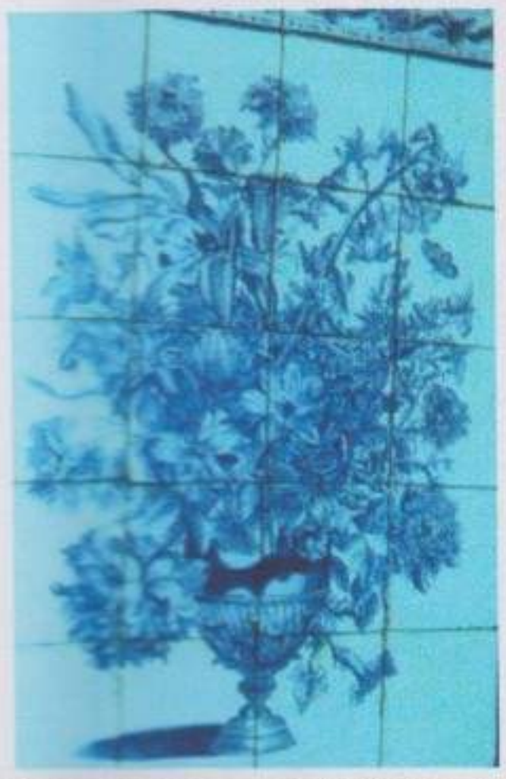


FIGURE 244 : PANNEAU DANS UNE MAISON A EDIMBOURG.
(Dans LEMMAN Hans Van,
Céramiques de Delft, p. 41).

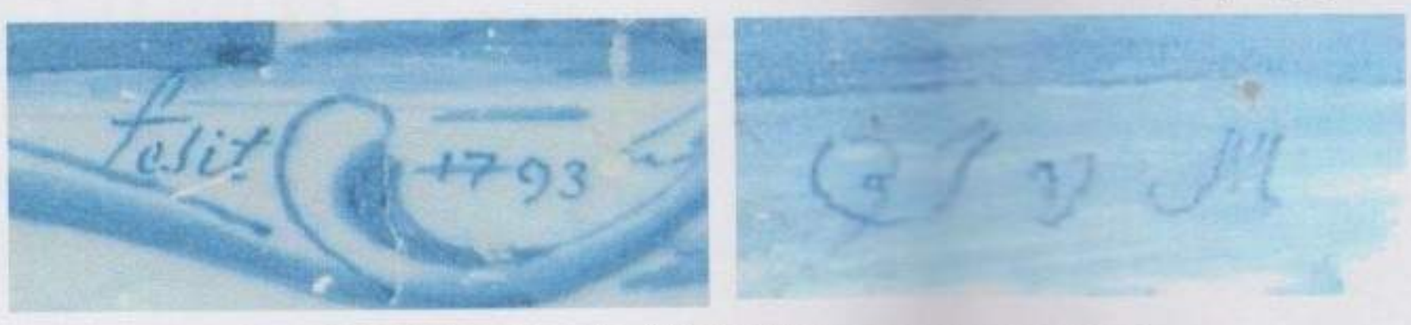


FIGURE 245 : DATE ET SIGNATURE DES PANNEAUX "JvM".

CERAMIQUE.

C'est à Dar Aziza que nous rencontrons des carreaux tout à fait singuliers que nous n'avons vu nulle part ailleurs. Il y a d'abords ces carreaux relativement petits se trouvant en bandeaux verticaux, leurs couleurs sont "passées" et plutôt ternes, leurs dessins semblant représentant le fameux œillet mais comparativement pas assez fins et leurs contours moins nets ; (voir figure 235) s'agirait-il des carreaux tunisiens dont parle Broussaud ? Les modèles paraissant venir de Hollande , si l'on se fie encore au descriptions de l'auteur, abondent à **Dar Mustapha Pacha**, Dar Hassan Pacha, spécialement autour du patio, sur le portique et sur les murs des galeries. Ce sont des carreaux plus ou moins petits, monochromes, à fond particulièrement blanc et dont le dessin est à traits fins et au contour régulier et précis. C'est dans ces palais que sont exposés, pour **Dar Mustapha Pacha**, dans les parois et les fonds des niches-banquettes de la grande sqifa et pour Dar Hassan Pacha au centre de la frise de chaque portique du patio et dans les murs cernant les escaliers, les célèbres panneaux de " J.V.Maak" (voir figure 243), composition toute en camaïeu de bleu, s'épanouissant sur trois carreaux de large et quatre de haut, esquissant un vase déployant un bouquet de fleurs en abondance, agrémenté par des représentation d'insectes. Il est possible de croiser d'autres spécimens de ces panneaux hollandais signés à Dar Essouf, dans les pièces du second étage et au Palais 18 dans le patio. Couranjou pense que ces pièces peuvent bien avoir été exécutées spécialement pour Alger et que "J. V. M" son les initiales d'un artisan du nom de J. Van Maak, ayant exercé à Amsterdam et qui *"qui n'est connu aux Pays-Bas que par les initiales JvM relevées au dos d'un carreau à scène biblique, daté de 1794 et sur une plaque de faïence des environs de 1791"* [1]. Nous avons effectivement retrouvé dans certains de ces panneaux à Dar Essouf des dates inscrites, celles-ci sont 1791 (voir figure 245) et 1794.

Le décor de bois.

Dans les ouvrages consultés, il a souvent été dit que la décoration et l'ornementation des maisons mauresques étaient l'œuvre d'étrangers et parfois même de captifs européens. Cependant, ces mêmes auteurs reconnaissent le fait que le travail du bois, notamment celui sculpté qui n'en est pas moins d'une qualité artistique indéniable, était l'œuvre des Algérois[2].

---

[1] PITTER, H., *Gesigneerde bijbeltegels.* Tegel 9. 198, p.16-19 ; PLUIS, J., *Bijbeltegels, Bibelfliesen,* Münster 1994, p.20 in COURANJOU, *Le carreau catalan* ..., op. cit., pp. 5-6 (en note de bas de page).

[2] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.581 ; GUIAUCHIN, *Alger*, op. cit., p.110 ; LESPES, *Alger* ..., op. cit., p.171.

On retrouve même un nom, celui d'un maître menuisier, Amin de la corporation, à qui on doit entre autre l'ancienne porte de la mosquée Ketchaoua[1]. Que le décor de bois soit l'œuvre d'ouvriers locaux, pourrait laisser penser que la tradition maghrébine en ce domaine se serait maintenue sans influence. En fait, il n'en est rien, un net changement est apporté par l'installation des Turcs en Algérie, ce changement se manifeste par un relief accentué et par un décor, bien que gardant des réminiscences des périodes passées, s'inspirant des productions européennes, française et italienne en particulier, se verra évoluer vers une représentation plus exacte de la nature[2].

Des essences de bois employées dans les constructions, on parle en premier lieu de cèdre[3], d'acajou, d'ébène [4], de chêne, de thuya et de cyprès [5]. Vu la rareté du bois [6], certaines essences durent être importées notamment celles employées pour la décoration. Le décor de bois s'exprime à travers portes, volets de fenêtres et de placards, balustrades, plafonds, solives de plafonds d'escaliers et charpente d'auvent de porte d'entrée. Dans pratiquement tous ces éléments, se retrouve le système, que le climat a imposé, de la division en petits panneaux. Cette technique permet de remédier au retrait et à la dilatation du bois soumis au variations de températures et du taux d'humidité dans l'air, car ce retrait et cette dilatation peut se perdrent dans les rainures des encadrements [7].

La colle employée pour l'assemblage des divers éléments est le résultat d'une formule tout à fait singulière que Shaw nous dévoile : *"Au lieu de colle ordinaire, les menuisiers se servent souvent d'une composition faîte avec du fromage qu'ils pilent d'abord dans un mortier avec un peu d'eau, jusqu'à ce qu'ils en aient fait sortir tout le petit-lait, puis une seconde fois en y mêlant un peu de chaux fine ; après quoi ils appliquent ce mélange, avec le plus de promptitude possible, aux planches qu'ils veulent joindre ensemble. On m'a assuré*

---

[1] GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque* ..., op. cit., p.260 ; COTTERAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.581.
[2] CARAYON, *Le travail artistique* ..., op. cit., p.5.
[3] Idem, p.3. ; COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.581 ; FEYDEAU, *Alger*, op. cit., p.20 ; GUIAUCHIN, *Alger*, op. cit., p.110.
[4] GUIAUCHIN, *Alger*, op. cit., p.110.
[5] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.581.
[6] CARAYON, *Le travail artistique* ..., op. cit., p.3.
[7] Idem, p.3.

que cette espèce de colle est si tenace, que quand une fois qu'elle est sèche , l'eau même ne peut plus la détremper." [1]

Le décor de bois s'exprime somptueusement dans les plafonds, ou devrions-nous dire dans les faux-plafonds, car se sont en fait des planches relativement légères qui sont fixées aux rondins qui eux-mêmes soutiennent les voliges et le plancher supérieur. La décoration est souvent chargée et riche en couleur, Guiauchin pense qu'elle pourrait être l'œuvre d'ouvriers italiens[2]. Signalons qu'à **Dar Mustapha Pacha**, et à Dar Essouf les faux-plafonds ornementés sont inexistants hormis celui d'une pièce au rez-de-chaussée de **Dar Mustapha Pacha** qui ne reçoit qu'une ornementation très sommaire et sans peinture. Ce n'est pas le cas pour les autres palais, mais il se pourrait bien que certains plafonds décorés soient des œuvres de la période coloniale française car certains d'entre eux recouvrent des pièces résultant de manière évidente de remaniements opérés durant la période coloniale.

Un encadrement de décor floral, de grands panneaux polychromes carrés ou circulaires à décor composé, floral et géométrique, se plaquent sur un fond quadrillé, pareillement sculpté et peint. A Dar Aziza, le plafond d'une chambre (voir figure 246) est comparativement plus simple, bicolore, à motifs d'entrelacs géométriques sur la base de carrés dont résultent des polygones et étoiles réguliers. Les chambres de l'étage de ce même palais sont plus fastueusement plafonnées (voir figure 247), palette de teinte plus variée, motifs plus élaborés, travail plus délicat, à l'image de ce plafond à rosace à Dar El Hamra (voir figure 248), la rosace occupant pratiquement tout le carré dont est constitué le plafond.

On rencontre à Dar El Hamra toujours, des plafonds de type "simple" (voir figure 249) dont l'ornement consiste, en plus du large cadre à décor floral, en un quadrillage formant des carreaux, peints de deux couleurs en damiers, qui bénéficient chacun d'un motif central, une petite étoile ou une rosace de dimension pareillement réduite. Les plafonds des palais du "Bastion 23" (voir figures 250 et 251) et de Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 252)sont également abondamment sculptés et peints, sur la base de compartiments carrés ou

---

[1] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., p.105.
[2] GUIAUCHIN, *Alger*, op. cit., p.107.

rectangulaires dans lesquelles figurent des rosaces ou d'autres formes géométriques plus complexes, mais toujours somptueusement parés de motifs floraux polychromes.

Le décor de bois se révèle également dans les pièces en bois sculptées, plus sobrement, d'arabesques et d'entrelacs floraux et végétaux stylisés. Ne les perçoivent que les avertis qui penseront à lever les yeux, car ces pièces forment soit les coffrages et la charpenterie des auvents des portes d'entrée comme celui de **Dar Mustapha Pacha (voir figure 253),** soit les consoles ou solives de certains plafonds recouvrant les escaliers, comme à Dar Hassan Pacha (voir figure 254), Dar Essouf ou encore à Dar Aziza (voir figure 255) où ces consoles ont la particularité d'être sculptés d'inscriptions exceptionnellement enluminées d'or.

Un mot enfin à propos d'éléments faisant également partie du répertoire décoratif du bois, ces tringles sculptées qui s'encastrent à chacune de leurs extrémités dans les abaques posées sur les colonnes des portiques des patios (voir figure 256). Contrairement à ce qu'elles peuvent laisser croire par leur aspect et leur emplacement, ces pièces qu'on pourrait à tort assimiler à des tirants, n'ont en réalité aucun rôle de consolidation, du fait même de la manière dont elles s'encastrent, si légèrement qu'elles ont trop souvent connu le triste sort d'avoir disparues parfois après avoir été arrachées par l'usure et par le temps. Comme le montrent de nombreux documents iconographiques d'époque et comme en fait mention Ravéreau [1], ces tringles servaient à supporter des voilages, des tentures, des lampes, ..etc.

Nous pensons pour notre part, que cet élément devait entre autre avoir un dessin esthétique, la faculté qu'il possède, de part sa configuration et son emplacement, de pouvoir former une ligne horizontale quasi-continue, qui lui permet d'équilibrer la façade intérieure de la maison algéroise, composée en majorité d'éléments verticaux ; qui lui permet dans le même temps de renforcer le sentiment de stabilité que les colonnes minces et élancées avaient tendances à altérer en donnant l'impression, l'arc aidant, de vouloir s'écarter les unes des autres en leurs sommets.

Les éléments architecturaux comme les pans de balustrade, les portes , battants de fenêtres et de placards font également partie de ce répertoire décoratif qu'est l'ornement de bois, nous avons abordé ces éléments précédemment.

---

[1] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.125.

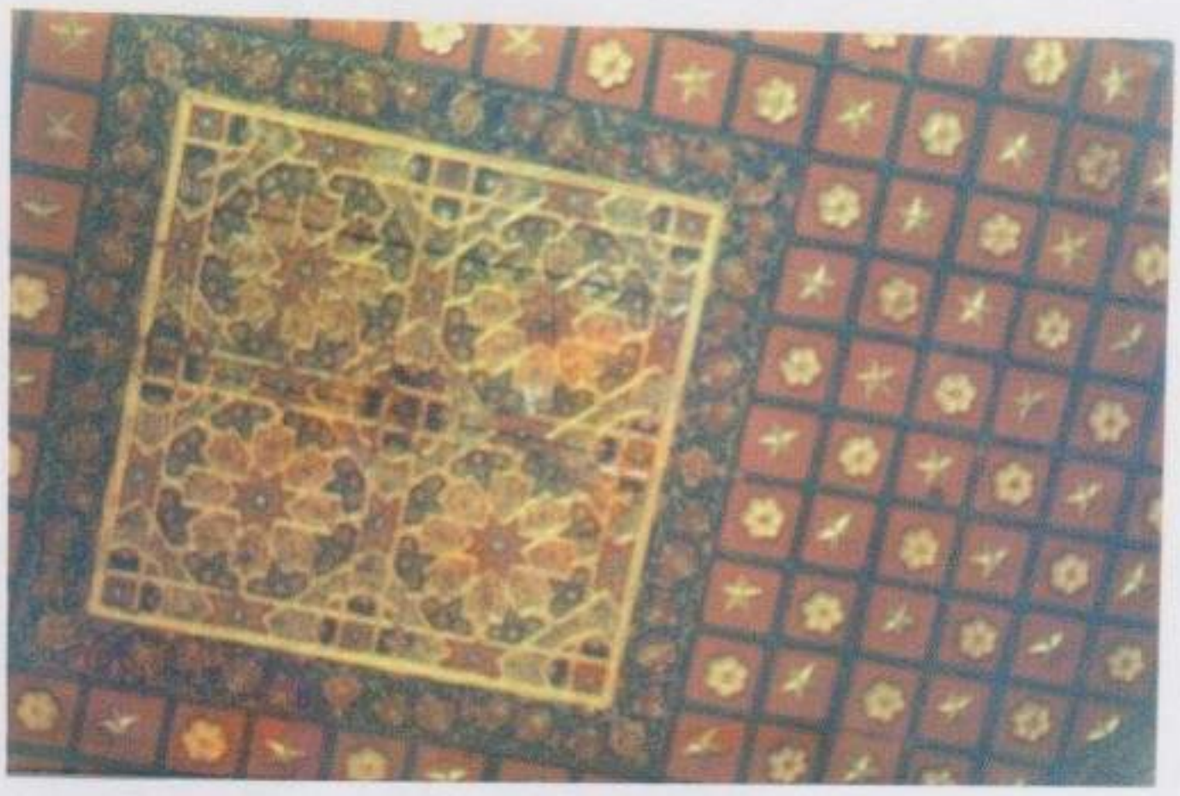


FIGURE 246 : DAR AZIZA.



FIGUR



FIGURE 248 : DAR EL HAMRA.

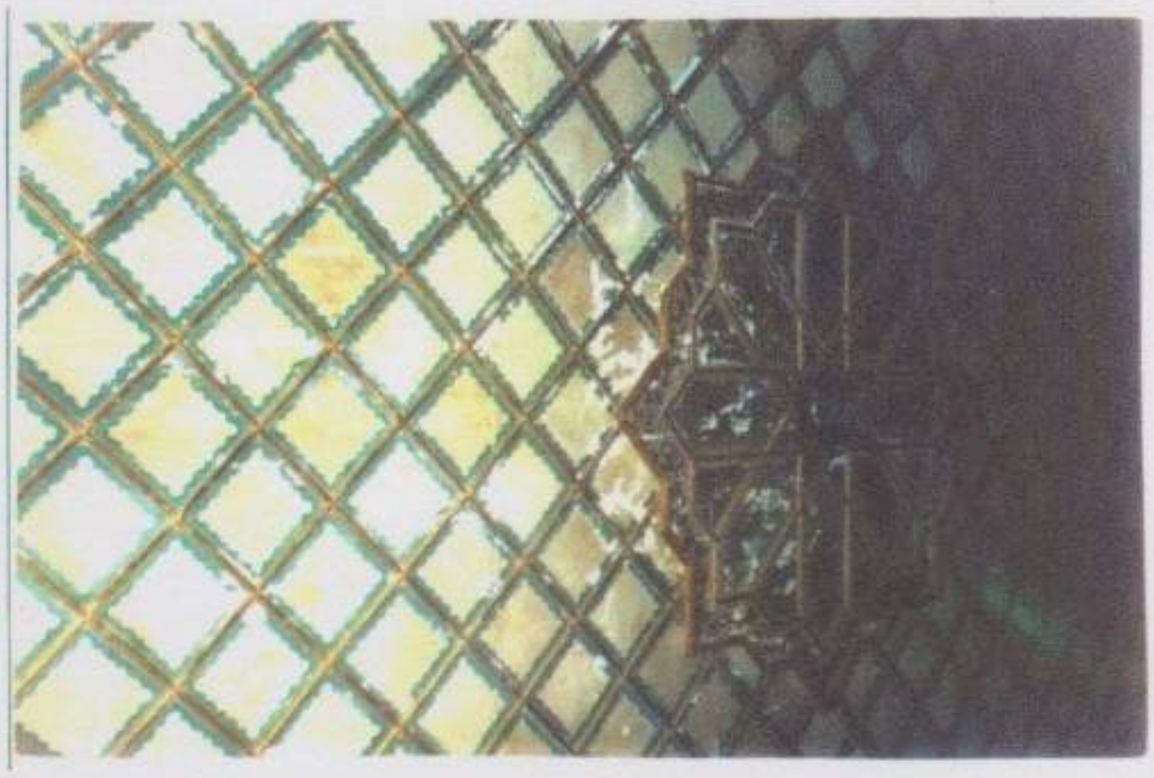


FIGURE 252 : DAR KHDAOUEDJ EL A



FIGURE 249 : DAR EL HAMRA.

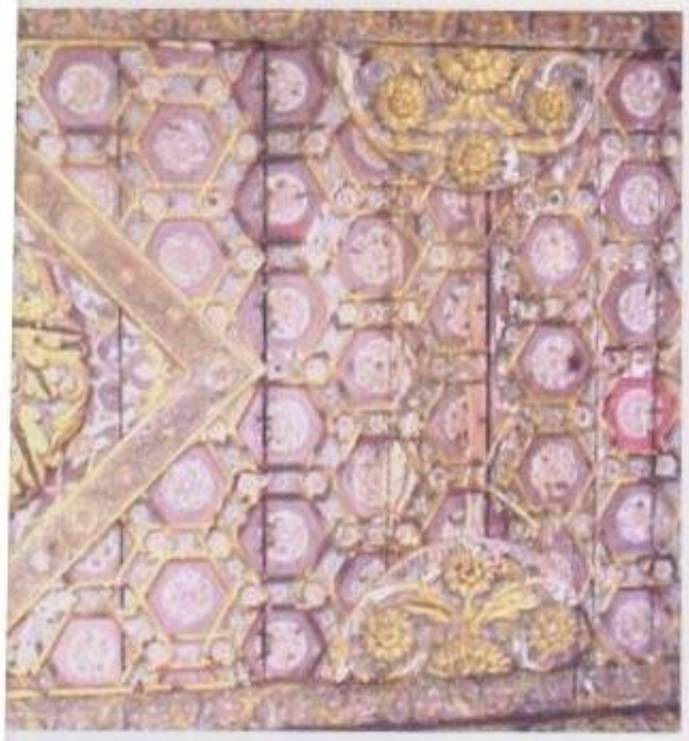
PLAFONDS SCULPTES ET



FIGURE 256 : TRINGLE EN BOIS TOU

DECOR

(Clichés et dess



247 : DAR AZIZA.



FIGURE 250 : PALAIS 18.

IIA.



FIGURE 251 : PALAIS 23.

PEINTS.



NE, IMITANT UN ELEMENT TORS.

DE BOIS.

n personnels).



FIGURE253 : DAR MUSTAPHA PACHA.

Console sculptée de l'auvent surmontant la porte d'entrée.



FIGURE 254 : DAR HASSAN PACH

Consoles sculptées formant le plafond de l'escalie



FIGURE 255 : DAR AZIZA.

Console de plafond d'escalier sculptée de motif épigraphique enluminé.

Le décor de marbre.

Le marbre est un des signes du faste, ce qui est de marbre dans les demeures princières sera imité en tuf ou parfois en marbre local [1] de qualité moindre dans les maisons communes. Le marbre des palais, toujours blanc et peu veiné de bleu ou de gris, est d'une qualité excellente comme il en existe probablement plus [2], il est étranger et serait italien, vraisemblablement de Carrare comme il a souvent été mentionné dans les ouvrages [3] ; Venture de Paradis[4] cite Gênes, qui d'ailleurs n'est pas loin de Carrare, et Livourne, qui fut le principal port toscan durant les XVII° et XVIII° siècles, Carrare étant justement situé en Toscane.

L'exécution des pièces de marbre était également étrangère, italienne comme tout semble le laisser penser, colonnes, chapiteaux, fontaines, chambranles, cadres de fenêtres et peut-être même dallage auraient été sculptés spécialement pour l'exportation vers Alger et probablement livrés comme présents, en réponse à d'hypothétiques commandes, comme achats réguliers [5], ou encore représentant des moyens de paiement en nature des tribus qu'Alger imposait aux Etats occidentaux à cette époque.

Les dallages de marbre recouvrant unanimement les sols des patios et des galeries du niveau du patio, se présente sous la forme de pièces hexagonales dont nous avons constaté deux tailles, les polygones les plus grands pour les sols des cours. Tout semble laisser croire que le dallage de marbre, plutôt résistant comparativement au revêtement de céramique, est employé là où celui de céramique justement pourrait être endommagé. En effet, le marbre se trouve dans les sols des espaces les plus souvent fréquentés comme les escaliers, les sols des espaces ouverts aux étrangers de manière quotidienne comme les sqifa ou de manière occasionnelle comme le patio et ses galeries, les sols des espaces "d'eau" comme les hammams et les buanderies.

---

[1] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.448.
[2] GUIAUCHIN, *Alger*, op. cit., p.107.
[3] Idem, p.107. & MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.448.
[4] VENTURE DE PARADIS, *Tunis et Alger ...*, op. cit. p.222.
[5] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.448.

Des fontaines (fouara) de marbre ornant les patios, qui devaient sans doute être, comme toute la marbrerie d'importation italienne, d'une grande qualité de marbre et d'exécution admirable, il ne reste que celles de **Dar Mustapha Pacha (voir figure 257)** et du Palais du Dey (voir figure 258), lesquelles d'ailleurs se ressemblent au niveau de leur socle qui est pareillement à plan circulaire, leur pied est sensiblement différent, si celui de **Dar Mustapha Pacha** est relativement cylindrique, l'autre, plus élégant, reprend plutôt l'aspect d'un vase ; autre dissemblance, à Dar Mustapha Pacha le socle baigne dans l'eau d'un bassin à plan octogonal, et il est aidé, pour soutenir la vasque, de trois béquilles en bronze, alors qu'au Palais du Dey, le socle est directement posé sur le sol.

La fontaine de Dar Aziza (voir figure 259) demeure la plus ornementée, bien que celle fut enlevée lors d'un remaniement en 1839, puis replacée à son emplacement d'origine vers 1917 par Murat qui la retrouva abandonnée dans un jardin de maison de campagne[1], la noblesse du matériau en a fait une pièce étonnamment bien conservée. Le socle qui soutien la vasque est composé d'une base en pyramide à étages qui supporte une sorte de chapiteau inversé avec ces quatre volutes, au-dessus duquel une dernière partie de ce socle, plutôt discrète se joint à la vasque. Celle-ci est à base circulaire et est largement sculptée sur sa paroi extérieure de fleurs, notamment de roses, maintenues sur leurs tiges sortant d'un vase en forme de coupe, le tout exécuté en demi-relief dans un style réaliste comme ce fut le cas pour beaucoup des pièces de marbre de ce palais.

Il ne reste malheureusement plus d'exemples des vasques des bains privatifs de palais, ou des fontaines murales qui devaient forcément être de marbre. De ces dernières, nous n'en avons croisé que deux exemples, à Dar Ahmed (voir figure 260), dans une galerie au niveau du patio, composée d'un panneau mural de marbre légèrement sculpté en demi-relief d'où sort un robinet et d'une petite vasque pareillement en marbre en forme de coquille, et à Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 261), dans la première sqifa, faisant face à l'entrée, celle-ci placée au niveau du sol est également formée d'une plaque murale en marbre sculpté en bas-relief de motifs essentiellement végétaux stylisés et d'arabesques, et d'une vasque, tout à fait semblable à celle de la fontaine du patio de **Dar Mustapha Pacha,** sauf qu'au lieu de d'inscrire un cercle elle se suffit d'un demi-cercle pour pouvoir s'accoler à la paroi. A **Dar Mustapha Pacha, il existe une fontaine murale au niveau de la courette de la grande**

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.587.



FIGURE 257 : PATIO DE DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 258 : PATIO DU PALAIS DU DEY.



FIGURE 259 : PATIO DE DAR AZIZA.



RE 260 : GALERIE DAR AHMED.
ontaine murale).



FIGURE 261 : PREMIERE SQIFA DE DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.
(Fontaine murale).



FIGURE 262 : GRANDE SQIFA DE DAR MUSTAPHA PACHA.
(Fontaine murale).

FONTAINES.

(Clichés personnels).

sqifa (voir figure 262), mais qui ne comporte pas de vasque, seule une plaque de marbre sculptée semblable à la précédente constitue cette fontaine dont l'eau s'écoule et est recueillie par une petite dalle de marbre carrée et percée. Les auteurs[1] parlent de deux beaux spécimens de vasques d'importation italienne s'étant trouvées dans les bains de Dar Hassan Pacha, il en subsiste une photographie (voir figure 159) mais nous n'avons pu en retrouver les traces aujourd'hui.

Le décor de plâtre.

La sculpture sur plâtre est de tradition arabe, et c'est en ce registre décoratif que se sont plus ou moins maintenu des traditions mauresques [2]. Marçais parle de distinguer plusieurs genres de factures, celles héritées de l'époque mauresque ayant demeurées dans le pays ou ayant été réimportées de Tunisie ou du Maroc, et celle empruntant ses éléments décoratifs à la Turquie directement ou par l'intermédiaire de Tunis [3]. Guiauchin lui, pense par contre que les motifs d'arabesques qu'offrait le décor de stuc à Alger n'étaient pas inspirés des motifs andalous ou tlemcéniens. Cet auteur avance que la sculpture de plâtre était l'œuvre d'Italiens pour ce qui est de la composition et d'esclaves en ce qui concerne l'exécution, s'appuyant dans ses dires sur une inscription gravée sur le mur d'une villa de campagne de l'époque ottomane [4]. Quoi qu'il en ait pu être la qualité du travail et la beauté du résultat sont indéniables, " *Nous n'avons plus affaire à de la pierre, même à du plâtre, mais à de la dentelle*".[5]

De tous les palais, le Palais 18, Dar Essouf, et surtout **Dar Mustapha Pacha semblent être ceux où le décor de plâtre est le moins abondant, malgré les coupoles des alcôves des pièces en "T" de Dar Essouf, qui en sont entièrement ornées.**

A Dar Aziza, le décor de stuc est riche et à profusion, le meilleur exemple est sans nul doute la décoration de la chambre d'apparat, la pièce en "T" de l'étage desservie par la double colonnade (voir figure 263). Celle-ci est entièrement plafonnée de stuc vaillamment

---

[1] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op. cit., p.588. & GUIAUCHIN, *Alger*, op. cit., p.109.
[2] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit, p.449.
[3] Idem, p.449.
[4] GUIAUCHIN, *Alger*, op. cit., p.106.
[5] COTTEREAU, *La maison mauresque*, op.cit., p.589.

ouvragé, l'effet est plus fastueux sur la coupole surplombant l'alcôve, les murs sont abondamment tapissés depuis mi-hauteur jusqu'au plafond ; le portique de la seconde colonnade qui précède cette pièce n'est pas en reste, il reçoit pareillement cet ornement. Plusieurs autres pièces trouvent leur baie encadrée de stuc, leurs murs intérieurs en sont dotés en une large frise sous-plafond ; n'omettons pas les petites fenêtres surmontant les baies et ouvertures, que la sculpture ajourée transforme en claustras et les coupoles d'angle de galerie qui marie parfaitement ce délicat décor de stuc et les chatoyantes pièces de faïence.

A Dar Hassan Pacha (voir figure 264), Dar El Hamra (voir figure 265) et Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 266), c'est dans la chambre d'apparat que la sculpture de plâtre se déploie, mais il ne date pas de l'époque ottomane, ces espaces ayant subis des transformations évidentes durant la période coloniale française. Dar Hassan Pacha et Dar Ahmed (voir figures 267 et 268) ont de commun un aspect que l'on ne retrouve pas ailleurs, c'est le fait que les portiques cernant le patio reçoivent eux-mêmes le décor de stuc, il se hisse sur la paroi verticale du portique au dessus des arcs pour remplir toutes les parties que lui cèdent les carreaux émaillés et colorés, jusqu'à l'interruption du pan au niveau de la terrasse, la sculpture du plâtre va même s'étendre dans l'intrados, la paroi interne dans la profondeur de l'arc. Nous supposons que l'ornement de plâtre dans ces portiques doit dater de la période coloniale, car le plâtre ainsi exposé aux intempéries ne résisterait pas et n'a dut donc être posé que lorsque les patios de ces deux palais furent recouverts par les verrières. Mentionnons que l'écrit de Montagne datant des environs de 1830, atteste de l'absence du plâtre (en tant que matière) à Alger, *"on emploie en très petite quantité que celui qui vient de France"*[1].

[1] MONTAGNE, *Physiologie morale* ..., op. cit., p.19.

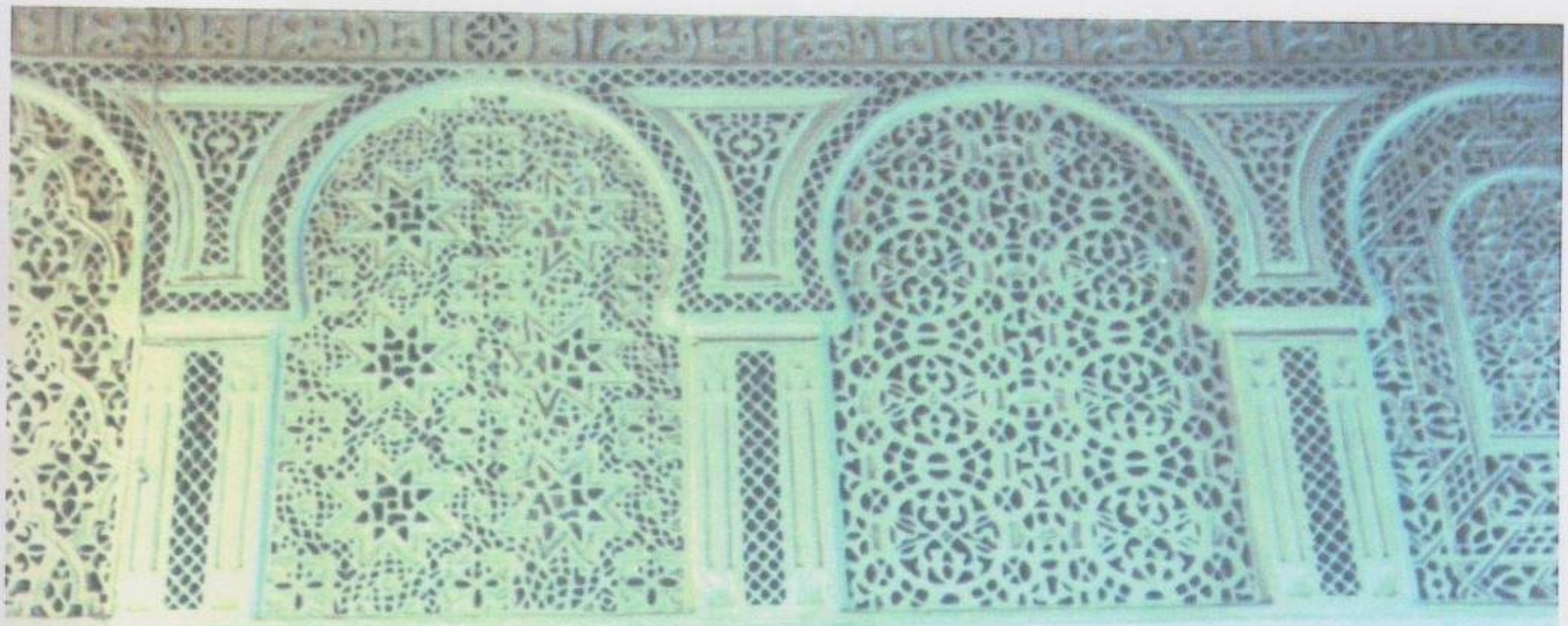


FIGURE 263 : DAR AZIZA.





FIGURE 266 : DAR KHDAOUEDJ EL AMIA.

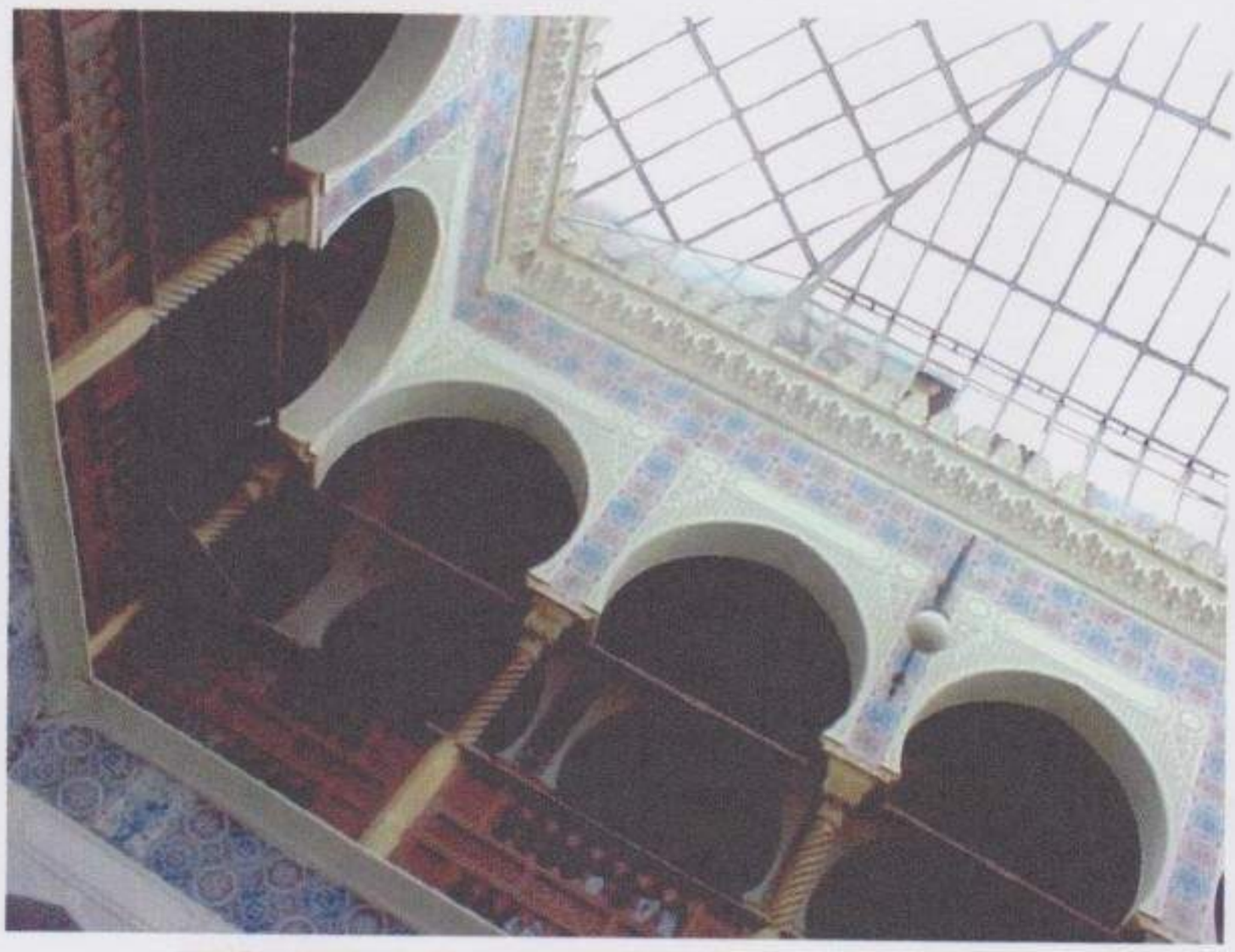


FIGURE 267 : DAR HASSAN PACHA.

DECOR

(Clich

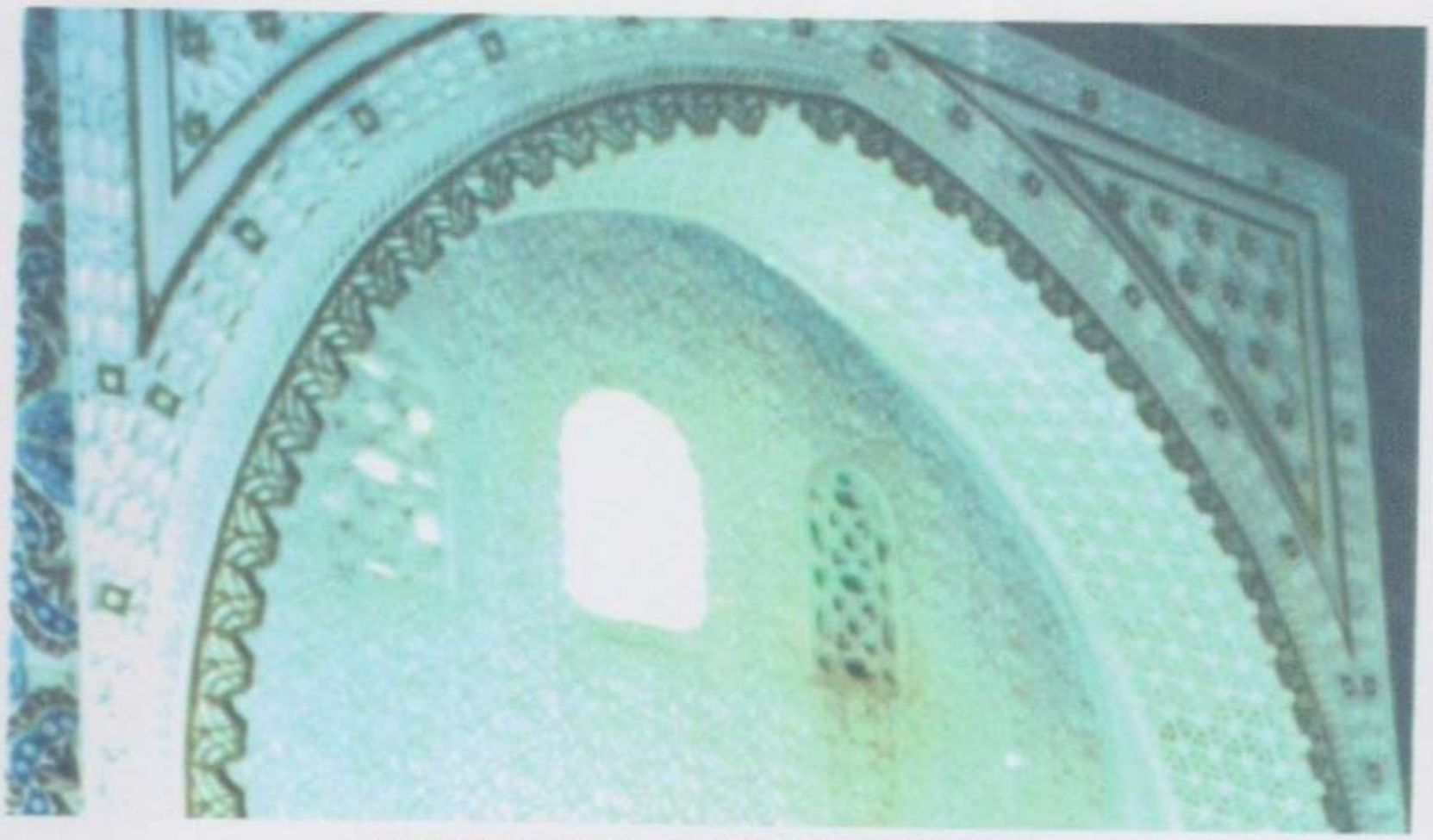


FIGURE 265 : DAR EL HAMRA.

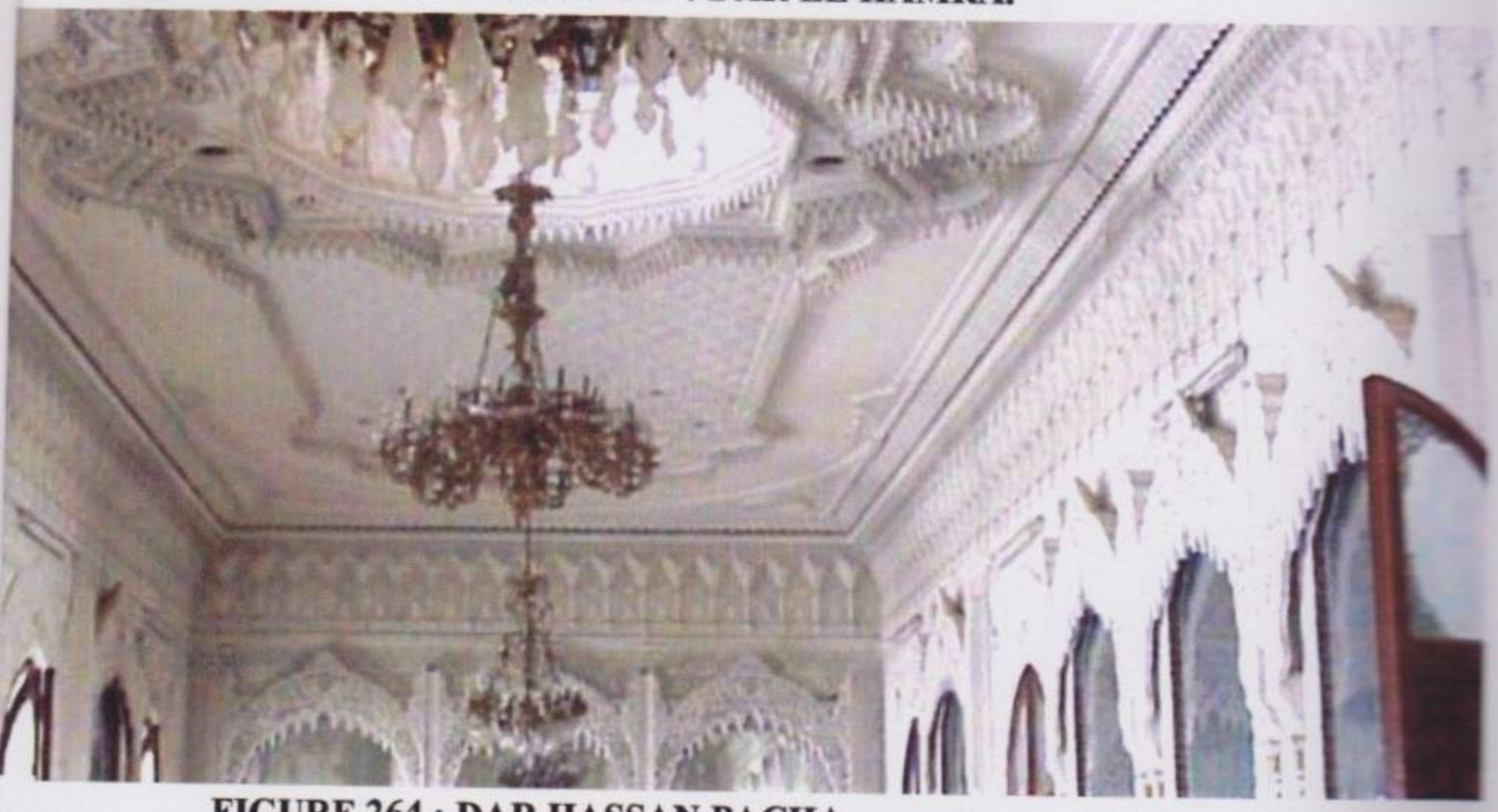


FIGURE 264 : DAR HASSAN PACHA.



FIGURE 268 : DAR AHMED.

DE PLATRE.

és personnels)



DE SERRURE
A PACHA.



FIGURE 271 : HEURTOIR A DAR AZIZA.



X OUVRAGES

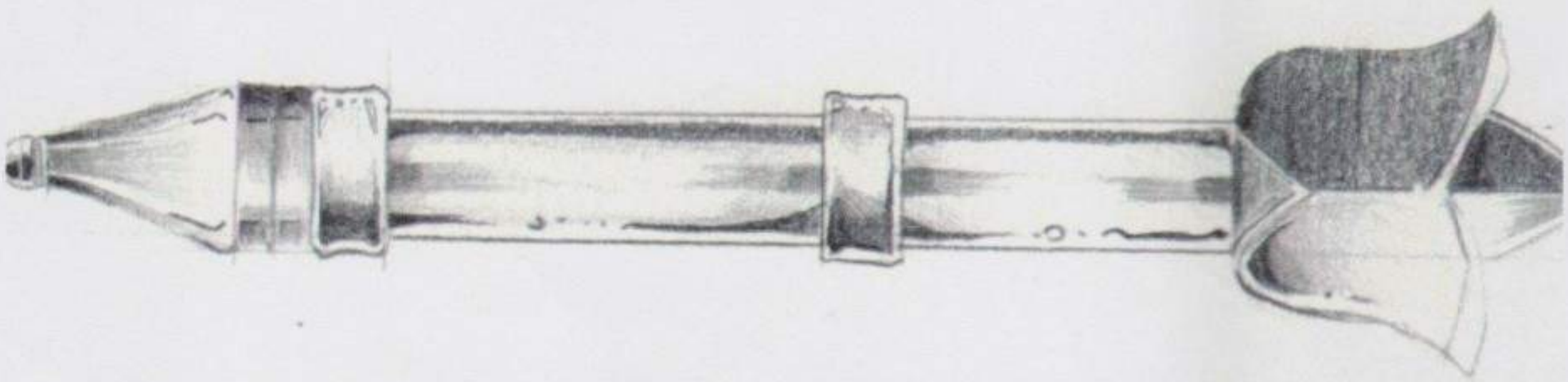


FIGURE 273 : TARGETTE EN BRONZE.

RNEMENT.

s).

Les métaux d'ornement.

On retrouve les pièces métalliques ouvragées soit sur les différents types de porte, soit au *fenêtres.*

Sur une porte extérieure ou sur celle d'une sqifa, les éléments en métal constituent le seul ornement, clous à tête ronde de bronze (voir figure 269), cabochons de tailles diverses, heurtoirs en forme d'anneaux finement ciselés (voir figure 270) ou encore de lion en relief comme à Dar Aziza (voir figure 271), entrées de serrure en véritables arabesques découpées dans de fines feuilles de cuivre (voir figure 272).

La porte à deux vantaux ouvrant sur les pièces habitables, est moins défensive d'aspect et n'est munie que de seulement trois targettes, une en fer pour permettre aux grands battants de se joindre l'un à l'autre, et deux petites en bronze, plus finement ouvragées, une pour chaque portillon qui avait par ce moyen la possibilité éventuelle de se fixer au battant dont elle fait partie (voir figure 273).

Les barreaux des fenêtres s'ouvrant sur les galeries de Dar Aziza sont les seuls à être ouvragés de la sorte, ils sont tors et les pièces métalliques qui marquent leurs points de croisement reçoivent une petite fleur en rosace sculptée (voir figure 274).

Les formes décoratives.

Nous retrouvons dans les différents répertoires décoratifs de l'architecture palatine algéroise, en plus des trois types de formes ornementales classiques de l'art musulman qui sont le décor géométrique, le décor floral et l'épigraphie ; des paysages, des bateaux, parfois des oiseaux, papillons et autres représentations animales et même humaines, ces dernières étant souvent judicieusement dissimulées.

Les métaux d'ornement.

On retrouve les pièces métalliques ouvragées soit sur les différents types de porte, soit au fenêtres.

Sur une porte extérieure ou sur celle d'une sqifa, les éléments en métal constituent le seul ornement, clous à tête ronde de bronze (voir figure 269), cabochons de tailles diverses, heurtoirs en forme d'anneaux finement ciselés (voir figure 270) ou encore de lion en relief comme à Dar Aziza (voir figure 271), entrées de serrure en véritables arabesques découpées dans de fines feuilles de cuivre (voir figure 272).

La porte à deux vantaux ouvrant sur les pièces habitables, est moins défensive d'aspect et n'est munie que de seulement trois targettes, une en fer pour permettre aux grands battants de se joindre l'un à l'autre, et deux petites en bronze, plus finement ouvragées, une pour chaque portillon qui avait par ce moyen la possibilité éventuelle de se fixer au battant dont elle fait partie (voir figure 273).

Les barreaux des fenêtres s'ouvrant sur les galeries de Dar Aziza sont les seuls à être ouvragés de la sorte, ils sont tors et les pièces métalliques qui marquent leurs points de croisement reçoivent une petite fleur en rosace sculptée (voir figure 274).

Les formes décoratives.

Nous retrouvons dans les différents répertoires décoratifs de l'architecture palatine algéroise, en plus des trois types de formes ornementales classiques de l'art musulman qui sont le décor géométrique, le décor floral et l'épigraphie ; des paysages, des bateaux, parfois des oiseaux, papillons et autres représentations animales et même humaines, ces dernières étant souvent judicieusement dissimulées.

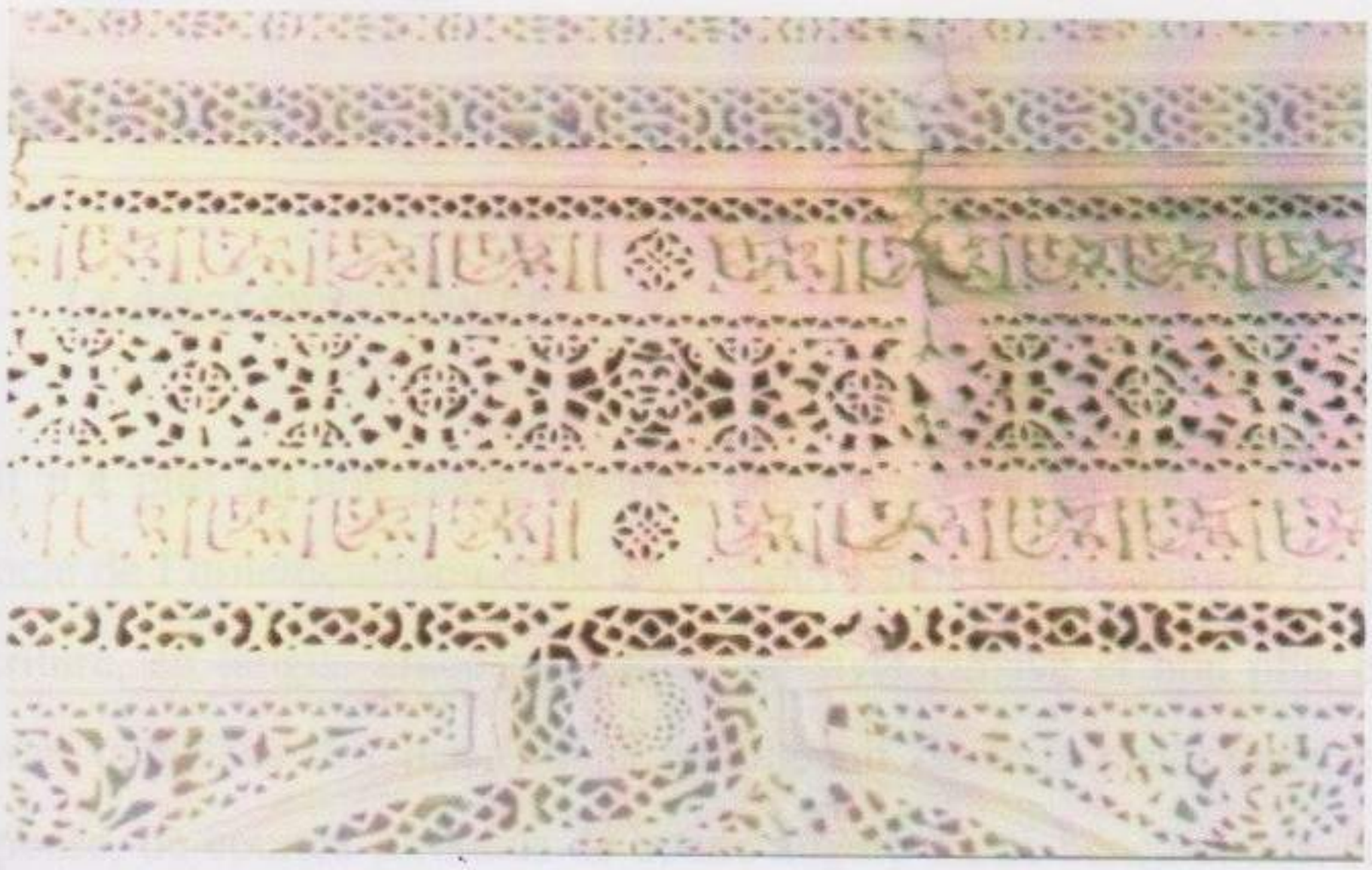


FIGURE 275 : DECOR DE PLATRE A DAR AZIZA.



RE 278 : INSCRIPTION
MARBRE AU
LAIS DU DEY.



FIGURE 277 : INSCRIPTION SUR MARBRE A DAR MUSTAPHA PACHA.

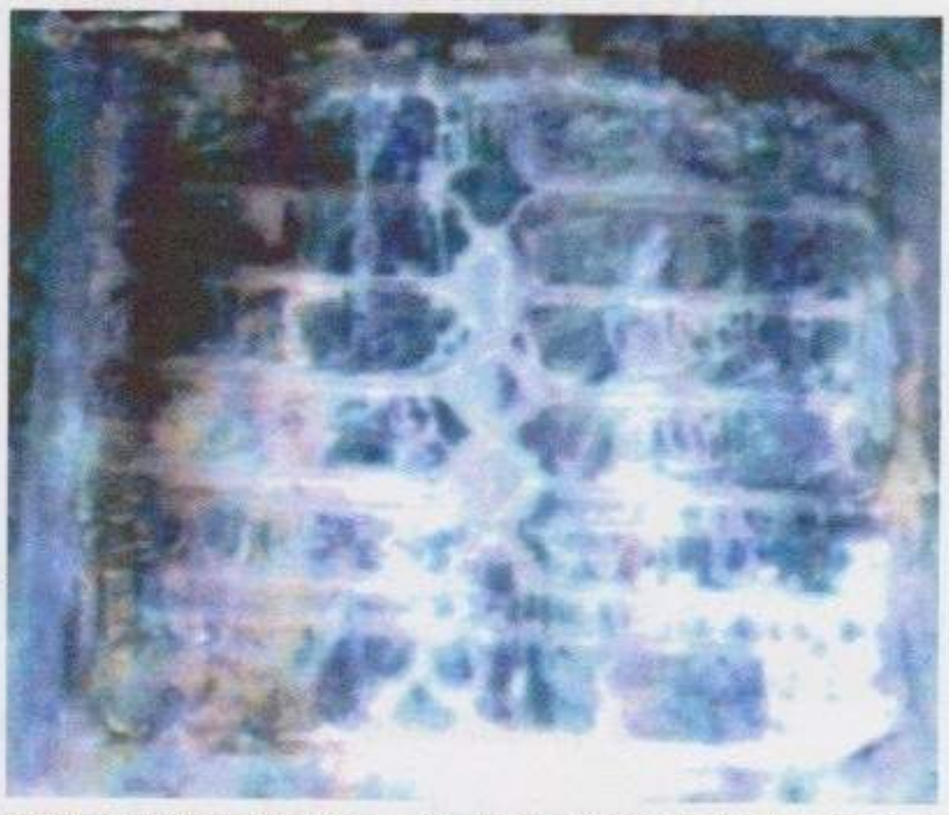


FIGURE 279 : INSCRIPTION DANS LA DEMEURE DU 6, RUE DE L'INTENDANCE



FIGURE 276 : DECOR SUR BOIS A DAR AZIZA.

DECOR EPIGRAPHIQUE.

(Clichés personnels).

Le décor épigraphique.

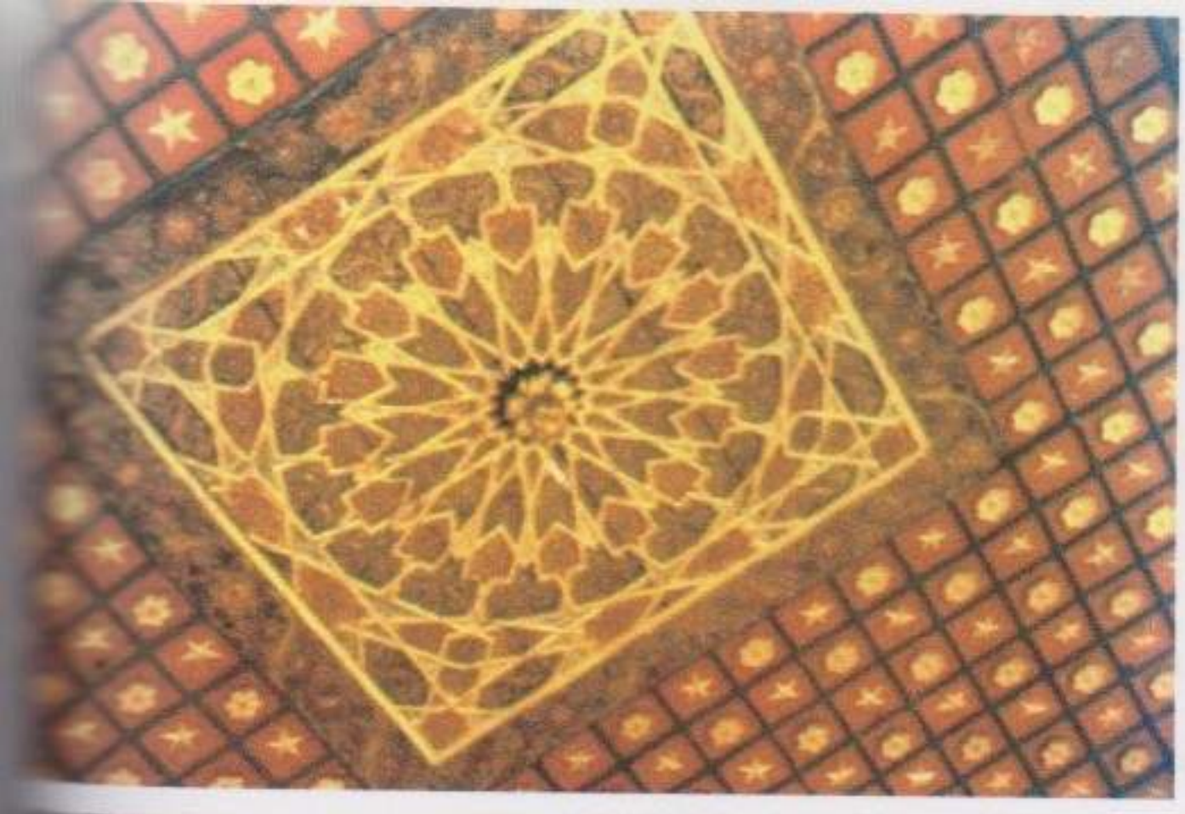
Il n'a plus qu'une place infime[1], se voit suivre un développement exceptionnel, se dissocie de l'ornementation et ne s'y retrouve plus fondu, comme ce fut le cas par le passé. L'écriture, en langue arabe ou turque, de style cursive et non plus coufique, ne se révèle souvent que dans des inscriptions témoignant de faits historiques, exprimant une pensée religieuse, de courtes formules de bonne augure ou de bénédictions, souvent composant des bordures de sculptures murales en stuc, ou sculptée sur des consoles en bois, c'est le cas à Dar Aziza (voir figures 275 et 276). **On croise dans certains palais, comme Dar Mustapha Pacha (voir figure 278) des inscriptions gravées sur des dalles de marbre attestant la date de leur édifications et les noms des personnages sous l'ordre desquels les édifices furent élevés.** Une inscription du même type existe aussi au-dessus de l'entrée du Palais du Dey (voir figure 278), dans la grande sqifa de la maison au 6, rue de l'Intendance (voir figure 279), où une dalle de marbre se sculpte de passages de Coran (Sourate "El Ikhlass" et Sourate "El Nasr") .

Le décor géométrique.

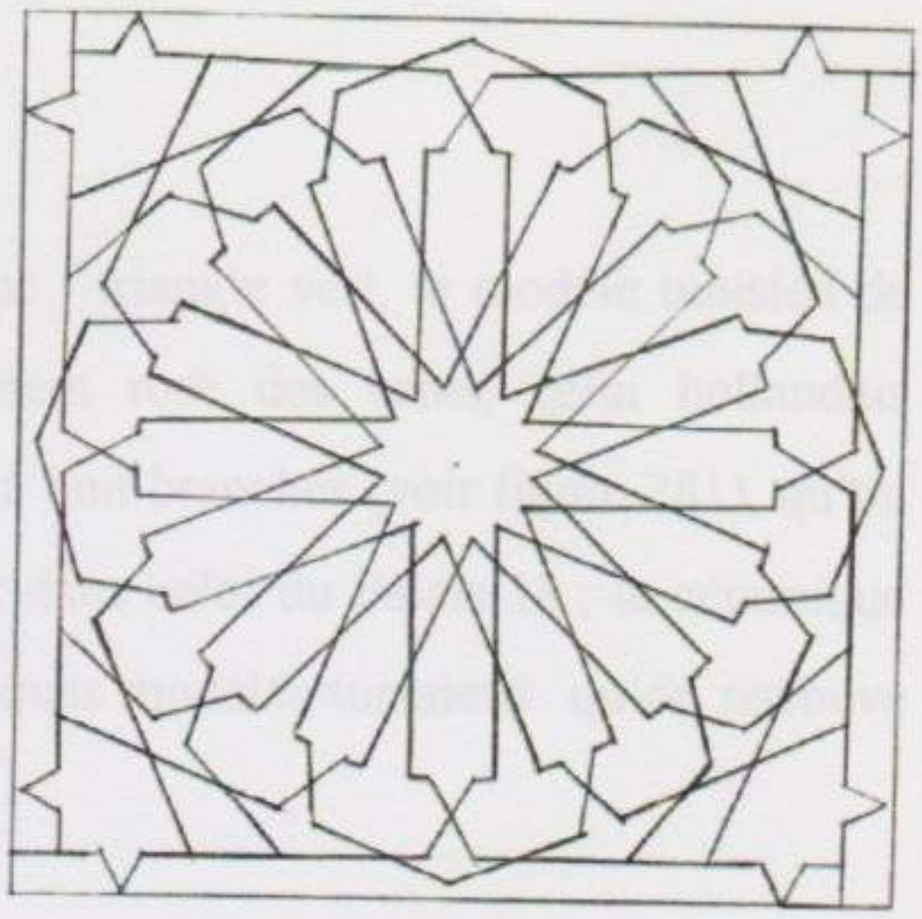
Il ne se manifeste que vaguement dans les palais algérois de l'époque ottomane, alors qu'il est si abondant au Maroc et en Andalousie, il semble donc que la tradition n'ait pas su se transmettre ou qu'elle n'ait pas su se maintenir. A Alger, on se sent souvent bien loin des remarquables entrelacs géométriques formant des infinités d'étoiles et de polygones entremêlés. L'ornementation du bois d'Alger n'emprunte à la géométrie que ses formes élémentaires maintenues à leur état initial, le bois se sculpte et s'agence en carrés, rectangles, losanges, et simples rosaces d'inspiration florale.

Dar Aziza fait encore l'exception, sur certains de ses plafonds des panneaux centraux s'emplissent de compositions géométriques plutôt élaborées rappelant justement les figures caractéristiques de l'Andalousie et du Maroc (voir figure 280).

[1] MARCAIS, *L'Architecture Musulmane d'Occident*, op. cit., p.452.

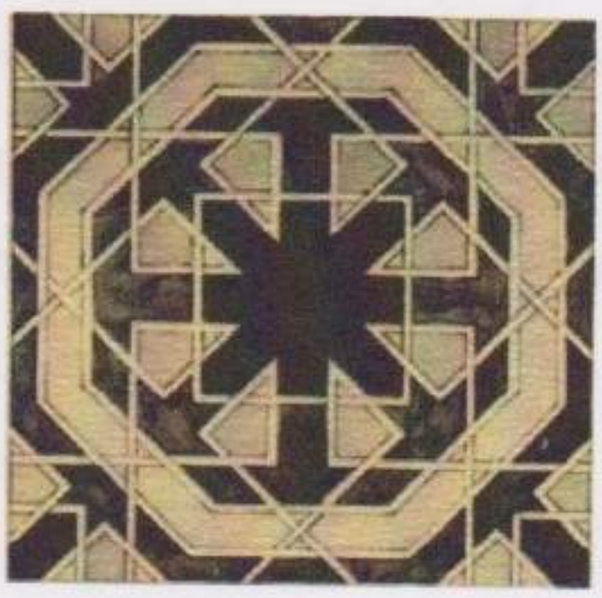


RE 280 : PLAFOND PEINT ET SCULP"TE
A DAR AZIZA.



(Tracé géométrique).





RE 282 : CERAMIQUE TUNISIENNE.

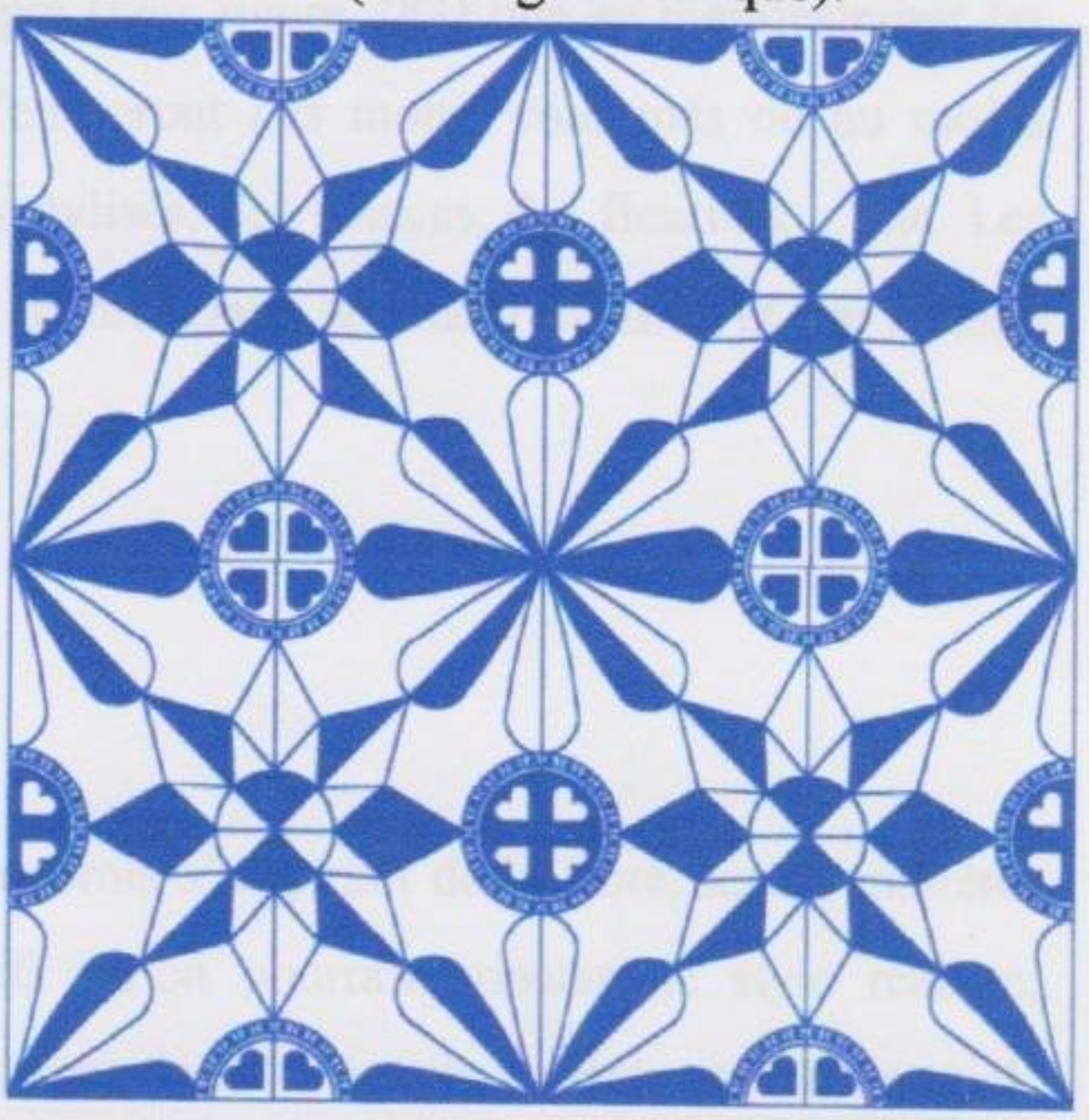
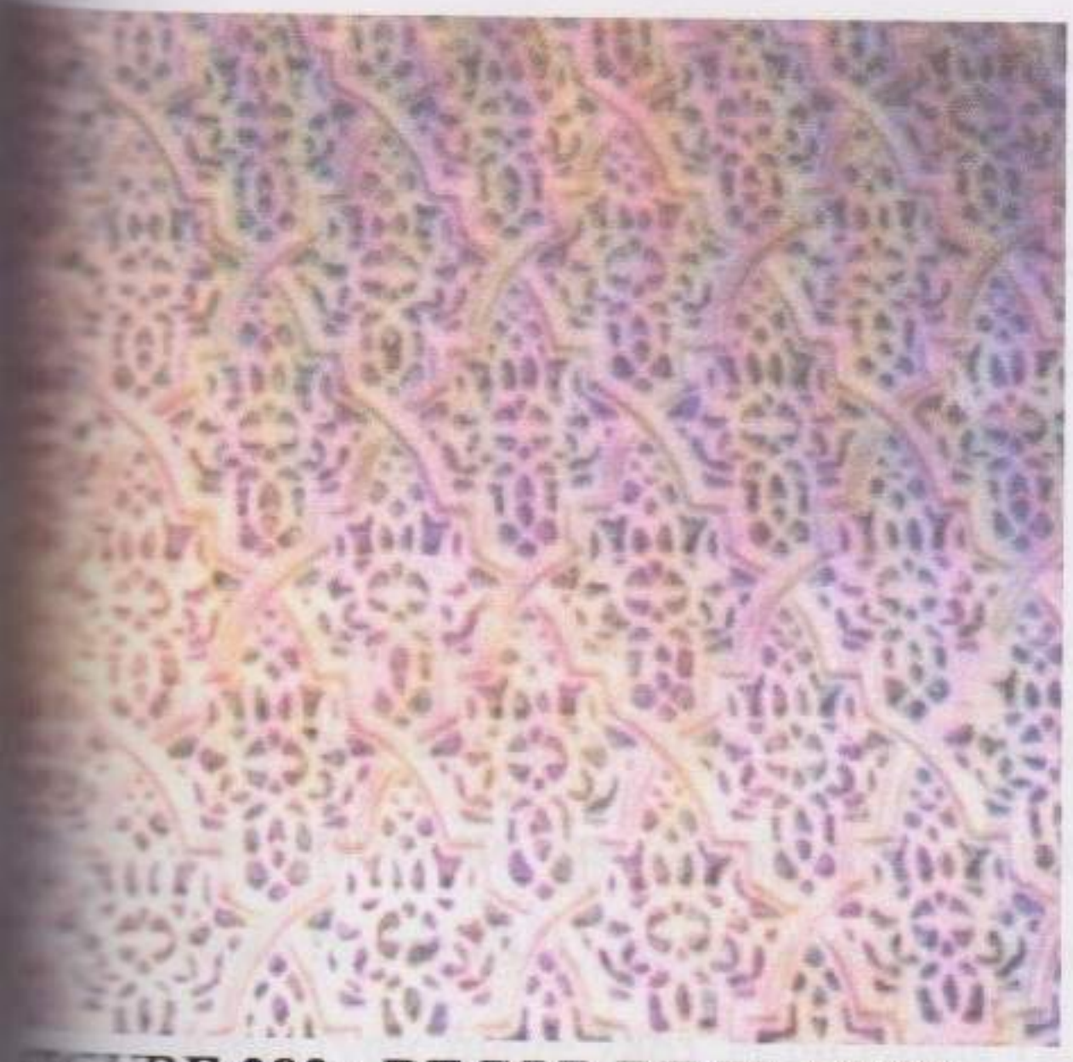
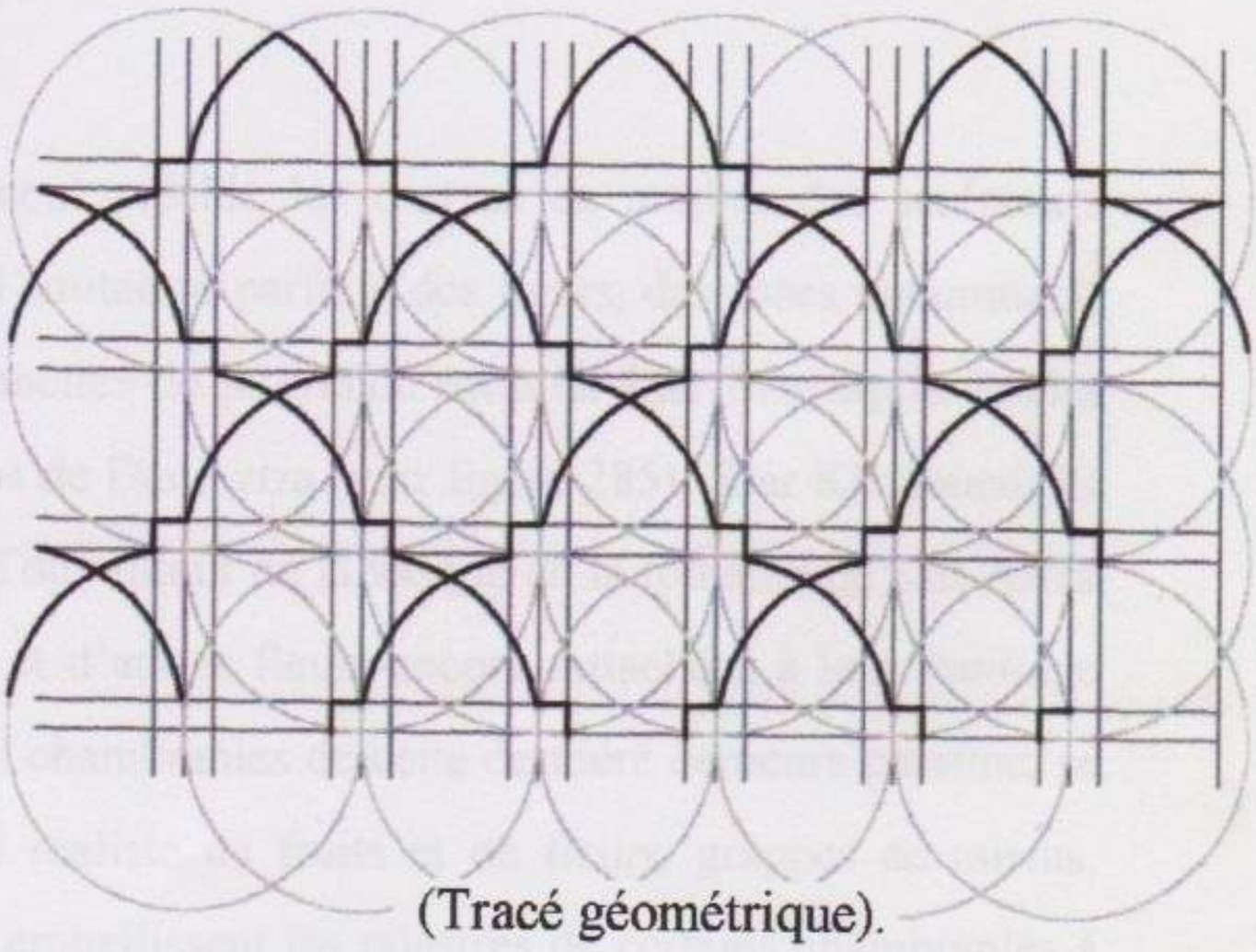


FIGURE 281 : CERAMIQUE HOLLANDAISE.



GURE 283 : DECOR DE PLATRE
A DAR AZIZA.



(Tracé géométrique).

DECOR GEOMETRIQUE.

(Clichés et dessins personnels).

Hormis le fameux carreau mi-partie triangle blanc / triangle vert, le modèle tunisien de l'étoile bicolore (voir figure 282) appelée également rose des vents, celui hollandais combinant l'étoile et la rosace toutes deux bleues et à huit branches (voir figure 281), qu'on retrouve dans les patios de **Dar Mustapha Pacha** et dans celui du Palais 18 ; la céramique semble ignorer la géométrie, sauf peut-être les quelques modèles tunisiens qu'on retrouve surtout à Dar Aziza.

A Alger, ce sera donc dans le plâtre sculpté (voir figure 283) que se manifesteront les motifs géométriques les plus élaborés, ils n'en seront pas moins combinés ou au moins influencés par les formes florales et végétales stylisés, des rosaces, des fleurons, ...etc. Les plafonds et pans de murs de Dar Aziza, Dar El Hamra, Dar Khdaouedj El Amia et Dar Hassan en révèle parfaitement cet état de fait.

Le décor floral.

Les motifs de l'ornementation des palais algérois s'inspirant de la flore, toutes matières confondues, sont de deux genres : les motifs qu'on pourrait appeler de style réaliste, représentation objective de la nature ; et, par opposition, les motifs de style stylisé, lesquels tout en ayant été suggérés par cette même nature inanimée, ne sont que le fruit de l'imagination et reproduisent une végétation modifiée et rigoureusement conditionnée par les lois de la géométrie.

Le décor floral réaliste a spécialement présidé les œuvres en marbre des sculpteurs italiens. Nous remarquons par exemple l'imitation parfaite des fleurs, des roses notamment, incrustées dans les chapiteaux des colonnettes de la grande sqifa de **Dar Mustapha Pacha (voir figure 284)**, des colonnes des patios de Dar Aziza (voir figure 285), Dar Khdaouedj El Amia (voir figure 286), et du Palais 18. Tout autour de la vasque de la fontaine de Dar Aziza (voir figure 287) se déploient des roses et d'autres fleurs encore rattachées à leur feuillage sortant d'un vase en forme de coupe. Les chambranles de cette dernière demeure palatine, se pareront d'une représentation tout aussi réaliste de fruits et de fleurs, grappes de raisins, potirons, grenades et fleurs diverses qui embellissent les pilastres de certains chambranles à l'exemple de celui de l'entrée actuelle (voir figure 288), beaucoup plus discrets sont les



FIGURE 284 : CHAPITEAU DE COLONNETTE DANS LA GRANDE SQIFA DE DAR MUSTAPHA PACHA. (Détail).



IGURE 288 : CHAMBRANLE DE LA PORTE D'ENTREE DE DAR AZIZA.
(Détail).



FIGURE 290 : PANNEAUX "J v M" DANS LA GRANDE SQIFA DE DAR MUSTAPHA PACHA.
(Détail).



FIGURE 286 : CHAPITE DANS LE PATIO DE DAR
(Déta



FIGURE 287 : FONT
(D

DECOR FLORAL D

(Clichés



AU DE COLONNE
KHDAOUEDJ EL AMIA.
l).

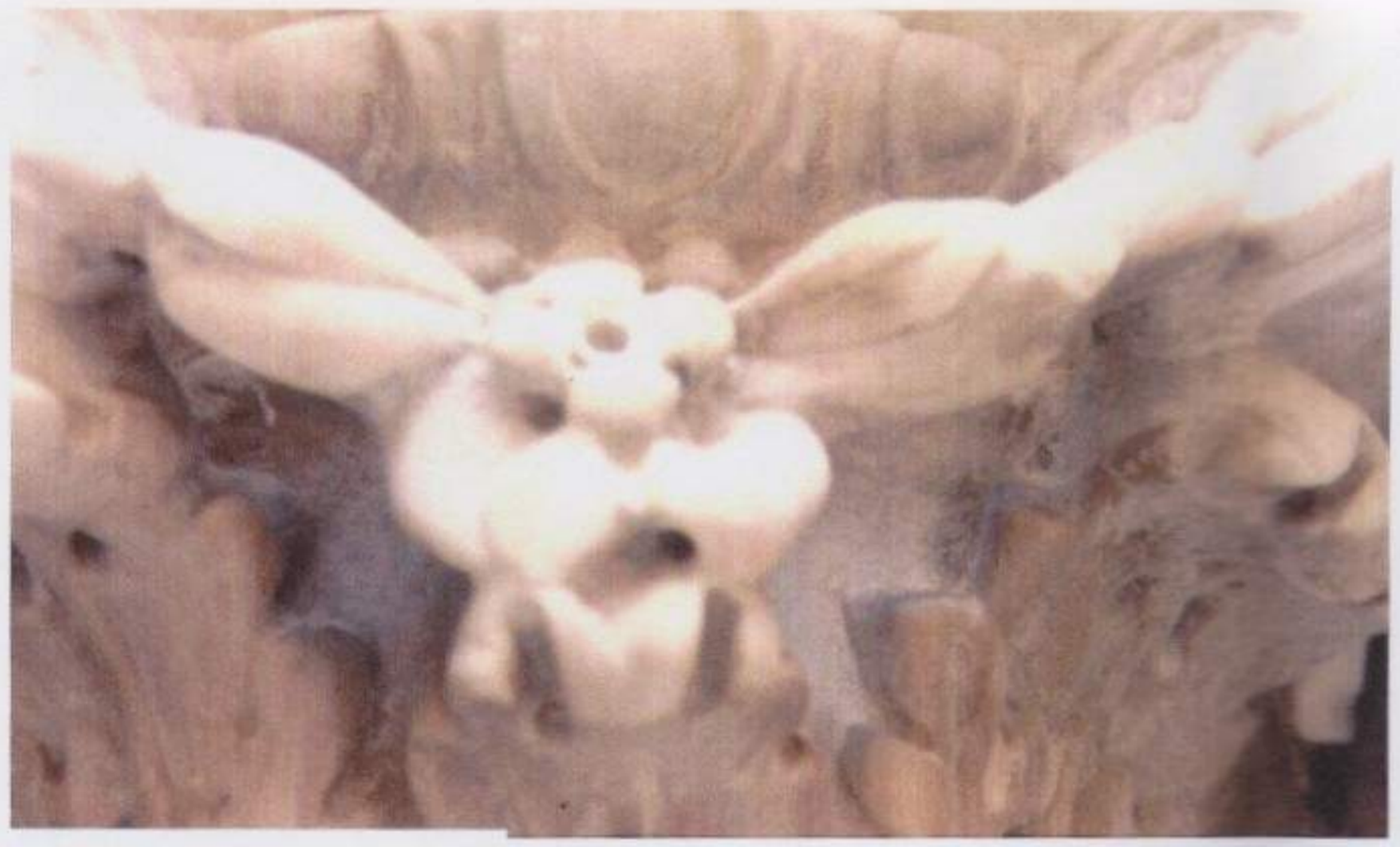


FIGURE 285 : CHAPITEAU DE COLONNE A DAR AZIZA.
(Détail).



AINE DE DAR AZIZA.
tail).



FIGURE 290 : PANNEAUX "J v M"
DANS LA GRANDE SQIFA
DE DAR MUSTAPHA PACHA.
(Détail).



FIGURE 289 : CHAMBRAN
A DAR AHMED.
(Détail).

E STYLE REALISTE.

ersonnels).

ornements de quelques roses sur les chambranles de Dar Ahmed, du Palais 18 et du Palais du Dey (voir figure 289).

En plus de sa présence sur le marbre, c'est sur les carreaux de céramique que le décor naturaliste s'exprime, spécifiquement sur les carreaux hollandais, ceux formant les fameux panneaux représentant des bouquets de fleurs sortant d'un vase et ceux représentant des œillets et des tulipes, parfaitement conformes aux fleurs qu'on trouve dans la nature (voir figure 290).

Le décor floral stylisé est plus répandu et concerne un plus grand nombre de répertoires décoratifs, il englobe les fleurons à deux ou a trois lobes, les rosaces, les modèles stylisés des fleurs chères à la Perse :œillets, tulipes, lys, églantine, etc., les rinceaux et feuillages stylisés en tout genre. On retrouve les rinceaux, sortes d'éléments végétaux enroulés et disposés linéairement dont sont sculptés en bas-relief les bois des consoles de plafonds d'escaliers et celles formant les coffrages des auvents abritant les portes d'entrées (voir figure 291). Ces rinceaux se dessinent également sur les cadres des fenêtres donnant sur le patio de Dar Aziza et le long des pilastres de quelques-uns des chambranles de marbre de ce même palais (voir figure 292), imités sur les pieds-droits des chambranles de tuf qu'on croise au Palais 18 (voir figure 293) **Dar Mustapha Pacha (voir figure 294)** par exemple. Il existe également des motifs représentant des feuillages stylisés arborant fleurons et rinceaux, le tout obéissant à une symétrie régnante, ces dessins embellissent entre autre les arcatures en arabesque des portes en bois ouvrant sur les galeries de **Dar Mustapha Pacha (voir figure 296),** des portes à deux vantaux donnant accès aux chambres de Dar Essouf et de Dar Khdaouedj El Amia, les écoinçons des chambranles de marbre de Dar Aziza et Dar Hassan Pacha et les plaques de marbre formant les fontaines murales de la courette de la grande sqifa de **Dar Mustapha Pacha** et celle de la première sqifa de Dar Khdaouedj El Amia. Le décor floral de représentation stylisée a également prévalu dans les carreaux émaillés (voir figure 297) ou sur un chambranle de Dar Mustapha Pacha, dont les pieds-droits se sculptent chacun d'une fleur stylisée à corolle ouverte et à pétales elliptiques (voir figure 298).

Des compositions de même style, mais relativement plus étalées aux contours moins nets se disposent dans les différents compartiments de balustrades, il paraît important de signaler que se sont les mêmes compositions, de seulement trois ou quatre modèles différents qui se





FIGURE 291 : RINCEAUX SUR CONSOLES DE BOIS A DAR ESSOUF.



FIGURE 292 :RINCEAUX SUR CHAMBRANLE DE MARBRE A DAR AZIZA.



FIGURE 293 : RINCEAUX SUR CHAMBRANLES DE TUF AU PALAIS 18.



FIGURE 294 : RINCEAUX SUR CHAMBRANLES EN TUF A DAR MUSTAPHA PACHA.

FIGURE

DECOR FLORAL EN REPRESENTA

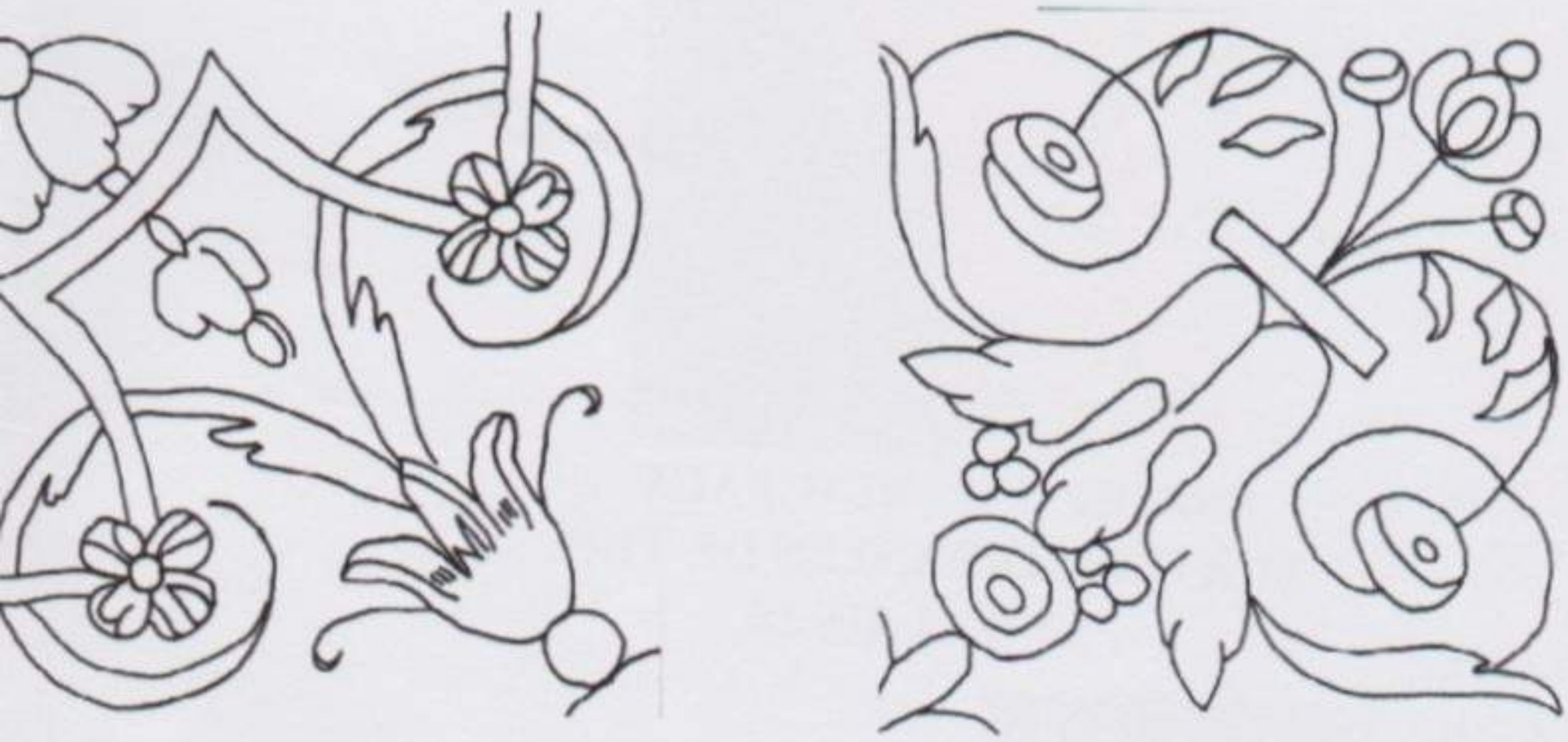
FIGURE 296 : SUR PORTE EN BOIS.





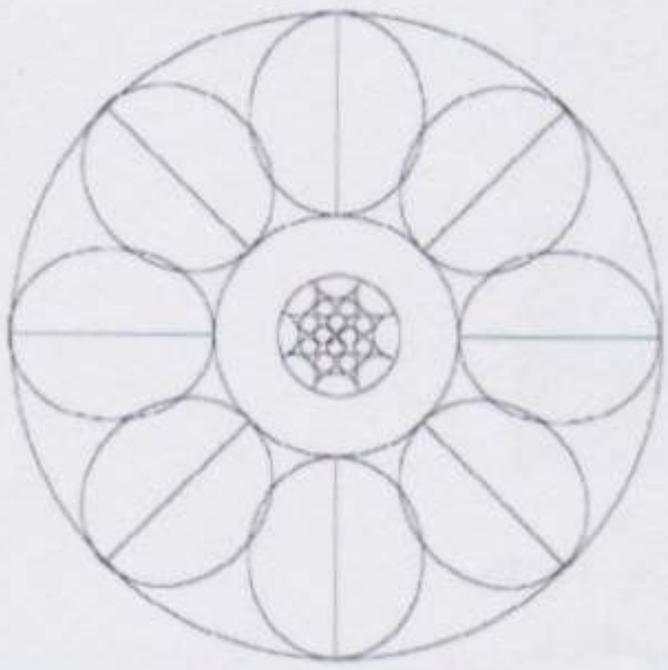
FIGURE 295 : SUR PANS DE BALUSTRADE.

ENTRELACS FLORAUX ET VEGETAUX SCULPTES SUR BOIS.



97 : ENTRELACS FLORAUX ET VEGETAUX SUR CARREAUX DE CERAMIQUE.

Carreaux ornant une fontaine murale à Dar Mustapha Pacha.



IGURE 298 : FLEUR STYLISEE A COROLLE OUVERTE EN ROSACE, A PETALES ELLIPTIQUES, SCULPTEE SUR MARBRE.

Sculpture sur un chambranle à Dar Mustapha Pacha.

TION STYLISEE.

retrouvent dans toutes les balustrades des palais d'Alger (voir figure 295). Les rosaces enfin, sortes de fleurs à pétales déployées et aux corolles plates inscrites dans un cercle parfait, logées dans un carré, elles rehaussent les portes intérieurs en bois, agencées dans de simples et légers encadrements, elles parent certains chambranles de marbre de Dar Aziza et de tuf des autres palais.

Autres motifs décoratifs.

D'autres thèmes ont été représentés dans l'ornementation des palais algérois, parmi ceux-là :

Le croissant, omniprésent dans le marbre sculpté que ce soit sur les chapiteaux ou sur les chambranles, il sera fréquent dans les chambranles de tuf, qui sont souvent, comme nous l'avons vu, des imitations de chambranles de marbre.

Les bateaux toujours dessinés en camaïeu monochrome bleu ou brun violacé, sur des carreaux de faïence de petite dimension, on en trouve surtout à Dar Mustapha Pacha (voir figure 299) et Dar Khdaouedj El Amia, mais ils se différencient les uns des autres : les bateaux du second palais sont inscrit dans un cercle et le carreau se pourvoit d'œillets aux angles.

Les paysages de campagne représentant des moulins (voir figure 300), des fermes, des paysages de campagne (voir figure 301) etc. sont représentés dans des carreaux qu'on peut croiser à en voit à **Dar Mustapha Pacha**, à Dar Essouf, à Dar Ahmed et au Palais du Dey.

Les représentations animales demeurent plutôt rares et fréquemment intelligemment dissimulées, la plupart des carreaux recevant ce type de motif sont hollandais, deux insectes accompagnent généralement les panneaux de "J. Van Maak", on retrouve également ceux présentant des oiseaux (voir figure 302), des paons comme à Dar Hassan Pacha et des carreaux placés de manière isolée sur lesquels on peut voir toute sorte d'animaux représentés de façon réaliste comme ce chien (voir figure 303) qu'on a trouvé dans la grande sqifa de Dar Essouf.

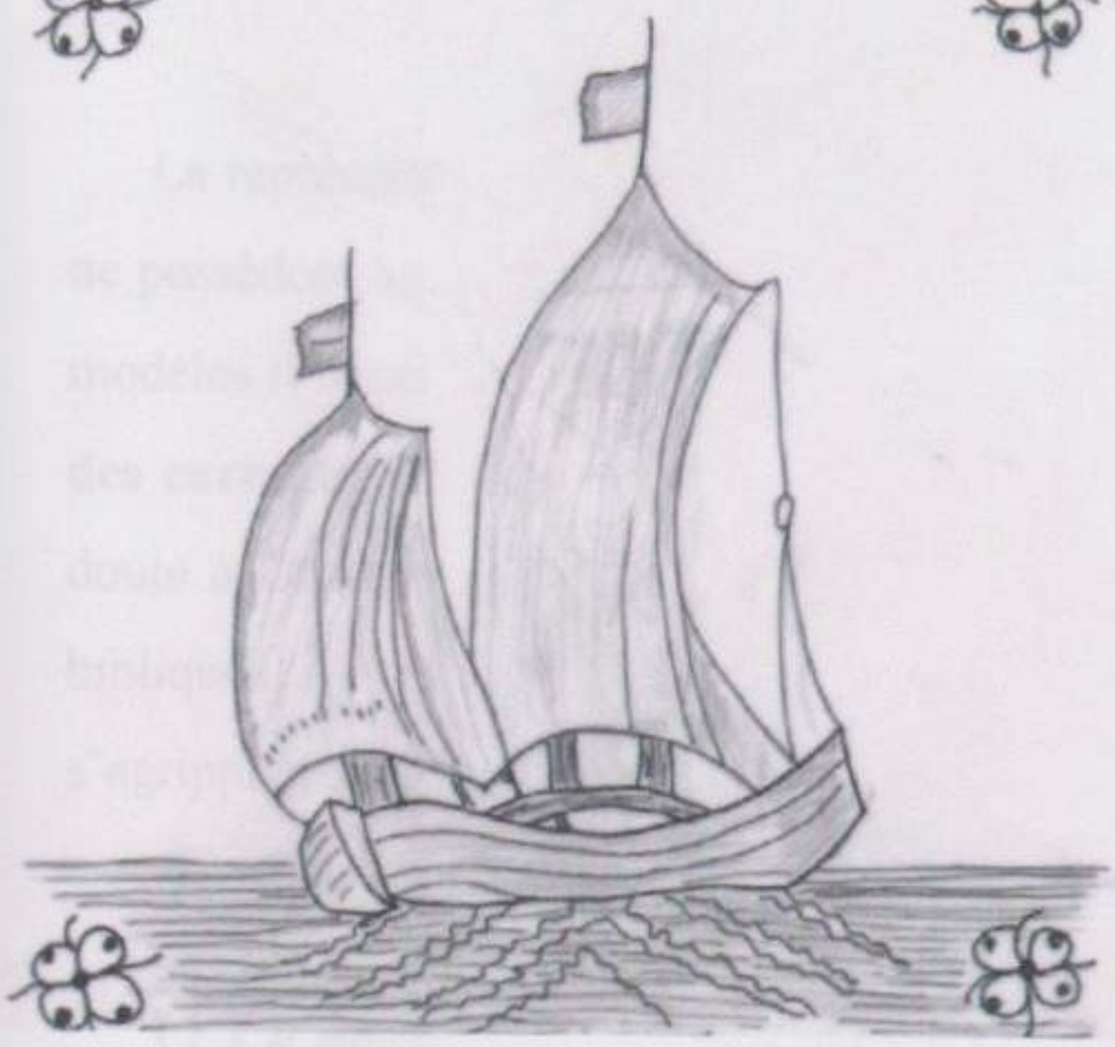


FIGURE 299 : BATEAU.
A DAR MUSTAPHA PACHA.



FIGURE 301 : PAYSAGES DE C
A DAR AHMED.
Ce sont de rares carreaux hollandais



FIGURE 302 : OISEAU



FIGURE 303 : CHIEN.
A DAR ESSOUF.



FIGURE 304 :
VISAGES HUMAINS.
A
MUST

AUTRES FORMES DE

(Clichés personnels).







AMPAGNE.

polychromes.



FIGURE 302 : OISEAU



DAR

APHA PACHA.

ECORATIVES.



FIGURE 300 : MOULIN.
A DAR ESSOUF.



FIGURE 305 : PERSONNAGES.
A DAR ESSOUF.

La représentation humaine est réellement exceptionnelle et les modèles qui en font partie ne possèdent que de très peu d'exemplaire, on pourrait même dire que pour la plupart de ces modèles il n'existe que très peu d'exemplaire. **A Dar Mustapha Pacha on n'a retrouvé que des carreaux de pavement où se dessinent des visages (voir figure 304)**, mais c'est sans doute à Dar Essouf qu'on peut croiser les carreaux les plus remarquables, des personnages bibliques à l'exemple de cette femme portant un enfant, et entourée de deux autres s'agrippant à ces vêtements (voir figure 305).

12.Le parti constructif.

Les matériaux de construction.

Feydeau dira lors de son séjour à Alger vers 1860, *"Aucun morceau de fer n'entre dans l'épaisseur de ces maisons bizarres, plus durables que les nôtres."*[1] Les Algérois n'avaient pourtant choisi pour la construction de leurs habitations que des matériaux que leur offraient les environs. Les murs étaient en briques parfois mêlées de pierres dont celles provenant des ruines romaines, le mortier de couleur spécifiquement rouge était à base de matières locales, l'enduit était de chaux d'une blancheur de lait, les bois fort résistants étaient ramenés des contrées de l'intérieur, seul le marbre des colonnes était importé.

La brique. Principale composante des murs, la brique était soit séchée au soleil soit cuite[2], provenant des briqueteries nombreuses qui durent fournir le matériau en quantité puisque la majeure partie de la ville et des remparts en étaient constitués [3].

---

[1] FEYDEAU, *Alger*, op. cit, p.12.
[2] LESPES, *Alger* ..., op. cit., p.170.
[3] BOYER, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.66.

Le mortier. N'étant composé, en majeur partie, que de terre rouge et de chaux et parfois mais à de faible proportions de sable de carrière ; il n'en est pas moins solide. Montagne, ayant assisté aux démolitions qu'Alger avait connu dans les premiers jours de l'occupation française, témoigne : *"J'ai vu des ouvriers démolissant des murs appartenant à des édifices construits pour le compte du gouvernement casser plutôt la pierre que le ciment ; j'ose dire que lorsque cette matière est convenablement employée, elle doit faire des ouvrages de maçonnerie d'une durée incalculable."* [1] Antérieurement, Shaw avait vanté la solidité de ce ciment qu'il avait comparé à celui des Romains. Ce même auteur nous livre la composition et les différentes étapes inhérentes à la fabrication de ce mortier, qui semble être celui employé en réponse à une nécessité d'imperméabilité : *"Voici comment les Maures font leur ciment. Ils prennent deux parties de cendre de bois, trois de chaux, et une de sable fin, qu'ils passent au tamis ; après quoi ils mêlent intimement le tout ensemble, et battent ensuite ce mélange avec des maillets de bois pendant trois jours et trois jours consécutifs, en y jetant alternativement, et à des intervalles déterminés, de l'eau et de l'huile, jusqu'à ce que le ciment ait acquis la consistance requise. Ils s'en servent principalement dans la construction de leurs voûtes, de leurs citernes et de leurs terrasse, …* [ce ciment] *acquière en peu de temps la dureté de la pierre, et est impénétrable à l'eau."*[2]

La chaux. La chaux dont Alger faisait grande consommation était produite dans la région et en abondance. Il existait dans la campagne environnante vers le nord, des fours à chaux tronconiques, d'une douzaine de mètres de haut qui s'alimentait des carrières toutes proches [3]. Les Algérois en consommaient non seulement pour leurs ciments, mais également pour leurs enduits et badigeonnages. Les murs des maisons étaient régulièrement revêtues de chaux, ceux de l'extérieur comme ceux de l'intérieur, cela avait l'avantage de maintenir la propreté régnante dont témoigne Feydeau [4], tout en assainissant et en laissant respirer le mur. La chaux, enduite plusieurs fois par an sur les terrasses permettait de consolider et d'entretenir l'étanchéité des terrasses. Il en résultait une quantité d'utilisation évidente telle qu' on voyait à Alger, jusqu'en 1830 *"un grand nombre d'individus, n'avoir d'autre industrie que d'apporter dans la ville des charges de chaux sur des mulets ou sur des ânes."*[5]

---

[1] MONTAGNE, *Physiologie morale* ..., op. cit., p.18.
[2] SHAW, *Voyage dans la Régence* ..., op. cit., pp.104-105.
[3] BOYER, *La vie quotidienne* ..., op. cit., p.66.
[4] FEYDEAU, *Alger*, op. cit., pp.20-21.
[5] MONTAGNE, *Physiologie morale* ..., op. cit., p.19.

Le marbre. Il compte également parmi les matériaux de construction puisque les colonnes, qui sont porteuses, en sont faîtes, ce marbre n'est pas local mais d'importation italienne comme nous l'avons déjà évoqué ; cependant il semblerait que vers 1830, on découvrit près d'Alger plusieurs carrières de beau marbre blanc veiné. *"les Maures ne les connaissaient pas et ils faisaient apporter à grands frais d'Italie ce qu'ils avaient à leur porte."* [1]

Le bois. En raison de l'importante quantité de terre de remplissage contenue dans les planchers, les bois des solives et voliges devaient être d'essences particulièrement résistantes et surtout réfractaires au pourrissement [2]. On utilisa donc les rondins de thuya provenant des forêts des environs de Cherchell, de Miliana, qui fournissaient des bois pratiquement inaltérables et d'une grande solidité, dont on en a même exporté en Italie à l'époque romaine. Dans les riches demeures, c'est sur le cèdre que s'est fixé le choix pour les plafonds. [3]

Le système constructif.

Le système constructif qui préside dans les palais algérois de cette époque est celui des murs ou portiques porteurs soutenant différents types de couvertures :planchers de bois, voûtes en arrêtes ou en berceau et coupoles. Les voûtes d'arrêtes recouvrant certains sous-sols comme ceux de Dar Mustapha Pacha, de Dar Hassan ou de Dar Essouf, se reposent sur de gros piliers de maçonnerie.

Les fondations sont exécutées suivant une ancienne technique qui consiste en un terrassement par le creusement d'excavations en tranche, la faille étant ensuite remplie d'une maçonnerie de pierres et d'un mortier constitué en grande partie de terre glaise[4].

---

[1] Idem, p.20.
[2] GUIAUCHIN, *Alger*, op. cit., p.107.
[3] LESPES, *Alger* ..., op. cit., pp.170-171.
[4] ETAU-UNESCO/PNUD – ATELIER CASBAH, *Projet de Revalorisation de la Casbah d'Alger*, Alger Mars 1981, p.49.

Les murs et portiques.

Nous emprunterons à Ravéreau[1] cette manière fort didactique de présenter schématiquement la structure portante verticale selon trois pans concentriques, le premier étant le portique bordant le patio, le second représente la séparation entre la galerie et les pièces habitables et le dernier pan est évidemment celui du fond fermant ces pièces (voir figure 306).

Premier pan, le portique. Nous connaissons l'emploi systématique de la galerie autour du patio algérois, une galerie ouverte comme l'ont voulu nos prédécesseurs réclame des points porteurs, ceux-là ne peuvent que porter soit des poutres, ce qui reviendrait à former un système de plates-bandes comme il est fréquemment usité en Andalousie ; soit des arcades. Alger optera pour l'arcade, la raréfaction du bois, matériau indispensable au système de plates-bandes, a probablement été à l'origine de ce choix. Cependant, il semble qu'Alger ait gardé une forme de rémanence du système de la plate-bande, exprimé par le décor de céramique.

En effet, la présence de ces fameux bandeaux verticaux et frises horizontales et la manière dont ils sont disposés, laissent à croire que le portique d'Alger veut garder le souvenir de cette structure orthogonale qui à peut-être existé sur son territoire. Quoi qu'il en ait pu être, on ne peut se restreindre à croire que ces carreaux , du fait même de leur présence sur ce portique et surtout de leur emplacement particulier, se suffisent à perpétuer, et qui de plus est de manière purement symbolique, un système constructif avec lequel Alger n'a plus rien à voir.

La présence de frises analogues sur les murs quasi-aveugles cernant des courettes à ciel ouvert (voir figure 307), et surtout la hauteur à la quelle elles sont posées –coïncidant exactement aux niveaux des différents planchers—nous permettent d'entrevoir l'hypothèse d'un rôle constructif de ces bandes de céramiques, quelles soient horizontales ou verticales. Les carreaux émaillés, parfaitement imperméables, se verraient donc attribuer une fonction de protection de l'importante épaisseur de terre contenue dans les planchers et du remplissage de

[1] RAVEREAU, *La Casbah d'Alger* ..., op. cit., p.145.

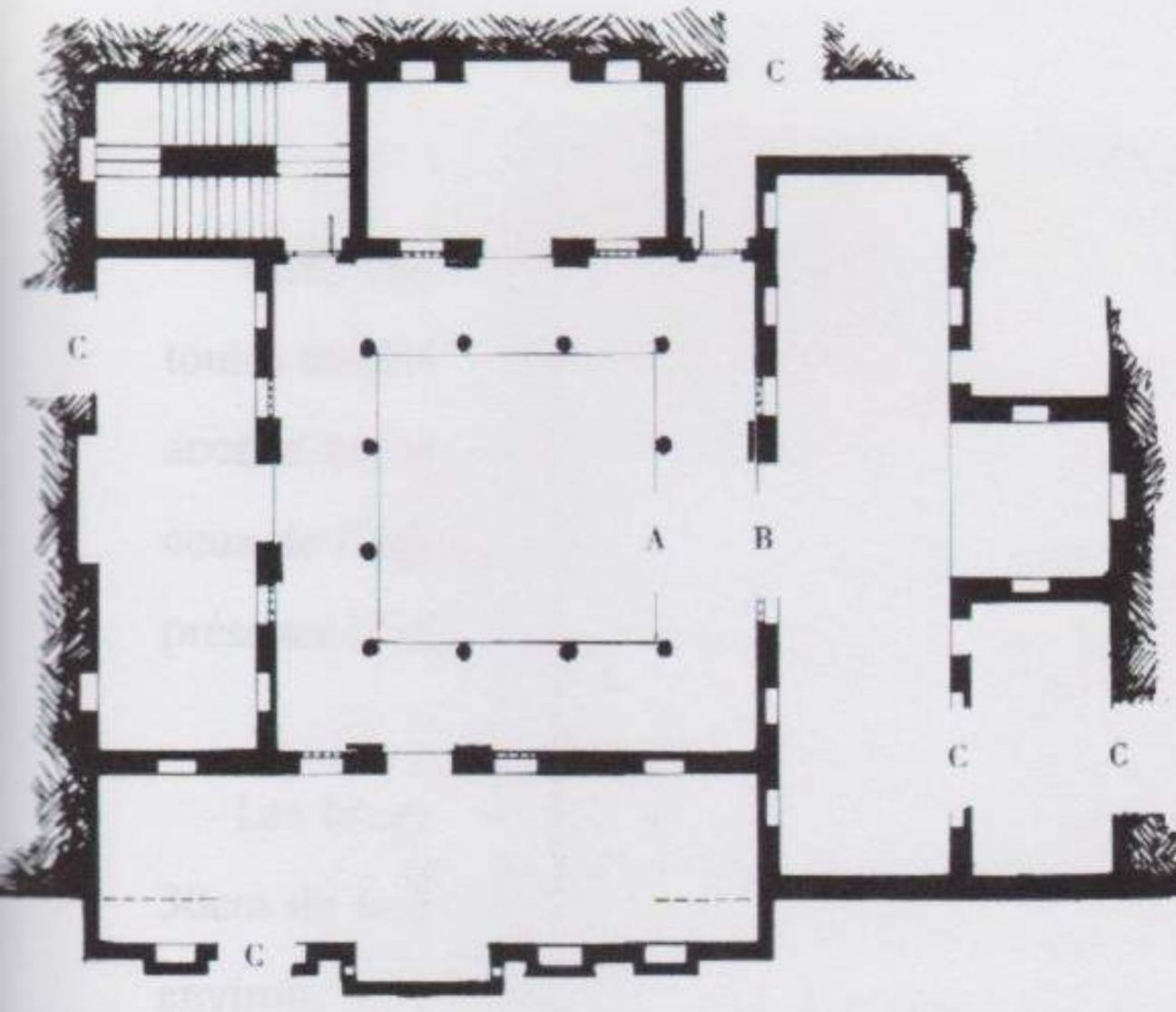
mortier se trouvant entre chaque deux arcs, face au risque d'infiltration d'eau dont ils sont exposés lors des intempéries.

Second pan. Ce pan représente à Alger la vraie façade, la paroi dans laquelle s'ouvrent les portes et fenêtres, celle qui contient une bonne partie de l'ornement. C'est également dans ce mur que s'encastrent, de manière fort judicieuse les conduites récupérant les eaux de pluies (voir figure 308). Ces conduites suivent un procédé antique, ce sont des pièces de poteries cylindro-coniques faites de manière à s'emboîter les unes dans les autres. Il faut cependant préciser que cette canalisation n'est pas encastrée au centre du mur dans le sens de son épaisseur, mais est au nu de la façade et n'est recouverte que par l'enduit de revêtement et non pas par de la maçonnerie ce qui aurait réclamé la démolition d'une partie du mur si une intervention s'avérait nécessaire pour la réparation d'une fuite éventuelle ou d'un problème quelconque.

Troisième pan. C'est la paroi verticale qui représente l'enceinte, elle peut donner sur rue, peut être mitoyenne à une autre demeure, ou séparer la pièce habitable d'un espace annexe, disposition qu'on retrouve surtout dans les palais. Ce mur, en principe aveugle, comporte les qbou et les niches-placards.

La structure des murs.

Les murs se composent généralement de briques, mais il n'est pas rare de rencontrer de la pierre (voir figure 309). Les murs de rez-de-chaussée et de sous-sol sont même souvent d'appareillage mixte de pierre et de brique, les murs des niveaux supérieurs possèdent des pierres mais de manière plus exceptionnelle et ces pierres sont souvent employées isolément ou en petit nombre dans un murs où les briques dominent nettement, l'exemple nous en est donné à **Dar Mustapha Pacha.** Un enduit de 1 à 2 cm du même mortier que celui utilisé pour le jointement entre briques est appliqué sur le mur qui ne lui reste qu'à être recouvert d'un revêtement de chaux vive.



IGURE 306 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DES TROIS PANS DE SUPPORT VERTICAUX.

(Dans RAVEREAU, La Casbah d'Alger, p.154).



GURE 307 : PUITS DE LUMIERE AVEC BANDES ORIZONTALES DE CARREAUX DE CERAMIQUE

Leur emplacement coïncide avec le niveau du plancher.

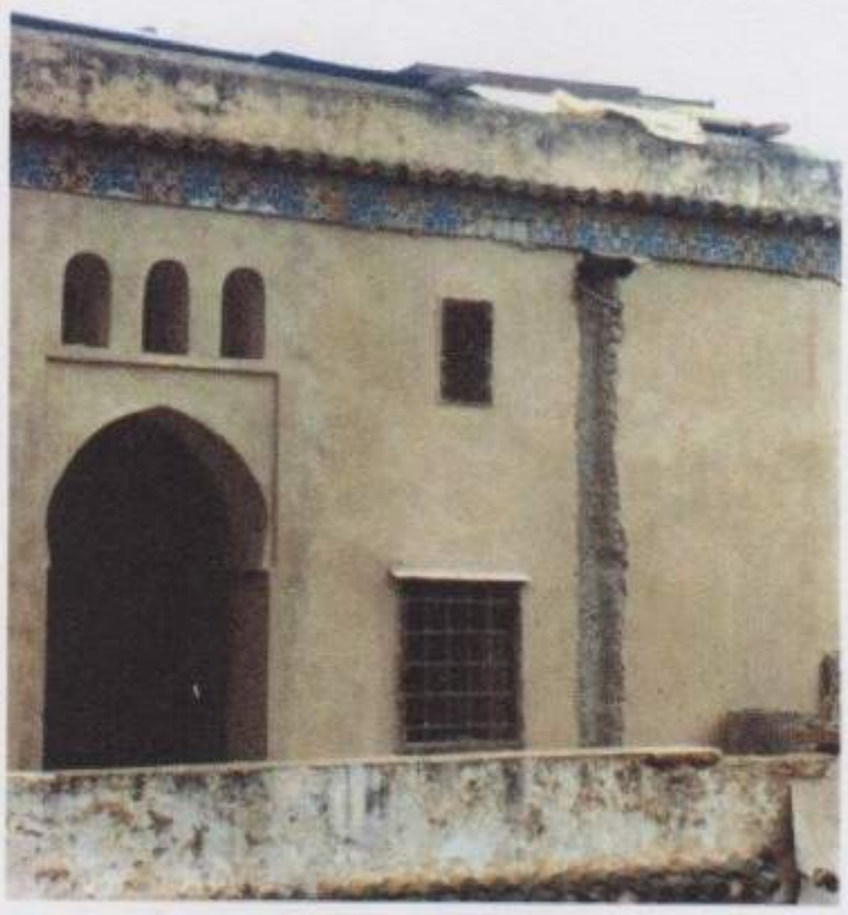


FIGURE 308 : CONDUITE D'EAU DANS UN MUR DE GALERIE.

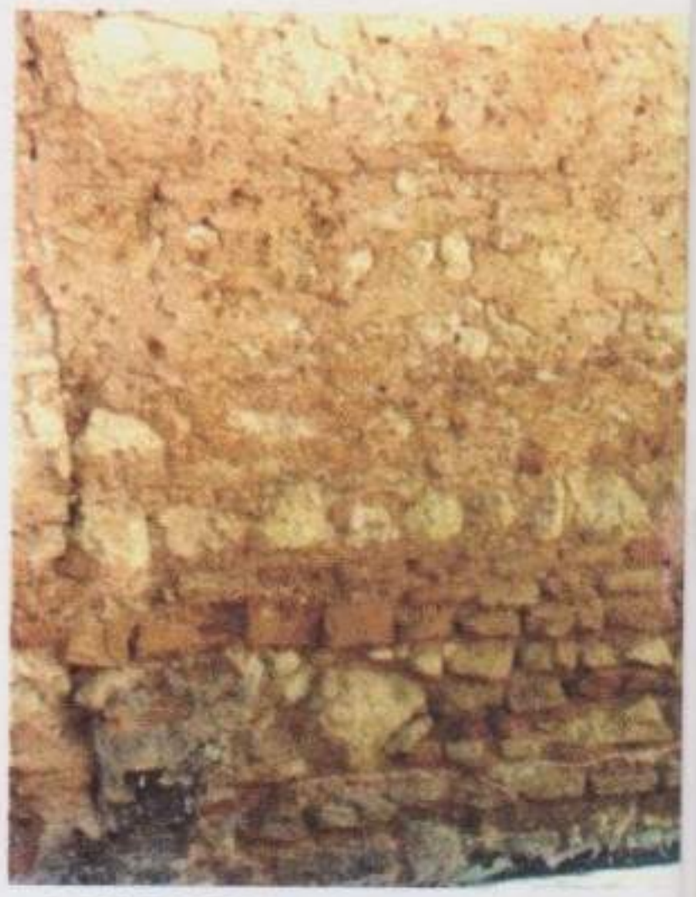


FIGURE 309 : APPARE EN BRIQUE DANS S'IMMISCE LA



FIGURE 312 : DECALAG

LE PARTI CONST

(Clichés personnels).



LLAGE D'UN MUR
LEQUEL
IERRE.

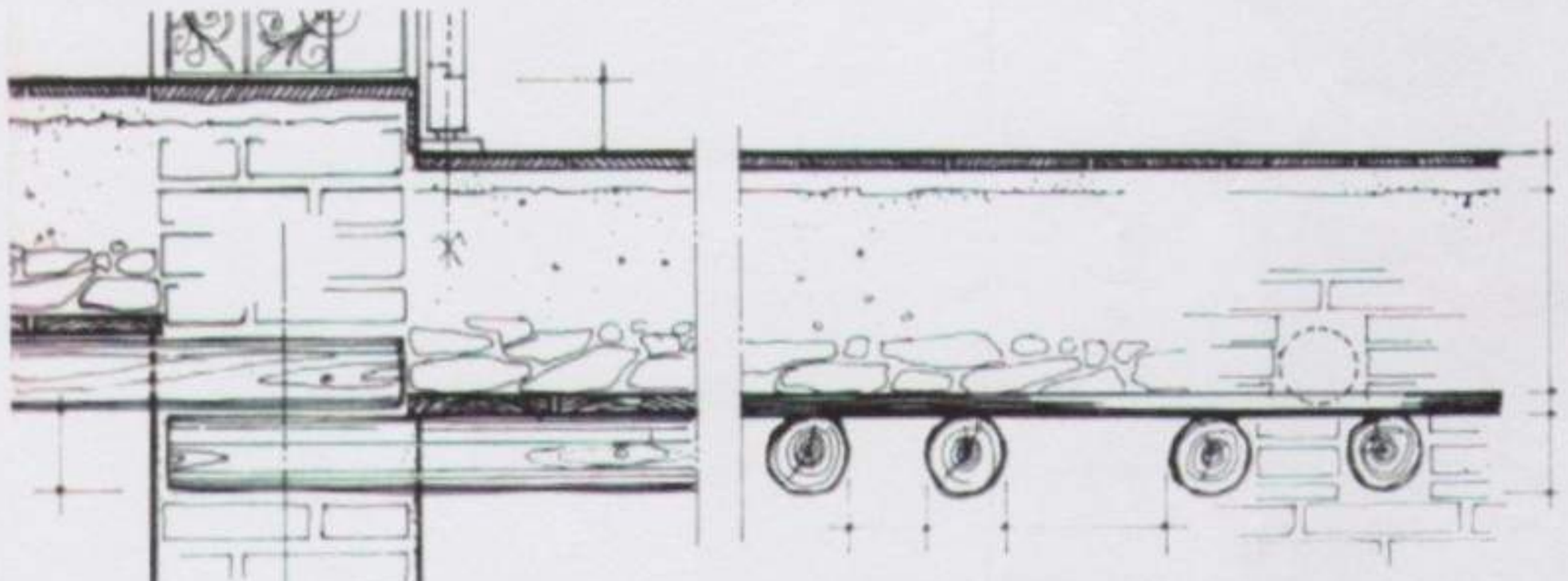


FIGURE 311 : PAVAGE DE BRIQUE EN "OPUS SPICATUS".



FIGURE 310 : COMPOSITION D'UN PLANCHER.





(Dans RAVEREAU, La Casbah d'Alger, p.163).

E DU PLANCHER D'UNE PIECE PAR RAPPORT A CELUI DE LA GALERIE QUI LA DESSER

RUCTIF.

Dans tous les édifices d'habitation, que ce soit dans les demeures princières ou dans les toutes modestes maisons, les murs deviennent de moins en moins épais chaque fois que l'on accède au niveau supérieur. Ceux du rez-de-chaussée peuvent atteindre 40cm d'épaisseur, ceux de l'étage ont environs 30 cm , en terrasse ils ne sont plus épais que de 20 à 25 cm. En présence d'un qbou, il ne reste plus que 10 à 15 cm qui séparent les pièces de l'extérieur.

Les briques sont de dimensions variables et font environs 3cm de haut, 10cm de large et 30cm de long. Le mortier de jointement est également d'épaisseur changeante, de 2 à 3 cm environ.

Les planchers.

Hormis les voûtes recouvrant les sous-sols et certaines parties spécifiques comme les cuisines et les sqifa, excepté également les coupoles surplombant les hammams et les alcôves des pièces en "T", les plafonds sont de bois. Ils sont portés par des solives, poutrelles équarries pour les demeures princières, tandis que les maisons communes se contentent de rondins. Il n'est pas impossible que certains espaces dans les palais se recouvrent de plafonds de rondins, ce seront des espaces surtout destinés à l'emmagasinage ou au logement des domestiques, à **Dar Mustapha Pacha**, Dar Hassan Pacha et Dar Ahmed ces espaces se trouvent en terrasse, sont sombres, exigus et d'une hauteur fort réduite.

Ces solives de bois, qu'elles soient poutrelles ou rondins, se posent de manière plutôt rapprochées (voir figure 310), un espacement de seulement 16 cm (entre-axes) les séparent. Au-dessus s'étendent les voliges, planches ou lattes du même bois, vient ensuite un lit de tomettes comme on a pu le voir à Dar Essouf ; à **Dar Mustapha Pacha** on ne retrouvera que quelques tomettes éparpillées, ce sont les seuls palais dont nous avons pu voir la composition des planchers à l'occasion des l'opération de démantèlement (voir figure 310). Le projet de revalorisation de la casbah d'Alger parle cependant d'un agglomérat de cailloux et de gravats.

Dans les planchers qu'on a pu voir, les solives et voliges de bois formant ce qu'on appellerait aujourd'hui un coffrage perdu mais qui garde dans ce cas précis son rôle porteur évident, supportent un important remplissage de terre qu'un mortier aplanit et s'apprête à recevoir le revêtement qui sera soit des pièces de marbre, des carreaux de céramique ou un

carrelage de tomettes ou encore un pavage de fines briques en disposition "opus spicatus" [1] (voir figure 311). L 'épaisseur des planchers varient de 30 à 50 cm^2 . Les planchers de **Dar Mustapha Pacha** et de Dar Essouf font environ 45 cm d'épaisseur. Les planchers de la terrasse sont partout plus épais pour mieux préserver de la chaleur [3].

La présence à Alger d'une galerie entourant le patio a exigé deux planchers, celui de la galerie et celui de la pièce habitable, qui auront à se partager le même mur d'appui, celui représenté par le second pan. Vu l'espacement réduit qui sépare les solives entre-elles, si celles des deux planchers se plaçaient au même niveau, elles risqueraient de sectionner le mur horizontalement et à rompre se continuité verticale et donc mettre en danger sa stabilité. De plus, il s'agissait de prévoir un moyen de surélever le sol de la pièce par rapport à celui de la galerie pour former la butée contre laquelle les battants de la porte pouvaient s'achopper et également pour protéger le sol de la pièce de la pluie battante qui inonderait la galerie. C'est pour toutes ces raisons qu'on a envisagé à décaler en hauteur les deux planchers, l'un par rapport à l'autre, de cette manière, la maçonnerie demeure bien présente entre les solives au niveau de leur ancrage (voir figure 312).

[1] Idem, p.186.
[2] ETAU-UNESCO/PNUD – ATELIER CASBAH, *Projet de revalorisation* ..., op. cit., p.49
[3] GUIAUCHIN, *Alger*, op. cit., p.107.

CONCLUSION.

La parcelle sur laquelle est édifié Dar Mustapha Pacha a toujours fait partie de la ville, durant toutes ces périodes historiques, elle a donc connu le même passé urbain.

Durant la période romaine, cette parcelle est juste à l'ouest du Cardo Maximus nord-sud, non loin du forum et du théâtre et particulièrement proche des établissements de bain qui devaient se trouver à l'emplacement de l'actuelle mosquée Ketchaoua.

Durant la période s'étalant du X° au XVI° siècle, la portion de la ville qui accueillera Dar Mustapha Pacha est un quartier plus ou moins laissé à l'abandon, où l'on pouvait encore voir des ruines romaines jusqu'au début du XVI° siècle, vers le début de l'époque ottomane. Ce quartier qui comprenait la mosquée à l'emplacement de laquelle se trouve l'actuelle mosquée Ketchaoua, est contigu au Dar Essoltan et au quartier où se tenait le marché hebdomadaire (souk el djoumaa).

Durant la période ottomane, Dar Mustapha Pacha appartient au quartier qu'on a appelé le quartier des palais de souverains, portion de la ville où se concentrent cinq résidences de souverains sur une aire d'un rayon d'à peine 60 m. Cette partie de la ville, s'est voulue être très proche du centre, notamment du centre politique, tout en fuyant l'agitation et le caractère public qui caractérisaient la zone centrale, c'est donc aux abords ouest du centre politique, principalement matérialisé par la Djénina, que les Deys de la fin du XVIII° siècle et du début du XIX° siècle ont choisit d'édifier leurs résidences privées.

Pour ce qui est du contexte particulier qui a vu s'ériger Dar Mustapha Pacha, nous pouvons dire qu'une certaine quiétude politique caractérisa cette période, en effet , un pouvoir quasi-héréditaire a réussit à se mettre en place et à se maintenir durant toute la seconde moitié du XVIII° siècle jusqu'en 1805, car si quatre Deys seulement se succédèrent de 1750 à 1805 ; il y en a eu par la suite pas moins de sept durant à peine une vingtaine d'années, dont le plus grand nombre périt assassiné dans un certain climat de désordre politique.

En effet, l'assassinat de Mustapha Pacha en 1805 marqua justement un tournant dans l'histoire politique d'El Djazaïr, car à partir de cette date, les nouveaux souverains n'étaient plus ceux tous désignés, succédant à leurs prédécesseurs qui étaient presque toujours de proches parents, mais les deys accédant au pouvoir à partir de 1805 devaient l'usurper en causant la mort au dey en place ce qui provoqua souvent des révoltes et des soulèvements populaires.

Sur le plan financier la situation d'El Djazaïr est bien meilleure pendant la seconde moitié du XVIII° siècle et surtout vers la fin de ce même siècle qu'elle ne le sera au début du XIX° siècle et si la Course connut une relative décadence au XVIII° siècle comparativement aux XVI° et XVII° siècles, la dernière décennie du XVIII° siècle fut toutefois favorable à l'activité maritime. C'est en effet grâce à de vaillants chefs corsaires – tel le Raïs Hamidou -- que le renouveau de la Course eu lieu, et que le nombre des prises maritimes et leurs produits atteignirent des chiffres records pour tout le XVIII° siècle.

Les Juifs qui avaient acquis leur suprématie dès le commencement du pouvoir des Deys s'étaient octroyé, durant la fin du XVIII° siècle une emprise sur le commerce et les Juifs qui avaient pu accéder à cette prépondérance étaient surtout ceux originaires de Livourne.

Les relations avec la Hollande s'améliorèrent considérablement durant la seconde moitié du XVIII° siècle, la paix fut proclamée en grandes pompes en 1726, et à partir de cette date les Provinces Unies furent obligées de verser à El Djazaïr un tribut annuel, en matériel naval et en armement.

Pour ses besoins en matériel de construction navale et en armement justement, la marine algérienne dut recourir aux services des Juifs experts en contrebande, qui se spécialisèrent dans l'importation des armes de Hollande. Les chargements les plus importants se faisaient par les ports d'Italie. Mais Livourne restait la principale place du trafic et les Juifs qui y résidaient étaient en étroite relation avec ceux de Hollande et d'Alger.

A propos du personnage, Mustapha Pacha était reconnu pour avoir été un grand bâtisseur, pour avoir eu " l'amour des belles constructions" et pour avoir lui même surveillé l'exécution des travaux. Il avait possédé un grand nombre de propriétés immobilières, dont l'actuel Palais 18 qu'il acheta vers 1798 juste avant de faire bâtir les deux palais Dar Essouf et Dar Mustapha Pacha.

Concernant enfin le contexte architectural qui avait prévalu vers la fin de la période ottomane, nous savons qu'il existait plusieurs types d'habitations selon la nature de leurs bâtisseurs ou de leurs propriétaires, et que parmi ceux-là se trouvaient les quatre résidences citadines privées que les souverains avaient édifiées dans une même période s'étalant de 1791 à 1808 et également sur une même portion de la ville, à proximité immédiate du siège du pouvoir.

L'étude sur le contexte architectural a permit de révéler le haut degré de ressemblance des grandes demeures et palais citadins qui se conforment tous à un même modèle d'organisation hérité de l'antiquité et le fait que les dissemblances concernent principalement l'ornementation, la présence ou pas d'espaces spécialisés tels que hammam, cuisine, douèra, etc. et l'emplacement et la configuration de ces derniers.

Les façades extérieures de la plupart des palais pour ne pas dire de tous, sauf celle de Dar Mustapha Pacha, ont complètement perdu leur aspect originel.

Les portes d'entrée des palais et des grandes demeures sont de trois types, celles à chambranle de marbre, celles à arcade ou celles à arcade soutenue par des colonnes de marbre comme à Dar Mustapha Pacha.

Toutes les demeures possèdent au moins une sqifa, si dans certaines d'entre-elles cet espace d'entrée n'est qu'un couloir coudé, dans les autres habitations, notamment celles à caractère palatin, on en trouve une seconde, grande pièce rectangulaire voûtée d'arrêtes, pourvue de niches-banquettes et parfois, comme c'est le cas pour la grande sqifa de Dar Mustapha Pacha, également dotée d'un puits de lumière. Mais il n'y aura qu'à Dar Mustapha

Pacha et au Palais 18 que le fond de ce vaste vestibule s'accorde une alcôve délimitée par un portique à arcades.

Les patios des grandes demeures citadines algéroises de la période ottomane ont tous la même configuration, ils ne se discernent les uns des autres que par les éléments d'ornementation et le nombre d'arcades par portique n'est nullement révélateur de la dimension ou de l'importance de l'habitation. Il n'est pas rare de rencontrer une double-colonnade à l'étage de certains palais, mais ni Dar Mustapha Pacha, ni Dar Essouf, ni le Palais 18 n'en accueillent.

Les pièces algéroises sont toutes longues et plutôt étroites, pourvu d'un qbou et d'au moins deux niches-placards et s'ouvrant sur les galeries par une baie arquée que ferme deux grands battants de bois sculptés et qui est flanquée de part et d'autre d'une fenêtre grillagée. Il est fréquent de trouver des pièces en "T" dont l'alcôve médiane se plafonne d'une coupole, il n'y aura qu'à Dar Mustapha Pacha que cette alcôve se recouvre d'un plafond de bois.

Les terrasses se dotent toutes (sauf celle de Dar Aziza) d'un belvédère ouvert par un portique à arcade, mais ce sont seulement les terrasses des palais princiers (Dar Hassan Pacha, Dar Mustapha Pacha, Dar Essouf et Dar Ahmed) qui comportent deux niveaux de menazah, et la façade de menzah la plus harmonieuse et la mieux ornementée est sans conteste celle de Dar Mustapha Pacha.

Pour ce qui est des escaliers, ils possèdent tous cette qualité de pouvoir cerner la stature par leurs dimensions et par le fait que leurs plafonds, qu'ils soient de bois ou voûtés, s'étagent en paliers comme pour accompagner la pente. L'escalier principal de Dar Mustapha Pacha est le seul à se pourvoir de niches-banquettes analogues à celles des sqifa.

A propos des espaces annexes, nous pouvons dire que si les cuisines se conformaient pratiquement toutes à un même type d'équipement, ce n'est qu'à Dar Mustapha Pacha (dans la cuisine d'appoint) qu'on retrouve un exemple d'aménagement authentique ; nous pouvons également avancer qu'il ne reste pratiquement plus d'exemple de buanderie à part celle de Dar Mustapha Pacha et du Palais 18 ; que le modèle du hammam de Dar Mustapha Pacha doit être parmi les plus représentatifs en ce qui concerne le système de chauffage car le fornak et les hypocaustes ont été découverts sous leur aspect originel.

Au sujet des arcs employés, on citera l'existence d'un type d'arc dont nous n'avons pas trouvé la mention dans les ouvrages consultés, mais qui est pourtant bien présent, c'est l'arc que nous avons appelé "arc bilobé" dont sont découpées les baies des portes en bois à un seul battant s'ouvrant sur les galeries.

A propos des coupoles, on relève la présence de seulement trois exemples de coupoles "barlongues à trompes en ogives", celles-ci recouvrent les deux pièces du hammam du Palais 18 et la chambre froide de Dar Essouf. On note également que seul Dar Mustapha Pacha possède une coupole demi-sphérique, surmontant la chambre chaude du hammam.

Pour ce qui est des colonnes, il nous semble important de signaler que parmi les palais les plus importants, Dar Ahmed et le Palais du Dey sont les seuls à ne pas avoir, au niveau de leur patio, des colonnes du même modèle, et pour ce dernier palais qui fut pourtant une résidence officielle, les différents modèles se placent sans aucune logique d'agencement et on retrouve même des colonnes en tuf.

Concernant les chambranles en marbre de portes et de fenêtres, il est aisé de constater qu'il n'y a qu'à Dar Aziza que leur sculpture est aussi chargée.

Le décor enfin, riche et profus, contribue à donner à chaque palais son originalité, si Dar Aziza se distingue principalement par ses ornements de plâtre et ses marbres ; les palais du Bastion 23 surtout par leurs boiseries, --car le Palais 23 par exemple qui ne comporte aucune pièce en marbre sculpté présente des plafonds qui rivalisent avec les plus fastueux-- ; les quatre palais princiers (Dar Hassan, Dar Essouf, Dar Mustapha Pacha et Dar Ahmed) se singularisent essentiellement par leurs carreaux de céramique qui présentent souvent des modèles très rares.